UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04054 2052

ED LEVEILLE & CIE. MONTREAL
OREURS

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED
II-6
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

LEVEILL
& CIE.
ONTREA

ST MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
TORONTO

D LEVEIL
& CIE
MONTREA

BIBLIOTHECA
C. SS. R.
ad Ste Annæ,
MARIANOPOLI.
TRANSFERRED
39

ŒUVRES HISTORIQUES

DE LA MÈRE FRANÇOISE-MADELEINE DE CHAUGY

TOME I

LES VIES

DE QUATRE

DES PREMIÈRES MÈRES

DE L'ORDRE

DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

ED. LEVEIL
& CIE.
MONTREAL

PROPRIÉTÉ DE

M. Dorfuegre

LES VIES

DE QUATRE

DES PREMIÈRES MÈRES

DE L'ORDRE

DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

ÉCRITES ET DÉDIÉES

A N. S. P. LE PAPE ALEXANDRE VII

PAR LA

RÉVÉRENDE MÈRE FRANÇOISE-MADELEINE DE CHAUGY

SUPÉRIEURE DU PREMIER MONASTÈRE DE CET ORDRE

NOUVELLE ÉDITION

Conforme à celle de 1659, enrichie d'extraits inédits des manuscrits primitifs, publiée par les soins des religieuses du premier monastère de la Visitation d'Annecy.

PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

1892

Droits de reproduction et de traduction réservés.

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

TRANSFERRED

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

APPROBATION

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ANNECY

Les religieuses du premier Monastère de la Visitation d'Annecy ont eu l'heureuse pensée de faire imprimer de nouveau l'*Histoire des quatre premières Mères de la Visitation*, par la Mère de Chaugy. Par leurs soins, avait paru, il y a quelques années, une édition de tous les écrits de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Elles achèvent de bien mériter de leur Ordre et de toute l'Église en poursuivant la publication des œuvres complètes de saint François de Sales. C'est ainsi que, selon le vœu des saints Fondateurs, ce Monastère est, pour tout l'Institut, la source d'une vie toujours nouvelle.

L'histoire des personnages qui ont partagé la vie des Fondateurs des Ordres religieux, qui ont reçu de leur bouche les maximes, la direction qui donnent à chaque Ordre son esprit propre, présente le plus grand intérêt. Elle complète l'histoire des Fondateurs eux-mêmes; elle nous découvre les voies admirables suivies par la divine Providence pour grouper autour d'eux les éléments qui doivent concourir à l'établissement et au développement de ces grandes Institutions.

Elle offre encore cet autre avantage considérable de nous donner des modèles plus rapprochés de nous que ne le sont les saints Fondateurs. Le seul mot de saint crée, en effet, pour tous, un idéal si élevé, un type si parfaitement achevé, que beaucoup se considèrent comme étant dispensés, par cette élévation même, de chercher à imiter leurs vertus. Mais il en est autrement des premiers disciples du saint Fondateur. Ceux-là ne tenaient pas de Dieu une mission tout exceptionnelle ; ils étaient seulement les premiers appelés; ils n'avaient reçu que les grâces promises par Dieu à tous les membres de cette nouvelle famille religieuse. Il est

donc possible de les imiter de très près, de reproduire les traits principaux de leurs vertus d'humilité, d'obéissance, de patience, de support et charité envers le prochain.

Ces caractères, qui rendent si précieuses les vies des premiers membres d'un Ordre religieux, se rencontrent dans le volume écrit par la Mère de Chaugy. On y retrouve à tout instant les avis, les décisions de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal : on devient leur contemporain. On partage la vie de ces âmes qui, à leur suite, avaient atteint ce bienheureux et merveilleux état que saint Paul décrit d'un seul mot : « Ma vie à moi, c'est JÉSUS-CHRIST ! » On échappe enfin, pour un temps, à ce monde au milieu duquel il faut vivre, mais sans lui appartenir, et qui, au langage de saint Jean, « est tout entier au pouvoir du démon. »

Ces consolations et ce principe de force spirituelle, puissent de nombreux lecteurs les trouver dans le précieux ouvrage que la bonté de Notre-Seigneur nous rend aujourd'hui !

Annecy, en la fête de la Compassion de la très sainte Vierge, 8 avril 1892.

† LOUIS,
ÉVÊQUE D'ANNECY.

PRÉFACE

I

Les Vies des premières religieuses de la Visitation ont été écrites dans les années 1636, 1638 et 1639, par les ordres, et en partie sous les yeux de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Profondément affligée de voir sitôt rappelées à Dieu ces grandes âmes qui avaient partagé avec elle les sollicitudes et les travaux de l'établissement de sa Congrégation, la Sainte voulut les faire revivre dans des pages qui seraient aux générations suivantes une éloquente leçon et un puissant encouragement.

Le Seigneur avait prévenu les désirs de sa Servante, en plaçant auprès d'elle une jeune religieuse en qui une rare élévation de sentiments et un sens exquis des choses de Dieu allaient de pair avec un talent littéraire remarquable [1]. Formée à la vie

[1] Sœur Françoise-Madeleine de Chaugy, née aux environs d'Autun le 1er janvier 1611, entra au premier monastère d'Annecy en 1628, et y reçut le voile le 8 juillet de l'année suivante. Pendant ses douze années de supériorité dans sa maison de profession (de 1647 à 1653, et de 1656 à 1662), elle reprit les poursuites du procès de béatification de saint François de Sales, et eut la joie de le voir heureusement aboutir (1662). Son zèle dut ensuite s'exercer dans le gouvernement des monastères

monastique par sainte Jeanne-Françoise de Chantal et la Mère de Châtel, longtemps secrétaire de l'une et de l'autre, Sœur Françoise-Madeleine de Chaugy avait développé au contact de la première une singulière justesse d'appréciations, une grande énergie de volonté, et emprunté à la seconde cette piété tendre et éclairée qui la distinguait.

La sainte Fondatrice avait dès l'abord saisi les aptitudes de la jeune Sœur; mais elle n'eut garde de les mettre prématurément en lumière. Avant de germer, le grain de froment doit tomber en terre et mourir; c'est une loi générale que subit quiconque aura l'honneur de travailler efficacement à la gloire de Dieu. En conséquence, cette habile directrice des âmes employa sa disciple aux plus humbles fonctions du monastère, la fonda solidement dans la pratique de l'humilité, de l'abnégation, de la mort totale à soi-même; puis, quand elle la crut suffisamment affermie en Dieu et assez avancée dans la grande science de Jésus-Christ crucifié, elle lui ordonna d'écrire. Inconsciente de son talent, mais forte de la grâce de l'obéissance, Sœur Françoise-Madeleine se mit à l'œuvre; et, sans recherche personnelle, sans

de Montferrand, Crest, Carpentras et Turin. Elle émigra vers la terre des vivants le 7 septembre 1680.

Les principaux ouvrages sortis de sa plume infatigable sont: les *Vies des premières Religieuses de la Visitation* (voir ci-après, page XIX), l'*Histoire des Fondations des monastères de la Visitation*, les *Mémoires sur la Vie et les Vertus de sainte Jeanne-Françoise de Chantal* (édités pour la première fois en 1842, et réédités en 1874 par la Visitation d'Annecy), l'*Année sainte*, qu'elle laissa inachevée, et plusieurs volumes de *Méditations*.

aucune prétention, dans le silence de la cellule, au pied du crucifix, elle traça des pages inimitables de fraîcheur, de simplicité, de piété, de grâce douce et modeste. Elle était du reste placée dans des conditions exceptionnellement favorables pour réussir dans ce travail : c'est de la bouche de sa bienheureuse Fondatrice qu'elle recueillait le détail des faits à raconter; le contrôle sévère et assidu de la Sainte venait prévenir ou tempérer ce qu'il y aurait eu de trop ardent, de trop enthousiaste dans le récit; son appréciation, son jugement si sûr forma celui de la biographe : celle-ci pouvait-elle être à meilleure école ?

Ce qui facilitait encore sa tâche, c'étaient les affinités personnelles qui existaient entre elle et les grandes âmes qu'elle devait dépeindre : Sœur Françoise-Madeleine appartenait, comme la Mère de Bréchard, à cette antique noblesse de Bourgogne, qui venait de sceller de son sang, dans les guerres de la Ligue, les traditions plusieurs fois séculaires d'une fidélité inviolable à l'Église et au roi. Comme les Mères Favre et de la Roche, elle avait un instant subi *la fascination de la bagatelle*[1]; et, pour décrire les magnanimes triomphes de la grâce sur la nature, elle n'avait qu'à rappeler sa propre histoire, et à raconter les luttes de son propre cœur. Mais c'est avec la Mère de Châtel surtout que les similitudes de caractère et d'attraits sont plus frappantes

[1] Sag., IV, 12.

et plus nombreuses. Chez l'une et chez l'autre, on trouve cette profondeur de sensibilité et cette vivacité d'imagination qui font à la fois le charme et le tourment de la vie, cette délicatesse de pensée et cette naïveté aimable qu'elles porteront jusque dans leurs rapports avec Dieu, et qui deviendront le trait distinctif de leur physionomie spirituelle. Toutes deux ont eu des liens à briser avant de sacrifier au Seigneur une hostie de louange ; et, une fois libres et affranchies de toute affection terrestre, elles prendront vers le ciel un vol d'autant plus rapide qu'il a été un instant comprimé. Dès lors, concentrant sur la Beauté infinie tout ce qu'elles ont d'admiration et de tendresse, elles s'élèveront, dans la contemplation des choses divines, à une hauteur où pourront les suivre ceux-là seulement à qui *il a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu*[1]. Aussi, est-ce dans la notice de la Mère de Châtel, que l'annaliste se surpasse elle-même ; on sent qu'elle écrit sous l'inspiration du cœur : elle n'a plus besoin d'invoquer le témoignage d'autrui, ce sont ses propres souvenirs qui lui fournissent les couleurs les plus vives pour dépeindre les vertus de cette Mère, dont elle fut à la fois la disciple, l'admiratrice, la confidente et la secrétaire intime.

Des écrivains distingués[2] ont fait l'éloge de Sœur

[1] Luc, VIII, 10.

[2] Louis Veuillot : Préface des *Vies des premières Religieuses de la Visitation* (Paris. Julien Lanier, 1852). — Charles d'Héricault : Préface

Françoise-Madeleine de Chaugy; ils ont dit les saintes ardeurs de sa jeunesse, les travaux et les épreuves de son âge mûr, la douce sérénité de ses dernières années; ils ont dit surtout comment, toujours égale à elle-même, toujours plus grande que ses succès et ses revers, elle avait estimé constamment, au milieu des uns et des autres, que « la grâce de souffrir n'est pas moindre que celle de croire. »

Il ne reste non plus rien à ajouter aux appréciations qui ont été faites de son style. On a su en remarquer toutes les beautés, en révéler toutes les délicatesses, en montrer toutes les grandeurs, sans dissimuler les ombres légères qui font ressortir la majesté de l'ensemble et la finesse des détails. Peut-être eût-il fallu noter encore que ces négligences apparentes sont parfois sous sa plume des traits de génie; familiarisée avec la connaissance du latin, Sœur Françoise-Madeleine transporte souvent dans notre langue des tournures de phrase, des hardiesses d'expression qui ne sont que des réminiscences de la langue classique.

Mais il est superflu de parler des grâces de sa diction : les *Mémoires sur la Vie et les Vertus de sainte Jeanne-Françoise de Chantal* sont trop généralement connus pour qu'on ait quelque chose à apprendre sur le mérite de celle qui les rédigea. La biographe

des *Vies de huit vénérables Veuves* (Paris. Gaume, 1860). — Mgr Bougaud : *Histoire de sainte Chantal,* ch. XXVIII (Paris. Lecoffre, 1861; Poussielgue, 1862). — Léon Aubineau : *Gens d'Église,* ch. XVIII (Lyon. Vitte, 1891).

n'atteint pas, il est vrai, dans les *Vies des premières Mères,* la perfection où elle s'éleva dans ses *Mémoires;* mais si ce dernier ouvrage présente plus d'ordre dans la rédaction, plus de précision dans l'exposé des faits, s'il accuse chez l'auteur plus de maturité d'âge et de caractère, il ne saurait faire oublier la piété onctueuse, l'abandon, la simplicité, qui donnent aux *Vies des premières Mères* une teinte particulièrement touchante qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Dans ce dernier ouvrage, toutefois, la contemplative prime souvent l'hagiographe, si parfois même elle ne l'efface tout à fait. Sœur Françoise-Madeleine s'est nourrie de la méditation des saintes Écritures, et ce qui paraît surtout l'avoir frappée dans ces pages inspirées, ce sont les merveilleuses communications que le Seigneur daigne faire de lui-même à sa créature : son âme reste saisie d'admiration, en apprenant, à l'école des Princes des Apôtres, que *nous sommes rendus participants de la nature divine*[1]: que nous pouvons être, dès la vie présente, *remplis de toute la plénitude de Dieu*[2]; que Dieu *habite en nous, qu'il se promène en nous*[3]! Aussi, ce qu'elle considère presque exclusivement en ses Sœurs, ce qu'elle cherche à mettre en lumière, c'est la vie de Dieu, les développements de son règne en elles, les transfigurations successives opérées par son action sanctifiante. Elle s'applique à démontrer que le but

[1] II Pierre, I, 4. — [2] Ephés., III, 19. — [3] II Corinth., VI, 16.

constant des efforts de chacune, le mobile de tous leurs sacrifices, le terme de toutes leurs ambitions est de pouvoir dire un jour avec saint Paul : *Ce n'est plus moi qui vis : c'est Jésus-Christ qui vit en moi*[1].

L'obéissance, l'humilité, le renoncement, la mortification, l'amour de la souffrance, toutes les vertus, en un mot, ne lui apparaissent que comme des étapes à parcourir, des degrés à monter pour atteindre le Seigneur; des formes diverses de cette *mort lucrative*[2] dont parle encore l'Apôtre, qui, dénuant, séparant l'âme d'elle-même et de toutes choses, la rend capable d'être pleinement possédée de Dieu et transformée en lui. C'est pourquoi, après avoir dépeint d'un trait rapide, plein de vigueur et de force, les vertus de ses Sœurs, et dit ce qu'elles ont fait pour Dieu, elle revient bien vite à ce que Dieu fit en elles, aux voies intérieures, aux états d'oraison, aux secrètes et douloureuses purifications qui préparent l'union divine, aux joies ineffables parmi lesquelles elle se consomme.

Quant aux événements de la vie extérieure, ils sont assez souvent pour elle d'une importance secondaire; parfois elle se borne à les indiquer en passant, ou si elle paraît s'y arrêter, et se complaire à les exposer avec des détails pleins de charme, il semble que ce soit pour enchâsser des faits d'un ordre supérieur dont elle est surtout préoccupée.

[1] Gal., II, 20. — [2] Philip., I, 21.

C'est ainsi que les grands travaux accomplis par les premières Mères, les contradictions qu'elles soutinrent pour l'établissement des monastères sont relatés d'un trait de plume. Il est vrai que l'annaliste se réservait de raconter ces choses dans l'*Histoire des Fondations* de l'Ordre, qu'elle écrivait à la même époque, et qui est demeurée inédite jusqu'à ce jour.

Une autre raison retient encore la plume de cette vraie fille de saint François de Sales : elle a appris de son bienheureux Père à être souverainement délicate en matière de charité ; c'est dans l'intérêt de cette vertu qu'elle semble ignorer les latitudes laissées à l'historien, ou du moins qu'elle ne veut pas s'en prévaloir. En conséquence, un voile discret est jeté sur les événements dont le récit eût été le plus glorieux à celles dont elle écrit les Vies, parce que Dieu n'avait pas encore rappelé de ce monde les personnes dont il avait fait ses instruments pour les marquer du sceau de la croix.

Malgré ces restrictions et ces réserves, il ne faudrait pas croire que l'ouvrage soit dépourvu d'intérêt historique, et uniquement propre à être médité dans l'ombre du cloître ; il offre, au contraire, des aperçus saisissants des mœurs de l'époque, des peintures de caractères pleines de finesse et de profondeur. Sa lecture peut être agréable et utile à chacun ; le récit simple et touchant de tant de sacrifices accomplis, de souffrances acceptées, de vertus pratiquées

pour l'amour de Notre-Seigneur, présente tour à tour des consolations pour bien des tristesses, des leçons et des encouragements pour les diverses situations de la vie, et, faut-il le dire, des condamnations pour toutes les transactions et les lâchetés auxquelles ne sont que trop accoutumés les chrétiens de notre époque.

II

Toutefois, en obéissant à l'ordre de sa sainte Fondatrice, Sœur Françoise-Madeleine de Chaugy était loin de viser à la publicité : elle écrivait, exclusivement pour l'édification de ses Sœurs, des pages qui, croyait-elle, ne devaient pas franchir l'enceinte monastique. Cette certitude augmentait encore l'aisance, l'abandon avec lequel sa plume courait sous l'inspiration de sa piété et la fidélité de ses souvenirs. Mais la volonté du Père de famille n'était pas de laisser ce modeste trésor enfoui dans le champ de la Visitation.

Une vingtaine d'années s'écoulèrent, pendant lesquelles on multiplia les copies de ces Vies, pour les répandre de proche en proche dans les cent vingt-cinq monastères qui faisaient alors partie de l'Institut. Durant cet intervalle, Sœur Françoise-Madeleine, devenue Supérieure du premier monastère d'Annecy, absorbée par les intérêts les plus graves, et surtout par les poursuites de la canonisation de saint Fran-

çois de Sales, semble avoir complètement oublié les travaux de sa jeunesse ; et c'est précisément alors que la Providence fait naître des circonstances qui l'obligent à les mettre au jour. Elle le raconte elle-même dans la circulaire suivante adressée à toutes les Supérieures de son Ordre, en date du 24 janvier 1659.

« Vive † Jésus !

« Mes très chères et honorées Sœurs,

« Je supplie notre doux Jésus de rendre nos cœurs des vaisseaux de la divine élection. J'espère que Vos Charités auront reçu la lettre circulaire que mon frère le Minime[1] s'est donné l'honneur de vous écrire à la fin de l'année passée, et que vous y aurez vu comme, après mille et mille épines, nous commençons à marcher sur les roses et à grands pas sur nos saintes affaires. Celle dont à présent je dois vous entretenir, c'est touchant les *Vies de nos premières Mères et Sœurs,* lesquelles j'avais écrites par obéissance, et en partie sous les instructions de notre bienheureuse Mère et de notre chère Sœur Péronne-Marie de Châtel, comme je crois que la plupart de Vos Charités savent; mais non pas que notre très honorée Mère la Supérieure de notre deuxième maison[2],

[1] Le Père André de Chaugy, postulateur de la cause de béatification de saint François de Sales.

[2] La Mère Françoise-Agnès Flocard, qui, après avoir gouverné le

étant notre bonne Mère, me commanda d'employer, dans les années précieuses de ma déposition, tous les petits loisirs que me donnait la charge des affaires de notre bienheureux Père, qui était mon unique office, à revoir, purifier et augmenter, sur plusieurs Mémoires que nous avons découverts, les *Vies*, les *Fondations* et autres choses que nous avons écrites du vivant de notre bienheureuse Mère.

« Mon frère, qui était à Rome, me sachant en cette occupation, demanda à notre chère Mère Françoise-Agnès Flocard des ouvrages de notre plume au lieu de ceux de notre aiguille, et cette chère Mère, trop condescendante, lui en envoya. Je peux dire consciencieusement à Vos Charités que cet envoi a été le seul dissentiment que nous avons eu ensemble durant la supériorité de cette très chère Mère. Or, ces petits ouvrages étant à Rome, mon frère, qui n'avait rien de caché pour l'éminentissime cardinal Chigi, lui en fit la communication, et les mérites de ce saint homme l'ayant appelé au trône de saint Pierre, il fallut lui faire écrire un volume de cet ouvrage pour le mettre au cabinet de Sa Sainteté. Ce très débonnaire Pontife eut tant d'agrément pour cette petite lecture et en rendit un témoignage si honorable, que plusieurs prélats de Rome écrivirent à Mgr de Genève que nous avions une

premier monastère d'Annecy dans l'intervalle des supériorités de la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy (1656-1659), avait été élue au second monastère de la même ville.

obligation indispensable de faire imprimer ces Vies, pour en rendre la lecture plus aisée. Me voici donc dans une nouvelle contrainte, laquelle étant connue de quelques-uns de nos monastères, trois ou quatre de nos bonnes Mères jugèrent, avec grande justice et fondement, que c'était au-dessus de moi et contre l'humilité de faire cette impression. Je me joignis à ce sentiment de si bon cœur, et je le trouvai tellement équitable, que je ne me souviens pas que ma volonté ait jamais adhéré si suavement à chose humaine. Mais, hélas! mes très chères et honorées Sœurs, l'obéissance s'est jouée de ma joie et de mon désir, et il a fallu voir sous la presse ces petits ouvrages ajustés pour l'Italie, et selon l'entière observance du non-culte; tout ce que j'ai pu obtenir, c'est de ne pas rendre ces livres publics. Pour cela, nous avons acheté le papier et les caractères, et avons fait travailler en cette ville avec tant de fidélité, que l'on nous apporte les feuilles encore mouillées. Nous avons aussi acheté le parchemin, et les faisons relier avec le même soin. Le désir que Vos Charités m'ont témoigné de savoir l'état de ces pauvres ouvrages m'oblige de vous en avertir. Il y a trois parties entièrement achevées, et la quatrième s'achèvera de s'imprimer quand Dieu nous donnera le loisir de faire la Vie de la très chère Mère Françoise-Innocente de la Fléchère, qui la doit clore, dont j'ai d'excellents Mémoires. Tout est dédié à notre Saint Père le Pape et à sa sainte famille.

« Je vous assure, mes très chères Sœurs, que ce

serait une grande suavité pour moi que de faire ce présent à Vos Charités; mais comme la dépense a été grande, et que ces années passées les affaires de notre procès nous ont épuisées au point que Dieu seul sait, celles de Vos Charités qui voudront de ces livres devront nous en avertir : les trois qui sont finis vous coûteront neuf livres, et celui des Veuves, sept livres. Je ne puis pas encore dire à Vos Charités le prix de celui qui s'achèvera de s'imprimer, mais les trois autres sont prêts à être envoyés quand il vous plaira. Si c'était un ouvrage public, il ne serait pas si cher; le petit nombre que nous en avons fait tirer est cause de cela.

« Tout m'est crucifiant en cette affaire, même de vous proposer l'achat de ces livres, puisque c'est me déclarer moi-même votre inutile servante, autant que je suis votre très humble et très indigne Sœur en Notre-Seigneur. »

« Sœur Françoise-Magdelaine de Chaugy. »

Dieu soit béni !

Les quatre volumes annoncés par cette lettre parurent en effet dans le courant de l'année, sous le titre de : *Vies de IV des premières Mères de l'Ordre de la Visitation; — Vies de VII Religieuses de l'Ordre de la Visitation; — Vies de VIII vénérables Veuves, religieuses de l'Ordre de la Visitation; — Vies de*

IX Religieuses de l'Ordre de la Visitation. A Annessy, par Jacques Clerc, MDCLIX.

Si l'on en excepte un fort petit nombre d'exemplaires distribués aux protecteurs et aux amis de l'Institut, ces volumes restèrent pendant cent trente ans la propriété exclusive des communautés de la Visitation; et, quand la révolution française dispersa au dehors les dépouilles des bibliothèques monastiques, le public ne connaissait ni la valeur de cet ouvrage, ni le mérite de son auteur. La publication des *Mémoires sur la Vie et les Vertus de sainte Jeanne-Françoise de Chantal,* dont la première édition parut en 1842, fut toute une révélation. La lecture de ces pages excita tant de surprise et d'admiration, que l'on se mit à rechercher avec avidité tout ce qui était tombé de la plume de la Mère de Chaugy. Un publiciste qui a bien mérité de l'Église et de la France, Louis Veuillot, entreprit de rééditer les deux premiers volumes ci-dessus mentionnés. Malgré les éloges qu'il donne à l'annaliste de la Visitation, le grand écrivain se montre sévère dans le jugement qu'il porte sur ses ouvrages, et peu exact quand il parle de la précipitation avec laquelle ils auraient été composés. D'après lui, « l'auteur avait rapidement écrit et n'avait pas retouché ses feuillets; l'imprimeur imprima plus vite encore, et ne relut guère ou ne relut point du tout ses épreuves : il en résulta un texte plein d'incorrections de toute sorte, que nous ne nous sommes pas cru

obligé de respecter scrupuleusement, ajoute M. Veuillot. Nous avons effacé les détails inutiles, corrigé ceux que le goût de notre temps ne pourrait pas supporter, supprimé les redites..., là s'est borné notre travail. »

Plus tard, le célèbre écrivain se reprocha d'avoir porté trop loin ce travail personnel; il fut le premier à regretter la marche qu'il avait adoptée, et d'autres partagèrent ses regrets. Les deux éditions qui se suivirent, à treize années d'intervalle (1852-1865), n'avaient fait que frayer la voie à une reproduction plus fidèle du texte de 1659. Ce fut l'opinion du grand nombre, quand la publication des *Lettres de sainte Jeanne-Françoise de Chantal* popularisa davantage les nobles figures des premières compagnes de l'illustre fondatrice. On voulut connaître l'histoire intime de ces grandes religieuses, que la correspondance de la Sainte laissait entrevoir si énergiques dans la pratique de la vertu, si fortes dans la souffrance, si vaillantes dans l'accomplissement des œuvres entreprises pour la gloire de Dieu et la diffusion de leur Institut. C'est de cet Institut que l'on attendait la révélation complète; on le pressa de *tirer de son* humble *trésor ces richesses anciennes et nouvelles*[1] dont parle l'Évangile, et de rééditer les quatre volumes publiés par la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy. Les filles de saint François de

[1] Matth., XIII, 52.

Sales ne pouvaient se refuser à cette publication, sachant que c'est « un des salutaires conseils et désir de leur bienheureux Père, Instituteur et Fondateur, que l'esprit de la Visitation soit communiqué au prochain ; car elles estiment n'avoir rien à elles, et les biens spirituels moins que les autres[1] ».

III

La plupart des monastères de l'Ordre possèdent des copies fort anciennes des manuscrits de la Mère de Chaugy : le premier monastère d'Annecy, le plus riche sous ce rapport, conserve, outre plusieurs vieux exemplaires des Vies de la Mère de Bréchard et de la Mère de Châtel, le manuscrit original des Vies de la Mère Favre et de la Mère de la Roche. Après y avoir lu l'autographe de l'approbation donnée par Mgr Charles-Auguste de Sales, évêque de Genève, on suit, à travers l'écriture ferme et régulière de la copiste, les annotations du Père Harel, les judicieuses additions et corrections de l'auteur ; on reconnaît la main de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, rectifiant tout ce qui lui paraît exagéré dans les éloges donnés à ses premières filles, et surtout retranchant impitoyablement ce qui pourrait tourner à sa louange personnelle. En voyant ces nombreuses ratures, on se souvient d'un passage de la Vie de

[1] Préface des *Entretiens* de saint François de Sales.

la Sainte, où il est dit, au sujet de son humilité : «... Elle prit garde tout de bon à ce mot de *digne Mère...,* elle prit le temps et la peine de faire lire devant elle les Vies de nos Mères et Sœurs décédées, ainsi que le livre des Fondations, afin de faire effacer ce mot de *digne,* ordonnant expressément à la Sœur qui écrivait ces choses de ne plus mettre ce mot. »

Rien de plus intéressant que de comparer le texte du manuscrit primitif avec celui de 1659. On constate le développement de la pensée de l'écrivain ; on saisit les raisons des suppressions et des modifications faites ; on se convainc aussi que les incorrections et les négligences reprochées à la vieille édition sont imputables à l'imprimeur, et non pas à l'auteur. Les passages qui ressentent l'emphase et l'exagération, et qui assurément n'auraient pas trouvé grâce aux yeux de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, entre autres l'entrée en matière d'un certain nombre de chapitres, ne figurent pas dans ce premier manuscrit. Il est à croire qu'ils ont été ajoutés par « les personnes de haute capacité [1] » chargées d'examiner l'ouvrage.

L'édition que publie aujourd'hui le premier monastère d'Annecy est la reproduction intégrale de celle de 1659, vérifiée attentivement sur les manuscrits. Sauf le cas où l'on a pu constater une faute

[1] Lettre d'approbation de Mgr Charles-Auguste de Sales.

d'impression très évidente, le texte ancien a été soigneusement maintenu. Les lecteurs familiarisés avec les ouvrages écrits dans la première moitié du XVIIe siècle sont accoutumés à ces longues phrases surchargées d'incidentes; ils ne s'étonneront pas du fréquent emploi de l'ellipse et de la syllepse, et de certaines constructions imitées du latin : ils savent que l'accord du verbe a souvent lieu non avec le sujet exprimé, mais avec un mot sous-entendu dans lequel se résume l'idée tout entière. C'était aussi l'usage de l'époque, et il est suivi dans cette nouvelle édition, de conserver au singulier le verbe et l'adjectif auxquels se rapportent plusieurs substantifs singuliers. Exemple : « Elle était semblable à la plante angélique, dont la racine et la tige *est* aussi odorante que la fleur. » — « La vérité et la piété *était dépeinte* sur son visage... » Souvent aussi il arrive que le même mot est employé alternativement dans les deux genres; on a respecté cette irrégularité et laissé subsister *un affaire* et *une affaire, un rencontre* et *une rencontre.*

Les intercalations placées entre [ ] sont littéralement empruntées aux Vies manuscrites : c'est tantôt la substitution du mot propre à celui qui a été abusivement employé, tantôt l'addition d'une incidente complétant une phrase inachevée.

Pour donner plus d'intérêt à l'ouvrage, on l'a enrichi des passages les plus remarquables demeurés inédits dans la Vie manuscrite, et de quelques variantes utiles à la parfaite clarté du texte. Afin de

distinguer ces extraits des notes proprement dites, ils sont désignés par des caractères alphabétiques, tandis que les renvois de notes sont indiqués par des chiffres. Quand ces additions ont une étendue considérable, ou qu'elles contiennent une digression s'écartant trop du sujet traité au point de départ, elles sont renvoyées à la fin du chapitre.

Il aurait été facile de combler les lacunes du récit en exploitant les nombreux documents historiques renfermés dans les archives des divers monastères de la Visitation; mais c'eût été nuire à l'intérêt de l'ensemble en noyant le texte dans des notes qui l'égaleraient presque en étendue. De plus, les religieuses de la Visitation se proposent de publier *in extenso*, s'il plaît à Dieu leur en donner les moyens, l'*Histoire des Fondations* de cinquante et un monastères de leur Ordre, écrite par la Mère de Chaugy : ces volumes formeront le complément des Œuvres historiques de la grande annaliste.

Tout est bien d'elle dans la présente publication, si l'on en excepte quelques notes explicatives, un court supplément à la notice de la Mère de Bréchard, et l'article nécrologique ajouté à la fin de chaque biographie. Cet article, qui nous paraît en être le résumé et le plus beau couronnement, a été rédigé par sainte Jeanne-Françoise de Chantal, et inséré, selon la coutume de l'Ordre, dans le Livre des vœux ou *Livre du couvent* du premier monastère d'Annecy, à la suite des actes d'émission et de renou-

vellement des vœux de chacune des premières Mères.

La nouvelle édition aura, sur les précédentes, l'avantage d'indiquer les textes de la sainte Écriture dont l'auteur parsème son récit. C'est à toutes les pages qu'elle laisse tomber de sa plume les allusions, les comparaisons empruntées aux écrivains sacrés, les citations directes, faites assez librement, il est vrai, mais toujours avec autant de piété que d'à-propos. Grâce à ces indications, la parole de Dieu, qui était précédemment confondue avec la parole humaine, comme un or très pur débarrassé de tout alliage, brillera maintenant de l'éclat qui lui est propre.

Quant à la reproduction de l'orthographe ancienne, une difficulté se présentait : on sait qu'à l'époque où vivait la Mère de Chaugy, les règles grammaticales n'étant pas encore fixées, l'orthographe variait, pour ainsi dire, d'année en année ; aussi, grande est la différence que l'on constate entre celle du manuscrit original et celle de la première édition. Se conformer à celle-ci, c'était donner l'orthographe de l'imprimeur et non pas celle de l'auteur ; maintenir celle du manuscrit, c'était revenir de vingt ans en arrière. Une autre raison imposait l'orthographe usuelle : les *Vies des premières Mères de l'Ordre de la Visitation* sont un bien de famille dont cet Ordre peut revendiquer la jouissance, préférablement à tous autres. Or la Visitation est répandue dans presque toutes les contrées de l'Europe, en Asie, aux États-Unis, dans

l'Amérique méridionale; il importait donc, pour faciliter la lecture de cet ouvrage aux communautés peu familiarisées avec la langue française, de le rééditer d'après les règles de l'orthographe moderne; ce qui a été fait, avec les restrictions indiquées plus haut, et sans altérer en rien l'intégrité du texte.

Puissent ces pages, fécondées par la bénédiction divine, porter à toutes les âmes qui les parcourront des grâces de force, de lumière et de consolation!

Puissent-elles surtout maintenir dans les cœurs des filles de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal les grandes ambitions de la sainteté, afin qu'il soit toujours permis de dire, à la louange des glorieux Fondateurs de la Visitation :

Leurs descendants sont un héritage saint : leur postérité se conserve dans l'alliance de Dieu, et leur race, ainsi que leur gloire, ne finira jamais[1].

[1] Eccli., XLIV, 12, 13.

N. E.

PERMISSION ET APPROBATION

DE MONSEIGNEUR L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME

CHARLES-AUGUSTE DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE [1]

L'ouvrage historique de la Vie de ces vertueuses Filles de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie a été fait par la révérende Mère Françoise-Madeleine de Chaugy, obéissant au commandement de la vénérable Mère Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal. Elle n'a jamais prétendu de lui donner autre jour que celui du cloître, en de simples copies de main ; mais, comme par simplicité la communication s'en est faite à Rome, plusieurs grands prélats et doctes personnages ont jugé qu'il devait être imprimé ; et, pour cet effet, m'ont prié et persuadé d'user de notre autorité ordinaire pour contraindre l'humilité et la modestie de celle à qui Dieu a donné le talent de faire cet ouvrage. Ainsi, l'ayant vu, revu et considéré avec beaucoup de consolation, nous l'avons encore fait examiner par plusieurs personnes de haute capacité, et particulièrement par le R. P. Jacques Harel, collègue du Général de l'Ordre des Minimes de saint François de Paule, homme très docte, très spirituel et très expérimenté ès choses monastiques ; et nous savons que cette Mère l'a mille fois prié d'adopter son travail, afin qu'il vît le jour du public sous l'autorité de son

[1] Ce prélat, fils du comte Louis de Sales, frère du saint évêque de Genève, occupa pendant quinze ans le siège épiscopal qu'avait illustré son oncle (1645-1660). A la prière de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, il écrivit une *Histoire du Bienheureux François de Sales*, « que nul biographe n'a pu surpasser pour la grâce et l'intérêt des détails. » On lui doit encore plusieurs autres ouvrages, notamment le *Pourpris historique de la maison de Sales*, et la *Vie de la Mère Marie-Aimée de Blonay*.

nom ; mais ce grand religieux, autant profond en humilité que sublime en doctrine, a très absolument refusé, et nous a souvent dit qu'il croirait de faire une injustice, et qu'il s'étonnait que l'on tardât tant de publier une chose si bien faite et si utile aux âmes dévotes et religieuses. Nous ne nous en sommes pas moins étonné nous-même. Enfin nous avons pensé que la céleste Providence faisait sans doute attendre ces bienheureuses années qui devaient donner à l'Église, en la personne de notre Saint Père Alexandre VII, le plus débonnaire de tous les pontifes, qui, faisant paraître de si pures intentions pour la glorification du vénérable Fondateur de ces bonnes religieuses, leur permettrait, après avoir paru devant le tribunal de Dieu, de comparaître encore au monde par leur mémoire, sous le nom très auguste de Sa Sainteté, et même de recevoir l'agrément et la protection de son autorité souveraine : c'est pourquoi nous avons ordonné et très expressément commandé à ladite révérende Mère Françoise-Madeleine de Chaugy, Supérieure du premier monastère de l'Ordre de la Visitation, de faire imprimer au plus tôt ces saintes et sincères histoires, esquelles nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la foi orthodoxe, et très avantageux aux âmes qui désirent s'avancer à la perfection.

A Annecy, le premier décembre mil six cent cinquante-huit.

† CHARLES-AUGUSTE,
ÉVÊQUE DE GENÈVE

VIVE JÉSUS!

A NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE ALEXANDRE VII[1]

Très saint Père,

Les seules personnes vivantes dont les bouches ne sont occupées qu'à publier les louanges de Votre Sainteté ne suffisent pas pour exprimer dignement la joie publique de l'Église sur votre très heureuse promotion; les morts demandent part à cette gloire, et considérant qu'ils eurent l'honneur d'assister sur le Thabor au triomphe de Celui dont vous êtes le grand Vicaire sur terre, que leur entretien y fut agréé, et que leurs ombres n'obscurcirent en rien la splendeur de son visage adorable, ils espèrent que votre bonté, qui est son image, et qui a voulu consacrer l'entrée de son pontificat par la présence continuelle de son sépulcre, qui est le plus riche ornement de sa chambre, fera la grâce de permettre à ces quatre premières Mères, qui ont été quatre pierres précieuses du fondement de notre petit Institut, de se présenter à vos pieds, pour joindre leurs acclamations et les reconnaissances de toutes les Filles de la Visitation qui sont devant Dieu, aux hommages que celles qui sont sur la terre rendent à votre trône.

Comme vous êtes, Très Saint Père, le lieutenant général de

[1] Fabio Chigi, né à Sienne en 1599, fut élevé sur le siège de saint Pierre le 7 août 1655, et mourut le 22 mai 1669. Ce pontife, qui professait une tendre dévotion envers saint François de Sales, eut la joie de le béatifier le 28 décembre 1661, et de l'inscrire au catalogue des Saints le 19 avril 1665.

Celui qui n'est venu en ce monde que pour dominer sur les vivants et sur les morts, Votre Sainteté souffrira, s'il lui plaît, que les vivants et les morts payent le juste tribut qu'ils doivent à votre empire. Ces chères Mères, dont j'ose vous présenter les Vies, le doivent en qualité de filles de l'Église, qui est soumise à votre puissance universellement en tous ses membres. Et, pour n'être plus de ce monde, elles ne laissent pas de se reconnaître toujours en quelque façon sous votre juridiction et de la dépendance de votre domaine, parce que votre puissance n'est pas restreinte à la terre : elle porte ses ordres jusque dans le ciel, où tout ce que votre sentence lie ou délie ici-bas est éternellement lié ou délié. L'autorité de votre empire suprême, qui n'est autre que celle de Jésus, qui a remis entre vos seules mains la plénitude de sa puissance, s'étend partout où se trouve son Église, et tous ses États reconnaissent votre souveraineté avec révérence. Vous présidez à ses combats, vous l'assistez dans ses peines, et vous l'honorez dans ses triomphes. En ce monde où elle est militante, les âmes fidèles, qui sont les membres de son corps mystique, ne reçoivent les grâces de Dieu que par l'influence de votre ministère ; dans le purgatoire où elles souffrent, elles ne sont soulagées que par les trésors infinis que vous leur dispensez, et que vous leur appliquez d'une main aussi puissante que charitable ; et dans le ciel où elles triomphent, la déclaration de leur gloire, pour être invoquées des hommes, est dépendante de vos oracles ; de manière que ce qui est dans le ciel, sur la terre, et sous la terre est soumis à votre autorité. Ces trois chœurs de musique entonnent un cantique d'honneur à la gloire de Votre Sainteté, comme à celle de l'Agneau. L'unique séjour où règnent les malédictions et le désespoir éternel ne vous reconnaît point, et Votre Sainteté n'y veut rien reconnaître, parce qu'éternellement il est séparé de l'empire du saint amour divin. On disait par vanité que tout ce monde ne suffisait pas à l'ambition du grand Alexandre. En vérité, Très Saint Père, vous êtes incomparablement plus grand qu'Alexandre, et la justice nous oblige de reconnaître que tout ce monde ne peut limiter votre empire, ni prescrire les termes de votre juridiction. Trois mondes entiers la révèrent, et c'est la raison pour laquelle vous portez la tiare, qui est une triple couronne.

Que notre siècle est fortuné et que les yeux sont heureux qui voient ce que l'on voit en vous, Très Saint Père, et que le Ciel nous a favorisés, faisant naître dans Sienne un *Fabio* plus grand

que celui qui fut surnommé le très grand dans Rome, et qui, sous le nom d'Alexandre septième, est et sera toujours grand devant Dieu et les hommes! Oui, Très Saint Père, puisque l'on découvre le mystère de la véritable grandeur dans les miracles de votre vie, qui est le modèle et l'abrégé d'une vertu sans tache, et nous enseigne que le faîte de la grandeur et de la souveraine et parfaite élévation d'une âme n'est mesuré devant Dieu que par la profondeur de l'humilité chrétienne. Que n'a point publié l'Allemagne de vos humiliations et mortifications incroyables, qui vous ont fait pratiquer dans les villes et dans les tumultes des grandes affaires, des austérités que les anciens anachorètes ont eu peine d'exercer dans les Thébaïdes? Votre secret et votre modestie dans la pratique de ces mortifications n'ont pu empêcher que toute l'Europe n'ait su que pendant votre séjour à Munster, où vous étiez pour traiter la paix entre les hommes, vous vous immoliez comme une victime d'expiation devant Dieu par de continuelles pénitences et ferventes prières; et cette renommée a été si généralement répandue, qu'encore que nous soyons retirées du monde et renfermées dans des montagnes où nous ne voulons apprendre autre nouvelle que celles du ciel, celle-ci vint jusque dans nos cloîtres, et nous la reçûmes comme une nouvelle céleste, capable d'enflammer nos cœurs par des nouveaux désirs de la sainte pénitence. Les hérétiques mêmes en ont été les panégyristes, après en avoir été les admirateurs, et n'ont pu s'empêcher de publier ce qu'ils ont vu, quoiqu'ils soient ennemis de la pénitence; mais la vérité, plus forte que toutes choses, leur a fait admirer ce qu'ils ne pouvaient comprendre, voyant un homme doué d'une si pure innocence traiter son corps plus rigoureusement que les plus grands des pécheurs, et un cœur si tranquille et si débonnaire se déclarer à soi-même une guerre si cruelle, lorsqu'il traitait la paix générale de toute l'Europe, et qu'il employait tous ses soins pour la procurer aux autres.

Le premier Alexandre a pleuré de ne pouvoir acquérir qu'un seul monde, l'estimant une trop petite conquête pour la grandeur de sa vanité; et l'on a vu Votre Sainteté pleurer à chaudes larmes, lorsque la triple couronne, qui vous donne l'empire des trois mondes, fut mise sur votre tête sacrée, parce que votre humilité, qui tient vos grandeurs toutes cachées en Dieu, ne pouvait souffrir sans peine cette exaltation, quoique la plus sainte du monde. C'est la connaissance de cette profonde humilité qui donne la confiance à ces quatre premières Mères de notre petit Institut de se

prosterner à vos pieds, en qualité de vos brebis et des premières filles spirituelles du grand François de Sales. Elles ne peuvent méconnaître les bontés ineffables que Votre Sainteté a témoignées dès si longtemps pour notre Institut. Le fleuve qu'elles ont passé, faisant le trajet de cette vie, n'est pas celui de l'oubli; leur vie qui a paru si exemplaire et leur fin si religieuse nous font espérer qu'elles voient en Dieu toutes les grâces que Votre Sainteté nous a faites, et que même elles présentèrent à sa divine Majesté la charité qu'il vous plut de m'envoyer, la première fois que j'eus l'honneur de recevoir une de vos précieuses lettres, avec une boîte de petit sapin de Flandre pleine de cent sequins, pour être employés au bâtiment de notre église : charité qui vint en un temps où tout secours humain nous manquait, comme à la veuve de Sarepta, lorsqu'elle reçut l'assistance du prophète Élie.

Ces chères défuntes écoutant prononcer la parole du Père éternel, par laquelle il se dit et prononce toutes choses, elles ont ouï les éloges que Votre Sainteté a donnés aux ouvrages de notre glorieux Fondateur, et l'estime en laquelle vous avez toujours eu la pureté de ses voies, de ses enseignements et de sa conduite ; elles ont eu la consolation de voir que celui qui était choisi de Dieu pour recevoir la plénitude des lumières apostoliques n'avait pas dédaigné de puiser premièrement dans les sources lumineuses de François de Sales. Elles sont ravies de considérer la même devise dans les armes de notre bon Père, que celle que Votre Sainteté a choisie : il prit pour son chiffre d'honneur, dont il a scellé tous ses ouvrages: *Vive Jésus!* et Votre Sainteté a pris pour son chiffre d'amour et de gloire : *Je vis, non pas moi, c'est Jésus qui vit en moi*[1]. Notre bon Père a conçu les désirs dont votre cœur possède les effets, et le même *Jésus* qui vit uniquement en vous est Celui qu'il désirait faire vivre dans les cœurs de tous les hommes, auxquels il inculquait sans cesse cette douce parole : *Vive Jésus!*

L'honneur qu'il a plu à Votre Sainteté de faire à la mémoire de ce grand Serviteur de Dieu, recevant avec estime les petites offrandes que nous vous avons osé faire des choses qui lui ont appartenu, est un doux pressentiment qui appuie nos espérances; et surtout l'agrément que vous eûtes pour l'une de ses aubes, que mon frère prit la hardiesse de vous présenter de notre part à votre

[1] Galat. II, 20.

entrée dans le conclave, et qu'il vous a plu de porter durant la solennité de votre couronnement, répand dans nos cœurs des consolations si précieuses, que nous croyons que bientôt Votre Sainteté déclarera que cet homme de Dieu est revêtu des ornements de la gloire et d'immortalité, lui ayant fait l'honneur de vouloir être revêtu de ses ornements le jour de votre triomphe.

Tous ces mouvements peuvent animer nos premières Mères, après avoir paru devant Dieu, de paraître devant vous pour vous rendre leurs reconnaissances. Et, comme les filles doivent suivre leurs mères, mille raisons m'obligent de paraître aussi au pied de votre trône, et mille raisons exigent néanmoins que je me tienne cachée : je dois me taire dans l'Église comme fille ; et, en qualité de fille, je crains de me rendre injurieuse à la mémoire de mes chères Mères si je demeure en silence. Leur humilité, qui a fait le possible pour ensevelir dans le tombeau de l'oubli les belles actions de leur vie, n'ayant pu tromper les soins que j'ai employés par l'obéissance de notre vénérable Fondatrice à en faire le recueil, exige maintenant que je les dépose aux pieds de celui qui en doit être le juge, et auquel elles sont ravies de rendre compte de leur conduite, après même qu'elles en ont rendu compte devant Dieu. Si je me suis émancipée, n'étant qu'une fille, la clémence de Votre Sainteté me pardonnera, comme elle a fait ces années passées, nous favorisant de ses avis et de ses conseils en nos plus grandes affaires. Elle a vu de bon œil la simplicité de nos lettres, elle a été le protecteur de notre Institut, elle s'est même autrefois déclarée de vouloir être le promoteur du grand ouvrage[1] dont maintenant elle est l'unique arbitre et le souverain juge. Et, quoique je n'aie jamais eu l'honneur de voir Votre Sainteté, m'ayant gratifiée en diverses rencontres de ses précieuses lettres, que je révère comme des dons de Dieu et que je conserve comme des trésors et des reliques, j'ai cru, Très Saint Père, que, sans m'éloigner du respect, je pouvais vous offrir le récit de la vie de ces quatre Vierges qui ont été nos premières Mères, parce que vous êtes le père des vierges, et que les Filles de la Visitation peuvent prétendre quelque grâce spéciale dans votre cœur paternel, puisque vous y avez donné un rang d'honneur si glorieux à notre bon Père. Et de plus, que l'on m'a assuré que ce n'est pas dès aujourd'hui que de simples religieuses ont pris la liberté d'écrire à des Papes :

[1] Le procès de béatification de saint François de Sales.

sainte Ildegarde l'a fait, sainte Juliane a écrit souvent au Pape Urbain IV, à qui elle prédit sa promotion au souverain pontificat, lorsqu'il était seulement chanoine de Liège; et sainte Catherine de Sienne, qui en son siècle en a été l'ornement, comme Votre Sainteté l'est au nôtre, écrivait aussi au souverain Pontife. Il est vrai que c'étaient des Saintes, et je ne suis qu'une très indigne religieuse; mais aussi j'ai l'avantage d'écrire à un très saint Pape, et si je n'ai pas mérité le don de prophétie pour vous prédire la gloire de votre pontificat, votre cœur paternel, Très Saint Père, sait combien filialement et constamment nous l'avons désiré, espéré et demandé à Dieu, non seulement en ce premier monastère, mais universellement en tous ceux de notre Institut, ainsi que je me suis donné l'honneur de vous l'écrire d'autres fois; et comme il nous semblait généralement à toutes que *c'était bien vous qui deviez venir* au nom et en la place de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nos pauvres indignes mais continuelles prières ne lui en demandaient ni *n'en attendaient pas un autre*[1].

Et enfin j'espère que Votre Sainteté, par cette indulgence et bonté qui lui est si naturelle, pardonnera le zèle d'une fille qui agit pour la gloire de son Père, duquel Votre Sainteté faisant examiner si exactement les actions vertueuses, elle trouvera bon d'y voir ajouter la vie et la conduite de ses filles, dont la vertu est un ouvrage de sa pure direction dans les voies de Dieu, et comme des rayons qui ne doivent pas être séparés de leur soleil. Unissant aussi tous nos vœux et tous nos désirs, Très Saint Père, nous nous jetons aux pieds de Votre Sainteté, et la conjurons de dire une bonne fois ce que sa bouche sacrée a dit en tant de rencontres et que son cœur a toujours cru, ce que sa main a souvent écrit, et de déclarer en public, comme Père commun de l'Église, ce qu'elle a dit souvent en particulier, que *le grand François de Sales mérite d'être déclaré Bienheureux et mis au nombre des Saints.* Donnez-lui, Très Saint Père, devant les hommes, le nom de Saint que vous lui avez donné mille fois devant Dieu; donnez-lui vous-même ce titre glorieux que votre piété avait dessein de lui procurer par un autre, comme Votre Sainteté me fit l'honneur de me l'écrire le jour qu'elle entra dans le conclave, par cette précieuse lettre qui a été une semence d'espérance et de joie dans notre Congrégation, qui n'offre ses vœux que pour demander à Dieu de

[1] Luc, VII, 20.

donner à Votre Sainteté les années de saint Pierre, pour le bien de son Église et l'immortel bonheur de vos pauvres petites brebis de la Visitation, qui maintenant se consolent et respirent doucement à l'entour de vos saintes montagnes et à l'ombre de vos chênes sacrés [1]. C'est là où, prosternée en esprit aux pieds de Votre Sainteté, je la supplie très respectueusement de vouloir bénir,

Très Saint Père,

Votre très humble, très obéissante, très obligée et très fidèle quoique indigne sujette, fille, servante et oratrice,

Sœur Françoise-Magdelaine de CHAUGY,
De la Visitation Sainte-Marie.

De notre premier monastère d'Annecy en Savoie,
ce 14 janvier 1656.

Dieu soit béni !

[1] Allusion aux armes du pape Alexandre VII : écartelé aux premier et quatrième d'azur portant un chêne d'or; aux deuxième et troisième de gueules portant une montagne d'or de six copeaux, surmontée d'une étoile de même à six rais.

Notre Saint Père le Pape ayant reçu la lettre ci-devant écrite, et accepté l'offre des Vies de ces vénérables religieuses, qui lui furent présentées écrites à la main, il eut la bonté d'en témoigner son agrément, honorant la révérende Mère de Chaugy, alors déposée, d'un bref qui est si favorable à la mémoire du vénérable Serviteur de Dieu, François de Sales, et à tout l'Ordre de la Visitation, que l'on a jugé qu'il devait être inséré au commencement de cet ouvrage.

A NOTRE BIEN-AIMÉE FILLE EN JÉSUS-CHRIST
FRANÇOISE-MADELEINE DE CHAUGY
RELIGIEUSE DU MONASTÈRE
DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

LE PAPE ALEXANDRE VII

Bien-aimée Fille en Notre-Seigneur Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique.

Le vénérable Serviteur de Dieu François de Sales, autrefois évêque de Genève, dont la mémoire est en bénédiction, est toujours présent à notre esprit par le souvenir et l'exemple de ses vertus. Si sa grande piété et le zèle dont il brûla toute sa vie pour exalter et propager la vraie religion doivent être, pour ainsi dire, une règle et un modèle de vie et de conduite pour tous ceux qui, comme lui, ont été appelés à se consacrer au Seigneur, à plus forte raison doit-il en être ainsi pour Nous, dont la divine Bonté a si favorablement regardé

DILECTÆ IN CHRISTO FILIÆ
FRANCISCÆ MAGDALENÆ DE CHAUGY
SANCTIMONIALI MONASTERII
VISITATIONIS SANCTÆ MARIÆ

ALEXANDER PP. VII

Dilecta in Christo Filia, salutem et Apostolicam benedictionem.

Venerabilis Servi Dei Francisci Salesii, Gebennensis olim Episcopi, cujus memoria in benedictione est, virtutum imago et recordatio assidue quidem animo Nostro obversatur. Tanta enim pietas ac veræ religionis proferendæ studium, quo ille, dum viveret, incendebatur, omnibus qui in Domini, hoc est, parem cum eo sortem vocati sunt, nedum Nobis quorum humilitatem adeo benigne respexit, extulitque divina Bonitas, morum ac vitæ instituendæ argumentum veluti esse debet et exemplum. Nunc autem in iis muneribus, quæ

a te, dilecta in Christo Filia, missa Nobis sunt, magis quodammodo e propinquo Salesium spectare et contemplari perjucundum erit, ex eo præsertim opere, quod Nostro nomine inscriptum, vulgatumque iisdem a te adjunctum fuit. Pro hoc studio, atque in Nos observantia, cum multa a paterna Nostra charitate expectanda vobis sunt, tum vero non exiguum ejus apud vos testimonium esse poterunt indulgentiarum thesauri, quos ad te mittimus monasteriis istis impartiendos, quibuscum una Apostolicam benedictionem amanter elargimur.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die XI martii MDCLVI, pontificatus nostri anno primo.

NATALIS RONDININUS.

et élevé la bassesse. Maintenant il Nous sera bien doux de voir et de contempler, pour ainsi dire, de plus près, François de Sales, grâce aux présents que vous Nous avez envoyés, chère Fille en Jésus-Christ, grâce surtout à l'ouvrage, maintenant publié, que vous Nous avez dédié et qui s'y trouve joint. Un tel zèle et un tel respect pour Nous vous donnent droit d'attendre beaucoup de Notre charité paternelle; Nous vous en donnons d'ailleurs une preuve peu commune, en vous envoyant des trésors d'indulgences dont vous ferez part à vos monastères. Nous vous accordons en même temps, du fond du cœur, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 11 mars de l'année 1656, la première de notre pontificat.

NOEL RONDININI.

PROTESTATIO AUCTORIS

Cum sanctissimus Dominus noster Urbanus Papa VIII, die 13 martii, anno 1625, in sacra Congregatione S. R. et universalis Inquisitionis decretum ediderit, idemque confirmaverit, die 5 julii, anno 1634, quo inhibuit imprimi libros hominum qui sanctitate, seu martyrii fama celebres e vita migrarunt, gesta, miracula, vel revelationes, seu quæcumque beneficia, tanquam eorum intercessionibus a Deo accepta continentes sine recognitione atque approbatione Ordinarii, et quæ hactenus sine ea impressa sunt, nullo modo vult censeri approbata. Idem autem Sanctissimus, die 5 junii, anno 1631, ita explicaverit, ut nimirum non admittantur elogia Sancti, vel Beati absolute, et quæ cadunt super personam, bene tamen ea quæ cadunt super mores, et opinionem, cum protestatione in principio quod iis nulla adsit auctoritas ab Ecclesia Romana, sed fides sit tantum penes auctorem. Huic decreto, ejusque confirmationi, et declarationi observantia et reverentia quæ par est, insistendo, profiteor me haud alio sensu quidquid in hoc libro refero accipere, aut accipi ab ullo velle, quam quo ea solent quæ humana duntaxat auctoritate, non autem divina Catholicæ Romanæ Ecclesiæ, aut Sanctæ Sedis Apostolicæ nituntur, iis tantummodo exceptis, quos eadem Sancta Sedes sanctorum, beatorum, aut martyrum catalogo adscripsit.

Ego soror Francisca Magdalena de CHAUGY,
de Visitatione B. M. V.

Deus sit benedictus!

VIVE JÉSUS!

LA

VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MERE

MARIE-JACQUELINE FAVRE

SECONDE RELIGIEUSE

DE LA

VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

VIVE JÉSUS!

LA

VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

MARIE-JACQUELINE FAVRE

SECONDE RELIGIEUSE

DE LA

VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

Comme le soleil n'est jamais un moment sans produire son rayon, et que, de toute éternité, Dieu le Père engendre un Fils, qui n'est pas moins éternel que lui et qui est son image, sa sagesse ayant voulu donner l'idée et la naissance de notre petit Institut de la Visitation Sainte-Marie le jour de la très sainte Trinité, pour lui donner quelque participation de cette fécondité admirable dont il possède en soi-même l'infinité et la plénitude, et dont il a honoré les fondateurs de toutes les religions, leur donnant une *postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable de la mer*[1]; aussi sa bonté n'a point voulu que notre première et très digne Mère Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, qu'il avait choisie pour jeter les premiers fon-

[1] Gen., XXII, 17.

dements de ce nouvel édifice, fût privée de cette gloire. Il lui donna, dès l'entrée, une excellente fille, que nous pouvons nommer le premier rayon de ce brillant soleil et la parfaite image de cet illustre exemplaire, qui ensuite devait être la mère d'un grand nombre de vierges, que leur humilité rendrait comparables à la poussière, et leur pureté céleste à des *étoiles brillantes pour de perpétuelles éternités* [1].

Cette digne fille a été notre Mère Marie-Jacqueline Favre, seconde religieuse de l'Institut, et l'une des premières en zèle et en mérite, douée de toutes les grâces de corps et d'esprit que l'on peut désirer en une personne accomplie, et qui a conservé dans une entière pureté *les prémices de l'esprit* [2] qu'elle avait reçu en l'établissement de notre Ordre.

[1] Daniel, XII, 3. — [2] Rom., VIII, 23.

CHAPITRE I

DE SA NAISSANCE, DE SON ÉDUCATION ET DE SES QUALITÉS NATURELLES

Quoique nous ne soyons plus en cet heureux état durant lequel l'innocence nous eût été transmise et traduite avec la naissance, et que nous soyons obligés de reconnaître que le seul baptême, où nous recevons une nouvelle vie, est le principe de notre sanctification, et que Jésus-Christ est notre unique père dans la voie du salut, ce divin Sauveur, qui n'est venu au monde que pour réparer nos pertes, ne laisse pas de choisir quelques familles dans lesquelles, par une grâce d'élite, la vertu et la sainteté semblent comme héréditaires, et où les pères et les mères mènent une vie si exemplaire et si religieuse, qu'ayant perdu le privilège de traduire la sainteté par origine à leurs enfants, ils rétablissent ce bonheur, en quelque sorte, par les soins extraordinaires qu'ils prennent de leur éducation, et par les saintes instructions et les bons exemples qu'ils leur donnent.

C'est l'une des premières grâces, après celle du baptême, que notre Mère Favre a reçue de Dieu : M. Antoine Favre, son père, natif de Bourg-en-Bresse, de fort noble et ancienne famille [1], et damoiselle Benoîte Favre de Vauge-

[1] Antoine Favre (1557-1624), premier président au sénat de Chambéry, gouverneur de Savoie et de tous les pays en deçà des monts. Ce fut à la fois un grand magistrat et un profond jurisconsulte. Saint François de Sales, dans l'avant-propos de la *Défense de l'Étendard de la Croix*, le nomme « l'une des plus riches ames et des mieux faittes

las, sa mère, originaire de la même province, ayant paru comme deux rares miroirs de vertu et de piété chrétienne. Comme ces deux personnes étaient destinées de Dieu pour donner la première fille à l'Institut de la Visitation, leur maison fut une belle image de celle de Zacharie et de sainte Élisabeth, où, à l'imitation de ces deux saintes personnes, que la Vierge a honorées de sa visite et de sa présence, l'on peut dire que le père et la mère de celle dont nous décrivons la vie *étaient tous deux justes devant Dieu; qu'ils marchaient dans la voie de ses commandements avec fidélité, et qu'ils observaient toutes ses justifications sans reproche*[1].

M. Favre, père de cette heureuse fille, l'oracle de la jurisprudence et le père des savants, dès son jeune âge fit paraître une extrême horreur du vice, et une très grande inclination pour la vertu et pour toutes les choses saintes. Tous les dimanches, il se confessait et communiait, avec le sentiment d'une profonde humilité et dévotion, coutume qu'il observa depuis inviolablement durant tout le cours de sa vie. Et étant à Rome, lorsqu'il visitait les lieux saints, ce n'était pas un sujet de petite admiration de le considérer cinq ou six heures à genoux devant les saintes reliques, pour honorer Celui qui a voulu souffrir non seulement en son corps naturel, mais encore dans les membres sacrés de son corps mystique.

Notre très illustre Père François de Sales était alors à Rome, d'où il écrivit à Mgr de Granier, évêque de Genève, ces mots : « M. Favre le président, mon frère, me mène

que nostre aage ayt portees, et qui, par une rare condition, sçait extremement bien assortir l'exquise devotion dont il est animé, avec la singuliere vigilance qu'il a aux affaires publiques ». Le président Favre est l'auteur de nombreux ouvrages, entre autres du *Code fabrien*, qui lui acquit une célébrité européenne.

[1] Luc, I, 6.

aujourd'hui à la visitation des saints lieux, desquels il sait bien le chemin; et, pour dire avec le Sage, *sa justice croît* tous les jours [1]. »

Notre vénérable Père et M. Favre contractèrent une amitié si sainte et si étroite, qu'ils ne s'appelaient que frères, et ils conservèrent cette alliance toute leur vie. Le bon président choisit ce grand Évêque pour père : il se mit sous sa conduite, il lui rendait compte de son intérieur; et lui et toute sa famille, tous les huit jours, fréquentaient les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Il fut atteint d'une maladie mortelle, durant laquelle ce grand Évêque lui rendit tous les témoignages d'une affection fraternelle et paternelle. Il était d'heure à heure auprès de son lit, et ce généreux patient, enflammé dans le saint amour par les saintes affections et remontrances de son pasteur et de son frère, au plus fort de ses douleurs et de ses peines, avait toujours ce mot en bouche: « *Mon cœur est tout prêt, ô mon Dieu ; mon cœur est tout prêt* [2]! Augmentez mes douleurs, pourvu que vous augmentiez ma patience. »

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, de son propre mouvement, le nomma pour être premier président de Savoie, et pour commander généralement deçà les monts (*a*), où les ennemis et les persécuteurs ne lui manquèrent pas, parce qu'il est bien difficile qu'une si haute vertu soit exempte des atteintes de la jalousie. Il en écrivit un jour au grand Évêque, son cher frère, et, pour témoigner le bon usage qu'il faisait de cette persécution, il lui disait : « *Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas* [3]. Voilà ce que je dis, lui mandait-il, sur les persécutions de

(*a*) En le nommant à cette charge, le duc dit ces propres paroles : « Je choisis M. Favre pour sa rare vertu, espérant que la justice sera bien administrée, et mon peuple soulagé. »

[1] Prov., IV, 18. — [2] Ps. LVI, 8. — [3] Ps. CXVIII, 71.

ces seigneurs. En vérité, mon cœur se réjouit en Notre-Seigneur que, pour la persécution et le mépris de ceux du pays, j'ai sujet de rembarrer la vaine gloire que me pourraient apporter les applaudissements que mes livres et une certaine réputation me font recevoir des étrangers. Ailleurs, on dit que c'est bien de la faveur de voir le grand Antoine Favre; ici, l'on s'estimerait heureux d'être défait de ce malheureux. Et à cela, mon frère, je répète après vous, dans une entière tranquillité : Nous ne sommes que ce que nous sommes devant Dieu, devant qui la louange des absents ni le mépris des présents ne me haussent ni ne m'abaissent; soyons donc indifférents et de l'un et de l'autre, *marchant* en sa divine présence *en sainteté et justice*[1] en toutes nos administrations : vous possédez la sainteté, obtenez-moi la justice (*b*). »

S'il est vrai qu'un bon arbre ne *peut* être stérile, ni *porter que de bons fruits*[2], il ne fallait attendre d'un père et d'une mère si sages que des enfants vertueux; Dieu leur donna cette bénédiction. Ils eurent onze enfants d'un

(*b*) Quoique ce vertueux président eût des occasions pour nuire à ses ennemis, il ne le voulut jamais faire, disant une parole vraiment chrétienne : que si tous n'étaient pas ses amis, qu'il était ami de tous, et par conséquent ne devait point user de revanche. Mais ce qui est bien plus remarquable, c'est que ces personnes qui le persécutaient (comme Dieu ne laisse rien d'impuni), étant tombées dans le malheur, il s'employa pour elles si avant, qu'il semblait de hasarder sa propre disgrâce vers les princes pour les relever de leur chute, et leur parlait avec tant de cordiale et chrétienne douceur, qu'il leur arrachait les larmes des yeux et l'envie du cœur, leur disant, avec grande bénignité, que si elles ne l'avaient pas toujours aimé, que, quant à lui, il les avait toujours chéries, et passionné leur bien.

Outre les grandes occupations de ses charges, il employait si fort tout le temps qu'il pouvait à la composition des livres, que

[1] Luc., I, 75. — [2] Matth., VII, 17.

mariage : cinq fils et six filles, desquelles Jacqueline fut l'aînée et la gloire [1].

Dès que cette âme choisie de Dieu commença de paraître au monde, on découvrit en elle les belles qualités dont Dieu l'avait douée : son esprit était clair et net; son jugement, ferme et solide; son âme, franche et sincère; son cœur, doux et généreux; son corps, plein de grâces et d'attraits; son maintien, sans affectation, et son visage, accompagné de gravité et de modestie. Elle avait un peu l'humeur mélancolique, ce qui pourtant n'était pas connaissable dans les grandes compagnies où elle était obligée de vivre, tant à cause de ceux qui venaient consulter de toutes parts M. le président son père, que pour l'amour d'elle-même, dont les belles qualités attiraient tout ce qui était de rare dans la province. Et quoiqu'elle fût de la plus aimable conversation qu'on pût désirer, qu'elle eût des rencontres très agréables, et bonne grâce en tout ce qu'elle faisait et disait, cela était accompagné d'une certaine gravité qui faisait un si noble mélange et un si juste concert de modestie et de bienséance, que, dans les compagnies les plus libres,

l'on tient qu'un homme de sa robe ne pourrait, en sa vie, lire tout ce que celui-ci a composé. Et, ce qui est plus remarquable. c'est qu'il écrivait tandis qu'on lui faisait rapport d'affaires importantes; et après, quittant la plume, répondait sur-le-champ à chaque point. D'autres fois même, il parlait longuement sur ce sujet sans cesser d'écrire d'une matière bien différente, ce qui faisait dire à notre bienheureux Père que ce grand personnage avait deux attentions égales tout à la fois, et que sans cette double attention, il eût été impossible qu'il eût fait tant de choses. Il venait de toutes parts des gens de marque pour le consulter, et il avait joint à cette éminente science tant d'humilité et simplicité chrétienne, que l'on ne savait laquelle des deux choses le plus admirer en lui.

---

[1] Dans sa déposition juridique pour la béatification de saint François de Sales, la Mère Marie-Jacqueline déclare être née en 1591, époque où la famille Favre habitait Chambéry.

jamais elle ne fit paraître la moindre légèreté, imprudence ou indiscrétion.

Que pouvait-on espérer d'un si beau naturel, lorsqu'il serait formé et animé par les mouvements de la grâce, sinon qu'elle serait comme la plante angélique, dont la racine et la tige est aussi odorante que les fleurs (*c*)?

(*c*) Sa très vertueuse mère la laissa très jeune orpheline, et mourut en couches de deux enfants jumeaux. C'était une dame de rare piété, chère fille spirituelle de notre bienheureux Père, et si amie de la solitude, qu'elle ne faisait de visites que par nécessité ou utilité. Longtemps après sa mort, M. le président son mari, portant toujours au cœur la plaie de cette séparation, pria notre saint Fondateur de dire encore une fois messe pour le repos de cette chère âme, ce que le Bienheureux fit, et après icelle il dit en confiance au président : « Mon frère, il ne faut plus nous fâcher ni prier pour notre présidente; car, comme je disais la messe, elle m'est apparue en gloire. »

L'on ne peut douter que la conduite d'une telle mère n'eût été grandement profitable à l'éducation de sa chère fille Marie-Jacqueline; mais Dieu pourvut à ce défaut, lui donnant une belle-mère, [Philiberte Marin de la Pérouse], dame qui égalait la défunte en vertu et piété, et à laquelle la belle-fille obéissait avec autant de soumission et de respect que si c'eût été sa propre mère.

CHAPITRE II

DU COMBAT QU'ELLE SOUFFRIT SUR LE CHOIX D'UNE VOCATION

L'on ne peut lire sans admiration le trouble qui partagea l'esprit du grand saint Augustin sur le choix d'une profession; et, à la réserve que son cœur était alors encore flottant entre le crime et la grâce, la lumière et les ténèbres, on pourrait dire que le combat que notre Mère Favre a souffert sur le choix de sa vocation en serait l'image.

« La première inquiétude, dit-elle, parlant un jour en confiance, que mon esprit ait soufferte fut sur le choix d'une vocation. J'aimais trop ma liberté pour jeter ma pensée dans la religion; le mariage m'était, seulement à l'idée, un joug insupportable; et, bien que la croix de la religion me parût trop pesante, j'eusse plutôt mille fois choisi un cloître que cette autre attache. Je ne trouvais heureuses en ce monde que les veuves, et si l'on m'eût assuré que celui que j'épouserais serait mort deux heures après, et qu'ainsi je fusse demeurée libre [de vivre au monde dans ce milieu vidual], je me fusse résolue d'agréer ce parti. »

Celui qui, naissant en ce monde, mit *Hiérusalem en trouble* [1], et qui meut les cœurs des élus par des ressorts invisibles pour les conduire à la perfection, agissait de même en cette âme pour la réduire au point où il la dési-

[1] Matth., II, 3.

rait : par cette ardente passion qu'elle témoignait pour *la liberté des enfants de Dieu,* il disposait son cœur à l'*affranchir de l'esclavage du monde* [1].

L'Amant céleste la conduisait, comme par des degrés, à la pureté virginale de l'amour sacré. Néanmoins, devant que de conclure cette chaste alliance avec ce divin Époux, qui ne se plaît et ne se paît que parmi les vierges, divers mouvements se passèrent dans son cœur. La considération de la mort y fit la première atteinte, et le soin qu'elle avait à répondre à toutes les inspirations de Dieu avec fidélité fit la dernière impulsion.

« Quand je sentais en moi, dit-elle, parlant de cette conduite, quelque petit mouvement d'onction et de dévotion, je tâchais de les accroître, et pour cela j'essayais de me trouver au trépas de ceux qui décédaient dans la ville, surtout quand c'étaient des personnes bien faites et encore jeunes. Les pensées du néant de la créature et de la vie m'étaient fort fréquentes pour trois ou quatre jours; et après, elles s'évanouissaient, et les nouvelles conversations et divertissements effaçaient ces bonnes impressions de mon esprit. »

Pour arrêter le flux de cette inconstance et pour s'affermir dans le désir d'une vertu plus solide, elle communiait tous les huit jours et se confessait à notre Père [2], lequel la chérissait uniquement, pour les bonnes qualités qu'il remarquait en elle.

Le premier jour de l'an 1608, après la sainte communion, elle reçut une forte inspiration d'embrasser un peu plus d'exercices spirituels qu'elle ne faisait; elle le déclara à son Pasteur charitable, et que, pour cet effet, elle se mettait entièrement sous sa conduite. Il reçut en son cœur

[1] Rom., VIII, 21.

[2] Saint François de Sales, dont, à l'époque de la publication de cet ouvrage, le procès de béatification se poursuivait à Rome.

cette blanche et innocente brebis ; et, comme il travaillait avec une douceur tranquille à la direction des âmes, il ne pressa point celle-ci, qu'il connaissait être d'un naturel peu enclin à la sujétion et à la contrainte. Seulement, il lui fit pratiquer quelques exercices de *Philothée,* et un petit quart d'heure d'oraison le matin, se confiant que Dieu achèverait son ouvrage, comme il arriva bientôt, et par une voie bien éloignée de toutes les prévoyances de l'esprit humain.

La belle-mère de cette sage et belle fille, allant à Chambéry[1] pour quelques affaires, la prit en sa compagnie; et comme elle avait la réputation, aussi bien que l'effet, de danser à merveille, les dames de la ville, curieuses d'en avoir la satisfaction et d'en porter le jugement, firent un bal à ce dessein. Elle, qui sut que cette compagnie devait s'assembler à sa considération, fut piquée de grande complaisance et d'un extrême désir de répondre à leur attente et d'exceller par-dessus toute autre; et comme, enflée de cette petite vanité, elle fut au milieu du bal, le Saint-Esprit, qui inspire et meut les cœurs où il lui plaît, et au mouvement duquel les lieux ne forment point d'obstacles, [ains seulement notre propre volonté, quand elle refuse son consentement à ses attraits], darda un rayon de ses divines lumières en cette âme, lorsqu'elle y pensait le moins. Il lui fit voir clairement la vanité de cette action, qui ne devait avoir pour fruit qu'un peu de fumée.

« La chose se passa ainsi, dit-elle : Comme le gouverneur du pays me vint prendre pour danser, préférablement à plusieurs dames, ma vanité s'accrut fort; sur quoi, il me prit envie de faire un petit retour de mon cœur à Dieu, selon que notre vénérable Père me l'avait ensei-

[1] M. Favre habitait alors Annecy, où le duc de Nemours l'avait appelé pour exercer la charge de président du conseil de Genevois.

gné, et, au moment de ce retour, ces saintes paroles occupèrent ma pensée : « Pauvre Favre ! quelle récompense « auras-tu de tous ces pas mesurés que tu fais avec tant « d'attention? Quel fruit en recueilleras-tu, sinon que « l'on dira : Cette fille a bien dansé ! Voilà ta récompense. »

« Je me trouvai fort confuse en mon intérieur, et je crois que je ne dus pas avoir fort bonne grâce au reste du bal, d'autant que, voyant mon action vide devant Dieu, il me faisait connaître que, par cette grande vanité, je m'acquérais une grande confusion pour l'heure de la mort. Je m'étonnais de moi-même, ressentant tout à coup un si grand refroidissement pour la danse, que je commençai de concevoir de l'horreur pour cet exercice, que j'avais toujours si fortement passionné ; et la grâce de Dieu fortifiant toujours cette sainte pensée, qui me conduisait à cet heureux changement, j'ouvris peu à peu mon cœur à ses attraits, et, regardant combien inutilement toute la vie des mondains se passe, je me résolus de fuir une glu si dangereuse et si attachante, et je sortis de ce bal avec ferme résolution de me faire religieuse. »

CHAPITRE III

ÉTANT RECHERCHÉE EN MARIAGE, ELLE DÉCLARE SA VOCATION

Encore que cette résolution fût si ferme qu'elle ne variât jamais, elle la tint quatre mois tout entiers sans la manifester à personne ; après quoi, voyant que tout ce qu'elle considérait au monde concourait à l'affermir, elle découvrit son dessein à notre vénérable Père, lequel l'encouragea infiniment et fut comblé d'une joie non pareille de voir cette fille bien-aimée dans ce ferme désir de n'aimer que Dieu. Elle le supplia pourtant que son dessein ne parût que dans son exécution, et que cependant en son extérieur il n'y eût aucun changement en ses habits ni en ses conversations. Elle avait appris que *le royaume de Dieu est* comparé dans l'Évangile à *un trésor caché dans un champ, et que celui qui le trouve doit avoir un très grand soin de le tenir secret, et que cependant il doit vendre toutes choses pour l'acheter* [1].

Cette demoiselle coula ainsi quelque temps, cachant ce trésor et disposant son cœur à ce dépouillement de tout, pour se disposer d'en faire l'acquisition. Mais comme notre Sauveur a dit qu'*il* ne *reconnaîtra devant son Père* que *ceux qui n'auront point rougi de le confesser devant les hommes* [2], il fallait qu'elle fît connaître à tout le monde qu'elle l'avait choisi pour seul et unique amant, et l'occasion n'en fut pas bien éloignée.

[1] Matth., XIII, 44. — [2] Matth., X, 32.

M. de la Thuille Louis de Sales[1], qui a été depuis comte de Sales, étant alors veuf, fit demander à M. le président Favre sa chère fille, laquelle lui fut soudain accordée ; et elle, bien étonnée de se voir si promptement sur le point d'être engagée dans le mariage, n'eut d'autre recours que de s'aller jeter aux pieds de notre Père, pour empêcher l'exécution de ce dessein, si contraire à celui qu'elle avait de n'avoir que Dieu pour époux.

Quand ce bon président son père vit qu'elle refusait un parti si honorable, après en avoir éloigné de fort avantageux, il se fâcha de sa conduite ; et il fallut que notre vénérable Fondateur se prévalût de l'autorité que l'amitié lui avait acquise sur l'esprit de ce bon père, l'obligeant de se résoudre de laisser cette fille en liberté de suivre les attraits de l'Amant céleste, qui l'avait choisie pour épouse, l'assurant tout de bon qu'elle était inspirée pour être religieuse, et que Dieu voulait qu'elle fût non sa belle-sœur, mais sa bonne fille.

Après que le bon Prélat eut découvert ce secret, son frère étant venu pour dîner, il lui dit avec sa grâce ordinaire : « Mon frère, vous avez un terrible rival, et il vous faut résoudre à lui céder votre maîtresse. » Ce jeune seigneur, au cœur duquel l'amour et la grandeur du courage combattaient également, lui répondit qu'à la réserve de Son Altesse, il ne croyait personne si hardi que de lui disputer. Notre vénérable Père lui ajouta que son rival était d'un si grand mérite, que lui-même n'avait pas la hardiesse de le regarder au visage ; et, lui ayant découvert son des-

[1] Le second des frères de saint François, et, de tous, celui qui avait avec le saint Évêque une plus grande ressemblance de caractère et d'attraits. C'est après la mort de sa première femme, Philiberte de Pingon-Cusy, qu'il sollicita la main de Mlle Favre. A son refus, il épousa Madeleine de Roüer Saint-Séverin, qui lui donna plusieurs enfants, par lesquels la branche directe de la famille de Sales se perpétua jusqu'en 1850.

sein, il lui expliqua son énigme, et déclara que Jésus-Christ était celui que Mlle Favre avait choisi pour amant. Le brave seigneur, par un acte de générosité chrétienne, fit un sacrifice à Dieu aussi vigoureux que celui de Jephté ou d'Abraham, éteignant une si belle flamme, et immolant à la volonté divine un amour et une passion naissante qui lui était aussi chère que la vie.

D'autre part, le bon président, qui était trop soumis aux volontés de Dieu pour avoir la pensée de s'opposer à sa conduite, n'ayant jusques alors rien aperçu en sa fille qui témoignât qu'elle eût dessein de quitter le monde, pour éprouver si ce n'était point une défaite [qu'elle cherchait pour dilayer de se marier], il conjura le grand Évêque que si sa fille, sans feinte, était dans le désir de se donner à Dieu, qu'elle ôtât les occasions d'être recherchée, et qu'elle fît profession publique de ce dessein, qui lui était honorable. Elle accepta ce parti avec beaucoup de contradiction de la part de ses sens, mais avec une singulière suavité et onction délicieuse au fond de son âme, voyant qu'elle allait commencer de rendre à Dieu quelque chose de ce que son amour requérait d'elle. Et le grand Évêque, consolé infiniment de la résolution de ce généreux courage, lui dit : « Ma fille, il faut commencer à se défaire des haillons du vieil homme, changeant d'habit et de conversation. — Monseigneur, lui répondit-elle, je suis entre vos mains; quand vous commanderez, j'obéirai. »

Dès le jour suivant, on lui fit accommoder une robe noire d'étamine et une jupe de camelot minime; elle quitta toute sorte de parures, et le grand Évêque lui écrivit de sa sacrée main un petit règlement pour sa conduite : Premièrement, qu'elle se lèverait l'été à cinq heures, pour faire plus commodément ses exercices et prières; qu'elle se rendrait soigneuse de rendre quelque service à la maison, et en particulier à monsieur son père; qu'elle n'atti-

rerait plus les compagnies ; qu'elle ne fréquenterait plus les jeunes demoiselles ses compagnes, et qu'étant nécessitée d'aller en conversation, elle s'assiérait avec les moindres dames de qualité et de dévotion, avec lesquelles elle irait visiter les malades ; qu'elle assisterait au catéchisme que le grand Évêque faisait aux enfants, et qu'elle ne sortirait point du logis sans avoir la tête couverte d'un grand taffetas.

Tous ces petits retranchements et assujettissements furent un peu sensibles et pénibles à celle qui avait joui d'une si grande liberté, et qui avait toujours été l'admiration des meilleures compagnies. Toutefois, Dieu lui fit la grâce de résister à tout, et les enfants du siècle qui voulurent traverser son dessein ne travaillèrent qu'en vain et pour relever sa gloire.

« En ce temps-là, dit-elle, pour donner un peu de soutien à mon esprit, parmi tant de secousses, je lus et relus tant de fois les deux premiers chapitres de la quatrième partie de l'Introduction : *Qu'il ne faut point s'amuser aux paroles des mondains* et *Qu'il faut avoir bon courage,* que je les récitais presque aussi courant que mon *Pater,* et toujours j'en étais aidée et fortifiée. »

CHAPITRE IV

ELLE SE JOINT A NOTRE TRÈS DIGNE MÈRE DE CHANTAL POUR COMMENCER NOTRE INSTITUT

Durant huit ou dix mois entiers, la persévérance et la fidélité de sa vocation furent éprouvées *comme l'or dans la fournaise*[1] de ce pénible exercice, à la fin desquels son cœur ayant fait la séparation de tout mélange et déposé l'alliage de tout amour ou inclination mondaine et profane, elle eut la consolation de s'aller joindre à notre digne Mère, dont la vertu, plus forte que celle de l'aimant, attirait tous les cœurs à Dieu.

Ce jour bienheureux fut le sixième de juin 1610, auquel cette digne Mère, qui avait rendu à Dieu les enfants qu'elle avait laissés au monde, reçut de Dieu cette première fille, pour se voir honorer ensuite d'une maternité plus glorieuse, pour la récompense de la démission qu'elle en avait faite à Dieu, et pour jouir du privilège qui fut accordé à Marie, les vertus de laquelle elle devait imiter si parfaitement, et qui, ayant offert son Fils au Père éternel dans le temple, et par cette démission s'étant comme dépouillée de la qualité de mère, reçut pour récompense une nouvelle maternité, et, sans perdre le rapport amoureux qu'elle a pour son Fils, devint la mère et la reine des fidèles. Elle fit part de cette gloire à notre digne Mère, qu'elle avait choisie pour établir un Ordre de vierges à son

[1] Job, XXIII, 10.

nom sacré, et qui, sans perdre le respect que messieurs ses enfants conserveront toujours pour elle, devint la mère d'une infinité de vierges. Celle qui commença cette filiation, comme saint Jean auprès de la sacrée Vierge, fut notre Mère Favre, sa fille aînée dans la voie du salut, et destinée de Dieu pour honorer la sainte Vierge, qu'elle voyait revivre en cette chère Mère comme en son image, et pour la servir, et tout l'Ordre, dans la pureté de son esprit et dans la sainteté de son amour.

Notre Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard suivit de près son exemple, et, le jour de la très sainte Trinité, ces trois chères Mères, qui n'avaient qu'un même cœur et qu'une même âme en trois personnes, pour honorer par l'unité de la charité le mystère de l'unité et Trinité ineffable, se renfermèrent dans la pauvre petite maison, au faubourg de la Perrière, de la ville d'Annecy, où ce cher Institut de la Visitation a pris heureusement sa naissance, [et] où ces trois âmes, choisies de toute éternité pour en être les colonnes, vivaient avec tant d'union, de consolation et d'onction intérieure, que celle de laquelle nous décrivons la vie disait quelquefois que, n'eût été le regard de la gloire de Dieu, elle eût souhaité que leur nombre ne se fût point accrû, et qu'elles eussent passé toute leur vie en délices dans cette aimable solitude, en tranquillité parfaite et dans le profond calme dont elles jouissaient, sans pensée ni souci de nulle affaire du monde.

Notre très digne Mère de Chantal, de son côté, avait une si haute estime du don que Dieu avait fait à la Congrégation, de cette chère et première fille, pour l'aider en ses commencements, qu'elle a écrit sur le livre de la *Fondation* de ce premier monastère les paroles suivantes : « Notre-Seigneur donna notre très chère Sœur Marie-Jacqueline Favre, demoiselle de ce pays de Savoie, chérie de Dieu et des hommes pour ses rares vertus, douée d'un très

bon esprit, un grand jugement fort posé et solide, et une âme blanche comme la neige et pure comme le soleil, me dit une fois notre vénérable Père. Et cette chère Sœur possède avec grande dignité le rang d'être des premières de cette Congrégation, en laquelle Dieu l'a rendue illustre et recommandable, tant pour ses excellentes vertus que pour les signalés services et les grands progrès qu'elle y a faits, et pour sa bonne et sage conduite dans les maisons qu'elle a établies et gouvernées. »

Voilà les mêmes paroles de notre digne Mère, avec laquelle cette première et grande fille de son cœur fit son année de probation, et ensuite sa profession religieuse, avec un cœur tout enflammé d'amour, et dans une plénitude d'ardeur et d'esprit digne de la pureté de cet holocauste. Et si la sacrée Vierge, le jour de la Purification, offrit à Dieu, avec son Fils, *deux tourterelles ou deux petites colombes*[1], nous pouvons dire que ces innocentes et gémissantes solitaires lui en offrirent trois dans ce sacrifice.

Après l'année du noviciat et de l'oblation, l'on commença à visiter et à servir les malades; et cette chère Sœur s'employait à cet office avec une dévotion, un zèle et une humilité admirable, ce qui était infiniment utile et avantageux pour ces pauvres malades. Souvent, Dieu lui en donnait à servir qui étaient tout puants, sales et infects; elle pansait leurs pourritures et nettoyait les ordures de leurs plaies avec allégresse, s'imaginant que ces blessures étaient des images sacrées des plaies de ce divin Sauveur qui souffrait encore en leurs personnes, et qui, étant en soi *le plus beau de tous les enfants des hommes*[2], avait paru *comme un lépreux*[3], et comme le plus vil de tous les mortels sur le Calvaire.

[1] Luc, II, 24. — [2] Ps. XLIV, 3. — [3] Isaïe, LIII, 4.

Son plus grand soin était d'encourager ces pauvres à faire un bon usage des misères et souffrances corporelles, et de se mettre en disposition pour entrer dans l'esprit de Notre-Seigneur, et les souffrir dans son humilité, dans sa douceur et dans sa divine patience et soumission entière à la volonté de son Père.

Enfin, elle leur rendait ses services, et pour le corps et pour l'esprit, avec un cœur si charitable, que notre digne Mère a écrit qu'elle ne peut représenter l'ardeur et le courage de cette Sœur fidèle, en ce service vil et abject à l'œil humain et pénible aux sens, ni la modestie, la dévotion et la piété dont elle édifiait ceux qui la voyaient en ces pratiques de charité, où nos premières Mères de l'Institut s'exercèrent depuis l'année 1611 jusqu'à l'année 1615.

CHAPITRE V

ELLE COMMENCE D'ÊTRE EXERCÉE PAR DES TENTATIONS

Si le Sage a eu raison de dire que *celui qui fait dessein de se donner entièrement à Dieu doit se résoudre et préparer à la tentation*[1], cette fidèle Sœur, dès son entrée dans la religion, en fit une triste mais glorieuse expérience. Et ce divin Sauveur, qui avait permis à un démon de lui livrer une si rude tentation dans le désert, pour le disposer à la publication de l'Évangile, voulut, dès son entrée dans l'Institut, exercer le courage et la fidélité de sa servante par un rude combat, pour lui donner part à son triomphe.

Ce Dieu d'amour, auquel elle s'était entièrement donnée et abandonnée, la voyant absolument engagée à son service et à son amour, la mit dès le commencement dans les chemins de la douleur et dans les combats de plusieurs fortes tentations, qui ne laissaient point de calme à son esprit. Il permit que ses inclinations naturelles, qui auparavant étaient si tranquilles et si respectueuses, suscitassent de cruelles révoltes contre la raison, et que cette *loi de nos membres*[2], qui répugne à la loi de Dieu et qui nous tient captifs sous la loi du péché, lui fit souffrir une persécution si furieuse, qu'elle semblait avoir aversion pour toutes choses, et surtout pour la sujétion et dépendance, ayant une passion extraordinaire pour l'indépendance et liberté.

[1] Ecclés., II, 1. — [2] Rom., VII, 5.

Mais comme elle découvrit sa peine à notre vénérable Fondateur, dès le premier entretien Dieu lui fortifia tellement le courage, qu'étant puissamment assistée du secours de la grâce, elle parut invincible, et elle ne recueillit de sa persécution que la matière de sa couronne. Elle sut décliner avec adresse toutes ses inclinations, vaincre ses répugnances, étouffer tous ses mauvais désirs et *dépouiller* tous les restes *du vieil homme* pour *se revêtir* de la vertu *du nouveau*[1], marchant toujours d'un grand pas à la vertu, et donnant à ses Sœurs des exemples d'une édification et piété singulière.

Ce n'est pas que ses peines aient été légères ou passagères, mais parce que son cœur triomphait de leur violence par la patience, et que la sainte persévérance la rendait victorieuse de leur durée. La grandeur de ses sécheresses, de ses ennuis et pressures de cœur, était quelquefois si extrême, qu'elle la faisait devenir jaunâtre, maigre, défaite, abattue et prête à être réduite dans l'anéantissement; et Dieu la voulut éprouver jusqu'à un tel point de douleur, qu'il ne permettait pas qu'elle fût soulagée en ce qui eût été, dit-elle, [sa] plus douce consolation en ce monde, ne lui revenant même aucune suavité de communiquer de son âme, et de recevoir les salutaires avis de notre vénérable Fondateur et Père et de notre très digne Mère.

Mais ce délaissement sensible n'a pas été une petite faveur pour cette âme d'élite, qui, se trouvant alors *triste jusqu'à la mort*[2], était parfaitement unie et soumise à la volonté de son Dieu, qui ne retirait ses douceurs et consolations que pour la rendre participante de la douleur de son agonie dans le jardin de Gethsémani, et de l'abandonnement universel où il se vit réduit sur la croix, lorsqu'il

[1] Ephés., IV, 22 et 24. — [2] Marc, XIV, 34.

s'écria : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé*[1] ?

Et c'était en ce même temps que notre Mère Péronne-Marie de Châtel, conduite par une voie tout autre et par un chemin tout jonché de fleurs, jouissait à souhait de la douce présence de son Bien-Aimé. Voyant cette chère âme, qu'elle aimait comme la sienne, plongée dans cet océan d'amertume, sa douleur étant si vive qu'elle ne pouvait la tenir secrète, elle disait à Notre-Seigneur, dans sa simplicité amoureuse : « Hé ! mon Seigneur, s'il plaisait à votre Majesté de me priver de cette grande consolation que je reçois de vous, et la porter à ma pauvre Sœur Favre, que je m'y accorderais de bon cœur ! » Bien qu'elle dît cela par une pure affection de charité et de compassion, ce Seigneur, dont les souveraines richesses sont assez grandes pour faire du bien à toutes ses créatures, sans rien ôter aux unes pour donner aux autres, ne suivit pas son désir. Néanmoins, ce trait de bonté a fourni à ces deux chères Mères d'un sujet bien innocent pour se récréer ensemble, selon cet esprit suave et libre que Dieu avait répandu entre elles deux ; et une fois notre Mère Favre écrivit sur ce sujet ces paroles à sa chère compagne : « N'êtes-vous pas admirable, lui dit-elle, quand vous me ressouvenez de vous savoir bon gré de ce qu'autrefois vous avez dit à Notre-Seigneur qu'il s'absentât un peu de vous et qu'il vînt à moi ! Hélas ! ma pauvre chère Sœur, vous étiez si aise de garder cette souveraine douceur, que vous ne le pressâtes point trop de venir ; et je m'imagine que d'un côté vous disiez : « Seigneur, allez vers ma pauvre Sœur « Favre, » et de l'autre : « Mon Roi, je ne vous quitterai « point. » Et, après tous ces témoignages de votre bonne volonté, chacune gardait ce qu'elle avait : vous, votre repos,

[1] Matth., XXVII, 46.

et moi, mon trouble. Mais, hors de tout jeu, oui certes, ma chère Sœur, je vous en sais bon gré, et si Dieu vous eût donné, selon le souhait que votre charité vous faisait faire, la croix que mon infidélité méritait, vous vous fussiez trouvée comme ce bon Saint qui se rendit captif pour le fils de la veuve. Ah! que notre grand Conducteur, qui ne se peut méprendre, n'avait garde de vous traiter à ma façon, ni moi à la vôtre. Or sus, ma pauvre très aimée Sœur, ne plaignez pas votre peine à m'écrire; vous me récréez toujours, et me faites grand bien quand vous me souvenez de notre premier temps. »

CHAPITRE VI

ELLE SOUFFRE DE TRÈS GRANDES DISTRACTIONS ET, POUR SE RECUEILLIR EN DIEU ELLE FAIT UN VŒU DE TRÈS GRANDE PERFECTION

L'une des plus rares faveurs de l'état de l'innocence était le pouvoir d'occuper son esprit en Dieu sans divertissement, et de le tenir attentif sans trouble sur la considération de ses grandeurs et dans l'exercice de sa sainte présence, parce qu'alors la liberté étant dans toute sa force et vigueur et dans un empire absolu de son entière puissance, l'esprit n'était jamais appliqué contre son inclination, et ne souffrait ni préoccupation de passion, ni aucun mouvement involontaire.

Le premier homme perdit ce privilège avec la sainteté; et, à la réserve de la Mère de Dieu, qui, n'ayant pas été comprise dans sa rébellion, n'en a point souffert la peine, et qui a reçu le privilège d'être tout attentive en Dieu dès le moment de sa conception, les plus grands Saints ont toujours souffert quelque interruption dans cet exercice, et souvent même de pénibles distractions et divertissements d'esprit, étant comme les étoiles qui ne peuvent produire leur lumière qu'avec efforts, élans, brûlements, étincellements.

Quoique cette première fille de notre Ordre y ait paru comme l'étoile du matin qui accompagne l'aurore, et que son cœur fût doué d'une fidélité incorruptible, comme la matière des astres, elle n'a pu éviter ces assauts, ces syncopes, ces intermissions et ces défaillances; elle a même souvent été travaillée de persécutions si importunes, qu'elles

la jetaient, comme saint Paul, dans un entier dégoût de la vie. Et quoique Dieu n'envoie les tribulations aux siens qu'après les avoir comptées, pesées et mesurées, et qu'il soit fidèle pour ne pas souffrir que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, et au delà de ce que nous pouvons supporter et vaincre par le secours de sa grâce, les pensées vagabondes de toute sorte la pressaient si vivement et si continuellement, qu'elle pouvait bien dire avec cet ancien affligé : *Mes pensées se sont dissipées et tourmentent mon cœur*[1]; et comme l'intime de cette âme pure et fidèle tendait toujours, d'une volonté ferme et constante, à l'amour de son Dieu, elle souffrait ce martyre avec une égalité et patience admirable. Elle fut si vivement pressée, qu'il lui semblait qu'elle donnât consentement à ces divagations, égarements et détours d'esprit, et que ces guêpes importunes qui troublaient son sacrifice, l'empêchaient d'offrir une victime agréable à Dieu. En cette inquiétude, qui ne l'affligeait point pour se voir privée des goûts amoureux que Dieu avait coutume de lui donner en l'oraison, étant moins jalouse de ses dons et de ses présents que de l'honneur de sa présence, elle fut un jour inspirée fortement d'attacher son esprit par une si forte chaîne qu'elle n'eût plus le pouvoir de la rompre. Et, pour ce motif, avec permission, elle fit un vœu de ne s'arrêter jamais volontairement et délibérément, c'est-à-dire avec une pleine attention, connaissance, délibération et entière volonté, à aucune pensée que de Dieu ou tendant à Dieu, ou de son obligation et de ses devoirs, ou de la charité. Vœu sans doute de très haute perfection et des plus sublimes que Dieu ait encore inspirés à une âme, et presque semblable à celui que fit sainte Thérèse, et, après elle, notre très digne Mère de Chantal, de faire toujours ce qu'elle jugerait de plus

[1] Job, XVII, 11.

parfait, autant qu'elle en aurait la lumière et le pouvoir par la grâce.

Aussi notre vénérable Père, entre les mains duquel elle confirma ce vœu, en fit une singulière estime, et il semble que Notre-Seigneur lui-même en voulut donner son approbation; [car] en ce même temps qu'elle était toute souffrante et dans les combats, seulement attentive à l'exacte observance de ce vœu, [elle reçut] de la divine bonté et libéralité un don d'oraison fort précieux. Ce fut une vue distincte et un sentiment très intime de la présence de Dieu résidant dans son cœur, qu'il remplissait d'une onction et suavité céleste, et cela d'une manière si puissante, si intime et si forte, que rien ne lui semblait capable de l'interrompre ou détourner; et elle l'avait par forme d'habitude et si ordinaire, qu'elle n'avait nulle peine de s'introduire en cette divine présence, y étant presque incessamment d'une façon si pure et si simple, et qui la mettait dans la jouissance de son souverain Bien avec tant de douceur, qu'elle y savourait quelques avant-goûts de la gloire.

Cette grâce lui a été continuée durant tout le cours de sa vie, non pas quant à la suavité et à ces goûts amoureux, dont elle a été souvent sevrée, mais quant à l'état et à la disposition ; ce qui a fait dire à notre digne Mère, écrivant sur l'excellence de ce don céleste, qu'en toute sorte d'occasions, d'affaires, d'affliction ou de joie, elle allait à Dieu par voie d'abaissement, rentrement en soi-même et accoisement, toujours en sa manière simple, se livrant, elle et toutes choses, entre les mains de Dieu par une confiance amoureuse, sans discours ni spéculation : état qui s'était toujours allé perfectionnant, selon que Dieu lui faisait faire du progrès dans la sainte perfection, simplifiant, dénuant et purifiant toujours sa voie, notamment par diverses rencontres d'afflictions et de douleurs, comme il paraît par la suite de sa vie.

CHAPITRE VII

SA CONDUITE EST ADMIRÉE DANS LA VILLE DE LYON

La nature ne peut souffrir que les astres, qui sont destinés pour donner la lumière au monde, s'arrêtent dans un même lieu; et Dieu, qui avait choisi notre digne Mère et cette première fille comme deux beaux astres pour éclairer tant de cœurs et les enflammer au saint amour, ne voulut point qu'elles fussent toujours cachées dans un même séjour.

La fondation du monastère de Lyon fut le sujet de leur première sortie[1]. Notre digne Mère, qui y demeura quelque temps Supérieure, la choisit pour son assistante; et puis elle lui remit la conduite et l'établit la seconde Supérieure et Mère de l'Ordre.

Il ne se peut dire avec quelle douleur elle reçut ce joug, qui lui paraissait insupportable, et que son humilité envisageait comme une croix incompatible avec la faiblesse et le peu de talent qu'elle croyait être en elle. Et, quoique pour honorer le domaine de Dieu qui reluit dans les Supérieures qui en sont les images, elle se soumît généreusement à l'obéissance, et avec un regard simple et confident qui la faisait reposer en la providence de Celui qui, appelant à un ministère, donne les dispositions requises pour s'en acquitter, elle ne pouvait tellement tenir sa douleur secrète, qu'au commencement il n'en parût quelque témoignage au dehors.

[1] L'établissement de ce monastère eut lieu le 2 février 1615.

Dès qu'elle commença d'exercer sa charge, l'on vit plus que jamais reluire en elle une très haute sagesse et maturité d'esprit, un jugement solide et posé, rien de recherché en ses paroles, tout son extérieur si religieux, si suave et si exemplaire, que notre très digne Mère de Chantal dit qu'en la regardant, l'on était excité à la révérence de sa vertu et à l'amour de sa sainte conversation. Elle ajoute même que l'on se sentait attiré à s'abaisser en soi-même, regardant le rabaissement et le recueillement de cette bénite âme.

Comme Dieu ne manque jamais d'exercer ceux qu'il appelle à ce ministère, elle eut plusieurs grandes occasions, dès le commencement de sa conduite, de faire valoir l'humble générosité de son esprit. L'Institut n'étant encore qu'en sa naissance et, selon la première idée du bon Prélat, en simple congrégation, Mgr Denis-Simon de Marquemont, archevêque de Lyon[1], poussé d'un bon zèle, voulant tout à coup que ce fût une religion [formelle], désirait retrancher des constitutions faites par notre Fondateur, et en donner d'autres pour les Sœurs de son diocèse, ce qui était séparer le ruisseau de sa source, et ne plus laisser à tout l'Institut un cours égal et un visage uniforme. L'on ne peut exprimer avec quelle sagesse et douceur d'esprit elle se comporta parmi toutes ces contradictions et plusieurs autres qui s'élevèrent et firent grand bruit, jusqu'à ce que notre Institut fût réduit à une vraie et parfaite religion, et que le Saint-Siège l'eût approuvé, par un bref apostolique adressé au grand Évêque de Genève[2]. Pendant tout ce temps de traverses, notre Mère Marie-Jacqueline Favre tenait fidèlement notre vénérable

[1] Mgr de Marquemont avait été préconisé à l'archevêché de Lyon le 5 novembre 1612; il fut promu au cardinalat le 19 janvier 1626, et mourut à Rome, le 16 septembre de la même année.

[2] Ce bref fut donné par Paul V, le 23 avril 1618.

Fondateur averti de tout, afin de prendre ordre de lui de ce qu'elle avait à faire. Et ce fut alors que le révérend Père de la Rivière, Minime, écrivant à notre vénérable Père, lui dit, entre autres choses, les paroles suivantes : « J'ai vu, passant à Lyon, cette grande et admirable fille de votre cœur se démêler de ses affaires avec un si profond jugement, accompagné d'un recueillement si religieux et d'une douceur si attrayante et sans altération, que, si je n'eusse pas su qui elle était, je n'aurais pas laissé de juger par une conséquence indubitable : Voilà la grande fille de notre très débonnaire Père, Mgr de Genève. »

Le révérend Père Général des Feuillants en écrivit aussi fort avantageusement à notre vénérable Père, surtout de la solide vertu dans laquelle il avait remarqué qu'elle élevait ses filles ; sur quoi ce grand Fondateur écrivit ces paroles : « C'est, dit-il, mon extrême consolation de savoir que ma grande fille marche avec sa petite troupe selon la divine volonté, ne se lassant point d'avancer en la divine dilection, par un soin constant et paisible, parmi ces belles âmes que Dieu a choisies pour son honneur. »

Cette chère Mère étant dans ses premières années et [sans] ses plus grands maux, qui l'obligèrent depuis à prendre des soulagements, elle se rendait si rigide pour sa personne, que même, se trouvant mal, elle ne pouvait souffrir aucune particularité; que si elle s'apercevait que la Sœur dépensière eût mis quelque chose de plus [que le commun] en sa portion, elle l'envoyait adroitement changer avec la sienne.

CHAPITRE VIII

DE SON HUMILITÉ ET DU BON USAGE QU'ELLE FIT DES MALADIES

Nous avons parlé de ses souffrances et peines d'esprit ; il est temps de tracer une idée de son humilité et patience en ses maladies corporelles. Étant composée de corps et d'esprit, elle fut ravie que ces deux parties rendissent un hommage de souffrance à Celui qui a souffert pour nous tant de passions douloureuses au corps et en l'âme.

Notre-Seigneur accomplit ce désir de son cœur dès la seconde année de sa charge. Elle avait de temps en temps des fièvres continues, fortes et ardentes, qui dégénéraient ensuite en quotidiennes, accompagnées de dévoiement d'estomac; ce qui, d'une part, lui donnant de la joie d'endurer quelque chose pour son divin Maître, troublait aussi d'ailleurs le grand désir qu'elle avait d'agir fortement pour Dieu et pour l'avancement de son monastère.

Probablement, elle s'était procuré une partie de ses maux par l'exercice de plusieurs mortifications, qui avaient fait de son corps une victime de pénitence; sur quoi, notre très digne Mère de Chantal lui donna ce maternel avis :

« Hé! Seigneur [Jésus], remplissez l'âme de ma grande fille unique de l'abondance de vos bénédictions! Certes, ma fille toute chère, votre dernière lettre m'a fort consolée. Le doux Sauveur rend des visites à ses fidèles, qu'une en vaut mille millions d'autres. Conservez bien, ma chère fille, les sentiments tandis qu'ils vous seront laissés; mais

surtout la mémoire des clartés et résolutions que Dieu vous a données, car elles sont précieuses. Mais, ma chère fille, il faut voirement que notre ferveur nous porte à la douceur pour autrui, et aussi à une sainte discrétion pour nous-mêmes. L'on me dit que vous vous rendez fort maladive, cela me tient en peine; car enfin la santé et la force corporelle sont nécessaires à nous autres Mères. Ma très chère fille, ne vous rendez pas obstinée et opiniâtre, comme j'ai fait autrefois. Pour l'honneur de Dieu, laissez-vous gouverner : vous ne sauriez faire aucun meilleur service à Notre-Seigneur, ni de meilleure édification à vos filles. »

Elle fit bientôt l'expérience de ce charitable avis ; sur quoi, écrivant à notre vénérable Fondateur, elle lui dit ces paroles : « Monseigneur et mon très cher Père, que vous puis-je dire de moi ? Je ne vois que croix en mon chemin ; outre les imperfections de mon esprit, je commence à ressentir importunément le contre poids de mon corps (*d*). »

Et une autre fois, parlant des contradictions qu'elle souffrait, elle [écrivit à notre Bienheureux Père] : « Nous vivons dans des incertitudes, rebuts et humiliations, que je ne sais quelquefois où nous en sommes. Votre pauvre grande fille a bien besoin d'être fortifiée, en ces rencontres journalières de mortifications. Je n'ai maintenant nul sentiment de courage ni quasi de confiance, bien que, grâces à Dieu, je ressente toujours, en la pointe de l'esprit, de l'amour à tout ce qui arrive, parce que je le vois comme

(*d*) « ... Certes, envisageant tout cela, encore mon cœur a-t-il un peu de joie d'avoir ces choses en main pour les offrir et sacrifier à Dieu. »

Le Bienheureux lui fit cette belle réponse, qui est aux Épitres, où il lui montrait qu'étant épouse de Jésus-Christ crucifié, il la parait de ses livrées : la croix, les clous, les épines, entre lesquelles il faut avouer que cette chère Mère a vécu toute sa vie très généreusement; et plus elle allait avant, plus elle avait de ces sacrés atours.

chose permise de Dieu pour m'humilier. Il faut avouer, Monseigneur, que tout ce qui se passe conduirait fort à l'humilité qui en ferait profit. Il me semble que le fruit que Notre-Seigneur nous veut faire tirer de cela est un dénuement de toute chose créée, et l'affection de ne tenir qu'à lui seul. J'ai parfois ces vues avec quelque sentiment, et d'autres fois, sans aucun goût, et d'ordinaire je vis sans satisfaction. Dieu veuille que ce soit à sa gloire, et cela me suffit. »

Ce peu de satisfaction qu'elle prenait en soi-même provenait de la profonde et ordinaire vue qu'elle avait de son néant et de son inutilité, Dieu, pour un très grand avantage de son âme, lui cachant les rares talents dont il l'avait douée et dont elle s'estimait si dépourvue. Elle en écrivit en ces termes à notre Mère P.-M. de Châtel, sa chère amie, [quand elle la sut Supérieure à Grenoble] :

« Je vous dirai avec simplicité que je ressens un grand contentement de quoi nous avons une même charge, et encore plus, de la capacité que notre digne Mère de Chantal m'écrit que vous avez pour cela, quoiqu'elle vous soit cachée; Dieu en soit béni. Je vous dis naïvement, ma chère amie, que jamais je ne me trouvai plus abjecte, moins capable et hébétée, et me semble que j'entends aussi peu à ma charge qu'à faire une maison ; et, au reste, je suis la vanité et l'orgueil même, et ceci ne sont pas paroles d'humilité, point du tout, mais, certes, de très grandes vérités.

« Ma Sœur M.-A. de Blonay, notre directrice, ne manque ni d'invention ni de courage : elle est toujours admirable à bien faire et à n'avoir que Dieu dans l'esprit, et si, elle croit qu'elle ne sait rien et se plaint toujours; je l'admire. Elle me donne un continuel sujet de confusion et d'humiliation de voir ce qu'elle est et ce que je suis. Je bénis Dieu de ce que les autres font ce que je laisse à faire

par ma négligence. Hélas ! ma pauvre chère Sœur, priez Dieu qu'il me donne l'humilité ; autrement je ne sais ce que je deviendrai, tant je suis remplie de vanité. Quand sera-ce que je serai si entièrement unie à Dieu, que je n'aurai plus de vue ni de souvenir que pour lui ! »

Tous ces bas sentiments, et qui la maintenaient dans une si profonde humilité, ne l'empêchaient pas d'agir dans toutes les fonctions de sa charge avec un courage fortifié d'une entière confiance en Dieu, et qui, se défiant de ses propres forces, ne s'appuyait que sur sa sainte providence, ce qui attirait de très grandes bénédictions sur sa conduite. [On le vit premièrement à Lyon, où] le bâtiment dont elle avait jeté les fondements, en peu de temps, reçut un accroissement notable, et il fut si fleurissant et répandant une si suave odeur, que le révérend Père George, Jésuite, disait ordinairement : « Le couvent de Sainte-Marie, de Lyon, n'est pas seulement en Belle-Cour; c'est une belle cour du ciel, où l'on vit célestement, et où la Mère Favre a gravé un monument éternel de sa vertueuse et sage conduite. » Elle y reçut quantité de bons sujets; et, en cinq ans, elle y mit toutes choses en si bon état, qu'il fut aisé de conduire un si grand progrès à la perfection.

CHAPITRE IX

ELLE VA ÉTABLIR LE MONASTÈRE DE MONTFERRAND ET LE RESPECT QU'ON LUI DÉFÈRE

Une seule ville ou une seule province ne pouvait contenir tant de lumières : l'étendue de sa charité exigeait un ciel plus vaste et plus ample.

L'extrême désir que l'on témoigna de l'avoir pour l'établissement du monastère de Montferrand, qui est le septième de l'Institut, lui en donna une belle entrée. Elle l'alla fonder l'an 1620[1], et, en deux ans qu'elle y demeura, ce monastère fit un si grand progrès en nombre de filles de grande vertu, en biens temporels et en réputation de sainteté, que notre Mère Anne-Thérèse de Préchonnet[2], dite de Dalet, qui en a été la fondatrice, connue dans le monde par sa naissance, et dans la religion par son humilité et par sa vertu, écrivait aux Sœurs d'Annecy que toute la province était embaumée de sa bonne odeur, et que toutes les meilleures maisons s'estimaient heureuses de donner leurs filles à une si digne Mère, qui était l'admiration de tout le monde pour la sincérité, sagesse et solide vertu que l'on remarquait en elle.

Cette fondatrice ayant désiré de faire sa retraite dans ce monastère, notre Mère Favre témoigna une force et une

[1] Ce monastère fut fondé par les libéralités de la comtesse de Dalet, le 7 juin de cette année 1620.

[2] Voir sa vie au volume des *Huit vénérables veuves*.

prudence admirable, ce qui se remarque dans ces paroles qu'elle en écrivit à notre vénérable Père : « Encore, disait-elle, que Mme de Dalet, notre fondatrice, soit l'une des âmes des plus vertueuses et aimables que mon esprit ait jamais rencontrées, si je voyais tant soit peu de déraison en sa retraite, et que quelque autre attrait que le pur mouvement de Dieu la tirât à nous, je me retirerais entièrement d'elle. »

La dévote et douce conversation de cette Mère fit un grand fruit dans Montferrand ; et les dames disaient que jusqu'à cette heureuse rencontre, qui leur donnait une douce intelligence de *Philothée* et de sa pratique, on leur avait toujours figuré la vertu si austère et si sauvage, et le chemin qui y conduit si jonché d'épines, qu'elles n'eussent osé l'entreprendre. Mais dès que cette Mère leur en eut fait goûter les douceurs, les confessions, les communions et les saintes lectures se rendaient si fréquentes et ordinaires entre les dames, que l'on vit accomplir ce que notre vénérable Père avait écrit au commencement de la fondation : « Enfin, dit-il, ma chère fille, vous avez été accueillie avec joie en Auvergne, pays des bons esprits, et j'espère que la suite sera correspondante, car *les amis de Dieu sont trop honorés*[1]. Vous verrez, ma chère grande fille, que Dieu vous fera recueillir de beaux et bons fruits de votre travail. Ah ! que de joie a mon cœur de savoir ma Mère à Paris, et notre chère fille en Auvergne, toutes deux coopérant avec le Saint-Esprit à un service si digne et si saint ! »

Deux ans en la maison de Monferrand suffirent à cette bonne et soigneuse main pour la mettre en si bon état qu'elle put se passer d'elle, ce qui fit penser à la rappeler pour la conduite de notre monastère de Dijon, dont notre

[1] Ps. CXXXVIII, 17.

très digne Mère de Chantal, au retour de Paris, avait jeté les fondements (*e*). Notre vénérable Père lui envoya son obéissance, sans déterminer en quel temps elle devait partir, disant qu'il lui ferait savoir par un billet, et qu'il ne doutait point de son obéissance prompte et filiale.

Messieurs de Montferrand n'en eurent plus tôt la nouvelle, qu'ils obtinrent que M. de Chevreuse, gouverneur de la province, en écrivit à notre vénérable Fondateur; et eux le firent aussi en corps, le conjurant, avec de grandes supplications, de ne leur point ôter cette bonne Mère, et ils faisaient un long narré des vertus qu'ils remarquaient en elle, et l'utilité qu'elle apportait à leur province; qu'aucune autre qu'elle ne pouvait rien faire à l'égal; que ce monastère, qui était l'ornement de leur province et avait fait un si grand progrès, demeurerait sans s'avancer s'il perdait une telle conduite. Ce qui fit dire à notre vénérable

(*e*) Notre saint Fondateur écrivit les paroles suivantes à la grande fille de son cœur, qui découvrent la rare estime qu'il en faisait : « Que faites-vous, écartée en cette bonne Auvergne, ma très chère fille? car il me semble qu'il y a longtemps que vous ne me dites mot; et toutefois l'amour n'est jamais muet, même le filial, qui a toujours je ne sais quoi à dire au père. Or sus, voici arriver une nouvelle besogne pour votre charité, ma très chère grande fille. C'est que l'on va fonder à Dijon, ville de telle importance que vous savez. Notre Mère très aimable n'y pourra demeurer, et vous êtes sa seconde en l'Institut et sa première fille, si que nous ne voyons pas moyen de vous exempter de la peine de cet emploi. Or, ne vous plains-je pas, car c'est un grand bien de travailler beaucoup pour Dieu.

« L'on parle fort de faire la fondation de Turin, où, je pense, nous aurons besoin de votre chère personne. L'on se dispose à Chambéry pour recevoir notre Visitation. Savez-vous comme vous y êtes désirée? Monsieur votre père en a déjà écrit à Mgr l'évêque de Clermont. Toutes ces bonnes besognes seront pour l'unique Mère et pour la grande, chère et brave fille de notre cœur, qui sera de plus en plus généreusement humble parmi tous ces emplois. »

Fondateur ces belles paroles : qu'il avait toujours les yeux tournés sur la Providence divine, et que les pensées des enfants du monde lui étaient insupportables.

Quand la pauvre Mère, qui ne savait rien de toutes ces menées, vit les réponses à tous ces seigneurs, que notre vénérable Père lui envoyait pour les faire rendre selon leur adresse, son cœur fut touché d'une si vive douleur qu'elle se mit à pleurer, et, dans un vrai désir de parfaite obéissance, à la première occasion qu'elle en eut, dit à ces messieurs, avec sa sagesse et gravité ordinaire, qu'ils n'eussent pas la pensée de l'empêcher de rendre son obéissance; qu'il n'y avait point d'obstacles au monde qu'elle ne forçât pour cela; que plutôt elle sortirait, lorsqu'on y penserait le moins, à pied et sous les habits de quelque pauvre femme; qu'au reste, si, contre son dessein, elle avait si mal employé son temps que d'attacher les esprits à elle, elle confessait que, pour son regard, quoiqu'elle les honorât extrêmement, elle n'était attachée à rien qu'à rendre son devoir à Dieu et à ses Supérieurs (*f*).

(*f*) Le religieux discours de cette judicieuse Mère fit bien voir à ces messieurs qu'il fallait que leur résistance fût plus secrète; pour cela, ils obtinrent que les Supérieurs de Montferrand ne lui donneraient point de permission, et que les jours que l'on pourrait soupçonner de sa sortie, l'on tiendrait les portes de la ville fermées. S'ils cherchèrent des inventions humaines pour la retenir, sa prudence chrétienne lui en fournit aussi une pour s'échapper : ce fut de ne parler plus en façon quelconque de sa retraite, comme faisant semblant que le dessein était rompu; mais, dès qu'elle eut reçu un billet de notre unique Mère, qui ne lui disait que ces quatre paroles : « Ma très chère fille, Monseigneur m'écrit que je vous mande de venir au plus tôt qu'il vous sera possible, et je vous en conjure de tout mon cœur, afin que je me puisse rendre à Annecy quand Monseigneur y retournera, » ce fut assez dit.

Cette vraie obéissante avait si bien fondé ses filles à un solide attachement à Dieu, que, sans qu'elles fissent aucune niaiserie ni

Elle écrivit aux Supérieurs de Montferrand qu'ayant reçu derechef son obéissance, et leur ayant plusieurs fois demandé permission, sans avoir l'honneur d'un témoignage que ses lettres eussent été reçues, elle demandait encore, par la présente, leur bénédiction. Cependant, elle mit ordre que ses lettres ne seraient envoyées qu'après son départ; et, lorsque ceux de la ville y pensaient le moins, elle se jeta de grand matin, avec notre Sœur Marguerite-Élisabeth [Sauzion], sa compagne, sur une méchante charrette, accompagnée d'un ecclésiastique qui prit le soin du voyage. Et elle pressait si fort le charretier de se hâter, craignant que l'on ne la suivît, que toute diligence lui semblait tardive; et, sans se ressentir des incommodités que lui apportait le secouement de cette charrette, elle disait à sa compagne : « Si j'avais été fidèle à Dieu en d'autres occasions, je prendrais quelque consolation et satisfaction en ce voyage; mais je n'en peux avoir, parce que je fais tout imparfaitement. »

parlementerie au dehors, avec des cœurs incomparablement touchés d'une telle séparation, elles se soumirent, comme vraies filles de la Visitation, à la volonté de Dieu: acte de vertu, en la chère Mère et aux chères filles, aussi édificatif dans l'Institut que l'on n'en saurait guère proposer en ce sujet.

CHAPITRE X

SON ARRIVÉE A DIJON, OU ELLE CONVERTIT UNE DEMOISELLE HÉRÉTIQUE

Son arrivée à Dijon fut aussi heureuse qu'attendue et désirée[1]. Elle y trouva notre très digne Mère de Chantal, qui en partit six jours après, laissant la conduite de cette nouvelle plante, que sa charité avait dignement cultivée et mise en très bon état par son travail de six mois, au soin de sa fille aînée, qui ne manqua point de répondre à toutes ses espérances, et de répandre l'odeur d'une piété singulière pour l'honneur de l'Institut.

Mgr de Langres, Sébastien Zamet, pour la haute estime qu'il avait conçue de ses solides vertus et des grands dons de Dieu en elle, désira qu'elle allât pour deux mois instruire et dresser aux pratiques religieuses les dames Bernardines de Tart, dont ce bon prélat, avec un zèle très ardent, avait entrepris la réforme[2]. Elle lui obéit avec humilité, et non sans peine, s'estimant indigne et incapable d'un tel emploi, où elle réussit pourtant très heureusement, par le doux attrait qu'elle avait pour gagner les cœurs (*g*).

(*g*) Mais comme c'est ordinairement une besogne bien ardue et difficile que l'entière réforme d'une maison religieuse, cette chère

---

[1] La Mère M.-J. Favre arriva le 15 octobre 1622 au monastère de Dijon, qui avait été établi le 8 mai précédent, par sainte J.-F. de Chantal et six autres religieuses d'Annecy.

[2] L'abbaye de Tart, de l'ordre de Cîteaux, était située à quatre lieues de Dijon, qui à cette époque faisait partie du diocèse de Langres.

Sa charge l'obligeant à *garder sa propre vigne*[1] plutôt qu'à travailler à celle d'autrui, n'y pouvant faire un plus long séjour, elle s'en retourna à sa chère communauté, laissant à Tart, pour cinq ou six mois, deux de ses filles[2], fort éclairées en la voie de Dieu, et l'exemple desquelles fut très utile à ces bonnes dames, pour les enflammer dans le désir de rétablir leurs premières observances.

Environ ce temps-là, une demoiselle[3] qui autrefois avait été de sa connaissance vint plaider à Dijon, et par un malheur déplorable et une lâche complaisance aux persécutions de son mari, elle s'était précipitée dans l'abîme de

Mère eut à souffrir beaucoup de petites contradictions et humiliations, et disait, qu'ayant su que c'était qu'un tel emploi, elle s'y fût aimée avec complaisance, parce que ses déportements étaient épluchés de bien près, et que l'on lui témoignait souvent qu'elle était imparfaite; que, pour mieux faire cette obéissance de son Supérieur, elle avait également fermé l'oreille à la louange et au mépris, faisant aussi franchement ce qu'elle croyait devoir faire quand elle prévoyait qu'il serait désapprouvé, que lorsqu'elle préjugeait qu'il serait trouvé bon.

Pour quelque charité qu'elle avait faite à des personnes particulières, elle reçut un déplaisir si sensible, qu'il donna sujet à Mgr de Langres de lui écrire les paroles suivantes : « Ma très chère Mère, je trouve que vous devez toujours être peu reconnue de vos charités; que vous serez accusée coupable là où vous serez innocente. Oh ! que nous sommes heureux de recevoir le mal pour le bien ! Il faut avoir patience : cette voie nous mène à bénir Dieu avec plus de pureté et moins de regard vers la créature, de laquelle souvent nous ne devons attendre qu'imperfection, dérèglement et ingratitude. Quoique vous sortiez victorieuse de ces assauts, j'en tire peine, car je sais que votre humeur douce pâtit beaucoup par là dedans; mais votre voie est la douleur. »

[1] Cant., I, 5.

[2] Les Sœurs Anne-Marie Rosset et Françoise-Augustine Brung.

[3] Anciennement, le nom de *demoiselle* et *mademoiselle* se donnait à toute femme qui n'était pas noble, ou qui, étant noble, n'était pas titrée.

toutes les misères qui est l'hérésie. Allant voir la bonne Mère, elle lui dit d'une façon fort hardie qu'elle n'était plus de notre religion; ce qui toucha si au vif ce bon cœur, tout zélé pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain, qu'elle se résolut de ne se point donner de relâche qu'elle n'eût ramené cette brebis égarée dans le bercail de l'Église, offrant à Notre-Seigneur plusieurs prières, larmes, pénitences et mortifications, jusqu'à ce que cette toute bonté fléchie lui accordât son désir.

La seconde fois que la demoiselle hérétique la visita, notre Mère Favre lui découvrit son erreur avec tant de force et de lumière, que son obstination fut détruite : elle ouvrit les yeux à la vérité et se rendit à la puissance de la grâce et de la divine parole; elle promit d'abjurer son hérésie, ce qu'elle fit peu de jours après, entre les mains du révérend Père Supérieur de l'Oratoire, dans la petite chapelle de notre monastère, où elle fit publiquement sa profession de foi. Et, son procès fini, elle retourna en son pays, résolue de gagner son mari à Dieu, ou de souffrir la mort plutôt que de quitter l'heureux chemin qui conduit à la vie, grâce dont elle conservait une si grande reconnaissance pour celle qui l'avait convertie, que toutes les fois qu'elle lui écrivait elle la nommait ordinairement « la chère Mère de mon salut ».

Le brasier que l'amour divin avait allumé dans son cœur était si ardent, que sa chaleur fondait tous les glaçons; et non seulement ses Sœurs et les autres monastères, mais celles du dehors, sans excepter les ennemies de Dieu, étaient échauffées par ses flammes. Dieu lui donna le même bonheur dans la ville de Bourg, où elle convertit une veuve d'un ministre et tous ses enfants et sa famille; et deux des filles de cette femme furent si divinement éclairées, que non seulement elles ouvrirent les yeux à la foi, mais donnèrent leur cœur à Dieu dans la religion, où elles ont

passé leur vie avec beaucoup de piété [1]. Par ces conversions, notre Mère Favre accomplit ce que saint Pierre a dit dans ses Épîtres : *Que ceux qui ne croient point à la parole seront gagnés à Dieu par la conversation exemplaire d'une dame sage et vertueuse* [2].

Mais comme toute la vie chrétienne doit être un mélange de joie et de douleur, et que la sainte Vierge, parmi les splendeurs de la naissance de son Fils et les hommages des pasteurs et des rois, lorsque son cœur, tout plein d'allégresse, *recueillait et conservait toutes ces paroles* [3], fut accueillie de plus d'orages et de persécutions, après la joie qu'eut notre Mère Favre de la conversion de cette âme, et qu'elle conservait dans son cœur les miséricordes de son Libérateur, elle reçut les deux plus sensibles atteintes dont peut être susceptible un cœur généreux, reconnaissant et fidèle : la première fut la mort de notre vénérable Fondateur, et la seconde, celle de M. le président son père (*h*).

(*h*) Et puisque nous avons parlé ci-dessus des grandes vertus du bon père de cette chère Mère, ce sera chose de consolation de toucher ici un mot de son heureuse fin. M. le président Favre avait persévéré en ses saints exercices et vertueux emplois jusques à l'âge d'environ soixante-dix ans, qu'il fut atteint du mal dont il mourut bientôt après. Le vertueux président, voyant les médecins qui parlaient de son mal, dit à l'un de ses fils : « Ils consultent ma mort, car ils vont dire qu'il me faut saigner; mais patience, je suis obligé d'obéir et me soumettre aux médecins. » Dès qu'il fut saigné, il tomba dans une pâmoison, au sortir de laquelle il dit : « Comment, mon cœur, tu me veux faillir au besoin ! Çà, reprends courage en ton Dieu... Ma vie décline, dit-il; faites-moi venir le Père Gardien de Saint-François et le Père de Serre, Recteur des Jésuites. » Il fit une confession générale au Père de Serre, et reçut le saint Viatique, qui lui fut apporté sur les dix heures du soir.

---

[1] Ce sont les Sœurs Marie Pacifique et Marie-Françoise Foysiat. (*Année Sainte*, volumes IV et VIII.)

[2] I Pierre, III, 1. — [3] Luc, II, 19.

Dans les premiers sentiments de sa douleur, son cœur, naturellement bon et doux, versait tranquillement quantité de larmes, et, pour donner un peu d'essor à sa douleur, elle prononçait tout haut plusieurs paroles dévotes de résignation et de soumission à Dieu ; et après, ne voulant faire paraître ces sentiments [douloureux] dont elle était pressée, et comme abîmée dans un profond ennui, elle fit montre d'une grande constance, générosité et force d'esprit, retranchant à son âme toutes les pensées, retours et entretiens qui pouvaient nourrir sa douleur.

Ce fut alors qu'elle enseigna par son exemple cette

Ce grand dévot du Saint-Sacrement, qui avait autrefois composé un livre en vers français à sa louange, s'agença sur son lit en la posture la plus révérentiale qu'il put, et, les mains jointes et tête nue, il lui fit une belle et longue harangue, comme à son roi souverain, lui protestant la fermeté de sa foi et le regret qu'il avait de l'avoir si mal servi, et l'offrande qu'il lui faisait de sa vie et de sa mort. Mais tout cela dans une si amoureuse ferveur, que l'on l'eût plutôt pris pour un saint religieux que pour un vieil seigneur politique, qui avait été toute sa vie dans les affaires et embarras du monde... Il pria les révérends Pères qui l'assistaient de lui lire la prose de saint Bonaventure : *Dies iræ, dies illa*[1], et en prononçait lui-même les mots plus énergiques. Il se mit aussi à prier notre bienheureux Père d'une amoureuse façon, lui disant qu'il ne l'appellerait plus frère, selon leur ancienne alliance, mais son saint protecteur, disant qu'il croyait que c'était par ses intercessions qu'il mourait si content, qu'il n'eût pas voulu vivre un quart d'heure davantage. Après, il demanda et reçut les saintes huiles, répondant à toutes les prières. Il employa tout le temps en actes de contrition et d'amour, jusques à un quart d'heure avant qu'expirer qu'il perdit la parole et trépassa enfin tout doucement [28 février 1624].

Telle fut, ainsi que nous l'avons appris de ceux qui étaient témoins oculaires, la mort du digne père d'une si digne fille.

---

[1] Cette prose est plus communément attribuée à Thomas de Celano, religieux franciscain, qui vivait à Mayence en 1221.

maxime d'excellente perfection, qu'elle a depuis souvent publiée, que l'amour de Dieu doit faire en peu d'heures, en une âme vertueuse, dans les afflictions, ce que la longueur du temps opère, à savoir : la modération de la douleur, et le retranchement des marques de notre déplaisir.

Elle pleura son père comme fille, et se consola dans cette perte comme chrétienne; elle n'estima point ses pleurs criminels, sachant qu'il y a des sacrifices qui ne doivent être offerts à Dieu sans larmes, et que le Fils de Dieu les a sanctifiées, pleurant la mort de son ami le Lazare; mais, ayant rendu ce qu'elle devait à la nature, elle fit un sacrifice de sa douleur, à la piété et à la volonté de Dieu. La mort d'un si bon père ayant été si précieuse devant Dieu et si exemplaire devant les hommes, elle crut qu'elle lui devait moins de larmes que d'acclamations et d'allégresses; qu'il y aurait de l'injustice et de la cruauté, pour se témoigner sensible, de lui envier sa couronne et son repos éternel. Elle en écrivit à Mgr de Genève[1], frère et successeur autant de l'éminente piété que de la mitre et dignité pastorale du vénérable Fondateur, en ces termes : « Puisque la divine Bonté, dit-elle, nous donne tant de marques que ce cher père était des élus pour son amour éternel, et que sa sainte mort a couronné heureusement une si vertueuse et si belle vie, je n'ai qu'à bénir et remercier mon Dieu, dans la douleur de cette perte. Il était l'enfant de Dieu devant que je fusse sa fille : je ne dois pas me plaindre, s'il a retiré pour toujours ce qui lui appar-

[1] Jean-François de Sales, connu d'abord sous le nom de M. de Boisy, fut successivement chanoine de la cathédrale, puis vicaire général, et enfin coadjuteur de son saint frère, auquel il succéda en 1622.

Ce prélat s'est signalé par son zèle et sa charité, dont il donna des preuves éclatantes quand, en 1629, sa ville épiscopale fut ravagée par la peste. Il alla recevoir la récompense de ses travaux le 8 juin 1635.

tient ; je lui dois rendre grâce de me l'avoir prêté pour un temps, sans l'avoir mérité. Après tout, n'ayant plus de père sur la terre, je pourrai dire avec plus de liberté : *Notre Père, qui es ès cieux*[1]. »

Le glorieux trépas de notre Fondateur, arrivé auparavant[2], ne lui fut pas moins sensible, pour les saintes tendresses que notre vénérable Père avait toujours eues pour elle, qu'il appelait, par certaine excellence, sa grande fille. Elle eût même été plus inconsolable pour la perte que faisait notre Institut et toutes ses chères filles, qu'il laissait orphelines à la naissance et à l'enfance de l'Ordre. Le Saint-Esprit fut son paraclet, lui faisant connaître que les plus grands desseins de Dieu doivent être affermis sur la mort des Saints, qu'il a voulu établir son Église sur la mort de son Fils, et qu'à ne considérer l'état des choses que d'un regard humain, le Fils de Dieu n'aurait pas laissé son Église si bien établie que notre vénérable Père laissait l'Institut : qu'il ne laissa que douze apôtres, et notre cher Père nous laissait treize monastères[3], que même ses disciples étaient comme des brebis égarées et dissipées après la mort de leur pasteur, et elle voyait dans l'Ordre des filles pleines de ferveur et de zèle pour maintenir l'Institut et pour amplifier sa gloire ; et elle conçut une ferme espérance que, comme le Saint-Esprit avait confirmé les apôtres et les avait *revêtus* de la force et *de la vertu d'en haut*[4] après la mort de leur Maître, notre vénérable Fondateur obtiendrait à toutes ses filles une surabondante plénitude d'esprit, et qu'il achèverait dans le ciel ce qu'il avait commencé si heureusement sur la terre.

[1] Matth., VI, 9.
[2] Le 28 décembre 1622.
[3] Les monastères d'Annecy, Lyon, Moulins, Grenoble, Bourges, Paris, Montferrand, Nevers, Orléans, Valence, Dijon, Belley et Saint-Étienne.
[4] Luc, XXIV, 49.

CHAPITRE XI

ELLE EST APPELÉE A ANNECY, ET ENSUITE ENVOYÉE POUR ÉTABLIR LE MONASTÈRE DE BOURG-EN-BRESSE

Monsieur son père mourut dans le désir de la voir dans Chambéry; et, pour d'autres besoins de notre Institut, Mgr de Genève et notre très digne Mère de Chantal la rappelèrent à Annecy[1]. L'on ne manqua point, dans Dijon, de faire tous les efforts possibles pour la retenir, y ayant gagné tous les cœurs; mais son éminente vertu, comme Mgr de Bourges[2] écrivit à sa très unique Sœur, eut le courage de rompre, par un rejet absolu, tout ce qui la pouvait détourner de rendre une obéissance prompte et simple.

Elle avait déjà fait un voyage à Annecy, en l'assemblée de nos premières Mères, pour la conclusion de notre *Coutumier*[3]; de manière que, ne sachant pourquoi l'on

[1] La Mère M.-J. Favre revint à Annecy en décembre 1626.

[2] André Frémyot (1573-1641), frère de sainte J.-F. de Chantal. Bien que ce prélat eût été obligé, par suite de divers événements politiques, de résigner son siège épiscopal dès l'année 1621, on continuait à le désigner sous le nom de Mgr de Bourges.

[3] Le *Coutumier* avait été rédigé par sainte J.-F. de Chantal et les premières religieuses de son Institut, réunies à cet effet au monastère d'Annecy en juin 1624.

Ce livre, ainsi que son nom l'indique, est le précis des coutumes établies et des instructions données par saint François de Sales pour faciliter la pratique de la règle, et maintenir l'uniformité entre toutes les communautés de la Visitation.

la rappelait pour la seconde fois, il lui vint une pensée que notre très digne Mère de Chantal, étant peu satisfaite de sa conduite, selon son zèle ordinaire, y voulait mettre ordre. Elle avoua à une chère Sœur que cette pensée lui roulait fort dans l'esprit, ajoutant, selon sa vraie et parfaite candeur, qu'elle venait avec un esprit si tranquille, si soumis et dénué de tout désir et de tous emplois, qu'elle se trouvait en une disposition de suavité, s'il plaisait à notre très digne Mère de la remettre au noviciat, pour apprendre les pratiques religieuses : « Je ne sens aucune peine, disait-elle, de déclarer tout haut que c'est pour mes fautes que l'on a obtenu cette rupture de mon triennal; et tel est mon véritable et paisible sentiment. » Ainsi elle quitta sa charge sans s'être enquise pourquoi on l'en déchargeait.

L'on avait bien de plus honorables pensées de sa vertu; et le sujet de son retour était le choix que Mgr de Genève et notre digne Mère avaient fait d'elle pour la fondation de Turin, n'estimant point de sujet plus digne de cette entreprise; et Dieu en disposa autrement, pour le bien des monastères de Bourg-en-Bresse et du faubourg de Saint-Jacques, à Paris. Le dessein de la fondation du monastère de Turin n'ayant pas réussi pour l'heure, et celle de Bourg-en-Bresse s'étant présentée, elle y fut envoyée avec six religieuses en jeter les fondements, au mois de mars 1627. Elle demeura [trois] mois dans ce monastère d'Annecy, sans autre rang ni office que de simple religieuse, et dans une si sainte disposition à l'obéissance, qu'elle était également prête et sur le point de partir, tantôt pour l'Italie, tantôt pour la France. D'autres fois, tout était hors d'espérance de réussir ni d'un côté ni d'autre : son âme était également paisible ou de demeurer dans cette solitude, ou d'aller dans une ville capitale, ou dans un lieu médiocre comme Bourg-en-Bresse.

L'exercice et les traverses ne lui manquèrent point en cet établissement: les permissions avaient été obtenues de Mgr d'Autun[1], durant qu'il avait la régale de l'archevêché de Lyon; et Mgr Miron, archevêque[2], étant arrivé, envoya défense aux Sœurs de la Visitation de faire aucune fonction publique et religieuse. Il fallut boire cette confusion et cesser de chanter les divins Offices pour cinq ou six semaines, et n'y célébrer la sainte messe qu'à huis clos; il est vrai que le peuple, qui ne recevait qu'édification du bon exemple de ces Sœurs, dans l'étonnement de ce procédé, leur portait grande compassion. Et, par l'instigation de quelque esprit [traverseur], la contradiction fut telle, que la Mère fut sur les termes de ne plus poursuivre cet établissement et de ramener ses Sœurs. Néanmoins, devant que de conclure cette rupture, elle eut recours à Dieu par une neuvaine, qu'elle ordonna à toute sa communauté, à la fin de laquelle, contre toute espérance humaine, Mlle de Vigny, bienfaitrice de la maison de Dijon, qui, honorant parfaitement notre Mère Marie-Jacqueline Favre, épousait toutes ses affaires plus que les siennes propres, étant allée à Lyon pour poursuivre une autre affaire que celle ci, en obtint heureusement les permissions, et les choses demeurèrent bien établies.

Pendant cette rigoureuse épreuve, notre Mère Marie-Jacqueline Favre vivait dans une profonde tranquillité et sans s'empresser, agissant doucement devant Dieu, et remettant tout à sa providence, et se tenant dans une entière disposition d'accomplir tout ce qu'elle ordonnerait pour sa gloire.

A peine ce premier orage fut calmé, qu'une autre difficulté fit paraître la générosité de son cœur et le détache-

[1] Claude de la Madeleine de Ragny.

[2] Ce prélat avait été transféré de l'évêché d'Angers à l'archevêché de Lyon, le 2 décembre 1626. Il mourut le 6 août 1628.

ment qu'elle avait des biens temporels, qui n'ont jamais servi d'appui à l'établissement de ses desseins, qu'elle ne posait qu'en Dieu. La fondatrice de Bourg [1] avait promis dix mille écus par son contrat de fondation ; Dieu permit qu'elle eût un esprit assez inquiet, et l'expérience fit voir qu'elle ne pourrait vivre dans ce monastère sans se donner de la peine et faire souffrir bien du trouble aux autres ; et cette bonne Mère, par un trait de générosité et de confiance en Dieu qui a peu d'exemples, résolut, avec les Supérieurs, qu'il valait mieux perdre une somme si notable que de souffrir que le repos du monastère fût troublé ni altéré ; que les biens temporels doivent être peu considérables à celles qui tiennent pour maxime que la pauvreté est la première béatitude dans le royaume de Jésus-Christ ; qu'elle aimait mieux une pauvreté tranquille que toutes les richesses et commodités du monde, s'il les fallait acheter par la perte de la douceur intérieure et de la paix et intelligence religieuse.

Ainsi, de gré à gré, le contrat fut rescindé, et l'on rendit à la fondatrice ce qu'elle avait donné, du conseil des Supérieurs et des amis de la maison, demeurant volontairement pauvre pour être plus riche de Dieu, et dans l'exercice de cette haute vertu à qui saint Paul donne le titre d'*Altesse,* par préférence, comme à la princesse des vertus, et pour posséder plus abondamment les trésors d'une sainte joie, paix, union et suavité précieuse, que cette bonne Mère a toujours établie et maintenue préférablement à toute chose [aux monastères de sa conduite]. Ceux qui réfléchiront avec attention sur la démission volontaire que fit notre Mère Marie-Jacqueline Favre, en cette rencontre, d'une somme si considérable, qui était acquise irrévocablement à sa maison, seront obligés d'avouer que

[1] Mlle de Saint-Loup.

son cœur ne tenait guère à la terre, et que tous les intérêts du monde étaient bien peu de chose à son grand désir, où il s'agissait des intérêts de Dieu. Aussi, sa divine Bonté, qui ne peut souffrir nos services sans prix, récompensa cette perte par plusieurs autres bénédictions dans Bourg. En treize mois, la maison fut en très bon état : plusieurs filles vertueuses et bien faites y furent reçues, et quantité de bons amis et très zélés pour l'avancement de ce monastère [acquis], Dieu faisant paraître que rien ne manque jamais à ceux qui le craignent, et que ceux qui quittent tout pour lui possèdent toutes choses en lui.

CHAPITRE XII

DE SA MISSION A PARIS ET A TROYES, ET DES PEINES QU'ELLE Y SOUFFRE

Toutes ces traverses n'étaient que les préludes des grandes contradictions qui lui étaient préparées ailleurs, et des effleurements, pour ainsi dire, devant un juste combat. Paris lui destinait de grands honneurs, et Troyes des persécutions qui eussent abattu et fait succomber un cœur moins généreux et moins affermi en Dieu.

La Bonté divine, qui voulait que cette grande âme la servît indifféremment, sans choix ni attache aux lieux, ni aux temps, ni aux personnes, lui fit recevoir une nouvelle obéissance en avril 1628, qui lui ordonnait de se rendre au plus tôt au monastère du faubourg Saint-Jacques, à Paris[1]; ce qu'elle exécuta sans aucun délai, ne voulant pas même arrêter un jour pour donner l'habit à une fille qu'elle chérissait fort et qu'elle avait gagnée à Dieu, rompant ainsi, pour la quatrième fois, son triennal sans chagrin.

La maison du faubourg était en son commencement et réduite dans une extrême pauvreté; mais cette vigilante main y travailla si dignement, qu'étant favorisée de cette grâce divine qui relevait sa conduite et qui l'accompagnait en tout, elle y attira plusieurs dignes sujets et

[1] Le second monastère de la Visitation de Paris avait été établi au faubourg Saint-Jacques par la Mère Anne-Catherine de Beaumont, le 13 août 1626.

une fondatrice et bienfaitrice séculières[1], outre la fondatrice religieuse[2], qu'elle y établit devant que d'en partir. Elle fit aussi bâtir une partie du monastère avec beaucoup de peine et de dépense, et avec un bonheur singulier, qu'elle attirait par un recours continuel à Notre-Seigneur.

La grandeur de son esprit, la solidité de son jugement, la dévotion, la majesté et la suavité de sa conversation tiraient tellement tout à elle, sans qu'elle s'en aperçût ni qu'elle y prît peine, que c'était un proverbe aussi commun que véritable que notre Mère Marie-Jacqueline Favre tenait en sa main tous ceux qui conféraient avec elle, et qui se donnaient le loisir d'admirer ses grâces et d'étudier ses vertus. Ses religieux entretiens furent l'attrait dont Dieu se servit pour engager M. le commandeur de Sillery[3] dans son saint amour, et qui commença à lui faire goûter avec suavité l'esprit très doux et pacifique du vénérable Fondateur. Ne recueillant ainsi dans Paris que des roses et des fleurs, ces applaudissements lui firent naître de très poignantes épines pour lui faire une couronne.

Cette estime générale que sa vertu lui avait acquise convia Mgr l'évêque de Troyes[4] de la choisir pour aller dans

[1] Mmes de Ragny et d'Aumont.

[2] Sœur Françoise-Marie de Châteauneuf de l'Aubépine.

[3] Noël Brûlart de Sillery (1577-1640), commandeur de l'ordre de Malte, chevalier d'honneur de Marie de Médicis et ministre d'État, se rendit remarquable par le faste qu'il déploya, soit à la cour de France, soit dans ses ambassades en Espagne et à Rome. Aussi, lorsque, touché de la grâce, le commandeur se donna pleinement à Dieu, pour atteindre l'héroïsme des vertus chrétiennes, il n'eut, selon son expression, qu'à *retourner la médaille.*

Étant entré dans les Ordres, il consacra sa fortune aux bonnes œuvres, et se montra l'insigne bienfaiteur des prêtres de Saint-Lazare et des religieuses de la Visitation. Sainte J.-F. de Chantal entretint avec M. de Sillery une correspondance qui prouve la profonde estime qu'elle lui avait vouée.

[4] René de Breslay, qui occupa le siège épiscopal de Troyes de 1605 à 1642.

sa ville de Troyes, réduire à la forme de notre Institut un monastère de religieuses qui vivaient sans clôture et entièrement déchues de leurs premières observances[1]. Ce grand prélat disait qu'il fallait la main adroite de cette digne ouvrière pour défricher un champ qui n'était fertile qu'en ronces, et pour arroser cette terre sèche et aride, qui ne recevait plus depuis si longtemps l'écoulement de la rosée céleste.

Avec la licence de ses Supérieurs et les avis de notre digne Mère de Chantal, elle s'y achemina au printemps de l'année 1631, avec des religieuses pour la fondation. Et lorsqu'elles furent aux portes de la ville, Dieu permit que l'ennemi de toute bonne œuvre fît naître de la conteste entre ceux de la ville et Mgr de Troyes, tellement que l'on arrêta le carrosse aux barrières de la ville; et les magistrats dirent d'abord à la Mère qu'elle n'avait qu'à s'en retourner d'où elle venait, et que la ville ne voulait point d'elle. On lui fit ensuite plusieurs interrogats, dont on voulait dresser procès-verbal; ce qu'ils ne firent pas, ses réponses étant si pertinentes et si judicieuses, qu'ils ne purent s'empêcher d'admirer une si haute sagesse en une fille.

Mgr de Troyes, survenant, fut extrêmement irrité de l'empêchement que l'on mettait à l'entrée de ces servantes de Dieu dans la ville; et, de part et d'autre, furent dites tant de paroles, que M. le maire[2], piqué de tant d'instances pour une entrée qu'il n'agréait pas, demanda à notre Mère Marie-Jacqueline Favre si elle avait dessein de faire violence à la ville; à quoi elle répondit que ses religieuses et

[1] Cette maison, connue sous le nom de monastère de Saint-Abraham, n'était dans le principe qu'un hospice destiné à recevoir les pèlerins qui faisaient le voyage de Jérusalem, et à recueillir les pauvres filles sans place.

[2] Nicolas Lejeune.

elle, sachant que la cité éternelle de Dieu *s'acquiert par les forts*, elles se voulaient *faire violence pour la ravir*[1] et pour y entrer, et non pour les villes de la terre. Cette religieuse et prompte réponse fit connaître si visiblement la sagesse et la sublimité de l'esprit duquel elle partait, que M. le maire en fut touché; il l'eut en admiration, et, témoignant l'estime que sa vertu venait de produire en son cœur, il usa de termes fort civils, et la pria de céder à la nécessité et de se retirer au lieu où elle avait couché. La Mère s'en excusa, disant qu'une de ses filles étant malade, elle le priait de permettre qu'elle pût coucher au faubourg. Il n'osa lui répondre ni oui ni non; seulement il lui protesta qu'au péril de sa vie il ne lui serait fait aucun déplaisir, et qu'il voyait bien que sa vertu méritait tout autre traitement [que celui qu'elle recevait à la porte de leur ville]; et dès lors il lui fit offre de toute sorte de services, tant la vertu a de force et un charme innocent et effectif sur un esprit raisonnable!

Cependant il fallut se retirer dans une méchante maison au faubourg, où les Sœurs eurent beaucoup à souffrir. Et leur chère Mère les encourageait en leur représentant que le Fils de Dieu *étant venu* au monde, *les siens* propres *ne l'ayant reçu*[2], elles ne devaient point trouver étrange que des étrangers eussent mis empêchement à leur entrée; qu'au reste, la sainte Vierge ayant été si fort rebutée dans Bethléhem la nuit de la naissance de son Fils, et s'étant vue contrainte de coucher dans une étable, elles devaient être consolées de souffrir le rebut, et de passer cette nuit dans une maison dont la pauvreté les faisait ressouvenir de celle de la crèche; qu'il n'était pas juste que les filles fussent traitées plus honorablement que leur Mère.

A quelques lieues de Troyes, il semble qu'elle eut quelque

[1] Matth., XI, 12. — [2] Jean, I, 11.

prénotion de ce qui devait arriver, ayant été inspirée de faire un vœu au glorieux saint Joseph que, si l'établissement se faisait, l'on lui dédierait soudain un oratoire, et que le tableau représenterait la sainte Vierge et son virginal Époux allant chercher retraite en Bethléhem ; sur quoi cette âme éclairée, voyant ses Sœurs en ce triste état : « Vraiment, dit-elle, nous avons de quoi nous humilier et nous réjouir : nous voici encore mieux que n'étaient notre glorieuse Maîtresse et notre saint Protecteur dans l'étable. »

Le lendemain, messieurs de la ville tinrent conseil et se raffermirent dans la délibération de ne point recevoir les Sœurs; qu'ils avaient reconnu que la Supérieure était prudente et accorte, et que, si elle entrait par supercherie, il la faudrait mettre dehors avec honte. Celui qui donna le premier ce conseil mourut le lendemain subitement, ce qui étonna les autres et excita la charité de la bonne Mère à offrir à Dieu de grandes prières pour le repos de cette âme.

Voyant qu'on ne pouvait fléchir ces cœurs, il fallut se retirer en une maison des champs de Mgr l'évêque, nommée à Saint-Lié, à deux lieues de Troyes, où les Sœurs n'eurent aucune visite que du bon évêque et d'une honnête dame[1]. C'est là où la [chère Mère] eut un grand ennui intérieur à combattre, sachant plusieurs bonnes affaires qu'elle avait laissées dans sa maison du faubourg, et se voyant inutile en un petit lieu champêtre; la seule obéissance était le lénitif de ses peines. Les Supérieurs lui ayant ordonné de ne se point effrayer de ces obstacles, qui n'étaient que des stratagèmes de l'ennemi des œuvres de Dieu, cette pensée fortifiait sa patience en cette solitude, se soumettant à la volonté de Dieu, sans vouloir devancer le temps ordonné par sa providence. Cependant elle tâ-

[1] Mme la contrôleuse d'Aultruy.

chait, par sa suavité, d'affermir le courage de ses filles, et de les entretenir dans une sainte allégresse, faisant tous les exercices comme dans un monastère, à la réserve qu'elles étaient obligées d'aller ouïr tous les jours la sainte messe en l'église prochaine. Et comme Notre-Seigneur, étant rebuté dans Jérusalem, fut reçu et honoré dans les petits bourgs et villages de la Judée, cette bonne Mère, qui se faisait toute à tous pour les gagner à Dieu, fut si honorée par tous les villageois du lieu, qu'ils s'assemblaient à troupe pour se faire instruire par elle en la crainte de Dieu; et ils l'eurent en telle vénération, qu'un jour ils lui firent offre innocemment d'une maison de leur village pour bâtir un monastère de son Ordre, l'assurant qu'ils n'épargneraient rien pour aider à le mettre dans sa perfection; ce qui fit voir la bonne volonté, l'estime et la piété de ces bonnes gens. Enfin ce bon Dieu, qui n'a voulu accomplir l'œuvre de notre salut que par les contradictions des créatures, mit fin à tous ces obstacles; et notre Mère Favre, avec sa compagnie, fut reçue chez les bonnes religieuses[1], où elle travailla heureusement, avec la même douceur et la même force que dans Tart; après quoi, elle s'en retourna en son monastère du faubourg, où elle était attendue comme un ange.

Notre très digne Mère eut une si haute estime de ce que cette grande fille de son cœur avait souffert pour mettre à chef ce bon œuvre, qu'elle lui en écrivit les paroles suivantes : « Ma toute chère fille, il faut confesser cette vérité que, quand il plaît à Dieu d'exercer une âme, il lui en fournit des moyens dignes de sa sagesse et de sa bonté. Je trouve que, par les travaux intérieurs et extérieurs que sa providence vous a fait souffrir en cette fondation de Troyes, vous êtes largement et saintement récompensée

[1] Le 6 juillet 1631.

des services que vous lui avez rendus. C'est la plus précieuse monnaie dont il me semble qu'il paye ses serviteurs et ses servantes, et celle qui nous doit être la plus aimable et profitable; car, par elle, nous acquérons le trésor des véritables vertus de la croix, esquelles il faut avouer que nous ne pouvons bien parvenir que par cette voie. Au reste, ma fille, votre conduite ne pouvait être meilleure; il y a lieu d'espérer que Dieu veuille tirer beaucoup de fruit de cette fondation pour les âmes, et, quand cela y est, il nous doit suffire; et que le monde dise tout ce qu'il lui plaira, *nous serons bienheureux quand il dira tout mal de nous en mentant*[1]. »

[1] Matth., v, 11.

CHAPITRE XIII

DE SON SECOND TRIENNAL A PARIS, ET DE L'HUMILITÉ DE SA CONDUITE

Après cet heureux retour à Paris, elle se déposa de son premier triennal, et incontinent elle fut [réélue] pour le second. Ce fut en ce temps-là où, comme elle dit, elle fut attachée à deux croix tout ensemble : outre les peines de sa charge, qui lui semblaient si pesantes, elle fut travaillée de si fortes maladies, que celles qu'elle avait souffertes auparavant lui semblaient légères. Et quoique ses maux fussent très violents, et que l'ardeur de son tempérament lui causât des inflammations de foie que les médecins jugèrent souvent mortelles, Dieu bénissait si visiblement la conduite de sa très humble servante, que, nonobstant ses maladies, elle gouvernait sa maison avec tant de sagesse et de soin, que ses filles assurent que jamais ses longues absences des communautés n'apportèrent le moindre détriment aux observances. « Nous aimions et honorions, disent-elles, avec tant de juste sujet cette chère Mère, que ce nous était assez d'apprendre ses intentions en quelque chose pour nous mettre en l'exercice. Et comme nous savions que rien ne lui était si cher que l'observance, quoique notre dessein fût de ne faire nos actions que pour Dieu seul et non pour les créatures, nous tâchions d'aller en tout avec autant de fidélité que si elle nous eût été présente. Aussi Dieu nous a fait la grâce qu'après ses longues maladies, revenant dans notre communauté, elle

n'en a jamais témoigné de mécontentement ou de l'insatisfaction. »

Son second triennal étant ainsi achevé[1], quoique ses maux de colique ne lui donnassent presque aucun relâche, les Sœurs de Rennes, qui avaient joui si doucement de la suave conduite de notre Mère Claude-Agnès Joly de la Roche, avec l'aveu des Supérieurs, élurent notre Mère Favre. Et comme elle était sur le point de partir, il lui prit une colique si étrange et si furieuse, que les Sœurs[2] qui l'étaient venues prendre dirent que, pour rien du monde, elles ne l'emmèneraient en cet état, de crainte de la faire mourir en chemin. « Quand je vis, dit notre Sœur Marie-Renée de Guéroust, une maladie si inouïe, je fus en [telle] alarme que cette chère seconde de l'Institut vînt à mourir dans notre monastère, qui a déjà enterré notre tant aimée Mère Claude-Agnès, qui était si précieuse à la Congrégation, que nous résolûmes de ne faire plus aucune poursuite. » Et c'est où le dessein de Rennes fut rompu.

Néanmoins notre Mère Marie-Jacqueline Favre voulut savoir des médecins si, les grands maux qu'elle souffrait étant passés, ils lui donneraient la liberté de partir. On fit une consulte, où les médecins assurèrent que, sans un évident péril de sa vie, elle ne pouvait faire ce voyage, vu même que c'était contre l'hiver, et que ses accidents étaient fréquents. Elle pleura amèrement écoutant ces avis, et dit avec une détermination absolue : « J'ai reçu mon obéissance de Mgr de Genève pour aller à Rennes : je n'ai que faire de vivre, si ce n'est pour obéir. Que si la raison est la vie des sages du monde, et la foi, celle des simples fidèles, une religieuse ne doit avoir pour vie et pour principe de ses mouvements, que l'obéissance. »

[1] En l'année 1634.

[2] Les Sœurs Françoise-Julienne de Liscoet et Marie-Renée de Guéroust. (Voir la vie de cette dernière dans l'*Année Sainte*, IIe volume.)

En effet, elle fût partie, si de hautes puissances ne l'eussent arrêtée, faisant conscience d'exposer une vie si utile à un péril si évident. « Notre-Seigneur, disait-elle, ne laissa pas d'aller en Judée vers saintes Marthe et Madeleine, qui le désiraient, quoique ses apôtres lui représentassent que les Juifs l'y attendaient pour le faire mourir; et que[1] la crainte de la mort ne doit point arrêter une religieuse, qui est obligée par sa profession d'imiter Celui qui aima mieux perdre la vie que l'obéissance. »

Elle demeura un an dans le monastère du faubourg, servant d'un vif et lumineux flambeau d'exactitude, d'observance, de régularité et d'humilité. Au changement des offices, elle fut nommée surveillante, charge qu'elle exerça avec un zèle si doux, si ardent, si humble et si généreux, que les Sœurs écrivirent depuis que la suavité qu'elles avaient de recevoir ses avertissements, et l'utilité qui en réussit à leur communauté est au delà de tout ce qui s'en pourrait dire.

[1] Il faut sous-entendre : *et elle disait encore que...*

CHAPITRE XIV

SON ADMIRABLE OBÉISSANCE EN SON RETOUR A CHAMBÉRY

Les Sœurs de Chambéry furent plus heureuses que celles de Rennes; et Dieu, qui avait accordé dans le ciel aux prières de monsieur son père ce qu'il avait désiré sur la terre, et qu'il n'avait pas eu la consolation de voir accomplir, l'avait destinée pour venir finir ses jours au même lieu où ce digne père avait terminé sa vie par une mort si heureuse.

L'année 1635, les Sœurs ayant à faire élection, et sachant cette chère Mère déposée au monastère du faubourg, la demandèrent capitulairement à Mgr de Genève, qui la leur accorda, et pour cet effet la rappela de Paris; ce qu'elle n'eût pu exécuter sans l'adresse qu'elle avait à surmonter tous les obstacles qui s'opposaient à son obéissance. Voici en quels termes elle en écrivit :

« Monseigneur, j'ai reçu avec un contentement extraordinaire le commandement que vous me faites, puisque c'est un moyen de vous témoigner la très humble obéissance et soumission que je désire vous rendre, selon mon inclination et devoir. Mais voici un empêchement qui s'y oppose, qui me cause la plus grande et la plus sensible douleur que je puisse recevoir, quoique j'espère que Dieu la dissipera; pour le moins, n'oublierai-je rien pour me mettre dans le pouvoir et dans la liberté de satisfaire à vos intentions, ou je mourrai en la peine : c'est que

Mgr de Paris[1] ne me laissera point aller, qu'il n'ait reçu réponse d'une lettre qu'il écrivit à Votre Seigneurie. Je ne sais de quoi elle traite ; je n'en ai rien su que depuis deux jours. Plusieurs personnes le fortifient dans cette volonté, et poussent vivement la roue de ma douleur. Je lui ai écrit pour le persuader d'agréer que je fasse ce voyage, et je l'ai assuré que j'avais assez de force et de santé pour cela, comme je le crois ; car je me porte mieux que je n'ai fait il y a longtemps, et le grand air me fortifiera plutôt que de me nuire. Si je supportais aussi bien le travail d'esprit dans la charge de Supérieure, comme je supporte les voyages, je serais bien vaillante. Or ce bon seigneur ne se laisse pas fléchir à nos raisons. Nous attendons ici Mgr de Bourges ; j'espère qu'il m'aidera, car je me trouve toute seule de mon côté : tous nos amis et amies ne veulent point me rendre d'assistance en cette occasion. Tout ce que je peux faire, c'est de gagner sur quelqu'un, avec des instantes prières, de ne s'en point mêler et de ne me point nuire. Pour notre Mère[2] et nos Sœurs, elles ne me nuisent point ; mais elles n'ont pas assez de crédit pour m'y servir.

« Il faut avouer, Monseigneur, que cela m'outre-perce le cœur, plus que je ne peux dire, et que l'affliction que j'en ai est bien capable de me nuire davantage qu'un travail de plusieurs mois ; et ce sera merveille si mes extrêmes douleurs, qu'il y a six mois qui ne m'ont point prise, ne me travaillent de nouveau, ne pouvant m'empêcher de m'affliger, sachant combien cela serait important et préjudiciable à l'Ordre si Mgr de Paris continue à m'empêcher de vous obéir. Je serais plus considérée pour les conséquences que Fille de l'Institut, quoique j'en sois la moindre. Et cela étant

[1] Jean-François de Gondi, cardinal de Retz.

[2] La Mère Marie-Agnès Le Roy, qui avait succédé à la Mère Marie-Jacqueline Favre dans le gouvernement du second monastère de Paris.

arrivé à Paris servirait de loi à tous les autres évêques, et si cette liberté était ôtée à nos Supérieurs de pouvoir choisir des Supérieures où l'on les désire, ce serait un des plus grands maux qui nous pût arriver. Je dis hautement à chacun que si l'on me retient ici contre l'obéissance que je vous dois, je n'y aurai jamais un seul moment de repos ni de contentement d'esprit; et les larmes que je ne me puis empêcher de jeter pour ce sujet leur font bien voir que je parle selon mes sentiments. Je pense, Monseigneur, qu'il me servira beaucoup à me dégager si vous prenez la peine d'écrire un mot à Mgr de Paris, et un mot à M. le Blanc, son grand vicaire et Père spirituel de cette maison. J'espère de la bonté de Dieu que nous surmonterons toutes ces difficultés avec un peu de temps et de patience; et je ne mets point en doute, Monseigneur, que vous ne croyiez que je fais en cette occasion tout ce qu'une religieuse doit faire pour obéir, puisque Dieu m'a donné une absolue volonté de le servir en l'Institut avec toute sorte de sincérité et fidélité. »

Jusqu'ici ce sont les propres paroles de cette vraie obéissante, qui ne manqua point d'échapper de ces puissantes mains qui la voulaient retenir, et qui se rendit à Chambéry au printemps de l'année 1635, où elle avait été élue Supérieure.

Et, pour commencer à parler des vertus éminentes de cette grande âme, nous pouvons assurer que, si saint Augustin a dit que l'amour était son poids qui le portait en tous ses mouvements, l'obéissance a été le poids qui l'a élevée et qui la faisait pencher incessamment vers Dieu; que c'était l'aimant qui la faisait tourner incessamment du côté de ce pôle, et que, de même que le premier acte d'amour du Fils de Dieu fut aussi un acte d'obéissance, qui le soumit au commandement de son Père pour accepter la mort et s'abaisser devant lui, par un genre de ser-

vitude de libre et d'esclave, dès que cette chère Mère se rangea à la vie dévote, le premier acte d'amour qui dévoua son cœur à Dieu fut aussi un acte et un mouvement d'obéissance qu'elle lui rendit, se mettant sous la direction et sous l'obéissance de notre vénérable Père, et, en son absence, de M. de Boisy, son frère, alors chanoine en la cathédrale, et depuis [son] très digne successeur, afin qu'étant encore libre dans le monde, pour vivre dans un abaissement plus vil, elle eût la consolation d'offrir à Dieu un service d'obéissante et d'esclave.

Et que peut-on ajouter à ce que notre digne Mère de Chantal a écrit de l'exactitude qu'elle avait remarquée en elle pour la pratique de cette vertu? Elle assure que c'était la plus parfaite et accomplie en l'obéissance qu'elle eût connue, et qu'elle avait surpassé toutes les autres en cette vertu qui faisait la marque et la différence de son état, et son caractère distinctif dans la voie de salut.

L'on a aussi trouvé parmi les papiers de notre vénérable Père une lettre qu'elle lui écrivait, étant encore dans le siècle, où elle lui disait ces mots : « Je n'ai plus besoin de chercher le chemin de la vertu : M. de Boisy, en votre absence, Monseigneur, me le montre si clairement, que je n'ai qu'à l'embrasser et affectionner, contre la liberté que mon esprit aime si fort. Je travaille, selon mon premier désir, à me rendre obéissante, et je ne puis être touchée lâchement en ce dessein puisqu'il y a des couronnes éternelles jointes à une temporelle, qui est l'honneur d'être éternellement votre fille. Monseigneur, je tâcherai de me conserver ce [bonheur], me soumettant entièrement à vos volontés. »

Le désir de l'indépendance étant la plus forte de toutes les passions et le premier dérèglement de nos pères, et qui a mis le plus horrible désordre dans le cœur de leurs

superbes descendants, elle voulut que l'obéissance fût la plus éclatante de toutes ses vertus, afin que les plus vives répugnances de la nature fournissent la plus riche matière aux triomphes de la grâce, et que cette fille du ciel fût plus abondante où ce désir de la liberté, qui est en nous un triste effet du péché, avait été plus excessif. Depuis qu'elle fut obligée par vœu à la pratique de cette vertu, on ne put remarquer qu'elle ait manqué à son observance. Elle disait souvent qu'elle n'avait nul bien en soi, sinon qu'elle élirait plutôt de mourir que de désobéir volontairement.

Étant directrice, devant que d'aller à Lyon, c'était toute sa doctrine : elle disait de n'avoir rien à enseigner à ses novices, sinon de leur bien inculquer l'amour de l'obéissance ; que cela les [rendrait] parfaites en toutes façons. Et elle ne leur pouvait donner une leçon plus utile ni plus véritable, étant certain que, de même que l'amour-propre et l'orgueil, qui nous remplit de nous-mêmes et qui affecte une indépendance criminelle, est la source empoisonnée de tous les désordres, l'obéissance, qui lui est opposée et qui nous vide de nous-mêmes par une humble soumission à Dieu et à ceux qui, par leurs charges, portent l'image de son empire et souveraineté, est la mesure de tous les justes règlements ; et que l'âme religieuse peut dire de sa direction, comme l'amante du cantique : *Elle a ordonné en moi la charité*[1] (*i*).

(*i*) Quelle obéissance cette chère âme ne pratiqua-t-elle pas pour sortir de Montferrand, où elle voyait ses commencements prospérer, où elle était avec une fondatrice très aimable, qu'elle aimait parfaitement, et de laquelle elle recevait le réciproque! Tout cela ne fut pas capable de la faire retarder d'un jour, ains se déroba secrètement, crainte d'être arrêtée, comme nous avons dit ci-dessus,

---

[1] Cantique, II, 4.

M. Quesnel, grand pénitencier et confesseur de nos Sœurs de Rennes, écrivant à notre Mère de Châtel, rendit ce témoignage honorable : « Dieu, dit-il, qui avait favorisé notre ville de Rennes de notre très vertueuse Mère Claude-Agnès, ne nous a pas jugés dignes de cette grande et tant renommée Mère Favre. Certes, elle a été à nous de volonté; quand je lui dis notre élection, et si elle en serait contente, elle me répondit, mais du fond du cœur, qu'elle y était aussi disposée que de passer d'une chambre à une autre; que Paris lui serait un purgatoire, et sa santé, un tourment, si l'obéissance parfaite n'était sa compagne. Et, quand elle eut reçu l'obéissance de Mgr de Genève, elle me dit toute joyeuse : « Il n'y a rien plus à dire : je suis vôtre, l'obéissance parle. » Je fis plus de cent lieues pour avoir la permission; et enfin [tout] étant prêt, la veille qu'elle devait partir, ses étranges douleurs l'alitèrent pour longtemps, et nous firent résigner à la privation d'une personne qui nous avait [autant] édifiés en tout ce procédé, comme d'ailleurs nous en avions conçu une véritable estime, à cause de ses grandes vertus, connues et révérées de tous ceux qui la fréquentaient. Quant à moi, je ne m'arrêtai point à considérer la grandeur et la solidité de son esprit, mais [plutôt] son entière et toute soumise obéissance. »

laissant tout à la merci de la divine Providence; de même, quand il fallut sortir de Dijon pour venir ici; de Bourg-en-Bresse, où elle avait la plupart de ses parents paternels, qu'il lui fallut quitter pour aller à Paris, au faubourg Saint-Jacques, et du faubourg pour aller à Rennes : « Car ce fut alors, dit notre unique Mère, qu'elle fit éclater sa parfaite obéissance. Quoique l'impossible l'empêchât de mettre sa bonne volonté en effet, elle ne laissa d'avoir le mérite devant Dieu et l'honneur en l'Institut, n'ayant rien oublié de tout ce qu'humainement elle pouvait faire pour cela. »

Jusqu'ici sont les paroles de M. Quesnel, personnage de rare doctrine, et encore de plus grande vertu. Et il avait sujet de donner ce haut degré d'honneur à l'obéissance, qui honore d'une manière spéciale le nouvel état d'un Dieu abaissé, et obéissant non seulement à son Père et à sa sainte Mère, et à saint Joseph à cause de sa Mère, mais qui voulut même obéir à un prince idolâtre et payer le tribut à César, pour nous enseigner à obéir sans examiner les qualités personnelles de ceux qui commandent, et ne considérer en eux que le domaine de Dieu, qui mérite d'être honoré en tous sujets, et qui ne perd rien de ses splendeurs pour se reposer en des personnes indignes, non plus que les rayons du soleil, pour s'arrêter sur des sujets vils et infects. Et c'est l'obéissance qui donne de nouveaux rayons à toutes les autres vertus, et qui, pour leur mériter une auréole et une couronne, les rend non seulement des vertus chrétiennes, mais des vertus religieuses.

Il ne se peut dire les douleurs que cette vraie obéissante ressentit, voyant que des personnes d'éminente qualité écrivaient à Mgr de Genève pour empêcher qu'elle n'allât point à Rennes. Elle en écrivit à ce bon seigneur en ces termes, pour lui déclarer ses dispositions :

« Monseigneur, votre incomparable bonté, prévenue par les prières des personnes signalées qui perdent le temps inutilement, vous empêche de me commander absolument si c'est votre intention que je me transporte à Rennes. J'ai cru devoir vous protester que je n'ai point d'exception à rendre la très humble obéissance que je dois; et permettez-moi, Monseigneur et très cher Père, de vous dire que, si bien j'honore et chéris plusieurs bonnes âmes en ce lieu ici, c'est sans attache, ni ne crois non plus que l'on en ait à moi.

« Ce remuement est un stratagème de l'ennemi pour m'empêcher d'obéir; mais rien, moyennant la grâce de

Dieu, ne me peut empêcher ce bonheur. Je ne sais pourquoi l'on me désire à Rennes, sinon parce que l'on ne m'y connaît point. Je ne me trouve capable au corps ni en l'esprit, sinon pour obéir; car, quand je prends quelque travail, je retombe dans mes grands maux. [Mais], Monseigneur, je ne veux de vie que pour vous rendre, et à notre unique Mère de Chantal, ma fidèle obéissance. Ma vie est toute dédiée au service de Dieu : il m'importe peu qu'elle soit longue ou courte, ni que je la passe ici ou là, d'une façon ou d'une autre, cela m'est fort indifférent. Je vous conjure donc, mon très honoré Père et Supérieur, de ne point considérer ni ce que l'on vous a écrit à mon insu, ni à ma santé, mais à la seule gloire de Dieu, en la direction que vous devez faire de moi. Commandez librement, et je mourrai plutôt que de manquer, moyennant la grâce de Dieu ; et cela, je le dis de toutes les forces de mon cœur. »

Quand Mgr de Genève la rappela de Paris, il n'y eut pas de moindres remuements, et elle ne témoigna pas moins de fermeté et de constance. La reine[1] même en parla, et de très grandes et puissantes dames avaient gagné la volonté de Mgr de Paris pour empêcher sa sortie ; sur quoi, cette âme détachée de tout, hors de l'amour d'obéir, dit un jour en pleurant qu'elle voyait beaucoup de puissances pour la retenir, mais que l'obéissance avait des forces par-dessus tout cela. Et parlant une autre fois à une personne confidente, elle lui dit avec les larmes aux yeux : « Ce sont des contes de dire que l'on m'aime ici, puisque l'on procure de m'y faire vivre mécontente le reste de mes jours. L'on doit croire, et je le proteste, que Paris me serait une prison effroyable, si j'y étais retenue contre le gré de mes légitimes Supérieurs, et plutôt je tâcherais d'écheler les murailles de la ville pour m'échapper. »

[1] Anne d'Autriche.

Elle partit secrètement de Paris, comme elle avait fait de Montferrand, ne disant adieu qu'à peu de personnes et paraissant insensible, pour l'honneur de l'obéissance, à la douleur universelle que tant de personnes souffrirent en cette séparation, leur disant avec Notre-Seigneur à sa sainte Mère et à saint Joseph, sur le sujet de sa perte : « Pourquoi me regrettez-vous ? *Ne savez-vous pas que là où il s'agit de l'accomplissement de la volonté de mon Père, il faut que je m'y trouve*[1] (*j*) ? »

(*j*) Il faut noter ici en passant que cette aimable Mère, partout où elle a été, a toujours été possédée avec si grande et extraordinaire estime, que l'on ne la pouvait quitter et s'en séparer qu'avec des extrêmes regrets; et c'est chose admirable que son cœur demeurât si parfaitement dégagé que, dans la douleur universelle de tous en ces séparations, elle seule demeurait paisible, joyeuse et toute contente dans l'accomplissement de l'obéissance.

[1] Luc, II, 49.

CHAPITRE XV

DU RESPECT QU'ELLE PORTAIT A NOTRE TRÈS DIGNE MÈRE DE CHANTAL

A ce grand amour qu'elle a toujours eu pour l'obéissance, doit être joint le profond respect qu'elle portait à notre très digne Mère de Chantal, qu'elle a honorée et révérée toute sa vie plus que filialement, recevant ses avis et remontrances comme d'un ange du ciel, ayant même fait une promesse particulière à Dieu de suivre, au plus près qu'elle pourrait, non seulement les ordonnances, mais encore les intentions de cette digne et incomparable Mère; ce qu'elle dit confidemment en une occasion de grande importance, où l'on voulait qu'elle tînt ferme suivant son inclination : « Mais, dit-elle, l'intention de notre digne Mère est que je me tienne en paix et que je laisse ce succès à la Providence divine; c'est pourquoi je manquerais de fidélité à Dieu, si je faisais contre ma promesse. »

Quand elle eût été à mille lieues loin, elle voulait si absolument dépendre de son obéissance, qu'elle n'entreprenait rien d'important qu'ayant reçu ses avis. De temps en temps, elle lui rendait compte de son intérieur, et elle n'a jamais cessé de vouloir être sous sa direction. Lorsqu'elle était proche d'elle, elle se comportait avec un si doux respect et une si entière démission d'elle-même et de toutes choses, qu'il est impossible de le décrire dans la naïveté dans laquelle l'on l'a vu : c'était la conduite d'un sage, doux, humble, aimable et gracieux enfant auprès de

sa très aimable et très [chère] mère, et qui, en tout et partout, lui témoigne son obéissance, son amour et son respect.

L'année 1635, à son retour de Paris, parlant à notre Mère Péronne-Marie de Châtel, selon leur ancienne et toute parfaite [confiance] : « Quand tout Paris, lui dit-elle, et quand tout le monde courrait après moi pour applaudir ma conduite et pour louer tout ce que je fais, si notre Mère en avait le moindre mécontentement, toutes ces approbations me seraient un martyre. »

Une autre fois, elle dit encore à la même : « J'avais plusieurs douleurs d'esprit; mais dès que j'ai eu parlé à notre unique Mère à cœur ouvert, j'ai été dans une allégresse incroyable; ce qui me fait dire que si j'étais capable de donner des avis aux Filles de la Visitation, je leur dirais : « Découvrez confidemment tous vos biens et tous vos « maux à vos Supérieures, et vous nagerez dans un « élément de paix. »

Outre les lumières et les dons de Dieu extraordinaires qu'elle admirait en notre digne Mère, elle était enflammée à lui rendre ce respect pour honorer les parfaites soumissions du Fils de Dieu, qui avait non seulement rendu une parfaite obéissance à son Père, mais encore à sa sainte Mère, et quoi qu'il ait dit que *nul ne peut servir à deux maîtres*[1], elle savait qu'elle pouvait avec mérite se soumettre à ses Supérieurs comme à ses pères, et à cette digne Mère comme à sa chère maîtresse, parce que toute cette soumission n'était que pour la réduire plus parfaite à la servitude d'un seul et unique Époux et Maître, qui est Jésus-Christ. Sentiment précieux, qui enseigne à toutes les Sœurs de l'Institut le respect qu'elles doivent avoir pour la mémoire de cette digne Mère de Chantal, et à

[1] Matth., VI, 24.

celles qui n'ont jamais eu le bien de la voir et de l'honorer en sa personne, l'obligation qu'elles ont de révérer son esprit et suivre les lumières et les instructions qu'elle leur a laissées, ayant été si hautement éclairée, que notre incomparable Fondateur a bien voulu recevoir ses avis sur les points les plus importants de l'Institut, ayant remarqué qu'Abraham, quoiqu'il fût le père des croyants et qu'il eût un si doux commerce avec Dieu, n'a pas laissé de consulter Sara et de recevoir ses avis en plusieurs rencontres. L'obéissance [de cette chère Mère] a paru encore dans ses maladies, comme il sera remarqué plus amplement en celle qui lui a causé la mort; et en toutes choses elle avait une si douce et ardente passion pour cette vertu, qu'elle disait qu'il n'y avait chose au monde pour laquelle elle eût plutôt rejeté une fille, que si elle l'eût reconnue peu affectionnée pour l'obéissance et pour la sincérité, parce que l'obéissance comprend l'étroite observance de toutes les règles, qu'elle détruit l'orgueil, qui est le plus grand de tous les crimes, et qu'ayant abattu ce monstre, elle le couvre de sable pour n'oser jamais paraître.

CHAPITRE XVI

DE SA PAUVRETÉ ET PURETÉ ANGÉLIQUE

Si le Fils de Dieu, qui, étant riche, est devenu pauvre pour nous enrichir par son indigence, a établi la pauvreté la première béatitude, et à laquelle il promet le royaume des cieux, nous pouvons dire que cette grande âme avait une grande hypothèque à cet héritage, et qu'elle était bien riche, s'étant témoignée si amoureuse de la pauvreté : [sa] parfaite joie a été de se trouver toujours au commencement des maisons, et par conséquent dans le manquement de plusieurs choses. Dès qu'elle voyait qu'un monastère commençait à s'accommoder, elle disait de fort bonne grâce qu'elle était assurée de n'y demeurer pas longtemps; et il arrivait comme elle l'avait prédit, l'obéissance l'appelant à la pauvreté de quelque autre commencement de maisons qui, pour l'ordinaire, ne sont guère riches qu'en pauvreté et en simplicité (*k*). Et il est grand sujet de douter si on peut alléguer un témoignage plus mémorable d'un cœur absolument détaché de tout désir des biens temporels, que la rescision d'un contrat de la fondation de Bourg, où ce cœur généreux remit la somme de dix

(*k*) Elle était si exacte à suivre la communauté, et cela sans façon ni délicatesse, que notre très digne Mère l'avait surnommée *une bouche à tout pain*. Jusqu'à ce que ses grands maux la jetèrent dans l'absolue nécessité, elle n'a souffert aucune particularité en son vivre et vêture; et quelquefois ses filles, pour lui faire plaisir, lui donnaient pour son usage des linges et habits bien rapiécés: pourvu qu'ils fussent nets et propres, c'était ce qu'elle chérissait.

mille écus à la fondatrice, au payement de laquelle elle se trouvait engagée. Lorsque quelque chose lui manquait, elle s'en baignait de joie, pour rendre hommage à la pauvreté du Fils de Dieu dans la crèche, auquel tout manquait, et pour faire une expérience sensible de la pratique de cette vertu que la nature rebute si fort, que tout le monde fuit, et qui est si chère à la grâce.

Elle avait coutume de dire que c'était une application indigne d'une âme chrétienne de porter ses affections aux choses superflues et de s'attacher aux nécessaires, parce que l'on ne peut aimer une créature avec attache sans devenir son esclave; que la nature même nous apprend à nous contenter de peu, qu'elle rejette toujours ce qui est de superflu, et qu'à plus forte raison, l'amour divin en doit bannir le désir d'une âme; que les choses superflues, pour être désirées, ne se rendent pas nécessaires, et que tant s'en faut qu'étant possédées, elles deviennent fructueuses : dès ce moment, elles sont onéreuses et à surcharge; qu'il faut désirer les véritables richesses, qui sont les vertus, et dont le simple désir nous donne la jouissance; qu'il y a cette différence entre les trésors de la terre et les richesses du ciel, que le seul désir ne rend pas riche des biens temporels, et qu'il ne faut qu'un bon désir pour entrer dans la possession des célestes; que celui qui désire de l'or ou de l'argent ne l'acquiert pas par son simple désir; mais que celle qui désire l'humilité ou l'amour divin, par le simple désir, devient humble et saintement amoureuse; et qu'une âme religieuse, qui peut employer si avantageusement ses désirs pour des choses si grandes et si nécessaires, est bien malheureuse de les appliquer à des choses basses et superflues, qui sont indignes de ses ambitions, et dont l'engagement la retraint[1] et la rend captive

[1] Du latin *retrahere,* tirer en arrière.

et criminelle. C'étaient des motifs qu'elle représentait à ses filles pour les enflammer à l'amour de la sainte pauvreté, qui fait un sacrifice à Dieu de tous les biens extérieurs, comme l'obéissance, en laquelle elle a été si parfaite, lui fait un holocauste de tous ceux de l'âme.

Quant à la pureté, qui lui immole tous les plaisirs du corps, et qui est cette qualité céleste qui donne à une vierge par mérite, le glorieux état que les anges ont seulement par nature, et qui rend un monastère comparable au ciel empyrée, où il ne se parle point des noces ni du mariage, si ce n'est de la pure et chaste alliance de l'Agneau, que peut-on ajouter au témoignage que notre vénérable Père lui a rendu, disant que c'était une âme blanche comme la neige et pure comme le soleil, qui sont les mêmes comparaisons dont le Saint-Esprit s'est servi pour exprimer l'innocence et la pureté immaculée de la sainte Vierge? Et notre très digne et précieuse Mère de Chantal a dit plusieurs fois, qu'entre les autres qualités très rares de cette âme choisie entre mille, l'on pouvait vraiment l'appeler vierge, mais vierge de corps et d'esprit : que cette virginité lui était un don si spécial de Dieu, qu'elle l'avait toujours possédée très saintement. Aussi l'on voyait reluire une religieuse et sainte pudeur en toutes ses actions, par une rare et singulière modestie, de manière que son maintien extérieur, qui était si honnête et composé avec tant de bienséance, faisait connaître la pureté de son âme.

Pour maintenir cette pureté sans tache, elle fuyait, autant qu'il lui était possible, toutes les douceurs de la vie; elle n'avait de satisfaction que dans la seule mortification des sens, qui est la nourrice de la pureté du cœur, et cette généreuse qui va étouffer l'incontinence dans son origine, et qui fait mourir ce monstre, lui retranchant sa matière et son aliment. Elle disait que toute la vie d'une vierge doit

être un continuel exercice de pénitence et un renoncement universel de tous les plaisirs des sens; que notre Sauveur ne nous a point rachetés par les douceurs, par les plaisirs et par les délices, mais par toutes les amertumes que nous devons nous appliquer; que cette application est ce qui nous manque pour participer aux mérites de ses saintes passions, que la seule mortification peut le faire; que la justice de Dieu, à laquelle nous devons tâcher de satisfaire tous les jours, ne se nourrit que des peines, et que le Fils de Dieu lui-même n'a voulu l'apaiser que par ses souffrances; qu'il n'y a point de vie de salut *si l'on ne mortifie par l'esprit les œuvres de la chair*[1], et que *ceux-là appartiennent à Jésus-Christ, qui ont crucifié leur corps au monde et à leur concupiscence*[2]; enfin elle disait qu'il est impossible qu'une fille meure chaste et vierge, et qu'elle vive immortifiée.

[1] Rom., VIII, 13. — [2] Galat., V, 24.

CHAPITRE XVII

DE SON HUMILITÉ

Parce que la virginité sans l'humilité n'est propre qu'à nourrir l'orgueil et à faire *des vierges folles que l'Époux ne connaît point*[1] et qu'il exclut de son cabinet, Dieu qui avait doué cette âme chaste d'un sentiment si doux pour ce don céleste, laquelle d'ailleurs avait un esprit si éclairé et tant de belles qualités qui pouvaient servir de matière à la vanité d'un autre, comme un père plein de douceur et de miséricorde, il lui fit connaître que tout ce que le monde estime grandeur n'est que faiblesse devant lui ; que la sagesse des hommes n'est que folie, et que les plus beaux dons de la nature, s'ils ne sont humblement soumis aux règlements de la grâce, qui en fait un bon usage, ils sont nos plus grandes disgrâces et désavantages.

Ainsi donc, pour lui donner un sentiment intérieur de son inutilité d'elle-même, indignité et incapacité, de peur qu'elle ne vînt à s'appuyer sur sa propre suffisance, dès qu'elle fut appelée à la vie religieuse, Dieu lui fit expérimenter tant de pauvreté et de faiblesse, qu'elle disait elle-même : « Dieu a voulu que je sois descendue à la véritable connaissance de mon néant par tant de misères propres, que je ne devrais jamais être sortie de là. »

Il eût été très difficile de la trouver jamais que dans cette abnégation d'elle-même et anéantissement, qui lui faisait dire qu'elle ne serait nullement étonnée quand on

[1] Matth., xxv, 2, 12.

censurerait tout ce qu'elle faisait; qu'en toute vérité elle connaissait qu'elle n'était propre à rien qu'à détruire le bien : créance et connaissance qui la tenait si humble et si basse, que Dieu lui-même ayant élevé cette chère âme à l'oraison passive et intime, comme notre très digne Mère l'assure, elle estimait que sa voie intérieure était toujours abaissement et humiliation, et qu'elle se trouvait si défectueuse et si nécessiteuse de cette vertu, que, se recommandant aux prières de ses filles, elle ajoutait d'ordinaire : « Demandez [à Dieu] l'humilité pour moi. »

Se voyant Supérieure, les véritables larmes que l'humilité de son cœur faisait couler de ses yeux ne pouvaient être essuyées que par la générosité de son courage, qui la faisait jeter avec toutes ses impuissances entre les bras du Tout-Puissant, et qui la faisait *entrer*, par une sainte confiance, *dans les puissances du Seigneur*[1].

Toutes les maisons qu'elle a gouvernées rendent ce témoignage à la gloire de son humilité, que le bas sentiment de soi-même et le grand amour de l'obéissance étaient ce qu'elles remarquaient de plus éminent en elle. Et notre vénérable Mère Anne-Thérèse de Préchonnet, dont il a été parlé, a écrit qu'en deux ans qu'elle a demeuré avec cette aimable Mère, elle peut assurer ne lui avoir jamais ouï dire une parole ou vu faire une action qui pût tant soit peu déroger à cette profonde humilité où elle se tenait : « Au contraire, dit-elle, le rabaissement, la douceur et la dévotion étaient le sel dont elle assaisonnait toutes choses. »

Lorsqu'elle fut déposée de son second triennal au faubourg de Saint-Jacques, et que la Mère Marie-Agnès Le Roy, qui n'avait jamais été Supérieure, fut élue, cette grande et seconde de l'Institut se remit entre ses mains et sous sa conduite comme un enfant entre les bras de sa mère; et,

[1] Ps. LXX, 16.

en la première reddition de compte, elle lui fit un abrégé des faiblesses, des peines et des tentations qu'elle avait souffertes en son commencement, et des voies par lesquelles Dieu l'avait conduite jusqu'alors, afin que, la Supérieure la connaissant bien à fond, elle lui donnât des avis plus conformes à sa nécessité. « Pourvu, disait-elle, que j'aie la fidélité à faire voir les replis de mon cœur, je suis assurée que Dieu mettra en la bouche de toutes mes Supérieures ce qui me sera nécessaire. »

Elle continua toujours à rendre ce compte tous les mois de l'année [qu'elle demeura à Paris dès sa déposition], et elle se comporta avec une si douce et si gracieuse humilité et déférence envers sa Supérieure, que toutes les Sœurs étaient embaumées de la douce onction de cette union cordiale répandue si abondamment sur leur chef. [La chère Mère déposée] ne se mêlait nullement des affaires qu'étant appelée, et approuvait avec un si suave respect tout ce que la Supérieure ordonnait ou faisait, que l'on eût dit que son jugement ne subsistait que dans l'esprit de cette bonne Mère. Et cette vraie humble disait quelquefois : « J'admire souvent avec plaisir combien peu je savais mon métier au gouvernement, au prix de notre Mère. »

Au chapitre, elle disait ses coulpes avec un cœur humilié, et la clarté et pureté de cet esprit se faisait remarquer, s'accusant jusqu'aux moindres choses, pratique qu'elle observait aussi au réfectoire, à la grande édification et instruction de toutes les Sœurs. De même, faisant les avertissements, pour s'acquitter de son office de surveillante, elle s'accusait la première, pour peu qu'elle fût complice du défaut dont elle avertissait. S'estimant inutile à tout, elle ne s'entremettait de rien que de ce qui lui était précisément commis, disant que l'obéissance lui mettant quelque chose en main, Dieu s'obligeait par sa bonté à suppléer à son ignorance et à son incapacité.

Si quelqu'autre monastère lui demandait ses avis, elle consultait notre très digne Mère de Chantal, et ses décisions étaient ses réponses. Et bien que ses raisons fussent très solides et d'un très grand poids, elle les appelait des pensées de néant, ayant une si basse estime de ses opinions, [qu'elle disait] que, pour avoir du dégoût d'une affaire, il suffisait que son jugement la lui dictât, disant à ses conseillères de ne regarder ses pensées que comme une semence propre à faire naître de l'ivraie parmi le bon grain, et des obstacles à l'accomplissement des meilleures entreprises.

Elle dit plusieurs fois en confiance qu'elle ne ressentait point des pensées de vanité. « Dieu, disait-elle, par une miséricorde infinie, me fait voir tant de misères et de défauts en mon esprit, et tant d'infirmités en mon corps, que j'ai tout sujet de n'aimer que mon abjection. » * Quand on disait quelque chose à sa louange ou de ses proches parents, elle repartait par quelque courte et très humble parole. Après, on lisait en son silence, en ses yeux bas et en sa façon rabaissée, que son cœur s'anéantissait et souffrait peine de tels discours * [1]. En un mot, dans la prospérité et dans l'adversité, en son intérieur et dans son extérieur, en ses abaissements et dans les respects, elle paraissait également humble et douce ; de manière que, si l'humilité est la mesure de la grandeur, ayant jeté les fondements d'un abaissement si profond, l'élévation de cet édifice devait être très éminente.

[1] La phrase comprise entre * est reproduite littéralement telle qu'elle est ajoutée de la main de sainte J.-F. de Chantal dans la Vie manuscrite, et non point d'après l'édition de 1659, qui l'a légèrement altérée.

CHAPITRE XVIII

DE SA CONDUITE ADMIRABLE ENVERS SES FILLES

Les enfants du siècle confondent l'humilité et la pusillanimité, s'imaginant qu'à raison de ses abaissements elle ne peut être généreuse. La grâce fait bien voir le contraire dans la conduite des Saints; et le Fils de Dieu, qui est venu enseigner une nouvelle philosophie et tout opposée à la sagesse du monde, a déclaré que, comme d'une part la vanité et la timidité sont compagnes, l'humilité et la magnanimité sont toujours inséparables, parce qu'au même temps qu'elle inspire à une âme de tout craindre de sa faiblesse, elle la presse de tout espérer de la force et de la puissance de Dieu.

Notre Mère Marie-Jacqueline Favre a éprouvé heureusement l'union de ces deux qualités; et si l'humilité a tenu son cœur dans la crainte et dans la défiance de soi-même, la générosité, que la charité et l'espérance des miséricordes de Dieu lui a inspirée, a rendu son cœur tout courageux dans les hautes entreprises du service de Dieu; ce qui a paru au commencement, dans l'établissement et dans la conduite des monastères qu'elle a fondés et gouvernés. Elle accompagnait néanmoins cette force d'une rare douceur et d'une singulière prudence, traitant ses filles avec un respect et une cordialité de sœur à sœur; ce qui l'obligea un jour de dire aux Sœurs de Nevers que la plus grande démonstration de son amitié envers ses filles était de leur avoir beaucoup de confiance, parlant franchement parmi

elles, sans faire des secrets de toutes choses; qu'elle avait remarqué que ce procédé de secret fermait le cœur, ou était capable de le faire; que même pour les avertissements des défauts, elle savait par expérience qu'une chose dite rondement, sans détour ni artifice, ne pouvait être que profitable. Aussi l'une de ses aversions était des esprits artificieux, disant qu'il n'eût point fallu lui préparer un plus rude martyre que de l'obliger de vivre parmi les personnes atteintes de cette peste.

Les applaudissements et les caresses molles et fades de ses filles lui déplaisaient entièrement; et pour témoigner dans le besoin sa sincère dilection, elle leur donnait un petit regard doux, humble et dévot, accompagné de quelques courtes paroles si affectives et maternelles, que le cœur en était attendri et ressentait que ce témoignage sortait du sien.

Son abord, grave et majestueux, semblait un peu froid et la faisait craindre, jusqu'à ce que, l'ayant fréquentée, on connaissait que son cœur était tout candeur, douceur et sincère dilection : ce qui la rendait si aimable, que, dans les conversations et récréations, la seule suavité de son visage, sa rondeur et sa franchise portaient l'allégresse et la joie dans le cœur de ses filles ; [la cordialité de] son cœur ouvrait les leurs. Et pourtant cette bonté si naïve ne lui faisait en rien relâcher de sa fermeté et de sa force, lorsqu'il était besoin de répréhensions; non qu'elle usât de quantité de paroles mortifiantes et rudes, mais le peu qu'elle disait était accompagné d'une douceur si vive et si forte, que c'était assez pour redresser celles qui étaient sur le point de s'égarer, pour fortifier les faibles et pour encourager les timides.

On ne peut exprimer l'humilité avec laquelle elle reconnaissait les services que les Sœurs lui rendaient dans ses maladies. Et quand [ses filles] tombaient malades, elle pour-

voyait avec un soin plus que maternel à leurs besoins, et voulait voir ce qu'on apprêtait pour leur nourriture, avec telle diligence que, si ses propres infirmités ou quelque occupation violente l'empêchait de les servir et visiter à son ordinaire une fois le jour, elle envoyait quelque Sœur de sa part à l'infirmerie pour donner quelque parole cordiale aux malades, et voulait qu'on lui rendît réponse de l'état où elles étaient. Le même soin s'étendait à toute sa communauté; et quand, réduite par ses [incommodités] à ne pouvoir la suivre, elle ne pouvait y veiller en personne, elle se faisait apporter une portion commune, pour voir si tout était dans la règle. Et, avec sa douceur et bonne grâce ordinaire, elle disait qu'elle avait une égale inclination à mortifier les filles tendres sur elles-mêmes, comme à procurer que les autres eussent religieusement leurs nécessités. L'oisiveté, en elle et en ses filles, lui était insupportable, disant que la négligence est l'oreiller sur lequel le démon fait endormir les âmes et nourrit tous les vices; et que, de même que l'eau qui croupit se corrompt, il est malaisé qu'une âme qui croupit dans l'oisiveté ne dégénère en un cloaque.

Si la discrétion des esprits est si nécessaire à une Supérieure, elle a été son partage. [Elle était très] éclairée pour connaître l'attrait de Dieu en chaque âme, [et] n'exigeait pas aussi une égale perfection de toutes. Son talent était merveilleux pour la conduite de celles qui marchaient par la voie des souffrances, et son cœur était touché d'amour et de respect pour honorer leur voie, surtout si elles étaient désireuses de glorifier Jésus souffrant en elles.

Quant à l'extérieur, elle voulait que tout fût si égal, qu'elle déclarait que celles qui ne voudraient pas s'ajuster à [ce niveau de] la commune observance, n'étaient pas dignes d'être les filles du vénérable Père, leur imprimant un grand amour et respect mutuel, et, crainte de l'altérer,

ne manifestant leurs défauts, à moins que l'exemple ou la nécessité le requît.

La conduite du temporel était accompagnée d'une judicieuse et religieuse prudence, disant souvent que l'expérience lui avait fait connaître que celles qui gouvernent doivent avoir [mille fois] plus de [dévote] confiance que de [longue] prévoyance. Les biens du monastère lui étaient précieux comme appartenant à Dieu ; elle les remettait à sa providence et à ses soins paternels. Il semblait que toutes les bénédictions suivaient, quoique ce ne fût jamais sans traverses et contradictions ; ce qui lui faisait dire qu'elles pullulaient toutes les fois qu'elle se mêlait d'une affaire ; que son orgueil méritait ce châtiment que la piété d'une autre eût diverti, et qu'elle était tellement habituée à ce genre de souffrance, qu'elle l'attendait partout.

CHAPITRE XIX

DE SA PRUDENCE, CONVERSANT AVEC LES PERSONNES SÉCULIÈRES

Saint Paul veut que tous les chrétiens fassent provision de biens, *non seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes*[1], et que les personnes consacrées au service de Dieu *reçoivent un témoignage honorable des personnes du dehors*[2], afin que son saint Nom ne soit point blasphémé.

Notre Mère Marie-Jacqueline Favre a excellé en cette judicieuse prudence, et n'a pas été moins exemplaire, traitant avec les personnes du dehors, que fidèle et zélée pour les observances du monastère. Sa conversation était si douce, si charmante et si édifiante, qu'elle attirait tout, comme un aimant; ce qui lui fit dire à une personne de confiance que ce grand abord de personnes de mérite qui la visitaient lui était un tourment; mais que Dieu lui avait donné un certain [cœur], qu'elle n'avait pas le [courage] d'éconduire personne. Les meilleurs esprits trouvaient en elle leur désir accompli de se communiquer à souhait, et sa sagesse répondait à leur espérance. Lorsqu'elle fut à Lyon, on dit à notre vénérable Père qu'elle était souvent au parloir, et qu'il [semblait] qu'elle dût être moins condescendante; et notre vénérable Père répondit gracieusement : « Que voulez-vous ! cette grande fille tient de son père, qui ne peut renvoyer personne. » Ce que notre vénérable Père disait de soi-même, les siens lui remontrant qu'il se faisait trop aisément tout à tous, et

[1] Rom., XII, 17. — [2] I Tim., III, 7.

[donnait] son temps à consoler des petites personnes, et leur répondant qu'il aimait toutes les âmes, parce que toutes *sont achetées d'un grand prix*[1].

Ce qui était merveilleux, c'est que se voyant si parfaitement honorée et chérie de tant de personnes d'esprit, de mérite et de grande qualité, elle conserva toujours sa gravité majestueuse, sans nul témoignage d'une familiarité puérile et molle, qui est très souvent à craindre parmi les entretiens, et réservant toujours son cœur tout libre et détaché * des créatures et uni à Dieu *[2], et pour les unir à Dieu, disant avec sa douceur ordinaire : « Pourquoi s'aimer soi-même, pourquoi aimer autrui, sinon afin que la volonté de Dieu s'accomplisse et pour les gagner à Dieu? » Les monastères qu'elle avait gouvernés ne tenaient non plus à son cœur; elle en remettait la conduite à celle qui lui succédait, avec une entière démission, et ne souffrait jamais que les Sœurs fissent profession particulière de lui écrire, ni des lamentations de son absence, quoique son cœur, naturellement doux [et fort aimant], fût touché de les quitter. Mais l'une de ses maximes était que Dieu, par les séparations fréquentes, purge ce que la nature prend dans les amitiés les plus saintes; et que, puisqu'il avait été nécessaire que les Apôtres fussent privés de la présence visible de l'humanité sainte du Sauveur, quoiqu'elle fût la source de toutes les grâces, pour recevoir le Saint-Esprit, les séparations sont très avantageuses pour détruire tout attachement sensible, et pour mettre une âme dans la pureté de l'esprit, disant à ses Sœurs qu'elles devaient trouver toute leur paix vers la Mère que Dieu leur avait donnée, et qu'un simple souvenir devant Dieu était l'unique témoignage qu'elle attendait de leur affection.

[1] I Corinth., VI, 20.

[2] Les mots compris entre * sont ajoutés, dans la Vie manuscrite, de la main de sainte J.-F. de Chantal.

CHAPITRE XX

DE L'AMOUR QU'ELLE AVAIT POUR SA VOCATION

Si l'estime d'une profession en inspire le désir et l'amour, et si saint Augustin a posé pour principe de la morale chrétienne qu'il est impossible de suivre de cœur ni d'embrasser que ce qui délecte, et que la grâce même, qui est une onction délicieuse, pour nous délivrer de l'esclavage de la loi et nous faire passer de la faiblesse de ses éléments creux et vides à l'observance des divins commandements, rend seulement doux et suave à l'esprit ce qui était âpre et amer au goût dépravé de la nature corrompue, ce plaisir victorieux avait un empire bien absolu dans le cœur de cette Mère, et lui avait imprimé un désir et un amour bien ardent pour sa vocation religieuse, et un dégoût et un détachement merveilleux de tout, pour n'appliquer ses pensées que pour la gloire de notre Institut et de ses observances. Elle y trouvait tout ce qu'elle y cherchait, qui est Dieu, après la gloire duquel, qui était son souverain but, elle n'avait rien tant à cœur que d'y maintenir l'esprit de l'Institut dans sa pureté et simplicité, disant que Dieu lui avait donné un amour si tendre pour sa vocation, que s'il n'y eût eu qu'une seule maison de Sainte-Marie au monde, et que Dieu lui eût fait la grâce de lui en faire connaître la douceur et l'esprit, elle eût voulu traverser toutes les mers pour avoir l'honneur de se consacrer à Dieu dans cette sainte demeure. Notre vénérable Père Fondateur lui écrivit aussi un jour que cet ardent amour pour sa vocation la sanctifierait.

C'était ce grand zèle qui lui faisait chérir et désirer avec des saintes passions le bien universellement de tous les monastères; elle a rendu des services et des secours qu'on ne peut dire à plusieurs autres maisons, principalement depuis qu'elle fut à Paris. Quoique son monastère fût encore dans ses commencements et bien pauvre, la charité de ce cœur tout zélé lui faisait trouver des moyens pour témoigner ses affections effectivement aux autres, et leur laisser un exemple signalé de dévotion et de charité. Et il faut avouer que les desseins de Dieu sont d'autant plus vénérables, qu'ils sont plus cachés à l'œil humain, et que, pour les accomplir, il a coutume de faire suivre des routes qui semblent toutes contraires. Que n'eût point fait pour notre Institut une Mère si parfaite, si les forces du corps eussent égalé celles de l'esprit? Pour peu qu'elle eût de santé, il y avait plaisir de voir comme elle était agissante, ayant l'œil partout, et ne se remettant à nulle autre du soin de sa charge, parce qu'elle-même en devait rendre compte à Dieu, laissant d'ailleurs une grande et sainte liberté à ses filles, disant que qui gêne les esprits, les rend stupides en la sainte dévotion.

CHAPITRE XXI

DE SA DÉVOTION ET DU DON D'ORAISON QUI LUI FUT COMMUNIQUÉ

Si la dévotion est l'onction ou l'ardeur de la charité parfaite, la promptitude et l'allégresse de l'âme pour l'observance et pour le respect de toutes les choses saintes et qui sont destinées pour honorer Dieu, notre Mère Marie-Jacqueline Favre fit de si heureux progrès pour arriver à l'acquisition de cette qualité divine, qui est moins une vertu que le couronnement ou l'embrasement et la flamme de toutes les vertus, que notre digne Mère de Chantal assure que la dernière fois qu'elle la vit, elle la trouva dans un état de dévotion intime et consommée.

Et qui pourrait dire à quel degré d'union l'avait conduite ce vœu admirable dont nous avons parlé, de n'arrêter jamais volontairement sa pensée qu'en Dieu et dans les choses de Dieu ou de son obligation? Vœu qu'elle a observé avec une telle fidélité, que notre très digne Mère assure que, pour grandes qu'aient été ses occupations, elle n'eut jamais de scrupule ni d'embarrassement de conscience pour ce vœu si extraordinaire et si délicat.

Son maintien extérieur publiait la dévotion de son âme (*l*). Allant au parloir, on lui voyait replier ses mains

(*l*) Elle était visible sur son visage et dans les fréquents rentrements qu'on lui voyait faire en elle-même * pour s'unir à Dieu *[1].

---

[1] Voir la note de la page 89.

sur son cœur avec tant de modestie, et étant enquise pourquoi elle se composait ainsi, son humilité lui inspira cette réponse : « Que dirions-nous si, en chaque occasion, nous [ne] demandions au Maître ce que nous avons à dire ou à faire ? »

Quelque affaire ou occupation qu'elle eût, jamais elle n'a manqué de dire son chapelet, et la seule extrémité de ses grands maux lui ravit cette consolation. Elle nommait la Vierge, la Mère de Dieu et son unique Maîtresse. Tous les soirs, elle [récitait dévotement] l'antienne : *O gloriosa Domina,* une oraison à saint Joseph, et celle que l'Église offre en l'honneur de saint Augustin, et un *De profundis* pour les trépassés. Ses maladies l'empêchant d'aller au chœur, elle envoyait tous les soirs une Sœur adorer le saint Sacrement à son intention, et recevoir pour elle la bénédiction de la sainte Vierge. Dans les affaires importantes, son recours ordinaire était à la sainte Vierge, à saint Joseph et à notre vénérable Père, auquel elle faisait des neuvaines, d'où elle ressentait des effets merveilleux.

L'une de ses plus tendres dévotions était aux petits oratoires qui étaient dans le monastère ; et il lui déplaisait d'être vue ou suivie lorsqu'elle y allait faire ses prières, sachant que l'Époux céleste, pour traiter avec l'âme, aime la retraite et le secret (*m*).

Une Sœur la voyant tellement affectionnée à faire des dévotions en particulier à notre vénérable Père, lui en ayant demandé le motif : « C'est parce que, répondit-elle, il n'y en a point qui ait si souvent sujet de demander par-

(*m*) En notre monastère du faubourg, l'oratoire de notre bienheureux Père étant au passage de la chambre de cette chère Mère, elle y entrait fort fréquemment pour prier, allant et venant par la maison.

don à son bon Père de son infidélité à suivre le chemin qu'il nous a marqué. » Et parce que l'oraison est le fruit de la dévotion, qui est *cette palme* dont l'amante du Cantique veut *recueillir le fruit*[1], le don d'oraison fut la récompense de cette dévotion pure et merveilleuse.

Si la religion n'a pour son objet et pour sa fin que d'honorer les grandeurs de Dieu, les deux actes les plus respectueux et qui satisfont le plus dignement à ce devoir sont l'oraison et le sacrifice : le sacrifice qui, par l'anéantissement ou réel ou mystique d'une créature, rend l'hommage public à Dieu et le reconnaît comme l'auteur de la vie et de la mort ; et l'oraison qui, par l'anéantissement de l'âme et par la protestation de sa dépendance et de sa misère, lui rend l'hommage du cœur et reconnaît l'indépendance et la souveraineté de son empire divin. Aussi nous remarquons que le Fils de Dieu, venant établir son Église, a destiné tout ce qu'il avait de plus cher pour relever ces deux illustres fonctions, qui sont comme les deux ailes de la colombe pour s'élever à lui. Il avait son Corps sacré, il avait son Esprit : et il a si avantageusement partagé l'oraison, qu'ayant donné son Corps adorable pour rendre le sacrifice de l'Église d'un mérite infini, pour relever infiniment le mérite de l'oraison, il lui a donné son Esprit, *envoyant son Esprit dans nos cœurs, qui crie* et qui prie : *Père, Père*[2], comme dit saint Paul.

L'on peut dire sans crainte que ce divin Esprit faisait des missions[3] et des mansions[4] amoureuses presque continuelles dans le cœur de cette Mère, et qu'il le remplissait de sa plénitude, puisque le don de l'oraison lui fut communiqué dans un degré si éminent et si sublime, que c'était un attrait si intime et une voie si sainte et si épurée, que

[1] Cantique, VII, 8. — [2] Galat., IV, 6.
[3] Du latin *missio,* action d'envoyer, envoi ; action de lancer, jet.
[4] Du latin *mansio,* action de demeurer, séjour.

l'on n'en peut dire que peu de chose, quoique l'on en conçoive beaucoup. Il eût été à désirer que son humilité lui eût permis de nous en faire elle-même un crayon; encore n'eût-elle pu exprimer par des caractères et par des paroles ce qui se traitait dans son cœur sans images, [d'autant], comme dit notre très digne Mère, que c'était un état d'un si simple repos en Dieu, qu'elle ne se servait que de peu de mots pour l'exprimer ; mais c'était tout dire, lorsqu'elle confessait avec simplicité qu'elle ressentait de si grandes plénitudes de Dieu, qu'elle se trouvait absorbée en cet océan bienheureux. La dernière fois qu'elle en rendit compte [à cette digne Mère] [1] elle lui dit son état en ce peu de mots et l'exprima par cette comparaison : « Ma chère Mère, lui dit-elle, mon oraison est tout ainsi que si je me mettais en votre giron ou qu'il vous plût de me cacher dans votre sein, et que j'eusse la satisfaction d'y reposer tranquille, accoisée et tout en repos, me confiant, délaissant et perdant heureusement en vous. »

D'autres fois, elle lui écrivait que, de moment en moment, même dans les plus grands divertissements des affaires, elle sentait avec une douce suavité la présence de son Dieu, et qu'elle s'unissait, ou plutôt qu'elle demeurait simplement souffrante et passive, acquiesçante à l'union, et y adhérant par un simple acquiescement.

Elle aimait les sacrés cantiques, et, dans un livret, elle en avait écrit quelques-uns qu'elle goûtait le plus et qu'elle chantait parfois en se recueillant; elle y écrivait aussi ses résolutions de solitude. On n'a pu trouver ce livret; seulement, parmi ses papiers, qui consistent ès lettres de

[1] La Vie manuscrite portait : « La dernière fois qu'elle rendit compte à *cette digne Mère...* » Ces trois mots ont été biffés par sainte J.-F. de Chantal, qui a écrit : « La dernière fois qu'elle *lui* rendit compte... » De là vient l'obscurité que présente cette phrase dans les précédentes éditions.

nos vénérables Fondateurs et quelques points de dévotion, nous trouvons deux ou trois de ses résolutions de solitude, en l'une desquelles elle dit ces paroles : « Mon Dieu, vous me faites voir et sentir que je me dois toute perdre en vous et en votre providence ; que je ne dois, pour mon regard, former aucun dessein, ni recevoir aucune pensée que de m'abandonner à vous, et que mon plus grand affaire [1] soit de vous laisser faire, n'opérant que par l'abandonnement, la conformité et l'union de ma volonté à la vôtre, en toute sorte d'occasions et d'événements. Mon âme sent une grande détermination à servir votre divine Majesté parmi les souffrances et les humiliations tant intérieures qu'extérieures. Je vois que je me dois anéantir sans cesse et que je ne puis jamais assez m'abaisser ; qu'il n'y a point de lieu en terre qui ne soit trop bon pour moi, et que l'on ne peut assez me mépriser et mésestimer. O mon Dieu, je dois demeurer contente dans tous les états où il plaira à votre bonté de me mettre ; je serai toujours mille fois mieux que je ne mérite ! »

[1] On sait qu'autrefois le mot *affaire* était indistinctement employé dans les deux genres.

CHAPITRE XXII

DE SES PEINES INTÉRIEURES

L'oraison du Fils de Dieu dans le jardin de Gethsémani fut suivie de son agonie et de cette tristesse lamentable où son *âme fut* réduite *triste jusqu'à la mort*[1], et ensuite dans un entier délaissement de son Père. Il a honoré la voie de cette fidèle amante de la croix, qui, par le don d'oraison infuse, fut disposée à un exercice de peines intérieures inexplicables, parce que dans cette infusion des délices et des goûts amoureux l'âme n'est pas si purement unie à Dieu que dans les délaissements. Cette infinie Bonté voulut obliger cette fidèle servante à une plus longue résidence sur le douloureux Calvaire que sur le [joyeux] Thabor, la délaissant souvent dans de grandes souffrances et sécheresses, soustraction de toute satisfaction, vue et connaissance ; de manière que, selon l'avis de notre vénérable Père, l'on pouvait dire qu'elle marchait et opérait d'ordinaire par la fine pointe de l'âme, sans autre appui que de la foi vive et simple. Outre ce qui a été dit ci-dessus de ses peines intérieures en son commencement, [étant en notre monastère de Montferrand, elle fut travaillée d'une appréhension de perdre l'esprit, qu'il ne fallait rien moins que la grande force de son âme pour continuer à agir dans sa charge malgré cette bourrasque, et pour la cacher entre Dieu et elle l'espace de six ou sept mois].

[1] Matth., XXVI, 38; Marc, XIV, 34.

On doit ici admirer et adorer la conduite de Dieu sur les âmes, et les détroits où il les réduit pour les contenir dans les termes d'une humilité profonde. Cette bonne Mère était l'admiration de tout le monde, elle était uniquement aimée et honorée, et cependant elle était plongée dans une mer d'amertume et sous la presse d'un ennui intérieur si profond, qu'il lui était avis qu'elle était sans esprit, sans conduite, sans entendement, et qu'elle n'était propre qu'à tout perdre dans l'œuvre de Dieu et mal édifier tout le monde.

Étant à Dijon, elle souffrit des peines d'une autre sorte, dont nous ne savons pas distinctement la nature et la qualité; [seulement] nous en colligeons[1] quelque chose de la lettre que Mgr de Langres, [auquel elle communiquait son intérieur], lui en écrivit en ces termes : « Ma très chère Mère, cette sorte de peine si accablante dont vous m'écrivez est, à mon avis, une peine imposée de Dieu, dans laquelle il cache l'œuvre qu'il fait pour lors en vous; et pour cela, il vous tient captive, impuissante et ignorante, ne sachant rien et ne connaissant rien. Vous me dites que vous ne savez pas la cause de cette peine : cela vous montre que vous ne devez pas vous travailler pour la savoir, mais que vous devez l'ignorer, puisque Dieu vous la cache. Tenez toujours votre esprit dans le repos et dans le silence, attentive à Dieu et non à la peine, sinon pour la porter en patience et dans le dessein de Dieu sur vous. En cet état, il ne faut nulle action de votre esprit, mais passion seulement, afin que Dieu fasse son œuvre sans résistance; je dis résistance, parce que l'action seule de votre esprit cherchant et voulant savoir la cause de sa peine en serait une. Il faut donc patience, silence et repos. La créature doit ce respect à l'action de son Créateur, de cesser quand

[1] Du latin *colligere,* recueillir, conclure.

elle commence, se tenant en état de repos et de révérence devant lui, afin qu'il opère. Je pense, ma Mère, que cette conduite est votre vrai chemin et vous servira dans vos angoisses. »

En une autre lettre, ce grand prélat, et très éclairé en la conduite des âmes, lui disait encore : « Ma très bonne Mère, je suis très aise de me trouver conforme à vos sentiments, qui sont de n'en point avoir, et de mettre l'âme et le corps devant Dieu, afin qu'il en ordonne selon ses voies, donnant mouvement et se retirant de nous, selon les desseins de sa gloire. Votre paralysie n'est point mortelle, ma chère Mère, puisque c'est l'Auteur de la vie qui la cause; il se retire de vous, mais cette retraite est une manière de vie nouvelle et d'approche qu'il fait. Combien de fois m'avez-vous dit que Dieu vous fait voir qu'il requiert de vous un entier dépouillement? Or sus, ma chère Mère, souffrez : voilà [qui] vous dépouille.

« Vous m'avez prié que je vous écrivisse sur la Providence de Dieu; il me semble que vous n'avez qu'à vous considérer vous-même : vous en êtes un livre vivant, où se voient des effets bien remarquables de cette même Providence. Il n'appartient qu'à cette Providence qui vous guide, de vous donner repos et inquiétude tout ensemble, de vous faire vouloir et ne vouloir pas, attirer la volonté et l'unir à Dieu, tandis que la nature frémit, souffre et pâtit dans ces séparations et privations. Voyez comme cette Providence conduit votre âme toute libre, lui faisant trouver bon le froid, le chaud, la séparation et l'union! O ma Mère, tout ce que Dieu opère en vous est miséricorde! Que dites-vous toutefois de sa conduite? Quel Amateur, quel Directeur des âmes! Semble-t-il pas qu'il veuille mettre le feu et le glaive, couper et brûler, voire consommer et réduire au néant nos pensées, nos desseins et nos œuvres, voire nous-mêmes? »

* Cette chère Mère a écrit de sa main sur la marge : « O mon âme, embrasse volontiers cette conduite de douleur, elle est due à tes misères ; outre que ces croix sont les plus précieuses marques d'enfants et participations d'amis que nous ayons çà-bas de l'amour de notre bon Sauveur[1] *. »

Dieu la livrait quelquefois au pouvoir de ce qui était triste et mélancolique en son humeur naturelle, à quoi se joignant une âpre sécheresse intérieure, beaucoup de contradictions extérieures et plusieurs infirmités corporelles, tout cela lui causait des ennuis et des angoisses d'esprit incroyables, lesquels ce cœur généreux supportait et digérait avec une constance et une fidélité nonpareille, [sans s'essayer de se guérir, ains seulement] s'abandonnant et délaissant sans réserve à toutes les conduites de Dieu. Et, comme dit Mgr de Langres, elle tendait les pieds et les mains à la divine justice pour les laisser enferrer, demeurant tranquille en sa captivité, puisque la foi lui apprenait qu'elle était ordonnée par un *Dieu dont les miséricordes surpassent toutes les œuvres*[2]. Et notre très digne Mère de Chantal lui en écrivit en ces termes : « Hélas! ma pauvre très chère fille, que j'aurais moi-même de douleur et de peine de vous voir en cette angoisse, si Dieu ne me faisait voir que ce vent et cette tempête vous portent vivement dans le calme de la très sainte résignation et au port assuré du parfait abandonnement de vous-même dans le sein de la divine Providence. Bienheureux est votre aveuglement, vos douleurs, vos langueurs et vos grands ennuis : tout cela vous impétrera la divine lumière; aimez chèrement cet état, ma très chère fille. »

[1] L'observation relative à la phrase comprise entre * à la page 83 doit être également appliquée à ce paragraphe.

[2] Ps. CXLIV, 9.

Et en une autre lettre elle lui disait : « Votre lettre a bien touché mon cœur ; car il n'est pas croyable combien il est sensible à tout ce qui vous touche. Il tire à soi, par un amour incomparable, tous les sentiments du vôtre. O ma fille, que les voies de Dieu sur vous sont adorables! Il est vrai qu'elles sont pénibles à la nature; mais je m'assure que vous les expérimenterez enfin plus douces que le miel au fond de votre esprit. Ah! que vous faites bien de tenir vos yeux arrêtés sur cette immense Bonté : elle vous tirera de cette fournaise, luisante et pure comme le fin or sort du creuset. C'est la grande richesse de l'âme de beaucoup souffrir avec amour, et si j'étais ce que je devrais être, je ne voudrais autre bonheur. »

[Bref, disons en sommaire que] toute [la] conduite intérieure [et l'oraison de cette chère Mère] n'était que simplicité, délaissement et perte de soi-même en Dieu, dans tous les états de jouissance et de souffrance par où elle a passé; et par cette entière remise, elle priait en tout lieu (*n*).

(*n*) La profonde humilité et entière remise de cette chère Mère à la conduite de Dieu était son allégresse et sa force, pour subsister constamment et patiemment parmi ses extrêmes travaux, douleurs et sujets de déplaisirs. C'est, dis-je, ce qui lui faisait conserver, emmi tant d'orages, sa tranquillité et sa paix, et enfin ce qui lui a mis en main la palme d'une insigne patience, vertu de laquelle il nous faut dire un mot particulier.

CHAPITRE XXIII

DE SA PATIENCE

L'apôtre saint Paul dit que les chrétiens ont droit *de se glorifier dans les tribulations, parce que la patience fait la preuve de leur fidélité, et que cette épreuve rigoureuse forme leur espérance; et que leur espérance n'est jamais confondue, parce que la charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous est communiqué*[1] par l'infusion de la grâce et de la charité qui est une participation de sa nature divine.

La patience, la probation[2], la fidélité, l'espérance et la charité de notre Mère Marie-Jacqueline Favre, en tant de maladies et de contradictions de toute sorte qu'elle a souffertes, est sincèrement exprimée sous cette image.

La Mère supérieure du monastère du faubourg de Saint-Jacques, à Paris, écrivant de ses vertus, commence ainsi : « Pour dire mes sentiments de cette âme précieuse, je les réduis tous à un seul point, sur lequel il me semble que tout le cours de sa vie a roulé, et dont je crois que Dieu a voulu former sa couronne : à savoir, la patience dans les persécutions très rudes et très sensibles, dans les peines intérieures et dans ses maladies corporelles, continuelles et très violentes; et certes, qui ne considérerait que les maux corporels, il me semble que, sans aller plus loin,

[1] Rom., v, 3, 4, 5.
[2] Du latin *probare*, éprouver.

l'on y trouverait assez de matière pour composer une Sainte. Mais si nous ajoutons à tout cela la charge de supérieure, quel poids n'ajoutons-nous à la souffrance? Si nous y mettons des envies et des médisances extrêmes auxquelles des personnes que nous chérissons grandement ajoutent créance, est-ce pas un supplice? S'il se trouve des contradictions depuis la plus grande jusques à la plus petite chose, si tout ce que l'on fait est examiné sous main et sujet à la censure, si l'on se sert de nous pour franchir les difficultés, et que toute la gloire soit donnée à d'autres, faut-il pas de la patience, et une patience d'esprit non commune? Je puis assurer que cette chère Mère a souffert sur tous ces points plus que l'on ne saurait s'imaginer, et avec une douceur d'esprit incomparable, une remise de tout à Dieu, une résignation et un cœur si doux, si humble et si suave pour ceux qui lui causaient les plus sensibles déplaisirs, et plus que très amers à son [âme]; qu'il nous faisait bien voir que *la charité* de cette âme vraiment pure la rendait *bénigne et patiente, souffrant tout*[1] et pardonnant tout. »

Laissons à part les afflictions que ses incommodités corporelles lui ont causées dès l'entrée de notre Institut; parlons depuis l'année 1628 qu'elle fut à Paris, où elle demeura sept ans sans aucune santé stable, surtout en son dernier triennal. Elle eut une inflammation de foie, qui lui laissa une fièvre ardente pour quelques mois; elle porta les hémorroïdes internes six mois, qui la faisaient souffrir étrangement, et plus d'esprit que de corps, par l'appréhension qu'elle avait qu'on fût contraint d'y faire appliquer la main du chirurgien, d'autant que l'on craignait quelque abcès et gangrène. Sa grande et virginale pudeur lui fit jeter quantité de larmes: « Que je

[1] I Corinth., XIII, 4 et 7.

meure, disait-elle, plutôt que de permettre que les hommes me voient. » (*o*)

Dieu ajouta à ces maux d'étranges coliques, qui l'ont enfin conduite au tombeau. La première fois, les douleurs de ce mal violent la pressèrent dix-huit heures sans relâche, et de là en avant, la reprenaient pour douze ou quinze heures; et le moindre symptôme était de neuf ou dix heures; [elle sortait toujours de dessous cette presse avec] une fièvre ardente, et, pour l'ordinaire, jaune comme du safran. Treize ou quatorze mois durant, elle fut affligée de vomissements qui la prenaient deux fois le jour réglément, et quelquefois, devant les coliques, elle faisait les excréments naturels par la bouche. Ces dévoiements d'estomac inouïs furent suivis d'une fièvre ardente et d'un accident accompagné de tous les signes de mort. Les trois jours devant que tomber en cet accident, elle eut ses dévoiements [d'estomac] d'une façon tout extraordinaire : au premier, elle vomit la pesanteur de douze livres; au second, de dix-huit, et au troisième, de vingt-quatre; ce que les médecins pesèrent exactement et nommèrent un prodige de nature. Tout ce qu'elle rendait était bile pituiteuse ou phlegme. Et parmi ces douleurs excessives, son esprit trouvait son repos en Dieu, dans une

(*o*) Ainsi, elle demeura longtemps languissante dans ses extrêmes douleurs, desquelles notre unique Mère lui écrivait un jour : « Mon unique fille, vous souffrez au corps et moi dans le cœur, bien que je voie en tout cela les effets d'un spécial amour de Dieu, qui veut de plus en plus vous épurer et affiner dans ces tourments, pour rendre votre union avec sa bonté plus parfaite et excellente. Hélas! qu'il est aisé de dire le *fiat voluntas tua* emmi les douceurs ou choses indifférentes et qui nous touchent peu! Mais de le dire, sans exception, dans le sentiment des douleurs et ennuis, des mortifications et abjections, certes, cela n'appartient qu'à l'amour pur et fort. Oh! que bienheureuses sont les âmes traitées de cette sorte et qui ont la générosité de le supporter! »

entière paix et tranquillité, et abandonnement à tout ce qui plairait à Dieu, sans que jamais elle eût pu demander ni soulagement ni santé, vie ni mort, ni permettre que l'on fît des dévotions pour cette fin, excepté un peu avant sa mort, qu'elle pria la sainte Vierge, dans la violence du mal, de lui obtenir un peu de relâche, comme nous dirons plus bas.

Durant ce triste exercice, son cœur était le plus souvent élevé en Dieu et plein d'allégresse, comme les poissons qui nagent avec plaisir et sans péril au milieu des orages et des flots. Et si la violence de cette colique bilieuse lui arrachait quelques cris de la bouche, ils étaient prévenus de quelques amoureux élans ou aspirations en Dieu, et ces trois ici lui étaient les plus fréquentes : « O mon Dieu, que votre volonté soit faite aux choses mêmes les plus rudes et les plus dures à la nature! — O mon Roi, je me rends à votre miséricorde! — Très sainte Vierge, mon unique Mère, je vous crie merci; je veux tout ce qu'il plaira à votre Fils. » Les Sœurs lui demandant son sentiment sur l'avis des médecins : « Mes Sœurs, leur répondait-elle, j'ai laissé le soin de moi-même; faites ce que Dieu vous inspirera. » Les breuvages qu'elle avalait pour ses coliques étaient si mauvais, que l'apothicaire lui voyant avaler et boire comme du lait des remèdes qui lui faisaient bondir le cœur en les préparant, disait qu'elle était un ange incarné.

M. Quenault, docteur-régent de la faculté de Paris, après le décès de ladite Mère, en écrivit cet éloge : « J'ai servi, dit-il, avec consolation notre Mère Favre dans les inconcevables maladies qu'elle a souffertes au monastère du faubourg Saint-Jacques. Je l'ai vue pâtir des vomissements continuels, des douleurs de tête insupportables et des coliques si furieuses, si fréquentes et si martyrisantes, que je confesse que, sans la force de son esprit

et la patience dont elle était douée, ou, pour mieux dire, sans l'assistance d'une vertu et puissance supérieure et divine, il eût été impossible de souffrir tant de maux sans que l'esprit eût paru troublé; et nous n'avons jamais remarqué aucune altération ni changement ès fonctions de son jugement, ains, en tout et partout, une obéissance et vertu sans pair. » Et nos Sœurs du faubourg en ont écrit en ces termes : « Encore que cette belle âme fût toujours très aimable, si faut-il avouer qu'elle était ravissante en ses maladies : la douceur et la dévotion brillaient sur son visage, et l'on voyait bien qu'il se passait des choses très particulières entre Dieu et elle. Elle avait un soin continuel de faire soulager et reposer les Sœurs qui la servaient, et elle recevait avec tant d'humilité leurs services et leur faisait des remerciements si gracieux et si débonnaires, que l'on était trop soulagé de la peine que l'on pouvait prendre. Ses souffrances ne peuvent être conçues que de celles qui l'ont vue souffrir; et hors du mal, il fallait exercer la foi humaine pour croire qu'elle eût été malade, [étant d'une si bonne complexion et d'un courage si généreux, qu'elle reprenait incontinent son premier train. »]

CHAPITRE XXIV

CONTINUATION DE CETTE MATIÈRE. SON VOYAGE A NEVERS ET SON ZÈLE POUR LA CLÔTURE

Ayant établi son séjour dans Chambéry, les douleurs de colique, qui lui avaient donné un peu de relâche, la reprirent si fréquemment, que de quinze en quinze jours, et quelquefois tous les huit jours, elle en était cruellement travaillée; et l'on vit clairement que c'était une conduite spéciale de Dieu que cette amante de la croix fût toujours attachée au pied du Calvaire. Elle écrivit sur ce sujet à notre digne Mère de Chantal que, lorsqu'elle commençait à sentir les approches et les atteintes du retour de cette véhémente colique, tout son corps frémissait d'appréhension; elle sentait ses cheveux hérisser, et tombait en une sueur froide, tant la nature redoutait cette épouvantable torture; mais d'autre côté, son cœur entrait dans un calme si tranquille et dans une union si douce auprès de Dieu, que dans les plus fortes transes et agitations de son mal, son âme était dans une haute paix, et il lui était impossible de demander à Dieu du soulagement en ses maux, tant elle était abandonnée à ses dispositions. Ne vous semble-t-il pas de voir un alcyon qui, parmi les orages, jouit d'un calme profond? Aussi notre très digne Mère fit une telle estime de cet état, qu'elle lui écrivit souvent pour la fortifier, la [congratuler], et pour la prier qu'étant dans ces transes, elle fît un retour d'esprit pour elle, et lui dit une fois : « Ma toute précieuse et chère fille,

que vous êtes heureuse et obligée à cet adorable et divin Sauveur, puisque sa douceur est si compatissante à vos maux que de vous y faire trouver le miel d'une très étroite union à sa très sainte volonté ! Mon Dieu, comme votre âme s'enrichit dans les souffrances corporelles ! Vraiment, qui ne les chérirait avec de telles assistances et faveurs que celles que vous m'écrivez ? Pour le pauvre corps, comme vous dites, il tremble au retour de ses violentes douleurs ; mais j'ai toujours désir que vous m'offriez à Dieu durant cette atteinte. »

Les médecins ne trouvant plus de remèdes à ses maux, ils lui ordonnèrent les eaux de Pougues ; et plusieurs personnes de qualité et de piété jugèrent que, pouvant les prendre dans notre monastère de Nevers, dont elles sont proches, elle devait y aller. Néanmoins, la clôture étant un point si important et si essentiel à notre Institut, et dont l'observance lui était si chère et précieuse, on fit grande considération, et notre Mère Péronne-Marie de Châtel, en l'absence de notre très digne Mère de Chantal, en écrivit à notre Mère Favre, la suppliant de lui en mander son avis, selon la parfaite sincérité qui avait toujours été inviolable entre ces deux chères âmes. Elle en reçut cette religieuse et naïve réponse : « Ma très chère et très aimée Sœur, je suis toute honteuse de tant de bonté et d'humilité, dont votre dernière lettre est toute remplie. Ce n'est pas dès cette heure que vous me témoignez d'avoir une charité extraordinaire pour moi ; je vous en remercie de tout mon cœur, et vous conjure de me la continuer, surtout en vos prières. Mais, pour répondre selon votre désir touchant les eaux de Pougues, je vous dirai, ma toute chère amie, que je n'ai nul désir que celui d'obéir, et quand l'on me mettrait à la question pour me faire dire ce que je désire pour toutes les choses du monde, hors d'être déchargée de la supériorité, je ne pourrais pas le

dire sans perdre le repos de mon âme pour le reste de ma vie, sentant intérieurement en moi une si absolue indifférence pour ces choses-là, et une si grande affection de me laisser conduire à Dieu par l'obéissance, que si je me départais de cela, il me semble que je quitterais entièrement ce que je dois à Dieu, et que jamais je n'oserais lui dire que je suis tout à lui ni [m'y] adresser avec confiance. Tout soin de moi-même est contraire à ma disposition intérieure ; et véritablement, mon unique Sœur, quand Dieu même me commanderait [de choisir], je lui dirais que je ne sais que prendre, sinon de faire sa sainte volonté. J'aimerais mieux être misérable en un lieu, sans y être par mon choix, que d'y être heureuse y étant allée par ma volonté, parce que l'unique bonheur me manquerait, qui serait la confiance et le recours à Dieu. Cela n'est point par vertu : vous savez, ma chère Sœur, que je n'en ai nulle, selon qu'il paraît assez par mes actions, sans que je le dise; mais c'est une disposition qui est dans mon esprit, qui peut être imperfection en moi, quoiqu'elle fût grande vertu en une autre, et je vous parle dans la même sincérité que je voudrais parler à l'heure de ma mort.

« Notre très digne et chère Mère ne m'a rien encore mandé pour ces eaux; aussi suffit-il qu'elle vous en écrive, puisque nous ne sommes pas deux. Vous en ferez, ma chère amie, comme Dieu vous inspirera; si cela doit nuire à l'Ordre, j'aime mieux mourir que d'y causer aucun mal. Mon absence ne saurait faire ni froid ni chaud en cette maison, où je suis tellement inutile, qu'il y a conscience que je sois en charge, parce que je ne peux faire ce qu'il faut et ce que je dois. Ma Sœur Jeanne-Françoise de Challes [1], notre assistante, est une excellente fille, quoique un peu réservée, mais cela passera dans l'occupation. Hélas! elle

[1] Voir sa vie, *Année Sainte*, XIIe volume.

devrait commander, et moi obéir; en vérité, ma chère Sœur, c'est mon vrai désir. »

La conclusion fut que, les médecins persévérant dans leurs opinions, et les Supérieurs voyant que cette Mère était si chère à l'Institut, ils conclurent que le monastère de Nevers étant trop glorieux d'être honoré de sa présence, il fallait qu'elle y établît sa demeure. Dieu ne permit pas qu'elle reçût aucun soulagement par l'usage des eaux; au contraire, elle fut grièvement malade à Nevers. Les médecins lui ordonnèrent encore les bains de Bourbon, qui sont assez proches ; Mme la princesse Marie, aujourd'hui la sérénissime reine de Pologne[1], fit ses efforts pour cela; et elle, plus forte que tout, rejeta bien loin une proposition qui choquait l'observance et l'amour de la sainte clôture, et protestant que si les eaux de Pougues n'eussent pu être apportées dans l'un de nos monastères, elle eût mille fois choisi la mort plutôt que de condescendre à ce voyage, ni que de faire aucune chose qui pût être tirée en conséquence pour le relâchement des saintes observances.

Les Sœurs de Nevers, qui possédaient avec suavité la présence de cette Mère, en ont écrit ces paroles : « Nous tiendrons toujours pour un bénéfice particulier à ce monastère la grâce d'avoir eu quelque temps notre Mère Marie-Jacqueline Favre, pour les grandes vertus dont elle nous a donné l'exemple, mais très excellemment de l'humilité et de la dévotion. Si quelquefois on lui demandait avis pour quelque affaire, elle disait humblement : « Il faut ouïr les conseillères, car je suis sans esprit. » Les

[1] Marie-Louise de Gonzague (1612-1667), fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, qui épousa, en 1645, le roi de Pologne, Wladislas IV. A la mort de ce prince, elle contribua à faire monter sur le trône son beau-frère Jean-Casimir, qui lui rendit la couronne en l'épousant à son tour.

Sœurs ayant dit leurs pensées, si on lui demandait son sentiment, elle le disait avec des raisons solides, et après, elle ne s'informait point s'il avait été suivi ou non. Lorsqu'elle tenait la chambre, buvant les eaux, [et que les Sœurs la visitaient], elle se faisait entretenir de Dieu et des saintes réflexions que l'on avait eues sur les mystères ou sur les fêtes des Saints.

Par mégarde, la Sœur dépensière ayant mis de la saumure au lieu de bouillon dans une panade, elle la mangeait sans y trouver à redire ; on s'aperçut seulement qu'elle la prenait avec peine, et elle dit : « S'il vous plaît de me donner un peu de temps, je l'achèverai bien. » L'on goûta le reste, et l'on trouva que ce n'était que de la saumure, et elle tourna le tout en une dévote récréation, consolant gracieusement la Sœur, et l'assurant qu'elle croyait que l'on voulût qu'elle la prît ainsi, et que si on n'en eût goûté, elle eût achevé tout le reste sans y penser.

Et comme cette action est une preuve authentique de la mortification de ses sens, la protestation qu'elle fit de choisir plutôt la mort que de se résoudre à prendre les bains hors du monastère est un acte d'une vertu héroïque et un très digne exemple à toutes celles qui la suivront dans les infirmités, de l'imiter aussi dans l'amour de la clôture, et pour apprendre qu'il ne faut pas chérir la vie naturelle, pour faire une si notable brèche au plus fort rempart de la vie religieuse ; qu'il faut se souvenir que l'Amant céleste veut que *son Épouse soit un jardin clos et fermé* [1], afin que nul de ses bons désirs n'en sorte au dehors, et que nulle pensée et usage séculier et profane n'y entre ; qu'il est bien mal aisé qu'une religieuse voie le monde sans retenir quelque coutume mondaine ; que le peuple de Dieu pour s'être mêlé parmi les gentils, apprit à suivre leurs modes

[1] Cantique, IV, 12.

et adora leurs idoles ; que l'on se hâle insensiblement et sans que l'on s'en aperçoive, lorsque l'on marche au soleil, et que l'esprit du siècle laisse sa teinture dans un cœur sans y prendre garde ; que l'on ne peut s'approcher du feu sans en ressentir la flamme, ni se voir enveloppé de fumée sans en emporter l'odeur ; que Dina, pour avoir rôdé par les rues de la ville de Sichem, reçut ce cruel outrage que ses frères vengèrent par le massacre de toute une ville ; que Thamar fut déshonorée pour être entrée innocemment dans la chambre de son propre frère, et qu'il est bien mal aisé qu'une fille consacrée à Dieu revienne meilleure de ces lieux où les plus réservés ne peuvent éviter les rencontres, ni s'empêcher de recevoir des compagnies ; que la maison et la présence d'un propre frère doit être suspecte à une vierge, après qu'elle a lu que la sainte Vierge rougit pour celle d'un ange, parce qu'il lui apparaissait sous un visage humain ; et, après tout, qu'il ne faut pas qu'une religieuse qui est morte au monde par sa profession, soit si attachée à la vie ; que, dès son entrée dans le cloître, elle s'est dévouée à la mort, et que pour cela elle est nommée dévote ; que son pèlerinage dans ce monde ne sera que trop long ; que c'est bien mal reconnaître les misères de cet exil que d'apporter tant de soins pour y demeurer esclave et bannie, et qu'elle fait paraître que son âme n'a pas un grand désir d'aller jouir de Dieu, puisqu'elle est encore si attachée à *ce corps de la mort*[1], sachant qu'elle ne peut entrer dans la possession de ce bonheur qu'elle ne soit dépouillée de cette partie mortelle qui un jour *sera revêtue* de gloire et *d'immortalité*[2], si elle est ici-bas crucifiée.

Après tout, elle peut considérer qu'il y a beaucoup d'endroits dans le monde où la nature n'a point pourvu

[1] Rom., VII, 24. — [2] I Corinth., XV, 53.

de ce remède ; qu'une infinité de personnes n'ont pas de quoi s'y faire transporter de loin, et qu'il faut bien que tous ceux-là s'en passent, par nécessité ou par indigence, et qu'ils se consolent en Dieu dans leurs maladies ; et que l'amour divin et le zèle d'une plus grande vertu doit bien faire dans un cœur religieux, obligé de tendre à la perfection, ce que l'impossibilité ou la pauvreté contrainte fait dans les personnes du monde, et que l'immolation d'une vie pleine de misères et d'infirmités n'est pas une grande perte à une souffrante et misérable, et que c'est un précieux et agréable sacrifice et holocauste devant Dieu.

CHAPITRE XXV

SON RETOUR A CHAMBÉRY. DE SA DERNIÈRE MALADIE ET DE SON HEUREUSE MORT

Tous les remèdes s'étant trouvés inutiles, elle retourna à son cher Chambéry, comme un phénix sur son propre bûcher, pour y finir sa vie par un précieux holocauste. Elle n'y eut plus de santé; ses maux violents lui redoublaient de huit en huit jours, jusques à quelques semaines avant son heureux décès, que l'on la crut guérie. C'était chose ravissante, disent les Sœurs de Chambéry, de la voir agir avec une suavité, vigilance et allégresse qui n'avait rien d'ordinaire ni de commun; elle prit un office à balayer et se mit dans le train ordinaire, même pour le vivre. Il semble que la divine Bonté lui donnât ce temps pour reprendre force, afin de pouvoir supporter les rudes travaux qui lui restaient à souffrir, pour finir l'ouvrage que sa divine Providence avait tracé et commencé en elle.

Le huitième de juin, elle tomba dans sa maladie mortelle, laquelle commença par une colique bilieuse et néphrétique, si étrange et si furieuse, que l'on n'en avait jamais vu une si extrême. Elle lui dura soixante heures sans relâche que de quelques moments, que les douleurs s'assoupirent sans cesser du tout, puis recommencèrent vingt-cinq heures de suite dans cette violence. Ce fut alors que cette bénite âme se vit [réduite] par cette torture en tel détroit, que, comme le Fils de Dieu, au fort de son agonie, demanda

un peu de relâche à son Père, et le pria que ce calice passât de lui, sans déroger à la parfaite soumission qu'il avait à sa volonté ni à l'ardent désir de souffrir pour les hommes, elle fit ce qu'elle n'avait jamais fait en sa vie, priant la sainte Vierge de lui obtenir un peu de soulagement corporel ; ce qu'elle impétra, comme nous dirons maintenant. Le mal était tel qu'elle eut crainte de tomber en frénésie, et pria Notre-Seigneur de lui conserver le jugement, afin qu'elle pût toujours aspirer à lui ; c'était son cri et sa plainte ordinaire, que de parler à ce divin Époux. Cette cruelle colique lui laissa la fièvre maligne, plus interne qu'externe, et qui couvait le pourpre, qui parut, mais qui ne put sortir. La fièvre se rendit tierce, double-tierce et continue, si enflammée que l'on craignait l'inflammation du foie et du poumon. Elle criait si hautement dans ses douleurs qu'elle faisait pitié, et les Sœurs lui dirent qu'elles croyaient que ce fussent des prisonniers à qui l'on donnait la question, le monastère de Chambéry étant proche de ce lieu-là. Cette chère Mère fit profit de cet avertissement, et dit à la Sœur qu'elle avait bien raison, qu'en effet elle était la coupable que la divine justice tenait à la torture ; « mais, dit-elle, avec tant de miséricorde, que ce n'est rien, eu égard à ce que je mérite. »

Cette humeur bilieuse, s'enflammant de plus en plus, lui donna des inquiétudes et des douleurs inexplicables. L'apoplexie commençant d'attaquer le cerveau, elle s'apercevait de temps en temps qu'elle n'avait pas l'esprit en son entière liberté, comme en ses autres maladies ; sur quoi, elle demanda aux médecins s'il y avait du danger de mort en son mal. Ils l'assurèrent qu'ils n'y en remarquaient point ; elle leur dit pour les encourager : « Ne craignez point de m'épouvanter; j'aurai autant besoin de la divine miséricorde une autre fois que maintenant. C'est le seul

désir que j'ai de me disposer sérieusement à ce dernier passage qui me fait enquérir de l'issue de mon mal. »

Ces excès de douleur ne l'empêchaient point d'user de sa charité ordinaire à faire soulager et reposer celles qui veillaient autour d'elle. « Hélas ! leur disait-elle, mes chères Sœurs, je vous tuerai toutes ; je ne suis propre qu'à vous donner de la peine, mais il faut aimer cette [abjection], puisque mon Dieu le veut. » Elle demeura cinq jours avec une douleur si universelle, qu'il n'est pas possible de l'imaginer, en sorte que, soit sommeillant ou veillant, elle ne pouvait s'empêcher de crier ou de se plaindre bien haut, réclamant toujours les très saints Noms de Jésus et Marie.

Le treizième de juin, environ les onze heures du matin, le redoublement de sa fièvre fut violent et extraordinaire, et ensuite elle tomba dans l'apoplexie. Le secours fut si prompt et si puissant, qu'il retarda un peu l'effet de ce mal ; cependant la paralysie lui saisit la moitié du corps, avec quelques mouvements convulsifs à la tête et au côté droit, d'autant que la paralysie était du côté gauche. Cette apoplexie ne lui ôta pas le sentiment, ce qu'elle témoignait par des cris assez hauts, où elle prononçait toujours quelque parole de résignation. Quand on lui appliquait les ventouses, qu'on frottait très rudement avec du fort vinaigre et du sel, on lui demandait si son esprit était en Dieu : elle disait ou faisait signe que oui.

Sur les quatre heures du soir, ses forces venant tout à coup à défaillir, on lui donna l'Extrême-Onction, après quoi, elle demeura jusqu'à six heures ayant perdu la parole ; et l'ayant reprise alors, elle demanda pardon à Dieu avec une grande humilité. Elle reçut derechef l'absolution, et puis ne parla plus jusque environ la mi-nuit, qu'une grande sérénité et douceur paraissant sur son visage, elle se prit gracieusement à sourire. Le catarrhe se rendit dès l'heure

abondant, et elle demeura demi-heure en cet état doux et tranquille, la sainte Vierge lui donnant alors le soulagement qu'elle lui avait demandé pour aller en paix voir *son Salutaire*[1]. Sur le point qu'elle voulut trépasser, une joie tout extraordinaire se répandit derechef sur son visage, et elle expira si doucement qu'à peine put-on l'apercevoir, quoique le confesseur et toute la communauté, qui était présente, eussent les yeux arrêtés sur elle. Il était environ minuit et trois quarts, du quatorzième juin 1637, que cette belle image de Dieu fut détachée de cette moitié corporelle, pour aller se rejoindre à son principe et se réunir à son exemplaire.

Elle était âgée d'environ quarante-huit ans[2], dont elle en avait passé vingt-sept dans notre Institut, duquel elle fut une des premières colonnes, et la seconde pierre vive de son précieux fondement. Toute sa vie en a été l'exemple, et sa *mémoire* y *sera* en *éternelle*[3] bénédiction pour les signalés services qu'elle y a rendus, et pour les rares vertus dont elle a été le modèle. Elle a été vingt et un ans Supérieure en diverses maisons ; et les regrets que son décès a causés à tout notre Institut, et même à tous ceux du dehors qui ont eu l'honneur de la connaître, ont fait voir combien sa vie était précieuse.

Cette cruelle et inexorable, qui détruit toutes choses, ne put ternir ou altérer son visage, qui parut beau comme celui d'un ange. Dans sa bière, chacun jetait à foule des chapelets, médailles et mouchoirs ; tous la proclamaient sainte, et les premiers de la ville publiaient que Chambéry avait perdu sa gloire. Les pleurs et les cris du peuple étaient si hauts et si pitoyables, que les ecclésiastiques qui faisaient [les] obsèques ne pouvaient eux-mêmes contenir

[1] Luc, II, 30.
[2] Sur l'âge de la Mère Marie-Jacqueline, voir la note de la page 9.
[3] Ps. CXI, 6.

leurs larmes. Comme il fallut mettre ce béni corps en terre, il fallut rajuster quelque chose à la bière, et l'on la leva comme si elle eût été vivante, tant son corps était souple et maniable (*p*).

(*p*) Presque tous ceux qui venaient dire la messe pour cette chère défunte, qui étaient en grand nombre, tant Pères de religion qu'ecclésiastiques, assuraient qu'ils avaient peine à célébrer des messes de *Requiem,* se trouvant tout émus intérieurement à réclamer ses intercessions, et non à prier pour son repos. Entre autres, un la voulant recommander à Notre-Seigneur ne pouvait passer outre ni finir sa messe de *Requiem,* jusques à ce qu'il eût prié Notre-Seigneur d'appliquer ce saint sacrifice à quelque autre qui en aurait de la nécessité, et, invoquant la défunte comme une âme bienheureuse, il acheva sa messe avec grande consolation intérieure.

M. l'Official et Père spirituel de nos Sœurs assure que, quoiqu'il feuilletât longtemps son missel pour trouver l'*Oremus* des trépassés, il n'en put trouver d'autre que celui des Vierges martyres : titre que plusieurs de ceux qui ont connu la grande vertu de cette chère Mère, et qui ont su ses longues souffrances, lui donnent.

CHAPITRE XXVI

DES TÉMOIGNAGES D'HONNEUR QUI ONT ÉTÉ RENDUS A SA VERTU

L'estime et la louange suit la vertu qui la rejette, comme l'ombre suit le corps qui la fuit, et, quoiqu'elle ne soit pas le juste prix d'une belle *vie*, et qui a été *toute cachée en Jésus-Christ*[1], Dieu, qui prend soin de manifester les actions sur lesquelles l'humilité des Saints a répandu des religieuses ténèbres, leur donne souvent cette reconnaissance sur la terre. Notre Mère Marie-Jacqueline Favre, qui durant toute sa vie a tâché de se tenir toute cachée en Dieu, a commencé de recevoir cet honneur ici-bas par le témoignage des plus illustres personnes en doctrine et en piété, qui lui ont rendu des glorieux et magnifiques éloges.

Notre vénérable Père, durant sa vie, prit un soin particulier de lui écrire en des termes si saintement affectifs et si paternellement débonnaires, que ce n'est pas un faible argument de sa grande vertu et sincérité d'avoir été si uniquement aimée et estimée de ce vénérable Père, qui a été uniquement aimé de Dieu et des hommes. Il lui écrivit une fois en ces termes : « Il me faut appeler votre père sans cérémonie : je le suis de tout mon cœur, et je vous chéris, comme je crois, plus que les pères naturels n'ont accoutumé de chérir leurs filles. Ne faites point la discrète

[1] Col., III, 3.

avec moi, pour n'oser pas m'écrire toujours quand vous voudrez; car jamais je ne verrai de vos lettres qu'avec consolation. [Notre] Mère et moi, qui ne sommes pas deux en Jésus-Christ, vous chérissons comme notre grande et unique fille, laquelle, moyennant la grâce divine, en fera d'autres pour l'éternité. Or vous savez que vous êtes la grande fille bien-aimée, et que nul ne vous ôtera le rang que vous tenez dans mon cœur, [après et tout auprès de notre très chère Mère ; aussi êtes-vous notre seconde Mère. »]

Mgr l'archevêque d'Arles [1], après le décès de cette chère Mère, dit à la Supérieure de notre monastère de la même ville que le peu qu'il l'avait vue à Paris, elle lui avait laissé une haute estime de sa vertu; que la dévotion et la sagesse étaient visibles en tout ce qu'elle faisait, et que c'était pour elle qu'il avait fait [le] livre de ses Homélies : *De l'excellente nécessité et diversité des croix.* C'étaient les entretiens que ce bon prélat prenait la peine de faire [au parloir à nos chères] Sœurs, et qui sont maintenant imprimés sous le nom d'*Homélies*, en la première desquelles il dit ces paroles : « Mes chères Sœurs, pour ce discours, je prends le parti du côté de l'amour des croix, parce qu'elles abondent ici, puisque vous participez [tous les jours] à celles que votre bonne Mère souffre extraordinairement et presque sans relâche ; aussi [est-ce] le propre des personnes fortes de beaucoup souffrir. »

Ce digne prélat, poursuivant son discours, montre élégamment que les croix et les afflictions sont ordinairement un signe de magnanimité et de force à ceux auxquels elles sont communiquées, et un signe visible de l'amour de Dieu, et qu'elles apportent grâce et bénédiction.

[1] Jean Jaubert de Barrault, l'un des prélats les plus éclairés de son siècle, dont la France entière honorait le mérite et la piété. Il occupa le siège épiscopal d'Arles de 1631 à 1643.

« Apprenez donc, ajoute-t-il, apprenez, mes chères Sœurs, filles de la Vierge, épouses de Jésus-Christ, apprenez le langage du ciel, et oubliez celui du monde; apprenez qu'il n'y a point de personnes plus favorisées du ciel que celles qui sont le plus maltraitées en la terre. » Certes, il est impossible, lisant le livre de ce digne prélat, si savant en la science des Saints, que l'on ne soit touché de révérence envers cette chère âme, à laquelle Dieu avait fait une si grande et si bonne part de sa croix; *d'autant qu'elle était agréable à ses yeux, il était nécessaire que la tribulation l'éprouvât* [1].

Mgr de Bourges l'ancien et M. le commandeur de Sillery ayant appris son décès, en écrivirent à notre unique Mère, avec des sentiments très particuliers de ses éminentes vertus.

Le R. P. Bourgoing[2], prêtre de l'Oratoire, écrivant à notre Sœur Marie-Euphrosine Turpin[3], lui dit les paroles suivantes : « Vous m'avez appris les premières nouvelles du décès de la très bonne et dévote Mère Favre, vraiment seconde Mère de votre Ordre, puisque Notre-Seigneur lui a donné tant de filles, auxquelles elle a communiqué l'esprit qu'elle avait puisé en sa source. Elle n'a pas seulement été un vaisseau de grâces pour les recevoir, mais aussi un canal pour les répandre, comme elle a fait, avec les plus saintes et primitives dispositions de votre Institut, que j'ai toujours reconnues en elle, et qu'elle a, dis-je, communiquées par ses exemples, par ses instructions, par sa direction, et par l'impression efficace de l'esprit de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère en elle, à tant d'âmes, en tant de sujets et d'occasions, et, s'il plaît à Dieu, au temps

[1] Tob., XII, 13.

[2] François Bourgoing (1585-1662), troisième Supérieur général de la congrégation de l'Oratoire.

[3] Voir sa vie, *Année Sainte,* XIIe volume.

à venir et jusqu'au jour du jugement, si je ne dis que ce sont des ouvrages de l'éternité.

« Or, si j'avais à tracer une image de sa vie, ce ne serait pas par la suite des années, des lieux où elle a été et des actions qu'elle a faites, mais plutôt par ce que Dieu a fait en elle, et par l'expression de quelques dispositions qu'il lui a données, et que j'ai vues en elle. Elle les avait hautement, sans les voir elle-même. La première a été non seulement une patience, mais une gaieté, égalité et joie d'esprit dans une vie de continuelles langueurs et souffrances. Cela paraissait en elle comme un diamant enchâssé dans de l'or, et faisait impression à ceux qui communiquaient avec elle; vous en avez vous-même fait l'expérience. Sa vie de nature semblait avoir quelque chose sur la nature qui la faisait subsister, car je me suis quelquefois étonné comme elle pouvait vivre, étant assiégée de tant et de si violentes infirmités, et accablée des remèdes.

« La seconde me semble être une présence et plénitude de Dieu dans le tracas et ses actions si différentes et vers tant de sortes de personnes qu'elle avait à satisfaire, faisant tout cela sans empressement, avec une grande modération d'esprit et sérénité de visage. La troisième était une grande humilité, simplicité et sincérité d'esprit tout angélique, vertu toute particulière à votre dévote compagnie, jointe à une haute prudence et lumière dans la conduite des âmes et de vos maisons, dans les affaires et dans ses propres actions. Et cette simplicité, comme enfantine ou angélique, n'était par aucune incapacité; car elle m'a semblé toujours un esprit relevé et un jugement très solide, mais plutôt par une vacuité de soi-même et par une capacité de Dieu et uniformité à son esprit; et je sais qu'elle a rendu, par ces qualités, votre Ordre aimable à des personnes qui eussent plutôt eu envie et émulation qu'inclination.

« Ajoutons, s'il vous plaît, une quatrième disposition accomplie, qui est une puissance d'esprit efficace, jointe à une suavité attrayante en sa conduite, et non seulement une soumission, mais un aveuglement au regard de l'obéissance, tant pour les choses intérieures de son âme que pour les extérieures; car elle y paraissait sans vue, sans lumière et sans [discernement. A] son départ de Paris, prenant congé d'elle avec quelque sentiment, je voulus la mettre comme en quelque tentation ou peine de quitter l'œuvre de Dieu par deçà, à quoi elle semblait être si utile et si nécessaire ; mais elle paraissait n'y rien comprendre, et ne regardait que le seul objet de l'obéissance. Bref, j'espère et me confie que Dieu aura parachevé et consommé en elle son œuvre, c'est-à-dire ses grâces et ses finales sanctifications. Ne la regrettez pas et n'ayez point de peine de sa séparation. Votre vénérable Instituteur s'est montré plus présent, plus puissant et plus opérant vers vous au ciel qu'en la terre, et me semble que votre saint Ordre s'est [grandement] amplifié et en sujets et en maisons depuis son trépas. C'est aussi ce que vous devez espérer de cette sienne fille : sa présence, ses influences et sa conduite étaient bornées et resserrées à quelques personnes sur la terre; mais dans le ciel elle sera plus universelle. Pour moi, qui ai toujours eu pour elle une tendresse respectueuse, si je l'ose dire, je l'aime autant ou mieux en paradis qu'à Chambéry. Je vous trace ici ces lignes à la hâte; ce n'est que l'idée de ce qui roule dans mon esprit des grâces, talents et vertus de cette si grande et vertueuse Mère. »

Jusqu'ici sont les paroles du R. P. Bourgoing, les sentiments duquel, dit [notre] très digne Mère de Chantal, nous doivent être en vénération particulière, étant d'un serviteur de Dieu doué de grandes vertus, clartés et dons intérieurs.

Si nous voulions rapporter ici tout ce qui a été dit et écrit à la louange de notre Mère Favre, il suffirait pour grossir un volume, tant elle était universellement estimée. M. de Vaugelas, son très digne frère [1], assure qu'on lui a écrit, après le décès de cette chère sœur, plus de deux cents lettres, et des personnes notables en piété et en qualité, toutes témoignant l'estime qu'elles en avaient et la douleur que cette perte leur causait. Une personne de mérite écrivant à M. le président de la Valbonne [2], sur le sujet de ce trépas, lui disait : « Si la douleur de la mort d'une si chère sœur est divisible, vous n'en devez plus avoir, tant de personnes y ayant pris part, que l'on peut dire qu'il n'y a que ceux qui ne l'ont pas connue qui ne l'aient pas regrettée. Les plus grands et les esprits les mieux faits en ont témoigné leur douleur; les princesses et les plus grandes dames l'ont pleurée, et tous ont publié que son cœur était un trésor caché. »

[1] Claude Favre de Vaugelas, le plus célèbre grammairien de son siècle, et l'un des fondateurs de l'Académie française.

[2] René Favre de la Valbonne, frère aîné du précédent, successivement sénateur à Chambéry, président du conseil de Genevois et conseiller du duc de Savoie.

CHAPITRE XXVII

DU TITRE DE *GRANDE* QUE NOTRE VÉNÉRABLE FONDATEUR LUI AVAIT DONNÉ

L'ange qui vint annoncer la naissance du précurseur du Fils de Dieu, pour faire en un mot un panégyrique à sa louange, se contente de lui donner le titre de *Grand* [1], et nous pouvons dire que notre vénérable Père, qui a été un ange en pureté, pour abréger en un mot l'éloge de cette première Fille de l'Institut, lui donna le titre de *Grande;* ce que notre très digne Mère a fait aussi dès le commencement, lui donnant, non par caprice ou par une inclination aveugle, mais suivant l'idée de la connaissance parfaite qu'ils avaient de son mérite. Ils soulaient [2] dire, ce que sa vie a fait voir, qu'elle serait grande en tout : grande en dons et en grâces naturelles, ayant été l'une des plus accomplies personnes de son temps ; grande en une si pure virginité, qu'elle fut comparée au soleil et à la neige par notre vénérable Fondateur ; grande en humilité par le bas sentiment qu'elle avait d'elle-même, dans la plénitude de tant de grâces ; grande en obéissance, qui lui faisait dire qu'elle ne vivait que pour obéir, et [quand on la pressait de représenter à Mgr de Genève son supérieur, qui la rappelait d'une maison qu'elle avait gouvernée, que cela ferait perdre des avantages temporels à la Congrégation] : « Non, non, disait-elle, la plus grande richesse de notre Institut de

[1] Luc, I, 15.

[2] C'est par erreur que les précédentes éditions ont écrit *voulaient;* il faut lire *soulaient,* du latin *solere,* avoir coutume.

Sainte-Marie, c'est d'avoir des filles obéissantes ; » grande à raison de ce grand vœu qu'elle fit de n'arrêter jamais volontairement ses pensées qu'en Dieu ou aux choses de Dieu et pour Dieu, tant elle voulait offrir ce cœur tout vide de soi-même, comme un pur vase d'or ou de cristal, à Dieu, afin qu'il le remplît de soi-même et de son amour; grande en oraison et en retraite; grande en dévotion, en religion et en piété; grande en pénitence, ce qu'elle témoignait particulièrement par le respect qu'elle portait aux processions de pénitence qui se font pour les grandes afflictions, y allant nu-pieds, la corde au col et la cendre sur la tête, à la façon de la glorieuse sainte Claire; elle disait aussi que lorsque la justice de Dieu est irritée, elle doit être apaisée en diverses façons, et que le saint amour ne méprise rien et honore tout ce qui glorifie Dieu. Elle était grande en l'amour de Dieu et en celui du prochain, comme son zèle à procurer leur salut l'a fait paraître, [et par sa charité à subvenir à leurs nécessités, autant que celles du monastère où elle se trouvait le pouvaient permettre] ; grande en sagesse, en solidité d'esprit et de jugement, ce qui lui donnait une si claire intelligence dans les affaires, et des conseils et dispositions si judicieuses pour les faire heureusement réussir, traitant sans supercherie, avec rondeur et sincérité, et s'établissant sur un fondement solide pour ne rien faire d'inconsidéré ; et l'on n'eût su remarquer en ses paroles ni en ses actions aucune chose qui ne ressentît sa sagesse, sa gravité, sa douceur, sa maturité et sa modestie.

Enfin elle était grande en patience dans ses longues et ses extrêmes douleurs de corps et d'esprit, dans lesquelles cette grande et première Fille et seconde Mère de notre Institut a été épurée *comme l'or dans la fournaise*[1]. Elle

[1] Job, XXIII, 10.

a laissé un grand modèle de la perfection à toutes celles qui la suivent, et un grand sujet de bénir et de glorifier Celui qui a fait en elle de si grandes choses, et qui, ayant paru si grand dans ses anéantissements, paraît si *admirable* et si glorieux *dans* la manifestation de l'humilité de *ses Saints* [1], et à la gloire duquel nous devons chanter sur la terre, avec tous les Saints dans le ciel, qu'il est le seul *Saint, Saint et trois fois Saint, et qui seul mérite d'être béni et adoré durant les siècles des siècles* [2]. *Amen.*

DIEU SOIT BÉNI.

[En ce premier monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Annecy, 1638].

EXTRAIT DU LIVRE DES VŒUX DU PREMIER MONASTÈRE DE LA VISITATION D'ANNECY.

L'an 1637, le 14 juin, environ trois quarts d'heure après minuit, mourut en Notre-Seigneur notre très honorée Sœur Marie-Jacqueline Favre, Supérieure de notre monastère de Chambéry, en présence de monsieur leur confesseur et de la communauté, ce qu'elle fit avec tant de paix qu'à peine aperçut-on quand elle expira. Son visage demeura plus beau et serein qu'il n'avait jamais été. Elle reçut les saintes huiles, qu'elle n'avait point de connaissance; après, elle se remit un peu; reprenant la parole, elle prononça plusieurs fois le très saint Nom de Jésus, fit des actes de contrition et demanda pardon à Dieu avec grande humilité et dévotion, sur quoi monsieur leur confesseur lui donna l'absolution. Elle était du rang des Sœurs choristes et âgée de quarante-cinq ans deux mois, ayant vécu dans la religion vingt-sept ans et huit jours,

[1] Ps. LXVII, 36. — [2] Apoc., IV, 8.

pendant lequel temps elle a fait trois fondations : celle de Montferrand, celle de Bourg et celle de Troyes-en-Champagne, ayant demeuré assez longtemps aux deux premières; et, de plus, elle a gouverné très utilement et heureusement le premier monastère de Lyon, celui de Dijon, celui du faubourg Saint-Jacques de Paris et celui de Chambéry.

C'était la seconde religieuse de [l']Institut, qui a fait en ce trépas une très grande perte; c'était une âme fort gratifiée de Dieu, et qui avait grande facilité au recueillement; elle avait une très basse estime et très grande méfiance d'elle-même, qui lui faisait avoir en toutes choses son recours à Dieu : c'était une âme vraiment pure de cœur et de corps, ce qui fit dire à notre bienheureux Père, après avoir reçu sa confession générale, qu'elle était blanche comme la neige et pure comme le soleil. Elle avait un grand talent pour le gouvernement, qu'elle faisait dans une parfaite charité et douceur, traitant les Sœurs avec un si grand respect, qu'elle usait continuellement du mot de prière. *Dieu l'avait douée d'une obéissance des plus remarquables que l'on saurait voir en aucune religieuse; c'était une âme sans choix et qui dépendait absolument de la divine Providence et de ses Supérieurs, ayant toujours résisté constamment aux difficultés qui lui étaient faites par les personnes de grande qualité et autorité, lorsque ses Supérieurs la rappelaient et la voulaient retirer des monastères qu'elle gouvernait. Dieu l'a exercée, plusieurs années avant son trépas, en des grandes, périlleuses et douloureuses maladies, et particulièrement d'une colique bilieuse et pierreuse, qui la faisait souffrir des tourments incroyables, de laquelle elle est morte pour vivre éternellement dans le repos éternel de la gloire, auquel nous supplions très humblement notre doux Sauveur la vouloir loger. Amen.*

Sœur Jeanne-Françoise Frémyot.

VIVE JÉSUS!

LA

VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

JEANNE-CHARLOTTE DE BRÉCHARD

TROISIÈME RELIGIEUSE

DE LA

VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

VIVE JÉSUS!

LA

VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

JEANNE-CHARLOTTE DE BRÉCHARD

TROISIÈME RELIGIEUSE

DE LA

VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

Comme dans la nature l'on ne peut voir deux visages entièrement semblables, ni dans le ciel *une étoile qui ne soit différente d'une autre étoile en splendeur et en clarté* [1], tous les Saints, ayant reçu des différents degrés de grâce sur la terre, auront dans le ciel des divers degrés de gloire; ce qui oblige l'Église de chanter en l'honneur d'un chacun des Saints, *qu'il ne s'en est point trouvé de semblable* [2] dans l'observance des divins commandements.

Les grandes servantes de Dieu, desquelles nous décrivons les vies, ayant été conduites si différemment dans la voie de salut, quoique par un même chemin, par une même main, par un même principe, et pour arriver au même terme, qui est la perfection de l'amour sacré, elles

[1] I Corinth., xv, 41. — [2] Eccli., xliv, 20.

ont fait paraître cette agréable variété de fleurs et de splendeurs dans le jardin de l'Église, pour honorer par ces mouvements différents, sous un même Institut, les différentes perfections de Dieu, réduites dans la simplicité de sa très simple et très unique unité.

Vous pouvez commencer d'en faire le jugement par la comparaison de la vie de notre Mère Favre, élevée dans les splendeurs et les caresses de ses proches, et dans les admirations et applaudissements des étrangers, et de la conduite de Dieu sur notre Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, sa compagne et la troisième religieuse de l'Institut, dès son enfance dans un triste délaissement et abandonnement de tout.

CHAPITRE I

DE SA NAISSANCE ET DE SON ENFANCE

Il semble que Dieu ait voulu que la gloire de l'Institut de la Visitation fût tellement partagée entre la Savoie et la France, que, si l'une a donné à l'Église notre vénérable Père, qui en a formé l'idée, l'autre a donné à l'Institut celle qui en a jeté les premiers fondements ; et si la Savoie lui a donné sa première fille, la France lui a fourni la seconde, qui est notre Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, la troisième personne de cette heureuse trinité et unité de la terre que l'amour divin sépara de la confusion et de la multitude, pour honorer, par la trinité de leurs cœurs et l'unité de leurs désirs, l'unité et la Trinité ineffable, céleste et terrestre, je veux dire l'incompréhensible unité de l'essence dans la trinité des Personnes qui établissent la trinité et l'unité du ciel ; et Jésus, Joseph et Marie, qui font l'unité et la trinité de la terre, par l'union de leurs désirs, dans l'unité de la charité parfaite.

Notre Mère de Bréchard eut pour père M. de Bréchard [1], [seigneur] de Vellerot, lequel, pour sa valeur et pour son

[1] Jean de Bréchard, chevalier de l'Ordre du roi, seigneur de Vellerot et Saint-Pierre-en-Vaux.

La famille de Bréchard, originaire du Nivernais, où ses possessions furent considérables pendant tout le moyen âge, appartient à l'ancienne noblesse de race et d'origine chevaleresque. Elle était alliée aux Bourbons et aux Joyeuses, et se divisa en plusieurs branches ; celle des Bréchard de Bourgogne s'éteignit en la personne de la Mère Jeanne-Charlotte.

mérite, reçut le cordon de chevalier de l'Ordre, qui le rendit plus riche d'honneur et de gloire que de biens temporels et des autres avantages de la fortune.

Il demeura veuf de Mme de Macheco[1] sa femme, chargé de dix enfants, dont Jeanne-Charlotte fut la dernière et la plus infortunée selon le monde, mais la plus heureuse devant Dieu, qui l'avait choisie de toute éternité pour s'en faire une très fidèle servante[2].

Dès l'âge de sept ou huit mois, elle fut privée de celle qui, par un soin maternel, eût cultivé les semences des vertus que la nature et la grâce avaient mises en elle; ce qui lui fut une perte inestimable, et la cause de tous les délaissements où elle se vit réduite.

Environ l'âge de quatre ou cinq ans, elle fut atteinte et travaillée d'une maladie inconnue, que l'on estimait un sortilège ou enchantement, et qui la réduisit en telle extrémité qu'elle fut tenue pour morte; on alluma le cierge bénit, on lui donna l'eau bénite, et déjà on l'avait couverte du suaire. Mais Dieu, qui permit au démon d'affliger le corps du saint Job, et de lui faire souffrir toutes les douleurs dont l'infirmité mortelle est capable et susceptible, lui défendit de toucher à sa vie et de le faire mourir. Si, pour des desseins qu'il ne nous est pas loisible de pénétrer, il permit que le corps de cet enfant dédié à son amour fût remis pour un temps entre les mains des démons, et qu'elle souffrît par des charmes et des sortilèges, ils n'eurent jamais le pouvoir sur son âme; Dieu leur défendit de la

[1] Cette dame était sans doute de la famille de Macheco, de Dijon, à laquelle appartenait la vénérable Sœur Claude-Françoise de Macheco, veuve de Denis le Bouthillier, dont la vie se trouve au volume des *Huit vénérables Veuves*.

[2] Les données si vagues de la Mère de Chaugy ne permettent pas de préciser la date et le lieu de naissance de la Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard. Néanmoins il est vraisemblable qu'elle reçut le jour à Vellerot dans le courant de l'année 1580.

faire mourir, afin qu'elle dût à la grâce la vie qu'elle avait reçue de la nature; et l'on croit que les prières, l'aspersion de l'eau bénite et les signes de la croix la guérirent miraculeusement lorsque l'on préparait sa sépulture. Faut-il s'étonner si toute sa vie elle a paru morte au monde et ensevelie avec Jésus-Christ, puisqu'elle n'a commencé à vivre que par les appareils de la sépulture? si l'oraison a été l'aliment ordinaire qui a soutenu sa vie, qui ne lui a été conservée que par des prières? si elle n'a été qu'un vaisseau de bénédictions, la vertu de l'eau bénite l'ayant préservée de la mort, et si, ayant porté la croix si jeune en qualité de mourante, elle est devenue une si fidèle amante du Calvaire? Il faut que la suite et la fin se rapportent à leur principe.

Une sienne tante la tenant dans sa maison, elle tomba par la fenêtre d'une galerie, la tête [la] première sur le bord d'un étang, parmi des pierres, des ronces et des orties, sans qu'elle se fît aucun mal : préservation qui fut une espèce de miracle, et qu'elle attribua depuis aux soins charitables de ce tutélaire vigilant et fidèle *à qui Dieu a commandé de nous porter entre ses mains, afin que, si nous venons à chopper contre une pierre, nous n'en souffrions point d'atteinte*[1].

L'année des grandes pestes, ses deux sœurs aînées furent frappées du mal contagieux, qui ne fut découvert qu'à l'extrémité; et soudain le père, à qui la mort n'avait jamais fait peur dans la guerre, fuyant ce mal qui sépare l'enfant du père, abandonna sa maison et laissa sa famille aux soins d'une servante cruelle, qui traita celle dont nous écrivons de cruautés qui sont à peine imaginables. Elle ne différa pas longtemps à lui faire ressentir ses rigueurs : le charbon lui étant sorti gros comme un œuf de pigeon,

[1] Ps. xc, 11, 12.

quoique sans inflammation ni fièvre, la servante impitoyable la fit porter dans une maison du village, où tout était mort de peste, à la réserve de deux jeunes garçons qui gagnaient leur vie à enterrer les corps pestiférés.

Dans ce pauvre logis, qui était une image vivante de la crèche de Bethléhem, à la réserve que le Sauveur y trouva une contagion plus dangereuse et plus mortelle à guérir, qui est l'infection de toute la nature corrompue en son origine, et la peste de tous les cœurs couverts *de charbons de désolation* [1], cette petite et triste victime de la mort demeura plus de six semaines, ne couchant que sur un peu de foin, à l'imitation de son Sauveur, qui demeura quarante jours dans la crèche; entre deux corbeaux [2], comme lui entre deux bêtes, et même plus impitoyables et remplis de brutalité, puisqu'ils avaient la cruauté de manger la meilleure partie du peu que cette mégère envoyait [deux fois la semaine] pour nourrir la fille de son maître. Mais comme les lions devinrent doux auprès de Daniel dans la fosse, l'un de ces corbeaux fut touché de compassion de sa misère, et prit le soin de la peigner quelquefois pour lui ôter la vermine qui la dévorait ; et Dieu, qui veillait sur les intérêts de cette pauvre exposée, lui inspira de lui faire dire de temps en temps sa créance [3]. Elle était âgée de huit à neuf ans, et son cœur, qui ressentait sa naissance et son bien, commença de s'affliger sensiblement de se voir réduite dans un état si lugubre; et la raison, qui ouvrait les yeux de son esprit, fortifiant les mouvements de son instinct naturel, qui n'avait rien que de noble, elle regrettait à toute heure la perte de celle qui l'avait abandonnée la mettant au monde.

[1] Ps. CXIX, 4.

[2] On nommait vulgairement ainsi ceux qui s'occupaient à inhumer les cadavres des pestiférés.

[3] Sa croyance : les éléments du catéchisme.

Ayant demeuré six semaines seule avec les deux infects, une servante du logis ayant été frappée de peste, l'intendante l'envoya soudain vers sa petite et malheureuse maîtresse, sans mettre ordre à aucune séparation; et dès le soir même, elles mangèrent et couchèrent ensemble, et peu de jours après, la servante mourut. Les deux garçons, ayant enveloppé le corps d'un linceul, renfermèrent cette pauvre délaissée avec ce cadavre dans la maison, lui disant d'en prendre le soin, cependant qu'ils iraient chercher le chariot pour le porter en terre. Elle passa une partie du jour avec ce triste spectacle, en cet âge où les seules ombres donnent tant de frayeur aux enfants; et, voyant approcher la nuit, elle se mit à la fenêtre pour s'éloigner de la morte, et tout son recours fut de pleurer à chaudes larmes jusqu'à la nuit close, que ses nobles gouverneurs revinrent; et, voyant qu'elle n'avait plus le courage de demeurer seule dans cette maison plus avant dans la nuit, ils la jetèrent sur le chariot avec la trépassée, pour assister à son enterrement. Ne pouvait-elle pas dire, avec Notre-Seigneur : *J'ai été dans les travaux* et douleurs *dès mon enfance*[1], et avec saint Paul : *Je me suis trouvée très fréquemment dans le sein de la mort*[2] et parmi les morts?

Trois mois entiers s'écoulèrent en ce déplorable exercice, durant lequel elle fut mille fois en péril d'être dévorée des loups, acharnés sur les corps des pestiférés, étant contrainte d'aller manger des mûres le long des haies, ou quelques fruits sauvages qu'elle trouvait parmi les champs; si brûlée au soleil, qu'elle était méconnaissable. Quelle extrémité pour une fille de cette condition! Et n'était-il pas à juger que, dans ce délaissement, Dieu avait quelque grand dessein pour elle?

Nous lisons bien qu'Ismaël, qui n'était que le fils de la

[1] Ps. LXXXVII, 16. — [2] II Corinth., XI, 23.

servante, ayant fait l'insolent, et que sa mère Agar ayant voulu braver Sara sa maîtresse, ils furent chassés justement de la maison d'Abraham et bannis dans le désert avec un peu de pain et d'eau; mais nous ne lisons point qu'une servante effrontée ait eu l'insolence de chasser cruellement la fille légitime de la maison de son père, et de l'exiler parmi les morts, et la réduire au milieu des champs à chercher de quoi soutenir les restes de sa languissante vie, en péril d'être mangée des bêtes. Encore Agar eut la consolation qu'un ange lui apparut et lui découvrit une fontaine d'eau vive pour la conforter, et tout secours humain manquant à cette pauvre déjetée, la seule Providence divine, qui prend soin des orphelins, lui servit de père.

CHAPITRE II

DE SA CONDUITE JUSQU'A L'AGE DE DIX-NEUF ANS

Les maîtres de la vie spirituelle disent que nous n'avons pas de moindres obligations à nos maîtres qu'à nos pères ; mais ils supposent que les maîtres doivent avoir des tendresses et des soins paternels pour leurs disciples.

Notre Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard n'a trouvé en son enfance aucun de ces avantages : son père l'abandonna durant la peste à la conduite d'une servante cruelle, et, l'air étant purifié, il ne la rappela dans sa maison que pour la remettre entre les mains d'une maîtresse bigearre [1], impitoyable et furieuse, et qui lui apprit moins à lire qu'à s'accoutumer à souffrir. Elle n'eut jamais une douce parole de cette inexorable personne qui, étant mécontente, ou des traitements du père ou de la conduite de ceux du logis, avec lesquels elle ne pouvait vivre en paix, elle déchargeait sa colère sur cette innocente disciple, qui ne fit aucune plainte d'une rigueur si injuste, [non plus que de ce que lui faisait souffrir la servante principale.]

Les maisons religieuses, qui sont pour les autres des retraites d'honneur et des asiles de vertu et de pieté, ne lui furent destinées que comme une prison et un lieu d'exil, où elle fut obligée de mener une vie d'esclave et de servante ; et, au lieu de trouver des exemples de piété pour la conduire à Dieu, elle ne vit que des désordres qui

[1] Bizarre.

eussent été capables de séduire son innocence, si la grâce de Dieu ne l'eût confirmée. Ce fut dès l'âge de onze à douze ans, qu'elle fut exposée à ce nouveau rebut. Son père, pour s'en défaire, la mit dans un monastère ouvert, où il n'y avait qu'une Prieure et trois jeunes dames engagées dans la vanité et galanterie du monde, qui, se servant de la licence du temps, étaient presque toujours en visite dans les maisons de noblesse voisines, et cependant obligeaient cette jeune demoiselle, qui ne leur cédait ni en qualité ni en naissance, de faire l'office de servante. Elle avait tout le soin du ménage, lorsque les autres prenaient leurs divertissements et n'avaient aucune pensée que de recevoir les compagnies ou leur rendre des visites ; elle seule apprêtait à manger aux vignerons, aux moissonneurs et aux faucheurs et autres ouvriers, sans que l'on fît considération ni sur la faiblesse de son âge, ni sur la délicatesse de son tempérament ; et ce vil exercice l'obligeait d'aller en des lieux écartés, en péril d'être mordue des serpents, dont le pays est trop fertile, et qui y sont si monstrueux et si grands que, s'élançant contre elle, ils la surpassaient en hauteur. Mais Celui qui donna l'adresse et la force à un petit berger, d'égorger les ours et les lions en son enfance, n'abandonna pas cette jeune demoiselle ; sans se servir d'autres armes que du signe de la croix, elle en fit mourir plusieurs ou les mit en fuite. Elle s'adressait à la Vierge, sa chère maîtresse, pour être délivrée de ce péril, et elle lui offrait la salutation angélique durant tout le chemin ; et Dieu accomplit en sa faveur la promesse qu'il a faite aux fidèles qui le craignent et qui l'aiment, qu'*ils marcheront sur les aspics et sur les basilics sans en être endommagés*[1].

Et comme Dieu se plaît à détruire les desseins injustes

[1] Ps. XC, 13.

des hommes et à renverser les espérances qui ne sont pas fondées sur son amour, monsieur son père, qui par une inégalité monstrueuse la tenait dans le rebut pour avancer ses autres enfants, les perdit presque tous.

Tous ses fils furent tués durant les guerres de la Ligue, et il ne lui resta que deux filles [pour le monde, les autres étant religieuses][1] : l'aînée et Charlotte, sa cadette, qu'il retira de ce monastère pour faire compagnie à sa sœur. Sortant d'un couvent où elle n'avait rien appris de religieux, elle rentra dans une maison où elle ne trouva nul exercice de piété, et au contraire de très grands périls pour sa conscience, et la mort plus à craindre à toute heure que lorsqu'elle était exposée à la peste, ni aux loups, ni aux serpents, la maison de son père étant ordinairement fréquentée par des hérétiques captieux et remplis de malice, qui ne mettaient rien en oubli pour corrompre son innocence et simplicité; et il fallut bien qu'elle fût instruite de Dieu pour confondre leur éloquence mondaine et détruire leurs artifices et fallaces[2], n'ayant [jusqu'à l'âge de vingt-quatre ou vingt-cinq ans] ouï de sermon ni pratiqué de personne[3] qui lui pût enseigner les simples éléments de notre créance. Tout ce qui lui était resté de pouvoir était de s'occuper à la lecture de quelques livres de dévotion qui se trouvèrent dans la maison, et d'étudier dans l'école du crucifix, qui est *le volume sacré scellé de sept sceaux, et que le seul Agneau a été digne d'ouvrir*[4] sur le Calvaire, lorsque l'ouverture de son cœur amoureux, avec celle de

[1] L'une des sœurs aînées de la Mère Jeanne-Charlotte, religieuse bénédictine, dont le monastère était déchu de la régularité, fut accueillie dans sa vieillesse à la Visitation de Moulins par la Mère Marie-Constance de Bressand, Supérieure de cette maison de 1625 à 1630.

[2] Du latin *fallax,* faux.

[3] Construction de phrase fort usitée à l'époque où écrivait la Mère de Chaugy.

[4] Apoc., v, 1, 5.

son divin côté, a été faite sur la croix, et dans lequel les plus simples sont les plus savants, s'ils sont les plus parfaits amants, et où la seule charité découvre les vérités de tous les enseignements célestes.

En cette sainte académie, l'amour sacré était son unique directeur et maître; et, sans être instruite de nul autre que de son inspiration, environ l'âge de quatorze ans, il lui donna le mouvement de s'approcher de la sainte table et de s'unir à son Dieu en ce sacrement auguste, où, par une union très réelle et sacramentelle, le corps du Fils de Dieu étant substantiellement uni à nos cœurs, il les transforme en ses qualités divines, et il devient un avec les fidèles, qui sont les membres de son corps mystique, de même que, par l'union de l'essence, il est un avec son Père. Et parce que Dieu, par son amour éternel et par sa sagesse, prédestinant une action, n'a pas coutume d'en ordonner la substance toute nue, mais accompagnée de toutes ses dispositions, il ne lui inspira pas seulement la pensée de cet acte, le plus saint du christianisme, il lui dicta les saintes dispositions qui doivent le précéder, l'accompagner et le suivre. Il lui apprit qu'il en faut approcher avec crainte, pureté, respect, confiance et amour : avec crainte, parce que *celui qui le reçoit indignement*[1] y reçoit son juge et son jugement; avec pureté, parce qu'étant le Saint des saints et la pureté par essence, il ne peut sans outrage être reçu en des cœurs immondes; avec respect, parce qu'étant la Majesté souveraine, il mérite à son entrée dans nos cœurs toutes les démonstrations de leur révérence et les abaissements et hommages de toutes les puissances de l'âme; avec confiance, parce qu'étant un Dieu tout de bonté et miséricorde, il excuse nos faiblesses et n'exige que notre entière démission et confiance entre les mains de sa bonté

[1] I Corinth., XI, 29.

paternelle ; et avec amour, parce que dans le divin sacrement, venant en qualité d'époux et pour y consommer son alliance éternelle avec nos cœurs, il n'y exige que nos amours pour nous mettre dans la parfaite communauté de ses trésors et richesses éternelles.

Et ce fut une chose merveilleuse de voir cette pauvre ignorante si savante dans les maximes du salut, et de considérer les ardentes passions qu'elle conçut dès lors pour la pratique de la sainte pénitence, qu'elle s'imposait très sévère pour les fautes les plus légères auxquelles elle tombait. Et quoique durant quelques années qu'elle parut dans le monde elle relâchât de cette discipline et qu'elle donnât quelque complaisance à la vanité où elle fut engagée, ses appas eurent peu d'empire sur son cœur : tout soudain elle se réunit à Dieu ; elle fit elle-même la vengeance de son infidélité, et ne remarqua dans sa conduite aucun manquement contre la loi de Dieu qu'elle ne le punît sur soi par une pénitence exemplaire et rigoureuse. Ce fut le commencement de sa parfaite conversion en Dieu, où elle fut établie dans le parfait désir de vivre toujours dans sa crainte et dans l'exacte observance de sa loi.

CHAPITRE III

ELLE S'ADONNE ENTIÈREMENT A LA PIÉTÉ ET REÇOIT DE TRÈS GRANDES GRACES

Tout le fruit de la fréquentation du sacrement de Pénitence n'est pas la seule rémission du péché, et celui du bon usage de la sainte Eucharistie n'est pas la seule réfection intérieure de l'âme, quoiqu'elle soit le formel effet de cet aliment divin, mais un parfait changement de vie et une vraie transformation de nos inclinations et de nos désirs en ceux de Jésus-Christ, auquel nous avons l'honneur d'être unis par ce sacrement de l'amour, et qui, par hommage à cette divine union, exige de nos cœurs une entière séparation de tout amour et usage profane, étant impossible d'être uni tout ensemble au monde et à Jésus-Christ, et de conserver une piété solide dans la vanité mondaine.

Ce fut l'heureux succès que cette bonne âme recueillit de cette pure dévotion que Dieu seul lui inspira : elle puisa dans ces divines sources les eaux salutaires d'une grâce plus abondante, s'approchant avec les dispositions dont nous avons parlé de cette table, qu'un Père de l'Église appelle un banquet de lumière, et y recevant Celui qui dit qu'*il est la lumière du monde*[1]. Son esprit, alors plus capable d'illustrations, fut plus hautement éclairé. Dieu lui fit voir la grande vanité de toutes les conditions du

[1] Jean, VIII, 12.

monde ; il lui en fit concevoir un mépris et un dégoût tout entier, et, remplissant son âme de mille sentiments et goûts amoureux pour la seule vertu, lui inspira un ardent désir pour la vie religieuse; et, ne connaissant pour lors nul autre Institut que celui de Sainte-Claire, elle arrêta son choix à cette vie de pénitence. Et, parce que toute sa conduite devait être contredite par ceux qui devaient prendre soin de la fortifier par leurs approbations, pour honorer Celui qui toute sa vie a souffert de si cruelles contradictions de la part de ceux qui lui doivent des hommages, dès qu'elle ouvrit la bouche pour découvrir ce dessein, elle fut rebutée et bafouée de tous ceux de la maison. On la traita de folle et d'insensée, et l'on fit passer la pureté de son intention pour une illusion si extravagante, que, quelque forte que fût sa résolution, elle n'eut plus le courage d'en parler, remettant le tout entre les mains de Dieu pour le faire réussir dans le temps qu'il avait préordonné pour sa gloire. Et il permit cet empêchement, parce que le lieu où sa divine sagesse la destinait n'était encore préparé que dans son décret éternel, quoique l'accomplissement dans le temps n'en fût pas éloigné.

Se voyant ainsi détenue dans le monde contre son désir, elle tâcha de suivre le conseil de saint Paul, *de ne point servir au monde, mais à Jésus-Christ*[1]; et, considérant qu'il réside d'une manière spéciale en la personne des pauvres, et que l'on le peut mieux trouver en eux dans le monde que partout ailleurs, elle prit un soin extraordinaire de les servir, parce qu'ils étaient les images de l'état d'abaissement et d'infirmité de ce Dieu anéanti, duquel elle s'estimait trop glorieuse d'être servante, et auquel servir c'est régner. Elle en avait ordinairement sept ou huit qui la venaient trouver réglément deux fois le jour,

[1] I Corinth., VII, 22, 23.

pour panser leurs chancres et ulcères ; à quoi elle s'appliquait avec une charité qui donnait de l'admiration à ces pauvres ulcérés, qu'elle tâchait de guérir selon l'esprit par de saintes instructions, aussi bien que les plaies du corps, mettant l'appareil sur leurs ulcères.

L'amour de la pénitence, avec lequel elle avait commencé de vivre, lui faisait cependant exercer dans le monde des mortifications et abstinences, qui à peine sont usitées dans les plus austères et rigides monastères. L'espace de sept ou huit ans, outre tous les jeûnes ordonnés de l'Église, qu'elle observa inviolablement, elle jeûna les vendredis et samedis de toute l'année, au pain et à l'eau. Et se trouvant touchée d'un ardent désir de porter la haire, et ne sachant à qui s'adresser pour en [avoir] une, elle prit une laisse de crin de cheval, dont l'on se servait pour mener les chiens à la chasse, et [y[ayant fait quinze gros nœuds en l'honneur des quinze mystères du rosaire, elle en fit deux cercles autour de son corps sur la chair nue, et elle la porta fort longtemps, jusqu'à ce que, par mégarde, elle fut découverte en sa mortification et contrainte de la poser pour quelque temps. Si l'humilité lui eût permis d'examiner cette pratique, n'eût-elle pas eu lieu de se mettre du nombre de ceux qui disent chez saint Paul : *qu'ils portent incessamment sur leur corps, et autour de leur corps, la mortification*[1] de la croix.

Et parce que la mortification du corps sert de peu si elle n'est accompagnée de celle du cœur, qui consiste principalement dans l'horreur et détestation du péché et de toutes les inclinations, les passions, les dispositions et occasions qui tendent au péché et engagent dans le péché, elle eut une si grande aversion de ce monstre qui déshonore Dieu, que ses élans ordinaires étaient : « Seigneur,

[1] II Corinth., IV, 10.

ne me donnez ni plaisirs, ni honneurs, ni richesses, mais la seule grâce de ne vous point offenser. »

Et comme souvent le salut éternel dépend de bien connaître la volonté de Dieu et la vocation où sa bonté nous a destinés, et que tel qui se damne dans une profession eût gagné le paradis dans un autre genre de vie, elle récitait tous les jours une oraison particulière à la sainte Vierge pour être éclairée par ses intercessions, et recevoir un rayon de la lumière céleste pour connaître la voie qu'elle devait suivre pour servir dignement son Fils dans la fidélité et simplicité de son esprit; et, lorsqu'elle traitait les pauvres, pour toutes reconnaissances de ses services, elle leur demandait de faire cette même prière à la Vierge et à son cher Fils, à son intention.

CHAPITRE IV

ELLE EST FORTIFIÉE DANS LE DÉSIR DE SE DONNER A DIEU ET S'ADONNE A LA MÉDITATION

Dieu, qui paraît plus *admirable en* la conduite *des Saints*[1] que dans tous les autres effets de sa providence, met tout en usage pour accomplir en eux ses desseins éternels; ce qui a fait dire à saint Paul, que *tout coopère en bien pour les élus*[2], et à saint Thomas, que des occasions qui d'elles-mêmes semblent indifférentes et opposées à la fin pour laquelle il les a destinées, sont des effets de leur prédestination, parce que sa divine sagesse, qui dispose fortement et suavement, et sa volonté souveraine, à laquelle tout obéit, peut changer la nature des choses, et ordonnant les effets purement naturels à la grâce, il s'en sert utilement pour conduire efficacement les cœurs à la finale sanctification et à l'acquisition de la gloire. Saint Paul allait en Damas tout enflammé d'ardeur et de rage contre les chrétiens, et avec dessein d'étouffer l'Église dans le berceau, et Dieu se servit de cette occasion pour tirer sa gloire de son crime, et du persécuteur de son Nom sacré, en faire le plus grand défenseur et prédicateur de son Évangile.

Cette même Providence, pour faire connaître à notre Mère de Bréchard que sa vocation à la vie religieuse était un effet de sa divine élection, et qu'ayant eu besoin de la grâce pour la désirer, pour y persévérer, elle en devait

[1] Ps. LXVII, 36. — [2] Rom., VIII, 28.

être soutenue, permit que, sur quelque déplaisir et mécontentement assez notable qu'elle reçut en la maison de son père, la nature, qui se lasse aisément de souffrir, et à laquelle la sujétion et dépendance se rend ennuyeuse, lui fit prendre un tel dégoût de se voir toujours maltraitée, que, pour se délivrer de ce joug qui lui paraissait onéreux, elle se résolut d'en choisir un autre encore plus pesant et insupportable, et d'accepter un parti qui lui avait extrêmement désagréé quelque temps auparavant.

Mais *Dieu, qui tire la lumière des ténèbres*[1], et qui *change les cœurs des rois comme l'on divise les eaux que l'on sépare sans peine*[2], ne put souffrir qu'un rival eût la possession de celle qu'il avait choisie pour son épouse. Lorsqu'elle était plus fortement occupée en cette pensée, il rappela son cœur, et il lui fit ouïr une voix si pénétrante et si forte, dit-elle, dans l'intime de son cœur, qu'il lui eût été impossible de lui fermer l'oreille et ne pas se rendre à ses douceurs et à ses attraits. Il lui représenta la différence du monde et de la religion, combien l'amant auquel elle avait pensé lui était inégal, et le bonheur qu'elle avait été sur le point de perdre; qu'il veut une épouse fidèle et constante; qu'il veut qu'elle soit toute pour lui; qu'il ne peut souffrir que, fuyant le monde, comme la femme de Loth l'embrasement de Sodome, elle tourne le visage en arrière, ni que son cœur balance un seul moment sur le partage de ses amours. Alors, dit-elle, tous ses désirs d'être religieuse se rallumèrent dans son cœur, et elle se trouva si honteuse et confuse de son instabilité et changement, qu'un torrent de larmes qui découla de ses yeux baigna le pavé de la chambre où elle s'était prosternée en terre, pour demander humblement pardon à son cher Époux de cette inconstance qui avait surpris sa pensée; et elle conçut une telle horreur du monde et du péché,

[1] II Corinth., IV, 6. — [2] Prov., XXI, 1.

qu'elle n'en pouvait seulement ouïr parler, sans former des soupirs et laisser échapper quelques larmes.

Ce divin amour, qui dès son enfance avait été son unique directeur, pour l'affermir dans son dessein entre toutes les atteintes du monde, entra lui-même dans son esprit, et, pour augmenter le dégoût qu'elle avait conçu de la vanité, il l'appliqua à la méditation des mystères de la Rédemption, et principalement de la Passion de notre Sauveur Jésus-Christ. « Alors, dit-elle, sans savoir presque ce que je faisais, instruite de lui seul, je méditai sur la Mort et Passion de mon Sauveur, et dans ce miroir je contemplai combien est énorme la gravité du péché, et combien a été immense la grandeur de son amour. Ne faut-il pas que le péché soit bien énorme, puisqu'il a été capable de faire mourir un Dieu, et détruire le plus beau et le plus saint ouvrage qui ait pu sortir des mains de Dieu? Et ne faut-il pas que l'amour de ce même Dieu soit bien excessif pour l'avoir obligé de se séparer de son Père, *de se revêtir de la ressemblance de la chair du péché, et mourir honteusement sur la croix*[1] pour le détruire? »

Formant ces douces pensées, elle était prosternée en terre, toute trempée de larmes et frappant sa poitrine, à l'imitation de ceux qui avaient assisté au sacrifice sanglant du Calvaire; et, reprenant un peu de force, d'un esprit enflammé d'amour et d'un cœur outrepercé de douleur, elle s'écriait : « *Seigneur, je vous veux suivre partout*[2] où vous avez passé. Venez, abjections; venez, douleurs extrêmes, je vous veux, puisque mon Dieu vous a voulues, et que, par ses souffrances, vous êtes maintenant sanctifiées ; vous n'êtes plus le supplice des méchants ni le partage des criminels, mais la plus riche portion des aimés de Dieu ! » Ne vous semble-t-il pas d'ouïr les exclamations et les transports amoureux de saint Ignace

[1] Philip., II, 7, 8. — [2] Matth., VIII, 19.

martyr, invoquant les croix, les feux, les bêtes, les roues, les gibets et la fracture de tous les membres, et défiant tous les tourments que peuvent inventer les démons, et les considérant comme des couches de plaisir, pourvu qu'il eût l'honneur de suivre et de jouir de Jésus-Christ?

Tels étaient les élans de cette âme séraphique et tout embrasée en l'amour de son Dieu. Elle fut portée par une véhémente impétuosité et mouvement du Saint-Esprit à cette mamelle douloureuse; aussi, parlant ensuite de cette sorte d'impulsion : « Hélas! disait-elle, je ne considérais pas où je m'engageais, car il est vrai que la foi et l'ardeur ne me permettaient pas de faire autre vue que sur mon Sauveur souffrant, auquel je croyais que nul ne se peut joindre que par l'amour des souffrances et des humiliations, et par la joie dans les abaissements et mépris. »

Souvent les méditations se terminent à la pure spéculative, et sont comme les météores ou ces feux volages qui brillent pour quelque temps, mais dont les splendeurs, qui semblent imiter celles des astres, ne durent qu'autant que la matière qui les nourrit, et qu'ils consument et détruisent. L'oraison de notre Mère Charlotte de Bréchard ne fut pas de ces faibles impressions, et qui ne laissent que des présages malheureux. La foi vive qui lui départait ses lumières n'éclaira pas seulement son esprit : sa volonté fut enflammée de mille sacrés désirs de se rendre conforme à son divin Maître dans son état de souffrances; et, passant de la théorie et de la simple affection à l'exécution et à la pratique qui en est la fin, le fruit de cette profonde méditation fut l'exercice d'un an tout entier de mortification et de pénitence, et d'un retranchement universel de tout ce qu'elle pouvait préjuger capable de lui donner la moindre satisfaction au corps ou à l'esprit, choisissant une voie toute d'amertume et de peine, pour honorer cet état de douleurs et d'abaissement de son Dieu anéanti sur la croix.

CHAPITRE V

DIEU LUI FAIT VOIR DANS UN SONGE L'INSTITUT OU IL LA DÉSIRAIT

Quoique les songes ne passent ordinairement que pour des mensonges, et que l'évaporation de l'aliment et les fumées qu'elle élève, le jeûne, le travail, la maladie, le défaut d'esprits animaux et sensibles, la dissipation de la chaleur, et quelquefois même une application trop forte à l'étude, en puissent être les vraies causes naturelles ; et que la seule imagination, qui est une faculté vagabonde, ramassant des fantômes détachés du sens commun et les assemblant sans ordre, puisse être le principe de son mouvement et le fabricateur de ces chimères, et que, pour cette raison, le Sage ait dit, en l'Ecclésiastique, que *les songes en ont fait errer plusieurs, qui se sont perdus pour s'y être arrêtés et avoir ajouté créance et fondé leurs espérances sur leurs prédictions*[1], il est vrai néanmoins de dire que Dieu se plaît très souvent de communiquer avec les âmes durant le sommeil et les songes.

Ainsi il a éclairé l'esprit du patriarche Joseph, si accoutumé aux songes, que le nom de songeur lui en demeura parmi ses frères ; et l'ange n'apparut au second Joseph que durant le sommeil et le songe, pour lui donner avis de fuir la persécution d'Hérode et de sauver le Sauveur même, le retirant en Égypte. Dieu lui-même a parlé à

[1] Eccli., XXXIV, 7.

Pharaon, à Nabuchodonosor et à Daniel dans les songes, et il a promis aux enfants de la nouvelle loi *de les instruire par des songes, et de leur faire savoir ses volontés par de saintes visions*[1].

Cette promesse a été fidèlement accomplie en faveur de notre Mère, à laquelle Dieu fit voir dans un songe l'établissement de l'Institut où il la destinait, lui faisant voir en esprit un jardin plein de fleurs et de fruits merveilleusement beaux et agréables; et comme elle se tenait attentive à les considérer avec un extrême plaisir, en un instant, par une étrange vicissitude et métamorphose, tout lui parut flétri, noir et brûlé, comme si le feu y eût passé. Saisie d'un grand étonnement, elle s'écria : « O mon Dieu! sans doute l'esprit malin a fait cela. » Et, tout effrayée, se tournant, elle vit derrière elle Satan, sous la forme d'un monstre effroyable, les yeux étincelants, et qui lui jetait un regard furieux; et, courant vers la porte du jardin pour en sortir, elle trouva ce malheureux qui s'opposait à sa sortie, et qui faisait tous ses efforts pour l'en empêcher. Dans ce combat, ayant fait le signe de la croix et offert son cœur à Dieu, le monstre disparut, et elle se trouva hors de ce jardin, et au bas d'un beau et grand escalier de marbre blanc et d'une hauteur excessive, et si élevé au-dessus des nues qu'elle n'osait y monter. Il lui sembla qu'elle était toute nue, et cette nudité la couvrant de confusion, elle se tenait cachée, n'osant paraître ni faire connaître sa honte. Cette inquiétude lui travaillant fort l'esprit, elle vit venir à elle une personne inconnue, laquelle, descendant par ce degré, la couvrit d'écarlate, et lui dit avec un visage riant : « Montez en haut, » ce qu'elle fit; et, ayant monté plusieurs degrés, elle trouva un logis et une jolie salle, où il y avait une forme de chapelle avec

[1] Actes, II, 17.

un autel bien paré, proche duquel était une religieuse, d'un regard doux et bénin, vêtue de noir, et qui faisait un certain office d'une méthode tout extraordinaire.

Entre autres cérémonies, elle prit un cor, comme celui des chasseurs, et sonna quelque chose d'un ton charmant et mélodieux; puis, se tournant vers elle, elle lui dit: « En voulez-vous être? — Jésus, oui, répondit-elle, de tout mon cœur. » Sur quoi, la religieuse lui donna, pour arrhes de son bonheur, une branche de fleurs [bleues]; puis, sonnant derechef de ce cor mystique, elle en invita un nombre infini d'autres à la suivre.

Elle n'eut pas besoin, comme Nabuchodonosor, de faire assembler tous les mages d'un empire pour lui donner l'éclaircissement et l'intelligence de ce songe : Notre-Seigneur lui fit l'honneur d'en vouloir être l'interprète. Il lui déclara que ce jardin, qui lui avait paru si agréable dès l'abord, orné de si belles fleurs et garni de si beaux fruits, représentait le monde, qui fait montre de tant de fleurs et de douceurs apparentes, et qui promet des fruits et des plaisirs si doux à ses adorateurs. Toutes ces fleurs fanées dans un moment, et tous ces fruits qui furent dans un clin d'œil séchés et brûlés et corrompus sans qu'il en restât que les cendres ou la fumée, lui déclaraient l'inconstance des vanités mondaines, qui s'évanouissent comme une ombre lorsqu'elles sont plus éclatantes, et de ces plaisirs qui, promettant un bonheur plus solide et permanent, disparaissent comme une fumée ou une vapeur. Ce monstre qu'elle vit, avec un regard furieux, est la figure du démon, qui est toujours au côté des mondains dans le jardin de délices, et qui fait tous ses efforts pour empêcher qu'une âme qui s'y trouve engagée n'en sorte jamais; mais il est contraint de céder à la puissance victorieuse du signe de la croix qui lui donne la chasse et lui fait prendre la fuite honteusement, lorsqu'une âme, sur la réflexion de

toutes ces vicissitudes mondaines et que ce ne sont que des figures et images qui passent, élève son cœur et ses désirs à Dieu, qui seul est stable et ne passe jamais. L'escalier de marbre blanc, au bas duquel elle se trouva toute nue et confuse, représente le chemin de la perfection, qui est comme l'échelle de Jacob, qui touche le ciel de son faîte, et au bas duquel elle se trouvait toute nue de vertus; et, honteuse de sa nudité intérieure, elle n'osait entreprendre de monter, jusqu'à ce que le cher Père, qui fut ce personnage inconnu et vénérable qui couvrait tout le monde par son ardente charité, qu'il compare, après le Saint-Esprit, à une robe d'écarlate, l'eût encouragée et lui eût dit de monter en haut de l'escalier de la perfection, où elle trouva la salle et la chapelle, qui signifie le lieu où commença la sainte Congrégation. Et cette humble religieuse qui sonnait mélodieusement, et qui, lui ayant demandé si elle en voulait être, en invitait une infinité d'autres à la suivre, n'est autre que [notre] très digne Mère, dont la renommée, qui retentissait partout, appelait tous les cœurs au service de Dieu, et qui a paru comme cette Amante du Cantique, qui, *étant attirée par ce divin Époux, vit un si grand nombre de vierges la suivre, attirées à l'odeur de ses parfums*[1], *et s'offrir après elle au Roi des rois avec empressement et allégresse* (*a*)[2].

Et ce n'est pas un petit honneur aux Filles de la Visitation, de savoir que, si le Bien-Aimé s'est comparé *à un faon de biche*[3], nos premières Mères, sonnant par la suave odeur de notre cher Institut comme d'un cor de chasse,

(*a*) La branche de fleurs bleues est la parole toute céleste qu'elle donna à cette sienne chère fille, étant encore au siècle, de la recevoir en sa Congrégation, qui ne fut commencée que quelques ans après.

[1] Cantique, I, 3. — [2] Ps. XLIV, 15, 16. — [3] Cantique, II, 9.

les aient si heureusement invitées à suivre la piste de ce divin Époux par les sentiers que leur sainte vocation leur donne, ne cessant jamais de le poursuivre qu'*elles ne l'aient blessé par un regard de leurs yeux et par un de leurs cheveux*[1], c'est-à-dire par leurs affections et par leurs pensées, jusqu'à ce que ce daim mystérieux, venant se rendre dans leurs cœurs, comme l'on dit que le rhinocéros blessé à mort se vient rendre dans le sein d'une vierge, elles lui puissent dire : *Je tiens Celui que mon âme désire, et je ne le laisserai point aller*[2] éternellement.

[1] Cantique, IV, 9. — [2] *Ibid.*, III, 4.

CHAPITRE VI

ELLE FAIT DESSEIN DE SE RENDRE CARMÉLITE ET DES OBSTACLES QUI SE PRÉSENTÈRENT

Dieu ne lui donna pas sitôt la claire intelligence de cette vision : ce qu'elle en connut d'abord, ce fut le mépris de la vanité du monde, qui la confirma dans son dessein d'y renoncer pour jamais, et de se consacrer à Dieu dans quelque sainte religion, sans connaître celle qui devait arrêter son choix.

Un religieux de l'Ordre de Saint-François, personnage savant et de grande réputation, prêchant alors le carême en une ville voisine, elle obtint à toute peine la licence d'y aller pour l'entendre; ce fut le premier sermon qu'elle ouït de sa vie, et le Saint-Esprit avait toujours été l'unique prédicateur qui lui avait fait ouïr au fond du cœur sa sainte parole. Il est vrai qu'elle ne pouvait désirer un plus excellent directeur, puisque, pour imprimer dans une âme, il n'a pas besoin du ministère des hommes; néanmoins, comme sa divine sagesse, dont toutes les dispositions sont fortes et suaves, veut que pour l'ordinaire *la foi entre par l'ouïe de la divine parole*[1], et que, pour honorer le mystère de l'union où le Verbe éternel, qui est la parole du Père, s'est rendu sensible pour toucher des cœurs que le péché avait rendus insensibles, elle a destiné que sa grâce fasse ses plus fortes impressions dans les cœurs rebelles, par

[1] Rom., x, 17.

la parole sensible des prédicateurs de son Évangile, il donna à ce grand personnage une de ces langues de feu qu'il départit aux apôtres dans le cénacle. La force de son discours fut *pénétrante comme un glaive qui* pénètre *jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit*[1]. Il exagéra[2] si fortement sur la vanité du monde et sur le bonheur d'une âme qui est toute à Dieu, que ce cœur, qui était déjà si détaché de l'un, fut attaché plus fortement au service de l'autre. Elle accompagnait sa sœur aînée, et il lui fallut user d'adresse pour aller découvrir son cœur à ce serviteur de Dieu, qui la confirma dans son généreux dessein, et qui lui conseilla, suivant les lumières qu'il avait alors, de faire choix de l'Ordre des Carmélites, dont la vertu répandait une odeur très précieuse, et lui promit de s'employer pour obtenir son entrée, de la révérende Mère Louise de Jésus, alors Prieure du couvent de Dijon[3], promesse qu'il tint exactement, et de laquelle il ne manqua de lui donner avis.

Ce n'est pas la moindre des merveilles de la conduite de Dieu, qu'il inspire souvent à des âmes de saintes entreprises qu'il n'a pas ordonné qu'elles mettent en exécution. Il fit commandement à Abraham de lui immoler son fils en sacrifice sanglant, et il lui défendit de passer outre, lorsqu'il leva la main pour égorger cette innocente victime, réservée pour un sacrifice plus doux, et pour être un pur

[1] Hébr., IV, 12.

[2] Cette expression n'avait pas, sous la plume de la Mère de Chaugy, le sens qu'on lui attribue aujourd'hui. Elle signifiait insister fortement, s'élever avec vigueur.

[3] Le Carmel de Dijon avait été fondé le 21 septembre 1605, par la vénérable Mère Anne de Jésus, qui dut, au bout de quelques mois, retourner à Paris. En mars 1607, la Mère Louise de Jésus (Mme Jourdain), seconde professe de l'Ordre en France, fut élue Prieure à Dijon. Après avoir saintement gouverné sa communauté, elle établit celles de Châlon-sur-Saône (1610), Dôle (1614), Besançon (1616), et s'endormit dans le Seigneur le 29 février 1628.

holocauste de dévotion, d'innocence et d'amour. En cela, il fait voir un trait de sa providence amoureuse, qui récompense les seuls désirs qu'il inspire à ses amants comme les propres effets, et que sa bonté, qui est riche en libéralités et miséricordes, décerne les mêmes auréoles aux saintes dispositions d'une prompte obéissance, qu'à l'accomplissement de ses sacrifices, parce que la volonté qui offre l'arbre tout entier présente tous les fruits, et que contenant tous les effets dans ses désirs, comme dans leur principe, elle les immole tous à Dieu, lorsqu'elle est dignement préparée et soumise aux mouvements de sa grâce.

Nous pouvons dire que c'est le dessein qu'il eut pour cette sienne servante, lui inspirant le désir d'être religieuse Carmélite, et de choisir un genre de vie où l'amour divin offre autant de victimes de pénitence à Dieu qu'il consacre de cœurs à son honneur, et l'ayant destinée efficacement pour un Institut qui offre de plus doux sacrifices, et lui donner les couronnes et bénédictions qui étaient attirées par le sacrifice d'expiation et par celui de l'holocauste.

Elle poursuivit avec beaucoup de peine et de chaleur cette première entreprise; et, si Abraham dut souffrir d'extrêmes inquiétudes pour disposer tout ce qui était nécessaire pour immoler son fils sur la montagne de Moria, elle ne fut pas sans tourments lorsqu'il fallut préparer les esprits à consentir qu'elle s'immolât soi-même sur le Carmel. Son père la rebuta comme une extravagante, dès qu'elle en fit la proposition; son aînée en fut affligée outre mesure; tous ceux du logis, suivant les inclinations de leur maître, en faisaient le sujet de leur divertissement, de manière que, se trouvant seule à la campagne, toute espérance lui était ôtée de voir réussir son dessein; et Dieu seul, qu'elle touchait par ses larmes et par ses soupirs, était son unique recours et refuge.

Sur la fin de l'année 1607, le révérend Père Capucin lui écrivit qu'il avait obtenu la grâce qu'elle désirait, et que, si elle pouvait se rendre à Dijon, elle serait reçue chez les révérendes Carmélites. Cette nouvelle lui fut douce et amère : elle la combla de joie, voyant son bonheur sur les termes d'être accompli, et son cœur fut plongé dans une mer de tristesse de se voir dans l'impuissance de recevoir la couronne qui lui était présentée, ne voyant point de jour de se faire conduire à Dijon, quoiqu'il ne fût éloigné que de douze lieues de la maison de son père.

Son cœur, tout confit de douleurs, se prosterna devant Dieu, et, à l'exemple d'Anne mère de Samuel, elle répandit son âme, avec effusion de larmes, devant son tabernacle, le suppliant de ne point l'abandonner dans l'extrémité présente, et d'achever, par sa bonté, l'ouvrage que sa grâce avait commencé en elle. Et, comme elle était dans la ferveur de son oraison, un honnête homme arriva à Vellerot[1], de la part de notre très digne Mère, alors Mme la baronne de Chantal, de laquelle cette demoiselle avait eu l'honneur

[1] Vellerot, petit village de la commune de Saint-Pierre-en-Vaux, à cinq lieues et demie de Beaune, sur les confins des départements de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. Le château et la terre de Vellerot, possédés par les Peaudoye dès le commencement du xve siècle, avaient été apportés en dot (1520) à Claude de Bréchard, aïeul de la Mère Jeanne-Charlotte, par sa femme Rose Peaudoye. Dans la suite, ce domaine devint la possession de Charles Desjours, puis de François de Damas (1670), dont les descendants se le transmirent jusqu'à la révolution française. Après avoir été vendu plusieurs fois, il appartient actuellement à la famille Belime-Saunac.

Le château, dépourvu de tout caractère architectural, a été reconstruit à différentes époques sur le même emplacement. Il s'élève au sommet de l'une de ces collines entrecoupées de fraîches vallées qui se succèdent à l'entrée du Morvan. Un vaste parc l'entoure et couvre la colline. Au midi, dans la direction d'Autun, le terrain s'élève, tandis que sur les autres points il descend en pente rapide jusqu'au village, dont les maisons, peu nombreuses, forment comme une ceinture aux grandes prairies qui s'étagent au bas du parc. Au nord du château,

de tenir la dernière fille sur les fonts de baptême[1], et cet homme lui amenait un équipage, avec instante prière, de sa part, de l'obliger de venir voir sa petite filleule, qu'elle n'avait point vue depuis quatre ans (*b*). Si elle reçut de la joie d'une si heureuse nouvelle, il est inutile de le dire à ceux qui auront su l'honneur et le respect qu'elle avait pour elle, et les tendresses et l'estime réciproque que Mme de Chantal avait pour sa vertu.

Le soir même de son arrivée[2], notre digne Mère la retira en son oratoire, et lui dit que les Mères Carmélites l'avaient priée que l'on la leur fît voir, afin qu'elles pussent juger si elle se trouverait propre à leur manière de vie. Cependant elle demeura durant trois mois et demi dans sa maison, qui lui semblait un paradis, parce que l'on n'y traitait que de Dieu et des choses saintes; et sans doute elle avait grand besoin de cette école de vertu, plusieurs défauts d'ignorance s'étant glissés dans sa conduite passée, par faute d'instruction. Elle commença par une confession générale de toute sa vie, pour réparer tous les manquements qu'elle pouvait avoir faits dans les précédentes, si elles étaient informes ou défectueuses, et elle-même en

(*b*) Et ne s'osait hasarder à l'aller voir, à cause que c'était à l'un de ses proches parents, auquel le malheur était arrivé à la chasse de blesser à mort, sans y penser, M. le baron de Chantal.

---

du côté le plus boisé, le parc descend presque à pic jusqu'à une petite rivière qui le baigne, et arrose ensuite une longue et étroite vallée, assombrie par les bois dont elle est bordée. C'est là, qu'après une demi-heure de marche, on trouve les ruines de l'ancienne église de Saint-Pierre-en-Vaux, dans laquelle la vénérable Mère de Bréchard dut prier bien souvent en sa jeunesse, rien n'indiquant qu'il y eut anciennement une chapelle au château sanctifié par ses vertus et ses souffrances.

[1] Charlotte de Chantal, née en 1601, morte au commencement de l'année 1610.

[2] Au château de Monthelon, à une lieue d'Autun, où demeuraient alors Mme de Chantal et ses enfants.

écrivit les paroles suivantes : « En cette confession, dit-elle, je commençai véritablement à connaître les significations de mon songe s'effectuer : non seulement je me confessai à une personne qui jusqu'alors m'était inconnue, mais encore mon âme reçut, outre le vêtement de la sainte pénitence, une grande ardeur pour le service de Dieu, et plusieurs lumières pour m'acheminer à ce bonheur; et dès lors je commençai à communier toutes les fêtes et dimanches [nonobstant les oppositions de ceux avec qui je demeurais]. »

Notre très digne Mère écrivit aux Mères Carmélites que cette demoiselle était du tout à son gré, et qu'elle la mènerait le carême suivant [à Dijon], où la parole de Dieu l'attirait toutes les années. En effet, elle l'alla prendre chez monsieur son père, d'où elle eut bien de la peine à se dégager. Dès qu'elles furent arrivées à Dijon, notre digne Mère présenta cette postulante aux Carmélites, chez lesquelles, durant tout le carême, elle fit ses poursuites avec une ardeur et un zèle non pareil. Mais ces bonnes Mères ayant appris qu'elle était fort infirme, sa réception fut mise en doute; et, sur la fin du carême, elle tomba effectivement malade d'une fièvre qui de trois jours ne lui en laissait qu'un de libre.

Les fêtes de Pâques étant passées, notre digne Mère fut obligée de retourner chez monsieur son beau-père, et sa charité fit recevoir la prétendante malade chez les Ursulines, et la recommanda aux soins de la Mère Louise et à Mme la présidente Brûlart, comme une de ses propres filles. La maladie, qui abattait les forces de son corps, ne pouvait affaiblir l'ardeur de son zèle pour sa vocation : dès qu'elle pouvait se soutenir, elle ne sortait que pour aller faire ses poursuites aux Carmélites, quoique plusieurs filles qui en étaient sorties l'eussent assurée qu'elle n'y serait jamais reçue.

Mme Brûlart l'assura que ces religieuses étaient contentes

de ses qualités louables, excepté seulement de sa santé; sur quoi elle résolut de venir retrouver notre très digne Mère, profitant de l'occasion de M. le président Frémyot, qui allait visiter cette chère et incomparable fille. Dieu fit naître tous ces obstacles à ce dessein, qu'il ne lui avait inspiré que pour lui donner le mérite de l'avoir poursuivi avec un zèle religieux et un mouvement digne de sa grâce; il l'avait destinée pour un Institut moins austère, où néanmoins, parmi les douceurs du Thabor, elle trouverait aussi bien le Calvaire et les croix intérieures que sur le Carmel, qui fait une profession toute de mortification et de pénitence.

CHAPITRE VII

ELLE EST APPELÉE A NOTRE INSTITUT PAR UNE AUTRE VISION

Dieu apparut par deux diverses fois à Salomon pour lui montrer le chemin de la véritable sagesse, qu'il devait suivre et enseigner aux autres, et nous lisons que le petit Joseph fit deux songes différents de son élévation par-dessus ses frères. Le premier fut celui des gerbes qu'il liait dans un champ, et que celles de ses frères rendaient hommage à la sienne, qui était plus élevée. Le second fut la vision qu'il eut du soleil, de la lune et des étoiles qui l'adoraient. Il semble que Dieu ait voulu traiter en la même manière cette sienne servante; du moins il est certain que, par deux différents songes ou visions, il lui a montré le chemin de la vraie sagesse, qu'elle devait suivre et enseigner. Il est vrai que ce ne fut pas, comme à Joseph, pour lui présager le rang qu'elle aurait par-dessus les autres, si ce n'est que vous vouliez mesurer son élévation par son abaissement.

Elle fut donc appelée au service de Dieu par deux songes ou visions, comme le petit Samuel étant endormi au pied du tabernacle, par deux voix différentes et distinctes. Cette seconde vision fut telle : [la veille ou l'avant-veille de son départ de Dijon], il lui sembla d'entrer dans une église, où elle vit d'abord une grande et grosse croix de pierre blanche; elle accourut pour l'embrasser, et ayant déjà les bras ouverts, et s'étant prosternée en terre pour la serrer par le pied, elle ouït une voix qui lui dit : « Cette

croix n'est pas la tienne; monte plus haut. » S'étant rendue obéissante à cette semonce, et s'étant avancée vers le maître-autel, elle vit une autre croix moins grosse en apparence, et néanmoins de même hauteur que la première; alors, se jetant à terre, elle l'embrassa, et elle ouït une seconde voix qui lui dit : « Cette croix est ton partage. »

Vingt-huit ans après, faisant récit de ce songe dans la relation qu'elle envoya à notre digne Mère de sa vocation à l'Institut, elle ajoute les paroles suivantes : « Ceci me demeura si imprimé dans l'esprit, qu'encore aujourd'hui j'en ai le souvenir et le doux sentiment aussi vif que le premier jour qu'il m'arriva, mais surtout de ces amoureuses paroles qui me furent dites lorsque j'embrassai la seconde croix, et qui furent ajoutées aux précédentes : « Portant « cette nouvelle croix que mon amour a taillée, tu parvien- « dras aussi haut que si tu en portais une plus pesante. » Je vois bien maintenant que cette nouvelle croix est notre très cher et très doux Institut, qui, sans le faix pesant de ces grandes austérités et pénitences corporelles que les faibles épaules d'une personne infirme ne peuvent charger, ne laisse pas de faire arriver au sommet de la perfection, ne travaillant pas moins à la mortification du cœur, par l'exercice de l'amour divin, et au retranchement de tout désir inutile et profane, qui est le fruit de la pénitence intérieure et extérieure. »

M. de Bréchard, sachant [que sa fille] était de retour de Dijon [chez notre unique Mère, il l'envoya querir et] lui manda que, la croyant religieuse, il avait marié son aînée et l'avait déclarée sa seule et universelle héritière, et qu'il désirait qu'elle ratifiât le contrat. Pour témoigner à monsieur son père l'obéissance aveugle qu'elle lui voulait rendre, et qu'il ne s'était point trompé dans le jugement qu'il avait fait, et que, si elle n'avait pas encore l'honneur d'être religieuse en effet, elle l'était de désir, elle fit cette

ratification avec grande simplicité, renonçant à tout pour acquérir Jésus-Christ. Après quoi, elle retourna vers notre digne Mère, à qui elle avait laissé son cœur et ses pensées.

Ses infirmités corporelles ne diminuant point, il fallut porter ses pensées à quelque autre profession qu'à celle de Carmélite. On lui proposa un monastère de Bénédictines que notre cher Père réformait[1], et quelques prières qu'elle fit à Notre-Seigneur pour [tâcher d'apprendre] sa volonté sur ce choix, jamais le désir ne lui en fut inspiré.

La divine Providence amena en Bourgogne notre bon Père, pour calmer son inquiétude[2]. Le mariage de M. de Thorens, son frère, avec Mlle de Chantal, fille aînée de notre digne Mère, fut le motif de son voyage, et Dieu s'en servit pour donner le repos intérieur à notre Mère de Bréchard, qui, ayant conféré avec notre grand Prélat de toutes ses peines et difficultés, trouva en lui son paraclet et consolateur. Comme il jugea son esprit capable de grands desseins pour Dieu, il lui dit ces mêmes paroles : « Ma fille, vous contenterez-vous de courir le même prix que Mme de Chantal ? » Elle, transportée d'une même joie que si un ange lui eût parlé, répondit que c'était un bonheur qu'elle n'eût osé espérer. « Or sus, ma fille, repartit notre digne Fondateur, demeurez donc en paix, et ne pensez plus qu'à bien aimer Celui qui vous veut toute sienne. »

Cette réponse fit déborder un torrent de joie qui inonda son cœur ; et le dimanche suivant, lorsque notre vénérable Père, disant la sainte messe, élevait le très saint Sacrement, elle fut divinement inspirée de faire vœu de chasteté, pour honorer Celui qui dans ce sacrement est le *pain des anges*[3] *et le vin qui germe les vierges*[4]. Sa fidé-

[1] Le monastère du Puy-d'Orbe, au diocèse de Langres, transféré depuis à Châtillon-sur-Seine.

[2] Au mois d'octobre 1609.

[3] Ps. LXXVII, 25. — [4] Zach., IX, 17.

lité répondit à l'inspiration, et, suivant ce mouvement divin, elle consacra son cœur comme une victime toute pure à cet Agneau immaculé; elle en écrivit le vœu de sa propre main, et pria notre illustre Prélat de l'approuver et autoriser de sa signature, et de le garder dès lors comme un gage de la foi inviolable qu'elle promettait à Dieu entre ses mains sacrées.

Notre vénérable Père, à la conduite duquel elle se remit aussi tout entièrement, lui donna assurance qu'elle était choisie de Dieu pour commencer, avec notre très digne Mère, le genre de vie que Dieu lui inspirait. « Et en ce moment, dit cette chère Mère, je vis l'accomplissement de la prédiction de tous mes songes : il me semblait que je tenais la branche de fleurs qui me fut offerte en ma première vision, et que le chemin de la perfection, représenté par cet escalier qui s'élevait au delà des nues et qui me semblait inaccessible, m'était ouvert, et facile à mon courage (*c*).

(*c*) Dans l'intervalle du temps qui s'écoula depuis que notre Mère de Bréchard se fut mise sous la conduite de notre bienheureux Père, et qu'il lui eut promis place dans son Institut, jusqu'à son établissement, elle allait et venait souvent du logis de notre digne Mère en celui de monsieur son père, et notre digne Mère la ramenait quelquefois au bon père elle-même, et, après l'avoir doucement apaisé sur son absence, elle tirait de lui la licence pour, dans peu de temps, la renvoyer prendre et l'avoir proche d'elle. Pendant ces absences, quelques personnes intéressées tâchèrent de rendre notre bonne Sœur odieuse à monsieur son père, lui faisant entendre que, sous prétexte de dévotion, elle traitait de se marier et rentrer dans ses droits. Sur ces rapports, il la maltraita extrêmement, sans qu'elle fît paraître aucun ressentiment de ces persécutions domestiques, disant seulement, dans sa douceur, que sa persévérance ferait voir si c'était tout de bon qu'elle cherchait Dieu ou le monde.

Peu de temps après, comme les choses du monde changent incessamment, M. de Bréchard, ayant reçu quelque mécontente-

ment de son beau-fils, se repentit des avantages qu'il avait faits à son aînée, et pressa fort sa chère cadette de se faire relever de sa ratification, l'assurant qu'il voulait se laisser condamner et casser le contrat par lequel il l'avait exhérédée; mais elle l'en remercia, l'assurant que, pourvu qu'on lui assignât quelque petite dot, elle ne voulait point d'autres richesses que le bien de la paix. Cependant elle ne put obtenir ce peu qu'elle demandait, n'ayant pu tirer aucune chose de ses parents. Elle pratiqua en cette rencontre une généreuse humilité et patience, ayant le cœur naturellement haut. Dieu le permit ainsi pour son accroissement en l'humilité, et aussi parce que sa bonté voulait que ce saint Institut fût fondé sur la seule confiance en son soin paternel.

Notre digne Mère étant proche de partir pour venir en Savoie donner commencement à cette Congrégation, notre Mère s'alla joindre à elle à Dijon, pour être sa deuxième fille et la troisième de l'Institut[1]; elles firent le voyage ensemble.

---

[1] Dans une autre *Notice* sur la Mère de Bréchard, on lit encore ce qui suit au sujet de son voyage en Savoie :

« Nos premières Mères ayant été obligées de loger au château de Sales où était M. de Thorens, ce seigneur, selon son humeur enjouée, dit quelques mots de plaisanterie en leur présence. Notre Mère de Bréchard, toujours attentive à ce qui peut édifier, le pria, sans respect humain, de dire quelque chose de meilleur. Aussitôt ce vertueux gentilhomme lui dit : « Je le veux bien, » et lui proposa un passage de la sainte Écriture, qu'elle expliqua sur-le-champ, ce qui fait voir la qualité de son beau génie, et que Dieu vérifie ce que dit notre saint Fondateur, dans la *Préface des Règles,* que nos premières Mères les pratiquaient avant qu'elles fussent données, puisqu'on voit que la Mère de Bréchard pratiqua en cette occasion le point de la Constitution qui défend d'ouïr ni de dire de paroles inutiles. »

CHAPITRE VIII

ELLE ENTRE AVEC NOTRE TRÈS DIGNE MÈRE POUR COMMENCER NOTRE INSTITUT SA PROBATION ET SA PROFESSION

Noé, après le déluge, sortant de l'arche avec sa femme et ses enfants, pour rendre grâces à Dieu, lui offrit un sacrifice de colombes; et cette chère Mère, après un déluge de tant d'inquiétudes, eut l'honneur de se renfermer avec notre digne Mère et notre Mère Favre, sa chère compagne, dans la petite maison du faubourg d'Annecy, où notre Institut a pris sa naissance, et où ces trois heureuses personnes offrirent à la très sainte Trinité un sacrifice de trois colombes, le jour même consacré à cette Trinité auguste, et où ces trois âmes, dédiées au service de Dieu, furent comme les trois premières feuilles de ce lis sacré et mystique qui fut planté dans le jardin de l'Église, et dont l'odeur embaume tout le monde (*d*).

(*d*) Si notre unique Mère s'offrit au Père, sa chère fille aînée au Fils, celle-ci se sacrifia au Saint-Esprit; aussi, ne fut-ce qu'ardeur et ferveur au service de notre bon Dieu. Notre digne Mère a écrit ce qui suit de cette chère seconde fille : « Dieu, dit-elle, fit un riche présent à notre Congrégation d'y donner cette chère personne; car c'était un esprit admirable, ingénieux, vif et courageux. »

Notre unique Mère lui laissa le soin de tout l'extérieur de la maison. C'est elle qui généralement commença à dresser tous les offices, stylant les officières avec une bonté et humilité qui

Les exercices de leur année de probation furent tellement uniformes qu'ayant décrit celle de notre Mère Favre, il serait inutile de décrire séparément celle de notre Mère de Bréchard, qui n'eut qu'un même esprit et une même conduite. L'année de probation étant finie, notre très digne Mère fut obligée de faire un voyage en Bourgogne, pour les affaires de messieurs ses enfants[1]. Elle laissa la Mère de Bréchard, qui était son assistante, pour gouverner en sa place; de quoi, témoignant un jour sa douleur et sa peine à Notre-Seigneur, elle ouït une voix en l'intérieur de son cœur qui lui dit ces paroles distinctes : « Le Père et la Mère se retirent; mais moi qui suis ton Dieu, je demeure; de quoi te fâches-tu? » Notre vénérable Père allait en Chablais, et notre digne Mère en Bourgogne; mais ces saintes paroles firent un tel effet dans son esprit, qu'elles dissipèrent comme des ombres toutes ses frayeurs et appréhensions, et il lui fut besoin que son cœur fût ainsi fortifié, puisque [Notre-Seigneur] lui préparait des visites très rigoureuses.

Durant cette absence, toutes les Sœurs furent malades, et la plupart en péril, et, entre les autres, notre Mère de Châtel, sa chère et très fidèle compagne. Et, considérant combien ce digne sujet était utile à la Congrégation et à la

était l'édification universelle, prenant toujours à faire pour elle ce qui était le plus vil, contemptible et pénible. « Ma plus précieuse occupation, dit-elle, en nos commencements, fut la grâce que j'eus de servir la très digne et très aimée Mère de mon cœur, que Dieu visita de grandes et longues maladies, et Dieu m'est témoin que je ne m'estimai jamais si heureuse; j'eusse préféré ce service à une royauté, et aurais exposé volontiers mille vies, si je les eusse eues, pour avoir la grâce de lui rendre quelque assistance. »

---

[1] Le but de ce voyage était de mettre ordre à la succession du président Frémyot, récemment décédé.

gloire de Dieu, l'on ne peut exprimer les soins infatigables qu'elle se donna pour les servir jour et nuit, ni les ferventes prières qu'elle offrit à Dieu pour obtenir leur guérison; de quoi, notre débonnaire Père étant averti à son retour de Chablais, il lui ordonna de se modérer, par un doux billet qu'il lui écrivit de sa main en ces termes (*e*): « Ma très chère fille, il faut prendre du repos, et du repas suffisamment, laisser amoureusement du travail aux autres et ne vouloir pas avoir toutes les couronnes. Le cher prochain sera tout aise d'en avoir quelques-unes : l'ardeur du saint amour, qui vous pousse à vouloir tout faire, vous doit aussi retenir et laisser faire aux autres quelque chose pour leur consolation. Dieu nous sera bon, ma fille; j'espère qu'il nous menace pour ne nous point frapper, et que la chère Péronne[1] de notre Mère lui ira au-devant à son arrivée avec sa très chère lieutenante, ma fille très aimée, que je désire qui travaille avec un esprit ardent, mais doux; fervent, mais modéré; attendant le bon succès des maladies et affaires, non de sa peine, non de son soin, mais de

(*e*) « Ma très chère fille, l'on m'a averti que vous vous accablez de peine, que vous ne vous dévêtez point plusieurs nuits de suite, que vous ne mangez comme point, que vous faites les services les plus pénibles de l'infirmerie, et que vous retournez promptement soutenir le chant du chœur. O ma fille, ma fille! je ne veux point que vous soyez si brave; car, voyez-vous, que me dirait notre Mère, si en son absence il arrivait quelque mal à cette très aimée Jeanne-Charlotte? Certes, à son arrivée, je courrais risque d'être blâmé, comme un père peu vigilant sur sa très chère fille... »

---

[1] La Mère Péronne-Marie de Châtel, dont il est parlé plus haut. L'imprimeur de cet ouvrage, en 1659, a substitué le mot *personne* à celui de *Péronne,* qui se lit dans la Vie manuscrite. Cette faute d'impression a été reproduite par la plupart des éditeurs des Lettres de saint François de Sales.

l'amoureuse bonté de son Époux. Qu'il la veuille bénir éternellement, avec toute la troupe de ma très chère Mère absente, et qui nous est si présente au cœur, en la présence de Celui qui est l'unique tout du cœur de la Mère et des filles. Priez-le aussi qu'ainsi soit du Père, afin que tout soit saintement égal en notre pauvre chère petite Visitation. *Amen.* »

Cette vigilante et vertueuse assistante s'acquitta si dignement de sa charge, qu'au retour de notre très digne Mère, notre vénérable Père lui dit qu'elle avait beaucoup fait pour elle et beaucoup pour les autres. Sa vertu s'était rendue si signalée, que l'on crut qu'elle profiterait beaucoup en la direction des novices; on lui en donna la charge, qu'elle exerça en ce monastère plus de quatre ans et demi, avec une très grande utilité et encore une plus grande humilité, se jugeant elle-même toujours novice, et, voyant le grand éloignement qu'il y a entre une âme et Dieu, ne regardant point ce qu'elle avait déjà fait, mais ce qui lui restait à faire pour atteindre à la perfection du Père céleste qui nous est proposée pour modèle et pour terme, et ne perdant jamais le souvenir de cette parole de Notre-Seigneur, qui nous avertit qu'*après avoir tout fait, nous devons dire et croire que nous sommes des serviteurs inutiles* [1].

[1] Luc, XVII, 10.

« Notre bienheureux Père, connaissant la grande capacité de notre Mère de Bréchard, dit une *Notice* inédite, en habile directeur travaillait à l'établir dans les pratiques d'une profonde et parfaite humilité, à quoi elle correspondait de tout son pouvoir. Il voulut qu'elle ne tînt rang qu'après notre Mère Favre, quoiqu'elle dût tenir le devant puisqu'elle s'était associée avant elle, pour commencer notre saint Institut, avec notre digne Mère de Chantal. Quoique ce saint Père l'humiliât beaucoup, il ne pouvait dissimuler qu'il ne fît grand état de son esprit, s'adressant à elle pour plusieurs règlements dans le commencement de l'Institut, et cette chère Mère disait ce qu'elle pouvait pour sa plus grande perfection. C'est elle qui lui inspira de mettre dans la Constitution *De la Pauvreté,* ce grand dépouillement qui y est marqué de tout changer,

jusqu'à nos médailles, images, croix, chapelets, et, dans celle *Des Récréations,* de n'avoir aucun animal de passe-temps.

« ... Son âme ne s'appliquait qu'à la plus haute perfection, et Dieu l'occupait uniquement. Il lui a fait bien des grâces, qu'elle a tenues toutes cachées. L'on n'a pu savoir par quelle merveille elle a appris à lire et à écrire, puisque l'on ne lui a jamais enseigné, comme on peut le prouver par le peu d'éducation qu'elle a reçu. Elle entendait cependant le latin, de sorte que nos Sœurs lui montraient les passages de leurs livres de lecture en cette langue ; elle les expliquait si juste, que des Pères de religion, à qui on disait le sens qu'elle donnait à la sainte Écriture, assuraient que c'était le véritable, et qu'on n'y pouvait rien ajouter. »

Chose fort remarquable en effet : parmi ces premières religieuses de la Visitation, dont quelques-unes sortaient d'un milieu fort lettré, la Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, à qui nulle culture intellectuelle n'avait été donnée, est celle qui a la plus belle écriture, l'orthographe la plus correcte. Aussi avait-elle reçu directement les leçons d'un incomparable Maître !

CHAPITRE IX

DE SON ATTENTION EN DIEU ET DES GRACES QU'ELLE REÇUT EN CE COMMENCEMENT

Tout l'exercice du Verbe éternel dans le sein de son Père est de s'écouter dire et prononcer de la bouche de son Père, de recevoir son essence et ses perfections, et, par un glorieux retour, de lui rapporter tout ce qu'il a reçu de lui, comme l'image à son exemplaire et l'émanation à son origine, et d'être enfin tout attentif et tout attention en l'admiration de ses grandeurs infinies. Celui qui nous a ordonné d'*être parfaits comme son Père céleste*[1] veut bien aussi que nous tâchions d'aspirer à ses propres perfections, et il choisit des âmes pour honorer cette vie toute respectueuse et relative qu'il a dans le sein de son Père d'une manière si pure, et pour être tellement attentives sur la considération de ses grandeurs et de ses mystères, et si occupées à l'écouter dans l'intime de leur cœur, qu'il veut qu'elles soient ses parfaites images. Il semble que son amour éternel s'est complu de faire part de cette science divine à cette sienne servante, qui semble n'avoir été qu'une pure attention en Dieu, et une application continuelle de son esprit en la considération des saints mystères.

Parlant des grâces qu'elle reçut en ses premières années, dans un écrit qu'elle envoya à notre très digne Mère, qui l'en avait priée, elle dit que, toute l'année de son noviciat,

[1] Matth., v. 48.

elle eut une telle et si entière occupation de tout son esprit en Dieu, qu'elle ignorait ce que voulait dire distraction et pensée vagabonde : quand bien elle eût demeuré plusieurs heures en l'oraison ou recueillement, rien ne divertissait son esprit de cet objet très aimable qui occupait si heureusement ses pensées et ses affections. Ne diriez-vous pas que, dans les rebuts qu'elle souffrit dans le monde, ayant imité la pauvreté du Fils de Dieu dans la crèche, lorsqu'elle se vit réduite entre deux corbeaux [1], comme lui entre deux bêtes, dès son entrée dans la religion, il récompense cet état d'abaissement, lui faisant part des splendeurs qu'il possède en sa naissance éternelle, pour la rendre participante de la gloire de ses deux états ?

Plusieurs jours devant et après les sacrés mystères que l'Église célèbre, elle était tellement occupée de leur considération, que, quelque objet qu'elle se proposât pour y appliquer son esprit, il se trouvait si plein de la vue de ce mystère, que nulle autre pensée n'y pouvait entrer ; et Dieu seul, honoré dans l'état et dans la solennité que représentait l'Église, était son unique objet, sa vue, son application et sa lumière ; elle entrait dans ses dispositions et dans son esprit d'une manière simple et tranquille qui la comblait de suavités et de délices. Ce n'est pas que la portion inférieure ne souffrît beaucoup, au même instant que la supérieure nageait dans cet océan de délices : souvent, au sortir de son oraison, son corps restait dans une extrême faiblesse, par la véhémence des assauts et des ressentiments d'amour que son cœur avait soutenus, et alors il lui était bien difficile de dire une seule parole, ses sens extérieurs demeurant interdits.

En cet état, Dieu lui donnait des lumières et des connaissances de la grandeur de sa bonté et de son amour envers

[1] Voir page 136.

les créatures, si hautes que, encore qu'elle eût un esprit rare, pur et net, et qu'elle parlât comme un ange des choses divines, elle protestait néanmoins qu'elle ne trouvait ni paroles ni comparaisons pour exprimer ce qu'il plaisait à Dieu de lui communiquer; de manière que tout son plaisir n'était qu'à se taire et, à l'exemple de Madeleine, demeurer en silence aux pieds de son Maître pour l'écouter dire, et savourer dans un chaste et profond repos sa sainte parole.

Après la sainte communion, son corps était dans une extrême langueur et défaillance presque entière, à cause de la forte application de son esprit, qui la laissait sans vigueur et sans vie.

Priant un jour devant un crucifix, où ses yeux étaient amoureusement arrêtés, soudain elle ressentit par tout son corps une si étrange douleur, qu'il lui semblait que son esprit se détachait de cette partie mortelle, et qu'il brisait ses liens pour s'envoler au centre de son repos, et se transporter en Dieu.

Une autre fois, passant devant une image du sacré Nom de Jésus, elle sentit une émotion si extraordinaire, qu'il lui semblait que son cœur se fût ouvert pour l'engloutir et le renfermer; et il arriva depuis, qu'encore que toute sa vie elle conservât toujours une profonde révérence pour le culte des saintes images, elle ressentait néanmoins une représentation de Dieu tout autre que toutes les figures et saintes images ne peuvent le représenter à l'œil et à l'esprit humain; ce qui donne lieu à croire qu'elle avait reçu quelques espèces infuses et intelligibles, indépendantes des sens, et de la nature de ces pures images que Dieu communique aux divins esprits. Il lui semblait même que toutes choses lui étaient empêchement, distraction et divertissement de sa vue toute simple, de sorte qu'elle s'allait cachant, parce qu'étant seule et à l'écart, comme l'Époux

veut sa bien-aimée, il lui parlait plus confidemment de cœur à cœur, et réciproquement elle se livrait plus librement à son pur amour, et trouvait lieu pour soulager son feu intérieur par quelques élans, larmes, soupirs et telles autres tendresses.

Quelquefois, passant devant le très saint Sacrement, elle se sentait attirée d'une douce et amoureuse violence vers ce feu d'amour, caché sous ces voiles où il cache sa majesté, qui nous éblouirait si elle paraissait découverte, et où il ne découvre que le prodige de ses anéantissements et de ses amours. « Et cette attraction, dit-elle, était si forte, que je ne pouvais m'empêcher de *courir après l'odeur de ses parfums*[1]; et, voyant que j'étais obligée de me retirer de sa sainte présence, je disais à Notre-Seigneur des paroles que lui-même me suggérait, d'un amour si tendre et d'une si entière connaissance de mon néant et reconnaissance de sa grandeur infinie, qu'il semblait que vraiment *mon cœur, comme de la cire, se dût fondre*[2] devant, et qu'il dût s'anéantir pour rendre hommage à ses abaissements divins en ce mystère. »

Assistant à la sainte messe, et ayant ouï ces paroles que l'Église chante en l'honneur d'un martyr : *Posuisti, Domine, super caput ejus coronam de lapide pretioso*[3], elle eut un assaut fort impétueux de l'amour divin. Dieu lui donna une vue et connaissance distincte du bonheur de ce saint martyr et, dans un transport amoureux, son esprit, absorbé en l'admiration de cette gloire, laissa son corps immobile et destitué de toute fonction animale et vitale. Et à la fin de la messe, revenant de cette extase et ne voulant laisser paraître l'état où l'amour l'avait réduite, elle fit un violent effort pour se lever; mais, ne pouvant se soutenir, les Sœurs la portèrent sur un lit, et, croyant que ce

[1] Cant., I, 3. — [2] Ps. XXI, 15. — [3] Ps. XX, 4.

fût quelque infirmité et défaillance purement naturelle, elles se disposaient de lui faire prendre quelque soulagement; mais notre Mère de Châtel, sa chère compagne, et très accoutumée à recevoir ces faveurs divines, étant survenue, et ayant considéré la tranquillité et la douceur de ce visage absorbé [qui dénotait que le cœur était ravi] en Dieu, dit de bonne grâce à ses compagnes : « Voici une bonne maladie; donnez-vous bien de garde de la vouloir guérir. Puisse-t-elle être incurable! » Sur cela, les obligeant toutes à sortir, et sortant elle-même, elles laissèrent cette bien-aimée toute seule en sa chambre, où elle jouit plusieurs heures durant des chères caresses de son Bien-Aimé, se ressouvenant qu'*il fait défense aux gardes de son palais d'éveiller son Amante, et d'interrompre la douceur de son repos, jusqu'à ce qu'elle-même le veuille*[1].

Voilà ce qu'elle a déclaré par obéissance de ce qui se passa en elle, et quelle était sa voie intérieure pendant ses premières années de la religion. [Voyons maintenant comme, recevant les talents et les biens du Seigneur, elle les faisait fidèlement valoir par] la pratique de toutes les vertus.

[1] Cant., II, 7.

CHAPITRE X

DE SA CONDUITE, GOUVERNANT NOTRE MONASTÈRE D'ANNECY ET DU ZÈLE QU'ELLE EUT POUR LE SALUT DE SON PÈRE

La vie contemplative est sans doute la plus aimable et la plus douce, mais elle n'est pas toujours la plus avantageuse : l'active est ordinairement la plus nécessaire; et, si l'une est plus convenable pour le ciel, l'autre est plus utile à la terre. Et si Madeleine y eut l'honneur de n'avoir autre emploi que de se repaître aux pieds du Seigneur, écoutant sa divine parole, ce fut seulement pour être l'image de l'âme bienheureuse et des douceurs qu'elle doit goûter en son banquet éternel, cependant que Marthe, sa sœur, a eu l'honneur de paître le Seigneur même; et, s'il la reprend, ce n'est que de son empressement, qui la jetait dans le trouble, et non pas de son exercice, qui lui était très agréable.

Afin que cette chère Mère passât par toutes les voies, Dieu la sevra de cette mamelle amoureuse où elle goûtait avec tant de suavité ces douceurs du divin amour, et, l'ayant *introduite dans ses celliers à vin*[1], comme l'Amante du Cantique, de peur qu'elle ne vînt à se mettre en oubli, *il la mit à la garde de son troupeau*[2], et voulut qu'elle eût l'honneur de le paître, lui donnant la conduite du monastère, lorsque notre digne Mère alla jeter les fondements du second monastère de notre Ordre en la ville de Lyon,

[1] Cant., I, 3. — [2] *Ibid.*, I, 7.

l'année 1615. Elle était assistante tout à la fois et directrice ou maîtresse des novices, et s'acquitta de l'un et de l'autre devoir avec son humilité, son zèle et sa ferveur ordinaire.

Notre-Seigneur, qui voulait aussi bien tirer des preuves de sa fidélité dans les souffrances que de sa prudence et dextérité dans ses actions, lui envoya une grande maladie qui la mit à l'extrémité, et lui donna lieu de pratiquer les vertus de patience et de soumission à la volonté de Dieu, avec un exemple dont le souvenir ne mourra jamais dans ce monastère (*f*).

Au commencement que notre Congrégation n'avait pas encore la clôture et que nos premières Mères s'exerçaient au service des malades, elle était dans un zèle merveilleux et infatigable à cet exercice, faisant la charité aux plus puants et infects, avec une allégresse qui faisait bien connaître que la seule onction de la grâce lui faisait trouver de la complaisance dans ces objets de rebut, et qui ne donnent que de l'horreur à la nature[1].

(*f*) Notre bienheureux Père donna un témoignage de l'estime qu'il faisait d'elle et de son saint et équitable soin au service de son troupeau; car, comme il revenait de Thonon, on lui envoya devant pour l'avertir que l'on tenait cette chère assistante comme pour aller mourir bientôt, et qu'elle avait déjà reçu la sainte Onction. Tout en même temps, on l'avertit qu'il y avait aussi, en quelque maison écartée, un homme qui ne se voulait confesser qu'à lui; alors ce Saint, sans marchander, n'entra point dans la ville, et alla trouver le bonhomme, disant que le pasteur devait courir après la brebis errante; qu'il était assuré du bon et désirable état où était cette chère Sœur, qui était vraiment une fille de son cœur. Dieu bénit tellement cet acte, que le bonhomme se confessa à souhait et mourut en bon chrétien, et notre très aimée Sœur revint en convalescence, possible par les prières et oraisons de ce Saint qui, ne pouvant aller vers elle, envoya ses prières au ciel à son intention.

---

[1] Voir, à la fin du chapitre, la note *g*.

De quelque naturel que puisse être un père, et quelque rigoureux que soient les traitements qu'il fait à ses enfants, ils lui doivent toujours du respect, du service, de l'obéissance et des témoignages de piété, parce que, comme dit le Sage, *ils ne sont au monde que par lui*[1], et un père est sur la terre l'image de Dieu, auquel nous disons tous les jours : *Notre Père, qui êtes aux cieux*[2], et pour honorer sa paternité ineffable dans l'éternité, de laquelle *toute paternité est nommée au ciel et en terre*[3]. Notre Mère de Bréchard, qui connaissait que l'on ne peut dignement honorer l'exemplaire si l'on méprise son image, eut toujours un très profond respect et une obéissance aveugle pour toutes les volontés de monsieur son père, nonobstant le peu de soin qu'il avait eu de son éducation, l'abandonnement où elle s'était vue durant la peste, et les mépris qu'elle avait soufferts dans sa maison, dont elle avait toujours été le rebut. Et si l'on ne peut alléguer un plus mémorable témoignage de cette obéissance aveugle, en ce qui touche les biens temporels, que la ratification qu'elle fit du contrat de mariage de sa sœur, avec tant de sincérité, quoiqu'elle y fût comme exhérédée et réduite à une très petite légitime, possible la piété chrétienne n'a jamais inspiré un sentiment plus affectif que le zèle qu'elle eut pour le salut de son père. Elle tâcha d'imiter celui que son Sauveur avait eu pour elle et pour tous les pécheurs, et comme il s'offrit à toute sorte de tourments pour faire leur paix avec son Père, et qu'il voulut être la victime de sa justice pour apaiser son courroux, elle entra dans le même zèle; et, dans cette disposition de cœur et d'esprit, elle *désira,* comme saint Paul, *de devenir anathème*[4] pour le salut de son père. Et voici en quels termes elle décrivit ce mouvement intérieur, que nous pouvons qua-

[1] Eccli., VII, 29, 30. — [2] Matth., VI, 9. — [3] Éph., III, 15. — [4] Rom., IX, 3.

lifier une sainte ardeur de la charité consommée : « Je n'avais rien laissé au monde, dit-elle, qui me donnât la moindre peine et inquiétude, sinon mon bon père, duquel je craignais que la foi ne fût pas affermie autant qu'il était requis pour le salut de son âme, étant souvent engagé dans la conversation du monde et la fréquentation des hérétiques; ce qui me convia de demander avec toute instance à Notre-Seigneur qu'il me fît souffrir en ce monde toutes les peines imaginables, que je me livrais à sa justice, conjurant sa miséricorde de faire la grâce à mon père de mourir en vrai enfant de l'Église; et sa bonté me donna de grands sentiments de confiance que je serais exaucée, et que sa débonnaireté et douceur aurait égard à ma faiblesse[1]. Véritablement, j'ai eu quelque sujet de croire que ce bon Dieu avait été propice à mon oraison; car, depuis la mort de ce cher père, aucune sorte de douleurs et de traverses ne m'a manqué; même je fus privée d'un état intérieur de grande ardeur et suavité, et mise dans un triste délaissement et dans un état d'angoisse et de peine au delà de tout ce que je peux exprimer. »

La plupart des enfants n'honorent les pères et mères que pour l'espérance de leurs biens; ils voudraient les voir en terre, lorsqu'ils vivent longtemps; on en voit peu qui se mettent en peine de leur salut éternel. Il est bien écrit que *Job offrait tous les jours des sacrifices pour ses enfants, pour faire leur paix avec Dieu s'ils l'avaient offensé*[2]; mais il n'est pas dit qu'il s'offrît lui-même pour être une victime d'expiation à la divine justice, pour lui satisfaire pour réparation de leurs offenses. Cette chère fille l'a fait pour son père, et il faut dire que le bonheur que les larmes de

[1] M. de Bréchard mourut dans de consolantes dispositions, au printemps de 1617, ainsi que le prouve une lettre de sainte J.-F. de Chantal, en date du 29 mai de cette même année.

[2] Job, I, 5.

sainte Monique ont obtenu à saint Augustin, cette illustre pénitente des crimes qu'elle n'avait point commis l'a obtenu à son père, et que, ayant reçu de lui la vie de la nature, elle lui a impétré celle de la grâce et de la gloire.

(*g*) Dans ces heureux commencements de notre bonheur, que l'Institut n'était encore qu'une simple congrégation, nos premières Mères et Sœurs, sortant pour le service des pauvres malades, ainsi qu'il était ordonné en Chapitre, comme nous l'avons remarqué plus exactement en la *Fondation* de ce premier monastère, cette chère Sœur s'y employait avec une ferveur non pareille et avec une adresse, vigilance et dévotion toute particulière. Et certes, nous ne pouvons omettre ici un trait fort agréable, saint et prudent, de notre bienheureux Fondateur. Il arriva à cet homme de Dieu d'avoir fort mal à une jambe, dans le mois où, selon l'ordre, notre très chère Sœur Jeanne-Charlotte était la première des députées pour servir et panser les malades. Comme elle était fort expérimentée à faire des bons remèdes, elle eut un extrême désir, puisqu'elle sortait bien pour les autres, d'aller panser ce très cher Père, et le pria de le lui permettre; mais le Bienheureux lui fit cette douce et sage réponse : « Vous me rendriez, certes, trop aimable, lui dit-il, le mal de cette jambe, ma très chère fille bien-aimée, si, à l'occasion d'icelui, vous me veniez voir et que vous me traitassiez. Certes, j'aimerais bien ce mal qui, étant si petit, m'apporterait tant de consolation; je n'en voudrais vraiment jamais guérir à ce compte, non pas même quand ma Mère serait venue et qu'elle vous aurait amenée avec elle; mais, ma très chère fille, comme vous savez, cela ne doit pas être ainsi; car, encore que l'innocence de ces cœurs de père et de fille n'ait pas besoin, en leur candeur, de tant de retenue, si est-ce qu'il faut souffrir celle que l'aigreur des autres cœurs requiert, et que le pauvre Père, tout pauvre Père qu'il est, demeure sans être visité par ses filles, et même par la très chère Mère. Sinon qu'il ait quelque mal qui puisse, par sa grandeur, mériter ce grand bien, ma très chère Mère et ma très chère fille passeront modestement non guère loin du logis de ce pauvre Père et fils sans y entrer et sans le voir, et iront tout droit servir ces pauvres gens, qui ne leur sont vraiment ni père ni fils, mais qu'elles regardent comme frères et membres de Jésus-Christ.

Ainsi, demeurez en paix, ma très chère fille, jusqu'à ce que demain, s'il se peut, je porte cette mauvaise jambe en votre parloir, car je ne nie point que les yeux de ma très aimée Mère et l'ordonnance de ma très bonne et brave fille ne lui soient salutaires; mais cependant, puisque vous ne pouvez panser cette jambe, pensez un peu à ce cœur de votre pauvre et chétif Père. Priez bien pour lui, qui réciproquement vous souhaite mille et mille bénédictions. Je salue chèrement nos Sœurs. M. Michel est bien heureux d'aller quand il veut voir mes filles. Un jour, nous nous verrons tous ensemble en cette éternelle liberté de l'amour, qui n'aura plus de bornes ni de fin, ni d'autres limites que celles de son immensité. » Jusqu'ici sont les paroles de ce très doux et suave Père.

L'on voit, par ces petits échantillons des rencontres domestiques, de quelle consolation les cœurs de nos premières Mères et Sœurs étaient embaumés sous la conduite de ce Bienheureux, qui, agissant en la manière de Celui qui les régissait, faisait partout reluire la sagesse, douceur et humilité, vertus qu'il intimait incessamment à ces bénites âmes; et notre chère Sœur Jeanne-Charlotte n'était pas des dernières à rendre ces vertus notoires dans la conduite de toutes ses actions.

Dans ces premiers et heureux temps, notre digne Mère et nos premières Sœurs chantaient beaucoup, tant aux récréations qu'en leur particulier, donnant par là quelque petit essor à leur ferveur, par un esprit d'une sainte innocence. Notre chère Sœur de Bréchard, qui était très aimée dans la communauté pour ses rares vertus, faisait alors une bonne partie de leurs saintes et spirituelles récréations, par les cantiques spirituels qu'elle leur composait, ayant un grand don de poésie, et se rendant très condescendante à contribuer par là à leur sainte joie. On lui en faisait faire très fréquemment, et même depuis qu'elle fut sortie de ce monastère, notre digne Mère lui en demandait quelquefois, lui écrivant les sujets sur lesquels elle voulait qu'elle lui en fît.

Mais cet heureux temps que notre Mère de Bréchard passa dans notre premier monastère d'Annecy, ne fut pas long: il fallut en sortir pour aller établir à Moulins la troisième maison de notre Ordre.

CHAPITRE XI

DES TRAVAUX QU'ELLE SOUFFRIT DANS L'ÉTABLISSEMENT DE NOTRE MONASTÈRE DE MOULINS EN BOURBONNAIS

Notre Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, ayant été un *vaisseau d'élection*[1], et choisie de Dieu pour porter en divers lieux l'esprit de notre Institut, put dire, comme le divin Paul, que, de toutes les contradictions qu'elle eut à souffrir, et qui lui furent mises devant les yeux en ce mystérieux songe où elle ne vit que des croix, celle des charges et l'établissement des monastères a été la plus pesante et insupportable; et, comme elle y devait donner un grand nombre de filles à Jésus-Christ, les convulsions, les tranchées et les tourments d'esprit de toute sorte ne lui manquèrent pas. L'établissement du monastère de Moulins en Bourbonnais[2], le troisième de notre Institut, fut celui où Dieu lui prépara les plus douloureuses; et si maintenant nos Sœurs n'y recueillent que des roses, c'est-à-dire des douceurs et des onctions, elles peuvent dire que ce sont les fleurs de ces piquantes épines que cette chère Mère a moissonnées dès l'entrée. Comme le petit Benjamin, qui devait être un enfant de joie et de délices, fut au commencement le Bénoni, un enfant de douleurs, qui donna la mort à sa mère lorsqu'elle le mit au monde, Dieu voulut que ce monastère, qui devait être l'un des plus considé-

[1] Actes, IX, 15.
[2] L'établissement de ce monastère se fit le 25 août 1616.

rables de notre Institut, souffrit de grandes traverses en son établissement, pour nous faire connaître que les plus heureux progrès ont des commencements difficiles; Dieu a voulu que ce Benjamin fût un Bénoni en son établissement, c'est-à-dire un enfant de douleurs, et qu'il causât presque la mort à celle que Dieu avait choisie pour lui donner l'être; outre la peine que son humilité souffrit à recevoir cette charge, de quoi elle parle en ces termes: « Je voyais, dit-elle, ce fardeau si grand et si lourd, et moi si petite et si faible, que, n'eût été la sainte obéissance et les paternelles et maternelles remontrances que nous et nos bonnes Sœurs qui venaient avec moi reçûmes, tant de bouche que par écrit, de notre vénérable Père et de notre très digne Mère, je ne crois pas qu'il m'eût été possible de jamais plier le col sous ce faix. »

Pour tous les grands avantages temporels que l'on leur avait fait espérer, elles ne trouvèrent qu'une riche pauvreté, et, ce qui fut le plus mortifiant, un triste rebut de la personne qui leur avait promis la plus grande protection[1]. Durant le chemin, elle fit un très rigoureux traitement à cette Mère qui était malade d'une grosse fièvre, qu'elle attribuait à délicatesse, et elle ne put souffrir qu'étant sur l'eau, on mît une tente, de manière que le soleil, battant à plomb sur la tête de cette pauvre fébricitante,

[1] Mme de Gouffier, dont le nom, souvent recouvert d'un voile discret dans la correspondance des saints Fondateurs de la Visitation, appartient à l'histoire de leur Institut naissant. Cette dame, d'un caractère remuant et difficile, fit payer cher à l'Ordre le concours qu'elle lui prêta pour l'établissement des monastères de Lyon, de Moulins et de Paris.

Néanmoins son décès, arrivé en 1621, excita les regrets de sainte J.-F. de Chantal, comme on le voit par ces paroles écrites à la Mère M.-A. de Blonay : « Notre pauvre chère sœur de Gouffier est allée à Dieu fort heureusement, après avoir souffert avec grande douceur, patience et résignation... Priez, et faites faire les prières ordinaires des Sœurs pour le soulagement de cette chère âme... Certes, cette mort a bien touché mon cœur. »

elle eut à souffrir extraordinairement, sans témoigner le moindre désagrément ou impatience; et le même continua quelque temps encore après leur arrivée, où elles trouvèrent de très grandes nécessités pour le vivre et pour le logement (*h*). « Et cependant, dit notre Sœur Jeanne-Marie de la Croix, qui était compagne en cette fondation, toutes ces misères nous apportaient le bien d'être souvent encouragées par notre chère Mère à tout souffrir avec joie; elle nous animait aux vertus avec des paroles si admirablement efficaces, que nous étions parfaitement contentes au milieu de mille mécontentements. Nous tirions aussi une très grande édification de voir notre Mère employer si saintement des occasions si sensibles. » Et le révérend Père Recteur des Jésuites, auquel on communiqua confidemment toutes choses, dit que la Mère de Bréchard savait évangéliquement souffrir et avaler les pilules, encore qu'elles ne fussent point dorées. Puisque Notre-Seigneur, venant établir son Église, fut si maltraité et rebuté de tout le monde, cette bonne Mère ne se troubla point de ce rebut en l'établissement de ce monastère; elle fut plutôt confirmée dans l'espérance que c'était un œuvre de Dieu, puisqu'il était si contredit.

(*h*) « La croyance que l'on avait donnée que l'on trouverait de grands avantages temporels pour la fondation de Moulins, dit notre Sœur Jeanne-Marie de la Croix, jointe à la grande très sainte pauvreté qui fut la première richesse de notre aimable Congrégation, fut cause que feu notre très honorée Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard partit pour aller à cette fondation, sans prévoyance et avec fort peu de choses, sous la conduite d'une dame qui, s'étant mêlée de procurer la fondation, prit tellement le dessus, que la bonne Mère n'osait sonner mot. Elle fut malade par chemin, en sorte que nous croyions qu'elle mourrait, ayant une grosse et ardente fièvre, dont cette personne conductrice se mit en chagrin, blâmant cela de tendreté, et ne lui faisait point de meilleur traitement pour cela, si qu'il fallait qu'à son insu nous

On ne peut mieux connaître les dispositions et les sentiments de son cœur parmi toutes ces peines, que la discrétion ne nous permet pas de décrire, que par ce qu'elle-même en fit savoir à notre Mère Péronne-Marie de Châtel, sa chère compagne, dès qu'elle sut l'établissement de la maison de Grenoble, où elle fut la première Supérieure. En voici la teneur :

« Dieu vous comble de ses clartés et bénédictions, ma très chère et bien-aimée Sœur! Or sus, vous voilà donc en votre nouveau ménage, où je vois que la Providence divine, parmi l'amertume des charges et de la privation d'un sein si amoureusement maternel, vous favorise et assiste grandement, dont je la loue et remercie. Vous êtes reconnue pour la fille de Mgr de Genève, notre bon et unique Père, aimée, chérie, caressée et secourue charitablemement en toutes les nécessités que vous sauriez avoir, et à la porte d'un grand et assuré refuge, notre béni Annecy, de manière que votre pilule est tant dorée et [sucrée] qu'elle ne se

tâchassions de lui donner quelque soulagement, nous servant d'une pistole que notre très honorée Sœur et Mère Marie-Jacqueline Favre nous avait donnée en passant à Lyon. Le soleil, quand nous fûmes sur l'eau, battait à plomb sur notre chère Mère malade, sans que nous osassions y mettre du remède, car cette autre personne s'en tenait incommodée et voulait avoir le plaisir de voir l'eau. Jamais cette bonne Mère ne fit aucun acte d'impatience, ni tant soit peu de désagrément, traitant avec la personne susdite, en qui elle trouvait ses espérances si déçues, comme si elle en eût reçu toutes les caresses du monde, et nous exhortait, nous autres religieuses, à expliquer véritablement et réellemment notre nom de reliées à Dieu et séparées, voire mortes au monde, amies de la souffrance et des contradictions. Quand nous fûmes arrivées à Moulins, cette personne voulut absolument avoir le dessus du maniement extérieur, et fallut que notre bonne Mère, pour avoir le bien de la paix et ne scandaliser le prochain par une conteste, cédât humblement et soumît son grand et agissant esprit à ne rien faire que patienter de voir sa maison retardée... »

laisse quasi point sentir. Hélas! ma chère Sœur, nous n'avons ici rien de tout cela, et ne se peut rien imaginer de plus triste, de plus pauvre et délaissé que nous avons été. Il n'y a eu qu'une bonne demoiselle qui nous ait fait quelque peu d'assistance, et encore la faisait-on retirer de nous. Il n'y a jusqu'à présent que cinq filles reçues, bonnes, Dieu merci! Celle qui est à l'office domestique est si serrée avec Dieu et si élevée en esprit, qu'elle a peine de s'en retirer, et ne laisse pas toutefois de faire fidèlement son œuvre manuel[1]. Il se passe des choses fort extraordinaires en notre chère Sœur Françoise-Gabrielle Bailly[2]; c'est toujours une sainte fille. Notre Sœur Jeanne-Marie de la Croix est fort accrue de corps et d'esprit, et fort aimée de tous ceux qui la connaissent. Nous attendons de recevoir bientôt quatre ou cinq filles, qui sont amenées de Dieu, si je ne me trompe. Hélas! ma pauvre chère Sœur, il n'y a moyen de nous sortir de misère ; nous commençons néanmoins un peu à respirer et à toujours espérer en notre bon Dieu, comme nous avons fait par le passé, et ferons toujours avec sa sainte grâce.

« Voilà l'état de la maison; reste à vous parler un peu

[1] Selon toute probabilité, il s'agit ici de Sœur Marie-Geneviève Perron, seconde professe du monastère de Moulins, « dont les oraisons, dès le commencement de sa vie religieuse, disent les anciennes *Annales,* furent autant de ravissements, au témoignage de nos vénérables Mères de Bréchard et de Bressand, qui assuraient que cette Sœur avait reçu des grâces fort extraordinaires... Elle a toujours servi à toutes choses pénibles et abjectes, est-il ajouté au *Livre des vœux,* de sorte que toute sa vie se peut dire avoir été une continuelle mortification, oraison, un parfait abandon et une vraie haine d'elle-même, avec une attache à Dieu parfaite, n'ayant aucune affection et inclination qui ne tendît au bien. »

Elle décéda le 27 juillet 1658, âgée de soixante-neuf ans, dont quarante et un de profession. Bien qu'elle fût choriste, il n'est pas surprenant qu'elle ait été occupée aux services du ménage, toutes s'y employant indistinctement, alors qu'il n'y avait pas encore des Sœurs domestiques en nombre suffisant.

[2] Voir sa vie au volume des *Vies de VII Religieuses de la Visitation.*

de moi, qui suis tant misérable que rien plus. Je ne puis empêcher que l'on ne connaisse parfois le grand ennui avec lequel je porte la croix de cette charge, et tout à l'heure que je vous écris ceci, je me sens pressée extraordinairement de ce dégoût [de la supériorité]. Priez Dieu pour moi, ma très chère Sœur, afin qu'il m'ôte le faix, ou qu'il me donne les conditions requises pour cela; car plus je vais, plus je vois qu'elles me manquent, et n'était qu'il faut fermer l'œil sur tout ce que font nos Supérieurs, je dirais que je ne sais à quoi l'on a pensé, me mettant ce fardeau sur les épaules. Je sais que Notre-Seigneur m'aiderait à le porter si je lui étais fidèle; et c'est pour moi la douleur des douleurs, je ne le suis en aucune manière; et, quoiqu'il me semble le désirer, le reste de ma conduite fait aisément voir que ce n'est pas d'un désir efficace, mais languissant, faible et paralytique, qui remplit les enfers.

« Certes, ma chère Sœur, je vous dis ceci la larme à l'œil, et il me fait grand bien de me décharger un peu confidemment à Votre Charité, afin qu'ayant compassion de moi, vous m'assistiez de vos prières et de celles de vos chères filles, que j'embrasse en esprit avec leur chère Mère, que je nommerais volontiers la mienne, et je la conjure d'aimer cordialement celle qui l'honore et la chérit en Notre-Seigneur, plus qu'il ne se peut dire, et qui est toujours son indigne et chétive Sœur Jeanne-Charlotte de Bréchard. — Dieu soit béni. »

Ces paroles découvrent avec quelle sainte confiance et douce cordialité nos premières Sœurs et Mères s'écrivaient et consolaient l'une et l'autre.

CHAPITRE XII

ELLE DONNE D'EXCELLENTES MAXIMES POUR TOUTES CELLES QUI SONT EN CHARGE

Comme nous remarquons une alliance naturelle entre le cœur, la langue et la main, de telle sorte que ce que le cœur conçoit, la langue l'énonce et la main l'exécute, les cœurs des mondains n'étant remplis que d'un amour profane, ils n'ont pour l'ordinaire qu'un langage pernicieux, et leurs lettres, qui sont les productions de leur main, sont des caractères que l'esprit du démon forme du mensonge, de la galanterie, de la flatterie ou de la vanité.

Les lettres des serviteurs et des servantes de Dieu sont écrites d'un style bien contraire : le Saint-Esprit, qui anime leur cœur et qui parle par leur bouche, écrit aussi par leur main ; il est comme *un chiffre d'amour posé sur leur cœur et sur leurs bras*[1], pour sceller les mouvements de l'un par son impression, et pour former par ses expressions les caractères de l'autre ; de là vient que les lettres des Saints ont tant de force, parce que le Saint-Esprit les dicte, et jamais ils n'ont fait connaître plus visiblement la plénitude de l'esprit qui était en eux, que par leurs saintes lettres.

Vous ferez le même jugement, si vous lisez les lettres que cette Mère a écrites en diverses rencontres ; vous les trouverez si pleines de l'esprit de Dieu, que vous conclurez

[1] Cant., VIII, 6.

qu'il fallait que le cœur qui les dictait en fût bien plein. Celle qu'elle écrivit à notre Mère Péronne-Marie de Châtel, et qui donne des instructions si solides à toutes celles qui sont dans les charges, en servira de preuve. En voici la teneur :

« Ma plume ne saurait contenter mon esprit, ma très chère et bien-aimée Sœur. Pour répondre à votre cordiale et très chère lettre, il faudrait parler cœur à cœur; mais cette mortification de ne pouvoir se consoler de la sorte arrive si souvent, que j'y suis tout accoutumée. Je vois, ce qui me donne une grande compassion, que vous portez votre croix avec un peu de peine, et que votre aversion aux charges continue, me dites-vous, jusqu'à vous abattre presque l'esprit.

« Mon Dieu, ma très chère et cordiale amie, permettez-moi de vous dire que vous avez tort de ne vous accommoder pas à cette nécessité. J'ai été dans les mêmes [transes]; mais, certes, j'ai vu que le fardeau de lui-même est assez pesant, sans l'accroître du chagrin, du désagrément et de l'ennui, qui lui ajoute une si grande surcharge. Quand nous aurions le courage, l'allégresse et la tranquillité d'une douzaine plus fortes que nous, certes, ce ne serait pas trop pour satisfaire aux diverses fonctions auxquelles nos charges nous obligent. Que sera-ce donc si nous laissons dévorer ce peu que nous avons, à l'inquiétude et au découragement! Ma très chère Sœur, j'ai connu par expérience que de la sainte joie et de l'égalité des mères dépend le courage et le contentement des filles : sacrifions-nous donc, ma chère Sœur, pour l'amour de Celui qui s'est si amoureusement sacrifié pour nous autres. Ce n'est pas assez d'être résignées, pour nous autres qui avons l'honneur d'être les filles du grand maître de l'indifférence, je veux dire qui en a si hautement écrit à son cher Théotime, et [d'une Mère] qui la pratique si admirablement.

Au lieu de nous amuser à nous plaindre et à considérer les difficultés de nos charges, je n'ai rien trouvé de meilleur que de beaucoup admirer la bonté de Notre-Seigneur, qui nous fait l'honneur de nous employer à un service de telle importance, et nous rendre ses coadjutrices au salut des âmes.

« Vrai Dieu, ma très chère Sœur, voudrions-nous, par pusillanimité et ravalement de cœur, prétendre une couronne moindre que celle que sa divine Majesté nous présente? Saint Pierre s'excusa-t-il quand il fut fait lieutenant général du grand Dieu des armées, et que l'on mit le salut de tous les mortels entre ses mains, avec les clefs du royaume céleste? Il n'en était pas capable, certes, en qualité de pêcheur et *d'homme pécheur*[1]; mais *la vertu de Dieu se parfait dans l'infirmité de l'homme*[2]. Notre imagination nous déçoit maintes fois, ma très chère Sœur, nous faisant croire que nous profiterions davantage pour nous-même en faisant moins pour autrui; mais, hélas! qui ne voit cet abus? Il y a beaucoup plus d'occasions de s'humilier, de se mortifier, de renoncer à soi-même et de se jeter tout en Dieu, ayant de telles charges que n'en ayant point. Il est vrai que c'est avec plus de peine; mais il faut *semer en larmes,* si nous voulons *recueillir en joie*[3]. Il ne nous faut plus penser à nous, mais à ce que notre Maître veut de nous et à ce qu'il nous a commis, et, sans propre intérêt, ne chercher aucune consolation que d'accomplir la volonté de Dieu avec joie et de bon cœur. N'est-ce pas un vrai et solide contentement de voir que, par la grâce de Dieu et notre petit travail, [les autres soient avancés] au saint amour, et que nous employions les talents que ce grand Père de famille nous a départis selon sa très sainte intention?

Si la qualité de Supérieure déplaît à votre humilité, hélas!

[1] Luc, v, 8. — [2] II Cor., xii, 9. — [3] Ps. cxxv, 5.

ma chère Sœur, regardez que c'est un titre vain et vide, semblable à ceux de ces grands vaisseaux desquels Monseigneur parle en son Traité de l'amour divin : « Les « uns, dit-il, s'appellent *Victoire,* et ils n'ont aucun tro- « phée; les autres, *le Soleil,* et ils n'ont ni splendeur ni « clarté. » Ainsi l'on nous appelle Supérieures, et nous sommes sujettes d'autant d'esprits que nous en gouvernons, et il faut que nous ayons plus de crainte de leur manquer qu'ils n'en ont de nous déplaire, et que nous soyons distraites et embrouillées de mille tracas, comme servantes, cependant que les autres, comme maîtresses, se reposent, prient à souhait et goûtent le fruit de notre travail. Et vous appelez cela [être] Supérieures, parce qu'on nous fait des actes de soumission? Et c'est à Dieu que l'on regarde en nous, auquel ces abaissements et révérences s'adressent, comme quand nous fléchissons le genou devant le tabernacle, parce que le saint Sacrement est dedans. Ne pensons point à autre chose, ma pauvre chère Sœur, qu'à porter courageusement notre croix jusqu'au bout. J'ai bien fait autrefois ces doléances, mais maintenant je ne me veux plus soucier que je deviendrai, où je serai, ni à quoi l'on m'emploiera, réservant toutes mes puissances pour faire le moins mal que je pourrai ce que l'on me commandera; et puis, s'il n'est pas si bien qu'il serait besoin, nous aurons de quoi connaître notre abjection, et avoir la grâce d'être mortifiées et retourner au noviciat.

« Nous traitons avec un très bon Dieu, qui connaît notre faiblesse, puisqu'il nous a formées de sa divine main; et, quoique le péché nous ait déformées, il nous veut reformer par sa grâce. Il est plus tendre à la compassion que sujet à l'indignation pour nos misères. Jetons-nous avec nos fardeaux entre ses bras, et laissons faire à sa providence, qui gouverne si suavement ceux qui se confient en elle.

« Ma très chère Sœur, il ne nous faut plus attendre autre appui ni en désirer ; c'est le moyen d'engager cette souveraine et tout aimable Bonté à nous prendre en sa très spéciale protection et conduite. Il a bien fallu que je me sois résolue à cela, parmi les extrêmes peines et afflictions que j'ai rencontrées ici, et supportées quatorze ou quinze mois durant, sans consolation d'âme vivante, Dieu permettant que celles de qui je pouvais le plus espérer ont aidé à combler mon âme d'amertume, pour la créance qu'elles ont donnée aux accusations fausses que l'on a faites contre moi, et en plusieurs autres manières que je ne puis dire par écrit, et que Dieu a permises pour mon bien.

« Ces choses nous ont un peu aguerries, de sorte que nous ne sommes plus si tendres. Quand le secours des créatures nous manque, celui de Dieu ne nous manque pas : il est alors plus près, ce qui nous est plus avantageux, puisqu'il est vrai que moins il y a de la créature dans nos œuvres, plus il y a de Dieu.

« Nos bonnes Sœurs ne veulent maintenant respirer que courage et générosité. Nous sommes vingt, tant religieuses que prétendantes, et plusieurs filles bien faites demandent place. Notre bon Jésus veuille disposer de tout selon sa sainte volonté. Vous êtes bien plus braves que nous, puisque vous parlez déjà de bâtir, et nous en sommes bien éloignées [nous autres pauvres, à qui la personne de votre connaissance a laissé sept ou huit mille francs de dettes, et rien que cela ; nous allons peu à peu nous dégageant.] Priez Dieu, ma chère Sœur, que le spirituel aille bien ; pour le temporel, je ne peux m'en affliger ni m'en mettre tant en peine. Soyons joyeuses en nos petits exercices [et nous entre-supportons devant notre cher Sauveur], afin que nous jouissions en lui de nos petits travaux, par les mérites de sa très sainte Passion, dont nous allons célébrer la mémoire

en ces saints jours. Adieu, ma très chère et très bonne Sœur, je suis toujours votre tant affectionnée et indigne Sœur Jeanne-Charlotte de Bréchard. »

On peut mettre cette lettre au nombre de celles que saint Augustin appelle des lettres de grâce et de salut, parce qu'elles en contiennent les sources; et notre Mère de Châtel l'ayant montrée à un savant personnage et grand serviteur de Dieu, il en voulut tirer une copie, protestant qu'il croyait qu'elle eût été dictée mot à mot par son bon ange. « Telles lettres, dit-il, sont d'une foi sans feinte, d'une espérance affermie, et d'une charité parfaite et consommée. »

CHAPITRE XIII

LE GRAND PROGRÈS QU'ELLE FIT DANS MOULINS POUR LE SPIRITUEL ET POUR LE TEMPOREL

La vie temporelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ a tellement été mélangée, comme dit notre vénérable Père, de gloire et d'abaissement, que ç'a été une perpétuelle vicissitude : Hérode l'a persécuté, les rois l'ont adoré; le démon l'a tenté, les anges l'ont servi, et l'opprobre de sa croix fut suivi des hommages de toute la terre.

Le Saint-Esprit, qui a présidé sur la conduite de cette chère Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, lui a fait l'honneur de la faire passer par la même voie; et, après les souffrances et les rebuts qu'elle endura en l'établissement du monastère de Moulins, il versa sur elle toutes les bénédictions spirituelles et temporelles qu'elle pouvait espérer, et son mérite y fut reconnu et honoré de toutes les personnes qui eurent l'honneur de sa connaissance.

[Appuyée sur la pierre ferme de la confiance en Dieu, et non sur le sable mouvant des appuis de ce monde], elle fit heureusement commencer et achever le bâtiment de l'église et une grande partie du monastère. Le zèle qu'elle eut pour honorer le très saint Sacrement lui fit prendre la pensée de commencer par l'église, ne pouvant souffrir de voir ce grand Dieu, que le ciel et les cieux des cieux ne peuvent comprendre, contenu à l'étroit dans la petite chapelle qui avait servi jusqu'alors. Elle considéra que c'est trop que son amour le réduise sous un atome dans ce sacrement,

et que, pour reconnaissance de la restriction sous laquelle son immensité se limite sous les espèces, pour y remplir toute l'étendue de nos désirs, il est trop juste que nous fassions tous les efforts qui nous sont possibles pour lui préparer des temples augustes et des autels magnifiques ; et, comme David *ne reposait qu'avec regret* dans son Louvre, *tout le temps qu'il sut l'arche figurative sous de simples tentes* [1], les maisons les plus somptueuses lui eussent paru des cabanes, si elle n'eût logé son Dieu premièrement dans une église dignement ornée. Et cette révérence qu'elle fit paraître pour ce logement extérieur qu'elle fit bâtir à son Dieu était un témoignage des ornements intérieurs et des magnifiques et riches dispositions dont elle parait son âme, où elle le recevait comme dans son tabernacle. Et Dieu a tellement béni la pureté de ses intentions, qu'outre que l'église qu'elle fit bâtir alors fut fort belle, Mme la duchesse de Montmorency, qui a fait l'honneur à notre Institut de choisir notre maison de Moulins pour sa retraite, y a fait tout nouvellement bâtir une église très magnifique [2], et qui est autant une marque de sa religieuse piété que de son incomparable fidélité à la mémoire de feu M. le duc de Montmorency, son mari, dont le corps repose en cette église, sous un riche mausolée.

Les bénédictions que Dieu a données au monastère de Moulins sont une suite des heureux commencements qu'y donna notre Mère Jeanne-Charlotte, laquelle disait que l'avancement temporel était ce qui la touchait le moins, et, comme elle l'avait écrit à sa chère compagne, notre Mère de Châtel, que le spirituel était l'unique objet et

[1] II Rois, VII, 2.

[2] Cet édifice est devenu l'église du lycée. On y voit encore le magnifique mausolée sous lequel les restes du duc de Montmorency ont été déposés, le 19 novembre 1655.

souci qui occupait ses pensées. Pour en faire une description sincère, il faudrait insérer en ce lieu toute la lettre que [nos] Sœurs de Moulins écrivirent après sa mort, rendant le témoignage de la vertu, prudence, vigilance et charité qui a paru dans sa conduite; ce qui sera plus à propos de mettre tout à la fin, parce qu'elle contient comme un abrégé de toutes ses vertus et un éloge de sa belle vie.

Il suffira de dire maintenant qu'elle imprima une piété si solide dans tous les cœurs, et les sentiments d'une simplicité et charité si cordiale et si pure, un amour si affectif de la mortification et un zèle si ardent pour l'exactitude de toutes les observances, que la pureté de cet esprit y vit encore sans relâchement, et que la mémoire de ses vertus n'y mourra jamais, ni dans le monastère, ni dans la ville, ni même hors de la province, où son mérite répandit de si douces odeurs.

Le monastère de Nevers, qu'elle fonda durant ce même temps [1], publie encore cette vérité, et toutes les Sœurs estiment leur unique bonheur d'être les filles de cette digne Mère. Et la très instante prière qu'elles lui firent de leur faire l'honneur de se détourner un peu de son chemin, lorsqu'elle fut obligée de retourner à Moulins [2], pour leur donner la consolation d'une visite, qui leur serait si avantageuse pour être confirmées dans le bien qu'elle leur avait enseigné, est un témoignage de la révérence qu'elles avaient de sa conduite, et de son humilité, qui l'obligea de leur en faire des excuses, leur donnant cette excellente instruction de l'exactitude qu'il faut avoir pour l'obéissance, et que toutes ses persuasions n'auraient pu leur enseigner si efficacement que son exemple. Elle

[1] Le monastère de Nevers fut fondé le 21 juillet 1620.
[2] Dans l'automne de 1634. (Voir le chapitre XVI.)

leur écrivit que sa chétive présence ne leur pouvant apporter aucune utilité, quoiqu'elle les chérît toutes uniquement et qu'elle pût dire sans feinte qu'elle les portait toutes dans son cœur, elle n'oserait, pour la révérence due à l'exactitude de l'obéissance et à l'amour de la clôture religieuse, faire ce détour pour la seule satisfaction et consolation d'une entrevue ; que les religieuses s'étant sacrifiées à une vie mortifiée et toute retirée et cachée en Dieu, il fallait attendre dans l'éternité la suavité d'une société interminable et d'une vue qui, étant attachée à un objet infini, ne finira jamais. Cependant elle les remercia, avec des paroles très humbles et très reconnaissantes, de la très chère affection qu'elles lui témoignaient.

CHAPITRE XIV

DES PEINES QU'ELLE SOUFFRIT DANS L'ÉTABLISSEMENT DU MONASTÈRE DE RIOM EN AUVERGNE

Notre-Seigneur, qui n'a rien fait pour son Église qui ne lui ait coûté bien cher, et qui n'a pas une âme qu'il n'ait achetée au prix d'une infinité de peines et de souffrances, voulut que cette bonne Mère, à son imitation, payât bien cher tout ce qu'elle ferait d'utile pour l'Institut, et que l'établissement des monastères lui coûtât bien de la peine et bien des larmes.

Elle l'éprouva en la fondation de celui de Riom [1], qu'elle entreprit après qu'elle eut gouverné six ans celui de Moulins, et dont la bonté de Dieu lui donna l'entrée par le moyen d'une grande dame [2], mais qui ne fit pas cesser les grandes difficultés qui se présentèrent, et qui furent si extrêmes que notre très digne Mère lui en écrivit les paroles suivantes : « Hélas ! est-il possible que j'empêche mes yeux de rendre les témoignages de la douleur universelle que mon cœur ressent, sachant ma pauvre très chère, très aimée et ancienne compagne [en] tant de travaux, de mépris, d'abjections et de traverses, et enfin [la] voyant si accablée de tous côtés ! Ma fille, croyez que Dieu veut sanctifier votre cœur bien-aimé par les croix. Je sais que vous tirez profit de tous vos maux ; car il y a longtemps que votre âme est accoutumée à la douleur et

[1] Ce monastère fut établi le 8 décembre 1623.

[2] La comtesse de Chazeron, maréchale de Saint-Luc, fille du maréchal de Saint-Géran, gouverneur du Bourbonnais.

à l'abaissement qui vous arrive de la part des créatures, mais par la volonté du Créateur, qui vous veut et qui a le dessein de vous élever hautement en sa très sainte éternité.»

Et en un autre billet, elle lui disait : « Véritablement, ma très chère fille, votre lettre m'a fait frémir, et j'admire la grandeur de vos croix; mais en même temps j'adore Celui qui permet tout ceci pour vous faire souffrir innocemment, comme innocemment il a souffert, non seulement en son très sacré corps, mais en son âme divine, les abjections, les hurlements du peuple contre lui, et toute sorte d'amertumes et de mépris. Tâchons de l'imiter, ma fille très aimée, en la douceur et patience qu'il a exercée parmi tout cela; aimons chèrement ce petit bout de sa très sainte croix. J'ai confiance que cette tempête, bien ménagée par votre cœur qui dès longtemps chérit la croix, attirera de grandes bénédictions sur votre maison. Celui qui vous envoie ces grands travaux de corps et d'esprit vous donnera les forces pour les supporter et pour en tirer le fruit qu'il prétend. »

En deux intervalles, elle a été neuf ans Supérieure à Riom, toujours dans la pauvreté et dans des infirmités corporelles extrêmes, de manière que, son humilité lui suggérant que ses langueurs l'empêcheraient de bien cultiver cette nouvelle plante, elle demanda des Sœurs d'Annecy pour l'aider, et traita avec elles non comme avec ses filles, mais avec ses compagnes, qui apportaient la plénitude de l'esprit qu'elles venaient de puiser dans sa source[1]. Elle les nommait les réparatrices de ses défauts, louant leur vertu et approuvant leur conduite avec une douceur merveilleuse. Voici le témoignage qu'en rend notre Sœur Françoise-Angélique, qui a [le plus] demeuré sous sa conduite : « J'étais si confuse, dit-elle, de voir en toute

[1] C'étaient les Sœurs Françoise-Emmanuelle de Vidonne de Nouvery, et Françoise-Angélique de la Croix de Fésigny.

rencontre cette ancienne Mère me déférer, que je ne savais où me mettre ; elle disait qu'elle ne savait où loger une Fille du cher Annecy, sinon dans son cœur. Quoique ce fût un si grand esprit, elle ne laissait pas d'être fort simple et succincte en ses discours, ne s'épanchant point en multitude de paroles, sinon quand son cœur s'enflammait pour le zèle de l'observance, pour laquelle je l'ai vue pleurer à chaudes larmes sur des manquements assez légers. On n'eût su remarquer un trait de mollesse en elle, et c'était l'une des principales branches de sa croix de se voir dans une infirmité si pressante, qui l'empêchait de pouvoir assister à tous les exercices. Je l'ai vue, s'étant fait effort de se trouver à tout, devenir si faible et dans de si grandes défaillances, que l'on avait peine à la faire revenir et reprendre ses forces. Elle était dans une merveilleuse estime dans le pays, où l'on ne parlait d'elle que comme d'une personne rare et d'une âme choisie de Dieu et singulière en dons de nature et de grâce. Ses filles l'aimaient uniquement, et ne nous pouvaient dire assez souvent l'humilité dont elle les avait édifiées, quand elles eurent élu une autre Supérieure [1], et la parfaite soumission et le profond respect qu'elle lui rendait. Enfin je n'en peux dire, sinon que, par une sainte habitude de vue et d'application en Dieu, elle rapportait tous les mouvements de son cœur à son saint amour, et qu'elle réduisait les pauvretés de sa maison, les infirmités de son corps et les abjections et déplaisirs, à son avantage intérieur, faisant profit de toutes choses. »

[1] On lit dans l'*Histoire de la Fondation du monastère de la Visitation de Riom :* « La Mère Marie-Catherine Chariel, professe de Moulins, fut capitulairement élue Supérieure de ce monastère, le treizième jour du mois de mai de l'année mil six cent trente; elle ne fut en charge que jusqu'au vingt-troisième jour du mois de novembre de l'année mil six cent trente-deux, son triennal ayant été rompu pour aller fonder à Metz en Lorraine. »

CHAPITRE XV

ELLE EMPÊCHE D'ÊTRE RÉÉLUE A RIOM POUR LA QUATRIÈME FOIS

Les anges ne se lassent jamais de mouvoir les cieux, parce qu'étant de simples esprits et qui n'agissent que par leurs pensées, rien ne peut retarder leur activité, ni rendre leur action plus lente ou moins puissante en sa fin qu'en son principe. Mais de quelles perfections que soient douées les âmes engagées dans les corps humains, il n'en peut pas être ainsi : les infirmités corporelles leur donnent de grands retardements en plusieurs fonctions spirituelles, et les obligent à se retirer d'elles-mêmes des charges et des emplois dont les autres les jugent très capables. Notre Mère de Bréchard était sans doute un digne sujet pour continuer à faire voir ce rare effet, que la grâce est capable de produire aussi bien que la nature, et que l'on avait admiré dans sa conduite. Quoiqu'elle fût accablée de maladie, ses absences des communautés n'altéraient en rien l'exactitude des observances, et les Sœurs, qui l'honoraient comme un ange, et que la seule présence de Dieu maintenait dans leurs premières ferveurs, avaient des passions extrêmes de la réélire après son troisième triennal [1];

[1] Voici en quels termes l'*Histoire de la Fondation du monastère de la Visitation de Riom* relate les différentes élections de la Mère Jeanne-Charlotte :

« Notre vénérable Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, troisième religieuse de l'Ordre, déposée de notre monastère de Moulins, vint faire cette

mais son humilité l'emporta sur leur désir, qui céda aux instantes prières qu'elle leur fit de ne lui plus laisser charge que celle de ses souffrances ; de quoi elle reçut un tel contentement, qu'elle en écrivit à notre très digne Mère en ces termes :

« Je le dis tout de bon, ma très digne et très unique Mère, [je reçois une satisfaction non pareille de me voir sous l'obéissance d'une bonne et charitable Mère [1]], et il me semble de n'avoir plus rien à faire en ce monde qu'à souffrir et à me préparer d'en sortir.

« Notre Mère fait merveille, et il eût été bien dommage que, par ma mauvaise conduite, j'eusse retardé plus longtemps la perfection de mes Sœurs. Croyez donc, ma très unique Mère, que mon âme est uniquement contente [quant à] ce point. Mais, pour vous dire un mot de mes peines intérieures, je n'eus jamais plus de sujet d'être mécontente de moi-même, me trouvant toujours plus imparfaite et plus misérable devant Dieu, devant le tribunal duquel je suis ordinairement réprimandée, [dans] mes oraisons, de mes négligences et infidélités et des lâchetés de mon cœur dans la pratique de son saint amour, sans qu'il me soit possible de faire ni dire autre chose que de

fondation, le huitième jour du mois de décembre de l'année mil six cent vingt-trois ; son triennal commença le jour de l'établissement. A la fin, elle fut élue capitulairement pour un second triennal, le vingt-deuxième jour du mois de mai de l'année mil six cent vingt-sept. Son élection fut confirmée par M. Pereyret, notre digne Père spirituel, de l'autorité de Mgr de Clermont, notre prélat.

« ... Notre vénérable Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard fut canoniquement élue Supérieure de ce monastère, le vingt-troisième jour du mois de novembre de l'année mil six cent trente-deux. Elle a gouverné pendant neuf ans dans cette maison, et six en celle de Moulins, et elle est décédée en odeur de sainteté en ce monastère, où son corps se conserve incorruptible depuis l'année mil six cent trente-sept. »

[1] La Mère Jeanne-Marguerite Chahu, professe du premier monastère de Paris, élue Supérieure à Riom le 11 mai 1636.

me tenir abaissée et convaincue, devant ce souverain Juge et Seigneur, disant parfois et assez rarement : O Seigneur, j'ai péché, et je ne suis rien ! Et quelquefois à ce mot m'est ôtée la liberté de ne rien ajouter de plus. Et d'autres fois, dans la connaissance de mon néant et de mon péché, j'adore, selon ma faiblesse, l'immutabilité, l'impeccabilité, la sainteté et le tout de mon Dieu, en qui je veux espérer, au milieu de cette angoisse de mon cœur convaincu de crime et d'infidélité devant le tribunal rigoureux de sa divine justice, qui trouve des taches et des obscurités où nous nous imaginons de ne voir que des lumières ; mais sa bonté me donne une sainte confiance qu'il ne me perdra pas éternellement, si ma très unique Mère daigne le prier pour sa pauvre vieille et misérable Jeanne-Charlotte. »

CHAPITRE XVI

ELLE EST RENVOYÉE A MOULINS, OU DIEU BÉNIT VISIBLEMENT SA CONDUITE

La consolation de nos Sœurs du monastère de Moulins et quelques nécessités qui leur arrivèrent requérant la présence de notre très digne Mère, Sa Charité jugea que notre Mère de Bréchard, étant plus proche, y serait plus tôt rendue, et leur servirait plus utilement. Elle la pria donc de s'y transporter, ajoutant ces paroles, qui n'expriment pas moins la profonde humilité de son cœur que la haute estime qu'elle avait conçue de l'intelligence de cette Mère en toute sorte d'affaires :

« Comment ne leur seriez-vous plus utile que moi, lui dit-elle, ma vraie très chère fille? Vous êtes leur bonne première Mère; elles seront toutes restaurées de vous voir, et je proteste que je vous crois avoir plus d'esprit pour les servir que je n'en ai, pourvu que vous agissiez librement, et c'est de quoi je vous conjure. »

Ces doux éloges, quoique si glorieux, ne l'obligèrent point à partir soudain qu'elle eut reçu cette lettre, mais la prompte obéissance et le profond respect qu'elle a toujours rendu aux ordres de notre très digne Mère[1]. Elle

[1] Ce voyage eut lieu en octobre 1634. La Mère Marie-Angélique de Bigny, Supérieure de la Visitation de Moulins, venait d'être déposée de sa charge par l'autorité ecclésiastique, à la demande de sainte J.-F. de Chantal. Il s'agissait de pacifier et de consoler la communauté,

se rendit à Moulins, et y fit tout ce que l'on s'était promis de sa prudence, agissant avec égalité merveilleuse, et tenant la balance si juste en tout ce qui lui fut proposé [pour blâmer les choses blâmables et supporter les supportables, qu'elle gagna les cœurs et ne] trouva nulle résistance en ce qu'elle désira être fait selon Dieu.

Cette union intérieure qu'elle observa dans tous les cœurs l'obligea d'user d'une douceur merveilleuse en cette affaire. Quoiqu'elle eût tout pouvoir, elle n'usa d'autres termes que d'une très humble prière, disant que les âmes, qui sont créées à l'image de Dieu et douées de raison, ne doivent pas être conduites comme les bêtes, et que, si l'on use du bâton et de l'éperon pour faire lever les bêtes qui tombent, il faut tendre amoureusement la main aux âmes qui sont en péril de faire une chute.

Nos Sœurs ont protesté qu'elles ne remarquèrent jamais en toute sa conduite la moindre sévérité qu'en une seule occasion, en laquelle une Sœur s'épanchant à la louer beaucoup, après qu'elle eut rougi deux ou trois fois, ne pouvant plus enfin contenir sa modestie, elle lui dit : « Tout beau, ma Sœur, cessez, s'il vous plaît ; je ne veux pas être l'idole de vos louanges ni de vos flatteries. »

Elle rendit une autre preuve très effective de son humilité solide, dans le même monastère de Moulins. Les Sœurs lui firent voir deux de ses portraits, qu'elles gardaient chèrement, et que la fondatrice avait fait tirer contre son agrément ; elle en fut tellement confuse, que d'un coup de poing elle creva la toile de l'un ; et nos Sœurs ayant

douloureusement éprouvée par cette mesure de rigueur, et les tristes causes qui l'avaient provoquée.

La Mère Jeanne-Charlotte remplit si bien cette délicate mission, que les Sœurs de Moulins disaient d'elle : « Notre Mère de Bréchard est encore plus habile que ceux que l'on suppose avoir trouvé le secret de changer le cuivre en or ; car elle fait trouver la souffrance aimable et les mépris désirables. »

retiré l'autre, de crainte qu'elle ne lui fît le même outrage, elle le chercha avec un soin extraordinaire, et, l'ayant trouvé, elle coupa un crucifix qui était peint au-dessus et le conserva avec un profond respect; et pour son image, elle la jeta dans le lieu le plus vil de la maison. Et comme les Sœurs furent en une extrême peine de cette image, après son retour à Riom, elle leur manda que, pour le crucifix, elle le conservait en son oratoire avec profond respect; mais que, quant à l'image de sa personne, elle l'avait mise dans le lieu où méritait d'être son indigne original.

Le peu de temps qu'elle demeura dans Moulins en ce voyage, elle donna tant de preuves de sa vertu consommée, que Mme la duchesse de Montmorency, qui, après avoir été le modèle de la piété chrétienne dans la cour du monde, sert de miroir aux vierges consacrées à Dieu dans le cloître, la prit en telle affection et en conçut une si haute estime, qu'elle écrivit à notre très digne Mère qu'elle avait admiré tant de grâces et de perfections en cette chère âme, qu'elle la priait [de lui permettre] qu'après Sa Charité, elle lui donnât une grande et première part en son affection [1].

[1] Une profonde et sainte amitié, basée sur une estime réciproque, s'établit dès lors entre ces deux âmes d'élite. Mme de Montmorency disait de la Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard : « C'est le plus grand esprit que j'aie connu dans le sexe, mais ce que j'admire davantage est son humilité. Cette vertu lui semble naturelle, parce qu'elle en a atteint la perfection. »

La Mère Jeanne-Charlotte, admirant à son tour les dons extraordinaires que Dieu avait départis à la princesse pour la conduite des âmes, lui persuada de les faire valoir au profit spirituel de la communauté de Moulins, dont elle fut dès lors la providence visible et l'ange consolateur.

CHAPITRE XVII

DE SON RETOUR A RIOM, ET DU SOIN QU'ELLE EUT DE SE PRÉPARER A LA MORT

En quelque lieu de la terre que les enfants d'Israël fissent leur demeure, ils soupiraient toujours après l'heureux séjour de Jérusalem, leur chère patrie; et Daniel, quoique respecté et honoré dans la cour du roi Balthazar, ne pouvait mettre en oubli les douceurs de cette bienheureuse cité que Dieu avait choisie, où il avait agréé le premier temple bâti à son honneur, et dans lequel il versait la plus abondante plénitude de ses bénédictions et de ses grâces.

Le cher Annecy semblait être, aux désirs de notre Mère de Bréchard, ce que Jérusalem a été aux soupirs de ce peuple : en quelque lieu du monde qu'elle fît son séjour, et quelques respects qu'elle y reçût, elle ne pouvait mettre en oubli les onctions et suavités que Dieu verse à pleines mains dans ce premier monastère que son amour éternel a donné à l'Institut, et où ses premières victimes furent immolées par les mains de notre vénérable Père sur les autels de sa gloire.

Quelque temps après son retour à Riom, elle témoigna son désir à notre très digne Mère [de venir finir ses jours en cette maison], quoique toujours avec une soumission parfaite aux ordres de son obéissance. Ses infirmités, qui ne lui permirent plus de quitter le lit, et les instantes prières des Sœurs de Riom, auxquelles sa présence était si utile, la privèrent de cette consolation ; et nos Sœurs de

Riom en écrivirent des lettres de remerciements à notre digne Mère, à laquelle notre Mère de Bréchard écrivit aussi ses dispositions en ces termes :

« Ma très honorée et pour toujours unique Mère, je n'ai jamais rien tant désiré que de vous rendre des preuves de ma très humble obéissance et de l'entière soumission de mon esprit, sous la conduite de Votre Charité ; c'est pourquoi je tiens à singulière faveur de Dieu la disposition qu'il a plu à Votre Charité de faire de ma chétive personne, pour cela seulement qu'il n'y a rien du mien, et que c'est une évidente et manifeste déclaration de la divine volonté par la vôtre, ma très chère Mère, qui me servira toujours de loi ; ce qui donne un grand et paisible repos à mon esprit, dans les désirs très véritables et sincères que j'ai de retourner en ce béni monastère d'Annecy.

« J'avais toujours quelque doute que ce ne fût pas le bon plaisir de Dieu ; aussi n'ai-je point eu d'autre exercice, depuis six ou sept mois en çà, que de m'abandonner et remettre entièrement et sans aucune réserve à sa sainte providence, de laquelle j'ai ressenti toute ma vie des effets si paternels, que je serais impie si j'en entrais en défiance.

« Voilà donc qui est arrêté, ma tout uniquement chère Mère : Notre-Seigneur ne veut pas que j'aie jamais plus l'honneur et cette consolation si uniquement désirée de vous voir, sinon en paradis, où j'espère cette grâce, par les mérites du très adorable sang de mon Sauveur, et par le secours de vos saintes prières.

« Il ne me reste donc plus que trois choses à faire, dont je me connais fort incapable. L'une est de rendre mille grâces à Votre Charité de tant de bonté et de miséricorde qu'il vous a plu d'exercer à l'endroit d'une misérable qui s'en est rendue si indigne. La seconde, c'est de prier incessamment la divine Majesté d'en être votre récompense ; et la troisième, de me préparer à la mort. Mais, en

vérité, ma très digne Mère, je ne sais comme quoi faire cette préparation ; de ma vie, je ne me trouvai plus mauvaise, plus remplie d'amour-propre, ni plus impuissante pour exécuter les grands desseins et les puissants désirs que mon Dieu me donne pour le vrai bien. Je ne vois pas que je puisse beaucoup vivre : dès cinq ou six années, les angoisses et les afflictions d'esprit m'ont presque fait mourir, et le mal corporel me travaille d'une façon tout extraordinaire. Je ne saurais finir, ma très [uniquement] chère Mère, que je ne vous aie dit encore ce mot : que je n'ai jamais les yeux secs, pour peu que je fasse de réflexion que je me suis rendue si indigne d'être votre fille et de ne vous avoir donné aucune satisfaction. Je vous en demande mille et mille pardons, et je confesse qu'il me fallait bien la punition de ne vous jamais revoir en ce monde pour le couronnement de ma vie, qui n'a été que péché et infidélité à Dieu. J'adore avec humilité sa divine justice, et je m'y soumets en la terre ; priez, s'il vous plaît, ma vraie Mère, sa divine miséricorde qu'elle me soit propice pour le ciel. »

C'est la dernière lettre qu'elle écrivit à notre digne Mère, [au commencement de l'année de son heureux décès], où, de son style ordinaire, elle lui fit connaître les dispositions de son esprit, la parfaite soumission qu'elle a toujours eue pour l'obéissance, les humbles sentiments de son inutilité et de son néant, et ses préparations à la mort, de laquelle il semblait qu'elle eût quelque prénotion particulière.

Quelques mois après, elle en écrivit une autre à notre Mère de Châtel, où elle lui découvre aussi ses dispositions intérieures avec son ordinaire candeur, en ces termes :

« Ma véritablement très chère Mère, je viens de recevoir la lettre du décès de ma très chère et fidèle compagne, ma pauvre et très aimée Sœur Favre. O mon Dieu ! que j'ai pleuré et que je pleurerai cette séparation, ou plutôt le retardement de la mort qui prolonge mon exil,

et qui tient encore cette infidèle et inutile créature dans le bannissement, et qui retire au port des âmes si saintes et si utiles qui méritaient des siècles de vie! Hélas! s'il plaisait à mon Dieu, ma très chère Mère, que, comme j'ai suivi cette très chère défunte au commencement de la Congrégation, je la suivisse au sortir de cette misérable vie, que mon âme serait consolée! Certes, ma très chère Sœur, pour vous parler cœur à cœur, il ne me semble pas que je la doive faire longue : le catarrhe me presse si fort [et me donne des atteintes qui me font penser que bientôt il me laissera éteinte]. Priez Dieu que cette fluxion, qui abonde si fort dans l'estomac, soit accompagnée d'une infusion de grâces encore plus abondante dans le cœur, et que je ne mette point d'obstacle à ce divin écoulement.

« Vous me commandez, ma très chère Sœur, que je vous écrive l'état de mon intérieur, pour votre consolation. Hélas! dès que j'écris quatre lignes, j'ai des redoublements de maux de tête si violents, que je ne sais où je suis ni ce que je veux dire; voilà où Dieu m'a réduite. Je suis dans l'impuissance de vous dire autre chose, sinon que Dieu a une voie de miséricorde sur moi, et moi, rebelle et misérable, je n'ai qu'un pas d'infidélité continuelle à marcher par icelle. Si je puis néanmoins avoir quelque relâche, je vous manderai filialement quelque faveur que j'ai reçue en quelque angoisse extrême, afin que votre charitable cœur, à l'imitation de Notre-Seigneur, compatisse à ma misère. Hélas! ma chère Sœur, c'est de cette très aimée Sœur Favre, de laquelle il faut désirer de savoir beaucoup. Quoiqu'il y ait environ vingt et un ans que nous nous sommes séparées, je vous dirais quelque chose de ses saintes vertus du commencement; mais je suis si accablée du peu que j'ai écrit, qu'il me faut remettre sur le lit, dès que je vous aurai dit que je l'ai toujours honorée et

reconnue comme une âme sainte, choisie de Dieu et très digne de l'aînesse de notre digne Mère.

« On nous mande qu'elle est en Piémont [1] ; Dieu la veuille bien conserver et consoler sur la perte d'une si chère fille! Je veux espérer de votre cordialité que vous me ferez voir le recueil de la Vie de ma chère compagne. Je loue Dieu, qui fait si bien seconder votre zèle pour la gloire de l'Institut par le recueil de toutes les Vies qui seront le bouquet de suavité qui embaumera toujours les maisons de la Congrégation ; et, au contraire des fleurs de la terre qui flétrissent et perdent leur odeur, plus on ira et plus on ressentira de douceur et de profit en la lecture des vertus de ces fidèles devancières. Adieu, ma très chère, très bonne et très aimée Sœur. La très sainte Mère de Dieu vous veuille emmener où elle monta hier. Aimez toujours celle qui vous honore de toute sa volonté. Jeanne-Charlotte. — Le 16 août 1637. »

Lorsqu'elle écrivit cette lettre, elle ne croyait pas que notre Mère de Châtel, à qui elle l'écrivit, dût la devancer et mourir la première; et leur humilité ne leur eût pas donné la pensée que le recueil de leurs Vies dût paraître le premier en cet ouvrage; mais ce bon Dieu, qui fait rendre à ses serviteurs les mêmes honneurs qu'ils ont eu soin de faire rendre aux autres, a ordonné ce premier témoignage de respect à leur vertu.

Notre Mère de Châtel, comme nous dirons en son lieu, mourut le 22 octobre, et notre Mère de Bréchard le 18 novembre [2], âgée de cinquante-sept ans, et chargée de travaux, de souffrances et de mérites ; mais cette mort précieuse mérite bien un récit particulier : c'est la matière du chapitre suivant.

[1] Ce fut seulement l'année suivante, que sainte J.-F. de Chantal se rendit en Piémont, pour fonder un monastère de son Ordre à Turin.

[2] De l'année 1637.

CHAPITRE XVIII

DE SA DERNIÈRE MALADIE ET DE SA MORT PRÉCIEUSE

Une personne très spirituelle me disait un jour, me parlant de cette chétive vie, que c'est une mer orageuse, dans laquelle les méchants, comme des poissons, ainsi que Job les compare, se plongent, *se jouent et sont pris dans les filets* de la mort, *lorsqu'ils y pensent le moins*[1]; mais que les personnes vertueuses conduisent sagement leur vaisseau, quoique fragile, sur cette mer, et, à la faveur de la grâce, arrivent au port et débarquent joyeusement en leur patrie, montrant avec gloire les trésors qu'elles ont apportés.

La vie de notre Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, qui a été battue de tant d'orages et qui n'a pas eu presque un moment de douceur qui n'ait eu son mélange d'amertume, n'a point eu de part à la condition des premiers : ce monde n'a pas été son élément; aussi elle n'y a point goûté de plaisirs, ce n'a été pour elle qu'une mer orageuse, où elle a bravé les périls et su éviter les écueils et les mains des pirates; et ayant heureusement conquis *ce royaume* que le Fils de Dieu compare *à un riche négociant qui cherche des perles précieuses, elle donna tout pour l'acheter*[1], et, voyant que l'heure de la mort lui ouvrait l'entrée du port et du repos éternel, non seulement elle quitta ce corps et ce monde sans douleur et sans peine, mais encore elle fit

[1] Job, XVIII, 8. — [2] Matth., XIII, 45, 46.

cela avec mille sentiments de joie et d'allégresse pour aller dans le ciel, et y faire la montre des vertus qu'elle avait acquises et de la gloire qui lui était préparée.

Sa dernière maladie, qui fut une fièvre quarte, la prit au mois de septembre et la menaça d'hydropisie, et fit juger au médecin qu'elle languirait longtemps, et que son corps usé de tant d'infirmités ne laissait aucune espérance de guérison.

Environ quinze jours devant son heureux trépas, sa quarte se changea en double tierce, et puis la quitta pour quelques jours, ce qui fit bien espérer, joint au repos et au sommeil qu'elle prenait assez tranquillement, et qui semblait devoir rétablir les forces de la nature abattue. Telles étaient les dispositions de son corps ; mais celles de son esprit sont bien plus remarquables.

Sa Supérieure écrivit qu'elle était alors dans une telle démission d'elle-même, qu'elle ne se mêlait d'aucune chose qui la concernât ; en sorte que si on l'eût laissée sans soulagement ni nourriture, elle n'y eût pas pensé, tant elle était occupée en Dieu, le contentement que cette application lui donnait lui faisant mettre en oubli toutes autres choses.

La Supérieure, la jugeant hors de péril, lui dit adieu pour aller faire sa solitude annuelle, et la malade lui fit néanmoins promettre qu'elle prendrait la peine de la venir voir deux ou trois fois le jour ; après quoi, elle lui fit les soumissions d'une jeune novice, et lui demanda sa bénédiction avec des démonstrations visibles d'une humilité si profonde, que la Supérieure n'en put contenir ses larmes. Elle exigea encore assurance que Sa Charité prierait Dieu pour elle.

Mais comme dans les maladies, surtout des personnes âgées, quoique nous ayons une infinité d'indices infaillibles de la mort, il n'y en a pas un indubitable qui promette

la santé, le lendemain matin, premier jour de la solitude de la Supérieure, le médecin, étant revenu, l'envoya promptement appeler et lui dit : « La bonne Mère s'en va tout doucement. » En effet, [elle] la trouva tellement assoupie qu'à peine elle en sut tirer une parole ; et, dès le mardi jusqu'au jeudi, elle demeura en cet état.

Le jeudi matin, sa léthargie fut tout à coup dissipée, et, lui laissant l'esprit et la langue libre, elle-même ne se sentait plus du mal. Le médecin, jugeant sagement que cet éclaircissement ne serait pas de longue durée, dit à la Mère Supérieure qu'il ne fallait pas perdre ces heureux moments. La bonne Mère, l'approchant, lui demanda en quel état elle se trouvait. « Fort bien, répondit-elle; Dieu merci, je ne sens point de mal. » La Supérieure ne laissa pas de lui dire que les médecins appréhendaient ces assoupissements. « Comment, repartit-elle, ma chère Mère? c'est peut-être qu'il faut mourir ! » La Supérieure, croyant que cette nouvelle la mettait en appréhension, lui dit que Dieu était par-dessus le jugement des hommes. Alors elle, se jetant amoureusement à son col : « Ne craignez point, lui dit-elle, ma bonne Mère, que cette nouvelle m'afflige ; au contraire, je ne puis recevoir une plus douce consolation. Oh ! la douce parole que la chère Mère m'a apportée ! Il faut déloger du bannissement. » Et, l'embrassant derechef, elle ajouta que, selon les forces qu'elle se sentait, elle n'était pas encore prête à mourir ; que néanmoins il ne fallait pas différer d'un moment à se préparer pour ce sacrifice : elle la conjura de commencer tout sur l'heure, par la réception du très auguste sacrement de la mort du Sauveur, qui donne la vie aux mourants, et qui leur sert de viatique en ce dernier pèlerinage et passage.

La Mère, de l'avis du médecin, trouva bon de différer au lendemain, pour lui faire prendre quelque remède ; et, comme elle se fut retirée, cette illustre agonisante, [toute

saintement joyeuse], dit aux Sœurs qui l'assistaient : « Mes très chères Sœurs, que diriez-vous de cette aimable Mère qui m'est venue annoncer une si bonne nouvelle, que je dois bientôt aller voir mon Dieu! Eh! que de joie et de contentement mon âme reçoit dans cette espérance ! » Ayant un peu savouré en silence cette douceur : « Voyez-vous, leur dit-elle, après que j'aurai demandé pardon à Dieu de tous mes péchés, et confessé qu'ils sont innombrables, et que l'enfer n'est pas assez rigoureux pour me punir, j'espère fermement que sa bonté me fera miséricorde. Je n'ai point d'autre vue, dans la pensée de ma mort, qu'une joie très grande d'aller voir mon Dieu. » Et souvent elle répétait ces douces paroles : « Quoi ! moi, misérable, j'irai voir mon Dieu ! »

Après, elle demeurait quelque temps dans une humble admiration d'une grâce et faveur si grande et si signalée ; puis elle produisait des actes de contrition, d'espérance, de foi, et d'un amour ardent et confident. Toute la compagnie versait des larmes de joie de voir une disposition si sainte couronner une vie si vertueuse.

Elle reçut le très saint Viatique avec tous ces bons sentiments ; et ce Dieu d'amour, qui lui inspira de si beaux mouvements pour le recevoir dignement lorsqu'elle n'avait jamais reçu d'instruction de la vie intérieure, lui en fournit sans doute de plus enflammés en ce dernier moment, où elle était dans la pratique de la vertu consommée.

Durant tout le vendredi, elle jouit d'une profonde tranquillité, s'entretenant avec sa chère Vie, qui est la vie de nos cœurs en ce sacrement auguste, quoique sous un état de mort, et qui, à proprement parler, est un état qui n'est ni de vie ni de mort.

Tout le samedi, elle continua ce doux exercice, et le dimanche, elle tomba dans un doux assoupissement, qui dura jusqu'au mercredi suivant, son visage paraissant

avec tant de douceur et de sérénité, que tous ses mouvements laissaient une forte présomption que, les sens étant assoupis, les fonctions de son âme n'étaient pas liées, que son esprit veillait, et qu'il était tout occupé en Dieu.

La veille de son décès, elle reçut la sainte Onction, et le dix-huitième de novembre, [tandis qu'on faisait la recommandation de sa bienheureuse âme], la fluxion, éteignant la chaleur vitale, n'éteignit pas la flamme de son ardente charité : elle fut seulement séparée de ce mélange corporel, pour aller se joindre toute pure à la Charité incréée.

Cette mort précieuse nous donne une sainte espérance qu'elle ne vit la fin des misères du temps que pour entrer *en la joie de son Seigneur*[1], et pour commencer cette heureuse éternité, qui est la couronne des souffrances temporelles.

Son corps demeura souple et maniable après sa mort, parce que, durant sa vie, son esprit avait été parfaitement soumis aux mouvements de l'obéissance; son visage parut doux et serein, parce que son cœur s'était fait connaitre si gracieux et si débonnaire. Le monastère de Riom ne pouvait exprimer sa douleur sur une si grande perte, et tous ceux de la ville et de la province, qui étaient embaumés de ses rares vertus, la regrettèrent universellement.

L'unique consolation que reçurent les Sœurs fut en ce que, son corps leur demeurant comme un dépôt sacré, quoique son âme fût devant Dieu, elle leur laissait son esprit, c'est-à-dire l'image de sa belle vie et de ses vertus, en quoi consiste la pureté de son esprit.

[1] Matth., xxv, 23.

CHAPITRE XIX

L'ÉLOGE OU L'ABRÉGÉ DE SES VERTUS

Le Saint-Esprit, dans l'Ecclésiastique, commande aux enfants de *publier eux-mêmes les éloges de leurs pères*[1]. Les enfants du siècle trouvent à redire sur cette conduite : ils s'imaginent que, l'intérêt étant l'unique esprit qui les anime et qui les meut en toutes leurs entreprises, les enfants de Dieu ne peuvent agir que par ce mauvais principe, et ils ne considèrent pas que, comme l'inclination, la piété naturelle et les plus longues habitudes que les enfants ont avec leurs pères leur donnent une plus ample connaissance de leurs vertus; *la charité,* qui règle leurs désirs et qui *ne cherche point ses propres intérêts*[2], les obligeant de ne considérer leurs parents qu'en Dieu et pour Dieu, rend les louanges qu'ils donnent à leurs belles actions aussi pures et sincères que les complaisances des bouches mondaines pourraient les rendre suspectes de mensonge, de flatterie ou de vanité.

Le témoignage sincère que nos Sœurs du monastère de Moulins rendirent après la mort de notre Mère de Bréchard, n'est pas moins un éloge sacré de ses rares vertus qu'un juste monument de leur piété religieuse et de leur reconnaissance, par cette belle lettre, dont voici la teneur :

« Notre très honorée et très aimée Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, disent-elles, nous fut envoyée de Notre-

[1] Eccli., XLIV, 1 à 8. — [2] I Corinth., XIII, 5.

Seigneur pour établir cette maison, qu'elle avança en une si solide piété, mortification, simplicité et cordiale charité, que celles d'entre nous qui avons joui de cet heureux temps trouvons encore de la suavité et du courage à nous en rafraîchir la mémoire. Et notre très digne Mère, environ trois ans après la fondation, passant pour aller fonder notre maison de Bourges, fut si satisfaite de cette communauté, qu'elle dit qu'elle en sortait avec un cœur tout plein de suavité.

« Dès que ceux du dehors eurent reconnu l'esprit de l'Institut par le moyen de cette chère Mère, ils l'aimèrent et honorèrent parfaitement ; et des meilleurs esprits et gens plus sensés avaient accoutumé de dire que quiconque verrait la Mère de Bréchard admirerait en elle une dévotion solide et tendre, un naturel bon et doux, un esprit éminent et relevé au-dessus du commun, et un don excellent et spécial pour imprimer dans les âmes l'amour des vertus, parlant si bien et si efficacement des choses divines, qu'elle faisait d'ordinaire fléchir les esprits, ayant une parole si puissante et si vive, qu'elle amollissait insensiblement les difficultés que les âmes lui proposaient.

« Quelques-uns des principaux de la ville s'assemblaient les fêtes, afin que cette bonne Mère leur donnât une heure d'entretien au parloir, et disaient cela leur être plus utile que des sermons, cet esprit clair et net leur donnant une si douce et si facile intelligence de la piété, qu'elle leur en inculquait l'amour dans l'âme, et, sans y penser, leur faisait voir qu'elle parlait par une science pratiquée : c'était l'universel jugement de ceux qui l'oyaient parler.

« Elle fit un profit signalé en l'esprit de plusieurs dames de qualité, qui venaient la trouver avec grand amour et grande confiance, pour recevoir d'elle les préceptes fondamentaux d'une solide piété chrétienne. Elle leur faisait faire de petites retraites, méditations et confessions géné-

rales, dont elles sortaient si changées qu'elles ne se reconnaissaient pas elles-mêmes.

« Dieu lui avait donné une lumière particulière pour discerner la portée de chaque esprit et les conduire doucement selon cela. L'on voyait, non seulement en ses paroles, mais sur son visage, en ses actions et en son port, une certaine douce maturité qui la faisait aimer et respecter tout ensemble. Nous avions toutes une entière confiance de l'aller trouver, à quelle heure que ce fût du jour ou de la nuit, si notre besoin l'eût requis.

« Non seulement sa coadjutrice, mais encore toutes les autres Sœurs avaient libre accès vers elle pour l'avertir de ses défauts, et elle se faisait coupable si elle l'était, et rendait raison si elle ne l'était point, avec une si [grande] bonté, franchise et cordialité, que les cœurs en restaient tout contents et allègres.

« Elle usait de grand respect envers les Sœurs ; et une fois, une jeune religieuse ayant été mise directrice, elle s'aperçut que depuis qu'elle était en cet office, la bonne Mère lui rendait une déférence particulière ; elle s'en plaignit doucement à elle-même, et elle lui répondit qu'elle ne s'en pouvait empêcher, et qu'elle devait cela à son office. Elle ne contrôlait ni importunait les Sœurs en leurs charges, et disait que la charitable suavité de l'esprit du christianisme voulait que chacun, ès choses indifférentes, abondât en son sens, pourvu que la conscience et la règle marchassent exactement.

« Elle portait un tel amour et une telle révérence à notre digne Mère, qu'elle disait se regarder tous les jours sous son aimable direction, et que, si on lui présentait la mort d'un côté, ou de donner du déplaisir [à cette chère Mère], de l'autre, elle courrait à la mort à perte d'haleine.

« Elle témoigna [bien] sa déférence et obéissance,

lorsque, au commencement de cette maison, notre unique Mère lui manda de lui envoyer trois Sœurs, qu'elle regardait comme son support et le soutien des offices de sa maison [1]; elle était malade, et s'en sentait un besoin extrême; mais néanmoins, ayant reçu la lettre à quatre heures du soir, elle les fit partir le lendemain de grand matin, disant que si notre digne Mère lui eût mandé de lui envoyer un de ses yeux et un de ses bras, elle eût arraché l'un et fait couper l'autre de bon cœur, pour lui témoigner son humble obéissance.

« De l'humilité de cette très chère Mère dérivait l'estime qu'elle faisait du prochain, ne pouvant souffrir que l'on témoignât d'avoir du ravalement d'estime. Si quelqu'une de ses inférieures avait fait quelque faute devant les autres, après l'en avoir avertie, pour l'édification, elle la découlpait en son absence, avec tant de bonté qu'il eût été impossible qu'il en fût rien resté sur le cœur, et disait que malheur aux communautés où les Supérieures ne tiendraient pas les Sœurs en estime les unes des autres, d'autant que l'union n'y serait [pas]; et en cela, l'on connaîtra qu'elles ne sont point disciples de Notre-Seigneur, mais de leurs inclinations et passions, et partant, cueilleront à la fin comme elles auront semé.

« Son soin pour les malades était admirable ; nous le savons, tant pour ce que nous l'avons vu en cette maison que parce que nous avons une de nos chères Sœurs qui a été à Riom, sous elle, laquelle assure que, encore qu'elles fussent extrêmement pauvres et eussent plusieurs malades, elle ne laissait [pas] de les faire soulager chacune selon [son] besoin, avec autant de gaieté et de franchise que si la maison eût été bien commode; et disait que Celui qui

[1] Les Sœurs Françoise-Gabrielle Bally, Jeanne-Marie de la Croix de Fésigny et Marie-Anastase Pavillon, qui partirent en mars 1619.

envoyait la maladie savait bien qu'il fallait soulager les malades; que pourvu qu'elle fît ce qui était de son devoir, Dieu ne manquerait pas à faire ce qui était du sien.

« Elle n'a jamais été curieuse à la recherche des remèdes pour les incommodités particulières de sa personne, se contentant, pour obéir à Dieu et à la raison, d'employer ceux qui se rencontraient sur le lieu et aisément; de quoi elle donna un bon témoignage, lorsque, s'étant rencontrés en cette ville de Moulins deux des plus grands médecins de France, celle qui était alors notre Supérieure leur fit consulter le mal de cette chère Mère, selon le mémoire qu'en avait donné le médecin de Riom; les deux qui étaient ici donnèrent espérance que, s'ils la voyaient et faisaient traiter en leur présence, ils la remettraient en santé.

« Notre bonne Supérieure lui écrivit soudain, la conjurant de venir en ce monastère, que même sa présence y serait utile; mais elle reçut d'elle une réponse de vraie religieuse : elle lui manda qu'elle aimerait mieux mourir mille fois que d'apporter une ombre de détriment à la clôture, qui nous est tant recommandée, et que la santé et la maladie lui étaient indifférentes; qu'il importait peu qu'elle vécût peu ou prou, mais qu'il importait beaucoup que ce qu'elle vivrait fût sans donner mauvais exemple à la Congrégation; que pour la santé du corps, il ne faut jamais rien faire contre notre premier devoir, et plusieurs autres saintes raisons de grand poids et exemple.

« Nous pouvons dire que Notre-Seigneur a fait la grâce à cette très chère Mère de lui donner pour compagnes celles qui ont été inséparables de son adorable vie mortelle, à savoir : pauvreté, mépris et douleur.

« Quant à la pauvreté, elle a toujours demeuré ès monastères très pauvres, surtout à Riom, où elle n'a jamais été que pauvre de biens, et, nous pouvons ajouter, très riche de contentement dans cette pauvreté.

« Notre-Seigneur a permis qu'elle ait souffert des mépris et abaissements très grands, notamment de deux personnes dont, pour observer la très sainte charité, nous ne pouvons parler clairement. Il semblait que Dieu prît plaisir à lui fournir des occasions d'abjection en quoi qu'elle ait entrepris, et n'a jamais [reçu] applaudissement pour sa personne; au contraire, Dieu la tenait dans des infirmités qui requéraient des soulagements, dont elle retirait une douleur et une abjection continuelle. Et néanmoins il lui était du tout impossible de subsister sans ces particularités et soulagements, qu'elle prenait par pure résignation et pour matière d'humiliation, étant vraiment en elle [que] se pouvait reconnaître ce que le révérend Père Rodriguez dit, de la généreuse humilité que pratiquent les personnes de qui l'on voit les particularités et non toutes les infirmités.

« Cette chère Mère l'a toujours été extrêmement, et de maux affligeants, accablants et ennuyants, n'eût été que, parmi ses douleurs, elle tâchait, avec une sainte force d'esprit, de conserver la joie, la douceur et la dévotion. C'est ce qui fit dire au confesseur de nos Sœurs de Riom, en présence de notre communauté, que Dieu avait fait la grâce à cette vertueuse Mère qu'elle avait, sous un corps accablé de tous maux et de toute douleur, conservé un esprit fort vigoureux, judicieux et paisible, sans que le pesant poids du corps ait jamais pu aggraver ou faire courber l'esprit vers les choses caduques et terrestres; et par une force reçue du ciel, ajouta-t-il encore, son cœur n'a participé aux faiblesses du corps.

« Quoique très infirme, nous l'avons toujours vue fidèle et assidue à la pratique de ses exercices spirituels, mais surtout du sacré office du chœur, qui était sa suavité et ses délices; et n'a paru en cette maison, zélée pour aucune chose à l'égal de ce qui regardait la dévote célébrité

d'icelui, et pour les parements et netteté de l'église, faisant conscience, disait-elle, de distraire aucunes choses de ce qui était donné aux filles pour présents d'autel, pour les réduire en d'autres emplois. Elle n'était rigoureuse qu'à reprendre les Sœurs sacristaines si quelque chose du service de l'autel manquait, et les Sœurs choristes, pour les fautes commises à l'office divin, auquel elle se rendait assidue, et aux oraisons, desquelles nous la voyions sortir ordinairement avec un visage si abstrait et parfois si beau et comme lumineux, qu'il y avait une particulière dévotion à la regarder. Nous avons souvent remarqué qu'au sortir de l'oraison, il fallait qu'elle prît un peu de temps pour se divertir et rappeler ses sens à leurs fonctions extérieures, tant ils étaient absorbés et aliénés des choses de la terre. Sa révérence et posture extérieure pendant le temps de l'oraison était si modeste et rabaissée, que l'on n'eût pu s'empêcher d'inférer de là que cette âme était profondément occupée en Dieu ; quoique le mal la pressât fort, elle ne se souvenait point du tout de s'asseoir en ce temps-là, sinon que le corps accablé cédât de lui-même à la pesanteur du mal.

« Nous ne saurions expliquer comme il convient, avec quelle dévotion et douceur elle a supporté les travaux et traverses des fondations de Nevers et de Riom, rapportant toujours tout à Dieu, et disant des choses si belles et solides de l'utilité des travaux pris avec esprit intérieur, qu'elle rendait, ce semblait, appétissant ce qui, de sa nature, l'est si peu, à savoir : les contradictions, rebuts, blâmes, mépris et autres afflictions.

« Enfin nous ne saurions dire rien qui pût approcher l'estime qu'avec tant de juste raison nous avons conçue de cette chère Mère, que nous avons toujours vue sage, juste et judicieuse en sa conduite, égale en ses affections, très régulière en sa personne et en tout son monastère,

entièrement zélée au bien des âmes, qu'elle procurait humblement et ardemment, très amatrice de la dévotion et de tout ce qui avait quelque crayon de piété et de religion. Il nous reste seulement à la prier que, comme elle a été notre bonne Mère, elle nous obtienne d'être ses bonnes et vraies filles (*i*). »

(*i*) Voilà le témoignage que nos chères Sœurs de Moulins ont rendu de cette très honorée Sœur et bonne Mère, lequel ayant montré, avec plusieurs autres traits de vertu, que nous avons déjà mis ci-devant, à la très digne et vertueuse Mme la duchesse de Montmorency, qu'elles ont l'honneur et le bonheur d'avoir en leur monastère, cette grande et pieuse princesse ajouta de sa propre main les paroles suivantes : « Nos chères Sœurs, dit-elle, m'ayant fait voir ce petit recueil des vertus de la très chère Mère de Bréchard, j'ai été très aise de trouver cette occasion d'ajouter à leur témoignage le mien chétif, qui est que toutes les vertus desquelles elles parlent, elle les avait, et plus éminemment que l'on ne peut écrire, puisque tout ce qui nous paraît des bonnes âmes est beaucoup moindre que ce qu'elles possèdent.

« Des Ursins. »

« Ces quatre lignes, dit notre bienheureuse Mère, de témoignage d'une si sage et judicieuse princesse, sont si estimables, qu'elles mériteraient que l'on n'ajoutât rien de plus pour recommander la vertu de cette très chère Mère. »

En ce premier monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Annecy, 1638.

EXTRAIT DU LIVRE DES VŒUX DU PREMIER MONASTÈRE DE LA VISITATION D'ANNECY

Le 18 novembre 1637, mourut en Notre-Seigneur notre très honorée Sœur Jeanne-Charlotte de Bréchard, après avoir reçu tous ses sacrements, se réjouissant, avec un cœur contrit et humilié, de s'en aller à son Dieu : c'était une damoiselle de

Bourgogne, bien faite selon le monde, mais de trop bon cœur pour y demeurer; c'est pourquoi, secondant plusieurs lumières et attraits qu'elle avait reçus de la divine libéralité, par l'avis de notre bienheureux Père, elle se joignit à nous, avec notre très chère Sœur Marie-Jacqueline Favre, et commençâmes toutes trois ensemble notre chère Congrégation et Institut de la Visitation Sainte-Marie, le 6 juin 1610.

Cette très chère Sœur était un fort grand et bon esprit entendu à tout; c'est pourquoi, au commencement de l'Institut, elle fut très utile à dresser tous les offices, prenant une peine et un soin très grand. Après, elle exerça la charge de directrice avec grande utilité, comme aussi celle d'assistante, en notre absence de ce monastère. L'année 1616, elle fut envoyée Supérieure en l'établissement de notre monastère de Moulins, troisième de l'Institut, lequel elle gouverna six ans, puis fonda et gouverna celui de Riom, où elle a fini ses jours. Dieu a conduit cette chère âme par des voies de grandes et extrêmes souffrances extérieures de maladies, et de plusieurs autres afflictions des affaires, ce qu'elle recevait très humblement de la main de Notre-Seigneur; car c'était une âme dévote et très ardente au bien, très zélée au salut et perfection des âmes, très amoureuse de sa vocation et de toutes les observances. A ce grand et très rare esprit que Notre-Seigneur lui avait donné, elle avait, avec sa divine grâce, joint la très sainte humilité, en sorte que l'on peut dire que c'était une vraie humble de cœur, qui ne présumait rien de soi, mais attendait tout de Dieu. Elle était âgée d'environ soixante ans quand sa Bonté la retira de ce monde, où elle avait très vertueusement souffert, dès plusieurs années, des maladies continuelles. Nous la croyons jouissante de ce même Dieu, et nous espérons que ses prières nous seront favorables. Nous ne laissons de supplier très humblement la très sainte Trinité de vouloir loger dans son désirable et éternel repos de la gloire cette troisième Fille de notre saint Institut. Amen.

Sœur JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT.

CHAPITRE XX

COMME SON CORPS EST DEMEURÉ INCORRUPTIBLE APRÈS SA MORT[1]

Dans l'ancienne loi, on avait de l'horreur d'approcher des morts; et de les toucher seulement, on était estimé immonde, parce que la mort n'étant alors considérée que comme un simple tribut du péché, l'infection, la puanteur, l'horreur et la corruption étaient ses suites nécessaires et son apanage.

Depuis que le Sauveur a voulu mourir par amour, et que la mort a été divinisée en sa sainte personne sur le Calvaire, elle a bien changé de visage; elle ne donne plus de frayeur aux chrétiens, qui l'attendent de pied ferme comme la fin de leurs combats, et qui la considèrent d'un visage riant, comme le terme de leurs espérances; et, bien loin de devenir immonde pour toucher les corps des trépassés, souvent l'on est sanctifié par leurs attouchements, comme il arrive aux tombeaux des martyrs. Les parfums qui sortent des sépulcres des Saints et des Serviteurs de Dieu, qui durant leur vie ont exhalé en tous lieux une douce et suave odeur en Jésus-Christ, attirent tout le monde pour leur rendre des vénérations, et pour admirer ce miracle qui n'avait jamais paru au monde avant que le Fils de

[1] Il est superflu de faire remarquer que ce chapitre et le suivant ne se trouvent pas dans la Vie manuscrite : ils ont été ajoutés par la Mère de Chaugy quand, en 1656, elle mit la dernière main à cet ouvrage.

Dieu eût sanctifié les tombeaux, des cadavres honorés comme des dépôts sacrés, et qui, bravant la puissance de la mort, demeurent incorruptibles et dans leur entier, dans les sépulcres.

Ce privilège, concédé à peu de Saints, par une grâce très extraordinaire, a été accordé à cette grande Servante de Dieu, qui a voulu sans doute manifester, par cette intégrité miraculeuse, la pureté de sa vie. Étant morte à Riom, le dix-huit de novembre 1637, et ayant été enterrée le lendemain, huit ans après, c'est à savoir le vingt-troisième de mai 1645, son corps vénérable fut trouvé tout entier, après même avoir été transporté de l'ancien monastère, établi en ladite ville de Riom, au nouveau, situé au faubourg de Mozat, le dix-huitième de novembre de ladite année 1644.

Et parce que la renommée se répandait par toute la province des rares exemples de piété qu'elle avait donnés durant sa vie, et d'une odeur surnaturelle que son corps exhalait après sa mort lorsqu'il fut transporté, et même de quelques guérisons miraculeuses et extraordinaires, et autres semblables merveilles qui se faisaient à son sépulcre, Mgr l'illustrissime et révérendissime Henri de Maupas, évêque du Puy, et suffragant spécial et immédiat du Saint-Siège, du consentement du révérend Père Charles de Craffort, vicaire général de Mgr l'illustrissime et révérendissime évêque de Clermont, et de plusieurs autres vénérables ecclésiastiques, et même des médecins et des chirurgiens, fut supplié de visiter le corps de ladite défunte Mère de Bréchard, pour connaître la vérité de ce bruit, qui croissait sans cesse et qui attirait tout le monde. S'étant donc transporté, avec cette honorable compagnie, dans le chœur desdites religieuses, où elles étaient toutes assemblées, et après avoir ouï la sainte messe et fait ouvrir le tombeau, s'étant approché du corps de cette vénérable défunte, toute

la compagnie ressentit une douce et suave odeur un très long espace de temps, que tous jugèrent être miraculeuse, d'autant plus que toute la communauté protesta qu'on n'avait jamais embaumé ce corps, ni usé d'aucuns parfums, herbes, aromates ou autres artifices, qui pussent causer cette bonne odeur, et que d'ailleurs, lorsque l'on levait ou remuait le corps pour lui changer de posture et le visiter plus exactement, cette odeur augmentait au lieu de diminuer ; et même le chirurgien, exécutant l'ordre qui lui en fut donné, et ayant fait ouverture en plusieurs endroits avec le bistouri, et nommément ayant levé le sternum pour en tirer le cœur, il fut trouvé tout entier avec rougeur, la couleur approchant du naturel ; et, en visitant quelques autres parties du corps, l'on trouva de la graisse blanche et onctueuse. Visitant la tête, on trouva pareillement les deux yeux dans leurs orbites, et on y observa même les nerfs optiques dans leur entier, et partout une odeur très suave, et de l'extrémité des doigts sortait du sang qui teignait les linges ; et, ce qui est à remarquer, ce corps, en toutes ses parties, tant internes qu'externes, étant succulent, pesant et massif, et n'ayant rien perdu de la due disposition de ses principales parties [1]. C'est la déclaration que Mgr l'évêque du Puy en a faite dans le premier procès-verbal qu'il en dressa, et que l'on conserve, de crainte que les preuves ne périssent, et pour s'en servir en temps et en lieu, lorsqu'il plaira à Dieu de manifester plus authentiquement la gloire de sa Servante [2].

Et le même seigneur évêque fut si sensiblement touché des merveilles qu'il vit dans ce tombeau, et il en conserva si chèrement le souvenir, que, longues années après, il eut la sainte curiosité d'approcher pour la deuxième fois de ce

[1] Voir, pour plus de détails sur l'ouverture du saint corps, la relation insérée ci-après, page 237.

[2] Voir ce procès-verbal ci-après, page 239.

dépôt incorruptible, que nous pouvons comparer en quelque façon *au buisson ardent,* duquel il n'approcha qu'avec respect, comme un autre Moïse, *pour contempler ce rare mystère* [1]. Et parce que les plus belles expressions ne peuvent qu'obscurcir ou altérer la pureté de ses pensées, après la bonté qu'il a eue de coucher lui-même par écrit les sentiments de son cœur sur cette matière, et d'employer sa plume, plus douce que le miel et aussi pure que celle d'un ange, pour en éterniser le souvenir et le rendre plus vénérable à la postérité, par cette belle et authentique déclaration qu'il en a faite, et qui est comme un panégyrique tout entier des vertus héroïques de cette Servante de Dieu, ce serait profaner une chose si sainte de se servir d'autres paroles que des siennes propres, qu'il semble que l'éloquence même et la piété ont dictées en ces termes :

« Nous avons jugé nécessaire, dit ce dévot et savant prélat, de rendre ce témoignage public à la vérité, puisqu'il y va de la gloire de Dieu et de l'honneur des Saints. L'odeur des vertus et de la sainte vie de la très honorée et très religieuse Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, qui nous avait autrefois attiré à visiter son corps, que nous trouvâmes entier, avec une senteur très agréable et plusieurs autres marques extraordinaires, lesquelles nous paraissaient comme de très signalés miracles, dont il semblait que la bonté de Dieu voulait honorer ce précieux dépôt, nous auraient encore obligé de retourner à Riom au mois de septembre dernier, où nous trouvâmes ce même corps dans un état d'autant plus admirable, qu'après l'application du rasoir et plusieurs incisions faites par nos ordres dès l'année mil six cent quarante-cinq, nous ne devions pas espérer de le trouver si entier et si sain comme nous l'avons

[1] Exode, III, 3.

remarqué. Et, qui plus est, le révérend Père Gardien des Capucins de Riom nous ayant fait savoir le grand désir qu'il avait de voir ce même corps, nous l'aurions conduit nous-même dans le chœur des religieuses pour le lui montrer, suivant le pouvoir qui nous avait été donné par Mgr l'illustrissime et révérendissime évêque de Clermont, et, nous étant mis à genoux, nous baisâmes les pieds de cette religieuse défunte. Ledit Père Gardien et moi fûmes tous deux saisis d'admiration et de joie, ayant ressenti que les pieds de ce corps, mort depuis tant d'années, exhalaient un parfum très agréable, que nous jugeâmes à l'heure même être un indice très considérable de la sainteté de cette chère défunte, et un ouvrage de la main libérale de Celui qui a mêlé *sa myrrhe avec ses aromates*[1], pour honorer de ses caresses l'Épouse du Cantique et les vierges qui sont dans l'imitation de son innocence et de sa pureté.

« Je passe ici sous silence les rapports qui nous ont été faits, que divers malades assuraient avoir été guéris et soulagés de très fâcheux accidents après avoir invoqué à leur secours cette révérende Mère de Bréchard. J'abrège encore le véritable récit que je pourrais faire de la consolation que j'ai reçue au mois d'avril dernier, d'avoir trouvé ce même corps à peu près en même état que je l'avais laissé en plusieurs voyages que j'avais faits à Riom.

« Je ne m'explique pas encore, pour cette heure, de ce prodigieux miracle dont nous fûmes témoins, que le bois du cercueil de cette religieuse défunte étant plus solide, plus sec, et conséquemment moins corruptible que la chair, se trouva néanmoins réduit en poussière, et la chair de la religieuse, dans une merveilleuse intégrité, victorieuse de la mort et de la pourriture. Je m'arrête seulement à considérer cette bonne odeur toute miraculeuse,

[1] Cant., v, 1.

que nous avons ressentie plusieurs fois en approchant ce sacré corps.

« Il semble que Dieu, qui se plaît à l'odeur des sacrifices, et qui voulait que les parfums de l'autel du thymiame brûlassent dans son temple soir et matin, a voulu que le cœur innocent de cette aimable vierge lui ait présenté un sacrifice agréable par l'observance des vœux de la religion, qui avaient consacré toute sa personne au service de Dieu et aux chastes flammes de son très pur amour.

« Saint Basile dit que les colombes aiment les parfums, et la révérende Mère de Bréchard, vraie épouse du Saint-Esprit, dont la colombe est le symbole, était tellement remplie des dons de ce divin Esprit, qu'il semble que Dieu le veut faire paraître par les bonnes odeurs que son corps exhale après sa mort. Si l'oraison est comparée aux douces et agréables vapeurs dont l'odeur embaume l'air et parfume le ciel, la révérende Mère de Bréchard semblait n'avoir l'usage de sa vie que pour vaquer à la prière et pour se consumer sans cesse, comme un parfum du ciel, dans les saintes ardeurs qui tenaient son cœur étroitement uni à celui de son divin Époux. Elle considérait le Sauveur comme l'Épouse du Cantique : elle savait que son *Nom est un baume répandu*[1], dont la senteur l'attirait à sa suite, à son imitation, à la piste de ses onguents et à l'odeur de ses vertus. Si la maison fut remplie de l'odeur des onguents dont la Madeleine avait parfumé les pieds du Fils de Dieu, ne semble-t-il pas que cette vierge innocente méritait les bonnes odeurs que ses pieds et son corps exhalent, puisque, durant tout le cours de sa vie, elle avait joint la pénitence à la virginité, la myrrhe à la senteur des lis, et semblait, par la rigueur de ses pénitences et la constance de ses travaux, n'avoir vécu que pour mourir sans cesse à soi-

[1] Cant., I, 2.

même et pour faire de toute sa vie un perpétuel et très pénible martyre ?

« Le grand Arsenius voulut souffrir la mauvaise odeur d'une eau croupie, pour expier les fautes qu'il avait commises dans le siècle en aimant les parfums ; notre digne religieuse exhale de bonnes odeurs après sa mort, parce qu'elle avait parfaitement méprisé tous les plaisirs de la vie lorsqu'elle avait l'usage des sens. La nièce du bon ermite Abraham s'aperçut que la tête chenue de ce bon vieillard sentait bon, et nous lisons dans la Vie des Pères que c'était un effet de son abstinence : pourquoi ne dirons-nous pas que les bonnes odeurs de la digne Mère de Bréchard sont des effets de ses rigoureuses pénitences et des récompenses de ses rares vertus? Le corps de Siméon Stylite, qui pourrissait en vie par les excès de ses mortifications, rendit d'excellentes odeurs à sa mort; et notre religieuse, qui a paru dans la sainte religion comme une colonne inébranlable à toutes les secousses des tentations, des travaux, des maladies, des injures et des mépris, dont sa constance a été souvent attaquée, rend aujourd'hui des odeurs agréables, comme si le Ciel voulait nous faire connaître qu'elle peut dire, par les exemples et par la bonne édification de sa sainte vie, ce que disait l'Apôtre : *Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ*[1].

« Si les médecins Hippocrate et Galien, si les historiens et les naturalistes nous disent que l'on peut vivre avec des odeurs; qu'un Démocrite, au rapport d'Athénée, a vécu plusieurs jours de la seule senteur du miel et du pain chaud; que certains peuples, qu'on appelle Astomes, au rapport de Pline, qui sont aux extrémités des Indes, vivent de la seule odeur des pommes et des fleurs, pourquoi ne dirons-nous pas, avec plus de vérité, que les odeurs exquises

[1] II Cor., II, 15.

du corps de la révérende Mère de Bréchard sont de glorieux indices de la très heureuse vie que nous croyons qu'elle possède aujourd'hui dans le ciel ?

« C'est le fidèle témoignage que je rends à la glorieuse mémoire de cette grande religieuse, qui a toujours été très petite devant ses yeux, par les solides pratiques d'une parfaite humilité. Nous espérons qu'un jour notre Saint-Père le Pape, à qui seul il appartient de prononcer des oracles, et sur les matières de la foi et sur la sainteté des serviteurs de Dieu, après les informations requises sur une matière de telle importance, fera honorer de tous les fidèles cette grande Servante de Dieu, à laquelle je paye de tout mon cœur ce faible tribut de louanges que je lui dois par plusieurs titres, et que la gratitude exige de ma plume, pour n'être pas insensible à tant de bienfaits que j'ai reçus de sa bonté, et de tout l'Ordre très saint et très religieux de la Visitation.

« Donné au Puy, ce vingt-neuvième jour du mois de mai mil six cent cinquante-cinq [1]. »

DIEU SOIT BÉNI !

[1] L'original de cette pièce se conserve dans les archives départementales du Puy-de-Dôme.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

I

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ A L'OUVERTURE DU CORPS DE NOTRE MÈRE DE BRÉCHARD, LE 23 MAI 1645

... Toutes les parties du corps furent trouvées en leur entier, ce qui donna sujet à mondit Seigneur [l'évêque du Puy] de dire le onzième verset du cantique de Moïse : *Quis similis tui in fortibus Domine? quis similis tuî magnificus in sanctitate, terribilis atque laudabilis, faciens mirabilia?* L'on trouva le foie tout moisi, ce que le médecin avait jugé être tel avant qu'on en fît l'ouverture; parce, disait-il, que dès son vivant, elle l'avait gâté. L'on tira le cœur, qui fut trouvé fort beau et vermeil, et tout tel qu'il est dépeint au procès-verbal. Le chirurgien le délivra entre les mains de Mgr du Puy, qui le reçut avec grands témoignages de révérence et dévotion, ayant mis sa calotte à bas, et à genoux; il le tint assez longtemps entre ses mains, et, en le considérant, il disait comme une personne tout absorbée : « Voilà un cœur qui a bien aimé Dieu ! » L'on avait grande envie de donner un coup de rasoir dedans, le chirurgien assurant qu'il en sortirait du sang; à quoi nous nous opposâmes toutes, ne pouvant souffrir de le voir percer, bien qu'on nous alléguât beaucoup de raisons qui ne furent pas suffisantes pour nous vaincre [1].

Pendant cette exécution, le révérend Père Charles de Craffort, qui était pour lors notre Supérieur, et qui n'est point des plus crédules en matière de sainteté, n'avait point été gratifié des bonnes odeurs comme les autres, [et] s'était retiré à l'écart, dans un coin du

[1] Il fut mis dans la boîte d'argent que [notre Mère] de Bréchard avait autrefois demandée à nos Sœurs de Bellecour, en échange du cœur de vermeil qu'elle avait donné pour mettre celui de notre bienheureux Père, Dieu permettant que, sans y penser, cette vénérable Mère préparât un reliquaire pour son cœur, et qu'il eût été premièrement sanctifié par la demeure de celui de son saint Père et Fondateur... Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que, quand on ouvrit [le corps], le chirurgien remplit trois mouchoirs de sang, et en avait les mains toutes pleines, avec des odeurs merveilleuses. (*Histoire de la Fondation du monastère de Riom.*)

chœur, pour dire son office; après l'avoir fini, il vint trouver Monseigneur, et lui assura, en présence de notre communauté, qu'il avait été favorisé, aussi bien que les autres, des bonnes odeurs qui sortaient de ce saint corps, disant, comme tout joyeux, qu'elles l'avaient été chercher dans ce coin. Nous pouvons assurer, comme chose très certaine, que ces odeurs sortaient de notre sainte Mère, puisque, par une providence toute particulière, il ne se trouva point de feu en toute notre maison pour pouvoir mettre de la pastille ou cassolette, ce qui fâchait bien la sacristaine, qui ne manqua point de faire toutes ses diligences pour en recouvrer, mais en vain, Notre-Seigneur le permettant de la sorte pour un mieux. Il est porté au procès-verbal qu'il sortait du sang de l'extrémité des doigts, de quoi quelques-unes de nous avions fait l'expérience, et, l'ayant dit, l'on en doutait un peu. Mgr du Puy et le révérend Père Charles, prenant eux-mêmes un de ces os avec un linge blanc, se retirèrent à l'écart pour en faire l'épreuve, ce que voyant, une de nos Sœurs les suivit pour voir ce qui en arriverait; mondit Seigneur, tenant l'os lui-même, l'appliqua sur le linge, et, à même temps, il rendit une goutte de sang aussi vermeil que si on l'eût tiré de la veine d'un corps vivant; ce que voyant, Monseigneur et ledit révérend Père, se regardant l'un l'autre, levèrent les épaules, disant qu'il n'y avait rien plus à douter. Cela fait, Monseigneur nous commanda de chanter le *Te Deum*, ce que nous fîmes de bon cœur et bien joyeusement. Monseigneur l'entendit avec sa dévotion ordinaire. Puis on donna un linge au chirurgien pour essuyer ses mains...; il se les lava encore après cela, et l'eau demeura encore bien grasse; on en donna durant bien longtemps pour les malades, qui se trouvaient toujours guéris, ce qui se continue encore à présent, lorsqu'on leur donne de l'eau ou quelque chose qui ait touché cette Sainte.

Les mêmes médecins et chirurgiens, qui avaient servi notre bienheureuse Mère dans ses maladies pendant quatorze ans dans cette maison, se trouvèrent à l'ouverture de son corps, en présence de Mgr d'Évreux [Henri de Maupas, qui fut successivement évêque du Puy et d'Évreux]. Ils reconnurent, à des marques qu'ils avaient vues sur elle pendant ses maladies, que c'était le même corps, et voici leur attestation :

Jeanne-Charlotte de Bréchard, issue d'une noble famille de Bourgogne, et fondatrice du monastère des Sœurs de la Visitation Sainte-

Joanna Carola de Bréchard, Burgundiæ nobili stirpe nata, Sororum Ordinis Visitationis Beatæ Mariæ author Riomi, ubi moritur,

cujus corpus datur sepulturæ decimâ octavâ novembris, anno Dñi millesimo sexcentesimo trigesimo septimo. Octo integris elapsis annis, è sepulchro eruitur integrum, ponderosum, interiorum viscerum servatâ diathesi, benè olens; e cujus uno digito indice fluxit sanguis pari rubore lintea tingens, quasi è vivo corpore fluit solutâ venâ : mirandum sanè, sed verissimum testaturque Claudius Dumas, medicus, et fidem facit toti mundo.

DUMAS.

Marie de Riom, mourut dans cette ville, et y reçut la sépulture le 18 novembre de l'année 1637. Huit ans après, on retira du sépulcre son corps intact, sans diminution de poids, sans altération des viscères intérieurs, et répandant une odeur agréable. D'un de ses doigts, c'était l'index, il coula du sang qui rougit les linges, comme s'il fût sorti d'un corps vivant, à l'ouverture d'une veine; c'est là un fait très étonnant assurément, mais c'est la pure vérité; le médecin Claude Dumas l'atteste, et en fait foi au monde entier.

DUMAS.

(Cette relation se conserve à la Visitation d'Annecy, et l'original du certificat des médecins, aux archives départementales du Puy-de-Dôme.)

II

PROCÈS VERBAL

DE LA RECONNAISSANCE DES RESTES DE NOTRE MÈRE DE BRÉCHARD

Nous, Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy, comte de Velay, suffragant spécial et immédiat du Saint-Siège, abbé de Saint-Denis de Reims, conseiller du roi en ses conseils d'État et privés, et premier aumônier de la reine régente, mère du roi.

Certifions que ce jourd'hui, vingt-troisième mai 1645, nous étant rencontré en la présente ville de Riom en Auvergne, serions entré dans le monastère des religieuses de la Visitation, du consentement du révérend Père Charles de Craffort, vicaire général de Mgr l'illustrissime et révérendissime évêque de Clermont, pour la direction des religieuses du diocèse dudit Clermont, accompagné du révérend Père Nicolas Bouvier, Supérieur de l'Oratoire de Riom; de M. François Amhélion, chanoine de la Sainte-Chapelle de la présente ville, et confesseur des religieuses de la Visitation; de M. Dumas, docteur en médecine; de M. Germain Coquery, chirurgien, tous appelés pour visiter le corps de notre très chère fille, Jeanne-Charlotte de Bréchard, troisième Fille de l'Ordre de la Visitation, décédée le dix-huitième jour

de novembre 1637, en la présente ville de Riom au monastère de ladite ville, et enterrée au même lieu le lendemain de son décès, qui était le dix-neuvième de novembre 1637, suivant le rapport qui nous en a été fait, conformément à ce qui en est écrit dans le Livre du Chapitre de ladite communauté des religieuses de la Visitation, lequel corps de ladite Jeanne-Charlotte de Bréchard aurait été transporté de l'ancien monastère, qui fut premièrement établi en ladite ville de Riom, au nouveau monastère desdites religieuses de la Visitation, situé au faubourg de Mozat, et ce, le dix-huitième novembre dernier. Et d'autant qu'il était grand bruit de la vertu extraordinaire de ladite Jeanne-Charlotte de Bréchard, des rares exemples de piété qu'elle avait donnés durant sa vie, d'une odeur surnaturelle que son corps rendait lorsqu'il fut transporté, de quelques guérisons tout extraordinaires, et autres semblables merveilles, Nous, sus-nommés, serions entrés dans le chœur desdites religieuses, où toute la communauté se serait assemblée, et, après avoir ouï la sainte messe, nous étant approchés du corps de ladite Jeanne-Charlotte de Bréchard, aurions senti une très bonne odeur, durant un long espace de temps, que nous jugeâmes tous être miraculeuse, et d'autant plus que toute l'assemblée nous témoigna qu'on n'avait point embaumé ledit corps, ni usé d'aucuns parfums, herbes, aromates, ou autres artifices qui pussent causer cette bonne senteur, et que d'ailleurs, lorsqu'on levait et remuait le corps, pour lui changer de posture et le mieux visiter, cette odeur augmentait au lieu de diminuer. Ensuite de quoi, le susdit sieur Germain Coquery, chirurgien, exécutant l'ordre qui lui en fut donné, aurait fait ouverture dudit corps avec le bistouri en plusieurs endroits, et nommément aurait levé le sternum pour en tirer le cœur, qui fut trouvé entier avec rougeur, et la couleur fort approchante du naturel; et, en visitant quelques autres parties du corps, l'on trouva de la graisse blanche et onctueuse, de la chair sur les parties musculeuses, avec la couleur de chair assez vermeille; et, en visitant la tête, nous aurions trouvé les deux yeux dans leurs orbites, où on aurait observé les nerfs optiques, et partout une odeur fort suave, et de l'extrémité des doigts sortait du sang qui teignait les linges; et, ce qui est à remarquer, que le corps en toutes ses parties, tant internes qu'externes, est succulent, et par ainsi pesant et massif, comme n'ayant rien perdu de la due disposition de toutes les parties.

En foi de quoi, nous avons signé le présent certificat, pour servir d'attestation de tout ce que dessus.

Fait à Riom, dans le chœur du susdit monastère, en présence desdits sus-nommés, ce vingt-troisième mai 1645.

Henri, évêque du Puy, comte de Velay, Charles de Craffort, Nicolas Bouvier, François Amhélion, Claude Dumas et Germain Coquery.

SUPPLÉMENT

LES RESTES DE LA MÈRE DE BRÉCHARD, DE 1645 JUSQU'A NOS JOURS
MIRACLES OPÉRÉS PAR LA SERVANTE DE DIEU
DÉMARCHES POUR SA BÉATIFICATION

Il resterait beaucoup à ajouter au récit que l'on vient de lire sur les merveilles opérées par l'intercession de la Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, et sur les diverses constatations qui furent faites de la miraculeuse incorruptibilité de son corps. Mais les documents qui existent à ce sujet étant nombreux, leur reproduction intégrale dépasserait de beaucoup la notice qui précède, sur la vie et les vertus de la Servante de Dieu. Il a donc été jugé préférable de les réserver pour une histoire complète de la Mère de Bréchard, et de se borner à en donner ici succinctement la substance.

Les mérites de cette fidèle Épouse du Seigneur ayant été manifestés par les événements indiqués ci-dessus, ses saintes dépouilles furent retirées de la sépulture commune, le 23 janvier 1645 et transportées dans la salle du chapitre, où elles demeurèrent jusqu'à la reconnaissance qui en fut faite par Mgr de Maupas, le 23 mai de la même année. A cette époque, on les déposa dans une châsse, vitrée sur les côtés, et fermant à trois clefs, dont l'une était gardée par la Supérieure, l'autre, par l'assistante, et la troisième, par l'une des Sœurs anciennes. Cette châsse fut ensuite

placée dans un enfoncement pratiqué sous la grande grille du chœur. Le saint corps était revêtu de l'habit religieux, avec le voile baissé, le visage ayant été considérablement endommagé lors de la première exhumation. C'est dans ce lieu qu'il demeura jusqu'à la révolution française, souple, incorruptible, exhalant des odeurs célestes, et entouré des témoignages d'une vénération que contenait à grand'peine la crainte de prévenir les décisions de la sainte Église.

« En cette année 1699, écrivaient les religieuses de Riom, plus de soixante ans après la mort de notre vénérable Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, son corps est tout entier, en chair et en os, et il en sort une odeur admirable. On lui change de temps en temps sa petite coiffe de toile, et on la retire toute graissée. » Neuf ans plus tard, voulant acquérir une certitude plus absolue relativement à cette merveille, la Supérieure et les Sœurs conseillères demandaient à l'autorité diocésaine la permission de faire visiter le corps de la Servante de Dieu « et d'en dresser procès-verbal, afin de s'en servir en temps et lieu, pour la gloire de Dieu et l'honneur de son Église, s'il plaît un jour au Saint-Siège, après avoir examiné ses vertus et bonne vie, de l'associer au nombre des Saints ». Cette visite fut faite le 17 octobre 1708, et les chirurgiens terminèrent leur rapport par les paroles suivantes :

« La sainte vie que cette révérende Mère a soutenue jusqu'à la fin, et l'incorruptibilité actuelle de son corps, semblent prouver qu'elle est ornée dans le ciel de la couronne incorruptible de gloire que le Seigneur donne libéralement à ceux qui ont vécu sans tache devant lui. Tous les fidèles qui ont été témoins de l'exacte visite que nous avons faite de son corps, attendent avec impatience la décision de notre Saint-Père le Pape pour rendre à ce dépôt les honneurs dus aux Saints, s'il juge à propos qu'on le vénère comme tel. »

Ce qui autorisait doublement l'espérance de voir placer sur les autels cette humble Épouse de Jésus-Christ, était la puissance d'intercession dont elle jouissait dans le ciel, puissance qui se manifestait fréquemment par des guérisons miraculeuses. Peu après sa mort, plusieurs personnes assurèrent que « leurs malades, fébricitants ou près de mourir, avaient été guéris par l'application de quelques objets autrefois à l'usage de la sainte défunte, et que l'on gardait comme des reliques. »

Chacune des translations de son corps fut signalée par un miracle de guérison opéré en faveur d'une religieuse de la Visitation de Riom : en novembre 1644, la Sœur Jeanne-Gabrielle de la Roque ; le 23 janvier suivant, une Sœur domestique, dont le nom est inconnu, et, en mai, la Sœur Marie-Françoise de Montmorin, étaient rappelées des portes de la mort par l'intervention de la Servante de Dieu. D'autres guérisons, nombreuses et très remarquables, s'opérèrent encore par son intercession pendant les années 1644, 1645 et suivantes.

L'application d'un os de ses doigts, celle de la croix qu'elle avait portée durant sa vie, l'eau dans laquelle avait trempé quelque fragment de ses habits ou de son suaire, la promesse de visiter l'église où elle reposait, le simple recours à son assistance, obtenaient des guérisons parfois instantanées. Son crédit auprès de Dieu se révélait surtout en faveur des pauvres, dont elle s'était plu dès sa jeunesse à panser les ulcères et à soulager toutes les douleurs ; elle semblait avoir reçu un pouvoir particulier pour guérir les maux d'yeux, et bien des personnes qui avaient presque complètement perdu la vue, en recouvrèrent l'usage par son intercession. Tous ces faits extraordinaires répandaient au loin la réputation de celle que les Mémoires contemporains nomment tour à tour la *Bonne Dame,* la *Bienheureuse Mère,* et de toutes parts on appelait sa béatification.

Un ecclésiastique avait été désigné par l'évêque de Clermont pour recevoir les dépositions et faire dresser les procès-verbaux des guérisons obtenues; et dans plusieurs de ces pièces, dont l'une, datée du 18 avril 1661, M. François Taveron, vicaire de Riom, déclare « agir suivant le pouvoir et commission que lui aurait donné Monseigneur de prendre la déclaration de ceux qui auraient reçu quelque soulagement dans leurs maladies et infirmités, par l'aide et prières de Jeanne de Bréchard ».

Néanmoins rien ne prouve qu'il ait été donné suite à ces informations dans les dernières années du XVIIe siècle. Peut-être une fausse interprétation du décret d'Urbain VIII, relativement à la canonisation des Saints, faisait-elle que, pour la Mère de Bréchard, comme pour sainte Jeanne-Françoise de Chantal, on se croyait obligé de suspendre les informations de l'ordinaire jusqu'à ce que cinquante ans se fussent écoulés depuis la mort de la Servante de Dieu.

Quoi qu'il en soit, si la Visitation n'entreprenait aucune démarche pour le succès de ces deux causes qui lui étaient si chères, elle ne négligeait aucun moyen d'y intéresser le Ciel. On voit dans les circulaires du temps combien de communions et de prières, de vœux et de sacrifices étaient offerts pour obtenir « la béatification de nos vénérables Mères de Chantal et de Bréchard ». Unissant la glorification de ces deux grandes âmes dans une même espérance, on aimait peut-être à y voir la complète réalisation d'une parole de saint François de Sales, qui, en 1609, fixant les incertitudes de Mlle de Bréchard, relativement à sa vocation, lui proposait de *courir le même prix que Mme de Chantal* [1].

L'heure vint, en effet, où ces deux héroïques Épouses

[1] Voir ci-devant, page 166.

de Jésus-Christ, qui avaient fourni la même course dans la lice de l'immolation, parurent près de partager le même triomphe. Les enquêtes juridiques pour la béatification de l'une et de l'autre commencèrent. Mgr de Rossillon de Bernex, évêque de Genève, les ouvrait à Annecy, le 30 mai 1709, pour la glorieuse Fondatrice de la Visitation; et, de son côté, Mgr Bochart de Saron, évêque de Clermont, par décret du 5 janvier 1711, commettait son vicaire général pour informer des miracles attribués à l'intercession de la Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard.

Toutes les dépositions, mises en forme probante, furent transmises au monastère d'Annecy, pour être de là envoyées à Rome, conjointement avec le procès de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Ce double et précieux dossier, réuni sous le titre de *Procès préparatoire des vertus et miracles des vénérables Mères de Chantal et de Bréchard*, partit d'Annecy le 25 août 1713; et, en dépit de toutes les mesures prises pour assurer la rapidité du voyage, on ne le sut arrivé à destination qu'au mois de juin de l'année suivante.

Après un sérieux examen de toutes les pièces, le 9 septembre 1714, plusieurs personnages des mieux entendus dans les matières de canonisation tinrent un congrès, à la prière du postulateur des deux causes [1], pour discuter s'il était expédient de les présenter simultanément à la Congrégation des Rites. Le résultat de ce congrès, présidé par Mgr Lambertini, depuis pape sous le nom de Benoît XIV, fut que « les religieuses de la Visitation pouvaient prudemment entreprendre et poursuivre par-devant le Saint-Siège la béatification et canonisation de ladite vénérable Mère de Chantal, et cependant, jusqu'à ce qu'elles l'aient obtenue, suspendre les poursuites de celle de la vénérable

[1] Le révérend Père Piart, chanoine régulier de la congrégation de Notre-Sauveur.

Mère de Bréchard, qui, pour lors, pourra plus sûrement et plus heureusement réussir ».

L'ordre de la Visitation dut, comme on le sait, attendre de longues années, et s'imposer des sacrifices très considérables, avant de voir sa Fondatrice inscrite au catalogue des Saints. Aussi, quand la bulle de Clément XIII, en date du 16 juillet 1767, eut comblé les vœux de l'Institut et ceux de l'Église de France, on ne voit pas qu'il ait été question de reprendre la cause de la Mère de Bréchard ; les temps étaient mauvais; l'avenir, gros de menaces ; une indicible épouvante s'emparait des âmes et paralysait les courages. Chacun se sentait en proie à de vagues appréhensions qui bientôt devaient se réaliser; car on était, pour ainsi dire, à la veille de la révolution.

Quand l'orage éclata, les restes de la Mère de Bréchard reposaient, toujours dans leur intégrité, sous la grille du chœur de la Visitation de Riom, où ils avaient été placés près d'un siècle et demi auparavant. Durant ce long espace de temps, on avait dû changer neuf ou dix fois les vêtements dont ils étaient recouverts, afin de contenter la dévotion populaire; et, dans chacune de ces circonstances, on constatait l'incorruptibilité du saint corps et les odeurs célestes qui s'en exhalaient.

Le recours à la Servante de Dieu était toujours aussi fréquent, et des faveurs surnaturelles ne cessaient d'être obtenues par son intercession, si bien que, dit une contemporaine, « on portait continuellement des cierges pour faire brûler sur son tombeau en action de grâces. » Une des dernières guérisons miraculeuses dont on ait gardé le souvenir est celle d'une Carmélite de Riom, la Mère Fayolle, qui, étant à l'agonie, fut rappelée à la santé par l'application d'un linge préalablement déposé sur les restes de la Mère de Bréchard.

Malheureusement, la Visitation de Riom, comme la

plupart des autres communautés, ne soupçonnait pas l'épouvantable catastrophe dont elle allait être la victim . Nulle mesure de prudence n'était prise en vue d'une dispersion prochaine, et quand on vint signifier aux religieuses l'arrêt d'expulsion, surprises, éperdues, dans leur départ précipité, elles abandonnèrent le dépôt considéré à bon droit comme leur plus riche trésor. Les municipaux le trouvèrent à sa place accoutumée, répandant toujours des odeurs merveilleuses; retenus par un sentiment de respect ou de terreur secrète, ils ne lui firent aucun outrage. Mais un peu plus tard les soldats républicains, qui avaient été installés dans la maison, descendirent la châsse dans le caveau funéraire, où elle devait rester pendant douze années. Il plut alors au Seigneur de mettre fin au miracle d'incorruptibilité dont les précieuses dépouilles étaient l'objet depuis si longtemps, et de les faire entrer dans la voie commune à toute chair.

Deux anciennes Sœurs converses de la Visitation de Riom [1] furent les premières à constater ce fait. Étant descendues dans le caveau, le 16 février 1805, elles trouvèrent que les vitres de la châsse avaient été brisées, le saint corps paraissait encore en son entier; mais, au premier contact de l'air, les chairs se détachèrent, et les os parurent à découvert. Les deux religieuses s'en emparèrent avec empressement, tandis que plusieurs autres personnes présentes cherchaient aussi à s'en approprier quelques fragments.

Le 30 janvier 1806, la tête et les principaux ossements furent envoyés à la communauté de la Visitation qui se reconstituait à Brioude; puis, en 1818, rapportés par les Sœurs qui venaient, de Brioude, rétablir la Visitation de Riom.

[1] Les Sœurs Françoise-Catherine Merle et Marie-Michel Laurent.

Le 9 août 1839, M. Gannat, vicaire général de Clermont, fit la reconnaissance de ces saintes dépouilles, dont on avait distrait la mâchoire inférieure, pour la donner au monastère d'Annecy. Il autorisa les religieuses à les conserver dans un reliquaire, qui fut déposé d'abord au chœur, et ensuite transporté à la tribune intérieure. Plusieurs des ossements soustraits en 1805 ont été successivement recouvrés, et reconnus authentiques le 2 juillet 1888. Le chef a été renfermé dans un reliquaire spécial en forme d'église romane, et placé lui-même dans la grande châsse vitrée, qui contient les autres ossements.

C'est là que ces restes vénérables reposent aujourd'hui, attendant la venue du *Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui les reformera sur la ressemblance de son corps glorieux*[1], à cette heure où *tout ce qu'il y a de mortel en eux sera absorbé dans la vie*[2].

La mémoire de la Mère de Bréchard est toujours bénie, son secours, toujours imploré, et si des miracles éclatants ne s'opèrent plus à son invocation, peut-être faut-il l'attribuer à l'insuffisance de la foi de ceux qui les sollicitent. Des grâces plus intimes, mais non moins réelles, sont obtenues par l'intercession de la Servante de Dieu, et permettent de croire pieusement qu'elle fait partie de la bienheureuse phalange de ceux dont il est écrit :

O Dieu, vous avez merveilleusement honoré ceux qui vous aiment : vous les avez investis d'une grande puissance[3].

[1] Philip., III, 21. — [2] II Corinth., V, 4. — [3] Ps. CXXXVIII, 17.

VIVE JÉSUS!

LA

VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

PÉRONNE-MARIE DE CHATEL

CINQUIÈME RELIGIEUSE

DE LA

VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

VIVE JÉSUS!

LA

VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

PÉRONNE-MARIE DE CHATEL

CINQUIÈME RELIGIEUSE

DE LA

VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

Nous ne saurions d'abord donner une plus douce idée de cette chère Mère, de laquelle nous allons écrire la vie et les vertus, qu'en rapportant les paroles de notre vénérable Fondateur, qui disait que l'on pouvait, sans flatterie et sans complaisance, nommer la chère Sœur Péronne-Marie la fille ou l'amante du Cantique des cantiques, non seulement pour la grande diversité des états intérieurs où son Bien-Aimé l'avait conduite, comme lui faisant parcourir toute la sainte montagne du Liban, mais parce qu'elle avait toujours *le miel et le lait*[1] de la sainte dévotion en la bouche, *la myrrhe* d'une sainte mortification *ès mains*[2], et une vraie charité dans le cœur.

[1] Cant., IV, 11. — [2] *Ibid.*, V, 5.

CHAPITRE I

DE SA NAISSANCE ET DE SON ÉDUCATION JUSQU'A L'AGE DE QUINZE ANS

Il en est qui estiment que la naissance et les autres qualités naturelles sont peu considérables en la vie des Saints. Saint Thomas est d'un sentiment contraire, et qui manifeste d'une manière plus haute l'amour d'élection qui règne sur leur conduite. Il estime, avec saint Paul, que *tout contribue pour le bien des élus*[1], et que non seulement la naissance et les simples qualités, mais la propre substance des prédestinés est un fruit de leur élection, parce que Dieu ne les ayant point créés dans l'état de la pure nature, il n'a rien mis en eux pour un état purement naturel; et leur naissance, leur éducation et leurs autres qualités naturelles ne doivent pas être considérées comme purement naturelles, mais comme des moyens infaillibles destinés de Dieu pour servir efficacement à l'accomplissement de leur prédestination.

Notre Mère Péronne-Marie de Châtel a été demoiselle de très bonne naissance, et, dès l'enfance, élevée dans l'honneur, ce qui n'est pas un petit ornement à sa gloire, ni le moindre avantage de son extraction[2]. Il ne faut pas estimer

[1] Rom., VIII, 28.

[2] Dès le commencement du XVe siècle, les Chastel jouissaient du droit de bourgeoisie de la ville de Montmélian. Selon toute vraisemblance, la famille aurait été anoblie en la personne de François Chastel, qui exerçait la charge de secrétaire ducal en 1495.

la noblesse une simple faveur de la nature, ou seulement un avantage que l'on puise dans le sang des parents : sa première origine est en Dieu, qui, en soi-même, n'étant que noblesse, est l'unique de qui la grâce et l'alliance peut faire de véritables nobles ; et quoique celles qui n'ont pas cet avantage le puissent récompenser d'ailleurs par l'exercice des vertus, on ne peut toutefois désavouer que la vertu ne donne quelque agrément particulier chez les nobles, comme un beau diamant qui jette plus d'éclat lorsqu'il est enchâssé dans une bague précieuse.

Le père de cette demoiselle se nommait M. de Châtel [1], gentilhomme savoisien, fort bon catholique ; sa mère, Jacqueline de Bonivard, demoiselle de très noble naissance, et d'une vie encore plus exemplaire, de laquelle nous ne dirons autre particularité en cet endroit, parce que, ayant pris l'habit de notre Institut et fait profession au monastère de Chambéry, âgée de nonante-cinq ans, nous montrerons ailleurs qu'elle fit voir, par la fin de sa belle vie, qu'elle avait pratiqué longtemps dans le monde les vertus religieuses, et qu'il ne lui en manquait que l'état et la profession pour en faire un sacrifice, ce que Dieu lui accorda, témoignant par son exemple qu'il n'est point d'âge indigne de lui, qui s'étend universellement à tous [2]. Il en choisit de tout sexe, de tous âges et de tous états, et réserve quelquefois la grâce de la vocation à des personnes âgées, dont le zèle fait honte aux plus jeunes et aux plus ferventes, telle que nous ferons paraître en son lieu cette généreuse dame

[1] Noble Jean-François de Châtel ou Chastel, capitaine entretenu au service du duc de Savoie, eut tous ses biens confisqués pendant l'occupation du pays par François Ier. Au rétablissement de la paix, la charge de gouverneur de l'une des portes de la ville de Chambéry fut l'unique récompense accordée à son dévouement et à sa fidélité.

(*Armorial de Savoie.*)

[2] Voir, au volume des *VIII Veuves*, la *Vie de la très vénérable Sœur Marie-Jacqueline de Bonivard.*

et mère de cette admirable fille, qui vint au monde le jour de saint Luc, évangéliste, peintre de la sainte Vierge [1], possible, dans le dessein de Dieu, pour être un présage qu'elle serait une fille de lumière, et qu'elle n'aurait autre exercice en sa vie que de copier dans son cœur l'image des vertus de la sainte Vierge, comme ce grand Évangéliste a été choisi de Dieu pour tirer sur le naturel la modestie de son maintien plus qu'angélique, et les traits de son visage qui respirait la pudeur, et qui inspirait dans les cœurs de ceux qui avaient l'honneur de la voir, l'amour de la pureté et toutes les grâces.

Ce que nous savons de singulier de son enfance, c'est que l'on la trouvait pour l'ordinaire dans son berceau, les mains jointes et les yeux élevés au ciel, et que sa bonne mère, la voyant ainsi comme une petite suppliante, la regardait avec un singulier respect et disait : « Voyez-vous ma petite cadette? elle sera la plus grande de toutes ses sœurs, et ce sera elle qui me fermera les yeux. » Souvent, Dieu a voulu faire prédire la sainteté des enfants par la bouche de leurs mères, et que les enfants, dès le berceau, aient donné des témoignages de leur piété future. Saint Nicolas, deux jours de la semaine, ne prenait point la mamelle, ce qui fut une prédiction que le jeûne serait un jour son plus ordinaire aliment. On dit même que saint Benoît commença de chanter, étant encore dans le ventre de sa mère : prodige qui a fait connaître depuis que Dieu l'avait choisi dès lors pour établir un jour dans l'Église un Ordre sacré qui fait profession particulière de l'oraison mentale et vocale. Et nous pouvons dire, après l'exemple de ces grands Saints, que l'action ordinaire de cette petite dans son berceau a été une conduite de Dieu, puisque la suite de sa vie a fait connaître si visiblement que Dieu

[1] Le 18 octobre 1586.

l'avait choisie dès le berceau, où elle paraissait sous ce maintien de suppliante, pour être un jour une fille d'oraison, et qu'ayant commencé sitôt de lever les yeux au ciel, ses pensées ne seraient jamais pour la terre. Elle ferma aussi les yeux à madame sa mère, comme elle l'avait prédit; ce qui témoigne que ce sentiment fut moins une simple expression de son amour maternel qu'une prophétie.

Notre Mère Péronne-Marie de Châtel eut un frère et quatre sœurs [1]; mais elle fut toujours le cœur de madame sa mère, qui avait coutume de dire qu'elle se sentait attirée par une douce inclination à l'aimer préférablement à tous les autres, pour de certaines marques de sagesse et de grâces de corps et d'esprit qu'elle voyait reluire sur son visage. Elle commença de prendre un soin particulier de cultiver cet esprit qui lui promettait de si grandes choses, et de préparer, par ses soins, une si bonne terre à recevoir la divine rosée et la semence céleste ; néanmoins elle n'eut pas longtemps cette consolation, se privant des innocentes caresses qu'elle recevait de sa petite Péronne, pour son propre avantage, et commençant dès lors de se défaire de sa fille pour apprendre à la donner à Dieu.

Mlle de la Chambre, autant considérable par sa vertu que par sa naissance, étant de l'une des plus anciennes et premières maisons de Savoie, se plaisait alors d'élever les jeunes demoiselles en la piété chrétienne; et, comme

[1] Le frère mourut sans postérité.

Les sœurs sont: N. N., religieuse de Sainte-Claire;

Jeanne, qui épousa Jean-Pierre de Bertrand, seigneur de la Perrouse (contrat dotal du 19 novembre 1601);

Françoise, qui épousa Georges de Lescheraine, président à la Chambre des Comptes de Savoie (contrat dotal du 9 octobre 1611);

Claude-Cécile, qui reçut le voile de la Visitation des mains de saint François de Sales, le 26 avril 1620, et fut envoyée à la fondation du monastère de Chambéry, où elle mourut le 4 avril 1668, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. (*Armorial de Savoie.*)

elle affectionnait Mme de Châtel, elle voulut que sa petite Péronne et ses sœurs fussent élevées de sa main ; ce fut un honneur que la mère ne put refuser, et une grâce très grande à la fille.

Cette pieuse demoiselle ayant formé ce jeune esprit à toutes les bonnes choses dont sa jeunesse la pouvait rendre capable et susceptible, elle n'y demeura que dix-huit mois; ce qui lui eût été une grande perte si elle ne fût entrée dans une autre maison où la vertu n'était pas moins pratiquée. M. de la Perrouse ayant épousé sa sœur aînée, il désira d'avoir dans sa maison cette chère cadette, pour lui faire compagnie; et il a protesté depuis que sa prudence et sa discrétion en toutes choses surpassaient son âge, et que sa retenue, sa modestie et sa douceur ne pouvaient être assez admirées.

Entendant une prédication, elle fut désabusée d'une ignorance crasse qui jusqu'alors avait préoccupé son esprit. Elle s'imaginait que Dieu n'était pas offensé par les pensées, et que les seules actions vicieuses étaient péché; de manière que, encore que dans la simplicité et dans l'innocence où elle avait été élevée, les pensées criminelles n'eussent point d'entrée dans son esprit, elle ne faisait néanmoins aucun scrupule de s'arrêter à celles qui se présentaient, quoiqu'elles eussent moins de rapport à Dieu. Mais ayant entendu que ce Seigneur, qui est tout œil et intelligence, sonde les cœurs, et qu'il juge les plus secrètes pensées, elle protesta tout sur l'heure à ce Dieu de son cœur de ne s'arrêter jamais volontairement à aucune pensée qu'elle pût connaître lui être désagréable. Et dès lors, si quelque pensée de murmure sur la conduite du prochain ou de jugement téméraire, complaisance ou de vanité, combattait son dessein, elle faisait le signe de la croix de la main, et prononçait le Nom sacré de Jésus; ou, se trouvant en compagnie, elle le disait de cœur,

invoquant humblement son secours contre l'ennemi secret, n'ayant autre remède pour rejeter les mauvaises impressions qui la persécutaient. Et c'est la première dévotion particulière que Dieu lui inspira, et qui fut son plus ordinaire exercice jusqu'à l'âge de quinze ans, ne travaillant à autre chose qu'à purifier son esprit de ces pensées vagabondes qui nous divertissent de la vue de Dieu, et de celles qui étouffent en nous les pures semences de son saint amour.

CHAPITRE II

DE L'AFFERMISSEMENT DE SON CŒUR EN DIEU, ET DE LA PREMIÈRE INSPIRATION QU'ELLE EUT POUR LA VIE RELIGIEUSE

Ces heureux commencements promettaient une suite avantageuse : c'étaient comme les premières étincelles d'un grand embrasement, et les premiers rayons d'une aurore qui fait espérer un beau jour ; mais, à dire vrai, ce n'étaient pas encore les sentiments d'une piété bien affermie, et il est à juger que cet état premier, qui ne lui inspirait que la fuite du mal, était seulement le berceau, et, pour ainsi parler, les langes de la charité chrétienne. Son cœur était comme les nouvelles plantes qui ont besoin d'être arrosées, ou les jeunes arbres qui, n'ayant pas encore jeté de profondes racines, sont aisément ébranlés par les vents, et qui ne peuvent croître et subsister sans appui. Sa dévotion, aussi faible et tendrelette que son âge, demandait une plus grande culture ; Dieu, qui l'avait choisie pour être un de ces arbres mystérieux qui portent *leurs fruits les douze mois de l'année*[1], prépara la main d'un excellent ouvrier pour transplanter ses premiers désirs dans la religion, qui est le *jardin clos et fermé*[2] du parterre de l'Église.

L'occasion s'en présenta favorablement, lorsque, environ

[1] Apoc., XXII, 2. — [2] Cant., IV, 12.

l'âge de seize ans, elle fut appelée à Chambéry pour la consolation et pour le service de monsieur son père, malade au lit de la mort[1]. Elle lui rendit tous les devoirs qu'un bon père pouvait attendre d'une fille bien née et uniquement aimée, et Dieu ne laissa pas longtemps sa piété sans récompense.

Une de ses sœurs, qui servait aussi monsieur son père, s'adonnait toute à la dévotion, et, par les services qu'elle rendait à un père agonisant, considérait ceux qu'elle était obligée de rendre à Jésus-Christ, qui, étant mort une fois par amour, et mort seulement pour nous, vit éternellement et ne mourra jamais. Cette jeune demoiselle, dont le cœur était si fort à Dieu, invita doucement Péronne, sa sœur, à la pratique de la vie intérieure, qui est la vraie vie de l'âme et de l'esprit; et, suivant ses persuasions, les révérends Pères Jésuites furent ses directeurs (*a*). Et, s'étant confessée à deux, Dieu l'adressa pour la troisième fois au Recteur, qui connut soudain les grands dons que Dieu avait départis à cette âme, selon le parfait discernement qu'il avait des consciences; et il jugea qu'étant un esprit doux, libre et ouvert, il fallait user d'une grande discrétion, douceur et prudence en sa conduite. Il ménagea si sagement son esprit, qu'il le rangea à une méthode quotidienne d'oraison facile et suave; il commença par quelques méditations sur les mystères du rosaire, parce qu'il connut qu'elle était fort disposée à honorer la sainte Vierge et à imiter ses vertus. Il lui apprit aussi à convertir souvent son cœur à Dieu et, par de fréquents retours, lui

(*a*) Mais elle, qui n'avait pas encore l'appétit trop ouvert du côté de la dévotion où ses confesseurs la voulaient pousser, en changea de trois, en peu de temps.

---

[1] M. de Châtel demeurait ordinairement à Chambéry, à cause de sa charge, tandis que sa famille habitait aux environs.

rapporter ses désirs et les détacher de soi-même et des créatures.

Le premier fruit de ces exercices fut qu'elle quitta pour jamais la lecture des romans ou des livres mondains et profanes, qui commençaient à charmer son esprit, et dont la douceur trompeuse lui donnait tant d'agrément et d'application qu'elle se trouvait incapable, dans les occasions, de faire le retour de son cœur à Dieu, et lui offrir les oraisons jaculatoires que son sage directeur lui avait recommandées.

Le premier sacrifice qu'elle fit à Dieu fut cette privation éternelle, à laquelle elle se condamna, d'une lecture d'autant plus pernicieuse qu'elle est plus agréable, et même qu'elle paraît plus honnête, et dont les jeunes filles ont tant de peine à se défaire; elle lui attira la plus excellente de toutes les bénédictions, qui fut la première inspiration pour la vie religieuse. Son plus fréquent exercice n'étant alors que d'offrir son cœur à Dieu, il agréa cette belle victime et lui donna ce précieux désir.

Néanmoins, pour lui faire connaître qu'une faveur si excellente, telle qu'est la grâce de la vocation religieuse, et la plus importante de la vie après celle du baptême, était moins le fruit de son propre mérite qu'une faveur de sa miséricorde infinie, il permit qu'il y eût quelque relâchement dans cet ardent désir. Après la mort de monsieur son père, se trouvant obligée de retourner à la campagne, elle en fut touchée d'un sensible déplaisir, craignant, ce qu'elle expérimenta, que, n'ayant plus les avis de son directeur, et sa vocation étant si peu affermie, elle ne fût bientôt ébranlée : Dieu le permit ainsi, afin qu'elle connût ce qui venait d'elle-même et ce qui venait de lui.

Les divertissements des compagnies, et tous les petits engagements du monde, que l'on colore du prétexte de bienséance et de civilité, commencèrent à la distraire et

à ralentir sa première ferveur ; et, peu à peu, son dégoût venant à croître, il lui sembla que cette flamme sainte, que le Saint-Esprit avait allumée dans son cœur, fût entièrement éteinte, et que le dessein d'être religieuse se fût tellement retiré qu'il ne dût jamais revenir. Ce n'est pas que, rentrant en soi-même, elle ne se trouvât toute confuse de ce changement ; elle en était même si vivement touchée de douleur, qu'elle en pleurait à chaudes larmes, disant : « Il n'y a point de salut pour toi que dans un cloître, » flottant ainsi entre l'espérance et la crainte, parce que l'heure que Dieu avait marquée pour l'accomplissement de cette sainte entreprise n'était encore arrivée, ni l'Institut où il la désirait, établi.

Elle fut ainsi combattue de doutes et d'incertitudes sur cette élection, jusqu'à la vingtième année de son âge. Une grande dame, qui était sa parente, et dont le mari, qui est un seigneur de grande condition, était envoyé ambassadeur vers les princes d'Allemagne, fit alors des prières si instantes à madame sa mère de permettre à sa chère Péronne de faire le voyage avec elle, s'engageant de promesse de la ramener dans six mois, (qui était le temps qu'elle s'imaginait suffire pour cette ambassade), que madame sa mère, quoique avec grande peine, ne put refuser une demande si obligeante et civile, faite par une personne si vertueuse et son alliée.

Comme les affaires du monde, surtout celles qui se traitent entre les grands, traînent des difficultés qui engagent en des longueurs imprévues, au lieu de six mois, le voyage fut de dix-huit ; et Celui qui fait tout réussir pour l'avantage des élus tira deux grands intérêts de ce retardement pour cette âme qu'il avait choisie. Le premier fut que, se trouvant dans un pays étranger dont elle ignorait la langue, elle se trouva aussi sans complaisance pour les compagnies du monde, qui avaient commencé de

divertir de Dieu son esprit. Le second, que ce délai lui donna l'avantage, à son retour, de trouver notre Institut établi, et toutes choses disposées pour s'offrir en sacrifice.

Cependant elle menait une vie languissante et dans un dégoût ennuyeux, n'ayant point d'entretien qu'avec ceux du logis; et si le monde, par ses agréments, l'avait un peu séparée de Dieu, elle fut entièrement détachée du monde par le chagrin qu'elle en reçut, et cette aversion fut suivie d'une parfaite conversion de son cœur vers Celui dont le commerce est tout suave et doux, et *dont la conversation est exempte de toute amertume*[1]. Elle le conjura d'attirer toutes ses inclinations, et de les asservir si fortement à son saint amour qu'elle ne donnât jamais entrée dans son cœur à nulle affection étrangère; et, pour obtenir cette grâce, elle eut recours à la *Mère de la belle dilection*[2], et lui offrit tous les jours le saint rosaire, qu'elle récitait en trois parties : le matin, l'après-dîner et le soir, toujours avec réflexion et application d'esprit à ses saints mystères.

[1] Sag., VIII, 16. — [2] Eccli., XXIV, 24.

CHAPITRE III

D'UNE FORTE INCLINATION DONT ELLE TRIOMPHA PAR LA SAINTE LECTURE ET PAR LA PRIÈRE

Les personnes qui ont quelque expérience des niaiseries et tromperies du monde savent fort bien qu'il n'est pas au pouvoir de l'âme, même la plus innocente, de se défendre de quelque inclination pour certaines personnes qui plaisent à nos sens et à notre humeur, et que cette inclination, étant honnête, entre dans nos cœurs avec une certaine promptitude si grande, que la raison, étant agréablement surprise, n'a pas même le loisir de fermer la porte à cette première complaisance. Néanmoins il reste toujours le pouvoir à notre volonté de combattre et d'anéantir toutes les suites de cette inclination surprenante : nous l'allons voir en l'exemple de notre Sœur.

Un jeune gentilhomme, qui faisait compagnie à M. l'ambassadeur, et qui était doué de toutes les belles qualités qui peuvent mériter l'estime des personnes d'honneur, admirant la sage conduite de cette jeune demoiselle, sa modestie, son esprit, et le doux concert de toutes ses vertus, conçut une très forte passion pour ses mérites ; et, comme le feu ne peut demeurer longtemps caché sans se produire, il la lui déclara, dans les termes de la vertu. Les avantages que Dieu lui avait donnés répondaient à ses perfections, et l'âge, la condition et le mérite rendaient les parties fort égales. Elle ne fut pas insensible à cette recherche ; et, soit la sympathie que fait naître la corres-

pondance des inclinations ou l'assiduité et les conversations agréables qui la fortifient, ou que le démon, pour empêcher qu'elle ne fût à Dieu sans partage, se mît de la partie, et que par ses suggestions il attisât cette flamme naissante, il est certain qu'elle fut touchée de quelque complaisance pour lui. Sur quoi, [deux] choses sont grandement à remarquer, et qui font paraître quelle fut la force de son esprit. La première, ce fut sa rare modestie et la merveilleuse réserve où elle se tint dans cette conversation, qu'une moindre circonspection eût sans doute rendue dangereuse et suspecte, entre deux jeunes personnes qui demeuraient dans un même logis ; mais elle fut si retenue durant ce commerce, que personne ne s'aperçut jamais qu'elle eût le moindre agrément pour tous ces compliments et protestations d'honneur et de service. La seconde, ce fut le soin qu'elle eut de s'en défaire promptement, considérant qu'il est impossible de porter longtemps un charbon de feu dans son sein qu'il ne brûle, et qu'il faut étouffer ses désirs, comme des vipereaux, devant qu'ils soient formés, de crainte qu'ils ne nous déchirent le cœur.

Cette prudente demoiselle ne mit rien en oubli pour suivre cette inspiration, sachant que, dans ce combat, la fuite est la voie plus assurée pour vaincre. Sentant son inclination s'accroître, elle tâcha d'éviter non seulement les rencontres de sa conversation, autant que la bienséance lui pouvait permettre, mais encore la vue de tous les objets qui pouvaient entretenir cette inclination : elle mit, dit-elle, une bride à ses yeux, à sa bouche et à ses oreilles, pour s'empêcher de le voir, de lui parler et de l'ouïr.

Et considérant qu'elle n'était pas assez forte toute seule pour anéantir cette affection, et que cette fuite extérieure n'empêchait pas que son image ne la suivît partout et

n'occupât son idée, elle eut recours à l'oraison et à la prière, qui, étant le premier fruit de la foi vive, attire plus fortement sur nous les regards du Soleil de justice et l'influence de cette puissante grâce avec laquelle nous pouvons considérer les mouvements de son esprit, arrêtant les effets de la dépravation de notre nature corrompue. Elle vit que Notre-Seigneur se voulut préparer au combat de sa Passion par la prière; et, pour nous en donner l'exemple, qu'il avait ordonné à ses apôtres *de veiller et de prier pour n'entrer pas en tentation*[1]. Pour rendre son oraison plus puissante, elle eut recours à la sainte Vierge, et la remit entre ses mains virginales pour la présenter à son Fils ; ce qui fortifia sa confiance, ne demandant, par les mérites de cette Mère vierge, que l'honneur de demeurer toujours vierge, et de n'avoir autre époux que son Fils toujours vierge.

Dans cette disposition, sentant son cœur courir après un objet mortel, malgré ses résolutions intérieures, elle fit cette amoureuse plainte à la sainte Vierge : « Hélas! lui disait-elle, si je vous fais des dévotions, ce n'est pas pour vous demander des honneurs, des richesses et des plaisirs : ce n'est que pour obtenir votre seul et unique Fils pour mon seul et unique époux. Pourquoi permettez-vous donc que mon cœur et que mes pensées courent après d'autres choses, et qu'un mortel, que je ne veux pas et que je ne puis haïr, les emporte ? Bouchez mes oreilles, pour ne plus ouïr la voix de cette sirène trompeuse, *divertissez ma vue pour ne plus voir les vanités*[2], et mettez *un frein à ma bouche*[3], afin qu'elle ne lâche aucune parole que pour mon Époux céleste. » Il était bien mal aisé que Celui qui a promis que son *Père accordera tout ce qui lui sera demandé en son nom*[4] pût refuser une demande si

[1] Matth., XXVI, 41. — [2] Ps. CXVIII, 37. — [3] Ps. XXXVIII, 2. — [4] Jean, XVI, 23.

humble, et remise encore entre les mains de la sainte Vierge sa mère. Le fruit de cette oraison fut une habitude qu'elle commença à prendre, et qui se rendit toujours plus parfaite par des retours de son cœur, presque toujours continuels, vers Dieu et vers la Vierge sa sainte mère, par des très ardents et fréquents désirs, par des regards secrets et par des pensées fidèles.

CHAPITRE IV

LA LECTURE DES LIVRES DE GRENADE LA CONFIRME DANS SA VOCATION

Il n'est rien de si utile à une âme dans la voie de salut, et principalement au temps de la tentation, que de joindre la lecture à la prière; c'est ce qui relâche doucement l'esprit, qu'une trop longue contention dans l'oraison, tenant tendu si longtemps, pourrait mettre en péril de rompre. La lecture, sans divertir son application de Dieu, lui donne un peu de relâche et le soulage; mais il faut l'entendre des bons livres et qui traitent de la vertu, de l'horreur du vice, des grandeurs de Dieu, de la terreur de son jugement, de la crainte de l'enfer, de l'espérance du paradis et de l'amour de la vertu. Comme l'on ne peut toujours ouïr les prédications, ni cette parole vivante que le Saint-Esprit nous inspire par les prédicateurs, la grâce de Dieu, après les sacrements, n'a point de moyen plus puissant pour convertir une âme endurcie que la parole écrite par le propre doigt du même Saint-Esprit, lequel a subrogé, au défaut de la parole vive, les livres de dévotion qui, d'un langage muet, persuadent aussi vivement que l'éloquence de tous les orateurs. Ce sont des académies saintes où les morts instruisent les vivants, sans complaisance et sans flatterie; et sainte Thérèse eut révélation, comme elle a écrit, que la lecture des livres de Grenade a mis dans le ciel plus d'un million d'âmes.

Et ce fut cette bienheureuse lecture qui acheva d'affer-

mir l'esprit de cette jeune demoiselle, et par laquelle le Saint-Esprit, qui ménageait ses désirs, la délivra de cette persécution et lui donna le triomphe. Dieu permit que le Mémorial et le Supplément de ce fameux et célèbre auteur lui tombassent entre les mains; et, comme elle était demeurée fidèle à la promesse qu'elle avait faite de ne jamais lire des romans, elle résolut de n'occuper son esprit qu'à cette lecture, et à la méditation et réflexion de ces solides et importantes matières. En effet, voyant l'image affreuse de l'enfer et la beauté du paradis si bien dépeinte dans ces saints ouvrages, elle renouvela ses ardents désirs de quitter le monde, et l'amour de la vie religieuse bannit de son cœur l'inclination naturelle, et Jésus-Christ prit entièrement la place qu'un mortel semblait lui vouloir disputer, et y établit tout seul son trône et prit l'empire de toutes ses affections. Et lorsque l'ennemi représentait à sa mémoire cette image qui ne pouvait sans peine être effacée, elle avait recours à la prière, et, pour être fortifiée, elle prenait sa lecture; et incontinent l'orage était dissipé, et son esprit agité jouissait d'un calme doux et profond. Et, comme elle a dit depuis elle-même, elle y apprit que la dévotion et la mortification étaient les deux principales vertus et pratiques auxquelles se doit exercer une âme qui aspire à l'honneur d'être l'épouse de Jésus-Christ, et que ces deux vertus étaient la monnaie précieuse et comme l'or et l'argent avec lequel elle devait acheter sa vocation religieuse; ce qui lui inspira la pensée de multiplier ses retours et les élévations de son cœur en Dieu, et les renouveler le plus fréquemment qu'il lui serait possible, et à rechercher toutes les rencontres de se mortifier, et de renoncer pour jamais à toute complaisance mondaine, plaisir humain ou curiosité séculière.

L'amour de la danse est un plaisir de soi innocent, mais qui n'est guère propre pour conserver l'innocence, à cause

des périls qui l'accompagnent, si elle n'est ménagée. C'est une véhémente passion dans le cœur d'une jeune fille, à qui elle semble comme naturelle, et qui ne serait nullement répréhensible si elle n'engageait l'esprit dans le monde, et n'étouffait les sentiments de Dieu par les complaisances qui la suivent. L'amour de la musique a des charmes si doux, que les plus grands Saints n'ont pu s'empêcher de se plaire à ouïr les concerts, d'où l'on peut conjecturer quelle complaisance y peut avoir une jeune demoiselle à qui la bonne grâce, l'esprit et la douceur de la voix y donnent toutes les dispositions et les premiers avantages. La vue des beaux fruits a coutume de tenter bien fort leur goût et leur appétit : depuis qu'Ève, par la vue d'une pomme, s'en rendit avide et trop curieuse, elle a laissé ces deux qualités pour héritage à ses filles. Le désir d'être louée, surtout lorsque la poésie en est l'ornement, est une rude épreuve à leur humilité, et l'on n'en voit guère, quelque détachées qu'elles soient du monde, qui refusent des vers composés à leur louange et qui n'y donnent quelque complaisance.

Cette jeune demoiselle, par la lecture de ces ouvrages sacrés, conçut une telle horreur pour le monde, et une si grande crainte que ce qui peut avoir quelque alliance avec le monde ne fît rentrer en son cœur cette inclination qu'elle en avait bannie, et qu'elle en chassât l'amour de la sainte religion qu'elle y avait introduit par la grâce, qu'elle renonça pour jamais à ces quatre passions pour lesquelles la nature lui avait donné tant de grâces. Elle se priva entièrement de la danse, quoiqu'elle y eût une inclination puissante, et qu'elle n'y eût pas moins de disposition et de science ; et comme on tenait le bal tous les jours chez M. l'ambassadeur, et qu'elle y était la plus désirée, pour les grâces de corps et d'esprit qu'elle possédait, elle résista courageusement à toutes les persécutions qu'elle

souffrit, étant pressée d'honorer la compagnie de sa présence. Et pour se défendre contre l'atteinte de sa propre inclination, elle se servit de cette pensée : « Si quelqu'un, disait-elle, se trouvait dans une chambre dont le plancher fût de verre, ou suspendu en l'air et attaché par un seul filet, et qu'au-dessous il y eût un gouffre affreux ou un précipice, serait-il possible qu'il se trouvât une personne si mal avisée qui, ne sachant en quel moment ce lambris devrait crever sous ses pieds et ce filet se rompre, voulût danser pour en avancer la chute? Au contraire, n'aurait-elle pas soin d'y marcher avec la plus grande circonspection et retenue qui lui serait possible, voyant sa vie à toute heure sur le moment de sa perte? Hélas! disait-elle, cette vie mortelle et ce corps où habite mon âme ne tient qu'à un petit filet : c'est une demeure plus frêle qu'un plancher de cristal. L'œil de la foi me fait voir au-dessous de mes pieds un gouffre et un précipice éternel, duquel il n'y eut jamais de retour; c'est l'enfer. En vérité, si, badinant en ce monde et m'adonnant à la vanité, je tombais entre les mains de la mort, il serait à craindre que ma chute ne fût éternelle et irréparable. Marchez donc posément, disait-elle à son âme, et sagement, comme une fille de Dieu, et fuyez toutes les précipitations et les actions légères qui ne serviraient qu'à ouvrir et avancer votre chute dans ce précipice. »

D'autres fois, écoutant les violons, la passion qu'elle avait pour la danse se réveillant dans son cœur et la pressant, pour ne faire point de brèche à la ferveur de sa résolution, elle prenait en main un petit livre intitulé : *La danse des Machabées* [1], où il est exprimé comme quoi la

[1] Danse macabre ou danse des Machabées, par allusion à la mort des sept frères martyrisés sous Antiochus Épiphane. Nom donné à une ronde infernale dansée par les morts de toute condition, depuis le pape, l'empereur, les grandes dames, jusqu'aux plus misérables mendiants. La

mort fait danser tout le monde sur une même cadence ; et elle tenait ses yeux arrêtés sur cette image tragique, jusqu'à ce que la crainte de la mort et la vue de cette danse terrible eût banni de son esprit le désir que le plaisir d'un moment imprimait dans sa pensée.

L'amour de la musique fut la seconde passion qu'elle mortifia. Un excellent musicien venait tous les jours au logis, pour enseigner tous les airs du temps et les chansons nouvelles aux filles de Mme l'ambassadrice. Cette jeune demoiselle, que la nature avait douée d'une voix très harmonieuse et très délicate, et qui, d'ailleurs, y avait une grande inclination, craignant que les termes mondains, qui servent de sujet à ces concerts agréables, ne fissent renaître en son esprit ce souvenir qu'elle ne voulait plus, eut assez de force sur soi-même pour s'en abstenir et n'y plus aller, comme elle avait commencé, pour témoigner qu'elle ne voulait plus de langue que pour bénir Dieu, ni d'oreilles que pour écouter sa voix. Et, pour que ce retranchement [lui] fût agréable, elle employait ce temps à la lecture spirituelle et à la prière. Les autres allaient prendre un peu de repos l'après-dîner, selon la coutume du lieu ; elle seule veillait en oraison, disant en soi-même : « Retranchons cette heure de sommeil au corps, et la donnons à Dieu, afin qu'il lui plaise de fortifier notre cœur contre les atteintes du monde. »

Au même temps, elle s'imposa une autre mortification, qui ne fut pas moins rigoureuse, par un retranchement très sensible des plaisirs du goût, et qui était d'autant plus difficile que l'occasion en était plus fréquente, et de soi plus innocente. Entrant tous les jours dans un jardin où étaient de très beaux fruits de toute sorte, elle s'abstint

mort, représentée sous la forme du squelette humain, était le coryphée de cette danse, qui fut souvent représentée par les peintres et les graveurs du XVe et du XVIe siècle. (*Dictionnaire* Paul GUÉRIN.)

d'en manger aucun, ni même d'y porter la main ou la vue, de crainte que, donnant la moindre satisfaction à l'un de ses sens, il usurpât l'empire de son esprit. Et par cette modération, qui n'est pas une matière de peu d'importance, puisque Dieu même y avait attaché l'épreuve de l'obéissance de nos premiers parents, elle fit connaître qu'elle n'était plus la fille de cette femme curieuse qui avait perdu ses enfants pour avoir mangé d'un fruit défendu, et que Dieu lui ferait la grâce de goûter le fruit de ses chastes désirs, puisqu'elle s'abstenait pour lui de ceux dont l'usage lui était licite.

Chose merveilleuse, qu'étant encore dans le siècle elle vint dans une telle abnégation de soi-même, qu'elle faisait scrupule de relire pour la seconde fois les lettres que ses chères sœurs, qu'elle aimait uniquement, lui écrivaient! Il était bien à croire qu'une fille qui était si morte au monde dans le monde ne vivrait jamais pour lui dans la religion, et que, montant de si bonne heure *sur la montagne de myrrhe*[1], avec l'Amante sacrée, elle serait un jour élevée bien haut avec Moïse sur celle de Dieu, Horeb, où elle aurait l'honneur de contempler la gloire de sa Majesté, dans la nuit obscure et parmi les ténèbres mentales; et, en un mot, que de la pratique de la mortification, et du premier porche de ce temple où l'on égorge les victimes, elle entrerait dans le sanctuaire, où l'on n'offre à Dieu que de l'encens et des parfums, et goûterait bientôt les douceurs et les suavités de l'oraison infuse et de la mystique.

Mais la plus sensible marque de l'empire que la mortification avait obtenu sur son cœur et sur son esprit, fut au sujet des vers et de la poésie. Celui qui l'aimait avait fait des vers excellents sur son nom, et il les lui présenta avec

[1] Cant., IV, 6.

ses compliments ordinaires ; et, ce qui ne peut être trop admiré, quoique naturellement elle aimât la poésie plus que fille de son temps, comme les cantiques sacrés qu'elle fit ensuite le font connaître, elle fut tellement maîtresse de soi-même et mortifia sa curiosité jusqu'à ce point qu'elle n'en lut pas un terme, et déchira ce beau sonnet, disant à Notre-Seigneur : « Mon Dieu, je n'aurais jamais le courage de rompre ce papier, n'était l'espérance que j'ai que vous aurez la bonté d'écrire en mon cœur le cantique de votre saint amour et le désir de la vocation religieuse, avec des caractères qui ne s'effaceront jamais. »

N'ayant pu empêcher qu'une épigramme qu'il avait faite à sa louange sur un bel anagramme de son nom, et qu'il lui redisait à toute heure, ne s'imprimât dans sa mémoire, elle apprit une grande partie du Mémorial de Grenade, pour étouffer le souvenir de cette épigramme, par la multitude de ces saintes idées, ou du moins pour en éloigner la pensée et l'application, toutes les fois qu'il lui revenait en mémoire.

Si elle se fût adonnée à la lecture des romans du temps, eût-elle pu se défaire d'une image qui lui paraissait si chère ? Celles qui s'appliquent à des lectures profanes, si elles veulent dire la vérité, avoueront que rien ne les attache plus fortement à l'amour du monde et ne les conduit plus inévitablement à l'oubli de Dieu, que les lectures pernicieuses, que même la netteté du style, la pureté du langage et l'honnêteté apparente du sujet, rendent plus dangereuses, puisque c'est un poison mortel mêlé parmi du lait, et qui, leur étant présenté dans un verre de cristal pur et net, est avalé sans soupçon et sans crainte; et qu'il est certain que, quelque bienséance que l'auteur y affecte pour déguiser son dessein, l'impression d'une passion immodeste et mondaine est toujours la fin et l'âme du roman et de la comédie.

CHAPITRE V

ELLE FAIT DES AUMÔNES POUR OBTENIR LE DON DE PERSÉVÉRANCE DANS LE DÉSIR DE SA VOCATION

Si la prière est toute-puissante, étant offerte à Dieu et présentée par les mains des Saints, elle reçoit une nouvelle puissance étant offerte par les mains des pauvres; les aumônes qui leur sont faites, pour obtenir quelque faveur de Dieu, sont une espèce d'oraison et de sacrifice, qui fait tomber les foudres de ses mains et qui ouvre son cœur à l'effusion de toutes ses grâces.

Cette jeune demoiselle considérait la condition de la vie religieuse, qui doit élever une âme à la dignité de reine et d'épouse de Jésus-Christ, comme l'état le plus noble et le plus parfait qui soit dans l'Église, à la réserve de celui des hiérarques[1]. Mais, craignant que ses mortifications fussent trop faibles, ses prières trop languissantes pour obtenir le don de persévérer dans le désir qui lui en était inspiré, elle eut la pensée de le faire demander à Dieu par les mains et par la bouche des pauvres. Elle commença donc à leur faire l'aumône, et à leur distribuer tout l'argent qu'elle eût employé en atours de vanité, en jeux ou autres divertissements, ne se réservant que ce qui lui était absolument nécessaire pour se maintenir dans la bienséance de sa condition. Et, ayant ouï dans l'Évangile *qu'il ne faut pas que l'une de nos mains sache l'aumône que l'autre fait*[2], elle

[1] Ministres des autels, personnes faisant partie de la hiérarchie ecclésiastique.

[2] Matth., VI, 3.

jetait secrètement ses charités aux pauvres; et si elle était en compagnie, elle se tournait adroitement pour le faire sans être aperçue. Elle eut même la vue de la donner aux pauvres qui ne la lui demandaient pas; et de là elle prenait occasion d'espérer que Dieu lui accorderait celle qu'elle lui demandait avec tant d'instance. « Mon Dieu, disait-elle, vous voyez que j'ai fait l'aumône à ce pauvre, quoiqu'il ne me l'ait point demandée, et que, pour l'amour de vous, j'ai prévenu son désir et j'ai eu pitié de lui, parce que j'ai vu sa nécessité. Vous êtes bien plus clairvoyant, plus riche, plus puissant et meilleur que moi, vous êtes tout bon, et je suis toute mauvaise; vous avez promis d'écouter non seulement nos prières, mais de prévenir nos désirs. Pourquoi donc, voyant mon indigence et mes larmes, et depuis si longtemps, écoutant mes prières, ne m'accordez-vous pas cette grande aumône, je dis la parfaite grâce de la vocation religieuse, que je vous demande, quoique indigne? Puisque vous m'avez inspiré de faire cette petite aumône pour vous, sans qu'elle me fût demandée, vous laisserez-vous vaincre en libéralité par la moindre et par la plus pauvre de toutes vos créatures? »

D'autres fois, elle prenait plaisir de laisser crier les pauvres, deux ou trois fois, pour être ensuite plus attendrie par la compassion de leur misère; et, prenant ses avantages de tout, pour toucher la bonté de Dieu à lui être favorable, elle lui disait : « Mon Dieu, vous voyez que je n'ai pas le cœur d'ouïr plus longtemps les clameurs de cette pauvre créature, sans lui donner ce peu que vous avez mis en ma puissance; que voulez-vous donc que je pense de votre bonté qui me laisse si longtemps crier à sa porte, lui demandant la parfaite grâce de la vocation religieuse, sans être écoutée et sans qu'il vous ait plu, jusqu'à maintenant, imprimer dans mon cœur le sentiment d'une sainte confiance que cette riche aumône me sera accordée? »

Cette chère Mère nous a confidemment raconté que, dans son anxiété, elle disait quelquefois à Notre-Seigneur : « Après tout, mon Dieu, ne croyez pas que vos rebuts me rebutent; je sais qu'une Cananée vous fléchit à la fin, pour s'être rendue importune; je le serai plus qu'elle. Je m'obstinerai à vous suivre, et crierai après vous encore plus opiniâtrément. Ne croyez pas que je me lasse; je persévérerai à jeûner tous les samedis, à faire toutes les petites aumônes que je pourrai, et je ferai retentir si haut mes cris et mes plaintes, que vous ne pourrez plus dissimuler de les ouïr; et il faudra que votre bonté, pour se défaire de moi, m'accorde l'aumône que je lui demande. »

Cette chère âme commençait déjà de parler avec cette simplicité et cette familiarité colombine, qui ensuite lui a donné l'honneur de traiter avec Dieu si amoureusement et si privément. Lorsqu'elle allait prendre un teston ou un ducaton dans sa cassette, pour le distribuer en petite monnaie aux pauvres, elle disait à Dieu, dans une innocence amoureuse : « Mon Dieu, voyez ce que je veux encore vous donner, pour acheter mon entrée dans un cloître. Vous avez dit *qu'un verre d'eau froide suffit pour payer le ciel*[1]; ce que je veux donner vaut plus de mille verres d'eau ; est-il possible que le séjour dans un monastère soit vendu plus chèrement que celui de votre paradis? Je sais bien qu'après tout, ce que je vous offre est peu de chose ; mais prenez moins garde au don que je vous fais qu'au fond du cœur qui vous le fait, et vous verrez que je ne prétends pas acheter ma vocation au prix de l'argent ; et vous ne le demandez pas, nous ayant invités et déclaré que nous pouvons *acheter* votre saint amour *sans or et sans argent, et sans le change d'aucune chose précieuse*[2]. Je veux seulement vous offrir ce petit plaisir,

[1] Matth., x, 42. — [2] Is., LV, 1.

dont je me prive pour vous suivre. De ce ducaton, je pourrais acheter quelque petit ajustement ou parure de fille, qui me donnerait de la complaisance, et qui, possible, me ferait considérer dans les compagnies et leur donner plus d'agrément ; j'y renonce de tout mon cœur, et je vous offre ce petit retranchement en sacrifice, pour être le gage de celui que j'ai dessein de vous faire de moi-même. »

Mais, en vérité, il n'est rien de plus ingénieux que la pensée qu'elle eut, entrant dans l'église de Notre-Dame des Ermites, qui est en Allemagne en la même vénération que Notre-Dame de Lorette à toute l'Église[1]. Mme l'ambassadrice y fit un pèlerinage, avant son retour en Savoie. Cette jeune fille, qui ne pensait jour et nuit qu'à sa vocation, et qui ne pouvait en être assez vivement touchée à son gré, entrant dans cette belle église, trouva son cœur si sec et si serré qu'elle en fut toute surprise, sans néanmoins perdre l'espérance ni laisser abattre son courage; au contraire, faisant valoir sa dévotion essentielle, et l'opposant à cette peine sensible, elle fit une longue et fervente prière à la sainte Vierge, sa chère mère et protectrice, où elle ne lui fit autre demande que la grâce de cette vocation si ardemment désirée. Et, à la fin de son oraison, dans un transport d'amour, elle tira de son doigt une bague fort riche, et qui lui était très chère, non seulement à cause que c'était un diamant de grand prix, mais parce que sa bonne mère la lui avait donnée pour gage de son affection ; elle, pour témoigner à la sainte Vierge qu'elle ne voulait plus avoir de mère qu'elle seule, ni au ciel ni sur la terre, et pour l'obliger à la recevoir pour fille et pour épouse de son Fils, lui offrit ce précieux diamant, qu'elle jeta secrètement dans le tronc, et lui fit ce discours dans

[1] Notre-Dame des Ermites ou d'Einsiedeln, dans le canton de Schwitz, en Suisse, célèbre pèlerinage, dont on fait remonter l'origine première au solitaire saint Meinrad, massacré en 861.

son innocence ordinaire : « Glorieuse Vierge, lui dit-elle, c'est la coutume que les amants donnent des bagues à celles qu'ils aiment, et ce sont les maris qui les donnent à leurs épouses durant les cérémonies de leurs noces; puisque votre cher Fils, que j'ai choisi pour amant, ne me fait point l'honneur de m'en offrir, je vous en offre une pour lui présenter en mon nom. Je sais bien que les filles bien nées, dans le monde, n'en doivent point recevoir qu'en présence de leur mère, et que votre Fils n'en peut agréer que de votre main ; c'est pour ce motif que je la présente à votre bonté. Au reste, en lui donnant cette bague, je lui donne mon cœur ; de quelque rigueur qu'il me traite, je veux être à lui. Et comme cette bague ne doit jamais retourner entre mes mains, mais être employée en son honneur et au vôtre, sans qu'il me reste droit, à l'avenir, de m'y opposer ni faire la moindre résistance, faites que mon cœur ne revienne jamais en mon pouvoir, et qu'il soit employé à votre service, selon votre sainte volonté. Faites que mon cœur soit, comme ce diamant, à l'épreuve de tous les changements, et que le temps n'ait pas plus de pouvoir sur ma résolution que sur cette pierrerie. Après tout, je veux être religieuse et l'épouse de votre Fils, et, pour témoigner mon empressement, j'offre moi-même la bague pour être fiancée avec lui ; je lui présente celle des promesses, et j'espère qu'il me donnera celle des noces le jour de ma profession. Je vous prie de ne me plus faire languir, mais, s'il vous plaît, que ce soit dans un an au plus tard. »

Quoique Judith ait condamné l'impatience des prêtres de Béthulie, qui osèrent limiter le temps à la miséricorde de Dieu, il n'est pas à croire que Dieu ait improuvé l'ardeur de cette sainte impatience ; car elle ne disait pas que si, dans ce terme, la grâce qu'elle attendait ne lui était accordée, elle quitterait la place : elle était résolue de

toujours poursuivre et de mourir en cette recherche. Et si la veuve qui mit deux deniers dans le tronc du temple fut louée si hautement par la bouche du Sauveur, et préférée à tous ceux qui avaient offert les plus riches présents avec un esprit de vanité et pour en faire parade, les aumônes de cette jeune demoiselle, faites avec tant d'humilité, de confiance, de respect et de secret, et surtout l'offrande précieuse de cette bague, faite avec des sentiments si doux et dans une innocence, confiance et cordialité si amoureuse, donnaient sans doute bien de l'agrément et de la complaisance à Dieu, qui veut que son amante lui parle à cœur ouvert et dans la simplicité, et que, si l'amour obtient à un pécheur la grâce sans laquelle son crime ne peut être détruit, ne trouvant rien à détruire dans les désirs de cette demoiselle pleine d'innocence, elles lui obtiendraient la grâce de la vocation religieuse, si ardemment désirée.

CHAPITRE VI

ELLE OCCUPE SON ESPRIT A RÉFLÉCHIR EN DIEU SUR TOUTES CHOSES

Nous avons appris de la propre bouche de cette chère Mère, qu'après avoir donné sa bague à la sacrée Vierge, pour l'épouser avec son adorable Fils, elle reçut une grâce *plus précieuse que l'or et la topaze*[1] : ce fut un désir de se rendre conforme en son application spirituelle à l'Époux qu'elle prétendait, au moins tant qu'il serait en son petit pouvoir. Et il lui fut montré, dans la même église, que le Verbe est le terme de la pensée infinie de son Père, qu'il réfléchit aussi nécessairement sur toutes les beautés de son Père, et que les Saints, qui doivent être ses images, comme il est l'image de son Père, ont tâché de rendre leur esprit réfléchi ; et, ce qu'ils n'ont pu faire par une seule pensée, ils se sont efforcés de l'obtenir par diverses reprises, et les moins interrompues que la fragilité humaine ait permis ; de sorte que, par une longue habitude et par une suite fréquente d'actes réitérés, l'application de leur esprit en Dieu a été comme une réflexion continuelle et saintement amoureuse.

Dieu l'a si chèrement favorisée en cette pratique, qu'ayant lu, le même jour, que le Roi-Prophète dit que les hommes ne doivent pas être *comme les chevaux et les mulets, qui sont sans raisonnement et intelligence*[2], elle

[1] Ps. CXVIII, 127. — [2] Ps. XXXI, 9.

conclut que la réflexion est la véritable différence qui distingue le raisonnable de la bête; et, pour s'élever non seulement au-dessus des animaux par le raisonnement, suivant la noblesse de sa nature, mais encore au-dessus de toute la nature par le mouvement de la grâce, elle résolut aussi, non seulement d'appliquer son esprit à la réflexion et au raisonnement, mais encore de rapporter tous ses discours et toutes ses réflexions à Dieu. Tous les amoureux dialogues qu'elle faisait à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge sont des effets de ce bon usage, qu'elle fit valoir en toutes rencontres, prenant sujet sur tous les objets qui se présentaient à ses yeux et qui s'offraient à sa pensée de s'enflammer à l'amour de la vertu et de s'exciter à la fidélité qu'elle devait à Dieu.

Un jour, pensant à la parfaite joie que sa bonne mère et ses chères sœurs recevraient à son retour, et le doux accueil et les caresses qu'elles lui feraient à son arrivée, et aussi à l'empressement qu'elle aurait de les embrasser, elle fit ce retour en Dieu : « Si je m'étais mal gouvernée en ce pays, dit-elle, et si j'y avais fait quelque action indigne de mon nom et de la vertu que ma bonne mère m'a si fort recommandée, avec quelle crainte et honte serais-je obligée de paraître devant elle à mon retour, et quel accueil ou caresses en pourrais-je attendre? Mais si Dieu me fait la grâce de ne rien faire qui l'oblige à rougir de m'avoir pour fille, quelle joie pour une si bonne mère et quelle gloire pour moi! J'entrerai sans crainte dans sa maison, parce que tous les cœurs m'y seront ouverts, et je n'y serai jamais sitôt que j'y suis attendue. » Et puis, rapportant tout à Dieu : « Mais, mon cœur, disait-elle, pense un peu au retour que tu dois faire dans la maison de Dieu après le voyage de cette vie. Avec quelle honte et confusion oserai-je me présenter et frapper à la porte de la maison de Dieu, si je me suis mal comportée

dans l'observance de ses commandements, si j'ai fait des actions indignes du nom de chrétienne et de la qualité de sa fille, dont il m'a honorée par le baptême, et de celle de son épouse, dont il me donne encore espérance? Hélas! si je suis si malheureuse, je n'oserai paraître devant lui! Alors, je ne devrai point espérer de trouver en lui le sein d'un père plein de douceur, mais le tribunal d'un juge sévère ; et, s'il me trouve du nombre des *vierges folles,* il me fermera la porte, et il me dira qu'il *ne me connaît point*[1]. Si, au contraire, je suis fidèle à ses grâces, quelle joie dans tout le ciel à mon arrivée! Les Anges et tous les Saints et les Saintes, qui sont nos frères et nos sœurs, en feront une fête solennelle; et le Père éternel, pour déclarer qu'il me connait pour sa fille, me logera dans son propre sein. Courage donc, mon âme! disait-elle, commence dès ce moment de lui être fidèle et de marcher avec crainte en ce triste pèlerinage, pour arriver heureusement à cette patrie, et y pouvoir être reçue avec honneur. »

D'autres fois, pensant à son retour en Savoie, qu'elle désirait avec passion : « Si tu étais, disait-elle, engagée dans le chemin pour retourner en ton pays, et que l'orage, les vents, la pluie ou les tonnerres te surprissent au milieu d'une campagne, voudrais-tu retourner en arrière ou t'arrêter sur le lieu, pour être battue et accablée sous le faix de cette tempête? N'est-il pas vrai que si tu voyais tout proche une maison pour te mettre à couvert, tu tâcherais de t'y rendre en diligence pour attendre le beau temps, et continuer à suivre la route de ton voyage? » Et puis, réfléchissant en Dieu : « Le ciel, disait-elle, est ta patrie; en cette vie, tu es dans le chemin pour y aller. La terre n'est qu'un pays étranger. Dans le voyage, les périls, les

[1] Matth., xxv, 10, 12.

compagnies, les vanités, les tentations, et tant d'autres occasions de nous perdre qui sont dans le monde, sont des orages et des tempêtes qui nous accablent, et des tonnerres qui nous menacent et qui nous surprennent en chemin : la religion est une maison tout proche qui nous peut mettre à couvert, et d'où même, sans sortir, nous pouvons heureusement arriver à notre patrie. Serais-tu si imprudente de vouloir retourner en arrière ou de t'arrêter en cette vaste campagne et sur la route du monde, qui est le grand précipice qui mène à la mort? Ne balance plus d'un moment ; et puisque le cloître est un lieu d'assurance dans tous ces périls, conclus dès ce moment d'y chercher, le plus tôt qu'il sera en ton pouvoir, ton asile et ta retraite. »

CHAPITRE VII

A SON RETOUR EN SAVOIE, ELLE EST FORTEMENT COMBATTUE SUR LE SUJET DE SA VOCATION

Quelque bonne semence dont le père de famille ait ensemencé sa terre, l'ennemi ne manque jamais d'y semer de la zizanie et de l'ivraie pour étouffer le bon grain ; et quelque soin qu'apporte une âme de n'avoir aucun désir que pour Dieu, elle ne peut éviter que des désirs importuns et des pensées étrangères et vagabondes ne troublent son repos et son calme ; mais ne pouvant les arrêter, pour l'épreuve de sa vertu, elle peut les vaincre par mérite et y recueillir des fleurs pour honorer son triomphe.

Telle fut la disposition de notre Mère de Châtel à son retour en Savoie : toutes les prières, tous les retranchements, toutes les aumônes, les saintes lectures, et toutes les dévotions qu'elle avait faites pour obtenir la grâce de sa vocation, et qui lui avaient fait concevoir de si grands désirs de ce doux genre de vie et un si grand mépris du monde, n'empêchèrent pas *l'ennemi* des chastes desseins de *semer de l'ivraie* dans son cœur, pour y étouffer ce bon grain[1], et des pensées tellement importunes qu'il lui semblait, dit-elle, qu'aux approches de son pays, les affections du monde renaissaient à la foule dans son cœur.

Son irrésolution, qui rendait son âme plus inquiète, plus incertaine et plus flottante que jamais, lui paraissait

[1] Matth., XIII, 25.

insupportable. Elle fit plusieurs prières et mortifications corporelles pour être délivrée de ce tourment, sans qu'elle reçût aucune consolation intérieure, ni aucune de ces douceurs et suavités secrètes que Dieu avait coutume de lui donner pour adoucir l'amertume de ses autres peines.

Elle entra dans une grande appréhension que Dieu, pour le châtiment de quelque faute secrète, qui ne lui était connue, se fût retiré de son cœur, et cette crainte fut accompagnée d'une sainte défiance de ses propres forces : Dieu l'exerçant, pour la contenir dans l'esprit de l'humilité, et dissimulant d'ouïr sa demande pour lui faire acheter plus chèrement cette grâce, et pour la lui faire estimer ensuite plus précieuse, et l'obliger à la conserver avec plus de soin.

Le Père Jésuite qui l'avait dirigée le premier lui avait donné cet excellent avis pour ne pas adhérer à ces pensées mondaines : « Ma fille, lui disait-il, quand le monde vous attaquera, répondez-lui : « Mon âme a déjà choisi « un époux entre mille. O affections du monde, vous venez « trop tard, la place est prise, il n'y en a plus pour les « créatures ; mon cœur ne *peut servir deux maîtres*[1] ! » Elle mettait en usage ce saint avis pour repousser ces pensées importunes ; et Dieu voulut que, pour cette fois, ces remèdes n'eussent pas assez de force pour enflammer son désir, et pour l'obliger à le déclarer devant tout le monde. Voyant donc que toutes ses résolutions intérieures ne suffisaient pas pour affermir son dessein, elle fit comme ceux qui fortifient les places, qui, outre l'enceinte du dedans, ont coutume de faire des dehors avancés pour en éloigner l'ennemi et se garantir de ses surprises ; elle se résolut de déclarer la résolution qu'elle avait d'être religieuse, pour en faire un dehors avancé contre l'ennemi.

[1] Matth., VI, 24.

Ce fut donc la première chose qu'elle fit à son retour en Savoie, chez sa sœur aînée, en la présence de sa bonne mère et de la plupart de ses parents, qui étaient venus pour se conjouir avec elle de son heureux retour. Ils furent extrêmement surpris d'une résolution si peu attendue; néanmoins, comme ils faisaient tous profession d'une singulière piété, elle n'eut point de contradiction à souffrir de leur part; ils ne voulurent pas même la presser, dès lors, de se trouver dans les compagnies, jugeant que la retraite, qui était plus conforme à son dessein, lui serait plus agréable.

Ses petites nièces, ayant su cette résolution, lui demandaient ses petits atours et ajustements de fille, qu'elle leur donnait, bien qu'elle nous ait dit que ce n'était pas sans peine, quelque fervente que fût sa volonté de ne plus tenir au monde; mais Dieu voulut que cet entier détachement lui fût chèrement vendu. Leur donnant toutes ses petites parures, elle élevait son cœur en Dieu, selon sa bonne coutume, et lui disait : « Recevez, mon Dieu, ces petits dépouillements que je vous offre comme des gages du désir que j'ai de me dévêtir entièrement du vieil homme, pour obtenir la grâce de voir mon âme revêtue du nouveau, qui est né tout nu et qui est mort tout dépouillé pour nous. »

L'unique peine qui lui restait était d'abandonner sa bonne mère, âgée de plus de soixante ans; et cette vieillesse donnait de fortes atteintes à son cœur. Après, l'exemple de Notre-Seigneur lui vint en pensée : « Il a bien abandonné, disait-elle, sa chère Mère, affligée et dolente, à l'âge de douze ans, et il répondit à sa plainte qu'il faut qu'il soit présent où il s'agit d'accomplir la volonté de son Père. Pourquoi donc m'arrêter aux tendresses de ma mère, lorsqu'il est temps de me rendre où sa divine volonté m'appelle? »

Ayant donc surmonté tous ces obstacles, elle proposa d'entrer chez les religieuses réformées de Sainte-Claire ; à quoi ses parents, qui jugeaient cet Institut trop austère pour la délicatesse de sa complexion, ne voulurent consentir.

Dieu l'ordonnait ainsi parce que sa bonté l'avait destinée en une autre maison ; et cependant de nouvelles inquiétudes traversaient ses pensées, jusqu'à la jeter dans un dégoût presque tout entier de sa vocation ; Dieu prenait plaisir à exercer sa constance par tant de combats, et il était juste que les douceurs qu'elle devait goûter en sa vie lui eussent été préparées par toutes ces amertumes. Le jour de Noël, son cœur étant presque abattu de langueur et d'ennui, s'étant mise en oraison, qui était son unique et ordinaire refuge, elle dit à Dieu, dans sa confidence et simplicité accoutumée : « Mon Dieu, vous voyez mes travaux et ma faiblesse, permettez-moi, s'il vous plaît, de vous dire qu'il faut dans la Pentecôte prochaine, que vous me montriez le lieu où vous désirez que je me consacre à votre service. Que si vous ne me faites connaître le lieu que vous avez élu pour moi, je serai contrainte d'entrer dans une religion mitigée. »

Dieu lui inspira cette douce confiance, pour lui faire connaître par le succès que, l'exécution de son dessein arrivant justement à la Pentecôte, cette demande confidente avait été une prédiction que le Saint-Esprit lui avait inspirée, et qu'elle n'eût point de lieu de douter que sa vocation ne fût un fruit de la grâce.

CHAPITRE VIII

DIEU LUI FAIT CONNAITRE L'INSTITUT OU IL L'AVAIT DESTINÉE

Cette jeune demoiselle, dont le cœur avait paru agité de si furieux orages sur le sujet de sa vocation, et en péril de naufrage, acheva très heureusement le reste de cette course, ayant fait le rencontre de deux excellents pilotes, sous la conduite desquels elle ne jouit plus que du calme, et elle fut rendue, au moment qu'elle-même avait marqué à Dieu, au port de la religion, qu'elle avait si ardemment désiré.

Le premier fut Mgr Pierre Camus, évêque de Belley[1], qui, étant venu prêcher à Chambéry, après les prédications ordinaires, qui lui acquéraient une réputation merveilleuse, prenait le soin de faire une petite leçon d'instruction spirituelle, deux fois la semaine, où il donnait les points de la méditation à celles qui les voulaient recevoir, dans une grande salle destinée pour cet exercice charitable. Mlle de Châtel, qui, outre le grand désir qu'elle avait de se consacrer à Dieu, était douée d'un esprit clair et solide, fut une de celles qui accoururent avec plus d'empressement à cette dévote académie; et profitant plus qu'il ne se peut dire de l'excellente doctrine de ce bon maître,

[1] Jean-Pierre Camus, disciple et ami de saint François de Sales, avait été sacré par lui évêque de Belley, le 31 août 1609. Vingt ans plus tard, il résigna son évêché, et mourut à Paris en 1652.

Des nombreux ouvrages composés par ce prélat, l'*Esprit de saint François de Sales* est à peu près le seul qui ait échappé à l'oubli.

que notre vénérable Père avait formé lui-même en cette pratique, elle devint en peu de jours, de simple disciple, directrice et maîtresse.

Ce grand prélat, ayant admiré la vivacité de son esprit et l'intelligence nette et facile que Dieu lui donnait des plus hauts mystères, lui remettait toujours le papier où il marquait les points sur lesquels il fallait méditer, pour les expliquer et faire comprendre aux autres, et il ne pouvait assez admirer les saintes réflexions qu'elle faisait sur toutes les matières. Il la nommait, entre toutes, sa fille aînée. Les demoiselles qui n'étaient pas encore assez attirées pour déclarer qu'elles tenaient à honneur de faire profession de la vie dévote, ni paraitre en cette assemblée, l'allaient trouver en secret, et recevaient de sa bouche les points de la méditation, qu'elle leur expliquait comme un ange. Et l'on voyait accomplir, par sa direction, la prière que l'Amante faisait à son Bien-Aimé, qu'étant la première attirée, toutes ses compagnes fussent excitées *à courir à l'odeur de ses parfums*[1].

Peu après les fêtes de Pâques, une dame qui faisait profession d'une amitié très étroite avec Mme de la Perrouse, [et avait dessein d'ériger une nouvelle congrégation], étant avertie que sa cadette avait pris la résolution d'être religieuse, mais encore douteuse et incertaine du choix de sa religion, supplia Mme de la Perrouse, sa bonne amie, d'obliger sa sœur à demeurer avec elle un mois du moins, pour juger de son Institut, durant lequel elle ne mit rien en oubli pour lui faire goûter son esprit, et s'offrant même de lui faire assigner une très bonne pension dans son couvent, et qu'elle y serait traitée comme sa propre fille. Mais Dieu, qui l'avait destinée ailleurs, ne permit pas que son cœur fût [touché de la moindre inclination pour

[1] Cant., I, 3.

cette proposition, quoiqu'elle honorât parfaitement cette vertueuse dame, et qu'elle lui protestât que toutes ses offres l'obligeaient à lui être éternellement redevable.

Cependant elle attendait avec une entière tranquillité le temps qu'elle avait assigné à Notre-Seigneur. « Je me tenais, dit-elle, en cette attente, avec une si grande foi en la bonté de Dieu que, regardant le soleil, je disais sans hésiter : « Mon Dieu, je crois que, pour faire les jours « plus longs, vous arrêterez plutôt le soleil que de ne « m'assister au temps préfix, selon la confiance qu'il vous « a plu de m'en donner, parce que vous avez promis que « l'espérance du chrétien ne sera pas confondue. »

Le temps s'écoula doucement dans cette attente; et, ne restant plus que trois jours du terme, elle ne découvrait point encore d'où lui pourrait venir le vaisseau de secours après lequel elle soupirait, ni l'heureux pilote qui devait la conduire au port de ses espérances, qui n'étaient point troublées, son cœur étant tellement affermi dans une sainte confiance en la bonté de Dieu, que l'on peut dire d'elle ce qui est écrit d'Abraham, qu'elle *a cru en l'espérance contre l'espérance* [1].

Voici enfin l'heureux moment qui doit accomplir ses désirs. Une dame de qualité, et fille spirituelle de notre illustre Fondateur François de Sales, l'avertit que ce très bon Père était arrivé dans la ville [2], et que, se trouvant obligée de lui rendre une visite, pour recevoir sa bénédiction et les divins oracles que le Saint-Esprit prononçait par toutes les paroles qui sortaient de sa bouche, elle n'avait pas voulu l'aller voir sans lui en donner avis, comme son amie, pour savoir si elle serait dans le désir

[1] Rom., IV, 18.

[2] Ce passage donnerait à entendre que le saint évêque était arrivé à Chambéry, tandis qu'au contraire c'est Mlle de Châtel qui se rendit à Annecy pour le visiter.

d'être de la partie. Son cœur fut très sensiblement touché de cette heureuse nouvelle, et dès longtemps ayant conçu un très ardent désir de conférer de ses peines intérieures avec ce bon Prélat, elle fut transportée de joie d'en trouver l'occasion favorable et présente.

Elles arrivèrent à son logis la veille de la Pentecôte [1], au même moment que notre très digne Mère de Chantal retournait de conduire Mme la baronne de Thorens sa fille, en la maison de son mari ; et le succès a fait connaître que ce ne fut pas un trait du hasard, mais de la providence de Celui qui a la disposition de tous les temps et de tous les moments en sa puissance, et qui observe ce moment duquel dépend notre salut éternel. Et sans témérité nous pouvons dire que celui-ci fut marqué et destiné à cette âme pour *assurer et rendre sa vocation certaine par la pratique de ses bonnes œuvres* [2].

Quoiqu'elle n'eût jamais eu la pensée d'être de la Congrégation, qui commençait seulement de naître, et dont la subsistance semblait fort douteuse et fort peu assurée à ceux qui regardent les choses de Dieu d'un œil purement humain, comme elle jeta les yeux sur notre très digne Mère, elle sentit son cœur doucement enflammé, et, tournant son regard vers Notre-Seigneur, elle lui dit : « Véritablement, mon Dieu, je crois que vous voulez tenir maintenant votre parole à votre très humble et très indigne servante, et que, précisément au terme dont j'ai convenu, vous me faites voir le lieu où vous me voulez. » Plus elle considérait la douceur et la modestie de cette digne Mère, et plus elle se sentait confirmée dans son désir, n'appréhendant plus rien, disait-elle, que d'être trouvée incapable d'être fille d'une si digne Mère.

[1] Le 29 mai 1610.
[2] II Pierre, I, 10.

Le jour suivant, qui fut celui de la Pentecôte, elle se confessa au grand Évêque, auquel elle déclara d'abord qu'elle priait sa charité de l'ouïr généralement sur toute sa vie, quoiqu'il n'y eût que trois ou quatre jours qu'elle eût fait une confession générale à un autre. Le bon Prélat lui demanda pour quel dessein elle voulait la réitérer devant lui. « Afin, lui dit-elle, Monseigneur, que vous me connaissiez bien. » Et il lui répondit : « Vraiment, ma fille, je veux bien vous connaître. — Monseigneur, répliqua-t-elle, les malades ne se contentent pas de découvrir leurs maux à leurs médecins ordinaires; lorsqu'il en arrive quelqu'un plus renommé et plus expérimenté que les autres, ils y accourent pour recevoir des remèdes qui leur donnent une parfaite guérison. — Ma fille, lui dit-il, c'est Dieu seul qui peut entièrement guérir votre âme, et si les hommes en sont les ministres, c'est par la vertu qu'il leur en a concédée. »

Il ouït attentivement le discours de sa vie, l'agitation de ses désirs, ce qu'elle avait pratiqué pour les arrêter et fixer en Dieu, et toutes les difficultés qu'elle avait été obligée de vaincre; et puis il lui dit avec une grande fermeté : « Ma fille, Dieu veut je ne sais quoi de fort grand de votre cœur, et ce pauvre cœur aurait été martyr s'il se fût rangé dans un monastère où l'observance des vœux n'eût pas été exacte. » Sur cela, elle lui dit qu'elle ressentait des inclinations pressantes pour s'attacher à notre digne Mère et pour l'imiter dans sa manière de vie; et notre digne Prélat lui répondit : « Si vous voulez être sa fille, nous vous donnerons place en notre chère petite Congrégation. » Cette douce parole lui ravit entièrement le cœur : « Très volontiers, Monseigneur, lui dit-elle, je reçois l'honneur que vous avez la bonté de m'offrir; et, quoique je ne sois pas digne de cette grâce, je demanderai à Dieu qu'il fortifie mon cœur pour la reconnaître, et j'espère, par son

assistance, que jamais je ne la perdrai, et que rien ne pourra m'arracher de cette sainte maison, pourvu qu'une fois je m'y sois réfugiée. »

Le dimanche suivant, qui fut le propre jour de la très sainte Trinité, la Congrégation commença, et cette prétendante ne put se renfermer avec les trois premières, parce qu'elle était obligée d'aller prendre congé de ses parents, et aussi pour disposer de son temporel ; en quoi mesdames ses sœurs se témoignèrent fort généreuses, lui assignant honorablement tout ce qui était nécessaire pour sa dot et pour ses petits ameublements. Et comme elle n'eut plus rien à démêler avec le monde, son courage eut encore une rigoureuse épreuve à soutenir du côté de Dieu. Se voyant sur le point de partir, une inflammation très dangereuse, accompagnée d'un ulcère très malin, lui vint à la jambe; et, l'ayant fait voir à sa sœur, elle fut tout effrayée d'un mal si furieux et qui semblait incurable, et, ce qui lui perça le cœur d'une douleur très sensible, elle lui dit qu'il ne fallait plus penser d'entrer dans la religion avec une incommodité si notable, qui la rendait inutile et à surcharge. Ces paroles firent une blessure plus profonde dans son âme que cette plaie extérieure, quoique très douloureuse, n'en faisait sur son corps, craignant que, demeurant dans le monde pour travailler à sa guérison corporelle, elle n'acquît quelque maladie spirituelle.

CHAPITRE IX

DE SA RÉCEPTION DANS NOTRE INSTITUT ET DE SON NOVICIAT

Après quinze jours d'attente, son mal de jambe lui donnant quelque relâche, et la plaie que le divin Amant avait faite à son cœur se rendant toujours plus profonde et plus douloureuse, une sainte impatience, qui ne lui donnait repos ni le jour ni la nuit, obligea mesdames ses sœurs de la conduire à l'heureux séjour si désiré de son âme. Elle y fut reçue le vingt-sixième juillet de l'année 1610, jour consacré à l'honneur de sainte Anne, et à laquelle sa bonne mère avait une très grande dévotion ; ce qui fut dans le onzième mois après qu'elle eut offert sa bague à la sainte Vierge, la conjurant de lui faire l'honneur, dans l'année, de la fiancer avec son Fils. Ainsi, ses désirs se trouvèrent tous accomplis précisément au terme que Dieu lui avait inspiré, et qu'elle avait prescrit dans une douce confiance et amoureuse simplicité. Elle était alors âgée de vingt-deux ans; et, le jour suivant, elle reçut l'habit de novice de la main de notre très digne Mère, et fut la cinquième religieuse de l'Institut [1].

Nous avons trouvé dans le livret des résolutions de cette chère Mère, que Dieu lui fit la grâce d'entrer dans son noviciat avec un esprit si déterminé de se rendre vraie religieuse, qu'elle eût plutôt choisi de cesser de vivre que

[1] Les quatre premières avaient été sainte Jeanne-Françoise de Chantal, les Mères Marie-Jacqueline Favre et Jeanne-Charlotte de Bréchard, et la Sœur Claude-Françoise Roget.

de souffrir volontairement de voir vivre en elle quelque parole, pensée ou action séculière ; et disait que comme ceux qui font de grandes navigations, étant arrivés en des contrées fort éloignées, changent de cadran, parce que les saisons y sont opposées, et qu'il est jour en une contrée quand il est nuit en l'autre, qu'ainsi, étant arrivée en ce nouveau pays de la vie religieuse, qui est tout opposée à la vie mondaine, elle faisait dessein de changer tout à fait, et de vivre en sorte qu'elle ne retînt aucune loi du climat qu'elle avait quitté, mais comme étant entrée dans un nouveau monde. Son nouvel état fut de ne rien négliger et d'apporter toute la diligence possible pour retrancher, dès l'entrée, toutes les superfluités et inutilités qui pouvaient rester dans ses désirs, considérant qu'il y a des arbres qui demeurent toujours petits, parce que l'on n'a pas eu soin de les arroser lorsqu'ils étaient jeunes, de manière que la chaleur les ayant surpris, devant qu'ils fussent plus fortifiés, et ayant desséché leur racine encore tendre, quelque soin qu'on prenne ensuite à les cultiver, ils demeurent toujours nains, et ne peuvent croître ni produire que des fruits sauvages ; de même, si une âme religieuse, qui est une jeune plante, n'est arrosée soigneusement durant son noviciat, et si elle n'est fortifiée dans la dévotion par une diligente culture, devant que les diverses occupations où elle doit être employée et qui la divertissent en aient desséché la racine, on n'en peut pas attendre grand progrès.

Deux autres maximes servirent très avantageusement au dessein qu'elle avait de profiter en cette nouvelle discipline. Elle se forma la première sur la considération des pèlerins, qui ne s'arrêtent et qui n'attachent leur vue ni à la beauté des campagnes, ni à celle des châteaux, ni aux lieux où ils mangent, ni où ils reposent le jour et la nuit, et ne pensent qu'au lieu où ils vont, et au chemin qui leur

reste à faire. Et elle tira la seconde de la vigilance des capitaines et des gens de guerre : lorsqu'ils sont encore dans le pays ennemi ou sur les frontières, ils ne marchent jamais sans leurs armes, pour être toujours prêts à combattre si l'ennemi se présente.

« Puisque j'entreprends, disait-elle, le chemin de la perfection, je dois imiter les bons pèlerins, qui se lèvent promptement, qui ne s'arrêtent jamais et qui font toute la diligence possible pour arriver au lieu où ils aspirent : il faut que je me presse, puisque j'ai tant de chemin à faire, de crainte que la nuit ne me surprenne devant que d'être arrivée où je prétends. Et parce que le chemin est tout bordé d'ennemis, et que je ne suis que sur la frontière, il faut encore que je sois guerrière, et que, si d'une part l'entière confiance en Dieu est comme le bâton sur lequel je m'appuie, et qui me sert, faisant voyage comme simple pèlerine, il faut que, de l'autre main, je porte l'image de la croix et la mortification, et le souvenir de *la parole de Dieu, qui est le glaive de l'esprit*[1], pour combattre et pour repousser les assauts de mes ennemis. » Jamais elle ne sortait de sa cellule, qu'elle n'eût pris spirituellement ses armes ; et, s'appuyant d'une main sur la confiance qu'elle avait en la bonté et en la grâce de Dieu, et ayant armé son esprit de quelque sainte pensée pour combattre avec honneur, elle faisait encore une petite élévation de cœur à la sainte Vierge, la conjurant de lui inspirer le courage et de lui obtenir de son Fils la force pour vaincre, puisqu'elle avait l'honneur d'être sous son drapeau et de combattre sous sa discipline.

La troisième disposition de son esprit dans son noviciat, fut de se tenir toujours occupée à quelque bonne chose, disant que, comme les vents qui n'entrent que par

[1] Éphés., VI, 17.

de petites fentes sont les plus dangereux et les plus nuisibles à la santé, ainsi le diable n'entre jamais dans une âme avec plus de péril que par de certaines petites oisivetés ou amusements qui ne semblent rien, et qui ouvrent le cœur, sans que l'on y pense, aux plus grandes tentations.

La quatrième disposition fut l'exactitude qu'elle eut à garder le silence, se ressouvenant que le Fils de Dieu n'était descendu du ciel que lorsque toute la terre était en silence, et que, comme la langue avait été l'instrument du premier péché en parlant avec le diable, il fallait qu'elle fût la première punie et qu'elle fût condamnée à garder le silence, afin que le cœur fût plus libre pour s'entretenir avec Dieu, et disait ordinairement que la séparation du monde et le silence sont les deux plus grandes conditions d'une novice.

La cinquième disposition fut la grande fidélité pour tous les exercices de la religion, surtout pour l'oraison, qu'elle considérait comme l'unique aliment de l'âme, et si absolument nécessaire, qu'elle ne peut éviter de tomber en langueur et en défaillance si elle lui manque ou si elle est mal digérée, comme le corps qui, par défaut d'aliments et de digestion, s'exténue. Son cœur ne fut pas réduit en ce triste état, parce qu'elle prenait un soin nonpareil de lire et de retenir fidèlement les points sur lesquels elle devait méditer, et tâchait de se les imprimer si fortement dans la mémoire que, s'endormant sur cette pensée, à son réveil elle trouvait son esprit tout occupé de Dieu, et de quelque bonne idée de son saint amour ou de ses sacrés mystères.

La sixième disposition fut la prompte obéissance dans les choses même les plus petites, considérant qu'il n'y a rien qui ne soit grand devant Dieu, lorsqu'il est fait pour son amour et pour lui obéir en la personne de ceux ou de

celles qui sont ses images : « J'avais souvent cette pensée, dit-elle, que les grands vaisseaux ne se perdent que pour avoir négligé de boucher ou radouber des petites fentes qui donnent entrée à l'eau et qui, peu à peu, croissant en quantité, les font aller à fond ; de manière que, par une petite imprévoyance, ils sont quelquefois submergés. » Cette prudente novice tâchait d'éviter ce malheur, et de se rendre aussi vigilante et aussi forte dans les moindres occasions que dans les plus grandes ; ce qui, en vérité, n'est guère la vertu d'une simple novice, mais la récompense d'une piété consommée et parvenue par une longue pratique à l'âge parfait de la grâce. Aussi pouvons-nous dire que tant de rigoureuses épreuves qu'elle avait souffertes si constamment dans sa vocation, l'avaient rendue digne d'être aussitôt professe que novice, et de recevoir la viande forte et solide, lorsque les autres n'étaient nourries que de lait.

CHAPITRE X

DE L'OFFICE QUI LUI FUT DONNÉ ÉTANT NOVICE, ET DE LA FIDÉLITÉ QU'ELLE EUT POUR DIEU EN L'EXERÇANT

Notre vénérable Mère Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, qui était Mère Supérieure et directrice de cette petite troupe de novices, avait de grandes espérances de la chère Sœur Péronne-Marie, laquelle elle exerçait en plusieurs pratiques qui semblent viles et basses à l'œil humain, mais que cette fervente fille élevait par de saintes applications, intentions et attentions intérieures, desquelles, par après, elle rendait compte à sa digne Mère et Maîtresse avec une admirable sincérité et candeur.

Une fois, étant interrogée de ses pensées sur les petites occupations, elle dit que, nettoyant et arrangeant les chambres, elle adorait Dieu, qui par sa bonté ne dédaigne pas de mettre un moucheron et un atome dans le rang et dans la place qu'il leur a destinés par sa providence. On donna à cette chère Sœur la charge de tirer le vin pour la communauté, de ce petit baril qui dura si longtemps, comme nous dirons au livre des *Fondations de l'Ordre*, ce qui ne se put faire sans une multiplication miraculeuse. Cet office de cellérière était assez vil devant les créatures, mais cette bonne âme l'estimait très grand devant Dieu. Jamais elle n'entrait dans cette cave, qui était vide de toute autre provision hors de ce petit baril, sans être saisie d'une si douce consolation qu'elle se mettait à genoux, pour rendre ce service à la maison de Dieu avec plus de

révérence, et elle disait à Notre-Seigneur : « Mon Dieu, que votre conduite est différente de celle du monde ! Vos abondances sont cachées, et elles ne laissent d'être toujours favorables et présentes. Le monde ne promet que de l'abondance aux siens, et il ne leur donne que de l'indigence et de la pauvreté : vous ne parlez aux vôtres que de souffrances et de pauvreté, et vous leur départez de saintes abondances, qui surpassent toute profusion. »

Les réflexions qu'elle faisait sur ce petit exercice furent accompagnées d'une application encore plus douce et suave, après qu'elle eut ouï un sermon de notre vénérable Père, où il dit que le divin Époux a *des mamelles meilleures que le vin*[1], que sa maison n'est pas défournie d'une cave, et qu'il a *des celliers*[2] où il mène sa Sulamite, et où il l'enivre d'une liqueur précieuse, qui ne trouble pas la raison, mais qui la purifie, et qui, au lieu d'échauffer le sang, le tempère; qui fait concevoir de chastes désirs et *qui germe les vierges*[3].

Comme cette bien-aimée entra dans la cave pour faire son petit office, tout ce discours lui revint en la pensée; et, sentant son cœur tout plein de l'amour divin, elle dit avec sa simplicité colombine : « Je ne sais, mon Dieu, si notre grand Prélat voulait parler de cette cave ici, mais je crois que vous m'avez menée dans le cellier de cette Amante; du moins, je sens mon cœur tout plein et tout enivré de vous. » Dès ce moment, elle prenait un singulier plaisir de passer devant cette cave, qui lui renouvelait le souvenir du vin et des mamelles de son cher Époux; et, un jour, elle y fut ouïe dire : « Roi de mon cœur, *nous nous réjouirons et tressaillirons d'allégresse en vous au souvenir de vos mamelles*[4]. »

A l'imitation de saint Augustin, qu'un Père de l'Église

[1] Cant., I, 1. — [2] *Ibid.*, I, 3. — [3] Zacharie, IX, 19. — [4] Cant., I, 3.

nomme le grand Père de l'amour, pour avoir écrit et parlé avec plus de tendresse et de solidité que nul autre de la pureté de l'amour céleste, notre vénérable Père François de Sales, qu'on peut nommer après lui le grand maître de la sainte dilection, n'avait rien de plus fréquent dans ses prédications, dans ses conférences et dans ses écrits, que les paroles du sacré Cantique, et quelques saintes réflexions sur le doux commerce que l'Amant céleste exerce avec son épouse; et, dès le moment qu'il en avait déclaré quelque trait, cette vraie et fidèle amante le sentait comme imprimé en son cœur, et sa mémoire n'en laissait pas échapper une seule parole ni la moindre conséquence. Et comme elle découvrait son intérieur au bon Prélat sans nul déguisement, lui ayant dit qu'elle se trouvait si vivement touchée des entretiens qu'il leur faisait sur cette matière, qu'elle n'en pouvait rien mettre en oubli : « Oui, ma chère fille, lui dit-il, retenez sans crainte les paroles d'amour ; si Dieu vous a destinée à être Sulamite, il vous fera encore plus aimer les effets que les discours de l'amour du Bien-Aimé. »

Et une autre fois, ayant trouvé son esprit dans une disposition extraordinaire de n'aimer que Dieu et n'avoir ni cœur ni pensée que pour lui, pour la fortifier dans ce bon dessein, il lui dit : « Ma chère fille, celles qui commencent, après s'être purgées, selon les premiers préceptes de la vie spirituelle, doivent grandement s'énamourer de Notre-Seigneur, d'autant qu'un grand amour ne se contente pas d'une petite opération ; et votre Amant, ma fille, ajouta-t-il, ne se fait aimer à vous si sensiblement, qu'afin que vous commenciez dès maintenant à travailler vivement et constamment pour lui. »

CHAPITRE XI

LA SAINTE VIERGE LA GUÉRIT MIRACULEUSEMENT DE SON MAL DE JAMBE

Les œuvres qui nous semblent les plus excellentes sont défectueuses, si le désir de souffrir et d'être humilié et l'humilité et la souffrance même ne les accompagnent, parce qu'il n'y a point de monnaie de prix, ni qui soit de valeur dans la voie de salut, si elle n'est marquée au coin de la croix et si elle ne porte son image.

La croix ne manqua pas à cette novice pour la rendre disciple du Calvaire, au même temps qu'elle allait recueillir ses premières fleurs sur le Thabor et sur le Liban. Non seulement son mal de jambe n'était pas guéri, mais encore les grandes chaleurs l'avaient extrêmement accru. Elle n'avait aucun remède pour mettre dessus, et elle n'osait même le dire à notre très digne Mère, qui était directrice, étant au lit malade ; néanmoins, pour n'être pas en scrupule, elle avait déclaré ce mal à notre vénérable Père, qui, se persuadant que ce n'était pas grande chose, lui dit de ne s'en point mettre en peine. Elle voyait pourtant que, ce mal augmentant, elle pourrait être l'abjection du monastère, à quoi elle sacrifia son cœur, contre l'aversion naturelle qu'elle avait pour le ravalement (*b*).

(*b*) Comme de plusieurs simples l'on fait un composé excellent, elle s'avisa de faire pour son mal un onguent de patience, de prière et de soumission à la divine volonté.

Et quoique cette infirmité ne lui causât point d'impatience et qu'elle n'entrât plus dans les pensées de ce qui lui en arriverait, témoignant à Dieu que, quand il lui ôterait tout, pourvu qu'il lui laissât toujours l'espérance d'être toute sienne, elle serait trop contente et satisfaite, elle ne pouvait néanmoins s'empêcher de verser grande abondance de larmes, étant seule. Les Sœurs crurent qu'elle était d'un naturel mélancolique et triste ; ce qui pourtant n'était pas, ayant l'humeur la plus douce et la plus agréable qui fut jamais. Mais, comme il arrive aux malades quelques impatiences, où la violence de la douleur, plutôt que leur désir, les emporte, et que Dieu, qui est favorable aux âmes affaiblies et travaillées de la sorte, ne leur impute pas, quelque soin qu'eût cette bonne novice de ne donner au dehors aucun témoignage de sa peine, elle ne put empêcher que son visage ne trahît son dessein, et qu'il ne fût témoin de sa douleur. Son cœur, cependant, ne laissait pas d'être uni à Dieu dans sa sainte confiance, se remettant entièrement en sa main pour faire d'elle tout ce qui lui plairait : ainsi, sous un visage languissant et sous des yeux tout baignés de larmes, son cœur était semblable à la mer, qui est quelquefois agitée au dehors et calme au fond.

Elle ne laissa jamais aucun de tous les exercices à cause de cette infirmité douloureuse ; elle assista à tous les offices et oraisons, soit debout, soit à genoux, quoique ce ne pût être sans une douleur très aiguë et très sensible. Et, l'espace de six mois qu'elle fut ainsi exercée, elle choisit cette partie de son corps pour affermir sa vertu, parce qu'elle avait ouï dire que *la vertu de Jésus-Christ s'accomplit dans l'infirmité* [1].

Après avoir extrêmement souffert tout un jour, le soir

[1] II Cor., XII, 9.

étant arrivé, elle se trouva si abattue et si languissante, qu'elle eut la pensée qu'il fallait se rendre, et qu'il lui était impossible de subsister plus longtemps. En cette extrémité, elle se souvint que la sainte Vierge, lui ayant été si favorable en ses recherches, ne l'abandonnerait point après l'avoir mise dans la jouissance du bonheur qu'elle lui avait accordé. Sur cela, s'étant mise en oraison, elle fit vœu à la sainte Vierge de dire tous les jours, un an durant, le saint rosaire en son honneur, et qu'il lui plût de l'assister en l'extrémité où elle se trouvait réduite, lui protestant que, si elle demandait sa guérison, ce n'était pas pour se dispenser de souffrir, mais pour la seule crainte que cette infirmité corporelle la privât de l'honneur qu'elle avait demandé par ses mérites à son divin Fils, de la recevoir et de l'agréer pour son épouse.

La sainte Vierge ouït favorablement sa prière, et la grâce qu'elle lui fit surpassa son espérance. S'étant mise au lit après cette oraison, mais avec une douleur si pressante qu'à peine, avec ses deux mains, pouvait-elle soutenir cette pauvre jambe et toucher la partie affligée, le matin, sans application d'aucun emplâtre ni autre remède, elle la trouva entièrement guérie; et, pour marque de la grâce qu'elle avait reçue par l'assistance de sa chère Maîtresse, il était resté, au lieu de l'ulcère, une place large comme un ducaton, toute noire et brûlée, qu'elle a gardée toute sa vie. Sur quoi, s'étant réveillée, son cœur fut saisi d'une consolation si précieuse de voir que sa chère Maîtresse avait eu la bonté de faire une espèce de miracle en son corps, qu'elle eut peine de se contenir et de s'empêcher de crier tout haut ce qu'elle dit en secret: « Oh! l'heureux mal, dont la guérison manifeste si hautement la bonté de Jésus et de Marie envers une indigne affligée qui avait réclamé leur secours! » — « Mon âme, disait-elle une fois, racontant cette grâce, était pleine d'une si douce et si

suave reconnaissance qu'il me semblait que je devais aller crier par les places publiques : O vous qui désirez de servir mon Dieu, ne laissez point d'entrer en son service pour les travaux et pour les peines que vous y pouvez rencontrer ! C'est un Dieu tout bon et tout abondant en miséricorde ; marchez hardiment sur les épines, vos pieds n'en seront pas égratignés, ou, si leurs pointes vous blessent, sa main tout amoureuse les arrachera, et elle vous guérira lorsqu'il sera temps. »

Ainsi, transportée d'une sainte allégresse, elle accourut vers notre digne Mère, et, lui montrant sa plaie parfaitement guérie, elle lui raconta tout ce qui s'était passé, lui demandant pardon du vœu qu'elle avait fait sans sa permission. Le cœur de cette digne Mère fut attendri sur ce récit, et elle lui dit, la larme à l'œil : « Ma fille, si vous m'eussiez fait le bien de me dire votre infirmité, je vous eusse pansée moi-même, autant que mon mal me l'eût permis, et jamais, hors de vous et de moi, personne n'en eût eu la connaissance. Mais bénis soient Notre-Seigneur et sa sainte Mère, qui découvrent si visiblement envers notre petitesse leurs ineffables bontés. »

CHAPITRE XII

L'EXCELLENT DON D'ORAISON QUI LUI FUT ALORS COMMUNIQUÉ ÉTANT ENCORE NOVICE

La montagne qui porte *l'encens* est aussi la même qui produit *la myrrhe*[1], et l'Amante du Cantique n'a presque jamais trouvé l'un sans l'autre : *J'ai*, dit-elle, *moissonné la myrrhe avec les aromates*[2]. Elle ne trouve point d'aromates sans myrrhe, ni de myrrhe sans aromates. La myrrhe représente la mortification et les maladies ou infirmités corporelles ; l'encens et les aromates représentent les oraisons qui, ordinairement, en sont inséparables.

Cette heureuse novice en fit bientôt une sensible et très suave expérience. Ces douleurs qu'elle souffrait avec tant de soumission et de patience, furent incontinent récompensées par un don excellent d'oraison infuse, qui lui fut communiqué en cette manière. Comme elle achevait de raconter à notre digne Mère l'état de sa maladie et la merveille de sa guérison, on sonna pour aller faire l'oraison, et, s'y étant rendue, Celui qui avait fermé la plaie de la jambe de cette fidèle novice lui ouvrit et dilata le cœur, lui départant libéralement le don d'oraison infuse et surnaturelle.

S'étant mise en disposition de continuer dans la voie purement active, et de faire sa méditation suivant la méthode que l'on donne à celles qui commencent, en un instant, elle sentit toutes les facultés et puissances de son

[1] Cant., IV, 6. — [2] *Ibid.*, V, 2.

âme comme suspendues, et toutes leurs opérations et fonctions interdites. Son entendement demeura sans discours, tout occupé en Dieu, et tous ses sens intérieurs, dans un si profond silence, qu'il ne se faisait aucun bruit ; et la seule intelligence, qui est la fine pointe et l'étincelle de l'âme, resta toute seule attentive en Dieu, comme Madeleine aux pieds de son Maître, écoutant sa parole en quiétude, Dieu ayant banni de son cœur tous les égarements et divertissements d'esprit, qui sont comme *les petits renardeaux qui démolissent les vignes*[1], et les *mouches mourantes qui corrompent la précieuse confection* de l'oraison[2]. Cette âme fut élevée au sommet de la montagne, où, comme Moïse, étant entrée dans une nuit obscure et brûlante, elle ne connut la présence de son Bien-Aimé que par les goûts et sentiments amoureux qu'il répandait en son cœur, et qui, par leur affluence, lui faisaient connaître que ce n'était que lui seul, toutes les créatures ensemble n'étant pas capables de lui faire savourer un si grand bien. Et à la fin de son oraison, toute son action de grâces fut, dit-elle, de prononcer en silence : « *J'ai trouvé Celui que mon âme désire*[3]. Eh ! mon cher Époux, faites-moi la grâce de me garder soigneusement ! » Mais, nonobstant cette application intime de son esprit en Dieu, elle ne laissait pas de prévoir très soigneusement son point d'oraison, afin que, si son Bien-Aimé ne lui faisait plus l'honneur de venir à elle par cette voie extraordinaire, elle pût aller à lui, avec ses compagnes, par la voie ordinaire par où sa grâce nous conduit à lui.

Notre vénérable Père lui ordonna, en quelque élévation qu'il plût à Dieu de la mettre, de ne jamais manquer à cette pratique, qui rend le témoignage de notre humilité qui doit avouer que les faveurs singulières sont des grâces

[1] Cant., II, 15. — [2] Eccle., X, 1. — [3] Cant., III, 4.

que nous n'avons pas méritées, et que Dieu les peut retirer de nous, pour un grand nombre de défauts secrets que nous ne connaissons pas. Rendant compte de son intérieur à notre débonnaire Père, elle lui disait pour s'expliquer, qu'une seule parole qu'elle portait à l'oraison faisait à l'instant et tout doucement, couler en son cœur de saintes affections, comme qui verserait du baume dans un vase, jusqu'à ce qu'il fût plein, et même qu'il surnageât et passât par-dessus. « Ainsi mon cœur, disait-elle, étant plein selon sa capacité, cette liqueur douce et divine surnageait au-dessus de l'intime de mon âme et s'épanchait sur toutes ses autres facultés, qui en demeuraient absorbées, sans qu'il fût en mon pouvoir d'en spécifier aucun acte que celui d'une complaisance très simple et même imperceptible, qui me venait d'un si doux assouvissement et d'un regard si paisible. »

Cette chère âme, souffrant, pour ainsi dire, la seule réception de ces dons de Dieu, et ne contribuant qu'un doux agrément et acquiescement à cette aimable souffrance, demeurait dans une tranquillité purement passive, sans agir et sans mouvoir en aucune manière ses puissances, sinon quand Dieu cessait son opération; alors elle recommençait d'agir par un nouveau mouvement de sa grâce. Et alors même, son opération, ou, pour mieux dire, la coopération qu'elle rendait à cette opération divine, était extrêmement simple et de fort peu de durée.

Pour mieux faire entendre la voie où Dieu l'avait mise en cet état, elle dit un jour : « Imaginez-vous que le feu cesse d'ardre en un bois, et que le bois est encore bien échauffé; mais parce que le feu a cessé son action, le valet de la maison, qui est obligé de le tenir allumé, court promptement à une allumette qu'il a de réserve, qui prend feu incontinent, et tient le bois embrasé comme auparavant; et alors le valet se repose et le voit brûler sans

inquiétude. Ainsi, disait-elle, quand je sentais dans mon cœur s'amortir cette douce flamme qu'il avait plu à mon Bien-Aimé d'allumer, je m'étais réservé ces deux paroles : *Jésus, Amour,* qui étaient comme deux allumettes auxquelles j'avais recours, et qui dans un moment rallumaient ce brasier, et alors je demeurais doucement embrasée. »

Elle avait accoutumé de dire que, tandis que ce feu doux et luisant ard[1] dans l'âme pour la posséder d'une manière amoureuse et sans bruit, il en chasse toutes les images des sens, et non seulement toutes les formes corporelles et toutes les représentations sensibles, mais même toutes les espèces intelligibles que l'esprit a séparées des fantômes et recueillies sur les images des sens. « Il est vrai, disait-elle, que cet état, si doux et si simple, n'est pas habituel et permanent ; il a ses intervalles, et des moments où l'âme ne fait que jouir. Et si quelquefois ces douceurs durent des mois ou des années tout entières, Dieu seul, qui les donne, le sait ; l'âme ne doit s'en enquérir, et il lui est utile de l'ignorer. »

Lorsque Dieu lui donna ce degré d'amour et d'oraison, ce qui est du tout merveilleux, elle n'avait jamais lu aucun livre qui traitât de cette pure infusion de l'amour céleste, ni de cette vie passive, qui n'est connue ni savourée que par les mystiques ; ce qui fait connaître que le Saint-Esprit qui, dans un moment, rendit les apôtres savants en toutes les langues, était l'unique directeur qui l'avait instruite et qui l'avait rendue si intelligente des mystères de cette science amoureuse et savoureuse, en la pratique de laquelle les plus éclairés dans les connaissances mondaines sont ordinairement les plus ignorants (*c*).

(*c*) Et il ne se faut pas étonner, puisqu'elle était si proche du Soleil de justice, et qu'elle lisait si à souhait au Livre de vie.

---

[1] Du latin *ardere,* brûler.

CHAPITRE XIII

EXCELLENT AVIS SUR CETTE MATIÈRE

Il en est qui estiment que toute réflexion et retour que l'on fait sur soi-même dans l'oraison est contraire à sa simplicité, et qui donnent pour une méthode et pour une règle générale, même pour celles qui commencent, de ne se mettre nullement en peine de faire aucune recherche ni de former aucune pensée, se contentant de se présenter devant Dieu et de le regarder, sans lui dire aucune parole ni concevoir aucune affection, sans produire aucun mouvement, et demeurant comme des statues sans agir, et attendant que lui-même nous applique, qu'il nous fasse agir et qu'il nous inspire.

Cette conduite est toute pleine de périls, et de tous côtés environnée d'abîmes et de précipices. Il est vrai que nous ne pouvons prier ni prononcer une bonne parole si le Saint-Esprit ne la prononce ; mais, comme c'est une impiété d'entrer en défiance de sa bonté, et que nous ne devons pas craindre que sa grâce nous manque, mais seulement *que nous lui manquions* [1], comme dit saint Paul, c'est une témérité présomptueuse et vouloir tenter Dieu de demeurer ainsi les bras croisés, attendant qu'il les remue, et qu'il veuille nous conduire dès le commencement par cette voie passive, qui n'est pas accordée, le plus souvent, même aux plus parfaits.

[1] Hébr., XII, 15.

Puisque le Fils de Dieu nous ordonne de demander, et que le Roi Prophète fait gloire de dire *qu'il méditait tout le jour sur la loi du Seigneur*[1], ne craignons point de demander et méditer, et de former de saintes pensées en l'oraison ; mais craignons plutôt que le Sauveur nous reproche à *quel propos nous demeurons ainsi oisifs durant le jour*[2] de la prière, et qu'il nous ôte le talent qu'il nous met entre les mains, si, au lieu d'agir et de le faire valoir, nous faisons comme *ce serviteur infidèle qui l'enfouit dans la terre*[3]. Si les réflexions et les considérations dérogeaient à la simplicité de l'oraison, saint Bernard, qui a été le grand maître de la mystique, eût-il pris le soin de dédier à un grand Pape cet ouvrage divin qu'il a composé sur cette matière[4] ? Qui pourra croire qu'une reine qui doit paraître devant le roi son époux lui doive déplaire, parce que, devant que d'entrer avec lui dans le cabinet, elle se considère dans un miroir pour observer si quelque tache ne ternit pas son teint, et s'il n'y a rien d'indécent en son maintien ? Et plutôt ne manquerait-elle pas, si elle n'usait de cette précaution et de cette prudence ? Elle pourrait être répréhensible si elle ne se considérait que pour se plaire à soi-même et pour devenir idolâtre de sa beauté ; mais, ne prenant tout ce soin que pour plaire à son mari, n'est-elle pas très louable ? Si une âme dans l'oraison ne réfléchissait sur soi-même que pour une vaine complaisance de ses perfections, ou imaginaires ou véritables, et que son retour terminât son mouvement à elle-même, sans doute il serait répréhensible et criminel ; mais ne se considérant que pour plaire à Dieu et pour effacer les taches qui lui déplaisent, et rapportant même tout ce retour à Dieu, qui peut douter que Dieu n'agrée cette réflexion ?

[1] Ps. CXVIII, 97. — [2] Matth., XX, 6. — [3] *Ibid.*, XXV, 18.
[4] Les cinq livres de la Considération, dédiés au pape Eugène III.

Il est vrai que plus notre oraison est simple, moins elle est diffuse, et approche de la vue de Dieu qui n'est qu'un simple regard; et il est encore vrai que Dieu fait part à quelques âmes d'élite de cette vue simple et amoureuse; mais cette faveur est très rare, et tous ne doivent pas l'espérer : elle est plus un privilège du ciel qu'un exercice de la terre. Il la faut recevoir avec humilité, lorsque sa bonté la communique, et craindre même en la recevant. Esther tomba pâmée, recevant les plus douces caresses du roi Assuérus. Souvent nous prenons des illusions pour des vues infuses et célestes; et, comme les mouvements du Saint-Esprit en nos cœurs étant surnaturels, ne sont pas sensibles, leur discernement en est extrêmement difficile. Nous pouvons reconnaître par deux marques si ces vues extraordinaires viennent de Dieu, ou si ce sont des impressions du *démon transfiguré en ange de lumière*[1] : la première, si elles nous tiennent dans la crainte ; la seconde, si, lorsque Dieu les retire, nous réfléchissons sur nous-même pour examiner notre misère.

Par ces deux caractères, nous pouvons dire que la voie où cette heureuse novice fut élevée, même en ce commencement, était un pur don de Dieu, puisqu'elle la maintenait dans une telle défiance de soi-même, qu'ayant demeuré près de six ou sept mois sans qu'il fût en son pouvoir d'avoir un regard ni une réflexion sur soi-même, ni sur sa voie intérieure, bien loin qu'elle en conçût de l'orgueil, elle en fit un grand scrupule, et elle entra dans une très grande crainte de manquer, ne suivant pas la méthode prescrite à celles qui commencent. Et pour mettre son esprit en repos, elle consulta notre grand Prélat en cette manière : « Monseigneur, lui dit-elle, que faudrait-il faire si, désirant l'honneur de vous aller parler dans votre

[1] II Cor., XI, 14.

chambre, je vous trouvais à l'entrée de votre palais? Serais-je obligée de dire : Il faut attendre que Votre Grandeur soit dans sa chambre, et passer par le chemin ordinaire? Il en est tout de même, dit-elle, de mon oraison: dès le premier acte et mouvement de mon cœur, je me trouve en la sainte présence de mon cher Époux, et je le rencontre comme à la porte, qui m'attend déjà; mais il me vient de la peine de ce que je ne l'ai pas cherché par le chemin ordinaire. » Il lui dit : « Ma fille, c'est à l'Époux de se faire trouver où il lui plaît; *il sait le chemin*[1], *et il est lui-même notre chemin*[2] et notre guide, et si nous ne demeurons en sa voie, nous nous égarerons. — Il est vrai, Monseigneur, lui repartit-elle, que lorsque je veux réfléchir et considérer en mon oraison, c'est faire tout ainsi que si je me divertissais de vous regarder vous-même pour voir votre tableau. » A cela, il répondit encore avec un doux souris : « Quand le Père est absent, il est bon de regarder son tableau; mais quand il est présent, n'est-il pas vrai, ma fille, que l'original vaut mieux que la copie? » Avec cela, elle demeura tranquille en cette voie amoureuse.

Il lui arriva encore une autre pensée fort douce en ce temps-là. Rendant compte à notre digne Mère, Sa Charité lui dit : « Ma fille, demeurez tranquille dans votre paix avec toute fidélité, et tandis que votre Époux est présent, faites un bon amas de vertus; un jour viendra que vous le chercherez, et vous aurez de la peine à le trouver. » Cette âme, qui n'avait encore goûté que la douceur du lait de l'Époux, fut un peu surprise de cet avis, et elle dit à Notre-Seigneur : « Mais, mon Dieu, qu'est-ce que me vient de dire notre Mère, que je vous chercherai un jour! Quoi donc! est-il possible que vous vous en alliez et vous

[1] Job, XXIII, 10. — [2] Jean, XIV, 6.

vous retiriez de moi ! Certes, si quelqu'autre que notre Mère, ou Monseigneur notre bon Père et Prélat, m'avait dit cela, j'aurais de la peine à le croire de votre bonté. » Cette menace ne lui donna guère d'appréhension ; mais, quelque temps après, elle sut par expérience que le divin Soleil se plaît de se cacher quelquefois, et de laisser tout en deuil et en ténèbres dans les cœurs de ses plus chères amantes.

« Tandis que le divin Époux, dit-elle, m'attirait si fortement à l'*odeur de ses divins parfums*[1], je trouvais une entière facilité en sa divine présence et en l'exercice de toutes les vertus. Et pour le retranchement de mes imperfections, Dieu me donna cette similitude : Lorsque l'on découvre une source d'eau inépuisable, le ruisseau qui en coule paisiblement repousse et rejette la terre et le sablon ; de même, il m'était avis qu'ayant trouvé la vive source de l'oraison, il fallait que cette eau toute pure de la grâce qui se faisait passage en mon cœur, l'allât purifiant et nettoyant, chassant toute la terre des choses sensibles et passagères, et même le sablon de mes moindres imperfections. »

Et tout ce récit de sa vocation, et des voies par lesquelles Dieu a conduit cette âme choisie, est d'autant plus véritable que la déclaration qu'elle en fit à notre très digne Mère, qui le lui commanda après plusieurs années, ne fut pas sans merveille ni sans une assistance particulière de Dieu, qui, ayant permis, lorsqu'elle reçut ce commandement, qu'elle se trouvât dans une disposition intérieure en laquelle il lui était du tout impossible de se ressouvenir de ce qui s'était passé en elle, lui inspira d'avoir recours à la prière, et elle commanda à une Sœur de faire une neuvaine au glorieux saint Joseph, afin que, si c'était la

[1] Cant., I, 3.

volonté de Celui qui lui avait obéi comme à son père, étant sur la terre, qu'elle parlât de son intérieur, il lui en donnât aussi le pouvoir.

Le troisième jour de la neuvaine, immédiatement après la sainte communion, en un instant, son esprit s'ouvrit, et elle se trouva dans une si grande liberté, clarté et facilité à parler de ce qui la touchait, qu'elle dit à la Sœur qui faisait la neuvaine : « Ma fille, ne doutons plus que ce ne soit la volonté de Dieu que j'obéisse ; mais parce que je suis comme les personnes paresseuses qui ont besoin qu'on les éveille, lors même qu'elles savent qu'elles sont obligées de se lever, je vous prie de me faire ressouvenir de rendre mon obéissance à notre Mère, à laquelle Dieu m'a fait la grâce de n'avoir jamais désobéi volontairement. » Ainsi, quinze jours durant, elle dérobait tous les moments qu'elle pouvait pour dire à cette Sœur tous ses états et toutes les voies par où Dieu l'avait conduite, et elle-même en écrivit les plus remarquables circonstances de sa propre main. Et découvrant ces faveurs précieuses à cette Sœur, elle lui disait avec de grosses larmes aux yeux : « Hélas ! ma fille, quand vous m'aurez transcrit tout ceci, et que, pour obéir, je le présenterai à notre digne Mère qui me le commande, il me semble que je vois déjà mon ingratitude comme un monstre furieux, qui sortira de cet écrit et qui effrayera notre Mère, voyant en moi tant d'infidélités après tant de grâces (*d*). »

(*d*) Voilà le moyen par lequel Dieu nous a fait savoir tout ce que nous dirons de l'intérieur de cette chère Mère. Le surplus, nous l'avons appris de notre bienheureuse Mère, et tiré des Mémoires que nos Sœurs des monastères qu'elle a gouvernés nous ont envoyés, avec ce que nous en avons vu.

CHAPITRE XIV

DE SA PROFESSION, ET D'UNE GRANDE MALADIE QU'ELLE EUT BIENTOT APRÈS

Cette bonne novice, qui avait commencé par où les plus avancés dans la vertu s'estimeraient glorieux de finir, vit arriver heureusement le jour de sa profession et de la consommation de son holocauste. Et comme Dieu se plaisait à lui inspirer des pensées très délicates en toutes rencontres, en celle-ci il lui donna ce doux sentiment : Lorsqu'une pauvre fille se marie, les gens de sa connaissance qui l'aiment ont coutume de lui faire des présents et de lui donner quelque petite chose, afin qu'elle rougisse moins de son indigence. « Mon âme, dit-elle, les Saints et les Saintes du paradis sont nos bons amis, quoique nous ne le méritions pas. Tu es si pauvre, et ils sont si riches et si splendides ! Puisque tu es sur le point d'être mariée, il les faut conjurer de te faire chacun un riche présent et parer ton cœur de vertus, afin qu'étant ornée comme l'Époux désire, tu lui sois moins désagréable. »

Cette pensée fut pour la préparation ; et dans sa solitude, elle remit entièrement le soin de cet appareil nuptial à la sainte Vierge, lui disant : « Ce n'est pas la coutume que les filles se mêlent de rechercher les atours qu'elles doivent porter le jour de leurs noces ; elles en laissent toute la conduite et tout le soin à leur mère, et elles ne pensent qu'à bien aimer celui qui doit être leur époux. Vous m'avez fait l'honneur, sainte Vierge, de me recevoir pour votre

fille; puisque vous avez eu la bonté de vouloir être ma mère, prenez donc le soin de disposer tout l'appareil de mes noces, et faites-moi la grâce de préparer les atours dont vous désirez que je sois parée en cette grande solennité. Vous savez mieux ce qu'il me faut que moi-même; je n'en veux recevoir que de votre main, et cependant je ne veux penser à autre chose qu'à bien aimer votre Fils, qui me fait l'honneur de vouloir être mon époux. Il est assez riche et assez généreux pour me donner des atours convenables à la dignité de son épouse; je ne dois m'occuper qu'à reconnaître l'honneur qu'il me fait, et combien je me trouve indigne d'une élévation si haute. Je suis comme une pauvre esclave et captive, qui dois être affranchie pour épouser le roi d'Israël. Je ne dois considérer en cette recherche que la grandeur de son amour, qui l'a fait abaisser et penser à une indigne; mais je veux imiter les heureuses captives qui étaient mises en liberté parmi le peuple : je veux *rogner mes ongles, raser mes cheveux, et quitter pour jamais les livrées de ma captivité et de ma première servitude* [1]. Je retrancherai tout sur l'heure, toute inutilité et superfluité dans mes recherches et dans mes désirs; je remettrai mon âme dans une entière nudité entre les mains de mon Époux céleste, pour être uniquement toute sienne. » Avec ces dévots sentiments, elle fit sa profession [2], et elle s'offrit à Dieu comme une victime d'amour, ornée de guirlandes de fleurs en ce sacrifice; et il s'en manqua peu que cette immolation mystique et amoureuse ne fût suivie de son trépas réel et de sa mort actuelle.

Peu de temps après cette profession, notre très digne Mère ayant été obligée de faire son premier voyage en

[1] Deut., XXI, 12, 13.
[2] Le 29 août 1611.

Bourgogne, durant son absence cette nouvelle professe fut malade à la mort ; et Dieu, pour l'exercer, permit que le médecin jugeât sa maladie tout autre qu'elle n'était. Il estima que son mal était une hydropisie, et il la laissa six jours et six nuits entières sans boire. Cette languissante, qui était atteinte d'une fièvre très ardente qui la consumait, fit ici paraître sa grande fidélité dans la pratique de toutes les vertus, et l'empire qu'elle avait acquis sur soi-même.

On lui laissait, jour et nuit, une grande coupe d'eau fraîche tout proche, dans laquelle on lui permettait de tremper ses doigts, de temps en temps, et de les porter à sa bouche, de crainte que sa langue toute desséchée s'attachât au palais, et de se jeter quelques gouttes d'eau au visage, pour le rafraîchir un peu et tempérer son ardeur. Et, quelque excessive et brûlante qu'elle fût et que la nature, plus savante en cette occasion que la médecine, enflammât son appétit et lui fît connaître le besoin qu'elle avait de boire, elle n'en avala jamais la moindre goutte, parce que le médecin lui avait dit de s'en abstenir, le jugeant ainsi nécessaire. Et, lorsque personne n'était dans sa chambre, elle prenait plaisir à regarder cette coupe, et elle disait : « Mon Dieu, il faut que l'empire de votre grâce soit bien grand, puisque, étant si altérée, vous me donnez la force de m'abstenir de boire pour vous obéir ! Soyez béni aux siècles des siècles ! » Et prenant quelquefois cette coupe à la main, elle disait : « Tu as bien soif, pauvre Péronne, mais tu ne boiras pas : ton Seigneur ne le veut pas. Serais-tu bien assez lâche, pour un peu de soif, de perdre la gloire de lui avoir été toujours fidèle et obéissante ! »

Cette rigueur, qui fut exercée sur elle durant cette maladie, lui dessécha et altéra tellement le foie que, tout le reste de sa vie, elle en fut très incommodée. De violentes

convulsions survinrent à ses ardeurs excessives, et elle fut réduite en une telle extrémité que, toute espérance de la pouvoir guérir étant perdue, on la disposa pour sa sépulture. Elle avait perdu la parole et l'usage de tous les sens, lorsque notre glorieux Père et Prélat lui vint administrer le sacrement de l'Extrême-Onction; et, au même temps qu'il lui appliqua les saintes huiles, elle fut parfaitement guérie. Et, comme si elle fût revenue d'un profond sommeil, elle regarda le bon Évêque et puis s'endormit, et continua un sommeil doux et tranquille jusqu'au lendemain matin, que, l'étant revenu visiter, il trouva que Notre-Seigneur s'était rendu son unique médecin, dont il bénit sa bonté, avouant sincèrement qu'il avait passé la plus grande partie de la nuit en prière, ne pouvant sans douleur voir perdre à l'Institut un sujet qu'il jugeait devoir être si utile à sa gloire et à celle de Dieu, qui était l'unique fin qu'il se proposait en toutes choses. Et, sur le soir du même jour, il lui écrivit un billet de sa main en ces termes :

« Courage, au nom de Notre-Seigneur, ma pauvre très chère fille Péronne-Marie! Remettons-nous du tout en vigueur, pour servir de nouveau notre divin Maître *en sainteté et justice tous les jours de notre vie* [1]. Tenez-vous doucement en repos en Dieu, pour reprendre vos forces de sa main, afin que, quand notre chère Mère reviendra, elle nous trouve tous braves. Qu'aurait-elle dit, cette bonne Mère, si en son absence nous eussions laissé mourir sa chère Péronne ? Sans doute, son cœur en eût été maternellement affligé. *Béni soit Dieu qui nous a visités* [2] en sa douceur, et qui nous a consolés. *Amen.* »

En cette maladie, Dieu fit connaître la protection qu'il donnait à l'Institut, lui conservant une personne si utile; la vertu des sacrements, qui rendirent la guérison à cette

[1] Luc, I, 75. — [2] *Ibid.*, I, 68.

agonisante, et la force des prières de ce bon Père, qui avait demeuré toute la nuit en oraison pour elle ; et pour faire connaître aussi comme cette nouvelle professe avait mortifié tous les plaisirs de ses sens, leur déniant même ce qui leur était nécessaire. Cette pauvre fébricitante, durant six jours et six nuits, ne pouvait espérer autre rafraîchissement que buvant de l'eau de cette coupe, et elle s'en abstint, se ressouvenant que le Sauveur endura la soif sur la croix, et qu'ayant goûté du breuvage qui lui fut offert, *il n'en voulut pas boire*[1]. Elle n'oublia pas l'eau de la citerne de Bethléhem, que David sacrifia, ni l'eau de la Samaritaine, car elle était féconde en saintes pensées.

[1] Marc, xv, 23.

CHAPITRE XV

ELLE FUT MISE ÉCONOME, ET NOTRE-SEIGNEUR FIT UNE RARE MERVEILLE PAR ELLE

Notre Mère Péronne-Marie de Châtel qui, durant tout son noviciat, était demeurée comme Madeleine aux pieds de son Maître, seulement attentive à ouïr sa parole, fut mise dans l'office de Marthe le lendemain qu'elle fut professe, pour apprendre qu'encore que la contemplation soit *la meilleure partie qui n'est pas ôtée*[1] à l'âme fidèle, néanmoins la mixte est la plus propre pour la terre.

Dès qu'elle fut remise de cette grande maladie, elle reprit sa charge d'économe et de dépensière, où elle avait été mise le lendemain de sa profession. En ces commencements, on avait jugé, pour contenir les Sœurs dans l'humilité parfaite, qu'il était bon qu'elles fussent toutes égales en rang, et qu'elles fissent tour à tour la cuisine, et qu'une seule étant destinée pour en avoir le soin principal, toutes les semaines on lui donnerait une aide. Notre Mère Péronne-Marie fut choisie pour avoir la charge de ce soin principal, et elle l'entreprit avec la diligence de Marthe, et ne laissant pas d'y maintenir toujours la tranquillité de Marie. Son esprit, qui agissait sans empressement, était continuellement en Dieu ; et l'on eût pu croire de voir en elle un ange, qui ne perd rien de la vue de Dieu ni des douceurs de sa sainte présence, pour être auprès de nous.

[1] Luc, x, 42.

Notre-Seigneur lui ayant donné cette lumière, que la pureté d'intention en tout ce qu'elle ferait serait la jalousie par laquelle elle regarderait le Bien-Aimé, et par où elle serait aussi regardée de lui et que si, au contraire, elle recherchait quelque chose d'humain en son travail, elle mettrait un drap noir sur le treillis, et par conséquent que, sous ce voile épais et obscur, elle ne pourrait plus voir le Bien-Aimé, et que, cette épaisseur et noirceur offensant sa vue, elle ne serait plus regardée de lui ni des suaves et divins regards de sa douce confidence, elle faisait toutes ses actions dans la pureté de cet esprit, ayant appris de saint Paul que *ceux qui vivent de l'esprit doivent marcher en esprit*[1].

Une fois, voulant apprêter un bouillon pour un malade du dehors, elle dit à Notre-Seigneur : « Hélas! mon Dieu, ce pauvre attendra bien longtemps ce petit soulagement, parce qu'il n'y a point de feu, et je ne sais où en prendre. » Tout au même instant le feu s'alluma, ce qui lui donna une si grande révérence envers la présence de Dieu et la mit dans une telle admiration de sa bonté, qui prévient les demandes de ceux qui le servent et qui surpasse les désirs de ceux qui l'aiment, qu'elle se prosterna humblement à genoux et lui dit : « Vraiment, Seigneur, je savais bien que vous étiez ici; mais je ne savais pas que ce fût pour vous rendre le serviteur de la cuisine, comme j'en suis la servante! » Et elle eut tout sur l'heure cette réponse intérieure de son Bien-Aimé : « Je me plais en la bassesse des emplois de ceux qui s'élèvent en mon amour. Je sers dans le ciel les Bienheureux à la table, et je veux bien encore servir dans la cuisine avec ceux qui m'aiment sur la terre. » Ce doux sentiment occupa longtemps sa pensée, et lui donna une si haute estime des offices domestiques

[1] Galat., v, 25.

qui sont faits avec application d'esprit et dans la vue de Dieu, que, lorsqu'elle prenait son grand tablier blanc pour aller à ce travail, elle sentait un particulier recueillement intérieur, lui étant avis qu'elle se parait au gré de son Époux, pour paraître devant lui avec meilleure grâce que les filles du monde, par tous les ajustements et les artifices qu'elles apportent pour plaire à ceux qui les recherchent.

Ramassant de petits bouts de paille pour allumer le feu, elle disait : « Mon âme, pour allumer le feu du céleste amour, il faut ramasser les plus petites choses et profiter jusqu'aux moindres occasions des vertus, et si tu es fidèle à dresser ce petit bûcher, il ne manquera pas de s'embraser ; et si, étant allumé, tu prétends qu'il continue d'ardre, continue aussi de lui fournir la matière pour l'entretenir. »

Allant puiser de l'eau pour le ménage, elle chantait ordinairement les deux premiers versets du psalme XLI : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. Sitivit anima mea ad Deum, fortem, vivum.* Et, allant cueillir des herbes, elle invitait son Bien-Aimé de *descendre dans le jardin* de son âme pour le visiter, et pour voir *les fruits*[1] des bons désirs qu'il entait sur son cœur.

L'une des principales vertus qu'elle fit reluire en cet emploi domestique fut la grande simplicité avec laquelle elle obéit à notre digne Mère, qui lui avait ordonné de ne point l'épargner, lorsqu'elle serait en semaine pour lui servir d'aide, et de lui commander comme aux autres ; ce qu'elle fit avec une douce consolation, admirant la profonde humilité de cette digne Mère, et disant à Notre-Seigneur en son silence : « Eh ! saint Amour, que tu sais bien

[1] Cant., v, 1.

tout faire à propos! Tu as fait qu'un Dieu, obéissant à son serviteur, a tiré la scie dans la boutique d'un pauvre charpentier, et tu lui donnes maintenant une imitatrice en ce service vil et abject à l'œil humain. » Et quand elle demandait à notre digne Mère d'aller garder la vache dans l'enclos, pour empêcher qu'elle ne broutât les entes du verger, elle se souvenait, dit-elle un jour, de Jésus, en qualité de berger, gardant les âmes et les menant paître, et de la Sulamite, à qui le divin Amant ordonne, *pour ne pas se méconnaître, de sortir* de son cabinet où elle était en repos, *et de mener paître ses troupeaux autour des tabernacles des pasteurs*[1]. Ainsi, en toute occasion, sa consolation intime était de tout rapporter à son Bien-Aimé, de le trouver partout, et, à l'imitation de l'Amante du Cantique, d'en demander des nouvelles à toutes les créatures.

[1] Cant., I, 7.

CHAPITRE XVI

D'UN RUDE COMBAT QU'ELLE SOUFFRIT, ET D'UNE GRANDE CONSOLATION QU'ELLE REÇUT

Quelques douceurs et suavités que goûte une âme dans la voie de salut, elle doit être toujours préparée au combat. La paix éternelle n'est que pour le ciel, où l'Église est triomphante; en terre, où elle est toujours militante et dans les combats, et où le Fils de Dieu, qui est glorieux dans son corps naturel, est encore aux prises avec son ennemi dans son corps mystique, les Saints auront toujours à combattre, et ils connaîtront, par une triste et laborieuse expérience, que *la vie de l'homme,* même le plus juste et le plus soumis à Dieu, *est une milice sur la terre*[1].

Cette bonne Mère, depuis son entrée dans la religion, ayant vécu plus de dix-huit mois attachée aux douces *mamelles* de son divin Amant, et goûtant amoureusement cette liqueur céleste *qui est meilleure que le vin*[2], il fut utile à sa gloire qu'elle fût un peu sevrée de tant de suavités, que son Amant se cachât pour un temps, et que, pour exercer son courage et sa fidélité, il la menât lui-même dans le lieu du combat, pour y attendre son ennemi et pour avoir l'honneur de le vaincre, à l'exemple de son divin Maître, qui, après les douceurs de son enfance, *fut conduit dans le désert par le Saint-Esprit pour être tenté*

[1] Job, VII, 1. — [2] Cant., I, 1.

par le diable, et, ensuite de sa victoire, pour y être *servi* et honoré *par les anges*[1].

Jusqu'ici cette chère Mère, ayant pour ainsi dire, achevé son enfance spirituelle, le Saint-Esprit la mena dans un désert où les démons la tentèrent et où l'amour-propre, qui ne meurt jamais ici-bas, lui livra des assauts furieux, dont elle triompha par la grâce victorieuse de Celui qui combattait et qui triomphait en elle.

Toutes ses passions s'éveillèrent, et lui livrèrent une si cruelle guerre qu'elle se trouva dans la nécessité de combattre des deux mains, à droite et à gauche (ce sont ses propres termes), ayant de tous côtés des ennemis qui la tourmentaient, sans lui donner un moment de relâche. Et comme si son Bien-Aimé, par une raison profonde et occulte, l'eût abandonnée au pouvoir de son infirmité, elle se sentait dans une perpétuelle disposition de succomber et de quitter la partie; de quoi se plaignant un jour au digne Prélat, il lui dit :

« Ma fille, ayez un grand courage : quand le Fils de Dieu eut converti saint Paul, il le ravit soudain en ses divines douceurs du paradis, où il vit des choses inénarrables; et au même temps Notre-Seigneur dit à son disciple Ananias qu'il lui montrerait combien il aurait à souffrir pour son nom, et saint Paul assure que ce rude soufflet que Satan lui donnait lui était avantageux, pour empêcher que la *grandeur de ses révélations ne l'élevât par-dessus soi-même*[2]. Dieu vous a fait de grandes grâces en votre commencement, et maintenant il veut que vous vous glorifiiez en vos infirmités, et il veut être lui-même glorifié par vos souffrances ; mais sachez, ma fille, que sa *grâce vous suffit* pour vaincre, comme il le déclare à cet apôtre, et que *la vertu se perfectionne dans l'infirmité*[3]. Faites

[1] Matth., IV, 1, 11. — [2] II Cor., XII, 7. — [3] *Ibid.*, 9.

donc bien comprendre cette leçon à votre cœur : il faut souffrir beaucoup pour Dieu, devant que de jouir beaucoup de Dieu. »

Ce qui l'affligeait était le souvenir des grâces qu'elle avait reçues, qui lui était un surcroît de tourments, croyant que ce triste délaissement était un juste châtiment qu'elle avait mérité pour avoir abusé de tant de faveurs par son ingratitude et méconnaissance. En cet état de douleur, elle eut une pensée fort utile : l'on ne se sert pas de la chandelle quand le soleil luit, mais lorsque ce bel œil du monde se retire, que la nuit s'approche et qu'elle couvre tout l'univers de ténèbres par le voile de son obscurité. « Ainsi, dit-elle, quand le divin Soleil, par son amoureuse présence, éclairait mon âme, je n'avais pas besoin de faire aucun effort, ni de me servir d'industrie dans mon oraison; mais à présent que je suis dans une nuit obscure, et que les tentations, les sécheresses et les dégoûts couvrent tout mon esprit de ténèbres, et qu'il semble que ce divin Soleil se soit éloigné de moi pour le châtiment de mon ingratitude, il faut souffler pour allumer le feu; il faut chercher la lumière céleste par une recherche et par une préparation extraordinaire; puisque je n'ai plus le grand luminaire, il faut recourir au moindre, qui est la foi et la considération, faisant tout valoir. »

Elle accompagna notre très digne Mère en son second voyage de Bourgogne[1], et, par les champs, elle demandait des nouvelles de son Bien-Aimé à toutes les créatures : elle interrogeait les monts, les ruisseaux, les vallons, les campagnes, les animaux ; et, comme il lui semblait que toutes les créatures étaient muettes pour lui répondre, ou

[1] Dans l'été de 1613, sainte Jeanne-Françoise de Chantal, par ordre de saint François de Sales, avait dû se rendre en Bourgogne, pour mettre ordre à la succession de son beau-père, qui venait de mourir.

qu'elle-même était sourde et qu'elle ne les entendait pas, elle dit une fois à Notre-Seigneur : « Mon Dieu, notre Mère m'avait bien dit la vérité : ce jour n'est que trop venu que je vous cherche et que je ne vous trouve point! » Sur cette amoureuse plainte, le Bien-Aimé ne se put contenir de lui faire ressentir, quoique par un fort court espace de temps, la vérité de sa présence. Après quoi, elle se trouva comme auparavant tout aride, jusqu'au retour de ce voyage que, rentrant dans le monastère, elle retrouva son cœur; et sentant une dilatation de ce pauvre cœur, que l'ennui et le dégoût avaient tenu si longtemps sec et resserré, toute transportée de joie, elle baisait les murailles de ce monastère, s'écriant en la présence des Sœurs : « Oh! que ces murailles sont chères, et qu'il faut les regarder avec un grand amour! Elles nous séparent du monde et nous cachent à tout autre, pour nous mieux unir à notre divin Époux. » Néanmoins cette petite consolation ne dura guère, et son cœur fut assailli de nouveau, et resserré comme auparavant.

Cependant l'exactitude qu'elle rendait à ses exercices était la marque que toute cette grande sécheresse et ce délaissement sensible n'étaient qu'une épreuve de son pur amour, et aussi la fidélité qu'elle eut pour l'obéissance, dont elle rendit un témoignage miraculeux l'an 1615, au mois de janvier. Notre digne Mère, allant faire la fondation de notre monastère de Lyon, menait avec elle cette Mère; et M. Ménard, grand vicaire de Lyon, ayant voulu lui-même prendre la peine de conduire la fondation et étant arrivé dans un logis, vit un gros fer tout rouge dans le feu, et lui étant venu en la pensée d'éprouver l'obéissance de ces bonnes Sœurs : « J'ai ouï dire, pensa-t-il en soi-même, que l'on fait une profession extraordinaire de l'obéissance dans Sainte-Marie : il faut que le feu en fasse l'épreuve. » Sur cela, appelant notre Mère Péronne-Marie

de Châtel, il lui dit : « Ma Sœur, prenez, par charité, ce fer que vous voyez dans le feu, et l'en retirez. » A peine eut-il achevé de prononcer la parole, que le commandement fut exécuté ; elle eut plus tôt empoigné ce fer tout brûlant et tout rouge qu'il ne l'eut aperçue; de quoi, ravi d'étonnement : « Laissez, ma Sœur, lui dit-il promptement, laissez, il n'en faut pas davantage ! » Et elle, sans s'émouvoir, posa doucement le fer dans le feu. On crut qu'elle aurait la main toute brûlée, et, la lui ayant fait ouvrir, elle parut sans atteinte ; ce que M. Ménard racontait partout comme une merveille prodigieuse. Le Sage a eu raison de dire que tout obéit à celui qui obéit à Dieu. Saint Placide marcha sur les eaux pour avoir obéi à saint Benoît son père, qui lui avait commandé d'aller retirer saint Maur son frère, qui était emporté par le courant du fleuve, et en péril évident de se perdre ; et cette bonne Mère prend entre les mains un fer embrasé, comme un bouquet de fleurs, pour obéir à celui qui représentait son Supérieur. L'obéissance du premier a triomphé de l'impétuosité de l'eau et l'a rendue solide sous ses pieds ; et celle de l'autre a triomphé de l'ardeur du feu, qu'elle portait entre ses mains comme une douce rosée.

Elle fut économe et dépensière en ce nouveau monastère, et elle eut encore la charge de former une Sœur domestique pour le service. Elle s'acquittait de tous ces devoirs avec tant de soin, que l'on eût dit que son cœur était aussi tranquille et aussi serein que son visage. Et quoique son combat eût été fort rude jusqu'alors, néanmoins notre très digne Mère étant de retour à Annecy et l'ayant laissée à Lyon, elle crut que son affliction intérieure passerait toute mesure, et lui semblait, dit-elle, qu'elle levait les armes contre Dieu ; ce qui lui était une affliction si pénétrante qu'elle ne put s'empêcher d'en écrire à notre incomparable Père et Prélat, pour lui demander

secours, duquel elle reçut cette belle réponse, qui est au livre de ses Épîtres, où il est montré que nous avons deux enfants de deux diverses mères : l'un d'Ève et l'autre de la très sainte Vierge, et que ces deux enfants se font la guerre et s'entrebattent sans cesse ; ce qui donne de grandes convulsions à un pauvre cœur qui sert de champ de bataille à ce rude combat.

Quelquefois il lui prenait envie de dire à la sainte Vierge : « Ma chère et unique Mère, souvenez-vous que je vous ai donné mon cœur et ma bague nuptiale ; » mais elle ne pouvait même le prononcer. Et d'autres fois, se trouvant un peu plus libre, et considérant le Fils de Dieu entre les bras de Marie, sa mère, elle lui disait : « Divine Mère, cet enfant, qui est sur votre chaste sein, est votre unique trésor; mais souvenez-vous que, sans les pauvres pécheurs, il ne serait pas enrichi de cette belle enseigne[1] ; ma très chère et bonne Mère, n'ignorant pas cela, comment pouvez-vous souffrir cette pauvre pécheresse languissante sans l'amour de votre Fils? » Une autre fois, faisant réflexion comme l'hiver est nécessaire pour faire mourir les bêtes vénéneuses, les mauvaises herbes et la vermine de la terre, pour purifier l'air et pour faire prendre racine aux arbres, afin que tout fructifie dans les autres saisons, Dieu lui inspira ce retour sur soi-même : « Mon âme, l'hiver de la tribulation est utile pour faire mourir les petites vanités et complaisances que nous prenons dans les créatures, et pour étouffer l'amour-propre, qui est la tige empoisonnée de toutes ces herbes vénéneuses. La pureté d'intention se purifie alors, et prend de plus profondes racines dans la confiance de Dieu et dans la défiance de soi-même ; et lorsque le printemps et l'été des consolations spirituelles

[1] Ancien joyau, composé de plusieurs pierreries montées en forme de rose.

retournent, les fruits des vertus sont plus solides et moins sujets à se corrompre et à être abattus par la violence des vents. »

Elle disait qu'elle ne voyait pourtant ces bons effets que dans les autres, qui n'ont que de légères imperfections, mais que son cœur était comme une terre ingrate qui ne porte rien ; et que, comme l'hiver ne fait pas mourir les lions et les ours, quoiqu'il étouffe les chenilles et toutes les autres petites bêtes, encore que l'affliction fût capable de faire mourir dans les autres leurs imperfections, les siennes, qui étaient comme ces monstres, ne pouvaient être étouffées.

CHAPITRE XVII

CONTINUATION DE LA MÊME MATIÈRE

Comme le Fils de Dieu souffrit trois rudes assauts et trois fortes tentations qui comprennent toutes les autres, il voulut que cette chère âme souffrît aussi trois violentes atteintes pour recevoir les mêmes couronnes. Elle a déclaré qu'elle résista assez courageusement aux deux premières, mais qu'à la troisième, se trouvant comme abattue et presque réduite dans le néant, elle n'eut plus d'autre recours que de s'aller jeter devant une image de la sainte Vierge, à qui elle fit cette petite harangue, d'un cœur contrit et tout brisé de douleur : « Ma très sainte Mère, étant absente de mon doux Jésus, qui m'a laissée parce que je n'ai pas su chérir dignement l'honneur de sa divine présence, je n'ai su m'adresser qu'à vous pour le trouver. Permettez-moi donc de vous dire que vous, qui avez une charité si grande, ne manquez pas de faire aux autres ce que vous voudriez que l'on vous fît, et que si votre Bien-Aimé vous avait laissée, vous voudriez qu'on vous le rendît. Vous avez été dolente pour l'avoir perdu l'espace de trois jours ; il y a si longtemps que je le cherche sans en apprendre des nouvelles ! Or, très sainte Vierge, vous tenez toujours ce cher Amour sur votre sein, mais il faut que je vous fasse éprouver en figure s'il fait bon en être séparé. » Sur cela, détachant l'image et prenant ses ciseaux, elle coupa l'image du petit Jésus que la Vierge tenait entre ses bras, et, l'ayant mise dans son sein, elle remit l'image

dans son lieu, et haranguant de nouveau la sainte Vierge : « Ma douce Mère, lui disait-elle, pardonnez-moi si je vous ai pris votre Fils ; vous m'y avez contrainte, puisque vous ne vouliez pas me le donner. » Et, au même instant, elle fut saisie d'un si doux sentiment de compassion de voir l'image de la Mère sans celle du Fils que, se mettant à pleurer, elle lui dit : « A la vérité, glorieuse Vierge, je n'ai pas le courage de vous laisser sans votre précieux joyau. » Et tout soudain elle recolla l'image du petit Jésus au lieu d'où elle l'avait coupée, et puis elle se mit en oraison, en laquelle la sainte Vierge lui fit connaître que tout est permis à l'innocence d'une âme saintement amoureuse, l'honorant d'une faveur si rare, qu'elle lui remit entre les bras de son cœur son cher Fils, et lui dit cette parole claire et distincte : « Voilà mon Fils, *fais ce qu'il te dira*[1]. » Et tout à l'instant elle ressentit la présence douce et sensible de son Bien-Aimé.

Pour exprimer l'état d'où elle sortait et celui où elle entrait, elle disait un jour : « Il me semble qu'en la tentation j'étais comme une personne nue et bien faible qui se trouve emportée par le courant d'une rivière rapide, dans laquelle elle ne pourrait éviter le péril sans le bâton sur lequel elle s'appuie ; encore quelquefois le bâton lui glisse presque des mains, et elle demeure dans le choc des ondes sans soutien et sans savoir où est celui qui la doit secourir et délivrer. Je croyais qu'à tous pas le conflit de mes passions m'allait faire périr, et il m'était avis que la confiance en la bonté de mon Dieu, qui est l'unique soutien qui m'appuie, me glissait et m'échappait ; ce qui m'obligeait de m'écrier d'une voix mourante : Hé ! Seigneur, où êtes-vous ? Si je vous voyais seulement sur le bord du rivage, mon cœur serait animé par votre présence et reprendrait

[1] Jean, II, 5.

ses forces pour faire un effort à traverser ce torrent. Et cependant, ajouta-t-elle, quand je fus délivrée, je connus clairement que Jésus et sa sainte Mère m'avaient tendu la main et retirée du milieu du précipice; et tout le jour je n'eus d'autre parole en bouche que celle-ci : Eh! Seigneur, David vous disait : *J'ai passé par la tribulation, et je ne vous ai point quitté*[1]; et moi je suis obligée de vous dire : J'ai été dans la tribulation, et *je vous aurais quitté si vous ne m'eussiez secourue*[2]. »

[1] Ps. CXVIII, 87. — [2] *Ibid.*, XCIII, 17.

CHAPITRE XVIII

DE L'ABNÉGATION DE SOI-MÊME ET DE SON ENTIER DÉNUEMENT DE TOUT, HORS DE DIEU

Les délaissements sensibles que Dieu fait d'une âme pour éprouver sa vertu ne sont que pour la conduire, par la voie de la souffrance et par l'expérience de sa propre faiblesse et de son infirmité, au mépris de soi-même et à l'entière abnégation et dénuement de toute affection hors de Dieu, pour pouvoir dire avec David : *Mon Dieu, qu'y a-t-il dans le ciel qui me touche, et que peut contenir la terre que je désire, que vous seul*[1] ? Les Saints ont tâché d'imiter, par la grâce, cette haute perfection que le Fils de Dieu fait homme possède par sa nature, et d'entrer dans une entière abnégation d'eux-mêmes et de toutes choses, se ressouvenant que la première leçon du Calvaire est l'abnégation, et que le Fils de Dieu a déclaré que celui qui l'ignore *n'est pas son disciple*[2].

Notre Mère Péronne-Marie de Châtel, sortant de ce combat que nous venons de décrire, sur le soir de ce même jour, comme elle était en station devant le très saint Sacrement qui était exposé, il lui vint en pensée d'examiner si elle était dans cette entière abnégation, et si son cœur était attaché à quelque chose hors de Dieu ; et ne trouvant rien à quoi il lui parut qu'elle tînt fortement, sinon notre vénérable Père et notre très digne Mère, elle fit à l'instant un acte de soumission parfaite à la volonté de Dieu, offrant

[1] Ps. LXXII, 25. — [2] Luc, XIV, 27.

même en sacrifice ces deux chères personnes à ses dispositions, pour vivre éternellement privée de leur présence et de leur conduite, s'il l'ordonnait ainsi pour sa gloire.

Après ce détachement de son cœur, qui lui semblait le plus difficile, elle demeura quelque temps tranquille, croyant qu'il n'était plus rien au monde qui lui pût donner la moindre peine ; et, tout soudain, Notre-Seigneur l'interrogeant dans l'intime de son âme : « Et si l'on te nommait Supérieure, serais-tu indifférente, puisque déjà tu as résisté par tes larmes à la proposition que l'on en a faite ? » Elle ne sut ce qu'elle voulait répondre, et elle frémit en tout son corps sur ce sacrifice ; néanmoins, considérant qu'elle ne pourrait plus dire à son ordinaire : *Mon Bien-Aimé est tout à moi et je suis toute à lui*[1], si elle faisait la moindre réserve, elle fit le plus grand effort sur son esprit qu'il ait souffert de sa vie, dit-elle, et se consacra absolument à la volonté de Dieu, disant : « Mon Roi, je suis à vous ; quand il vous plaira de faire parler une ânesse et de choisir un enfant pour conduire votre peuple, vous lui donnerez les paroles et la raison qui est requise pour ce ministère ; *votre volonté soit faite*[2]. » Et incontinent elle tomba dans une pâmoison et eut une sueur froide par tout le corps, et ses yeux noyés de larmes la laissèrent comme agonisante. Si les cœurs *qui se font violence peuvent emporter le ciel*[3], cette âme fidèle a eu droit de prétendre cette conquête après un effort si violent ; et le divin Amant l'eut si agréable que, le soir même, il lui parut non seulement portant sa croix, mais sa trousse et ses flèches, et, d'un trait amiable, lui fit une très profonde et très amoureuse blessure au fond de son cœur. Ayant reçu un commandement exprès de déclarer cette faveur, elle la décrivit ainsi :

« Après, dit-elle, avoir demeuré cinq ans aux exercices

[1] Cant., II, 16. — [2] Matth., VI, 10. — [3] *Ibid.*, XI, 12.

de Marthe, tant en la cuisine qu'aux autres basses fonctions du monastère, avec tant de satisfaction que mon cœur eût désiré n'avoir jamais d'autres emplois, croyant que ces viles occupations étaient plus conformes à la portée de mon esprit, qui est si faible et si petit, et que je pourrais honorer Dieu plus hautement en ces petits exercices, qui ne m'empêchaient nullement d'assister aux oraisons et aux autres offices de dévotion, durant ce temps-là, notre très digne Mère me proposa un jour d'être Supérieure en une fondation dont on parlait alors; et, quoique l'obéissance me fût plus chère que la vie, ma grande faiblesse me fit appréhender cette charge, à tel point que Sa Charité, qui connut la peine que cette proposition faisait à mon esprit, jugea qu'il fallait attendre que Dieu disposât lui-même mon cœur.

« Je demeurai environ quatre ans dans les travaux intérieurs, et dans une guerre très rude que me livraient mes passions. Je disais tout ce que je pouvais pour m'ôter toute espérance d'être jamais employée à la charge de Supérieure; mais Dieu, qui fait de rien toutes choses, voulut aussi fortement travailler sur mon cœur, et joindre des traits de son incomparable grandeur à ma faiblesse, et déployer les richesses de sa grâce sur ma pauvreté. Il vit que j'étais une bête farouche, qui ne pouvais m'arrêter à porter le fardeau d'une charge, [comme un divin chasseur, il me sut bien attraper pour me blesser en telle sorte, qu'enfin je me rendrais à sa merci et de ceux qui me tenaient sa place.] J'étais au travail de la dépense, où je goûtais un très grand plaisir; et, un soir, comme j'étais occupée à faire les petites portions pour nos Sœurs, regardant ce Bien-Aimé, à mon accoutumée, derrière la jalousie, tout en un instant, il s'avança et il me blessa d'une flèche ardente, qui me fit une profonde blessure au fond de mon cœur, et avec une douleur si vive et si

inexpérimentée, que je trémoussais toute, et si j'eusse été seule, je n'eusse pu m'empêcher de crier et de m'élancer contre terre, ne pouvant plus me soutenir. La seule modestie et la crainte que l'on ne s'aperçût de la visite de Dieu en moi, me retint ; et, résistant ainsi à ce qui m'emportait hors de moi-même, je continuai mon petit exercice, souffrant et soutenant le mieux que je pouvais la véhémence de la douleur, mais douleur si [douce et douceur si] douloureuse, qu'il me vint quelque crainte d'en être guérie pour la suavité qu'elle m'apportait. Comme je fus à la récréation du soir, je me trouvai fort en peine, ayant accoutumé d'y paraître avec un visage fort gai et un cœur ouvert, et, en ce rencontre, je ne pouvais me ravoir moi-même ; néanmoins, pour cacher le secret de ma douleur, et pour donner quelque essor à la douceur et à la blessure de mon âme, je m'avisai de chanter un petit cantique, invitant mes compagnes, et en leurs personnes toutes les créatures, à la louange de notre cher Époux, et je commençai par ce couplet :

Que toute nation,
O grand Dieu de Sion,
Vous vienne faire hommage !
Quant à moi, je ne puis,
En l'ardeur où je suis,
Demeurer davantage.

« Nos Sœurs disaient un autre couplet, et moi je répétais toujours celui-ci, par manière de reprise, mais avec tant de suavité que je ne sais comme quoi je me pus contenir. Ce coup amoureux me fit ressentir sa véhémence tout ce jour-là et le lendemain, et cette plaie me laissa deux grands effets intérieurs : l'oubli de moi-même et la soumission aux charges qui me donnaient tant de tourment ; et, toutes les fois que ma blessure se renouvelait, les effets se renouvelaient aussi. »

CHAPITRE XIX

DE L'EXERCICE DE LA PRÉSENCE DE DIEU

Le principe et la fin de toutes nos dévotions, de nos oraisons et de tous nos exercices, n'est que la vue de Dieu et l'exercice de sa sainte présence; c'est par la vue de cette présence que notre esprit s'éloigne des créatures, et qu'il recueille ses puissances pour s'appliquer à l'oraison. Tout le fruit de l'oraison n'est que de tenir l'esprit recueilli et attentif sur cette présence; c'est sa douceur qui nous remplit et qui nous fait mettre en oubli nous-même, et il ne faut trouver étrange que sur la terre elle soit l'unique bonheur de la créature, puisqu'elle est toute la gloire des Saints et des Anges dans le ciel.

Ensuite de cette blessure amoureuse, ce doux commerce fut l'exercice de notre bonne Mère. « Dès lors, dit-elle, je fus mise dans le haut sentiment de la présence de Dieu, et il me semblait, quoique pécheresse, que je recevais *le baiser*[1] de paix tant désiré par l'Épouse. La continuelle union avec Dieu ne me laissant plus de liberté pour faire mes examens, mes préparations, mes actions de grâces et tous les autres actes de l'esprit, il me vint quelque crainte de manquer à m'accuser de mes fautes; sur quoi, Dieu me donna quelque relâche pour discourir, et il me départit cette lumière, qu'une personne à qui le roi aurait fait l'honneur de loger en sa maison, et

[1] Cant., I, 1.

pour laquelle ce prince aurait tant de bonté qu'il voulût qu'elle fût toujours près de sa Majesté, si elle avait quelque confidente [bien] fidèle, elle lui remettrait tout le soin de son logis, et n'aurait plus d'autre pensée que de suivre le roi, et que de se tenir prête à obéir à ses commandements. C'est ce qui se passe à présent dans mon cœur. O sainte Vierge, votre Fils bien-aimé, qui est le roi des rois, a percé mon cœur d'un coup de flèche de son pur amour, et il m'a fait l'honneur ensuite d'y vouloir faire sa résidence. Il a même la bonté de me tenir continuellement proche de lui, sans me laisser la liberté de rentrer en moi-même et de considérer ce qui s'y passe. Vous êtes l'unique, ma chère Maîtresse, que j'ai choisie pour directrice et pour confidente ; ayez donc la bonté de régler toutes les puissances de mon âme, qui seront bien plus assurées, s'il vous plaît d'en prendre la conduite, que par moi-même. Quoique vous soyez Marie, faites une fois en ma faveur l'office de Marthe, il ne vous sera pas reproché que *vous vous troublez après plusieurs choses* [1] ; et cependant que vous aurez le soin de préparer dans mon cœur un banquet magnifique pour repaître votre Fils, souffrez que je goûte à ses pieds les douceurs de sa divine parole, dont il daigne me repaître, et que je demeure en silence (*e*). »

Elle tâchait de tenir secrète cette faveur, autant qu'il lui était possible ; mais, comme le feu qui est couvert sous la cendre se découvre aisément, elle ne pouvait empêcher

(*e*) Après qu'elle eut fait ce traité, elle s'abandonna à l'Époux qui la caressait, ou plutôt à l'océan qui la submergeait... Parlant une fois de cet état : « Je crois, dit-elle, que si on interrogeait l'âme qui s'y trouve, elle ne saurait guère répondre, sinon : *Mon Bien-Aimé est tout mien, et je suis toute sienne* [2]*; sa senestre est sous mon chef, et sa dextre m'embrasse* [3]. Certes, ajouta-t-elle,

---

[1] Luc, x, 41. — [2] Cant., ii, 16. — [3] *Ibid.*, ii, 6.

que cette attention qu'elle avait en Dieu ne se fît connaître en mille rencontres ; surtout lorsque l'on parlait de Dieu, l'on voyait, quelque soin qu'elle prît de se tenir resserrée, qu'elle changeait de couleur, et que tout à coup, son cœur se dilatant et s'épanchant par la bouche, elle en disait des choses si merveilleuses et si affectives, que tous ceux qui les écoutaient étaient sensiblement touchés et excités à l'amour céleste.

Et ce ne fut pas seulement nos Sœurs qui s'en aperçurent : les personnes séculières le remarquèrent souvent avec un si grand avantage, que personne ne sortait de son entretien qu'avec un nouveau désir de plaire à Dieu et de s'adonner à l'exercice de sa sainte présence. « Pensons, disait-elle un jour à une personne confidente, que Dieu nous est présent partout, et le monde ni toutes ses vanités ne pourront faire aucune impression sur notre âme. Il n'est point de libertin qui ose faire l'insolent en la présence de son prince, ni de voleur qui ne se contienne devant son juge ; comment donc est-ce qu'un pécheur peut offenser Dieu en sa sainte présence, et l'outrager non seulement devant ses yeux, mais encore dans ses propres yeux et dans son cœur, parce que non seulement Dieu est devant nous, mais il est en nous, et *nous sommes en lui, et nous nous mouvons en lui* [1], et nous sommes plus en lui

le cœur qui arrive jusques ici se doit déterminément apprêter à de nouvelles croix, et à mener une vie plus séparée de toute petite impureté ; car ces faveurs si douces sont données comme une petite transfiguration, pour faire entendre le langage de la croix. Aussi cette âme se sent si désireuse de faire et souffrir pour Dieu, que si elle soupire parmi ses doux travaux langoureux et ses peines savoureuses, c'est après des croix dont elle aime mieux entendre et parler que des consolations. »

[1] Act., XVII, 28.

que dans nous-même ! Il est dans nos yeux, il est dans nos mains, il est dans notre cœur, il est dans notre volonté et dans notre esprit, et nous sommes aussi partout en lui, c'est-à-dire dans son être éternel et dans sa substance. Pour moi, dit-elle à cette personne, je ne trouve point d'exercice plus doux que celui de cette sainte présence, et, si je devais choisir quelque devise particulière pour exprimer le sentiment de mon cœur, je n'en voudrais point élire d'autre que celle de David, qui se glorifiait *de faire une bonne provision de la présence de Dieu en toutes rencontres*[1]. » Toutes ces réflexions étaient des fruits de cette présence, et possible qu'elle s'était rendu cet exercice si fréquent, considérant que notre grand Fondateur en avait tiré de si grands avantages, et qu'il avait triomphé de toutes les atteintes du monde par cet exercice qu'il se prescrivit lui-même, de la présence de Dieu, et qu'il nomma *préparation,* étant encore étudiant à Padoue (*f*).

(*f*) Quelque peu de temps après que cette chère âme eut reçu le coup d'une si sainte blessure, un matin elle vit, comme en songe, nos très honorées Sœurs et Mères Marie-Jacqueline Favre et Jeanne-Charlotte de Bréchard, que l'on avait liées à une colonne, et que de toutes parts l'on leur tirait des pierres contre, sans qu'elles se remuassent ni quittassent leur sérénité et modestie religieuse. Comme elle les considérait, l'on la vint aussi prendre pour la lier à la même colonne, dont elle s'excusa, disant qu'elle avait l'économie et la dépense sur les bras, qu'elle ne pouvait s'engager ailleurs. Toutefois, voyant que l'on persistait à la vouloir lier, n'osant résister, elle pria qu'au moins on lui bandât les yeux, « d'autant, dit-elle, que je ne saurais voir tomber cette grêle de coups sur moi sans me remuer, je suis trop impatiente. » Sur cela, l'on la lia au même pilier, où elle fut moins battue que les deux autres. « Quand je fus éveillée, dit-elle, il me vint bien en

[1] Ps. xv, 8.

la pensée qu'il me faudrait subir l'effet de la menace que l'on m'avait faite de m'attacher aux charges du gouvernement, où les premières Mères de l'Institut ont les plus grands travaux, Dieu voulant qu'elles apprennent, par leur propre expérience, plusieurs choses bien difficiles qui se rencontrent à la naissance des congrégations. »

La signification du songe fut effectuée dans peu de temps : notre bienheureux Père et notre unique Mère, ayant rappelé cette très honorée Sœur de Lyon, la mirent directrice céans. « Encore, dit-elle, que le divin Chasseur m'eût blessée pour arrêter ma résistance à tel emploi, en sorte qu'il m'eût été impossible de ne pas vouloir ce que l'obéissance voulait, il ne m'avait point ôté la peine et aversion très grande à ces offices qui peuvent donner quelque autorité sur autrui. »

Une fois, ayant dit à notre bienheureux Père les continuelles insatisfactions qu'elle avait sur tout ce qu'elle faisait en sa charge, lui étant avis qu'elle gâtait tout, le saint Prélat lui répondit : « Ma fille, souvent les fleurs croissent plus belles sur les fumiers que dans les jardins de belle apparence. A cause de la bassesse où vous vous tenez, Dieu fera de grandes choses en vous. Tenez-vous toujours proche de l'Époux, et il vous donnera son lait et ses mamelles pour nourrir ces chères jeunes filles desquelles il veut être aimé. »

. . . . . .

Ayant une continuelle et intime occupation avec Dieu, ce ne lui était pas une petite difficulté d'être obligée de parler une bonne partie du jour aux créatures, ayant vingt ou vingt-deux novices, envers lesquelles elle ne manqua jamais à un seul point de son devoir, préférant la volonté de l'Époux aux douces caresses du même Seigneur, et fonda si bien ces chères novices en la vraie vertu et esprit de l'Institut, que plusieurs d'icelles l'ont suivie en la supériorité et autres emplois [les] plus importants. Quand elle entra dans cette charge, Dieu lui donna l'égalité d'affection pour les novices, ce qu'ayant dit à notre bienheureux Père, il lui répondit : « Ma fille, bénissez grandement Dieu de cette faveur, et gardez que jamais aucune inclination ne vous la ravisse ; car elle est grande, elle est rare, et elle est nécessaire à ceux qui servent les âmes. »

Elle portait les novices à un grand amour et estime de la vocation, leur disant qu'elles se devaient considérer dans le cloître

comme dans la barque de Notre-Seigneur; tandis que les mondains tâchent de passer la mer orageuse de ce monde à la nage, pour arriver au royaume de bonheur et de paix; ils gardent leur volonté et liberté; la plupart d'iceux font naufrage, et ceux qui sont embarqués surgissent heureusement et n'ont à faire qu'à bien aimer leur pilote, s'abandonnant à sa conduite, ne se mêlant plus d'eux-mêmes; bien observer ses lois de mortification, de silence, d'humilité, modestie et autres pratiques religieuses.

Pour les exciter au recueillement, elle leur disait : « Mes chères Sœurs novices, vous savez que ce n'est point aux petits enfants d'aller çà et là aux affaires de la maison : cela appartient aux aînés, et faut que les petits se tiennent à la maison pour être nourris et instruits. Nous sommes les petits enfants du monastère, nous autres novices; ne sortons donc point de notre maison intérieure, d'auprès de notre bon Père céleste qui en a daigné faire son temple. Ce n'est pas à nous d'aller aux occupations du monastère ni d'avoir du souci, sinon de bien apprendre notre leçon de la vie religieuse. Les cloîtres de Sainte-Marie sont les petits et humbles collèges du paradis, où la très sainte Vierge est la bonne Mère et Maîtresse; c'est pourquoi il faut que nous lui soyons grandement dévotes. »

Notre très chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, Supérieure de notre monastère de Pignerol, qui a été novice de cette digne directrice, nous a écrit les paroles suivantes : « La grâce, dit-elle, que j'ai eue d'être novice de cette bienheureuse âme m'a toujours été et me sera, Dieu aidant, toujours fort précieuse. Sa conduite était toute douce et humble; elle était courte en paroles avec les novices, mais si moelleuse et satisfaisante, que l'on n'en eût pas voulu davantage. Après avoir dit ce qu'elle avait à dire sur la reddition de compte, elle ajoutait volontiers : « Ma chère Sœur, « allez écouter votre Époux, il vous attend au silence et retraite de « votre cœur; mettez-vous à ses pieds, car il a quelque chose à vous « dire, » et semblable petite parole, qui animait les cœurs à la sainte dévotion. Jamais je ne la vis étonnée d'aucune chose que l'on lui pût dire, et nous disait souvent : « Nos chères Sœurs novices, « gravons bien en notre cœur que nous trouvons tout en l'Époux : la « miséricorde pour nous pardonner, la bonté pour nous recevoir, « et l'amour pour nous purifier. Ne nous étonnons point si nous « chancelons un peu, notre Père sait bien que nous avons encore « les jambes faibles pour ce chemin; mais il ne se lassera point de

« nous soutenir, si notre pensée et notre cœur se portent toujours « en lui par confiance et fidélité. »

Notre chère Sœur Anne-Marguerite Clément, Supérieure de notre monastère de Melun, en dit ces quatre paroles : « Il m'est impossible de m'empêcher de dire que je crois que notre très honorée Mère Péronne-Marie de Châtel est maintenant bienheureuse; car il me semble que déjà, quand elle était notre Maîtresse, il y a plus de vingt ans, qu'elle était une Sainte. Nous ne voyions qu'exemples de vraies et solides vertus en elle, et si nous n'eussions pas eu de Règle écrite, nous n'avions, pour apprendre la vraie observance, qu'à considérer ses actions. »

Notre chère Sœur Claude-Catherine de Vallon, Supérieure de Thonon, en a aussi rendu le témoignage suivant : « Je puis dire sans exagération, dit-elle, que cette chère Maîtresse, que je crois maintenant bienheureuse, était un vrai soleil de vif exemple parmi sa grande troupe de novices, les éclairant également, et échauffant vivement en l'amour de Dieu, du prochain et de la vocation. Elle était si humble, que nonobstant sa grande intelligence et clarté aux choses de l'Institut et de l'intérieur, quand les novices lui proposaient tout haut quelque question, selon la coutume du noviciat, sinon que ce fût des simples règlements de la maison, elle disait : « Ma chère Sœur, je le demanderai à Monseigneur (à savoir, « notre bienheureux Père), ou à notre Mère, car je suis une igno- « rante. » Et, au noviciat du lendemain, elle nous résolvait la question, nous disant : « Voilà, mes chères Sœurs, que mon « ignorance vous apporte le bien d'être instruites de vos doutes « par Monseigneur ou par notre Mère; il en faut rendre grâces « à Dieu. »

« J'avais fait une chute au monde qui m'avait entamé la jambe, où il me vint fort mal. Notre charitable Maîtresse me pansa toujours elle-même à genoux, et me dit une fois si je serais mortifiée qu'elle baisât mon mal; ayant connu que oui, elle s'en abstint, pour ne me pas rendre confuse. Quoique ma plaie sentît fort mal, elle ne voulut jamais qu'autre qu'elle y mît la main, et, m'ayant du tout guérie, elle me dit : « Soyez dévote à la sainte Vierge pour récom- « pense. » Bref, toutes celles qui ont été sous cette chère directrice et qui sont encore vivantes assurent que ces paroles de la Constitution étaient bien vérifiées en elle, et qu'*elle n'était pas seulement douce, discrète et dévote, mais la douceur, sagesse et dévotion même.* »

Quand elle eut conduit ces chères novices environ dix-huit mois, étant destinée pour aller être Supérieure du quatrième monastère de l'Institut, en la ville de Grenoble [1618], prenant congé de ses novices, elle se mit à genoux, leur demandant pardon de les avoir mal servies, et leur dit que, puisqu'il fallait être charitable envers tout le monde, elle leur voulait demander une faveur, qu'elles ne parlassent jamais d'elle, ni qu'elles y pensassent en façon du monde, sinon quelques petites fois, pour la recommander à Notre-Seigneur. Après cela, elle leur fit un narré bien ample des vertus, bons talents et capacité de celle qui lui devait succéder [1], tâchant de leur en imprimer au cœur une grande estime : « Réjouissez-vous, mes chères Sœurs novices, leur disait-elle, j'ai été le petit apprenti qui n'ai su vous donner adresse que pour ébaucher le tableau de votre perfection; mais voici une maîtresse main qui conduira si bien les vôtres, qu'elle vous perfectionnera entièrement. »

Avant que d'entrer en la charge de Supérieure, elle crut d'être obligée de faire encore voir à notre digne Mère tous les défauts, tant naturels qu'autres, qu'elle croyait être en elle; ce qu'elle fit à diverses reprises, tant les yeux de son humilité étaient clairvoyants; puis, avec une grande abondance de larmes, dérivées de la sincère source du bas sentiment d'elle-même, elle disait à cette digne Mère : « Permettez-moi, ma Mère, de vous demander s'il est bien possible que votre conscience vous permette de me mettre en charge? »

Après qu'elle eut fait avec humilité tous ses petits efforts, voyant que notre bienheureux Père et notre unique Mère persistaient en leur dessein : « Je fis, dit-elle, l'acte de soumission, et leur dis à tous deux, car je leur avais une égale confiance : *Non ma volonté, mais* celle de mon Dieu, qui m'est signifiée par *la vôtre, soit faite* [2]. » Ainsi notre bienheureuse Mère l'établit Supérieure à Grenoble, en l'année susdite 1618.

---

[1] La Sœur Paule-Jéronyme de Montouz. — [2] Luc, XXII, 42.

CHAPITRE XX

ELLE CONSULTE LE RÉVÉREND PÈRE ISNARD, JÉSUITE ET, SUIVANT SON AVIS, ELLE S'ADONNE A LA LECTURE DES SAINTES LETTRES

C'était l'une des maximes de cette chère Mère, que l'esprit particulier est toujours père de l'amour-propre, et qu'il faut pour notre conduite craindre sans cesse notre propre jugement. Pesant cette vérité, se voyant privée de la conduite de notre glorieux Fondateur et de notre vénérable Mère, et ayant trouvé dans Grenoble le Père Isnard, de la Compagnie de Jésus, personnage d'une réputation extraordinaire, et dans l'estime d'une très éminente piété, qui lui faisait l'honneur de la visiter et de conférer avec elle des choses de Dieu, elle demanda avis à notre digne Père et Directeur de lui ouvrir confidemment son intérieur, ce qu'il lui accorda par un billet qu'il lui écrivit en ces termes : « Je vous dis, ma très chère fille, que non seulement vous pouvez, mais encore que vous ferez parfaitement bien d'ouvrir votre cœur au révérend Père Isnard, tout candidement. Il est non seulement docte et religieux, mais il est encore tout spirituel et tout de Dieu ; votre cœur bien-aimé aura de la consolation et du profit à recevoir ses avis. Il faut que je vous dise, ma chère fille, que, gardant [notre] liberté, je trouve qu'en plusieurs rencontres il y peut avoir un incomparable avantage, sans s'attacher toutefois à des directions singulières, de faire passer le jugement de quelqu'un par-dessus le nôtre pour

notre conduite intérieure : ainsi le divin Époux renvoyait son Amante *aux tabernacles des pasteurs*[1]. »

Quelque temps après que le révérend Père Isnard eut observé les dons extraordinaires que Dieu communiquait à cette grande âme, et combien son esprit était éclairé et capable de Dieu, il lui ordonna de lire les saintes Écritures, lui disant qu'elle était la chère brebis d'Israël, digne d'aller paître dans les belles prairies et sur les hautes montagnes de Sion, c'est-à-dire de se nourrir du pain céleste de la divine parole contenue dans les saintes Lettres, à quoi elle obéit ; et, comme elle avait des tendresses particulières pour le Cantique des cantiques, Dieu permit qu'à l'ouverture de la sainte Bible ce livre sacré fût celui qui parut à ses yeux. Mais il serait à désirer que celui qui lui ordonna cette lecture sainte l'eût obligée de marquer et laisser par écrit les belles affections que son esprit, tout enflammé de l'amour divin, produisait sur cette matière ; nous verrions que, comme l'Amant sacré y traite ses plus confidents secrets sous les simples entretiens d'un berger et d'une bergère, il se délecte aussi d'en découvrir les plus hauts mystères aux âmes les plus simples et les plus candides. Sur la fin de sa vie, elle eut du repentir de ne l'avoir point fait, disant que l'âme qui a l'honneur d'être invitée au banquet du Seigneur, et d'y manger le pain sacré de sa sainte parole, doit imiter les disciples, qui furent soigneux de *ramasser les reliefs qui restèrent des cinq pains*[2] avec lesquels le Fils de Dieu rassasia cinq mille personnes.

Voici le peu de ses ardentes élévations ou vols d'esprit, que nous avons trouvés tracés de sa propre main, sur cette matière : « *O le Bien-Aimé de mon âme! où reposez-vous à l'heure du midi? montrez-le-moi*[3]. — Le midi, où je

[1] Cant., I, 7. — [2] Jean, VI, 12, 13. — [3] Cant., I, 6.

repose, c'est le cœur de l'âme humble, et qui marche avec une grande charité envers Dieu et le prochain, dans une entière simplicité et pureté d'intention, qui ne craint pas seulement le péché, mais l'ombre d'icelui, marchant la vue basse dans l'observance de ses divins commandements sans se divertir vers un autre objet. Si tu es telle, *ô ma très belle,* ma sœur, il faut que *tu t'ignores toi-même*[1], pour me demander où est le midi de mon repos, puisque c'est ton cœur où je repose avec délices.

« *Sortons des villes et allons aux champs*[2] : Oh! que je vous entends bien, le cher Ami de mon âme! vous voulez que je sorte hors de moi-même, pour ne vivre plus qu'en vous. Oui, mon cher Époux crucifié, sortons pour vous plaire et pour nous conformer à vous, et renonçons volontiers aux innocents plaisirs de la solitude pour accomplir votre sainte volonté, prenant la conduite de vos fidèles épouses. Je veillerai et je travaillerai pour elles, comme Marthe dans le tracas de la vie active, cependant qu'à l'exemple de Madeleine elles jouiront du repos aux pieds de leur Maître.

« Comme la mer, par des canaux souterrains, envoie des veines d'eau pour abreuver la terre, ô Mer d'incomparable charité, voulant envoyer un filet d'eau vive pour abreuver votre maison, vous me faites l'honneur de me choisir pour être comme le canal par où vos bénédictions et vos saintes volontés doivent passer et découler à vos épouses, par la voie de l'obéissance. Le canal n'a sujet aucun de se glorifier de cet usage, et je n'ai garde de tirer vanité de cet emploi, qui regarde plus les autres que moi; mais, ô l'Ami de mon âme, le canal doit être plein devant que de découler au dehors et faire part de sa plénitude; comment donc avez-vous fait choix d'un cœur tout vide

[1] Cant., I, 7. — [2] *Ibid.*, VII, 11.

de vertus pour les distribuer aux autres? Remplissez-le de vos grâces, ô Dieu des vertus; mais qu'il ne soit pas comme le canal, qui laisse tout couler et ne retient rien; qu'il imite plutôt la source, qui coule toujours et qui ne perd rien de sa plénitude.

« Je vous entends, mon Bien-Aimé : vous voulez que je sois entre mes Sœurs comme l'Amante du Cantique parmi ses compagnes. Je n'ai garde aussi de les traiter d'inférieures et d'inégales devant vous ; je les considère toutes comme mes sœurs, mes compagnes et vos épouses. Salomon en avait sept cents qui étaient toutes reines, et vous en avez sans nombre, qui ont toutes part à l'honneur de votre empire, sans que la multitude y apporte de la confusion, ou la participation, de la jalousie. Elles y ont toutes leur part sans partage; leur inégalité ne leur donne point d'inquiétude ; elles sont toutes trop satisfaites de l'honneur que vous leur faites, parce qu'elles reconnaissent qu'elles en ont toujours plus qu'elles n'en méritent.

« Dieu de mon âme, elles ne sont pas seulement mes compagnes; je les tiens dans mon cœur comme mes maîtresses. Si je suis leur Supérieure, ce n'est que pour le ministère extérieur; je reconnais avec sincérité que je suis la moindre devant vous, et la plus infidèle à vos grâces. Aussi, sans déroger à l'honneur qui est dû à ma charge, et que je dois révérer et maintenir, puisque vous me l'avez donnée, je veux adroitement les traiter de maîtresses et me faire instruire par elles en qualité de disciple, et je leur dirai avec l'Amante : *Savez-vous point où est allé mon Bien-Aimé*[1] ? enseignez-le-moi, ô mes chères Sœurs! J'aurai une dévotion toute particulière à cette parole de ma Règle, « d'être prosternée sous leurs pieds devant vous, « quoique je sois leur Supérieure devant les hommes, » et

[1] Cant., III, 3.

cet honneur ne relâchera rien de la force et de la fermeté nécessaire à leur conduite ; [il] y aidera plutôt, ô mon Bien-Aimé, puisque vous désirez que je les gouverne comme vos épouses, et que je les attire plutôt avec des nœuds d'aimant et des liens d'amour et de charité, que par empire et autorité.

« *Notre lit est fleuri*[1]. Mais, ô mon Bien-Aimé, de quelles fleurs est-il orné? Puisque la croix est votre couche nuptiale, où vous avez consommé votre alliance éternelle avec les hommes, les clous, les verges et les épines sont donc les fleurs que vous chérissez, et desquelles vous vous parez. A votre exemple, je veux chèrement aimer le pâtir et le souffrir ; et, quand mon cœur sera pressé et tout percé de douleur, je vous dirai sans crainte : Venez, mon Frère, *venez, mon Bien-Aimé, notre lit est fleuri*[2].

« *Voici l'Époux qui vient, il tressaille sur les montagnes*[3]. Où allez-vous, l'Époux de mon âme, *tout chargé de rosée*[4], c'est-à-dire de consolations et d'onctions, dont mon cœur épanoui ne peut contenir l'affluence? Par charité, contenez les ondes de vos divines miséricordes. Hélas ! *retirez-vous de moi, parce que je* ne *suis* qu'*une* malheureuse et *pécheresse*[5].— Que dites-vous, ma sœur, que je me retire? Eh quoi! vous m'appelez, vous gémissez et vous soupirez après moi lorsque je m'éloigne ; et, lorsque je suis présent, vous me dites : *Retirez-vous*[6] *!* — Oui, ô l'Ami de mon âme, parce que vous mettez en oubli ce que je suis et le lieu où vous m'avez prise. Je demande des croix et des mortifications, et des forces pour les souffrir dans votre esprit et dans votre patience, et non pas des douceurs ou des suavités pour cette vie présente. Ce ne sont pas des plaisirs et une félicité passagère que je vous demande, mais

[1] Cant., I, 15. — [2] *Ibid.*, VII, 11 ; I, 15. — [3] *Ibid.*, II, 8. — [4] *Ibid.*, V, 2. — [5] Luc, V, 8. — [6] Cant., VIII, 14.

la fidélité et la pureté de votre amour et de votre esprit en la pratique des vertus. Je veux la couronne d'épines et non pas celle de roses; venez donc, comme souffrant, pour m'appliquer vos douleurs; et, pour un autre séjour, réservez-moi votre gloire.

« *Si vous ne vous connaissez, ô ma belle! retirez-vous*[1]. Eh! l'Ami de mon cœur, c'est vous seul qui me connaissez, et qui semblez mettre en oubli ce que je suis et ce que vous êtes! *Sortez donc*[2], et allez vers les âmes toutes pures qui sont vos chères épouses et vos servantes fidèles, qui ont reçu les grands talents, et qui les emploient si utilement pour votre gloire. Pour moi, je ne suis qu'une ingrate et une méconnaissante : que ferai-je de tant de dons? Retirez-les, mon Frère, et me laissez en ma petite cabane, inconnue de tout le monde, dans le rabais et dans le mépris, où il me suffit de *garder la vigne et d'empêcher que les petits renards ne la démolissent*[3], cependant que vos fidèles épouses sommeillent à leur aise et qu'elles prennent leur repos, comme le bien-aimé disciple, dans votre propre sein, où, dans leur source, elles goûtent vos délices toutes pures.

« Je me soumets avec humilité, ô mon Bien-Aimé, à me voir élevée à cette charge [de supériorité], *comme à la tente de votre pavillon, ô mon pacifique Salomon*[4]! Cependant que mes compagnes reposent sous ce couvert, je ferai la garde et la sentinelle autour d'elles, pour en éloigner *les démons du midi et les frayeurs de la nuit*[5], *de crainte qu'elles soient éveillées plus tôt qu'elles ne désirent*[6]. Pour moi, je mérite d'être *comme la tente de ce prince, toute noire, toute poudreuse et toute hâlée aux rayons du soleil*[7], et presque méconnaissable entre ses épouses, pour

[1] Cant., I, 7. — [2] *Ibid.*, III, 11. — [3] *Ibid.*, I, 5, et II, 15. — [4] *Ibid.*, I, 4. — [5] Ps. XC, 6, et Cant., III, 8. — [6] Cant., II, 7. — [7] *Ibid.*, I, 4, 5.

me voir si fort occupée aux soins extérieurs et embarrassée dans la multitude, *une seule chose étant nécessaire*[1]; mais j'espère que je ne lairrai pas d'être et de paraître assez belle aux yeux de mon Bien-Aimé, si je fais bien sa sainte volonté. Et que celles qui me connaissent rient de ma simplicité et qu'elles me disent : Comment osez-vous vous vanter d'être belle, pauvre gardienne de la [vigne]! Hélas! les longs travaux et le long temps depuis lequel vous êtes absente de votre Roi, et bannie dans ce triste pèlerinage, *vous a toute décolorée*[2] et a flétri votre beauté extérieure. — Il n'importe, dirai-je, je m'estime trop heureuse d'être au service d'un si grand Roi, qui me promet, n'étant que son esclave, de me rendre son épouse. Cette espérance me rend belle et cache mes laideurs; elle me rassure et me raffermit dans les périls et contre les alarmes de mes ennemis, qui peuvent m'attaquer et non pas me vaincre, ayant mon Roi pacifique au milieu de mon cœur et sur les autels, dans le Sacrement redoutable où il est mon bonheur, ma force, mon aliment et ma joie en ce lieu de larmes.

« *Voici l'Époux qui vient, c'est la voix de mon Bien-Aimé*[3]. Où allez-vous, ô mon Roi? Qu'est-ce qui vous peut attirer? Mes manquements vous devraient faire retirer, et vous vous approchez; où vous logerai-je? Courage! mon âme, faisons place à ce Seigneur; mettons tout hors du cœur pour le lui laisser vide; *parfumons nos mains de la myrrhe*[4] de la mortification, et disons-lui avec confiance : Mon Seigneur, puisque vous venez à la façon d'un époux, souffrez que je vous parle comme Rachel, affligée de sa stérilité, à son cher Jacob : *Donnez-moi des enfants, ou je mourrai*[5] : donnez-moi une opération sainte et fructueuse, ou mon amour périra. »

[1] Luc, x, 42. — [2] Cant., i, 5. — [3] *Ibid.*, ii, 8. — [4] *Ibid.*, v, 5. — [5] Gen., xxx, 1.

CHAPITRE XXI

SA CONDUITE DANS GRENOBLE

Ces innocentes saillies et transports d'esprit font connaître ses dispositions intérieures, et les répugnances et les soumissions qu'elle eut pour les charges, qu'elle exerça aussi avec autant d'utilité que d'humilité, et avec autant de fruit et d'avantage que de modestie.

La ville de Grenoble, qu'il semble que l'on doit appeler la ville des grâces, et qui les a reçues pour son partage avec le nom de Gratian, son fondateur ou restaurateur, fut la première qui admira sa conduite. Et il est mal aisé de dire combien elle y fut honorée, et le fruit que les dames de cette ville toute noble recueillirent de ses conférences ; et c'était un proverbe qu'elle n'en voyait aucune qui ne devînt *Philothée ;* à quoi elle réussit par la fréquente lecture de ce livre, qu'elle leur persuadait, suivant le commandement qu'elle en avait reçu de notre digne Mère, qui, se séparant d'elle, lui avait remis entre les mains ce livre tout angélique, avec ses Règles, lui disant : « Ma fille, voilà tout ce que vous avez à comprendre et à faire aimer. »

Le monastère de Grenoble ressentit des effets visibles de la divine Providence et de l'estime en laquelle on avait la vertu de cette bonne Mère, dans le commencement, où, n'ayant point de fondatrice et ne vivant que du jour au lendemain, les Sœurs eussent eu bien à souffrir. Cependant on vit les bénédictions célestes accompagner sa

conduite : on commença à bâtir, et, quoique l'on employât pour cet effet les dots des premières novices, les présents étaient si fréquents et si continuels, que toute la communauté fut nourrie et entretenue très religieusement des aumônes des personnes charitables. Les dames de la ville, qui considéraient cette Mère comme leur maîtresse et directrice dans la voie de salut, s'étaient cotisées pour nourrir la communauté les jours de fête, pour laisser libres celles qui étaient obligées de s'employer aux offices domestiques, de se donner toutes à la prière et à l'oraison.

Elle ne reçut pas un grand nombre de filles jusqu'à ce qu'elle fût dans le nouveau monastère, où d'abord une grande volée de chastes colombes se vint rendre dans son sein. Et il n'en est pas une qui n'ait publié qu'après la grâce de Dieu elle devait l'attrait de sa vocation à la douceur toute suave de cette Mère, qui gagnait tous les cœurs à Dieu, et qui avait une grâce particulière pour fléchir les parents qui, par une inclination plus tendre et plus sensible que charitable et généreuse, faisaient des oppositions et des résistances à l'entrée de leurs filles dans la maison de Dieu (*g*).

Notre chère Sœur [Françoise] Antoinette de Bourges étant sur les termes d'entrer, avec une très bonne dot, accompagnée d'une autre prétendante très vertueuse, qui n'avait pas de quoi suffisamment pour être reçue, notre Mère, à qui l'intérêt temporel ne fut jamais rien lorsqu'il s'est agi du salut des âmes, persuada notre chère Sœur de donner une

(*g*) Elle avait accoutumé de dire que le chemin depuis le monde jusques à la religion, était si parsemé d'épines pour quelques âmes, qu'elles avaient bon besoin de quelque main charitable qui, de temps en temps, les leur ôtât du pied; et que, s'il lui eût été possible, elle eût voulu faire un onguent avec son meilleur sang pour le soulagement de ces pauvres cœurs, pressés de désir et transpercés de crainte et d'irrésolution pour la vie religieuse.

partie de sa dot pour suppléer à celle qui manquait à sa fidèle compagne ; en quoi sa charité ne parut pas moins que sa prudence, ayant su ménager et ne pas perdre un sujet digne de Dieu, faute de commodité temporelle, et ne point laisser de conséquence aux autres, qui auraient pu prétendre de donner à leurs filles des dots qui n'eussent pas été suffisantes en un commencement, où la pauvreté du monastère ne permettait pas de faire cette gratification.

Le R. P. Milieu, très célèbre personnage de la Compagnie de Jésus, disait que, discourant des choses du ciel avec cette Mère, il ressentait son cœur attiré en Dieu ; qu'entre toutes celles qu'il avait pratiquées, il n'en avait vu aucune qui eût l'esprit plus doux et plus humble, et que tous ses discours faisaient connaître que son cœur était tout occupé en Dieu et tout plein de Dieu.

La réputation des dons extraordinaires que Dieu lui avait faits était devenue si grande et si puissante, que le simple récit de ses grâces en attirait plusieurs qui n'avaient jamais eu l'honneur de la voir. Notre chère Sœur [Marie-Scolastique] de Fromenton, demoiselle de bonne condition de la ville de Vienne, qui fut de ce nombre, déclara en ces termes les sentiments qu'elle eut lorsqu'elle se vit sous sa conduite :

« Mais, dit-elle, lorsque le bon Dieu m'eut fait la miséricorde de me mettre entre les mains de cette aimable et très chère Mère, je reconnus bien que la renommée, qui est si prodigue de louanges pour le mensonge, est toujours avare pour la vérité et pour la vertu : je trouvai plus de grâces en elle que l'on ne m'en avait raconté, quelque puissantes qu'eussent été les expressions que l'on m'avait faites de son mérite. J'étais dans une admiration surprenante de voir une si douce union et une si belle correspondance de tous les cœurs des Sœurs envers leur Mère, et de la Mère envers

les filles. Il me semblait voir ce que j'ai ouï dire de la correspondance des cieux inférieurs avec le premier mobile : qu'ils suivent son mouvement avec fidélité, sans perdre leur mouvement ordinaire. Elle m'inspira d'abord une estime respectueuse de toutes ses chères filles, qui vivaient comme des anges sur la terre; et j'admirais un amour si cordial et un respect si sincère et si religieux entre elles, qu'il me semblait de voir les étoiles dans le firmament, qui communiquent réciproquement leurs splendeurs, et qui brillent de la lumière les unes des autres ; et je m'imaginais d'être en paradis, où j'avais ouï dire qu'entre les Saints et les Anges règne une charité parfaite et une paix inaltérable et consommée.

« Plusieurs dames, des plus qualifiées de la ville, étant venues la visiter, et lui témoignant la haute estime qu'elles faisaient de sa vertu, elle leur fit cette ingénieuse réponse, et qui ne fit pas moins paraître son humilité profonde que sa civilité obligeante : « Il vous arrive, leur dit-elle, comme « à ces personnes qui ne sont guère savantes ni pratiquées « dans les intrigues du commerce. Quand elles entrent en « la boutique pour voir quelque pièce de marchandise, « le maître, qui a dessein de se défaire de ce qui vaut le « moins, leur présente d'abord quelque grosse pièce [dé- « lustrée], qu'il y a fort longtemps qui traîne ; ceux qui ne « savent pas ce que c'est de la marchandise, la voyant « toute seule et la première, n'y prennent pas garde de si « près, et ils la trouvent bonne. Mais si le maître vient à « tirer quelque riche pièce du cabinet, artistement tra- « vaillée et bien lustrée, ils changent bien d'avis, et ils « ont à mépris cette première, qu'ils avaient auparavant « estimée.

« Vous venez en ce monastère, Mesdames, lequel est « l'une des boutiques de ce grand Père de famille qui com- « pare *son royaume à un* riche *marchand qui ne fait trafic*

« *que de perles*[1] et de pierreries précieuses. On me fait « paraître la première comme la moindre de toutes, et « comme une grosse pièce toute délustrée; et, parce que « vous me voyez seule, votre charité fait estime de moi; « mais si vous voyiez nos Sœurs, qui sont dans le cabi- « net comme des pièces de brocatel, de panne ou de beau « satin, ornées de toute sorte de vertus, hélas! vous ne « me verriez jamais sans compassion; et, admirant les « grâces que Notre-Seigneur leur fait, vous ne pourriez « assez louer les richesses de son cabinet. » Sur cela, elle fit venir quelques autres Sœurs, et, sortant du parloir, elle se dégagea adroitement de la compagnie, pour couvrir la honte qu'elle avait des louanges qu'on lui avait données. »

Elle traitait les affaires du temporel pour les dots de ses filles, de telle sorte que les parents prévenaient et surpassaient ordinairement ses désirs; et, si quelques-uns étaient plus difficiles et plus resserrés, elle leur représentait avec tant de douceur et de modestie combien il importe que les servantes de Dieu aient les choses nécessaires, pour n'être pas obligées de recourir au dehors, comme des vagabondes *après les tabernacles des pasteurs*[2], et pour vaquer sans divertissement à l'oraison et à la prière, qu'enfin ils venaient d'eux-mêmes au point qu'elle s'était proposé. Ce qui l'obligeait de dire à ses filles cette maxime, qu'elle avait souvent expérimenté que ceux du monde viennent à bout de leurs affaires par contention d'esprit et par empressement, mais que les servantes de Dieu doivent conduire à chef les leurs par dévotion, par douceur et cordialité, et par soumission d'esprit à la volonté de Dieu, sans précipitation ni empressement, ni multiplicité de paroles, entrant dans la simplicité de son intention et de sa patience.

[1] Matth., XIII, 45. — [2] Cant., I, 7.

Ce qui est merveilleux, c'est qu'étant l'admiration de toutes les personnes séculières, leur conversation était la plus grande de ses aversions, et faisait tout son tourment et sa peine. Elle allait au parloir comme à une prison obscure, et à une conférence, comme à un martyre; et comme un jour on l'avertissait qu'elle était demandée d'une des premières de la ville, on ouït qu'elle faisait cette amoureuse plainte à Notre-Seigneur : « Mais, mon Dieu, où m'envoyez-vous? Sainte Vierge, où va votre fille? Dans un pays étranger dont elle doit ignorer la langue, les usages et les mœurs. Ces gens ici n'entendent point votre langage, et je ne désire point d'apprendre le leur. Faites-moi la grâce de leur imprimer le désir de votre saint amour, et de leur faire concevoir de l'horreur contre la vanité de l'esprit du monde. »

Un jour, étant appelée pour venir au parloir, elle conçut une telle aversion de se voir divertie de la douceur de ses entretiens avec son Bien-Aimé que, pour soulager sa peine, sa plaie d'amour fut renouvelée, comme elle descendait l'escalier, et Dieu lui donna un tel dégoût de la vanité du monde et de tous les entretiens des créatures qu'elle s'écria : « Mon Dieu, qu'il est vrai qu'il ne vous faut pas connaître pour ne vous pas aimer, ou pour aimer quelque chose, ou hors de vous, ou même avec vous, si l'on ne l'aime pas pour vous et pour l'amour de vous! » Et puis elle s'écria : « Il faut que tout meure pour celle qui ne vit que pour vous, et dont *la vie doit être toute cachée*[1] en vous. Mon Dieu, quand pourrai-je dire avec saint Paul : *Je ne vis pas moi* en moi, *mais c'est* mon Sauveur *Jésus qui vit en moi*[2]! » Et cette dernière parole fut si vivement imprimée dans son cœur, que durant plusieurs semaines son esprit n'était occupé que de cette seule pensée; sur

[1] Coloss., III, 3. — [2] Galat., II, 20.

quoi, pour donner un peu d'air à la flamme qui embrasait ses désirs, elle chantait souvent ce dévot quatrain :

Trépas saint, ô mort plus heureuse
Que cette vie mille fois,
Ne serais-je pas glorieuse
Si mourir ainsi je pouvois ?

CHAPITRE XXII

D'UNE EXTRÊME LANGUEUR DONT ELLE FUT TRAVAILLÉE

Celui qui a voulu confondre les puissances du monde par la faiblesse[1] d'une chair infirme et languissante, voulut aussi que cette sienne servante fît de plus grandes choses lorsqu'elle était plus infirme, et que son esprit parût plus fort et plus vigoureux lorsque sa chair était plus languissante.

Dès le commencement de sa charge, elle fut travaillée de certains maux si douloureux, et qui la réduisaient dans un tel anéantissement, que, pour ne savoir exprimer leur violence, elle se contenta de les nommer ses défaillances et ses lassitudes, parce que, lui saisissant d'abord le cœur, tout le reste demeurait si languissant et si abattu, que toutes ses fonctions vitales et naturelles restaient comme interdites ; mais son esprit était d'autant plus fort qu'il agissait dans un corps plus exténué, et cette langueur corporelle ne servait à son amour que pour lui suggérer des pensées plus ardentes.

Un jour que sa langueur la pressait plus vivement, elle dit à Notre-Seigneur : « Je peux maintenant dire comme l'Amante du Cantique : *Les enfants de ma mère ont combattu contre moi*[2], mais ils n'ont pas l'avantage de m'avoir vaincue. Si la nature pécheresse est la mère qui nous a mis au monde et qui nous a fait mourir devant que de nous

[1] I Cor., I, 27. — [2] Cant., I, 5.

donner la liberté et le principe de vivre, ne puis-je pas dire que ces douleurs qui me persécutent, et qui sont de tristes productions et des suites de son malheur dans leur première origine, sont les enfants monstrueux de cette cruelle marâtre? Mais que ces petits rebelles ne prétendent point, par toutes leurs insultes, de m'engager dans leur révolte ni de me faire adhérer à leur rébellion; au contraire, lorsqu'ils me presseront davantage, je m'unirai plus étroitement à vous, ô mon Dieu; et, d'autant plus qu'ils me seront rigoureux et cruels, je m'efforcerai de vous être plus soumise et de me témoigner plus fidèle. » Et, pour être plus exacte à la promesse qu'elle faisait à Dieu, elle s'engagea, par une convention amoureuse, de donner un signe extérieur de sa fidélité, frappant de la main trois ou quatre fois sur la première chose qui se présentait, quand ses douleurs étaient plus pressantes, pour réveiller son courage; ce qu'elle observa si religieusement que, jusqu'à la mort, comme nous dirons ci-après, elle donna ce petit signe à Dieu de son amour et de sa fidélité. Et lorsque son mal lui donnait quelque relâche, son unique consolation était de grommeler, comme une chaste colombe, ce couplet suivant, qu'elle adressait à son Époux :

Montrez-moi dans quelle place
Je pourrai voir votre face,
En son midi clair et doux;
Craignant qu'étant vagabonde,
Dans ma douleur si profonde,
Mon cœur s'éloigne de vous.

D'autres fois, elle lisait un petit livret de méditations, fait sur les Lamentations de Jérémie, dont la lecture lui fut aussi utile qu'agréable. Et sous la figure de la pauvre Hiérusalem, entrant dans l'esprit de ce prophète, elle

contemplait la nature humaine que Dieu avait créée pour être une cité heureuse et les délices de toute la terre, et qui, par l'ingratitude et les rébellions de ses habitants, qui sont tous les mauvais désirs, est tombée sous la dure captivité, et sous le poids de toutes les misères et calamités que cette ville malheureuse et infortunée souffrit, lorsqu'elle fut rasée et désolée. Elle en avait appris par cœur les paroles suivantes, pour les dire plus fréquemment pour sa consolation : « Je n'avais garde, disait-elle, d'échapper ce fardeau, puisque mes seuls péchés, qui règnent dans mon cœur, sont les tyrans qui m'imposent le joug et qui m'accablent sous ces chaînes. Il est juste que je baisse le col sous la pesanteur de ce joug, comme le bœuf accouplé à la charrue, sous la main de son maître qui le pique; ce pauvre animal n'a point péché, pour être condamné à un si long et si pénible travail : que ne dois-je souffrir, moi, qui ne suis qu'une ingrate et une pécheresse! »

D'autres fois, elle disait à basse voix le psalme *Super flumina Babylonis,* de manière que, lors même qu'elle était travaillée de ses plus grands maux, à peine l'aurait-on vue un seul moment sans être occupée. Et une Sœur lui ayant dit qu'il semblait qu'elle serait plus [tôt] soulagée si elle s'abstenait de lire et d'agir, elle répondit : « Ma chère Sœur, il n'est point de temps où l'oisiveté et les emportements de la nature corrompue par le péché soient plus à craindre, ni les saillies d'esprit plus à éviter que durant les douleurs, qui divertissent de Dieu l'attention et ne l'appliquent qu'à la partie sensible, qui est déjà si affaiblie par la maladie. Et comme la nature fuit si fort la peine, si l'on n'est bien sur ses gardes étant malade, on ne songe qu'à son mal, au lieu de penser en Dieu; et l'amour-propre, qui ne peut souffrir que nous portions la croix dans toute l'étendue que Dieu nous impose, nous suggère mille détours, sous prétexte de nécessité de guérir,

pour suivre notre appétit et notre sensualité, et pour nous faire perdre sans fruit ce temps précieux et sacré que Dieu nous prête par sa grâce, comme le plus favorable pour satisfaire à sa justice et faire pénitence. »

Tous les discours qu'elle faisait à nos Sœurs sur cette matière étaient d'une telle force, et imprimaient un si grand amour pour la souffrance, que l'on était persuadé des avantages et des douceurs que les maladies apportent à un esprit qui les unit aux souffrances de Jésus-Christ, et de la vertu qu'elles ont pour nous détacher de nous-même et nous unir à Dieu.

Son exemple et sa quiétude montraient qu'elle avait la patience des Saints, s'unissant continuellement à la Passion de son divin Maître. Ses filles, qui admiraient en elle ce calme et cette égalité, devenaient amoureuses des douleurs et des maladies, pour goûter cette douceur précieuse qu'elle leur protestait ne se point trouver que parmi les amertumes.

CHAPITRE XXIII

ELLE DEMANDE D'ÈTRE DÉPOSÉE DE SA CHARGE

Cette fidèle servante de Dieu, considérant que la charge de Supérieure l'obligeait de travailler au double des autres, et qu'elle devait être comme ces animaux d'Ézéchiel, *qui ne se reposaient jamais, mais qui avaient des yeux devant et derrière, pour voir de toutes parts et pourvoir à toutes choses*[1]; ou comme *ces capitaines qui faisaient la garde autour du lit nuptial de Salomon,* qui ne fermaient jamais l'œil durant le sommeil de ce prince, pour le défendre *des périls de la nuit*[2] et des embûches du prince des ténèbres, elle crut que cette longue maladie, ne lui permettant pas de veiller sur ses Sœurs selon toute l'ardeur et la grandeur de son zèle, elle était obligée en conscience de demander sa déposition ; comme par effet elle en écrivit à notre vénérable Père et Fondateur, avec des sentiments d'une humilité très profonde, lui représentant, comme une fille à son père, que cette infirmité l'abattait si fort qu'elle en venait quelquefois jusque dans l'ennui et le dégoût de la vie; que Dieu, lui ayant donné une si grande aversion naturelle pour les charges, faisait assez connaître par ce châtiment qu'il ne les lui avait point destinées ; qu'elle ne croyait plus de pouvoir, en conscience, tenir une place qu'elle ne méritait pas; que c'était faire une grosse injure à ses Sœurs, qui étaient les épouses de Jésus-Christ, de leur laisser plus longtemps une Supérieure indigne de les servir

[1] Ézéch., x, 12. — [2] Cant., III, 7, 8.

à cause de ses infirmités, et incapable de les instruire et gouverner par son défaut de conduite ; que ce reproche lui rongeait continuellement le cœur, et que ce ver s'attachant immédiatement à cette première et maîtresse partie, tout le reste de son corps se rendait à la douleur et demeurait sans force et sans courage. Mais cette humble démission n'était qu'un témoignage plus illustre de sa suffisance et de son mérite; elle faisait connaître qu'elle était du nombre de ces ministres fidèles qui, *ayant* tout fait et *accompli de tout point les volontés de leur maître, ne se publient que des serviteurs inutiles*[1]. Ses douleurs presque continues s'étant changées en habitude, elle ne relâchait en rien des devoirs de sa charge, et ne se dispensait en aucun point du train de la communauté ; de manière qu'il était lieu de croire que si Dieu permettait qu'elle fût environnée de faiblesse, ce n'était que pour la rendre plus expérimentée et plus condescendante à la faiblesse des autres, à l'imitation de son divin Amant, qui, pour être plus indulgent et pouvoir compatir avec plus de tendresse à la faiblesse de ceux qui s'égarent dans la voie de l'erreur et de l'ignorance, a été tout environné d'infirmité.

Aussi , notre très bon Père, qui savait justement peser, et mettre dans le bassin d'une balance le poids de son humilité, et de l'autre sa suffisance, lui fit cette prudente réponse : « Je le crois bien, ma très chère fille, que ce serait votre avis que nous voulussions vous ôter la charge et la qualité de Mère, mais ce n'est nullement le nôtre. Hélas! ma chère fille, croyez-vous que Notre-Dame fût moins la Mère de Notre-Seigneur lorsqu'elle parut outrée de douleur, et qu'étant accablée d'ennui et toute submergée d'affliction, elle respirait cette parole : *Oui,* mon Fils, *parce qu'il vous plaît ainsi*[2], que, lorsque d'un accent magnifique et d'un cœur tressaillant de joie, elle chanta

[1] Luc, XVII, 10. — [2] Matth., XI, 26.

le céleste cantique de son *Magnificat*? Ne craignez point de mal édifier nos Sœurs ; Dieu y pourvoira.

« Votre cœur est naïf, rond et sincère ; votre chemin est bon et je n'y trouve rien à redire, sinon que vous considérez trop scrupuleusement vos pas, par la crainte de choir. De quoi vous mettez-vous tant en peine? Dieu est si bon ! Ne vous empressez point tant pour lui, car il en reprit Marthe. Ne veuillez point être si parfaite : saint Paul vous avertit *qu'il ne faut pas être plus sage qu'il ne faut*[1]. N'examinez point tant votre âme de ses progrès ; il vous est utile d'ignorer vos grâces et les richesses que vous avez acquises devant Dieu. Soulagez votre pauvre cœur, que je chéris paternellement devant Dieu ; et Dieu veut que j'aie de la consolation à le dire. Demeurez donc paisible, ma chère fille, et soyez mère et bonne mère tout autant que Dieu vous l'ordonnera. »

Elle écrivit aussi à notre très digne Mère la même répugnance, et le scrupule où elle était de continuer la charge de Supérieure. Elle lui fit une réponse conforme à celle de notre glorieux Fondateur, dont elle avait l'esprit et les pensées (*h*). Et, l'année qu'il s'en alla au ciel recevoir la

(*h*) Cette unique Mère lui répondit : « Seigneur Jésus ! ma pauvre très chère fille, ma mie, il s'en faut bien garder d'arrêter votre pensée, et encore moins votre désir à vouloir sortir de la supériorité ; par la divine miséricorde, vous faites trop bien et utilement votre charge. Oh ! non, ma fille, vous ne gâtez pas tout, comme vous dites ; ains, assistée de la grâce de Dieu, vous ne gâtez rien. Que plût à Dieu eussions-nous prou de semblables gâteuses ! Je vous assure que ma conscience me permettrait bien de les mettre en charge. Arrêtez votre esprit à l'avis de notre tout unique Père, et soumettez votre cœur au mal et à la charge. Ne soyez pas si âpre à vous-même, et vous verrez que tout ira bien. Vivez très joyeuse et allègre, je vous en conjure, ma fille très chère, que j'aime comme ma propre âme. »

[1] Rom., XII, 3.

couronne de justice, passant par Grenoble, au retour de la fondation de Dijon, elle reçut une satisfaction inestimable de la conduite de cette chère Mère et de l'observance exacte de l'Institut, et de sa simplicité colombine. Il est vrai qu'elle trouva cette Mère Péronne-Marie de Châtel dans un état de désolation et de sécheresse si extrême, qu'elle ne pouvait raconter de soi-même autre chose que ses défauts. Dieu prenait plaisir de la réduire de temps en temps en cette disposition humiliante et dans une telle ignorance que, remplissant son esprit de ténèbres, elle ne pouvait discerner ce qui se passait en elle; et alors elle disait de fort bonne grâce que la clef de son intérieur était égarée.

C'était la disposition où notre digne Mère la trouva; il est vrai que, Dieu lui ayant rendu ses lumières pour lui découvrir ses défauts, elle ajouta avec cette simplicité aimable qui lui semblait naturelle : « Voilà, ma chère Mère, tout ce que je sais et tout ce que je peux dire, sinon qu'il vous plaise que je vous récite mon cantique. » Et alors elle lui chanta les six couplets suivants, qui déclaraient tout l'état présent de son intérieur. Nous les allons mettre dans leur naïveté, pour montrer l'ardeur et la simplicité de son amour, qui cherchait moins les belles rimes et les termes polis que les affections et les raisons solides que le Saint-Esprit lui suggérait.

CANTIQUE

Je veux sans cesse soupirer
Après cet Amant tout aimable;
Mes yeux ne cessent de pleurer
Pour son absence lamentable.
Où faites-vous votre séjour,
Vous éloignant de moi, mon Dieu, mon seul amour?

Pensez-vous voir toujours durer
Mon tourment, Amant charitable,
Et si longtemps voir endurer
Une épouse si misérable,
Qui pourtant n'a point de plaisir
Que souffrant nuit et jour, selon votre désir?

Ah! quel plaisir puis-je éprouver!
La croix de soi n'est agréable;
Mais, ne pouvant pas vous trouver,
Ce qui vient de vous m'est aimable.
Pourtant, Seigneur, il faut venir :
Mon cœur absent de vous ne peut se retenir.

Vous savez que je n'ai que vous :
Tout le reste m'est un martyre.
Ne vous aimant, mon cher Époux,
Autant que mon cœur le désire,
Je souffre une extrême langueur,
C'est un cruel martyre, et j'aime [sa] douleur.

Mon Dieu, cet honneur me confond :
Un peu plus de condescendance,
Ou bien enfoncez plus profond
Les traits que votre amour me lance.
Mon Berger, mon divin Chasseur,
N'épargnez point vos coups, j'aime trop leur douleur.

Venez à moi, mon Bien-Aimé,
Chargé de travaux et de peine.
D'un cœur, pour vous seul animé,
Souffrir, c'est être plus que reine.
Mon Berger, mon divin Chasseur,
N'épargnez point vos coups, j'aime trop leur douleur.

Quand notre digne Mère eut ouï ce petit cantique : « Ma fille, lui dit-elle en souriant, je ne vous trouve point si pauvre que vous vous faites. En voilà bien assez pour me faire entendre l'état et la disposition de votre cœur; ne vous mettez pas en peine de vous expliquer plus clairement. » Elle n'en dit pas davantage, demeurant cependant

tranquille et dans une paisible et toutefois insatiable ardeur de Dieu et de son saint amour. Sur quoi, un dévot personnage, et qui avait des vues particulières de son intérieur et de sa conduite, lui dit un jour qu'elle était comme ces avares qui regorgent de tous côtés de richesses et en restent toujours plus affamés; que cette ardeur insatiable qui la tourmentait lui devait paraître délicieuse et suave, puisqu'elle était du nombre de ceux que le Fils de Dieu estime *bienheureux, parce qu'ils ont soif de la justice*[1]; qu'elle avait reçu ce don céleste qu'il promit à une femme samaritaine qui, pour lors, en ignorait le prix, et qu'elle buvait avec plaisir *cette eau* salutaire, *de laquelle tous ceux qui boivent restent encore plus altérés,* cette eau bénite et toute sainte, dont chaque goutte est *une source* entière et *vive qui rejaillit à la vie éternelle*[2].

[1] Matth., v, 6. — [2] Jean, iv, 13, 14.

CHAPITRE XXIV

ELLE EST RÉÉLUE A GRENOBLE CONTRE SA VOLONTÉ, ET SON ÉLECTION, CASSÉE A SA PRIÈRE

[L'année 1624,] les deux triennaux de cette chère Mère étant finis, avec très grande bénédiction temporelle et spirituelle, et notre Coutumier n'étant encore réduit par ordre ni communiqué aux monastères, nos Sœurs de Grenoble, qui ne se pouvaient résoudre à perdre une si aimable conduite, se hasardèrent de la réélire pour la troisième fois ; ce qui se fit de l'avis et du conseil du Père spirituel, qui n'omit aucune raison pour faire approuver cette élection, et qui en écrivit à notre très digne Mère, avec des instantes prières, lui remontrant avec mille belles raisons l'importance de l'affaire.

Elle, qui s'était retirée en sa chambre durant le temps de sa déposition, pour ne vaquer et ne traiter qu'avec Dieu, fut tellement surprise de l'effet de cette résolution, qu'elle fondait en larmes, et en conçut autant de douleur qu'elle eut ensuite de joie de s'en voir déchargée, en l'assemblée qui se fit dans ce monastère d'Annecy, de nos premières Mères, où elle assista aussi et où elle fut la première à conclure la cassation de son élection, disant de fort bonne grâce qu'elle était ravie que cet accident fût en sa personne, qu'elle méritait ce mépris, ne s'étant rendue exemplaire en nulle observance ; et que, comme par charité, les Sœurs la considéraient et lui voulaient faire croire qu'elle était fort utile à l'Institut, elle y servirait du moins d'exemple, afin que nulle autre ne prétendît à l'avenir de

penser à ces réélections, qui furent dès lors entièrement défendues, selon l'esprit du vrai Père et Fondateur.

Néanmoins, pour ne rebuter pas entièrement tant de personnes d'honneur et de mérite qui demandaient avec instance cette chère Mère, il fut conclu, pour leur consolation et pour le bien du monastère, qu'elle y retournerait en qualité de déposée. Elle y retourna donc, avec quatre ou cinq autres de nos Mères, qui se mirent toutes à genoux devant le Père spirituel, le conjurant de vouloir agréer la résolution qui avait été prise dans l'assemblée des Mères; et elles ne purent tirer de lui d'autre réponse que celle-ci : « Maintenant, leur dit-il, que le Coutumier est arrêté, et que vous nous le communiquez et nous faites connaître les dernières intentions du Fondateur, plutôt mourir que de souffrir que personne y manque; mais ce qui a été fait innocemment, et pour des raisons très pertinentes, ne peut être défait en nulle manière. »

Et comme l'humilité est très ingénieuse, et donne des industries merveilleuses à un esprit pour se dégager des honneurs, cette bonne Mère, voyant qu'elle ne pouvait obtenir sa démission du Père spirituel du monastère, ayant mis toutes choses en bon état, pour mettre fin à ce petit désordre dont elle était la cause, quoique fort innocente, prit l'occasion d'en sortir pour aller faire la fondation de notre monastère d'Aix en Provence[1]; ce qu'elle eut peine d'obtenir, les Sœurs, le Supérieur et les personnes du dehors appréhendant que ce fût un prétexte pour ne plus revenir et pour se démettre de sa charge de Supérieure (*i*).

(*i*) Pendant cette absence, qu'elle prolongea tant qu'elle put, notre unique Mère fit un voyage à Grenoble, et parla au Père spirituel si efficacement, qu'il se soumit avec beaucoup de bonté à ses raisons... Ainsi l'on procéda à une nouvelle élection.

[1] Cette fondation se fit le 2 août 1624.

Mais elle ne put éviter dans un lieu ce qu'elle fuyait dans l'autre ; et, quelque résistance qu'elle sut apporter, elle fut contrainte, par le mérite de l'obéissance, d'accepter la conduite de cette fondation nouvelle, que Dieu bénit visiblement. Pendant deux ans qu'elle gouverna le monastère, elle y reçut un bon nombre de filles vertueuses et de bonne condition ; elle y acquit des maisons fort commodes pour le logement des Sœurs, et répandit une si douce odeur de vertu dans toute cette province, que tous les plus qualifiés et les principaux du parlement prenaient à honneur de se recommander à ses prières, de conférer avec elle des choses de Dieu, et de se déclarer les protecteurs de son monastère.

Elle visita aussi la nouvelle fondation d'Embrun[1], que ses chères filles de Grenoble firent par son ordre, et elle y laissa des marques de son passage, c'est-à-dire une douce odeur de vertu et d'un zèle enflammé pour les saintes observances, encourageant les Sœurs à courir dans la voie de la perfection, et animant l'ardeur des prétendantes à embrasser l'Institut et à renoncer à la vanité mondaine, acquérant pour amis et protecteurs tout ce qui était dans la ville de personnes d'honneur et de vertu.

[1] Le monastère d'Embrun avait été fondé le 25 avril 1625.

CHAPITRE XXV

DE SA CONDUITE DANS NOS MONASTÈRES D'ANNECY ET DE CHAMBÉRY, OU ELLE FUT SUPÉRIEURE

Les animaux que vit Ézéchiel, tout couverts d'yeux pour marquer leur vigilance, ne se reposaient ni jour ni nuit, pour déclarer leur diligence et leur promptitude dans leur course, et leur soin infatigable dans leur travail.

Si les qualités des Supérieures sont représentées par ces animaux célestes, nous pouvons dire que cette chère Mère en a été une belle image, et ses voyages d'Annecy à Grenoble, d'Aix à Embrun, d'Annecy à Chambéry, toujours ou pour y établir des monastères par sa prudence, ou pour les gouverner par sa vigilance et par sa sagesse, en sont un évident témoignage.

Les fondateurs et premiers instituteurs des Ordres religieux peuvent et doivent même avoir des privilèges auxquels leurs successeurs ne doivent prétendre, et il est même utile de disposer ainsi pour l'affermissement de ce qui est établi, dont nous avons un exemple mémorable du plus humble de tous les Saints, et duquel notre bon Prélat a voulu être l'enfant et le disciple, prenant le cordon de son Ordre: c'est le très glorieux saint François de Paule, père et fondateur de l'Ordre des Minimes. Ce grand Saint, qui a voulu que les changements fussent si fréquents dans les charges, qu'à peine ses enfants s'y pouvaient reconnaître, quoiqu'il fût le plus humble de tous les hommes, acquiesça néanmoins d'être Général de son Ordre durant

toute sa vie, par le commandement du Pape, qui connaissait qu'un genre de vie si extraordinaire comme est celui qu'il ordonnait ne pouvait être établi que sur un si saint exemplaire. Le Chapitre de ce monastère d'Annecy, suivant les intentions de notre digne Fondateur, désirait absolument que notre très digne Mère fût toute sa vie Supérieure, n'estimant pas qu'un si grand dessein pût être affermi sur un moindre exemple. Mais son humilité força toutes les résistances, et craignant de laisser un exemple de cette perpétuité, que quelqu'autre, quoique sans fondement pourrait tirer en conséquence, étant allée fonder notre monastère du Pont-à-Mousson, à l'Ascension de l'année [1626,] elle envoya sa déposition par écrit, voulant absolument qu'elle fût acceptée sans faire plus d'opposition; de manière que notre Mère Péronne-Marie de Châtel, que la Providence divine, par les ordres de Monseigneur l'évêque [1], son supérieur légitime, avait rappelée d'Aix quelques jours auparavant, se trouva sur le lieu pour recevoir cette charge, à laquelle elle fut élevée par un concours général de tous les cœurs [2].

Son humilité se trouvant inutile pour l'en défendre, sa piété fut très fructueuse pour disposer son esprit à l'exercer dignement. La première chose qu'elle fit, ce fut de s'aller prosterner devant le très saint Sacrement, et avec effusion de larmes lui représenter sa faiblesse, et lui demander la force et la participation de sa divine puissance, en ce sacrement où il est l'aliment et la nourriture des forts; et avec ses tendresses ordinaires elle demanda à son doux Jésus de lui faire l'honneur de s'asseoir sur le trône de son cœur, et conjura la très glorieuse Vierge et

[1] Mgr Jean-François de Sales, évêque de Genève.

[2] Comme on attendait le retour de la sainte Fondatrice pour procéder à la nouvelle élection, elle fut différée jusqu'au 18 juillet de cette année 1626.

saint Joseph son époux d'être toujours à ses côtés, afin que désormais elle n'agît que par Jésus et par le secours de Joseph et de Marie (*j*).

Et, ayant trouvé cette maison dans un si bon ordre et dans une observance et régularité si parfaite, elle disait que, si l'Amante du Cantique se glorifiait d'*avoir été choisie* par son Amant *pour être gardienne d'une vigne*[1], elle était comme une pauvre femmelette que la principale maîtresse met à la porte d'une vigne bien faite et déjà fructifiante, et qu'elle s'estimait trop heureuse de voir croître les fruits que cette terre portait, n'ayant qu'à lui dire avec joie : « Croissez et fructifiez au centuple, bel héritage du Seigneur ; plaise au Ciel vous envoyer et découler incessamment sa rosée ! Pour moi, je suis une ignorante et une inutile ouvrière ; je ne peux rien [que] demeurer en ma petite cabane, prenant garde que quelque bête n'entre et ne fasse quelque ouverture dans la haie de la clôture d'une si ponctuelle et si exacte observance. Je tâcherai d'en éloigner les grosses imperfections ; mais quant à l'amour-

(*j*) Quelques Supérieures lui écrivirent qu'il fallait bien qu'elle eût un grand courage d'entreprendre la conduite de ce monastère ; « car, disaient-elles, qui est-ce que cette communauté pourrait goûter après notre unique Mère ? » Notre humble Supérieure, qui prenait sa consolation d'un autre biais, fit réponse que si elle pouvait apprivoiser son cœur, et agréer avec un peu de contentement la charge de Supérieure, il n'y avait point de monastère où elle s'aimât mieux qu'au sien, d'autant, disait-elle, que nos Sœurs trouveront notre unique Mère d'autant plus à admirer, qu'elles verront plus de défauts en celle qu'elles ont élue ; ainsi la chétiveté du membre fera éclater la vertu du chef ; « et pour moi, ajoutait-elle, il me serait impossible d'aimer sensiblement une Sœur qui me dirait qu'elle m'aime autant que notre unique Mère ; car elle aurait le goût dépravé d'aimer autant le fiel que le sucre. »

---

[1] Cant., I, 5.

propre, qui vient par des sentiers inconnus, et tous *ces petits renardeaux,* c'est-à-dire tous les mauvais désirs qui se forment dans le cœur et *qui démolissent cette belle vigne*[1], je demanderai à mon Dieu de leur donner la chasse et de leur en interdire l'entrée. » Tous ces humbles sentiments ne lui firent en rien relâcher de sa vigilance ni de ses soins pour la conduite du monastère ; et l'on ne vit jamais un plus juste concert entre une Mère et des filles, l'une prévenant leurs besoins, et les autres allant au-devant de ses commandements, par la promptitude de leur obéissance.

Dieu a destiné des âmes qu'une action perpétuelle fait paraître infatigables : cette bonne Mère a été une de ces âmes fortes et généreuses. A peine eut-elle achevé son triennal d'Annecy, que nos Sœurs de Chambéry l'élurent pour leur Supérieure. La peste affligeait alors la Savoie, et ce mal contagieux était déjà découvert dans Annecy lorsqu'elle en partit, de manière qu'il fallut se résoudre à une rude quarantaine en un lieu champêtre, où elle eut beaucoup à souffrir, devant que de pouvoir entrer dans son monastère; mais elle profita des occasions de cette retraite pour se retirer toute en Dieu. « Courage! disait-elle à sa compagne, Dieu a promis à son Amante *de la conduire en solitude pour lui parler de cœur à cœur*[2]. Eh ! que nous serions heureuses de nous pouvoir rendre comme cette bien-aimée que les anges admiraient, qui *montait du désert comme une pointe de fumée d'encens et de myrrhe, et de toutes poudres aromatiques*[3] du parfumier du céleste Amant! »

Les sujets de mortification ne lui manquèrent pas : plusieurs choses nécessaires leur manquant à toute heure et n'ayant qu'une méchante paillasse pour coucher, sans

[1] Cant., II, 15. — [2] Osée, II, 14. — [3] Cant., III, 6.

chevet ; ce qu'elle souffrit avec joie, ayant défendu à sa compagne d'en rien témoigner à ceux qui leur venaient faire offre de leurs services, et lui disant qu'elles étaient bien honorées d'être traitées comme Celui qui, étant né sur de la paille, *ne trouva pas où reposer son chef*[1] sacré après sa naissance.

La Sœur qui l'accompagnait tomba malade de tant d'incommodités qu'elles souffrirent ; on tint sa maladie suspecte, en un temps où les maux ordinaires dégénèrent en peste. La bonne Mère fit paraître la force de son esprit et sa *charité,* qui était *plus forte que la mort*[2] *:* ce péril ne l'étonna point ; elle assista cette Sœur et la servit comme si elle eût été sa propre mère, et jamais elle ne désista qu'elle ne fût relevée.

Après cette épreuve, elle fut reçue en son monastère de Chambéry, où elle était attendue comme un Ange, et où elle eut besoin du courage et de la patience d'une Sainte (*k*). Le monastère se trouva de tous côtés investi de peste ; la

(*k*) L'année suivante, le roi très chrétien prit le pays de Savoie. Son armée passa par le milieu d'un bien que le monastère de Chambéry tenait alors ; et, par ce moyen, le revenu de cette année fut presque perdu ; les murailles de clôture furent abattues par raison d'État, et fallait penser à quoi se résoudre. Parmi toutes ces pauvretés, cette chère Mère ne parut point étonnée ou en souci, ayant toujours son regard en la sainte providence de son Bien-Aimé. Il fallut qu'elle se retirât et sa communauté dans la ville, et pourvût à faire garder la maison du faubourg..., et tout se passa avec tant de bon ordre et d'édification pour le prochain, que l'on vit bien que Notre-Seigneur donnait une assistance spéciale à cette bonne Mère.

L'armée royale étant retirée, la peste et la famine approchèrent de si près, que les plus assurés ne furent pas exempts de l'épouvante qui suit un mal si contagieux.

---

[1] Luc, IX, 58. — [2] Cant., VIII, 6.

maison, devant la porte charretière, en était infectée, et les corps du maître et de la maîtresse, qui en moururent, demeurèrent un jour tout entier sur une galerie qui avait sa vue du côté des fenêtres des cellules des Sœurs. La pauvre Mère était dans une action continuelle à faire composer des parfums, et à faire murer toutes les fenêtres qui étaient exposées à cet air infect et funeste.

Tout à coup deux de ses filles furent atteintes d'une fièvre continue très violente, qui les réduisit à l'extrémité en peu d'heures (*l*) ; et comme elle fut obligée de faire entrer un chirurgien pour visiter ses malades, celui par l'assistance duquel elle croyait procurer la guérison de ses malades mit tout le monastère dans un péril manifeste : il mourut trois ou quatre heures après avoir visité les Sœurs et être sorti du monastère. La généreuse Mère ne s'effraya point, exhortant ses filles à redoubler leur confiance en Dieu ; et, par la grâce de ce Médecin céleste et par les soins de sa très humble servante, ces deux malades reçurent une guérison parfaite, et elle eut la consolation qu'elle put dire, comme Notre-Seigneur à son Père, parlant de ses élus, qu'*elle ne perdit aucune de celles que Dieu lui avait données*[1] ; ce que l'on peut attribuer à sa charité et à ses prières (*m*).

[Une fois,] environ les deux heures après minuit, la

(*l*) Notre Sœur Claude-Cécile de Châtel s'offrit de s'exposer pour les servir, avec encore une autre Sœur.

(*m*) Elle prenait un travail extrême, demeurant quelquefois avec notre chère Sœur Marie-Gasparde d'Avise, qui l'avait précédée en la charge et vers laquelle elle se conseillait avec une grande cordialité, jusques à dix heures du soir, au milieu d'une cour, pour s'enquêter de toutes les particularités du mal de ses Sœurs, et ordonner ce qui était requis, leur portant soir et matin leur potion cordiale et rafraîchissante contre le venin.

[1] Jean, XVII, 12.

Sœur [Claude-Cécile] qui servait les malades étant venue sous les fenêtres l'éveiller et l'avertir qu'elles étaient à l'agonie, son cœur en fut si vivement touché que, prenant [avec elle notre chère Sœur Marie-Gasparde d'Avise, qui l'assistait toujours,] elle s'alla prosterner devant le saint Sacrement, où, dans un transport de zèle, elle se mit à parler tout haut à Notre-Seigneur, mais si amoureusement et si efficacement, qu'elle tira les larmes des yeux de sa compagne, de l'avis de laquelle elle fit un vœu (*n*); et au même instant les agonisantes revinrent à elles-mêmes, [et la bonne Mère, étant allée sous leurs fenêtres, apprit la joyeuse nouvelle de leur convalescence,] et peu après elles furent en parfaite santé.

Durant que la peste fut dans Chambéry, elle eut toujours des malades travaillées de fièvres continues, chaudes et malignes, et pas une n'en mourut. Elle-même eut une tumeur sous l'oreille dont elle ne fit point de compte, quoique l'on jugeât que ce fût un charbon ; mais c'est que *sa charité,* qui était *plus forte que la mort*[1], en méprisait les atteintes.

Le plus merveilleux fut le zèle et l'exactitude qu'elle fit paraître pour la clôture. Madame sa mère, ne pouvant être persuadée de se retirer à la campagne, pour n'être point privée de la consolation d'assister tous les jours à la sainte messe, demanda, [en qualité de bienfaitrice,] la permission de se pouvoir retirer dans le monastère. Toute sorte de raisons semblaient le lui devoir permettre ; toutes les Sœurs y donnaient leur agrément. La seule Mère, qui

(*n*) Elle voua une offrande de cent livres au tombeau de notre bienheureux Père, à ce qu'il lui plût d'obtenir de Dieu la guérison des moribondes, et la préservation du reste de la communauté.

---

[1] Cant., VIII, 6.

prévoyait des conséquences dangereuses par ces entrées des mères des religieuses dans les monastères, fermant les yeux à la considération de la chair et du sang, fut celle qui résista au désir de sa propre mère et qui ne put consentir, jusqu'à ce que notre digne Mère, qui fut consultée sur cette affaire, lui manda de ne point refuser à sa propre mère ce que sa charité eût accordé à une étrangère, et que, dans une disposition équitable et juste comme celle-là, il fallait se souvenir du commandement divin ; et que la grâce, qui est donnée pour relever la nature, ne vient pas pour la détruire.

CHAPITRE XXVI

ELLE FAIT PLUSIEURS FONDATIONS, ET SON ESPRIT S'OCCUPE EN DIEU EN TOUS LIEUX

Quoiqu'elle fût si amoureuse de la retraite et de la clôture, elle fut obligée de sortir quelquefois, lorsque la fondation ou le besoin des monastères exigeait sa présence et sa charité pour assister ses Sœurs, à l'exemple de la sainte Vierge, qui quitta les douceurs de sa solitude de Nazareth pour faire un voyage sur les montagnes de Judée et visiter sa cousine.

Cette sienne servante, marchant sur les traces de sa charité, sortit de Chambéry pour faire les fondations de nos monastères de la Val-d'Aoste et de Grasse[1], et donna [six] de ses filles en divers monastères de Provence, où elle fit un voyage[2]. Mais nous pouvons dire que son cœur n'était pas moins recueilli en Dieu dans la campagne que dans la cellule, et qu'à l'imitation de l'Épouse du Cantique, tous les objets qu'elle voyait en chemin lui fournissaient de nouvelle matière pour louer Dieu, et pour entonner de nouveaux cantiques de bénédiction en son honneur, à l'imitation de sa divine Maîtresse.

Elle a pris elle-même la peine de mettre par écrit une

[1] Le monastère de la Val-d'Aoste fut établi le 15 octobre 1631, et celui de Grasse, le 28 octobre 1634.

[2] Ce voyage, qui avait pour but la visite des maisons de l'Ordre établies en Provence, se fit par le commandement de sainte J.-F. de Chantal, dans le courant de l'année 1631.

partie des pensées et des saintes réflexions qu'elle faisait durant le voyage. « J'admirai, dit-elle, une petite rivière qui semble sortir de la mer pour y retourner et pour s'y rendre. Hélas ! dit-elle, si cette rivière avait de la raison, et qu'on [lui] demandât où elle va, et pourquoi elle court si vite : Ma source, dirait-elle, me fait sortir de son sein pour aller çà et là abreuver la terre et pour servir à l'usage des créatures ; mais cette course n'est pas ma fin : ma fin, c'est de me rejoindre à ma source. Ce qui me fait sortir m'attire ; je me fuis, je me suis, je me presse, et je suis dans une inquiétude perpétuelle, jusqu'à ce que je sois rejointe et de nouveau abîmée. » Et puis, réfléchissant sur soi-même : « Mon âme, disait-elle, Dieu est la source et l'océan de toutes les perfections, et tu n'es qu'un petit ruisseau émané de cette source ; sa bonté t'a produite par la création, et t'a tirée de sa plénitude ; ta course est durant cette vie, pour arroser la terre de l'eau de ses grâces et pour servir à sa gloire ; mais qu'il te souvienne que ta course n'est pas la fin ni le terme du voyage : Dieu est la source et le retour, le principe et la fin. Pourquoi ne te fuis-tu pas, mon âme ? Fais que tous tes désirs te fuient et se suivent, qu'ils se pressent, et qu'ils n'aient point de repos et de quiétude, que tu ne sois réunie et abîmée dans l'océan infini de cette divine source. »

Une autre fois, regardant avec plaisir les eaux qui tombent avec bruit du haut des rochers, et qui, après avoir coulé avec un doux murmure le long des campagnes, ne se font plus ouïr lorsqu'elles sont rentrées dans la mer, y demeurant tellement abîmées, qu'il semble qu'elles cessent d'être en elles-mêmes, perdant leur nom, leur goût, leur vertu particulière et leur qualité, pour n'avoir plus de nom, de vertu et d'autre qualité que celle de la mer : « Voilà, dit-elle, la vive image d'une âme qui paraît dans le monde avec éclat, et qui fait du bruit, et fait retentir

son nom et sa vanité sur toute la terre; ou bien encore d'une âme qui, quittant le chemin du vice pour prendre celui de la vertu, tombe sur le rocher de la contrition, avec grand bruit et grande ferveur, qui fait ouïr ses larmes, ses soupirs, ses plaintes et ses murmures contre le péché et les désordres de sa vie passée. Mais quand, ayant passé les voies de [la vie] purgative et de l'illuminative, elle arrive à l'heureux état de l'unitive, où, elle s'abîme tout en Dieu, elle semble n'avoir plus d'entendement, ni de mémoire, ni de volonté, ni de mouvement ou d'opération. Elle n'est plus agissante, elle ne fait plus que souffrir les choses divines; ou si elle agit encore, c'est d'une manière si douce qu'elle lui est imperceptible. C'est Dieu qui agit en elle, plus qu'elle; c'est lui qui fait et qui produit ses mouvements, sans qu'elle y contribue qu'un très simple agrément, par lequel elle lui témoigne la satisfaction et la joie qu'elle goûte dans cette bienheureuse et suave perte qu'elle fait de soi-même en Dieu. »

Une autre fois, voyant un petit ruisseau qui se joignait à une grosse rivière : « Il-me semble, disait-elle, que ce petit ruisseau, s'il pouvait parler, devrait dire : De moi-même, je ne puis aller que trop lentement à mon océan; mais je me viens joindre à cette charitable rivière, qui me portera avec plus de promptitude. O cœur humain, qui n'es qu'un petit ruisseau, ne me dois-tu pas dire que nous allons lentement à Dieu, qui est notre océan et notre centre! Mais allons nous joindre à la sainte Vierge, qui est une grosse rivière, et aux mérites de la sainte humanité de Jésus, qui est le grand fleuve de toutes les grâces; et par cette jonction le cours de nos désirs sera porté avec plus de promptitude, et heureusement abîmé dans l'océan de la divinité. »

Jusqu'ici sont les paroles de cette dévote Mère, qui demeura six mois dans ce voyage, très utile pour

avancement spirituel et temporel de toutes nos maisons qu'elle visita. Elle rendit ses dévotions, avec un respect très profond, à la Sainte-Baume et à saint Maximin; et plusieurs personnes dignes de foi ont témoigné que le sang miraculeux du Sauveur, que sainte Madeleine ramassa dans une fiole, [avec la terre sur laquelle il tomba] le jour de la Passion, parut bouillonnant à la vue de tous les assistants, ce qui fut tenu pour une espèce de miracle, [d'autant que ce sang précieux ne se trie de la terre où il est, ni ne bout, que le vendredi saint. Passant à Apt, où elle établissait une de nos maisons [1],] elle eut aussi la consolation de visiter le corps de la glorieuse sainte Anne, avec des tendresses si amoureuses et si respectueuses, qu'elle arrosa le tombeau de larmes.

[1] Le 6 juillet 1631.

CHAPITRE XXVII

EXCELLENTE DÉCLARATION DE SON INTÉRIEUR

L'ange Raphaël ayant conduit le jeune Tobie en Ragès, et l'ayant ramené en la maison de son père en parfaite santé, lui dit qu'il était bon et utile aux ministres des rois *de ne point divulguer les secrets*[1] du cabinet de leurs princes, *mais qu'il est honorable et glorieux à Dieu que l'on publie hautement ses faveurs et ses grâces.* C'est ce qui est souvent arrivé à cette Mère, avec une confidence et simplicité colombine, toutes les fois que l'obéissance l'a exigé d'elle, ou qu'elle en a été priée par des personnes qui avaient fait avec elle une sainte alliance, selon l'esprit de la charité.

Notre Mère Marie-Aimée de Blonay, qui était l'une de celles que Notre-Seigneur avait liées plus intimement à son cœur, et alors Supérieure de notre maison de Lyon, ayant appris son retour à Chambéry, la pria de lui donner quelque éclaircissement sur quelques comparaisons et dévotes pensées qu'elle lui avait proposées dans une de ses lettres, et la conjura de lui décrire aussi l'état de son intérieur. Cette chère Mère, qui n'avait point de secret pour cette amie qu'elle savait être uniquement à Dieu, lui fit une belle et dévote réponse; mais l'ayant relue, et voyant que, sans y penser, elle avait plus dit qu'elle n'avait dessein,

[1] Tob., XII, 7.

craignant aussi qu'elle tombât en quelque main étrangère, ou que l'on crût d'elle de plus hautes choses qu'on ne voyait, la supprima et la jeta parmi d'autres papiers, jusqu'à cinq ou six ans après, qui fut trois mois avant sa mort. Notre très digne Mère lui ayant ordonné de lui remettre entre les mains tout ce qu'elle pourrait avoir écrit de son intérieur, elle la lui présenta pour satisfaire à la seule obéissance, et [en] voici la teneur :

« Il faudrait, ma chère Sœur, que j'eusse autant d'humilité pour condescendre à votre demande, comme vous avez de charité pour m'en faire la prière, et que la vérité pût répondre à la bonne estime que vous avez conçue de ma misère. Comment voulez-vous que je vous découvre mon intérieur, moi qui ne sais pas ce qui s'y passe, et qui même ai fort peu d'envie de le savoir, puisque le plus souvent c'est un amusement inutile, hors d'y considérer nos misères, pour nous humilier et abaisser devant Dieu! Toute autre vue et recherche de nous-même me semble suspecte et périlleuse, surtout lorsque nous nous arrêtons à nos propres sentiments, qui sont toujours douteux, inconstants et incertains. En vérité, l'affection sincère que j'ai pour vous, et la simplicité toute franche avec laquelle je converse avec vous, ma très chère et très fidèle compagne, me force de satisfaire en quelque chose à votre désir; et je vous dirai premièrement, que ce m'est un grand tourment de communiquer de mon intérieur, sinon quand j'y suis obligée; et, hors de là, je suis comme interdite et hors de la puissance d'en rien dire. Dieu permit, il y a près de huit ans, que j'en communiquai au R. P. Isnard, de la très illustre Compagnie de Jésus, qui est un saint homme. Il est vrai que j'en reçus une grande consolation, n'ayant jamais eu le pouvoir de me communiquer si clairement, c'est-à-dire que je n'en eus jamais une si claire connaissance. Or ce bon serviteur de Dieu me

témoigna un très ardent désir de mon avancement intérieur, et il me fit connaître que Dieu désirait faire quelque chose de bon de moi ; à quoi j'ai mis un grand empêchement. Ayant demeuré deux ans tout entiers sans parler à ce bon Père à cause de mon absence, à notre retour d'Aix, il me convia derechef à lui ouvrir les sentiments de mon cœur ; et alors je lui dis tout simplement que mon intérieur était fermé et que j'en avais perdu la clef, lui protestant que je n'y voyais goutte, et qu'il m'était du tout impossible de lui en rien dire, quoique j'eusse toujours une entière confiance en sa charité. Je suis ainsi faite, ma chère amie, et je n'ai rien en mon âme, excepté le péché et l'imperfection, que je ne sois plus aise de garder que de dire, parce que, n'ayant pas la parfaite humilité, il est bien difficile d'ouvrir son cœur quand il est vide du vrai bien et du pur amour.

« Je me résous donc maintenant de fermer les yeux de mon âme, et d'écrire tout ce qui me tombera dans l'esprit, sans prendre garde à ce que je dirai, parlant à une autre moi-même, et m'imaginant que nous commençons entre nous la douce communication des âmes bienheureuses dans le ciel, où est la parfaite union et communication de cœur à cœur, et où tout se voit clairement, parce que tout se voit en Dieu. Pour maintenant, je ne puis vous rien dire de ma conduite, que par quelque similitude qui se présente à mon esprit à même temps que j'écris. Il me semble donc que je suis dans la vie spirituelle au plus bas degré, comme le grain de froment duquel on se veut servir pour en produire d'autres : le maître le jette dans la terre, de laquelle il le couvre, et dans laquelle ce pauvre grain se perd et se pourrit. S'il avait de la raison et la faculté de parler, et surtout s'il avait de l'amour pour son maître, que dirait-il se voyant plutôt mourir que germer, et périr devant que de croître et fructifier selon la volonté de

son maître? Hélas! ma chère Sœur, que tout cela se passe en moi d'une étrange façon, et que je ne peux expliquer de bouche ni écrire! Je suis dans une disposition où il m'est impossible de me déclarer; et, me voyant ainsi faite, je n'ai désir ni de voir ni de parler à personne. Tout mon rendez-vous est à notre Mère, la Reine de la belle dilection et la Mère uniquement aimée et uniquement aimable de mon Dieu; c'est elle qui m'a faite religieuse presque sans moi; peut-être aussi que sans que je le sache formellement, par l'entière démission que j'ai faite de moi-même entre ses mains, pour être uniquement à son Fils, elle veut faire en moi ce que Dieu veut de moi.

« Mais, ma chère Sœur, voulez-vous encore une similitude de l'état où je me trouve? Imaginez-vous une pauvre fille qui a l'honneur d'être mariée à un grand roi, duquel elle sait être parfaitement aimée, et qu'elle a grand désir d'aimer aussi parfaitement et de le servir et l'honorer, et qu'après les promesses, ou même après les noces, il la quitte et l'abandonne. En quel état estimez-vous une pauvre âme qui est ainsi traitée du divin Amant, sans avoir nulle assurance de l'accomplissement éternel de son alliance avec lui, et qui néanmoins est si fortement éprise des douceurs de son saint amour, qu'elle ne peut rien aimer que lui? C'est un échantillon de l'état où je suis. Lorsque le R. P. Isnard me consola sur le délaissement où je me trouvais, il me semblait de voir un messager céleste, qui venait de la part de Dieu pour m'assurer de son ardente affection ; ce qui me fut une consolation incroyable, parce que le bon Père me témoigna fort qu'il remarquait une conduite et une protection toute particulière de ce grand Dieu sur moi, de l'amoureuse bonté duquel j'avais eu d'assez bons sentiments durant longtemps, et qui furent suivis de rigoureuses épreuves et de lamentables délaissements en plusieurs manières. Pour la comparaison

du château de Montmélian[1], je ne sais plus ce que c'est. Tout passe, et rien ne demeure que le pur amour : demandez à Dieu qu'il demeure toujours en moi, et que jamais il n'y périsse.

« Les maux du corps sont grands et la plupart inconnus, desquels on ne parle, non plus que de ceux du cœur ; ils me tiennent néanmoins sous la gêne et sous la presse que Dieu seul sait. Je vous avoue qu'ils me font perdre toute vigueur, qu'ils m'accablent et me réduisent dans des impatiences si extrêmes et des inquiétudes si déplorables, que Dieu me fait une grâce extraordinaire de m'empêcher de tout quitter. Je vais quelquefois sur le bord du précipice intérieur de l'infidélité, où il me semble que je suis prête à tomber, [et celui qui me manie par l'attache de son incroyable protection, comme un bon père, son enfant, me tient si bien sans que je le sache, qu'enfin je n'y tombe pas ;] et alors, tout éperdue et abîmée dans l'affliction de me voir sans force et sans amour, je dis à mon Dieu qu'il taille et qu'il coupe sans s'arrêter à ce que je veux, qu'il me suffit de savoir qu'il m'aime. Le sang qu'il a répandu pour moi, et la mort qu'il a soufferte pour me donner la vraie et unique vie, me le témoignent assez ; il ne peut après cela me cacher l'ardeur de son amour, et cette assurance tient mon âme comme perdue dans le repos, et dans une tranquillité d'autant plus solide, qu'elle est plus pure et plus séparée du mélange de tout sentiment.

« Avec cela, les affaires domestiques et la charge de la conduite des autres sont un surcroît de douleur, bien qu'à présent cette croix ne me semble plus si pesante qu'elle était autrefois ; d'en dire la raison, il n'est pas dans mon

[1] Le château de Montmélian, que Henri IV appelait « une merveilleusement forte place, et la meilleure qu'il vit jamais », était situé sur un rocher isolé et escarpé de toutes parts, et dominait la ville du même nom. (GRILLET.)

pouvoir; c'est un abîme en Dieu, me trouvant toujours plus imparfaite, et voyant que, par ma faute, nos Sœurs ne s'avancent pas dans la voie de la perfection comme elles feraient sous la conduite d'une autre. Le défaut ne vient pas de leur part, leur disposition est excellente; mais il faut que mon inutilité empêche toujours le bien, ou qu'elle le détruise. Il faut, certes, pour être Supérieure, avoir les vertus solides, et sur toutes la grande charité qui tient l'âme unie à Dieu, et qui unit les cœurs du prochain pour être tous ensemble plus étroitement unis à Dieu, et pour ne faire en lui qu'un même corps mystique et un même esprit. Oh! ma très chère Sœur, que les bonnes Supérieures dénuées de tout intérêt, hors celui de la gloire de Dieu et du bien des âmes qu'elles régissent, sont heureuses! Par elles, Dieu est parfaitement servi et honoré, et l'observance fleurit en cette dilection en leurs communautés. Il est impossible que les Supérieures à qui Dieu a donné cet esprit ne tiennent tout en paix, et qu'elles n'unissent la diversité des esprits; je dis en paix, selon que la condition de chaque esprit le permet.

« Pour moi, je trouve que c'est une grande satisfaction d'esprit à une Supérieure, de dépendre entièrement de Dieu et de son aimable conduite en tous événements, n'entreprenant et ne désirant rien que dans la vue et le pressentiment de son bon plaisir, sans s'inquiéter ni s'occuper, ni s'empresser à faire ou parachever son monastère, si Dieu lui-même ne lui en donne la vue et le pressentiment de son bon plaisir, en lui en offrant les moyens. Cette grande application pour le temporel charge trop l'esprit, et nous devons toujours nous souvenir du reproche que Notre-Seigneur fit à Marthe : *Marthe, pourquoi vous empressez-vous et vous troublez-vous après tant de choses, une seule étant nécessaire*[1]? Pourquoi ne voulons-

[1] Luc. x, 41, 42.

nous pas laisser quelque chose à faire à celles qui nous succéderont? Nous serons assez riches en biens temporels quand nous le serons en confiance en Dieu. Voilà mes sentiments, que votre bonté me tire du cœur sans que je le veuille; mais votre bon cœur sait qu'il m'est impossible de lui rien refuser. J'accorde librement tout ce que l'on me demande; j'ai seulement peine à recevoir les soulagements que l'on me présente, parce que je sais en conscience que je n'en ai pas besoin. En vérité, ma chère Sœur, mon mal est fait je ne sais comment, il n'a besoin que de patience; et même en apparence on ne jugerait pas que je souffre aucun mal, et cependant il est tel que bien souvent je pâme et je tombe en défaillance, et avec un peu de patience cela passe (*o*).

« Vous me demandez si nous sommes pauvres; je vous dis que oui, et grandement, et je ne vois nul moyen de bâtir notre monastère sans bienfaitrice. Il nous faut, pour vivre, distraire de notre fonds; les dots sont très petites en ce pays, et c'est une grande charge pour nous, qui ne sommes pas mendiantes, [que les maisons pauvres.] Quoique je n'aie point mon cœur aux richesses, je trouve néanmoins que la trop grande indigence est à craindre : elle distrait l'esprit, si l'on n'est bien fondé en la providence de Dieu, qui pourvoit à tous ceux qui espèrent en lui; mais cette confiance spéciale est un don de sa main, et tous ne l'ont pas toujours dans sa perfection; cependant l'esprit intérieur se peut dissiper. Je demande à Notre-Seigneur

(*o*) « Je vivrai plus que toutes vous autres pour écrire pour l'Institut, s'entend que je ferai des Mémoires, comme j'ai déjà commencé, de tout ce que je pourrai savoir et apprendre, laissant par après à celle à qui Dieu en donnera la capacité, de réussir à une si sainte besogne que j'ai en grande affection. Et Dieu m'a fait cette grâce, que jamais je n'oublie les vertus que j'ai vu pratiquer, ni ce qui peut servir après nous à ce cher Institut. »

qu'il ne donne à l'Institut ni de trop grandes richesses, qui tiennent de la superfluité et de la vanité, ni une extrême indigence, qui oblige à la recherche des choses extérieures qui embarrassent l'esprit et le divertissent de l'application qu'il doit avoir en Dieu. Je lui souhaite une pauvreté honnête, et qu'il nous manque plutôt quelque chose que d'en avoir de superflues; cependant j'ai une grande inclination de procurer du bien à nos monastères pauvres, et il me semble que la charité y est mieux employée, étant plus obligées à celles de [notre] Congrégation qu'à toutes autres. »

CHAPITRE XXVIII

ELLE EST RÉÉLUE SUPÉRIEURE DE CE MONASTÈRE D'ANNECY; DES VERTUS QU'ELLE PRATIQUA DANS L'EXERCICE DE CETTE CHARGE

La douceur que cette communauté avait goûtée sous la sage et prudente conduite de cette chère Mère nous obligea de l'élire pour la seconde fois pour tenir la place de notre digne Mère, dès qu'elle eut achevé son second triennal[1]. Avant que partir du monastère de Chambéry, elle écrivit à notre Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard les paroles suivantes : « Ma très chère Sœur, n'est-ce pas un grand martyre pour moi que, par l'humilité de notre digne Mère, me voilà derechef en sa place, moi qui ne devrais jamais être qu'à ses pieds ! Vous aurez sujet de vous rire de moi : il faut pourtant que je vous dise que j'appréhende moins d'être Supérieure en notre pauvre Annecy, qu'en aucun autre monastère, à cause du secours intérieur et d'une certaine onction secrète que le tombeau de notre glorieux Père répand dans cette communauté-là pour la pure dilection (*p*). »

(*p*) Et comme notre unique Mère dit que [notre Mère Péronne-Marie de Châtel] était dans l'automne de la vie spirituelle, nous montrant des fruits de très grande maturité, c'est-à-dire des vertus excellentes, il est temps de nous arrêter à en considérer

---

[1] Cette élection se fit le 25 mai 1635.

Cette sainte charité, en qualité de reine, avait si hautement établi son trône au milieu du cœur de cette chère Mère, qu'elle réglait toute sa conduite, et son esprit n'agissait que suivant ses ordonnances. Faisant profession, elle demanda à la sainte Vierge pour son présent de noces, à savoir, qu'elle mît son doux Jésus dans son cœur pour en prendre l'empire, et dans sa main une règle de charité qu'elle porterait sur tout ce qu'elle ferait ou qu'elle dirait à son prochain; ce qu'elle eut tellement en habitude que, comme dit notre digne Mère, elle eut une charité universelle en tout et pour tous, aimant, servant, supportant, excusant le prochain, et ne faisant jamais mauvais jugement de personne (*q*). Elle avait une si douce condescendance et inclination pour le prochain, qu'elle ne manquait jamais d'excuse lorsque quelqu'une était accusée; et si l'action était visiblement répréhensible, elle tâchait du moins de faire paraître l'intention innocente, et elle ne voulait point que l'on en conçût une plus mauvaise estime. « Voyez, mes Sœurs, disait-elle, le Seigneur, qui n'a donné à son serviteur que trois talents, ne lui en demandera pas compte de cinq; que s'il profite bien de ces trois, quoique les deux autres lui aient manqué, il ne laissera pas, à la fin de son ouvrage, d'entendre cette douce parole :

quelques-unes en particulier, commençant par la très sainte charité. Son amour envers Dieu s'est pu connaître par tout ce qui a été dit jusques ici ; « car nous y découvrirons, dit notre digne Mère, que cette chère âme était une vraie amante, grande en dilection, grande en zèle à la gloire de Dieu, grande en opération pour son divin service, voulant que cet amour du Créateur parût saintement effectif envers les créatures. »

(*q*) Elle avait accoutumé de dire que, s'il nous était possible, quand notre prochain fait quelque défaut, nous nous devrions arracher la paupière pour la mettre sur les yeux de ceux qui sont présents, afin qu'ils ne le voient pas.

Entre en la joie de ton Seigneur[1], et d'être loué par son Maître. »

Elle disait encore que l'on ne méprise pas une terre parce qu'elle ne rapporte pas toute sorte de fruits; que celle qui porte quantité de blé ne produit pas du vin en abondance; qu'il y a bien plus d'injustice de mépriser le prochain parce que nous remarquons que quelque chose lui manque, et que, si nous considérions attentivement notre cœur, nous trouverions que c'est un pays plus stérile et une terre plus déserte que n'est celle des autres que nous méprisons.

Plusieurs passages de l'Écriture qui regardent la charité lui étaient familiers, et, dans les rencontres, elle les appliquait de très bonne grâce. Si elle était obligée par le devoir de sa charge de reprendre un peu fortement, elle implorait le secours du Samaritain céleste, et lui demandait la grâce de pouvoir faire un juste mélange de l'huile et du vin, c'est-à-dire de la justice et de la miséricorde, pour adoucir la douleur et pour consolider la plaie. Elle avait en vénération particulière cette parole : *Je ne vous dis pas de pardonner jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante* [*fois*] *sept fois*[2]. « Et il ne faut jamais, disait-elle, parler du prochain que mettant ses défauts d'un côté de la balance, et dans l'autre bassin, nos propres imperfections; car alors ce serait le moyen de peser justement toutes choses. Après tout, il faut dire : *Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font*[3]. »

Un jour, quelques lettres écrites assez mal à propos lui tombèrent entre les mains; et, les ayant lues une fois pour y mettre le remède nécessaire, elle fit scrupule de les relire pour la seconde fois. « Mon Dieu, disait-elle, serais-je bien aise de vous voir lire et relire le papier où sont écrits

[1] Matth., XXV, 21. — [2] *Ibid.*, XVIII, 22. — [3] Luc, XXIII, 34.

mes péchés? et plutôt n'aurais-je pas un extrême désir de conjurer votre bonté de le jeter [au feu] de votre ardente charité, afin qu'il n'en restât plus de mémoire? Je ferai le même à l'endroit de la personne qui s'est oubliée de la charité et prudence chrétienne. Je n'en conserverai aucun souvenir, que pour la remettre en son devoir devant vous. Je sais que vous avez dit : *J'oublierai l'iniquité de celui qui se convertit à moi*[1], et que celui qui ne met jamais en oubli les fautes de son prochain, doit bien craindre de tomber entre les mains de Celui qui ne peut en oublier que ce qui plaît à sa divine miséricorde de tenir comme par oubli. La charité, disait-elle souvent, a un cabinet secret où l'âme fidèle cache tous les déplaisirs qu'elle reçoit du prochain, comme de riches joyaux qu'elle n'a garde d'exposer à la vue des hommes, pour éviter les voleries de la vaine gloire; et au contraire, cette reine des vertus met toujours en évidence, comme dans une belle salle, toutes les grâces qu'elle a reçues du prochain, pour les reconnaître et pour publier l'obligation et l'inclination qu'elle a pour la gratitude.

« Une bonne Supérieure, ajoutait-elle, et une bonne économe doivent souffrir de toutes, et ne jamais faire souffrir personne; et la charité est la savante maîtresse qui leur enseigne cette belle leçon. » Et ce n'était pas seulement de paroles qu'elle publiait ces maximes saintes : les effets faisaient voir que le principe en était dans son cœur; et on a vu souvent que celle qui lui causait quelques mortifications, était celle qui recevait d'elle de plus tendres caresses, ce qui obligea notre très digne Mère de dire en un rencontre : « Pour ma Sœur Péronne-Marie, elle voudrait s'arracher les deux yeux pour ceux qui voudraient lui en arracher un, si cela pouvait servir à leur avancement intérieur. Elle est une des bonnes Mères auxquelles

[1] Ézéch., XVIII, 21, 22.

on peut dire les choses nuement, sans égard ni regard, d'autant que l'on est assuré qu'elle tâchera de faire du bien par reconnaissance, à celle qui l'aura plus sensiblement désobligée. »

« Je ne dois point m'affliger, dit [une fois cette bénite défunte] sur ce même sujet, si je ne peux rendre le réciproque de toutes les charités qui me sont faites, parce que toute bonne œuvre a son salaire [au ciel], et nous servons un Dieu qui supplée à notre impuissance et qui donne le juste prix. Mais ce que l'on fait contre nos inclinations et répugnant à nos désirs, c'est à quoi il faut courir pour rendre du bien pour du mal, et des charités pour des méconnaissances et ingratitudes. C'est la méthode que Jésus notre divin Maître a inventée pour rendre ses persécuteurs ses propres adorateurs et les hérauts de sa gloire. » Et puis, regardant fixement l'image du doux Sauveur crucifié, elle dit à la Sœur qui était présente : « Voyez, ma chère Sœur, par l'humilité, par l'obéissance, par la pauvreté et par la chasteté, nous pouvons nous loger dans les plaies des pieds et des mains du Sauveur; mais la seule charité, comme l'unique amie et confidente de ce Roi céleste, se va nicher tout droit dans son cœur. »

Allant de notre monastère d'Aix à celui d'Embrun, [à l'aller et au retour,] elle jeûna, et pria sa compagne de faire le même, afin que l'argent qu'on leur avait donné pour faire leur dépense fût distribué pour les pauvres. Dans un de nos monastères, se trouvant réduite à une extrême pauvreté, et une de ses amies, s'en étant aperçue, se mit à genoux devant elle et la contraignit d'accepter quelques pièces d'or qu'elle lui présenta. La bonne dame ne fut plus tôt sortie du parloir, qu'une honnête fille y entra, la conjurant d'avoir compassion de sa misère et de vouloir l'assister pour avoir de quoi apprendre un métier. Alors cette âme généreuse se mit à dire : « Le Seigneur nous a

donné afin que nous donnions : il nous donne gratuitement, tâchons d'imiter sa bonté. » Et tout sur l'heure elle partagea l'aumône qu'elle venait de recevoir, et elle en donna la moitié à cette fille, qui eut de quoi pour entrer chez une maîtresse, où elle apprit un métier honnête pour gagner sa vie. Mais Dieu ne laissa pas cette charité sans retour : le soir même, la bonne Mère reçut un secours temporel inespéré; ce qui lui fit dire que, quand notre charité n'est pas rétrécie envers le prochain, celle de Dieu s'élargit envers nous.

CHAPITRE XXIX

DE SA CHARITÉ ENVERS LES MALADES

La charité pour les malades est l'unique esprit du Fils de Dieu fait homme, qui n'est venu sur la terre que parce que le genre humain était agonisant et désespéré sur la terre. Il prend plaisir lui-même à se comparer à ce charitable Samaritain, qui eut des soins si charitables de ce pauvre languissant et tout percé de coups, qu'il trouva sur le chemin de Jérusalem en Jéricho, qu'il fit traiter dans le logis, appliquant lui-même le premier appareil sur ses plaies, les bassinant avec de l'huile et du vin et donnant enfin deux deniers, qui signifient ses deux natures, la divine et l'humaine, pour lui rendre une guérison parfaite. C'était le raisonnement de cette chère Mère, qui disait que la vigilance amoureuse que le Sauveur a eue pour le genre humain, malade selon l'esprit, et qui est comme le caractère de sa mission temporelle, apprend à ses disciples quel doit être leur principal exercice, et que le soin des malades qui, par l'état de leur infirmité, honorent Jésus souffrant et infirme, doit être la principale attention et application de ceux qui sont dans les charges, en l'exercice desquelles, afin de se former en tout sur cet Exemplaire charitable, elle ne mit rien en oubli pour se rendre fidèle en cette pratique.

Étant Supérieure dans notre monastère de Grenoble, une Sœur professe[1] fut atteinte des écrouelles, dont trois

[1] Sœur Jeanne-Marie de la Bastie, qui mourut le 15 septembre 1621.

s'ouvrirent tout à coup et furent ulcérées au même bras ; une autre d'une grosseur monstrueuse qui lui rongeait les reins, et une autre qui s'ulcéra en l'une de ses mamelles, et qui en peu de jours fut toute pourrie. Cette charitable Mère en fut touchée d'une sensible compassion, et cependant elle n'usa pas d'une moindre prudence que d'une charité parfaite en ce rencontre : sa discrétion sut cacher aux Sœurs la qualité de ce mal, dont la seule appréhension est contagieuse ; elle se chargea toute seule du soin de traiter ce mal effroyable. Deux ans entiers, elle fit cet office, sans que personne, hors le médecin, en eût la connaissance ; elle-même, deux fois le jour, pansait tous ces ulcères puants, lavant et nettoyant avec joie ces plaies dont la puanteur faisait bondir le cœur, et jamais elle ne souffrit que personne y touchât, se ressouvenant que le Fils de Dieu lui-même avait voulu appliquer l'appareil sur nos plaies, sans en remettre le soin à la fidélité et au ministère des anges.

Et parce qu'il fallait beaucoup de temps pour nettoyer toutes ces plaies, desquelles le pus coulait en très grande abondance, durant quelques mois elle fut contrainte de donner pour cet office charitable une demi-heure de son oraison du matin, ne pouvant durant le jour dérober le temps pour y vaquer, à cause des divertissements continuels où elle se trouvait engagée, et pour les offices ordinaires, et pour avoir l'œil au bâtiment du monastère auquel on travaillait, et aux conférences de dévotion qu'elle ne pouvait refuser aux dames de la ville, qui la consultaient comme leur oracle et l'écoutaient comme leur maîtresse dans les voies de Dieu, s'estimant très honorées en qualité de disciples. Mais, si elle employait ce temps de sa prière à cet office, son oraison n'en était pas interrompue ; son esprit était plus attentivement occupé en Dieu, et, jetant les yeux sur ces puants ulcères, elle se

ressouvenait de la grande charité de Celui qui, s'étant voulu charger par amour de nos péchés, avait paru *comme un lépreux*[1] sur le Calvaire; elle considérait l'état où le péché nous a réduits, ne laissant aucune partie saine dans l'homme, depuis les pieds jusqu'à la tête, ni aucune puissance dans son âme, sans atteinte. Et afin que son extérieur répondît à son cœur, et qu'en tous les deux elle eût le maintien de suppliante parfaite, elle pansait les plaies de cette pauvre Sœur à genoux et en silence. N'était-ce pas le bien prendre, et savoir mettre d'accord les deux sœurs, et s'occuper de la sorte au ministère de Marthe qu'elle ne perdît rien des douceurs de Madeleine?

Néanmoins une application si sainte n'empêcha pas que cette grande âme, à qui l'ombre du mal donnait des frayeurs étranges, ne conçût du scrupule d'employer une partie de ce temps précieux, [et dit qu'il lui était avis que son âme s'affaiblissait en ses forces ordinaires, parce qu'elle lui avait retranché de sa chère nourriture, la très sainte oraison.] Elle résolut de dérober à son sommeil et à son repos ce qu'elle avait retranché au temps de son oraison, de manière que, depuis, elle se levait une heure devant les autres pour servir sa pauvre malade, se ressouvenant que notre Sauveur choisissait ordinairement les nuits pour vaquer à l'oraison et à la prière.

Lorsque cette pauvre Sœur fut trépassée, et que les Sœurs destinées à laver son corps virent ce cadavre, elles frémirent à ce pitoyable objet, qui dépeignait si ingénuement la misère où nous a réduits le péché. Elles ne purent contenir leurs larmes et furent en peine de dire ce qu'elles trouvaient plus digne d'admiration, ou la patience de la pauvre défunte, qui avait souffert sans se plaindre, ou la charité de leur Mère, qui, sans donner à nulle autre la

[1] Isaïe, LIII, 4.

participation de ce secret ni de ce mérite, l'avait si longtemps et si charitablement traitée. Elle donna aussi plus de larmes que toutes les autres sur le corps de cette pauvre défunte ; mais c'étaient des larmes mêlées de joie et de douleur, racontant aux Sœurs la grande vertu que la pauvre défunte avait pratiquée durant de si étranges et si continuelles douleurs, qu'elle avait endurées avec une entière soumission au bon plaisir de Dieu et entrant dans l'esprit de Notre-Seigneur, souffrant dans ses pensées et dans sa sainte patience (*r*).

(*r*) Quand la bonne Sœur fut trépassée, la charitable Mère pleura tendrement sur elle, souffrant avec douleur la perte d'une si chère occasion de pratiquer la vertu ; elle la lava et l'ensevelit de ses propres mains, faisant seulement voir les plaies de ce pauvre corps à quelques-unes des plus âgées, afin de témoigner de la vertu et patience de la défunte.

Nos chères Sœurs de Grenoble disent que toutes celles qui leur décédèrent pendant qu'elles eurent cette chère Mère, furent lavées de ses mains propres, et qu'elle aidait toujours à les ensevelir et vêtir, et répandait plusieurs maternelles larmes, disant : « Hélas ! qu'il fait mal à une chétive Mère de perdre le soutien de ses bonnes filles ! » Elle servait les malades et assistait les saines en tous leurs besoins corporels et spirituels, donnant un libre accès à toutes d'aller à elle en quelque temps que ce fût, sans qu'elle s'en tînt pour importunée, et disait que la Supérieure doit être au monastère comme un arsenal de charité, toujours tout ouvert à toutes celles qui militent sous l'étendard du divin Époux, afin qu'elles y aillent prendre, selon leurs besoins, l'une une chose, l'autre une autre. . . . . .

... En veillant une moribonde, une des Sœurs qui était avec cette chère Mère s'endormant, elle la pria de lui donner quelque bonne pensée qui la tînt éveillée. Elle lui répondit avec une bonté toute maternelle, qu'il y avait plusieurs années qu'elle gardait toujours une pensée qui lui servait en semblable rencontre : « Je vois, dit cette chère Mère, que Dieu se comporte envers les âmes comme un roi qui enverrait une sienne fille ou épouse faire un lointain voyage, pour s'acquérir des richesses éternelles et de la gloire

à son père. Au retour du voyage, il la vient recevoir sur le seuil de la porte du Louvre, où n'entre pas un des serviteurs à qui il l'avait recommandée, que l'angélique page d'honneur. A ce détroit, elle est ou punie ou caressée, selon qu'elle se sera comportée en son voyage.

« Dieu, disait-elle appliquant sa proposition, a envoyé nos âmes dans le harnais de ce corps faire le voyage de ce monde, où nous sommes tous pèlerins; je regarde que, tandis que nos bonnes Sœurs font le voyage, nous les servons, nous les supportons, nous les menons par-dessous les bras, nous leur montrons le chemin; mais quand il s'en faut retourner à Celui duquel elles sont venues, il y a certain détroit si redoutable à passer à l'instant de la mort, que, n'y ayant jamais passé, nous ne leur pouvons dire autre chose, sinon qu'elles se jettent entre les bras du bon Père qui leur vient au-devant; qu'elles se repentent des fautes qu'elles ont commises en leur voyage, qu'elles s'appuient fortement sur leur ange, qu'elles réclament et appellent la Reine de miséricorde. Enfin il faut prier le Roi en leur faveur, et dire à sa propre âme : « Regarde, ô fille de Dieu, regarde comme tu « chemines, car, quand tu y penseras le moins, ce Père céleste qui « t'a envoyée te rappellera, et faudra faire ce saut si redoutable, « où tout ce que les yeux te montrent ne te peut aider, ains plutôt « nuire; mais ne t'épouvante pas, mon âme, travaille, et espère en « celui qui est ton Dieu. »

CHAPITRE XXX

DE SA CONDUITE, FORMÉE SUR CELLE DE JÉSUS-CHRIST

Notre Mère Péronne-Marie de Châtel, comme vraie disciple de Jésus-Christ, ne voulut former sa conduite que sur l'exemple de ce divin Maître, dont je ne peux donner un plus certain témoignage que rapportant ici la sainte résolution qu'elle en prit, et qu'elle a laissée par écrit en cette manière :

« Je tâcherai, dit-elle, de traiter avec ouverture de cœur, avec suavité, familiarité et sainte confidence avec mes Sœurs, puisque Jésus, le vrai Supérieur et l'unique Modèle de tous ceux qui ont la charge des autres, disait à ses apôtres, qui étaient les premiers religieux du christianisme : *Je ne vous appellerai plus mes disciples ni mes serviteurs, mais mes amis*[1] et mes frères. Je ferai connaître que je suis toute dédiée au service de mes Sœurs, puisque Jésus n'est venu que pour servir les hommes, et je n'épargnerai pas ma vie pour ce sacré ministère, s'il en est de besoin, puisqu'il a dit : *J'expose mon âme pour mes brebis*[2]; et ailleurs : « Je me suis livré pour vous[3]. »

« Je prendrai le parti de celles que l'on accusera, puisqu'il excusait les siens [quand on les censurait de ne pas se laver les mains et de cueillir les épis de blé.] Je refuserai les demandes qui pourraient donner de la jalousie aux autres, puisqu'il a refusé la demande que saint Jean et

[1] Jean, xv, 15. — [2] Jean, x, 15. — [3] Galat., ii, 20.

saint Jacques lui firent par la bouche de leur mère, et je dirai avec mon Sauveur : *Vous ne savez ce que vous demandez*[1]. Je leur communiquerai toutes les lumières et les saintes pensées qu'il plaira à Dieu de m'inspirer, parce que mon divin Maître leur a dit : *Tout ce que j'ai ouï de mon Père, je vous l'ai communiqué*[2].

« Quand je serai dans mes désolations et au plus fort de mon agonie, je ne mettrai point en oubli mes Sœurs; je tâcherai de me faire effort pour venir éveiller celles que je verrai peu vigilantes dans les saintes observances, me ressouvenant que mon Sauveur, au plus fort de son agonie dans le jardin de Gethsémani, se leva courageusement et vint éveiller ses disciples, et les avertit *de veiller* sur eux-mêmes *et de prier pour ne point entrer en tentation*[3]. Si quelque personne entreprend de faire outrage à mes Sœurs, je m'opposerai pour souffrir toute l'injure, comme notre Sauveur, qui, se livrant entre les mains de ses ennemis, leur défendit de toucher à ses disciples, et leur dit : *Laissez aller ceux-ci*[4]. [Ainsi il garda tous les travaux pour lui seul.]

« Si Dieu permet que quelqu'une de mes Sœurs me rende un mauvais office, je ne lairrai pas de lui donner le baiser d'amour et de la traiter de sœur et d'amie; pour imiter Celui qui, étant trahi par Judas, l'appela son ami et lui donna le baiser d'amour, pour lui témoigner qu'il était près de lui donner son indulgence et sa grâce. Il ne lui dit point de paroles rudes, il ne lui fit point des reproches honteux, il ne lui fit point même mention de sa qualité de Maître, se contentant de lui dire cette douce et amoureuse parole : *Ami, pourquoi trahis-tu le Fils de l'homme par un baiser*[5], qui est un signe d'amour ? Quand

[1] Matth., xx, 22. — [2] Jean, xv, 15. — [3] Matth., xxvi, 41. — [4] Jean, xviii, 8. — [5] Luc, xxii, 48.

Dieu permettrait que je fusse outragée par celle que j'ai tâché d'obliger plus sensiblement, je tâcherai d'imiter cette douceur merveilleuse. O mon divin Maître! elle n'aura de moi ni reproches ni paroles rudes, et au lieu de la rebuter de la voix ou du maintien, je tâcherai de la prévenir, de l'embrasser, de la caresser, sans lui faire mention de ma qualité de Supérieure, ni lui représenter la sienne d'inférieure et de sujette. Si je lui dis quelque chose, ce sera pour le plus : Ma chère Sœur, pourquoi traitez-vous ainsi une servante de Dieu, qui, bien que très indigne, a l'honneur d'être sa fille par le baptême, qui est votre sœur par la profession et qui sera toujours votre amie?

« Je feindrai quelquefois d'ignorer la faiblesse de mes Sœurs, et, me joignant à leur compagnie, comme mon Sauveur à ses disciples allant en Emmaüs, je ferai glisser, par forme d'entretien et de divertissement, quelques bons discours par lesquels je pourrai les instruire, et enflammer leurs cœurs insensiblement de l'amour des choses célestes.

« Considérant que mon Sauveur, à la fin de sa vie, rendit compte à son Père de sa mission, à la fin de mon triennal, je rendrai un compte exact et fidèle de ma charge; et je conjure sa toute bonté de me faire la grâce de pouvoir lui dire alors en vérité ce qu'il dit à son Père : *Mon Père, je vous ai glorifié sur la terre, j'ai manifesté votre Nom aux hommes, j'ai gardé tous ceux que vous m'avez donnés, et je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés*[1] (s).

(s) « Quittant la supériorité, je laisserai tout le soin à celle qui me succédera et des petites et des grandes âmes, me remémorant que Jésus-Christ se retirant au ciel, et remettant la conduite visible de son Église à saint Pierre, il lui dit : *Pais mes brebis, pais mes agneaux*[2], comme si ce bon Seigneur lui eût voulu dire : « O

[1] Jean, XVII. 4, 6, 12. — [2] Jean, XXI, 16, 17.

« En toute occurrence, je porterai grand respect à cette parole que le Seigneur dit à Moïse, lui donnant la conduite d'un peuple qui avait un si mauvais naturel, si changeant, si volage, si superstitieux et adonné à l'idolâtrie : Mon ami, dit Dieu à Moïse, *porte ce peuple* non seulement sur tes épaules, comme des brebis égarées que le pasteur rapporte dans son bercail, mais loge-les *comme tes enfants dans ton propre sein*[1]. Et si Dieu veut que le prophète ait des tendresses si sensibles pour un peuple désobéissant et rebelle, que dois-je faire pour témoigner mes affections pour des servantes de Dieu obéissantes et fidèles, et qui ont l'honneur d'être ses chères épouses, qui le servent en esprit et en vérité et qui l'aiment d'un cœur parfait? Ne suis-je pas obligée de les loger dans le centre de mon cœur, par un amour et par un respect tout tendre et véritable? » Jusqu'ici sont les résolutions de cette chère Mère, et les véritables pratiques de son esprit lorsqu'elle était Supérieure.

Elle se servait aussi souvent du devoir des mères à l'endroit de leurs enfants, pour représenter les soins qu'elle devait avoir de ses filles, et disait : « Nous ne sommes pas dignes d'être mères, si nous ne voulons torcher et nettoyer nos enfants. Si une bonne mère a un enfant galeux ou sujet à quelque maladie honteuse et héréditaire, comme l'épilepsie, les écrouelles et semblables maux dangereux, elle n'a garde de lui en faire la honte et la confusion publique

« Pierre, je te donnerai la nourriture que tu devras donner à mes « brebis; mais désormais je veux qu'elles la reçoivent de toi, comme « de leur pasteur. » A l'imitation de ce Seigneur, si moi, chétive, je pouvais quelque chose pour les inférieures que je laisserai, je ferai en sorte qu'elles reçoivent ce bien, non de moi, mais de celle qui sera pour lors leur bergère de la part du divin Berger. »

---

[1] Nomb., XI, 12.

devant tout le monde ; au contraire, elle la cache autant qu'elle peut, et elle ne met rien en oubli pour la guérir sans que personne la découvre ou s'en aperçoive. Elle-même peigne son enfant et panse ses plaies de ses propres mains, et ne s'en remet aux soins de ses serviteurs ni de ses servantes. Voulons-nous faire moins que cela pour les filles de Dieu? Certes, la Supérieure qui se plaint de ses filles n'est pas vraie mère, ni celle qui ne peut souffrir quelque petite atteinte ou morsure légère donnant du lait à ses enfants. Les simples nourrices, qui ne sont qu'à gages, souffrent bien que leurs petits nourrissons leur mordent quelquefois le tetin, et elles ne les frappent pas ; au contraire, cachant la mamelle qu'ils ont entamée, elles leur présentent l'autre. Si une fille a offensé sa Supérieure, il faut qu'elle cache en son sein cette légère atteinte ou morsure, et qu'elle lui présente une autre mamelle de douceur et de charité. »

Lorsqu'elle était Supérieure de ce monastère d'Annecy, elle disait qu'elle était dans ce monastère seulement comme fille aînée d'une maison, à qui la mère de famille donne le soin de sa cadette pour la former et pour l'instruire ; et elle usait de cette comparaison pour faire connaître le respect et la dépendance qu'elle voulait toujours avoir de notre digne Mère.

Dans ses corrections, elle joignait toujours la douceur à la force, disant que si les répréhensions sont des médecines amères au goût, il les faut dorer comme les pilules, et imiter les mères, qui donnent des dragées et autres petites douceurs à leurs enfants, pour les obliger à les prendre.

Elle représentait souvent l'exemple du père de l'enfant prodigue, et les démonstrations de joie avec lesquelles il reçut son fils retournant de son égarement, et comme non seulement il ne lui reprocha point les désordres de sa vie passée, mais il lui fit un banquet magnifique et le fit

revêtir de ses plus riches vêtements. Et elle ne pouvait souffrir que pour quelque faute le prochain fût toute sa vie dans le mépris, représentant l'exemple de la Madeleine, qui après sa chute fut si hautement relevée, que non seulement le Fils de Dieu ne lui reprocha plus son infidélité passée, mais il lui fit encore l'honneur d'entreprendre sa défense contre ses émulateurs, et de conclure l'état de sa justification et la confirmer en grâce par cette douce parole, qu'*elle a beaucoup aimé*[1].

Ce qui la rendait aussi très aimable, c'était le secret qu'elle gardait à celles qui lui découvraient leurs défauts ou les faiblesses des autres, étant si prudente et circonspecte dans ses remontrances, qu'il était impossible de préjuger d'où elle avait reçu ces avis.

Elle ne pouvait souffrir la défiance entre les Sœurs ; et une Sœur lui ayant dit comme quoi elle admirait qu'elle ne lui avait point témoigné de défiance dans une occasion où elle croyait de lui en avoir donné beaucoup de sujet, elle lui répondit : « Ma Sœur, la plus grande peine que pût souffrir mon esprit, ce serait de voir que l'on prît défiance de ma sincérité ; je crois que nous en sommes toutes de même. Après tout, dit-elle, entre mère et filles, la défiance est un monstre; il n'y faut que confidence, qu'amour et que simplicité, et tout ira bien. »

Les chapitres du livre de l'Introduction sur la médisance et les jugements téméraires étaient ses règles, ajoutant que comme devant Dieu les péchés expiés sont tellement effacés qu'il n'en reste point de mémoire, jamais on ne les doit remettre sur le tapis dans la religion lorsqu'ils sont expiés par la pénitence et par l'amendement (*t*).

(*t*) En une occasion elle disait : « Les épouses de Jésus-Christ doivent savoir que dans le parlement de la charité divine où leur

[1] Luc, VII, 47.

Epoux est le juge, l'on jette au rang des papiers cassés les fautes expiées, sans jamais les rapporter sur le tapis ni discourir dessus. La Supérieure qui ne fera pas ainsi n'avancera guère au bien des autres, et reculera beaucoup pour elle-même. »

. . . . . .

Nos chères Sœurs de Grenoble, qui ont les premières joui des fruits de la bonne conduite de cette chère Mère, en rendent ce témoignage pour leur communauté, outre plusieurs autres Mémoires dont nous nous servons par-ci par-là, selon qu'il fait à-propos à notre discours :

« Feu notre très honorée et heureuse Mère Péronne-Marie de Châtel, disent-elles, nous a conduites six ans avec tant de bonheur pour nous, que nous la devons appeler, après notre unique Mère de Chantal, la vraie très chère Mère de cette maison. Elle se comportait parmi nous comme une soigneuse mère parmi une troupe d'enfants, qui ôte le morceau de sa bouche pour le leur donner; car elle n'avait ni corps ni esprit, ni repos ni consolation, qu'elle n'eût sacrifié à notre bien et avancement. Elle était d'ordinaire la première levée de la maison, et avant que l'oraison sonnât, elle allait faire un tour par les infirmeries, nettoyant les malades et les soulageant en ce qu'elle pouvait. D'ordinaire, elle leur donnait à manger à genoux devant leurs lits. Nous ne lui voyions perdre ni oraisons ni offices. Elle avait la meilleure voix du chœur, et les soutenait fort souvent tous deux. Il a été [un temps] que nous n'avions pas encore des voix assurées; cette chère Mère chantait ès trois jours de ténèbres, les trois lamentations toutes de suite, prenant divers tons; et comme cela la lassait extrêmement, si on le lui voulait dire : « Vraiment, répondait-elle, grande perte « que je me sois un peu forcée plutôt que de laisser ces pauvres « filles en peine! Si la mère voit son enfant faible qui porte un « fardeau, encore qu'elle soit un peu lasse, laissera-t-elle de le « décharger? » . . . . . .

« Si elle rencontrait au silence quelqu'une de nous qui portât la vue égarée par la maison, elle lui mettait quelquefois la main sur les yeux, sans lui dire mot que par un regard gracieux. Si nous laissions quelque petite chose à faire, et qu'elle s'en aperçût, elle la faisait pour nous, et c'était nous mieux corriger que si elle nous eût fait une réprimande. Et en d'autres occasions elle avait de semblables petites inventions de corriger sans dire mot, si douces et si suaves, que, les expliquant par après aux

défaillantes, selon le sens de dévotion qu'elle leur donnait, elle épanouissait les cœurs au désir de mieux faire.

« Elle avait une particulière affection de nous tenir en grande estime les unes des autres. Si quelqu'une avait failli devant la communauté, quand elle en était absente, la chère Mère ne manquait pas de dire aux autres le fruit et l'humilité qu'elle avait tirés de son défaut. Cette chère Mère était la première à nous faire faire la récréation dans une sainte joie, nous faisant toutes chanter avec elle les louanges de l'Époux, car elle aimait grandement les sacrés cantiques et toute sorte de poésies spirituelles. D'autres fois, elle nous faisait dire nos pensées; et, pour nous donner plus d'ouverture de cœur, elle disait les siennes, qui étaient à grande consolation et utilité. Elle désirait que toutes se dressassent aux offices et ouvrages, et n'oubliait rien pour nous instruire en toutes choses. Mais quand quelqu'une était affligée, il n'est pas croyable combien cette chère Mère se rendait assidue à sa conduite, quelqu'une l'ayant vue pleurer à chaudes larmes avec nous en nos douleurs, nous disant qu'elle pouvait en vérité dire pour ses religieuses : *Laquelle est-ce qui est affligée que je ne le sois aussi, et laquelle est-ce qui a du mal que je ne le ressente*[1]? Les avis qu'elle donnait étaient doux et solides; car c'était un cœur paternel et maternel, sans mollesse et flatterie. Non seulement elle pratiquait ces cordiales bontés envers nos personnes, mais encore envers nos parents, leur témoignant de la satisfaction de nous, et à nous de la satisfaction et de l'estime d'eux, leur faisant toutes les petites gratifications et courtoisies dont elle se pouvait aviser.

Cette chère Mère se conduisait avec une débonnaireté particulière envers les novices, disant que ce sont les jeunes écolières de Notre-Seigneur; qu'il les faut souvent conforter dans la haute leçon qu'elles ont à apprendre : mourir au monde et à elles-mêmes. Parfois, elle les invitait d'offrir leurs petits fruits nouveaux au Seigneur, les assurant qu'avec le temps elles lui en présenteraient des plus mûrs, pourvu qu'elles souffrissent avec amour que l'on sarclât et arrachât les mauvaises herbes de leur jardin, et qu'elles engraissassent leur petit terroir d'une profonde humilité et dévotion.

« ... Elle avait un admirable discernement des esprits et,

[1] II Cor. XI, 29.

comme dit notre unique Mère, c'était dans sa parfaite simplicité une âme clairvoyante, un esprit extrêmement délié et épuré, un jugement solide et raisonnable, qui ne se laissait jamais tromper ès faiblesses, artifices et mollesses d'esprit, discernant incontinent l'imaginé du réel, et le supposé du véritable; en des occasions fort notables, elle a découvert des artifices dans les esprits, où des personnes de grande doctrine n'y voyaient goutte.

« ... Que dirons-nous de plus de la conduite de cette chère Mère, sinon qu'elle était, dit notre unique Mère, excellente, éclairée et solide pour les choses intérieures, grande et non commune pour le temporel, agençant une maison avec une prudence et prévoyance très rare? aussi était-elle intelligente à toute sorte de choses.

« Lorsqu'elle quittait la conduite des maisons, elle ne voulait point emporter les affections des filles, ni que les particulières fissent profession de lui écrire, disant que c'était laisser une queue après soi qu'il fallait couper, crainte que, nourrissant trop d'affection pour la Mère que l'on a quittée, l'on n'en ait trop peu pour celle que l'on a présentement. Étant déposée, elle demandait ses fautes avec grande humilité, disant : « Nos chères « Sœurs, quand j'étais Supérieure, le divin Époux, jaloux de votre « bien, voyant qu'il consistait en partie en l'amour et estime de « votre Supérieure, mettait un bandeau de simplicité devant vos « yeux, afin que vous ne vissiez mes défauts tels qu'ils étaient; « mais maintenant le bandeau est ôté, parlez-moi donc franche- « ment. »

CHAPITRE XXXI

COMBIEN ELLE FUT EXACTE EN L'OBSERVANCE DES VŒUX

Les vœux de la religion, qui nous lient pour la seconde fois à Dieu après le nœud du sacré baptême, avaient si heureusement attaché le cœur de notre chère Mère Péronne-Marie, qu'elle ne respirait que pour leur observance.

Elle était si amoureuse de la pauvreté que, non seulement elle n'avait rien en propre ou en sa disposition, mais même à peine réservait-elle aucune chose à son usage, usant de celles qui lui étaient permises et concédées par obéissance, comme si elle n'eût pas eu la puissance et la licence d'en user, suivant le conseil de saint Paul[1]. Et nous en avons en particulier trois témoignages. Le premier, c'était la difficulté qu'elle faisait de recevoir des petits dons, de quelque valeur qu'ils fussent, et la peine qu'elle avait de les garder, n'étant jamais en repos qu'elle ne s'en fût défaite par l'obéissance : « Une âme vraiment pauvre doit haïr jusqu'à l'ombre de la propriété, disait-elle, et elle ne doit rien avoir qui soit à elle, puisqu'elle n'est pas à elle-même : or ce qui nous est donné est nôtre, et il n'y a rien qui soit plus à nous que ce que l'on nous a donné et que ce qui est nôtre par ce titre, et nous nous sommes données à Dieu pour n'être jamais à nous-mêmes. »

[1] I Cor., VII, 31.

Le second, c'est l'inclination et le soin qu'elle avait de choisir pour soi les linges et les habits les plus usés, disant qu'ils sont les plus propres pour l'usage, et qu'approchant de leur ruine, il y a moins de péril d'y avoir de l'attachement et de l'amour-propre.

Le troisième, c'est l'industrie dont elle usait pour se défaire des habits neufs. Lorsqu'elle en avait et qu'elle était Supérieure, elle les changeait avec les habits des malades; et un jour, une Sœur étant confuse de son humilité, elle lui répondit de bonne grâce : « Ma chère Sœur, aux pauvres qui se portent bien, tout est bon; mais les pauvres malades ont besoin de quelque chose plus que les autres (*u*). »

Son obéissance a paru en toute sa vie, et principalement lorsqu'elle partit de Grenoble pour venir en cette maison d'Annecy. Les médecins lui ayant dit qu'elle se mettait en hasard de perdre un œil si elle se mettait en chemin, à cause d'une grande inflammation qu'elle y avait, elle répondit que, le jour de son départ lui étant marqué, elle ne pouvait retarder; qu'il lui importait peu de perdre la vue, pourvu qu'elle ne perdît point l'obéissance; et que le Fils de Dieu ne fut point diverti du dessein qu'il avait d'aller en Judée pour la gloire de son Père, quoique les

(*u*) Cette chère Mère étant aussi une fois enquise pourquoi elle faisait amas de toutes les épingles sans tête qu'elle trouvait, auxquelles elle courbait un peu le dessus et s'en servait, elle répondit : « Ma chère fille, les maîtresses du logis ont tout ce qu'il leur faut bien ajusté et non pas les servantes, qui se servent souvent de ce que les autres rebutent. La Supérieure est la servante de la maison de Notre-Seigneur, et comme pauvre et humble servante, tant qu'elle se peut accommoder de ce qui n'est pas propre aux autres, elle fait fort bien de s'en servir... » Changeant de monastère, elle ne voulait point se fournir de quoi que ce fût, n'emportant que ses lettres de notre bienheureux Père et de notre digne Mère.

apôtres lui représentassent que les Juifs l'attendaient sur le chemin, pour le mettre à mort.

Elle avait aussi reçu de Dieu un don de pureté si grande et si rare, que son seul maintien faisait paraître la pureté de son cœur; et, pour témoigner en quelle vénération elle avait cette vertu angélique, elle ne pouvait souffrir dans ses maladies que nulle application fût faite sur sa personne, lors même qu'elles lui étaient les plus nécessaires. Et les médecins lui ayant ordonné quelque cautère en une grande maladie, elle-même en fit l'application, coupant avec ses ciseaux un morceau de sa chair, ayant un tel mépris pour son corps que, pour l'humilier, elle le traitait sans pitié comme un ennemi domestique, et, pour l'honorer comme un temple du Saint-Esprit, elle ne pouvait aucunement souffrir qu'il fût vu ni touché de personne. Et, comparant l'âme religieuse au chariot du roi Salomon, elle disait que, si la pauvreté et l'obéissance en sont les maîtresses roues, la chasteté est comme le trône et le siège d'honneur sur lequel s'assoit ce prince pacifique (*v*).

(*v*) Elle disait que la vraie épouse doit être laborieuse, amie de la mortification et méprisant toute propre commodité : c'est en ceci que cette très chère Mère a grandement relui, se mettant, comme l'on dit, à tous les jougs, travaillant au jardin et aux choses plus pénibles, tant que son incommodité le lui a permis. Elle disait que la haine du corps et de ses sensualités et délicatesses est l'un des plus beaux atours extérieurs de l'épouse de Dieu.

Une fois, la lessive que l'on avait mis tremper s'étant toute gelée dans l'eau, l'on ne savait comment la tirer; la fervente Mère, voyant que quelques Sœurs marchandaient, se mit la belle première à rompre la glace et à démêler le linge, et appela quelques Sœurs domestiques pour lui aider, lesquelles, voyant leur bonne Mère, se jetèrent promptement à l'exercice, pendant lequel elle les entretint avec sa suave gaieté de propos si dévots et si encourageants, qu'elles ne prenaient pas garde au grand travail et froid qu'elles enduraient.

CHAPITRE XXXII

COMBIEN ELLE A PARU DÉTACHÉE DE L'AMOUR DE SES PARENTS

Le Sauveur du monde ayant déclaré à un jeune homme qui témoignait une ardeur extrême de le suivre, que, nonobstant sa ferveur, il était indigne d'être du nombre de ses disciples, pour avoir demandé qu'il lui fût permis d'aller rendre à son père les derniers devoirs de la sépulture, qui semblaient si naturels et si justes, a fait connaître combien une âme qui a dessein de le suivre par la voie de l'abnégation, doit être détachée de l'inclination et de l'attachement des parents et des proches.

Ce divin Maître qui, sortant du sein de son Père sans l'abandonner, a voulu unir, dit notre vénérable Fondateur, les choses incompatibles dans l'unité de son être, au mystère de l'Incarnation, est venu enseigner à ses disciples une doctrine qui leur apprend à quitter leurs parents sans les abandonner, à les honorer en les ignorant, à les mettre en oubli sans les méconnaître, à les chérir en les fuyant, et, pour l'aimer d'un amour unique et de préférence, à rendre la haine que l'on a pour eux aussi religieuse et aussi sainte que la révérence la plus profonde.

Si l'amour de Dieu pouvait souffrir de l'excès, et si la mesure de l'aimer n'était pas de l'aimer sans mesure, on pourrait dire que le désir qui enflammait cette bonne Mère de ne plaire qu'à Dieu, l'aurait portée dans quelques excès, ayant paru si détachée de l'inclination de ses proches, qu'il

semblait qu'elle eût renoncé absolument à tous les sentiments de la nature pour adhérer à la grâce. Les difficultés qu'elle fit de recevoir sa propre mère dans le monastère de Chambéry au temps de la peste, même en qualité de bienfaitrice, sans qu'elle y eût jamais consenti sans les ordres exprès qu'elle en reçut d'Annecy, ont fait connaître que cette abnégation était si grande en son cœur, qu'il semblait qu'elle fît pencher ses désirs vers l'autre extrémité.

Allant d'Annecy à Grenoble, elle ne put être persuadée de se détourner d'une lieue du grand chemin pour aller voir sa mère, qui attendait avec impatience cette consolation ; et comme on la pressait d'avoir cette petite complaisance pour une personne que la nature et la grâce lui rendaient si chère, qu'il semblait que Dieu même exigeât d'elle cette déférence et ce respect, elle répondit : « J'écoute et je dis tous les jours cette belle parole du Psalmiste : *Écoute, ma fille, et vois; oublie ton peuple et la maison de ton père*[1]; pourquoi ne voulez-vous pas que je pratique ce que mon Époux m'inspire, et qu'il a la bonté de me redire tous les jours ? Si ma mère était engagée dans le vice et dans la vanité mondaine, et que mes discours fussent assez puissants pour l'en dégager et pour l'en retirer, il faudrait quitter notre chemin pour tâcher de la remettre dans la voie de Dieu ; mais puisqu'elle sait et qu'elle pratique, par la grâce de Dieu, plus de vertu que moi, je ne pourrais aller chercher vers elle que ce qu'il faut fuir, [à savoir, la vaine satisfaction,] et cette entrevue ne servirait qu'à faire renaître les tendresses de la nature, que nous devons faire mourir. »

Étant Supérieure à Grenoble, une de ses nièces qu'elle aimait beaucoup la fut visiter ; elle usa envers elle d'une

[1] Ps. XLIV, 11.

rigidité qui força ses religieuses à lui dire qu'elle était plus cordiale à leurs parents qu'aux siens. « Mes filles, leur répondit-elle, vos parents ne me touchent que selon l'esprit; je n'ai point à combattre à leur égard la tendresse de la nature. »

Ce dénuement prodigieux dont elle faisait profession était si reconnu de tout le monde, qu'un dévot et célèbre religieux de l'Ordre de Saint-François dit un jour en son honneur qu'elle était comme la douce olive, toute pleine d'huile et d'onction céleste et toute mûre, parce qu'elle était toute détachée de sa branche naturelle.

Mesdames ses sœurs faisant de grands biens à notre monastère de Chambéry, elle ne put souffrir qu'on lui en fît des remerciements, disant qu'il fallait réserver à Dieu la reconnaissance des charités qui leur étaient faites, et se contenter de le prier pour leurs bienfaitrices. Et elle ajoutait que l'on pouvait dire aux religieuses qui se mêlent des affaires et des intérêts du monde, par un reproche tout contraire à celui que saint Jean, dans l'Apocalypse, a fait à l'évêque de Sardes[1] : « Quel malheur est-ce ci ? Vous avez le bruit d'être mortes au monde, et voici que vous êtes vivantes ! La religieuse, disait-elle, qui s'intrigue dans les intérêts de ses proches, doit s'écrier avec l'Épouse *qu'elle s'est troublée pour les chariots d'Aminadab*[2], et qu'elle a perdu le repos et la paix intérieure dans Jérusalem, c'est-à-dire dans le cloître, qui est le séjour des pacifiques. »

[1] Apoc., III, 1. — [2] Cant., VI, 11.

CHAPITRE XXXIII

DE SES MORTIFICATIONS ET DE SON HUMILITÉ

Nous joignons ensemble ces deux vertus, parce qu'elles sont toutes deux sœurs et toutes deux fidèles compagnes, et que, si nous pouvons dire que la mortification est l'humiliation du corps, l'humilité est la mortification de l'esprit.

Cette chère Mère a excellé en la pratique de ces deux vertus, pour imiter le Sauveur, qui, n'étant venu sur terre que pour enseigner l'humilité aux hommes, a rendu toute sa vie un prodige de mortification et de pénitence; et c'est le miroir que cette sienne servante avait toujours devant les yeux. Quoiqu'elle fût chargée et presque accablée d'incommodités, jamais, jusqu'à son décès, elle ne relâcha rien du train de la communauté, et ses abstinences étaient si grandes, qu'à considérer le peu qu'elle mangeait, il y avait lieu de croire qu'elle ne pouvait subsister sans quelque espèce de miracle. Et notre très digne Mère de Chantal l'ayant un jour menacée de lui faire donner par le prélat quelques obéissances touchant son vivre, elle lui répondit de très bonne grâce : « Ma très chère Mère, vous êtes trop charitable pour me faire donner deux croix tout à la fois, et pour ajouter à celle de la supériorité celle des particularités qui me seraient insupportables. Ce serait me faire mourir, que de me priver de l'unique consolation

qui me reste parmi les maux que je souffre, qui me laissent cette douceur que, m'accablant le corps, je ne perds rien de la liberté de l'esprit ni de mes exercices ordinaires. »

Entre les pratiques de la mortification extérieure, elle donnait le premier lieu à la modestie, vertu dont elle était ornée, avec une certaine gravité majestueuse si douce et si gracieuse, qu'elle imprimait tout à la fois une douce inclination et une vénération profonde en tous ceux qui la pratiquaient. Et comme elle disait que la mortification du cœur ne peut subsister si elle n'est accompagnée de celle des sens, elle ne perdit jamais occasion qu'elle ne leur retranchât leurs plus innocentes satisfactions et complaisances.

L'humilité de cette bénite âme, selon le témoignage de notre digne Mère, était candide, sincère et enracinée dans le plus profond de son cœur, d'où naissait l'aversion mortelle qu'elle eut pour les charges, et qui durant les sept premières années de sa conduite, lui causa une telle douleur, qu'il fallait, dit-elle, qu'elle mît sous ses pieds son entendement lorsqu'il voulait discourir sur ses incapacités, et qu'elle le foulât comme un serpent qui tâchait à répandre son venin dans un cœur qui ne voulait que Dieu. Et lorsque ses répugnances croissaient et se pressaient à la foule : « *Sortez d'ici, mauvaise* [*bise!*] s'écriait-elle, *et venez, ô doux vent du midi,* qui me portez la déclaration de la volonté de mon Dieu, et *soufflez dans le jardin*[1] de mon cœur, afin qu'il produise les fleurs et les fruits qu'il désire et qu'il attend de ma conduite (*x*). »

(*x*) Au commencement qu'elle fut à Grenoble, se voyant attachée à la charge de Supérieure, elle se comparait à une faible et chétive personne, laquelle il faut nécessairement qui passe sur un pont branlant, au-dessous duquel elle entend bruire une

[1] Cant., IV, 16.

Quelques mois devant son heureux trépas, elle protesta que depuis qu'elle était religieuse, elle n'avait passé aucun jour sans demander à Dieu sa sainte crainte et l'humilité, et qu'elle se réjouissait, considérant que l'Épouse n'avait point d'autre parfum à répandre dans le cabinet de l'Époux, qu'un peu de nard, qui est une herbe petite et qui ne laisse pas d'exhaler une odeur très suave et précieuse.

Une marque infaillible de l'humilité parfaite, c'est la joie que l'on témoigne d'être repris de ses défauts, humiliation que les esprits superbes trouvent la plus insupportable, comme étant la plus sensible; et c'était toute la joie de notre Mère Péronne-Marie lors même qu'elle était Supérieure, d'être avertie par ses filles de ce qu'elles s'imaginaient être défaut, quoique souvent il ne le fût pas. On voyait alors son cœur s'épanouir, et son visage paraître gai et serein comme si on lui eût apporté la meilleure nouvelle qu'elle eût pu attendre; elle faisait mille caresses et remerciements à celle qui lui rendait cet office charitable. « Vous êtes vraiment, disait-elle, ma bonne et ma chère fille, vous me redonnez la vie; et, pour abattue que je sois de mes lassitudes, lorsque vous me faites cette charité, vous donnez plus de joie et plus de vigueur à mon

rapide rivière : « Voyant, dit-elle, que l'obéissance voulait, quoique chétive, que je passasse sur le pont de la supériorité, je me résolus de ne regarder ni ma faiblesse ni l'eau rapide des affaires et fonctions de ma charge, mais d'aller toujours à tête levée, regardant au ciel à ma belle étoile, la très sainte Vierge. D'autres fois, il m'était avis que le matin je trouvais mon âme arrêtée au port de son repos, ainsi que l'on voit les bateaux qui cessent de voguer la nuit, et le matin venu, le matelot donne plusieurs coups de rames pour poursuivre son chemin: de même, je tâchais par diverses résignations et perte de moi-même, en guise de coups de rames, de me remettre dans le fil de l'eau des fonctions de ma charge. »

cœur que si vous me donniez une cuillerée d'esprit de vie ou de quelqu'autre précieuse essence. »

Et lorsqu'on lui voyait faire des caresses extraordinaires à quelqu'une des Sœurs, c'était un témoignage infaillible qu'elle lui avait donné quelque avertissement. « Il n'est moyen, dit-elle un jour, que j'empêche mon cœur de s'ouvrir et d'embrasser avec les bras de ses affections les plus tendres, les servantes de mon Dieu qui viennent avec tant de bonté et d'humilité m'avertir de mes manquements et me remontrer ce qui me rend imparfaite et désagréable aux yeux de mon Époux céleste, qui veut que son épouse soit toute belle et qu'elle n'ait ni ride ni tache. » Outre la coadjutrice, elle avait une Sœur qui avait le soin de l'avertir de ses fautes, et elle l'appelait sa bienfaitrice (*y*).

On lui procura un jour une forte correction par une personne d'autorité, pour un manquement dont elle était innocente; elle l'accepta avec une profonde soumission, lui disant, avec un visage joyeusement rabaissé, qu'elle faisait tant de fautes en sa conduite, qu'il était bien juste qu'elle en fût châtiée. Et le jour suivant, la même personne, ayant reçu un entier éclaircissement de la vérité et connu son innocence, vint s'en excuser vers elle, avec dessein d'imposer une forte pénitence à celle qui la lui avait causée. La Mère ne le voulut permettre, la conjurant de lui laisser le soin de faire cette correction en temps opportun, pour ne point blesser ce cœur qui avait péché de la sorte par ignorance et non par malice, s'imaginant que l'affaire se fût ainsi passée; d'où cette personne de grande autorité fut tellement ravie, qu'elle lui dit : « Je ne sais,

(*y*) Mais quand elle était Supérieure en ce monastère [d'Annecy], elle priait qu'au lieu de lui dire ses fautes, on les dit à notre unique Mère, « afin, disait cette vraie humble, que j'aie la grâce d'être reprise par elle. »

ma Mère, si je dois vous appeler la fille de saint Paul ou du grand François de Sales; je crois que je ferai encore mieux de vous nommer la fille du Père céleste, puisque vous êtes si bénigne et si débonnaire envers les ingrates. » Et le ressentiment qu'elle en eut contre celle qui lui avait causé cette mortification fut une charité notable.

Deux ou trois mois devant son décès, il lui fut écrit une lettre fort sèche qui désapprouvait et trouvait beaucoup [à redire] à sa conduite, la taxant même d'avoir manqué de simplicité dans une affaire qu'elle avait fort à cœur, et qu'elle n'avait entreprise que pour la pure gloire de Dieu. Elle ressentit vivement cette atteinte, et, pour toute vengeance, elle me commanda de lui écrire de sa part la lettre la plus cordiale et la plus reconnaissante qu'il me serait possible. A quoi ayant tâché d'obéir et la lui présentant pour la signer, cette chère Mère me dit : « Encore ne suis-je pas satisfaite : il faut que la main trace ce qui est dans le cœur. » Et, tout incommodée qu'elle était, elle prit la plume et écrivit une feuille entière de témoignages de la plus tendre dilection, qu'un cœur vraiment reconnaissant et généreux eût pu rendre après avoir reçu quelque faveur signalée. Sur quoi, n'ayant pu m'empêcher de lui dire qu'il faisait bon lui procurer quelque mortification, puisque c'était le secret pour lui faire écrire de si belles lettres, elle me répondit que l'Épouse du Cantique fut bien plus maltraitée lorsque les gardes du palais de son Bien-Aimé lui enlevèrent son manteau, c'est-à-dire sa bonne renommée et sa réputation, et elle n'en fit jamais aucune plainte. Et Notre-Seigneur fut bien plus cruellement outragé par ceux auxquels il avait tant fait de bien, et il ne laissa pas en mourant de les offrir et de les recommander à son Père [1].

Cette chère Mère, n'ayant que du mépris pour soi-même,

[1] Voir le développement de cette réponse ci-après dans l'addition *z*.

avait une très haute estime des autres, ne voy nt personne en qui elle ne trouvât plusieurs choses louables, qui étaient les seules qualités qu'elle remarquait en elles ; et quoiqu'elle ne pût s'empêcher d'apercevoir des imperfections palpables en certaines personnes, elle ne laissait pas d'estimer en elles les plus petites marques de vertu qu'elle pouvait observer en leurs actions et en leur conduite. « On souffre bien, disait-elle, les épines durant toute une année dans un jardin, quoiqu'on n'en puisse recueillir des roses qu'en une seule saison : quand une âme serait si stérile en vertus, que tous les ans elle ne produirait qu'un bon désir, encore faudrait-il l'estimer et concevoir bonne espérance de son avancement pour cette seule bonne œuvre. » Elle disait encore qu'il ne faut pas mépriser une âme, quoi qu'elle n'excelle pas en toute sorte de vertus, comme dans un jardin on ne coupe pas un arbre quoiqu'il ne produise pas toute sorte de fruits : le pommier n'est pas arraché parce qu'il ne porte pas des oranges ou des citrons ; ainsi, quoiqu'une âme ne produise pas les actes de toutes les vertus que la perfection requiert, il ne faut pas l'arracher du jardin de l'Époux (*z*).

(*z*) Cette chère Mère dit que quand l'humilité a mis tous les déplaisirs qu'elle peut recevoir dans le cabinet secret de la charité, qui a pour serrure cette parole de l'Apôtre : *Mes bien-aimés, ne vous revanchez point* [1], elle serre promptement ce trésor sous la clef du silence qui est pendue au beau ruban de la modestie, étant un grand secret de l'humilité que de se taire dans les angoisses, fâcheries et déplaisirs. « Je ne l'ai pas bien pratiqué, disait cette chère Mère, mais il y a longtemps que j'ai pris pour modèle de cette sainte vertu le Sauveur se taisant devant ses accusateurs ; Anne, mère de Samuel, répondant si peu et si doucement quand le grand prêtre Hélie la taxait d'être ivre ; Sara, fille de

[1] Rom., XII, 19.

Raguel, quand sa servante lui dit si elle la voulait tuer, comme elle avait fait ses sept maris; et enfin la pauvre Épouse qui se laissa battre et enlever son manteau sans dire une parole ni faire action de revanche, parce qu'elle était si empressée à la recherche de son Bien-Aimé qu'elle ne s'amusait point à ce qu'on lui faisait à elle-même. Et je crois, ajouta-t-elle, que qui se veut ressentir de tout et remarque tout ce qu'on lui fait et dit n'est pas encore fort éprise de l'amour de son Seigneur; car si l'amour nous donnait un grand oubli de nous-mêmes, nous ne nous tiendrions jamais offensées de personne. »

Son humilité, sa modestie et son respect envers notre digne Mère de Chantal a toujours paru singulièrement dans toutes les affaires qui lui sont passées par les mains.

Quoique nos monastères de la Provence s'adressassent souvent à cette chère Mère pour leurs affaires dont elle avait pleine connaissance, jamais cette vraie humble ne donnait résolution, pour petite qu'elle fût, sans ajouter qu'elle l'avait ainsi appris de notre unique Mère, ou qu'en telle occasion elle avait fait user de la sorte : « Dieu, disait-elle, a mis les yeux, les oreilles, la langue et l'esprit au chef, et faut que tous les membres se dirigent par là. De même il a mis notre unique Mère en la Congrégation pour chef; il faut donc voir, entendre, parler et juger des choses par elle. »

Étant Supérieure en cette maison [d'Annecy], si aux redditions de compte quelque Sœur lui proposait quelque difficulté intérieure, elle la priait d'aller prendre l'eau en la source, et que quand notre unique Mère lui aurait répondu, qu'elle lui fît la charité de lui donner par écrit sa réponse, « afin, disait-elle, que si quelque autre avait la même peine, je susse ce que je devrais répondre; car, voyez-vous, ajouta une fois cette humble Mère, je suis céans comme le valet d'un maître apothicaire. Quand le maître est en la boutique, il donne lui-même les drogues et le valet le regarde faire; mais lorsque le maître n'y est pas, le valet considère ce que le maître donnait à tel mal, il regarde le petit mémoire qu'il a de la main de son maître : selon cela, il fait le mieux qu'il peut. Quand l'opération est bonne, l'on ne dit pas : Oh! que ce garçon de boutique est habile! mais l'on doit dire : Oh! qu'il se fait bon servir en la boutique d'un tel maître! il a des drogues excellentes. Quand notre unique Mère est céans, elle donne à chaque âme ce qui lui est nécessaire; mais quand elle est absente, l'on vient à moi, et je tâche de me comporter comme le pauvre valet de la boutique; si

bien que, encore qu'il semble que je fais quelque chose, au fond de l'affaire je suis servante du tout inutile. »

... De tout ce que nous venons de dire, l'on peut colliger combien cette chère Mère faisait toutes choses avec une humble et dévote considération : aussi disait-elle que la dévotion amoureuse est le *cachet du cœur*[1], l'huis du *jardin clos*[2], et le sceau de *la fontaine scellée*[3]; c'est pourquoi, outre ce qui est déjà dit parmi tout le discours de sa vie, nous en allons encore dire quelques particularités pour clore cet abrégé de ses véritables vertus.

---

[1] Cant., VIII, 6. — [2] *Ibid.*, IV, 12. — [3] *Ibid.*

CHAPITRE XXXIV

DU DON D'ORAISON INFUSE QUI LUI FUT COMMUNIQUÉ

Cette chère Mère avait accoutumé de dire que notre âme se rend brutale par le péché, raisonnable par la considération, et toute spirituelle et remplie d'intelligence et de sapience par la coopération à la grâce.

Cette grâce miséricordieuse n'a jamais permis que cette bénite âme ait été engagée dans le premier et malheureux état; elle a éprouvé le second aussitôt qu'elle commença de s'adonner à la dévotion, et reçut le don du raisonnement et des pensées saintes sur tout ce qui se présentait à elle; et enfin elle parvint à ce bienheureux état d'union avec Dieu d'une manière si pure, par un don si spécial d'oraison infuse que, comme dit un saint personnage, son âme était non seulement régie, mais encore agie[1] par le Saint-Esprit; car s'étant pleinement donnée à Dieu, après une longue suite d'exercices, elle fut élevée dans la troisième voie, et presque entièrement réduite à une vie passive.

Elle en reçut les prémices dès le troisième mois de son noviciat, et ne discontinua point d'y faire un merveilleux et très visible accroissement, jusqu'à une très simple et très parfaite union et conjonction de son âme avec Dieu. Sa blessure d'amour lui a été souvent renouvelée, lui laissant toujours quelque nouvel effet, et la mettant en divers états de souffrance et de peine savoureuse, et principalement

[1] Mise en action.

d'impétuosité, d'insatiabilité et d'impatience d'amour, languissant pour l'absence de son Bien-Aimé, et brûlant d'un très ardent désir de la jouissance de ce souverain Bien, qui lui faisait trouver toutes les autres douceurs pénibles et amères.

Dans cette voie d'oraison infuse où elle fut réduite en un état de souffrance, elle éprouva de grandes sécheresses et des délaissements sensibles ; sur quoi, notre très digne Mère lui écrivit un jour : « Ma chère fille, ce nous est un grand bonheur d'être quelquefois un peu aveugles et sans connaissance. Cette nuit obscure ne nous empêche pas de ressentir la présence de Dieu au milieu de notre cœur : Moïse ne laissa pas de le voir dans une nuée, et il prend quelquefois plaisir de se découvrir plus suavement à ses épouses parmi les ténèbres religieuses qu'il répand dans leur esprit. Continuez à faire seulement comme vous avez accoutumé, et ne vous inquiétez point de l'état de peine et de pressure de cœur où vous êtes réduite : Dieu promit à David de lui apparaître *dans une terre sèche et déserte, comme dans un lieu saint*[1]. Durant ce saint aveuglement, il ne cesse pas d'être notre lumière. »

Notre Sœur Anne-Catherine de Beaumont, parlant du don d'oraison de cette Mère dans le Mémoire de ses vertus : « [Quand cette bienheureuse âme était notre maîtresse[2],] il était visible, dit-elle, par son recueillement intérieur et qui se faisait connaître par sa modestie et composition extérieure, qu'elle recevait beaucoup de Dieu; mais l'année 1628, revenant de Paris, je la trouvai dans un degré de perfection très sublime. Comme j'étais sa novice, et qu'elle me faisait l'honneur de me donner part à son secret, lorsqu'elle me parlait des grandeurs

[1] Ps. LXII, 3.

[2] La Sœur A.-C. de Beaumont avait reçu le voile et commencé son noviciat sous la direction de la Mère P.-M. de Châtel, le 23 avril 1617.

de Dieu et de la perfection, je la voyais incontinent changer de couleur et souffrir de si rudes assauts et des impétuosités si violentes que, quoiqu'il fît un hiver très rigoureux, elle était contrainte d'ouvrir la fenêtre, regardant d'un côté et d'un autre, pour divertir et pour tempérer la violence de cette flamme, et elle me disait souvent : « Oh! ma Sœur, l'âpre tourment de souffrir l'absence de « Celui qui a blessé à mort! On n'a nul contentement que « de vivre sans consolation, et de n'admettre aucun senti- « ment qui soulage la pensée que la seule espérance de la « jouissance, et qui pourtant est le motif qui redouble plus « sensiblement la peine. » Une autre fois, elle me dit qu'elle sentait bien la voie par où Dieu la conduisait, mais qu'il n'était pas en son pouvoir d'en rien dire, et qu'elle était comme la main qui sent bien qu'on la touche, mais qui ne voit pas celui qui la touche et qui ne peut le dire, n'ayant pas la faculté de voir, d'entendre ou de parler, mais la seule capacité de sentir. »

Ce que nous pouvons ajouter, c'est que l'on remarquait en elle qu'en quelque état qu'elle fût élevée, soit que son cœur fût dilaté par la voie des consolations et des suavités, soit qu'il fût resserré par les travaux et par les amertumes, elle courait toujours par la voie des volontés de Dieu, recevant ces divers états avec une profonde soumission, et adorant les saintes dispositions de son bon plaisir avec humilité et révérence ; et soit que la terre de son cœur fût arrosée, ou sèche et aride, elle produisait toujours les fleurs et les fruits de quelques vertus exemplaires. Ses bonnes pensées étaient aussi fréquentes et aussi nombreuses qu'il s'offrait d'objets à ses yeux, ne voyant presque jamais aucun sujet qui ne lui fournît la matière de quelque sainte réflexion, [tirant le miel comme plus industrieuse que les abeilles, non seulement des fleurs, mais de la terre, des épines, des rochers, des eaux, etc.] Un matin, une

Sœur étant obligée de l'appeler pour quelque affaire, elle la trouva en oraison comme transportée et hors d'elle-même, et revenant à soi, elle lui dit sans y penser : « O ma Sœur, pourquoi venez-vous si matin m'interrompre? Depuis le soir, j'étais occupée à recueillir du miel auprès du Lion de la tribu de Juda (*a'*). »

(*a'*) La dévotion que cette chère Mère portait à l'humanité sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne se pourrait bonnement exprimer. C'était le Portrait et le Miroir qu'elle regardait toujours en toute sa conduite.

CHAPITRE XXXV

DE SA MÉTHODE POUR L'ORAISON ET POUR D'AUTRES EXERCICES

Quoiqu'elle fût élevée en ce haut degré d'oraison dont nous avons parlé, parce que néanmoins cette voie infuse et de pure souffrance peut être suspecte et sujette à des illusions, et que *le démon se transfigure souvent en un ange de lumière*[1], et, pour empêcher le progrès d'une âme sainte dans la voie de la perfection, peut faire passer les fantômes d'une imagination égarée pour l'élévation d'une piété solide, et une pure oisiveté d'esprit pour une sainte cessation et pour la suspension d'une âme tout absorbée en Dieu, pour éviter ce malheur et pour se contenir dans l'humilité et dans la défiance de soi-même, elle ne laissa pas d'user d'une très grande vigilance de sa part; et plus de douze ans avant sa mort elle avait distribué les mystères de la vie, mort et passion de Notre-Seigneur pour lui servir de matière et de méthode en ses prières.

Le lundi, elle méditait sur la naissance et sur la vie cachée du Sauveur dans sa sainte enfance. Le mardi, sur sa retraite dans le désert et sur son baptême. Le mercredi, elle considérait sa vie connue au monde et vivant et conversant parmi les hommes. Le jeudi, elle méditait sur les mystères de la Cène et sur son agonie dans le jardin de Gethsémani. Le vendredi, elle occupait toute son âme à

[1] II Corinth., XI, 14.

contempler ce Dieu souffrant et mourant d'amour sur la croix. Le samedi était consacré pour méditer sur sa sépulture, et à joindre ses larmes à celles de la Vierge, et à se tenir avec Madeleine au pied de ce bienheureux tombeau où était enfermé l'objet de sa vie. Le dimanche, elle couronnait ce cercle par les joies de la résurrection et par l'ascension de son divin Maître. Tous les jours après son examen, elle faisait une ou deux élévations sur le sujet qu'elle préparait pour le lendemain, et de même après son exercice du matin; et c'était un regard d'honneur et de révérence à Dieu, à qui, par un retour amoureux, elle rapportait tous ses désirs, lui faisant un hommage de toutes les puissances et facultés de son âme, et disant : « Mon cœur, convertissez-vous en votre simple repos, parce que Dieu vous voit (*b'*). »

(*b'*) Pour faire voir combien ce soin est profitable à l'âme, elle faisait cette similitude :

« Un pauvre homme a été pris pour travailler à la vigne d'un bon père de famille. Quand l'heure du repas est venue, le manœuvre apporte son petit dîner, qu'il a apprêté pour sa nourriture; le maître regarde cela et lui dit : « Mon ami, je ne veux pas que « tu dînes de si peu de chose; viens à ma table, tu y seras traité « selon ma richesse. » Le pauvre homme y va avec grande reconnaissance. Et, quoique toute la semaine passée il ait reçu du père de famille ce bon traitement, s'il prenait coutume de ne plus rien apporter, le maître dirait : « Voyez ce suffisant, il lui semble que « je sois obligé de le nourrir; il ne daigne plus rien apporter. » Ainsi, disait-elle, le Seigneur nous a appelées pour travailler à sa vigne; or, d'autant que la sainte oraison est ce qui nous fortifie et sustente l'âme, elle a soin de préparer son point comme son mets spirituel; mais, parce que le Seigneur se plaît à la favoriser, quand l'heure de l'oraison est venue et qu'elle apporte sa petite préparation, il lui fait quitter ce pauvre dîner et la fait asseoir en grand repos en la table des anges, où sa seule présence sert de nourriture et d'entretien. Et quoique le Maître appelle souvent et très souvent à ce bon banquet, il ne prendrait pas plaisir de voir présumer à l'âme qu'elle y sera toujours appelée, parce qu'il lui

Dieu lui inspira une autre pensée, ensuite de laquelle elle trouvait toujours le point de son oraison tout prêt; et pour l'expliquer, elle se servait de la comparaison d'une montre, au milieu de laquelle il y a un point ou un centre auquel répondent et se rendent toutes les lignes, de telle sorte qu'en quelque manière qu'on les considère, elles y aboutissent toujours. Le centre et le point de notre cœur c'est Dieu, et tous les saints mystères de sa vie et de sa mort sont comme autant de lignes qui aboutissent à ce divin centre. « Soit que notre esprit, disait-elle, s'applique à la considération de l'un ou de l'autre, il s'y rapporte toujours : que je me lève à la minuit de la nativité, [ou à une heure], qui est probablement celle de l'adoration des bergers, ou à deux, de l'offrande des rois, ou à six, de la purification, ou que je monte ou descende toutes les lignes des autres mystères, je trouverai toujours mon point et mon centre, qui est Dieu. »

Nous avons trouvé en écrit de sa main les paroles suivantes : « Dieu m'a fait connaître, dit-elle, que la dévotion intérieure est le cachet du cœur de l'épouse, et que je dois souvent appliquer mon âme par adoration à la sainte Trinité; premièrement au Père, par les attributs qui lui conviennent de souveraine grandeur, puissance, etc. D'autres fois, je raconterai amoureusement au Fils tous ses travaux

est donné par grâce et non par devoir, par charité et non par mérite. Toutefois, ajoutait cette chère Mère, il y a certaines âmes si fidèles, qu'après qu'elles ont longuement servi, le Maître leur promet de les nourrir perpétuellement tandis qu'elles demeureront à son service, leur donnant, ou sa présence sensible, ou un secret soutien de la foi nue et simple. Cet état ici est pour les Sulamites, disait cette vraie humble; c'est pourquoi, moi qui ne suis que servante, je n'en ose rien dire, sinon qu'il me semble que quand Notre-Seigneur nourrit son épouse de cet amour nu et insensible, elle se doit tenir dans cette bonne oisiveté qui la constitue en l'excellente pauvreté d'esprit et dans le creuset de l'épreuve de sa fidélité. »

l'un après l'autre, le nommant [divin Semeur], bon Pasteur, Père de famille, grand Abraham, amoureux Jacob, bon David, débonnaire Moïse, pacifique Salomon, invincible Samson, mais amoureux d'une Philistine qui est la nature humaine, grand Prêtre, grand Tout. Et m'adressant au Saint-Esprit, je lui donnerai le nom de Chaleur, de Don, d'Esprit d'amour, de Soleil et de Feu. Je m'adresserai d'autres fois à la Vierge, la saluant comme Fille, Épouse et Mère de Dieu, la pure Colombe, l'Asile des pécheurs, [ma] vraie Mère. »

Elle disait que l'oraison ne devait jamais être stérile, parce qu'étant un fruit de la foi qui doit être pratiquée, et qui tend à la production de l'amour dans la volonté et de la vertu dans les âmes et dans le cœur, elle ne doit jamais être sans effet.

Lorsqu'elle voyait une âme surnaturellement attirée à l'oraison, elle lui rendait de profonds respects, et ne laissait pas de craindre pour elle. « Oh! Dieu, disait-elle, aura-t-elle le courage de monter sur le sommet de cette montagne et de marcher nu-pieds sur les épines et sur le feu? Mais aura-t-elle la force de supporter les éclairs et les foudres de la majesté de Dieu? » Cette appréhension ne provenait point d'aucune méfiance qu'elle eût de la puissance de la grâce de Dieu, ni d'aucun doute de la fidélité et bonne disposition où elle voyait les âmes, mais de la longue expérience de ces voies de Dieu, et de la connaissance qu'elle avait de la faiblesse et de l'inconstance de la volonté humaine, et combien il en est peu qui suivent le mouvement de la grâce dans toute l'étendue de son divin mouvement (*c'*).

(*c'*) Cette chère Mère ne pouvait faire état ni croire que des âmes volontaires, affectionnées secrètement à la vanité et estime d'elles-mêmes, reçussent des vraies faveurs extraordinaires de Dieu, sinon quelqu'une en passant pour les retirer de ce mal, et

Les conférences spirituelles lui semblaient une voie très efficace pour aspirer à la perfection et pour enflammer à la vertu les Sœurs, « parce, disait-elle, qu'il n'y en a pas une qui n'ait une voie ou un don intérieur que l'autre n'a pas; et dans cette diversité de dons que nous connaissons par le discours et par la conférence, et auxquels nous participons par la communication, nous avons lieu de découvrir et d'adorer la magnificence du Donateur et l'affluence de ses divines richesses. »

Comme la lecture des bons livres lui avait été si utile au commencement pour concevoir de l'horreur du monde, elle en inculquait incessamment l'usage, disant pour la

disait que nul ne se peut reposer dans le doux repos de la contemplation, s'il n'a volé dans ce bienheureux séjour *avec des ailes de colombe*[1] demandées par le Prophète; que si la vraie et vivante vertu d'une exacte observance n'accompagne les sentiments et lumières de l'oraison, qu'il n'y faut point mettre de fondement. « Je n'entends pas parler d'une vertu exempte de combats et de chutes; l'Épouse fut combattue et vaincue par la paresse, disputant et refusant de se lever pour ouvrir à son Bien-Aimé, mais ce ne fut qu'une faute de fragilité, non d'une volonté obstinée, attachée et opiniâtre à se tenir dans son imperfection. » Ainsi elle ne voulait point que les âmes réfléchissent sur leurs défauts de surprise, de passion, de promptitude et autres qui n'ont point de suite ni d'attache dans la volonté : « Vous avez rencontré une pierre, disait-elle, vous avez bronché; ne regardez point ce mauvais pas, mais faites-en deux plus vite, chantant avec David :

Il m'est bon, ô Seigneur, que, par cette saillie,
Ton saint bras m'humilie;
C'est par là que j'apprends à marcher droitement
Dans ton commandement. »
(Ps. CXVIII, 71.)

Elle disait qu'une profonde humilité et une grande générosité de courage pour ne rien présumer de soi et pour ne jamais reculer au chemin de la vie intérieure, se confiant en Dieu, sont les provisions également nécessaires à qui entreprend ce voyage.

[1] Ps. LIV, 7.

consolation de celles qui n'avaient pas la mémoire si heureuse, qu'elles ne devaient pas laisser de s'y appliquer, parce qu'il leur arrivera comme à ceux qui touchent le musc, qui, pour l'avoir simplement touché, ne laissent pas d'avoir la main odorante, quoiqu'ils n'en emportent rien; ainsi, quoique la mémoire ne retienne rien apparemment ni distinctement de la lecture, elle ne laisse pas d'en être imperceptiblement toute parfumée.

Elle comparait les retraites et la solitude à la sortie d'Égypte, à la retraite au désert et au passage du Jourdain; et elle disait qu'il y faut entrer avec les mêmes dispositions que le peuple de Dieu entra dans la solitude pour y sacrifier, ou avec les mêmes que la reine Esther dans le palais du roi Assuérus, pour être frottée de myrrhe et parfumée de toute sorte de poudres de senteur, c'est-à-dire pour s'appliquer aux exercices de la pénitence et de l'oraison. Et comme un jour qu'elle y allait, on lui demanda ce qu'elle allait faire: « Je vais, répondit-elle, visiter ma pauvreté et les richesses de mon Roi. »

L'une de ses plus douces consolations était aussi d'aller visiter les Sœurs qui étaient en la solitude, entrant dans leurs chambres avec une profonde révérence, comme une petite servante ou fille de chambre, disait-elle, qui entre dans le cabinet de la princesse ou de l'épouse de son roi, pour voir si elle aura l'honneur de lui rendre quelque petit service, lui ôtant quelque tache par la correction, ou lui faisant quelque ajustement au gré de l'Époux, l'encourageant et fortifiant en la vertu (*d'*).

(*d'*) Nous croyons que cette chère Mère avait ainsi des dévotes et saintes maximes pour toutes les fonctions principales de sa charge, surtout ès premières années de sa conduite... Sur la fin de ses jours elle disait, sans faire attention particulière, ses saintes conceptions et bonnes pensées, qui servaient de lumière et encourageaient grandement à la ferveur.

Lorsqu'en l'année 1636, nous attendions en ce monastère le retour de notre unique Mère, qui revenait de France, il n'est pas croyable en combien de façons notre dévote Mère Supérieure faisait valoir cette attente, l'adaptant à l'âme qui attend son Seigneur et qui sent ses approches, et au divin Époux qui fait revenir l'âme à lui, lui disant : *Retourne, retourne, Sulamite, retourne, afin que nous te voyions*[1].

Dès que notre unique Mère fut de retour, notre aimable Mère Supérieure prit une telle passion que l'on travaillât à écrire et rédiger succinctement et en bon ordre tout ce qui à l'avenir pourrait servir à l'Institut, qu'elle ne donnait point de cesse à la Sœur qu'elle employait pour ce tant utile ouvrage. Et quelquefois pour l'encourager, elle lui racontait bénignement et d'une façon toute dévote l'histoire de Ruth, laquelle fut louée devant Booz par les jouvenceaux qui étaient au-dessus des moissonneurs, de ce qu'elle était si vigilante à glaner, que même elle ne s'était point assise ni ne s'en était point retournée en sa maison : « Voyez-vous, ma fille, disait cette très chère et aimable Mère, il faut faire comme l'aimable Ruth; tandis que nous avons notre unique Noémi, il nous faut amasser toutes les bonnes et belles épies que nous pourrons, et puis secouer nous-mêmes et séparer, autant que nous en aurons la lumière, la paille des superfluités, et, mettant tout en bon ordre, porter notre grain à notre Noémi, laquelle, comme maîtresse de la maison, saura bien encore ôter le son d'avec la pure farine, et laisser à sa famille de la Visitation le bon pain blanc qui lui sera d'une nourriture admirablement plus douce à l'avenir que nous ne saurions penser maintenant. »

Il faut croire que Notre-Seigneur sollicitait cette chère Mère à se dépêcher, car le temps qui lui restait était court; et comme elle écrivit à notre très honorée Sœur et Mère M.-J. Favre : « Je ne sais, disait-elle, que cela veut dire, mais j'ai toujours plus d'envie de ne point remettre à demain ce que je puis faire aujourd'hui pour notre Institut. Que plût à Dieu eussiez-vous le même désir! Car, que savons-nous, ma très chère Sœur, de l'incertitude de cette vie? Si notre unique Mère venait à défaillir, l'Institut aurait besoin du pain qu'elle ne lui aurait pas laissé; il ne faut donc pas perdre un petit grain que nous ne mettions au grenier, pendant qu'elle nous fait faire moisson. »

---

[1] Cant., VI, 12.

CHAPITRE XXXVI

DE SA DÉVOTION A LA VIERGE ET A SON BON ANGE

La dévotion à la sainte Vierge, qui doit être un exercice commun à tous les chrétiens, puisqu'elle a été déclarée la Mère de tous les fidèles lorsqu'elle adopta saint Jean au pied de la croix, et en sa personne tous les prédestinés dont il était l'image et la figure, doit être l'apanage particulier de toutes les Filles de la Visitation, dont l'Institut n'est établi que sur l'imitation de ses vertus, et qui par ce titre ont l'honneur d'être de son appartenance et de son domaine d'une manière singulière et plus rare. De toutes celles qui ont dévoué leur cœur pour honorer la sainte Vierge en qualité de ses filles, nous admirons comme l'une des principales cette chère Mère, qui, ayant eu tant de connaissance des secrets de l'Amante du Cantique, a été destinée pour l'honorer d'un honneur de préférence. Il faudrait rapporter ici toutes les faveurs qu'elle reçut de la sainte Vierge durant le combat de sa vocation, ses colloques amoureux avec cette Mère de la belle dilection, et les inventions ingénieuses dont elle se servit pour obliger la sacrée Vierge à la recevoir pour sa fille, et pour agréer la demande qu'elle lui fit de son propre Fils pour être son époux. Nous avons déjà fait le narré de toutes ses adresses et de ses pointes d'esprit, lorsque nous avons raconté le voyage qu'elle fit en Allemagne, à l'église de Notre-Dame des Ermites avec Mme l'ambassadrice de Savoie, et comme quoi elle mit dans le tronc de l'église une bague

de prix, que madame sa mère lui avait donnée, et qu'elle offrit à la Vierge pour être la bague de ses noces et de l'alliance qu'elle voulait contracter avec son Fils, la conjurant qu'avant la fin de l'année il lui plût de faire absolument conclure ce mariage sacré.

Mais, pour ne point rebattre deux fois une même matière, il reste à décrire les autres témoignages de la tendre dévotion qu'elle a eue pour la Vierge sacrée. Elle disait que pour être ses filles, il faut ruminer sans cesse sur les mystères de son Fils, pour tâcher d'imiter son exemple, puisqu'il est dit dans l'Évangile *qu'elle méditait et conservait* chèrement *dans son cœur* [1] tout ce qu'elle entendait dire de la naissance de son Fils.

Quelques Sœurs ayant remarqué que, dormant, elle s'écriait fréquemment : « Ma Mère ! ma Mère ! » et la suppliant de leur dire à qui elle parlait, elle leur avoua, avec sa candeur ingénue, que c'était à la très sainte Vierge sa bonne Mère, et que tous les jours à son premier réveil, elle sentait son cœur se tourner vers cette Étoile du matin, pour saluer cette Aurore qui a porté dans son sein le Soleil de justice et l'unique flambeau du jour; et que, de même qu'un petit enfant, lorsqu'il s'éveille, cherche la mamelle de sa nourrice toute la première, son premier élan était tout de même vers cette Mère de toute bonté. Et lorsqu'elle ressentait la présence intime de Notre-Seigneur, elle disait à la Vierge : « Ma Mère, voici votre Fils, hélas ! pourquoi souffrez-vous que je le serve si mal ! » Et lorsqu'elle était réduite dans les sécheresses et dans les désolations, elle lui disait : « Ma Mère, où est votre Bien-Aimé ? où est mon Seigneur ? Prenez-moi par la main, ma bonne Mère, et me menez à lui. » Ayant ouï dire que les Espagnols, allant au combat, prenaient pour leur signal : « Saint Jacques,

[1] Luc, II, 19.

[l'Espagne combat!] » lorsqu'elle se voyait travaillée de quelque tentation, elle s'écriait : « Sainte Vierge, votre fille combat! » C'était le signe de sa milice victorieuse et le présage de son triomphe.

Dans toutes les assemblées du chapitre, elle ne mettait jamais en oubli de parler dignement des grandeurs de la Vierge, et quoiqu'elle fût très diserte en toute matière, elle discourait avec une grâce toute particulière de ses excellences, mais toujours brièvement. Et lorsque ses fêtes arrivaient, elle faisait des entretiens très fervents aux Sœurs, pour disposer leurs esprits à célébrer dignement la grandeur de ses mystères. Dans sa charge, elle disait qu'elle n'était que la lieutenante ou la petite servante de cette Reine, et tous les samedis elle ne manquait point d'aller dire sa coulpe devant son image, et s'accuser de tous les manquements qu'elle avait faits durant le cours de la semaine. Et lorsque la véhémence de son mal la tenait alitée et l'empêchait d'aller payer ce tribut, elle envoyait quelque Sœur en qui elle avait croyance particulière, qui allait rendre pour elle cette sainte reconnaissance à la sainte Vierge (*e'*).

La veille de sa dernière maladie, elle dit à une Sœur qui était en solitude qu'elle voyait bien que son vaisseau mortel et corruptible devait bientôt se briser; mais que, puisque

(*e'*) Souvent, quand les âmes affligées lui parlaient, elle leur disait avec un profond sentiment : « Regardez l'Étoile, invoquez Marie. En toutes difficultés, c'est l'asile où je me rends. » Que s'il lui arrivait de faire quelque faute, elle disait promptement : « Ma chère et sainte Mère..., si une fille avait gâté son ouvrage, elle le porterait à sa mère, qui le raccommoderait promptement. Réparez donc mes fautes, et vous en aurez toute la gloire. » Quand elle ne pouvait tenir le chapitre, elle priait pour l'ordinaire les Sœurs d'aller dire leurs coulpes devant la très sainte Vierge, et qu'elles écoutassent bien au fond de leurs cœurs le chapitre qu'elle leur tiendrait.

la sainte Vierge sa bonne Mère est l'étoile de la mer et la conductrice de ceux qui se confient en elle, il lui restait une douce espérance qu'elle ferait lever un vent propice, qui la ferait heureusement arriver au port de salut. Et ce fut une prédiction infaillible, puisque le samedi suivant elle se trouva extrêmement mal, ce que pourtant elle dissimula. Et sur les quatre heures du soir, étant priée de faire les billets pour les Sœurs qui en solitude ont coutume de tirer au sort pour leur conversation, elle eut cette condescendance, et les fit avec un visage serein; mais elle ne mit dans tous les billets, pour saints protecteurs, que tous les parents de la sainte Vierge, comme saint Joseph, saint Joachim, sainte Anne, sainte Élisabeth, saint Zacharie; et ce fut la dernière fois qu'elle prit la plume à la main, pour déclarer qu'elle voulait finir comme elle avait commencé, par l'honneur de la sainte Vierge.

Et pour saint Joseph, elle y avait une si sensible dévotion, qu'elle avait coutume de l'appeler le lis sacré sur lequel toutes les abeilles mystiques doivent aller faire leur petit butin, pour composer le miel de la pure dévotion (*f'*). Elle le nommait le grand aumônier du paradis, et disait qu'il tenait d'une main la clef de l'humilité, et de l'autre le trésor de la charité ou du pur amour (*g'*).

(*f'*) Elle en fit faire des tableaux pour nos deux maisons de cette ville et pour celles de Rumilly et de Thonon, « afin, dit-elle, que toutes ces abeilles ensemble aillent chercher le miel céleste sur ce sacré lis. »

(*g'*) Elle avait aussi une toute singulière confiance à son saint Fondateur, et disait que jamais ceux d'un Ordre ne sauraient avoir assez de filiale reconnaissance pour les travaux que leurs fondateurs ont souffert pour leur bâtir une arche de paix, pour les retirer du déluge du monde; qu'il fallait souvent faire cette aspiration : « Mon bienheureux Père, obtenez-moi la grâce de votre éternelle filiation. »

Son autre dévotion particulière était au bon ange. Passant une fois assez tard par le dortoir, et voyant l'image de l'ange gardien sur la porte de chaque cellule, elle dit à la Sœur qui l'accompagnait : « Voyez, ma chère Sœur, jusqu'où la bonté de Dieu élève ses créatures : il n'y a pas une de nos Sœurs, durant qu'elle dort, qui n'ait un prince du ciel à sa porte qui veille pour la défendre des puissances des ténèbres. Dans la cour des grands, ce sont les peuples qui sont à la garde et à la défense des princes ; Dieu en a disposé tout autrement, et pour honorer les hommes, il a destiné les premiers princes célestes pour veiller à leur défense. *Soixante forts d'Israël veillaient autour du lit du pacifique Salomon*[1], et pendant que Notre-Seigneur fait sa couche virginale dans le cœur de ses épouses, il y a des légions entières de divins esprits qui environnent le lit de ce Prince pacifique. Ils tiennent tous l'épée à la main, et ils sont si bien aguerris, qu'elles *ne* doivent *point craindre les embûches* et les ombres *de la nuit*[2], mais seulement s'appliquer à aimer leur cher Époux et savourer les douceurs de sa présence. »

[1] Cant., III, 7. — [2] Ps. XC, 5, 6.

CHAPITRE XXXVII

DE SA DERNIÈRE MALADIE

Au commencement de l'année 1637, qui fut la dernière de sa vie, elle eut la consolation d'être visitée par trois diverses fois de notre vénérable Père par l'effusion d'une odeur douce et céleste, dont elle fut toute parfumée, et sa chambre toute remplie. La première fois qu'elle reçut cette visite suave, elle était dans la chambre de notre très digne Mère, et elle eut appréhension que Dieu la voulût retirer de ce monde, et crut que Dieu la voulait fortifier par cette faveur insigne, et la disposer à supporter l'affliction d'une si sensible perte. Elle ne pensait pas encore alors que ce fût pour la disposer elle-même à la mort, disant qu'elle se sentait si robuste, qu'elle pensait qu'elle vivrait plus que nulle autre, parce qu'alors ses lassitudes ne la prenaient pas si fréquemment et ne l'accablaient pas si fort qu'à l'ordinaire. Et si elle demeurait trois ou quatre jours sans se trouver plus mal, elle disait qu'elle appréhendait bien fort d'abuser de la santé que Dieu lui donnait, et se plaignait de ne plus souffrir pour son amour. « Dans mes maux, disait-elle, j'adore la justice de mon Dieu, qui me fait couler le temps plus utilement dans l'inutilité où la souffrance me réduit que si j'étais parfaitement saine. »

Le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, elle se trouva extraordinairement mal, ce qui lui arrivait souvent les samedis et les jours de fêtes de la sacrée Vierge; de manière qu'après la [messe conventuelle, où elle avait com-

munié], elle se retira dans sa chambre et ne se laissa point voir de tout le jour. Le lendemain, elle dit à une Sœur que la sainte Vierge lui avait déclaré qu'elle devait penser à se renouveler et à refaire son noviciat; mais qu'elle eût à se hâter et à se pourvoir de toutes les choses nécessaires à une bonne guerrière et à une vigilante pèlerine; et elle pria la Sœur de lui composer deux cantiques, l'un pour la réveiller en qualité de pèlerine, et l'autre pour l'animer au combat en qualité de guerrière (*h'*).

(*h'*) Surtout cette chère Mère prenait peine à donner à entendre à la Sœur ce qu'elle désirait que son cantique de pèlerine comprît, et la Sœur tâcha de suivre son dessein ès couplets suivants :

CANTIQUE

L'amante divine,
Proche d'un ruisseau,
Voyant courir l'eau
Dans son origine,
Pousse hors de sa poitrine
Cet élan nouveau :

Sus, sus, pauvre épouse,
Éprise d'amour,
Tâche nuit et jour
D'aller à ta source.
Ah! que ferai-je? ma course
Retarde toujours!

Je suis languissante
En ce triste lieu,
Étant de mon Dieu
Quasi comme absente,
Et plus ma flamme augmente,
Plus j'envie les cieux.

Ma douleur cruelle
Va jusqu'au trépas,
Quand j'entends, hélas!
Que mon Dieu m'appelle,
Et qu'une chaîne mortelle
M'arrête ici-bas!

Quel bras secourable,
M'écriai-je alors,
Rompra de ce corps
Le lacs misérable?
Soudain d'un vol souhaitable
Je prendrai l'essor.

L'épine a ses roses,
Les prés ont leurs fleurs,
Moi je n'ai que pleurs
Parmi toutes choses;
Hors de la cause des causes,
Je n'ai que langueurs.

Mais que veux-je en terre,
Ni dedans les cieux,
Que cherchent mes yeux,
Que leur Salutaire?
Rien ne me peut satisfaire
Que le Dieu des dieux.

Quand cette chère Mère eut ce petit cantique, elle le trouva selon son souhait; et, lorsque ses lassitudes l'accablaient fort, se reti-

Enfin le temps étant arrivé auquel Notre-Seigneur avait destiné que cette pure colombe volât dans le ciel pour entonner le cantique nouveau, il la retira en solitude pour dire cette parole de paix à son cœur. La veille qu'elle entra en solitude, elle nous vint trouver en notre cellule, et nous dicta si exactement tout ce qu'elle jugeait utile pour notre Institut, que l'on ne croit pas qu'elle eût omis quoi que ce soit. Et même elle me commanda de l'interroger, me disant avec une suavité admirable : « Ma fille, je n'ai plus qu'un peu de temps, dépêchons-nous. » Surtout elle nous fit écrire ce qu'elle savait de l'intérieur et conduite de notre vénérable Mère de Chantal.

Le huitième octobre, quoiqu'elle se trouvât fort mal, elle ne laissa pas d'entrer en solitude [avec notre unique Mère et les Sœurs qui selon leur rang y devaient aller], et le lendemain, ayant été contrainte de prendre un remède, elle dit à la Sœur qui la servait que ce vaisseau fragile se briserait bientôt; qu'elle ressentait bien que sa pesanteur l'empêchait de courir à pleines voiles sur cette mer orageuse; mais qu'elle espérait que la sainte Vierge, qui est l'étoile de la mer, et qui était toute son espérance et sa bonne Mère, la ferait arriver heureusement au port de salut. Elle exprima encore toutes les autres tendresses de dévotion à la Vierge dont nous avons ci-dessus parlé. Le soir du samedi, elle eut un accès de fièvre, et elle ne laissa pas de se lever le lendemain et d'assister à l'oraison ; mais le mal la pressa si fort, qu'après la sainte communion elle fut obligée de s'aliter.

Le septième jour du mal, elle fit sa confession annuelle à M. le doyen de Notre-Dame, Père spirituel de ce

rant en sa cellule, elle le dépliait à terre proche d'elle et le chantait tout doucement, disant que c'était l'une des pièces les plus utiles de ses armes spirituelles que le chant des sacrés cantiques, que c'était le soulagement du corps et la joie du cœur.

monastère[1], après quoi, elle se mit à faire des actions de grâces tout haut, s'écriant : « O mon Dieu, je vous demande pardon de tout mon cœur de mes péchés ; mais aussi je vous rends grâces de la faveur que vous m'avez faite, me donnant le temps de me pouvoir confesser avec tant de consolation. Oh ! que mon âme est contente ! *Qu'ai-je* maintenant *sur la terre, et que peux-je désirer dans le ciel hors de vous, ô mon Dieu*[2] ! Allons, *mon âme est toute prête à faire votre volonté*[3] ! »

Voyant toutes les Sœurs qui fondaient en larmes : « Ne pleurez point, leur dit-elle, mes chères Sœurs, une malheureuse qui vous a été plutôt marâtre que mère. » Et quelqu'une lui ayant dit qu'elle ne pouvait pas ignorer combien, [après notre unique Mère], elle était utile à l'Institut : « C'est vous, mes chères Sœurs, qui vous y rendez utiles par vos bons exemples, et dont les prières me sont si nécessaires pour m'aider à bien mourir. Ah ! mes chères Sœurs, qu'il fait bon aspirer à l'éternité, et s'avancer dans le chemin de salut cependant que l'on en a le temps ! Que la vie humaine est courte et peu de chose ! »

Après, elle déclara qu'elle s'était confessée comme d'une témérité et d'un orgueil secret d'avoir désiré de survivre à notre digne Mère, non pour l'attachement qu'elle eût à la vie, mais pour ne la pas laisser en sa vieillesse sans l'appui de quelqu'une de ses premières filles. « Tout cela, mes chères Sœurs, disait-elle, n'a été qu'un orgueil secret ; je m'en accuse devant vous et devant elle, et je vous reconnais toutes sans comparaison plus propres pour la servir que moi, qui ne lui ai été toujours qu'une fille inutile. J'ai bien été de grande affection, mais de peu d'opération, ce qui me fait peine. »

[1] M. Baytaz de Château-Martin.
[2] Ps. LXXII, 25. — [3] *Ibid*, CXVIII, 60.

CHAPITRE XXXVIII

SUITE DE LA MÊME MATIÈRE, ET DE SON HEUREUX TRÉPAS

Le jour suivant, qui fut le samedi, huitième de son mal, elle reçut le sacré Viatique avec la pureté d'un ange et l'ardeur d'un séraphin, qui enflammait son cœur et qui paraissait sur son visage; et puis elle dit à notre digne Mère : « Ma Mère, depuis que Dieu m'a fait l'honneur de m'appeler à la religion, je n'ai rien eu à cœur que Jésus, Marie, Joseph, notre incomparable Père et Fondateur, Votre Charité et notre petit Institut. » Et puis, levant les mains au ciel : « Vous le savez, dit-elle, mon Dieu; mais je n'ai pas répondu fidèlement à votre bonté, et c'est de quoi je vous demande très humblement pardon. »

Les maux violents qu'elle souffrait, et qui eussent causé d'étranges inquiétudes à une autre, ne troublaient point la tranquillité de son esprit, ni la sérénité de son visage. Elle parlait souvent tout haut à Notre-Seigneur; et comme notre digne Mère lui eut dit et représenté qu'elle se fatiguait trop, elle lui répondit : « Ma chère Mère, il y a deux étages dans l'oraison : quand la violence de la douleur dérobe à l'âme la douce attention de la présence de Dieu, il faut que la bouche parle pour le cœur, afin que l'âme ne demeure pas sans application, et que Dieu soit toujours glorifié. Le Sauveur, ajouta-t-elle, voulut mourir criant à haute voix. »

Toutes les Sœurs qui l'approchaient recevaient toujours

d'elle quelque douce parole de consolation. Elle les conjurait de prier Dieu pour elle, afin qu'elle ne fût point comme le quarantième martyr, qui perdit la couronne au même temps auquel il perdit la vie. « Priez, mes chères Sœurs, disait-elle, que je ne fasse point comme ce renégat, et demandez à Dieu qu'il me donne par sa miséricorde le don de persévérance.(*i'*). »

Un matin qu'elle était fort abattue et assoupie, notre Mère Marie-Jacqueline Favre lui apparut, et, revenant de ce doux sommeil, elle dit qu'elle l'avait vue belle, gracieuse et tout investie de lumière, et que lui ayant demandé si elle mourrait de cette maladie, elle lui répondit : « Faites comme si vous deviez mourir, » et n'ajouta rien plus. Ces deux chères Mères s'étaient promis réciproquement durant leur vie, que la première qui irait au ciel viendrait appeler l'autre, si elle en pouvait obtenir la permission de Dieu.

Le jour de la fête de saint Luc, jour de la naissance de cette chère malade, une Sœur s'étant présentée pour lui faire prendre quelque chose : « Aimons bien Dieu, lui dit-elle, ma chère Sœur; je n'ai plus besoin de rien. Employons le peu de temps qui nous reste à le bénir : aidez-moi à dire

(*i'*) La Vie manuscrite contient cette variante qui explique le texte :

Lorsque les Sœurs qui étaient en solitude s'approchaient d'elle, elle leur disait quelques paroles dévotes, et entre autres qu'elle les priait de demander à Notre-Seigneur qu'elle ne fût pas comme ce quarantième martyr [de Sébaste] qui fut renégat et perdit sa couronne, puisque c'était le mal qui l'avait retirée de la chère troupe des solitaires, et non point la mauvaise volonté. « Hâtez-vous, mes chères Sœurs, hâtez-vous, leur disait-elle, de courir après notre bon Dieu; amassez et faites moisson en votre solitude. La vie est courte, et nous en trouvons souvent le bout plus tôt que nous n'avions pensé. »

mon cantique de pèlerine. » Et elle-même répéta ce couplet à basse voix :

Mais que veux-je en terre
Ni dedans les cieux,
Que cherchent mes yeux,
Que leur Salutaire?
Rien ne me peut satisfaire
Que le Dieu des dieux.

Sur les deux heures après midi, elle fut surprise d'un assoupissement léthargique, qui, nonobstant tous les remèdes que l'on lui fit, ne lui laissa que de fort petits réveils. Il ne se peut dire combien on la tourmenta, et toute la plainte qu'elle faisait était : « Ma Mère, ma bonne Mère! » Et dans un petit éclaircissement qu'elle eut, comme on lui demanda qui elle appelait si souvent sa mère : « C'est la Mère de Dieu, dit-elle, la Mère de miséricorde. J'ai deux bonnes Mères, ajouta-t-elle, ma très sainte Mère qui est la Vierge qui est au ciel, qui me tend son secours, et ma digne Mère, (parlant de notre Mère de Chantal,) qui a soin de moi sur la terre. Dieu soit éternellement béni! »

Quoiqu'elle souffrît plus qu'il ne se peut dire, au moindre relâche ou soulagement qu'elle avait, elle disait aux Sœurs : « Hélas! mes Sœurs, qu'il fait bon avoir fait grande provision de vertu! Si j'avais quelque bonne habitude, je ne serais pas maintenant si impatiente; priez le bon Dieu qu'il me pardonne. »

[Le lundi, dix-neuvième du mois,] sur le soir, par l'avis des médecins, elle reçut les saintes huiles avec une profonde révérence et très grande dévotion, ayant l'esprit et le jugement très [sain]. A une heure après [minuit], elle fut dans un symptôme si dangereux, que l'on crut qu'elle dût expirer. Notre très digne Mère lui fit dire : Vive Jésus! à quoi elle ajouta : « Et mon âme vivra en lui. » On lui

dit encore de dire : [Vive] Jésus et Marie ! « Et le grand saint Joseph encore, » ajouta-t-elle.

L'assistante [1], la voyant assoupie extraordinairement, lui dit qu'il semblait qu'elle eût mis en oubli ses filles, à quoi elle répondit : « Si Dieu me fait miséricorde, vous éprouverez bien le contraire, et si je vous aime. » Puis s'assoupissant, elle disait : « Vanité ! vanité ! » sans pouvoir s'expliquer davantage. Et quelquefois elle ajoutait : « Je suis chrétienne ! La volonté de Dieu soit faite. » Une Sœur lui dit qu'il fallait qu'elle eût appris cette maxime de sainte Blandine, qui le disait aux tyrans durant son martyre ; elle répondit que oui.

Après divers remèdes qui lui causèrent un tourment nonpareil, mais qui n'apportèrent aucune altération à la sérénité de son esprit et de son visage, le catharre ayant entièrement prévalu, elle demeura en paix et en douleur jusque sur les sept heures du soir, qu'elle eut un petit éclaircissement, durant lequel, ouvrant les yeux avec un visage doux et riant, elle dit plusieurs paroles de confiance et d'amour à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge, et ayant pris son chapelet et l'ayant regardé avec révérence, elle le baisa tendrement.

Elle eut ensuite une crise qui donna quelque espérance ; mais elle fut de peu de durée, et l'on connut le lendemain, sur les cinq heures du soir, que ce n'était qu'un dernier effort de la nature. L'apoplexie fut plus forte qu'auparavant, et elle ne pouvait parler qu'en bégayant. Elle dit à notre digne Mère : « O ma Mère, que Dieu est bon ! » Toute la nuit se passa à combattre le catharre, et sur les quatre heures du matin, tenant la tête haussée, le visage serein et ouvrant les yeux, qui parurent doux et clairs plus que de sa vie, et les élevant au ciel, n'ayant plus d'autre

[1] Sœur Marie-Antoinette Teste de Vosery.

mouvement que celui des yeux et de la main, dont elle frappait souvent sur le lit, qui était le signe qu'elle avait donné pour témoigner sa fidélité à Notre-Seigneur lorsqu'elle ne pourrait plus parler, elle fit toujours signe qu'elle entendait tout ce que l'on lui disait de Notre-Seigneur. Et quoiqu'elle eût les bras tout froids et comme morts, de sorte que l'on ne lui trouvait plus de pouls, elle ne désista jamais, jusqu'à son dernier soupir, de frapper de la main pour signe de son amour pur et fidèle à son Bien-Aimé, et remuant doucement les lèvres pour prononcer les dévotes paroles que l'on lui disait.

Sur les six heures du soir, le confesseur voyant que cette bénite agonisante avait toujours son Jésus dans le cœur et dans la bouche, et qu'elle n'attendait plus que le moment pour partir et pour aller recevoir le prix de sa fidélité, il la pria de lui faire signe si elle désirait de recevoir encore une fois l'absolution, et si elle était dans un sincère repentir de toutes ses fautes. Elle remua la langue pour dire oui, elle leva deux fois dévotement les yeux, et fit de la main le signe de sa fidélité, sur quoi elle reçut la dernière absolution. Après quoi, notre très digne Mère, s'approchant, lui dit avec des larmes aussi généreuses et tendres que justes : « Allez donc, ma chère Mère, allez en paix entre les bras du Seigneur qui vous appelle, et ayez souvenance de nous, ma chère Mère, et emmenez par vos prières tous nos cœurs dans le ciel avec vous. » Et comme si elle n'eût attendu que cette permission de notre digne Mère pour partir, elle la regarda amoureusement, témoignant de lui rendre grâce de la licence qu'elle lui avait donnée. Ayant reçu la bénédiction de cette chère et très digne Mère, qu'elle avaït si uniquement honorée et à laquelle elle avait obéi si fidèlement durant toute sa vie, elle rendit son esprit entre les bras de son Époux et de son Père céleste, et passa si doucement [le détroit de la mort

pour arriver à la vraie vie] que, quoique les yeux de toute la compagnie fussent attachés sur son visage, pour admirer autant que pour observer ses mouvements, il fut impossible de remarquer le moment de ce trépas, qui ne fut qu'un pas à une meilleure vie, et qui, selon la remarque d'un grand serviteur de Dieu, fut moins un effort de la mort qu'un transport de son amour et de son âme en Dieu, comme une parenthèse dans l'oraison, un soupir dans la musique, et qui, sans interrompre l'exercice de ses amours, ne fit qu'une pause d'un moment, pour les continuer sans interruption et pour les rendre éternels. Ce très heureux trépas arriva le vingt-deuxième octobre, l'an 1637, cette chère Mère n'étant âgée que de cinquante et un ans, dont elle en avait passé vingt-sept dans la religion.

Jamais elle ne parut si belle ni si majestueuse qu'après sa mort, ce qui fit croire à tout le monde qu'il y avait quelque chose de divin et de surnaturel. Et bien loin de causer de la peur, comme il arrive quelquefois même entre les personnes qui se sont uniquement chéries, elle avait un attrait si doux, en cet état où toutes les grâces sont flétries, que jusqu'aux petites Sœurs du petit habit ne pouvaient être séparées de sa présence ; et, lorsqu'elle fut mise en la bière, elles se pressaient à la foule [1] pour la baiser.

[1] Le nombre des Sœurs du petit habit ou pensionnaires, étant fort restreint à cette époque dans les monastères de la Visitation, ce mot : *à la foule* ne doit pas s'entendre littéralement.

CHAPITRE XXXIX

DE L'ESTIME QUE LES PERSONNES DE MÉRITE ONT CONÇUE DE SA VERTU

Le Prophète royal, parlant de la mort des impies, dit que *leur mémoire périt comme la fanfare d'un clairon et d'une trompette*[1], qui ne laisse aucune impression ni autre souvenir que d'avoir été et de n'être plus. *La mémoire des justes* est tout au contraire, parce que leur vie est tout opposée : leur renommée *doit être éternelle*[2], parce que la charité qui a formé leurs désirs ne périt jamais, étant une image de la charité de Dieu qui est indépendante du temps, et qui n'a pour mesure et pour durée que l'éternité. Ils ne doivent pas craindre que leur réputation soit flétrie après leur mort : *Dieu, qui les couronne de gloire*[3] dans le ciel, *les met à couvert sur la terre des atteintes de la calomnie*[4]; au contraire, il dispose tous les cœurs à former des regrets et des plaintes sur le sujet de leur perte, ou, pour mieux dire, de leur absence et séparation, et il ouvre toutes les bouches pour publier leurs éloges et pour faire leur panégyrique.

Outre la couronne éternelle que la piété peut sans crime se persuader avoir été décernée pour honorer la vertu de cette chère Mère, elle a reçu cette récompense temporelle, que le regret de sa perte a été général à tous ceux qui la connaissaient. Ils en parlaient tous comme d'un miroir de vertu exemplaire ; ils publiaient, lorsqu'ils écrivaient d'elle,

[1] Ps. IX, 7. — [2] *Ibid.*, CXI, 7. — [3] *Ibid.*, VIII, 6. — [4] *Ibid.*, CXI, 7.

que si la piété chrétienne leur permettait de dire leur sentiment de l'état où elle était devant Dieu, ils la nommeraient une sainte et la vraie humble, la bonne et la charitable Mère.

Le Père Noël, dont nous avons fait mention [1], en a écrit ces paroles : « Je dirai à la gloire de Dieu, qu'ayant longtemps confessé, et conféré très souvent avec la vénérable Mère de très heureuse mémoire, Marie-Péronne de Châtel, j'ai reconnu qu'elle était élevée au plus haut degré de l'oraison, et qu'elle recevait des visites de Dieu et de sa sainte Mère du tout extraordinaires, et que tous ses désirs et toutes ses actions répondaient fidèlement à ces divines faveurs. »

Le R. P. Dufour, Recteur du collège des Jésuites de Chambéry, en écrivit en ces termes à notre digne Mère : « Il est bien plus facile d'adorer la divine Providence en la disposition de nos vies que d'en empêcher les événements. Je vous avoue que je n'ai jamais eu de si tendres ressentiments qu'en la nouvelle du décès de la très charitable Mère de Châtel. L'opinion que j'ai toujours conservée de sa piété est égale au sentiment que j'ai maintenant de notre perte; je dis *notre*, puisqu'elle nous est commune avec vous, et qui me serait bien plus sensible s'il me restait le moindre doute de la gloire qu'elle possède; il nous reste d'imiter ses vertus pour avoir part à sa couronne. Je m'estimerais très heureux de pouvoir aspirer à ce haut degré de gloire où je ne peux douter qu'elle ne soit parvenue, et qui, autant que je le peux juger par sa conduite et par ses voies extraordinaires, n'a point de mesure que Dieu, non plus que son ardente charité et qui a toujours paru désintéressée. C'est tout dire que de nommer cette

[1] D'après la Vie manuscrite, c'est le religieux dont il est question à la fin du chapitre XXXII.

reine des vertus. Et puisque ce n'est pas mon dessein d'ouvrir guère la porte aux [pensées] de mon cœur [pour le peu de loisir que la présente occasion me donne], je ne laisse pas de conserver chèrement la mémoire et le souvenir d'une plus secrète et plus solide consolation, réservant mes respects et mes soumissions pour révérer dans mon cœur les mérites de cette âme toute pure et toute séraphique. »

Le R. P. Isnard, Jésuite, la nommait fournaise de l'oraison et un abîme de secrets intérieurs.

Le R. P. de Prépavin, de l'Oratoire, en a écrit en ces termes : « Ce que nous pouvons dire des vertus de la très religieuse Mère de Châtel est si peu de chose au regard de ce qu'elle était en vérité et en totalité, que c'est moins qu'une ombre en comparaison de la lumière, et une figure au respect de la vérité ; aussi ce qu'on écrit de ces grandes âmes, c'est moins pour exprimer leur gloire que pour servir à notre exemple et à notre utilité. Elles ont leur véritable grandeur en ce qu'elles sont en Dieu, cachées et inconnues à la lumière et à l'intelligence de la terre, par dignité de leur part et par indignité de la nôtre, suivant ce que dit saint Paul : *Le monde n'en était pas digne*[1].

« La grâce avait tellement établi son empire dans le cœur de cette épouse de Jésus-Christ que, même dans les actions les plus communes et ordinaires, l'on voyait reluire l'esprit et la grâce de Jésus-Christ, qui donnait le mouvement à toutes les dispositions de son âme, de sorte que la grâce paraissait plus en elle que la nature, quoique la nature eût été moins avare que prodigue de ses dons pour sa perfection et pour son embellissement. On ne remarquait dans l'application de son beau naturel qu'un certain éclat de la grâce et des dons divins, qui rendait son

[1] Heb., XI, 38.

maintien plus doux et plus agréable. L'on n'eût su l'envisager sans voir la modestie et la piété dépeinte sur son visage; et quant à cette douceur accueillante et affabilité merveilleuse dont la nature l'avait douée, elle était accompagnée de tant de douceur et d'ornements de la grâce, qu'elle attirait tous les cœurs non à soi ni pour soi, mais à Dieu et pour Dieu; et sortant de sa conversation, on ressentait un attrait doux et suave à Dieu et à son saint amour.

« J'ai remarqué en elle une intelligence sublime en beaucoup de vérités de l'Écriture sainte, et des interprétations très sincères et naïves que je n'ai lues en aucun auteur. Son esprit était éclairé dans la voie de Dieu par un discernement prompt, actif et assuré, ce qui procédait de la simplicité qui lui donnait ces lumières, qui étaient accompagnées d'une humilité très profonde et d'une entière défiance de sa propre suffisance, entrant dans les sentiments de son inutilité et de son propre néant. Jamais personne n'a eu l'honneur de conférer avec elle, qui n'en soit sorti plein de consolation et d'édification; et, quoi qu'elle découvrît des vérités sublimes des divins mystères, on connaissait qu'elle parlait avec une humble défiance de soi-même et par une confiance simple, n'arrivant à la connaissance de la vérité que par la voie de l'humilité et de la charité. Et cette simplicité religieuse ne dérogeait point à sa prudence; au contraire, par un doux concert, sa prudence était purifiée de toute espèce de ruse et de fallace[1] par la simplicité; et sa simplicité était animée et rendue courageuse et agissante par les lois de sa rare sagesse; en telle sorte, qu'en toutes ses œuvres, bannissant *les faux règlements de la sagesse humaine*[2] qui n'opère que la mort, il était visible qu'elle

[1] Du latin *fallacies*, fausseté.
[2] I Corinth., II, 13.

n'agissait que par le mouvement de la sagesse chrétienne, qui est un fruit et un don du Saint-Esprit.

« Oh ! que cette bonne âme a paru en effet dans l'état de cette mort vivante qui est signifiée par la profession religieuse! En vérité, c'était une pure victime, immolée sur l'autel de la croix par les continuelles infirmités corporelles qui l'ont crucifiée, et qui lui ont fait souffrir un très long et très sensible martyre ; et, à dire vrai, j'ai toujours estimé, admirant les dons de Dieu si extraordinaires en elle et une telle force d'esprit parmi tant de faiblesse du corps, que ses défaillances étaient plutôt un effet d'une grâce consommante ou d'une langueur d'amour et de charité, que d'un défaut de la nature abattue ou de quelque disposition purement corporelle. Dieu se plaisant de consommer ainsi et anéantir en elle le vieil Adam, pour y faire vivre le nouveau dans toute la pureté de son esprit, il la réduisait dans un état où il semblait qu'elle ne fût plus au monde que pour souffrir, et que Dieu ne la soutenait que pour la consommer en grâce par cette consomption.

« C'était une âme libre et captive tout à la fois sous les liens de l'amour sacré qui, la rendant esclave de la justice de Dieu, la tenait libre de l'esclavage du péché et du joug de la concupiscence mondaine, qui est la source de toutes les misères. Dans cette heureuse liberté et captivité, elle jouissait d'une très suave liberté d'esprit, et, par un entier assujettissement de toutes les puissances et facultés de son âme à son Bien-Aimé, elle entrait dans l'immensité et dans l'amplitude de ses grandeurs ; et par cette adhérence et union à l'immensité première, elle se trouvait dégagée de toute détention et servitude (*j'*). L'amour sacré était son

(*j'*) « Elle avait un si grand cœur que je ne sais ce qu'elle n'eût entrepris pour Dieu, quelle difficulté qu'elle y eût trouvée. Son courage la mettait au-dessus de toutes, et ne lui permettait pas seulement de les regarder ni d'y réfléchir. »

partage : son cœur en était enflammé, sa bouche n'en exhalait que des flammes, de manière qu'on ne quittait jamais ses entretiens sans être épris de cette flamme céleste.

« Concluons, dit-il, que cette bonne âme était grande et petite : petite à ses yeux et grande devant Dieu ; grande par l'éminence de la grâce qui l'élevait à Dieu, et petite par les sentiments de l'humilité qui l'abaissait jusque dans le néant; et nous pouvons dire que Dieu était grand en elle parce qu'elle s'estimait petite devant Dieu et, sans faire tort à nulle autre, j'estime que l'on peut la nommer l'un des plus beaux ornements et des plus précieuses perles de son Ordre. »

Dans la lettre circulaire que notre digne Mère en écrivit à toutes les maisons de notre Institut[1], elle la nomme « une Mère toute de charité et d'humilité, et douée d'une discrétion et prudence merveilleuse, d'une conduite très aimable, dépouillée de tout propre intérêt, entièrement abandonnée au service et à la gloire de Dieu et de l'Institut. »

Messieurs des parlements de Grenoble et d'Aix en Provence, qui l'ont vue Supérieure dans leurs villes, et qui ont admiré sa conduite, ont rendu des témoignages extraordinaires de la haute estime qu'ils avaient de sa rare vertu. Sur toutes, les dames de Grenoble, qui avaient reçu tant de biens spirituels par ses conseils, pour s'avancer dans la voie de la perfection chrétienne, lorsqu'elles apprirent la nouvelle de son heureux trépas, elles la pleurèrent à chaudes larmes comme leur mère, et elles protestaient que, s'il leur eût été permis, elles n'eussent point fait de difficulté de l'invoquer comme bienheureuse avocate et protectrice; [même quelques dames d'extraordinaire qualité,

[1] *Œuvres complètes de sainte Jeanne-Françoise de Chantal,* VIIIe volume, lettre MDXII.

nous ont écrit que, soir et matin, elles prennent la bénédiction de cette bienheureuse âme, comme de leur bon ange.]

Le Sage dit que *le juste est en bénédiction lorsqu'il est en l'état du repos*[1], et tous ces sentiments d'estime et d'honneur vérifient cette parole à la gloire de cette Amante fidèle et Servante de Dieu, la vie de laquelle peut servir d'exemple et de miroir à toutes les âmes religieuses, prétendantes, novices, domestiques, inférieures, officières et Supérieures; chacune y pouvant remarquer quelque maxime ou pratique excellente d'une solide vertu pour la perfection de son état.

[En ce premier monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Annecy, le 2 avril 1638.]

DIEU SOIT BÉNI !

EXTRAIT DU LIVRE DES VŒUX DU PREMIER MONASTÈRE DE LA VISITATION D'ANNECY

L'an 1637, le 22 octobre, mourut en Notre-Seigneur notre très chère et très honorée Mère Péronne-Marie de Châtel, en présence de monsieur notre confesseur et de notre communauté, ayant auparavant reçu tous ses sacrements avec une très grande dévotion. Elle expira si très doucement qu'à peine nous en aperçûmes-nous, quoique nos yeux fussent fixement arrêtés sur elle, sans sanglots ni grimaces quelconques, et demeura si parfaitement belle, majestueuse et suave, qu'elle ne l'avait jour de sa vie tant été. Elle était du rang des Sœurs choristes, et âgée de cinquante et un ans et quatre jours.

C'était la cinquième de l'Ordre, où elle fut appelée par une vocation extraordinaire, et fut reçue environ six semaines après

[1] Eccli., XI, 24. Sag., IV, 7.

qu'il fut commencé, le jour de la glorieuse sainte Anne, sa bonne et dévote mère désirant de l'offrir à Dieu ce jour-là. Dès lors, cette chère âme se mit dans la pratique de toutes les vertus religieuses, avec tant de fidélité, dévotion et mortification, qu'elle en était le portrait dans notre petite communauté, et notre bienheureux Père l'avait en très grande estime, surtout à cause de sa parfaite sincérité, droiture et candeur toute colombine.

Elle fut envoyée à la fondation de Lyon, où elle servit dignement; et après son retour en cette maison, on la mit maîtresse des novices, qu'elle conduisit parfaitement selon l'esprit de sa vocation jusqu'à l'année 1618, qu'elle fut employée à l'établissement de Grenoble et mise en la charge de Supérieure, qu'elle a toujours exercée depuis ce temps-là, tant en ce lieu-là de Grenoble, qu'à Aix en Provence, Chambéry et céans. C'était une des dignes Supérieures qu'on eût jamais su souhaiter. Elle était très remarquable en la charité, ne faisant jamais rien à son prochain que ce qu'elle eût voulu qu'on lui eût fait; elle avait le cœur vraiment maternel, supportant ses filles jusqu'à l'extrémité, s'il faut ainsi dire; enfin c'était une Mère toute de charité, mais d'une charité universelle; de douceur et humilité, de conduite, discrétion et prudence très rare, dépouillée de tout propre intérêt, toute donnée et abandonnée au service de la gloire de Dieu et de sa religion.

Il y avait plusieurs années qu'elle était atteinte de certain mal de grande lassitude et de défaillance de cœur qui la laissait sans force ni vigueur, qu'elle supportait avec une grande patience, et traitait son corps avec un mépris et rigidité qui ne se peut dire. Elle est morte d'une fièvre tierce, accompagnée d'accidents de léthargie et catarrhe. Elle est enterrée sous notre chœur, la première du quatrième rang, presque à l'endroit qui est dessous le saint Sacrement. Notre-Seigneur nous fasse la grâce d'imiter ses saintes vertus et d'avoir une mort aussi heureuse ! Dieu la veuille loger en sa gloire !

Sœur Jeanne-Françoise Frémyot.

VIVE JÉSUS!

LA

VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

CLAUDE-AGNÈS JOLY DE LA ROCHE

NEUVIÈME RELIGIEUSE

DE LA

VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

VIVE JÉSUS!

LA

VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

CLAUDE-AGNÈS JOLY DE LA ROCHE

NEUVIÈME RELIGIEUSE

DE LA

VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

Si les édifices dont les fondements sont posés sur les rochers sont les plus solides, et si la nature, quoique faible et infirme, est le sujet de la grâce, nous pouvons dire que l'édifice spirituel que l'amour céleste a élevé dans le cœur de notre Mère Claude-Agnès Joly de la Roche a été d'une éternelle durée, et que la piété solide de cette grande âme, dont la louange est conforme à son nom, a paru dans le monde comme un rocher inébranlable au milieu de cette mer orageuse, contre la fermeté duquel les flots et les vagues se brisent et se détruisent. Sa vie et sa conduite, si féconde en bons désirs pour l'éternité et si stérile à toute autre production qu'à celle de l'amour divin, qui est le diamant sans prix qui seul est capable de payer le royaume éternel que Dieu promet à ses élus, a bien fait paraître que son cœur a été comme une veine d'or que la

grâce a formée dans le sein d'une roche mystérieuse, pour la perfection de cet ouvrage céleste, et qu'elle a été destinée dans notre Institut de la Visitation pour y départir à ses filles les bénédictions que Dieu fit espérer à son peuple, lui promettant de lui faire sucer *le miel de la pierre, et découler l'huile d'une roche très dure*[1], c'est-à-dire les onctions et les douceurs de toutes les grâces.

[1] Deut., XXXII, 13.

CHAPITRE I

DE SA NAISSANCE ET DES VERTUS DE SES PÈRE ET MÈRE

M. Joly de la Roche [d'Alléry, gentilhomme et conseiller au souverain sénat de Savoie,] a été le père de cette heureuse fille, et Mlle de Locatel, sa mère, personnes très vertueuses dans leur condition, qui de leur mariage eurent plusieurs enfants de bénédiction et, entre les autres, quatre filles, trois desquelles se sont consacrées à Dieu dans notre Institut de la Visitation, lorsque le monde leur tendait ses filets pour en faire des victimes de la vanité; et la quatrième, qui est veuve, vit dans le monde très vertueusement, à l'imitation des saintes veuves de l'Église naissante, qui ne pensaient qu'à aimer Dieu et à élever leurs enfants dans sa crainte.

Notre grand fondateur François de Sales, qui reluisait alors comme un soleil qui, par les doux rayons de ses conseils et de ses exemples, enflammait tous les cœurs du feu de la charité, inspira une ardeur si sainte à ces deux mariés qui le prièrent de prendre la direction de leur conscience, que leur maison, comme celle de Priscille dont parle saint Paul, pouvait quasi être appelée une église domestique, où ils ne traitaient que de Dieu et des choses du ciel, et où ils ne pratiquaient guère moins d'exercices de dévotion que dans un monastère. Ils récitaient tous les jours le grand office de l'Église; ils faisaient une heure et demie d'oraison mentale; ils fréquentaient les sacrements avec des sentiments religieux; ils visitaient les

hôpitaux et y servaient les pauvres malades avec une charité exemplaire; ils ne souffraient autre lecture dans leur maison que des livres spirituels; ils n'oubliaient pas même les disciplines et les plus rigoureuses pénitences qui se pratiquent dans les monastères; et, s'ils eussent accompagné tous ces exercices d'un peu plus de soin pour leurs affaires temporelles, on pourrait proposer leur vie comme le miroir d'une perfection accomplie dans le monde. Mais notre vénérable Père, qui avait appris de saint Paul qu'*il ne faut pas être plus sage qu'il ne faut*[1], et que chacun est obligé de *marcher* dignement *dans la vocation où il est appelé*[2] de Dieu, et que ce n'est pas un effet de la charité bien réglée de manquer au devoir de sa charge et de son état, pour s'appliquer aux fonctions d'une perfection plus éminente que Dieu n'exige pas de nous, et qui se trouve incompatible avec les exercices auxquels notre profession et notre état nous oblige, il trouva le point à redire dans leur dévotion, qu'ils eurent trop de négligence pour les affaires de leur famille; et c'est en leur considération que notre vénérable Père inculque si souvent à sa Philothée, et qu'il redit si fréquemment dans ses épîtres, que la dévotion parfaite ne gâte rien, et qu'elle ne doit empêcher le soin du ménage et des affaires, ni la conduite et l'éducation des enfants.

Notre Mère Claude-Agnès fut l'aînée de cette famille. Elle était très belle, de riche taille, pleine d'esprit, et de fort bonne grâce, d'une humeur fort gaie, ce qui la rendait l'attrait de toutes les compagnies qui la désiraient avec passion, et qu'elle ravissait également par sa modestie, cependant que Dieu, qui régissait son cœur, préparait ses attraits et comptait le moment auquel il avait destiné de la dégager de tout, pour l'engager entièrement à son seul amour.

[1] Rom., XII, 3. — [2] Ephés., IV, 1.

CHAPITRE II

D'UN GRAND PÉRIL OU DIEU LA PRÉSERVA; DU VŒU DE CHASTETÉ QU'ELLE FIT EN ACTION DE GRACES, ET DU PREMIER ATTRAIT DE SA VOCATION

Celui qui sonde les abîmes et qui fait sortir du fond de la mer des sources d'eaux vives qui ne perdent rien de leur douceur, et qui ne sont nullement altérées par ce mélange d'amertume, des abîmes de ses décrets éternels, tire les sources des eaux salutaires de sa grâce qu'il verse dans les cœurs des prédestinés, et, faisant inonder sur eux les torrents de ses consolations et de ses douceurs intérieures, il leur fait apercevoir les amertumes et les dégoûts inséparables des douceurs passagères.

Il fit cette grâce à notre Mère Claude-Agnès, lorsque le monde, pour lui faire avaler ses plaisirs, lui déguisait les amertumes cachées qui les suivent; Dieu la prévint des douceurs de ses bénédictions, attirées sans doute par les prières de son père et de sa mère, qui, suivant l'exemple de saint Job, ne manquaient *tous les matins d'offrir un sacrifice à Dieu pour chacun de leurs enfants*[1], afin d'obtenir de sa bonté que les divertissements ne les divertissent point de son saint amour, et ne leur fissent point mettre en oubli la fidélité qu'ils devaient à l'observance de ses commandements.

L'effet de cette prière fut tel que cette jeune demoiselle, qui en son visage modeste portait la joie et l'admiration

[1] Job, I, 5.

dans les meilleures compagnies, sentait souvent son cœur intérieurement saisi et pressé d'une forte mélancolie, qui la faisait rentrer en soi-même pour considérer que toutes les vanités du monde ne sont que folie et une irréparable perte de temps, duquel il faut rendre un compte si rigoureux devant Dieu, qu'à l'heure de la mort il faut tout quitter et paraître en la présence d'un Juge redoutable, qui ne peut laisser aucun crime impuni ni souffrir que le péché outrage sa bonté, sans armer sa justice pour le persécuter et pour réparer par la punition, le déshonneur et la honte qu'il a causés dans le monde.

Ces dévotes pensées frappaient souvent à la porte de son cœur et y entraient quelquefois; néanmoins, comme elles n'étaient pas de longue durée, elles ne firent pas une si forte impression dans son esprit, qu'elle quittât dès lors les compagnies ni l'inclination qu'elle avait pour le bal et pour les comédies, quoique avec beaucoup moins d'empressement qu'auparavant. Et ces dégoûts que Dieu lui inspira furent la première disposition qui commença à la déprendre et à la détacher insensiblement du monde : trait adorable de la Providence amoureuse, qui fait que *tout contribue en bien pour les élus*[1], et qui change en leur faveur la propre nature des choses, et qui dispose d'une manière si forte et si douce leur conduite par sa sagesse infinie que, comme le plaisir ou la douceur apparente que promet la créature est le premier charme qui enchante une âme, et qui la divertit du Créateur pour la convertir et l'attacher à la créature, le véritable dégoût et les déplaisirs réels et sensibles que nous causent toutes les satisfactions des créatures sont le premier attrait que sa grâce emploie pour désenchanter nos cœurs, et pour divertir nos désirs de l'affection du bien muable et

[1] Rom., VIII, 28.

passager, et les convertir à l'amour du bien éternel et immuable. Cette jeune demoiselle, encore un peu engagée dans le monde, irrésolue de ce qu'elle devait faire, ne pouvait se résoudre d'épouser celui auquel son père et sa mère l'avaient promise, et ne pouvait aussi d'elle-même rompre ce lien. Dieu lui en fournit l'occasion.

Deux jeunes gentilshommes, brûlant d'une infâme passion, et ne l'osant produire crainte de se voir rebutés par une fille de qualité qui faisait connaître en son maintien doux, honnête et modeste que l'honneur lui était plus cher que la vie, formèrent un dessein diabolique pour la perdre, et se résolurent d'user de sortilège et d'enchantements pour la séduire; et s'étant prémunis d'un charme, ils se présentèrent à la porte du château d'Annecy, dont monsieur son père était gouverneur, et ayant heurté à la porte, et s'étant trouvée par rencontre dans la [cour], elle les reçut avec grande civilité. La chasteté de Susanne, entre les mains des deux vieillards, courut-elle jamais plus de risque, et ne semblait-il pas que Dieu l'eût abandonnée à leur brutale passion et à leur infernal dessein? Mais sa providence, qui veille sur la conduite des siens, et la sainte grâce de Celui qui a dit *qu'il n'a perdu aucun de ceux que son Père lui a donnés* [1], la cacha sous ses ailes pour la préserver des serres et des griffes de ces oiseaux de proie. Ils remarquèrent sur son visage les rayons d'une lumière céleste qui les éblouit, et qui leur imprima une telle vénération dans l'esprit que, convertissant leur ardeur brutale en une profonde révérence, ils n'eurent pas l'assurance de l'approcher pour lui jeter leur charme. Au contraire, se trouvant saisis de la crainte des jugements de Dieu, étant venus comme des lions rugissants, ils s'en retournèrent comme des agneaux débonnaires, et

[1] Jean, XVII, 12.

ils s'allèrent jeter aux pieds d'un prêtre, où ils confessèrent leur crime; ils en firent une rigoureuse pénitence, ils renoncèrent pour jamais au pacte qu'ils avaient fait avec le démon, et ils se convertirent tout de bon à Dieu, priant le confesseur d'avertir la demoiselle du danger duquel Dieu l'avait préservée, pour lui en rendre grâce. Elle fut si modérée lorsqu'on lui fit ce récit, qu'elle n'eut pas la curiosité de s'informer des noms de ces malheureux qui avaient conçu un dessein si pernicieux contre elle, de crainte, disait-elle, d'offenser la charité sous prétexte d'une justice mal ordonnée, et de leur vouloir mal en effet, sous l'ombre d'un ressentiment louable.

Dans tous ces mouvements, Dieu agissait en elle, mais c'était presque sans elle, et la grâce qui commençait de luire dans son cœur, était seulement comme la première pointe de l'aurore, qui n'est encore proprement, comme dit notre vénérable Père, ni jour ni nuit, et qui souffre un mélange obscur des lumières et des ténèbres. Le monde disputait à Dieu cette conquête qu'il voulait sans partage ni sans rival, et la vanité n'avait point encore cédé le trône de ce cœur à l'humilité chrétienne; quoiqu'elle n'en fût pas la maîtresse, elle y donnait des atteintes. Le fruit qu'elle recueillit de cette grâce que Dieu lui avait faite fut de vivre avec plus de circonspection; et, pour se rendre plus généreuse et plus forte dans les tentations et dans les occasions où elle se trouvait tous les jours engagée plus avant, elle fit vœu de chasteté entre les mains de notre vénérable Père; et, à la faveur de cette belle et blanche vertu qu'elle avait vouée, elle commença à s'habiller plus simplement, à fréquenter plus ordinairement les sacrements, et peu à peu elle tâcha de se retirer des compagnies pour lesquelles elle avait eu de si grandes complaisances.

Le bon exemple de sa chère compagne, notre Mère

Marie-Jacqueline Favre, qui, au milieu d'un bal où elle était admirée, comme nous avons dit, fut inspirée de se rendre religieuse, fut très utile pour fortifier notre Mère Claude-Agnès dans le vœu qu'elle avait fait et dans le dessein de quitter le monde. Il est vrai qu'au commencement, voyant sa compagne qui, attendant avec impatience l'établissement de notre Institut, vivait dans le monde comme dans un cloître, ayant dépouillé tous les atours de la vanité, et renoncé à toutes les compagnies pour n'avoir aucun entretien qu'avec les pauvres dans les hôpitaux et avec les anges dans les églises, ou à son oratoire avec Dieu même par le commerce de ses oraisons mentales, notre Mère [Claude]-Agnès, qui ne savait pas encore ce *mystère du royaume de Dieu* [1], se raillait de ce qu'elle admira et qu'elle imita très parfaitement peu de temps après.

En ces commencements, voyant sa compagne retirée dans l'église baisser son écharpe, fermer les yeux et joindre les mains pour faire ses oraisons avec plus d'attention d'esprit et plus de ferveur et de zèle du cœur, elle la contrefaisait comme en se jouant. Et la sagesse de Dieu, qui se joue de tous les desseins des hommes, et ne *fait que rire de la vanité de leurs entreprises* [2], se servit de ce petit jeu pour la gagner entièrement à son amour. Tout en riant, elle fut prise; [car Notre-Seigneur lui avait tendu des filets en ce même passage, pour la tirer à la même vocation que sa bonne et chère amie. A mesure] que, par moquerie, elle fermait les yeux comme sa compagne, Dieu lui ouvrit le cœur et il lui départit un rayon de sa lumière céleste, qui, éclairant son esprit, enflamma sa volonté d'un ardent désir de se donner entièrement à lui, et de s'adonner à la pratique de l'oraison pour apprendre de lui sa sainte volonté, avec promesse de lui être fidèle et de la suivre.

[1] Luc. VIII, 10. — [2] Ps. II, 4.

CHAPITRE III

DE SON ENTRÉE EN RELIGION, ET DU GRAND PROGRÈS QU'ELLE FIT EN LA PRATIQUE DE L'HUMILITÉ ET DE L'ORAISON ÉTANT NOVICE

Dieu a promis, dans les Écritures, d'*assembler ses élus et de les convoquer de tous les endroits du monde*[1], appelant les uns du côté d'orient, les autres du côté du couchant, du midi et du septentrion. Il semble qu'il ait voulu faire le même honneur à ce petit Institut qu'à son Église, ayant tout en même temps inspiré notre Mère de Bréchard en France, notre Mère de Châtel en Allemagne et notre Mère Favre en Savoie, pour faire cette première assemblée avec notre très digne Mère de Chantal, pour *attirer à l'odeur de leurs parfums*[2] un nombre infini de chastes épouses à Jésus-Christ, et *pour répandre la gloire de son Nom sur toute la terre*[3].

Cette jeune demoiselle ayant reçu la divine inspiration de renoncer à la terre pour vivre et mourir religieuse, la conserva dans son cœur avec tant de fidélité, qu'elle ne donna plus d'entrée à la vanité du monde, quoiqu'elle ne manquât pas d'être battue des flots et des orages de plusieurs violentes tentations. Mais, se tenant resserrée en soi et en Dieu, les eaux salées de cette mer orageuse ne purent altérer la pureté de ce dessein, qu'elle fit heureusement éclore le jour de la conversion de saint Paul, quinze mois après que la Congrégation fut commencée,

[1] Matth., XXIV, 31. — [2] Cant., I, 3. — [3] Exode, IX, 16.

recevant le saint habit des mains de notre vénérable Père et de notre très digne Mère; elle n'était alors âgée que de dix-neuf ans[1]. Et comme elle ouït cette parole de saint Paul, s'abandonnant en sa conversion à toutes les dispositions de la volonté de Dieu : *Seigneur, que désirez-vous que je fasse*[2]*?* entrant dans ces dispositions saintes et dans cet esprit, elle s'écria comme lui : « Seigneur, que désirez-vous de votre servante? » Nous ne pouvons et n'osons pas dire si avec cet apôtre, auquel elle eut depuis une tendre dévotion, elle fut ravie au troisième ciel, mais nous savons bien qu'elle quitta pour jamais la terre, et que *sa conversation* ne *fut* plus que *dans le ciel*[3].

Commençant son noviciat, elle commença avec une généreuse résolution de rendre le nom de novice effectif, c'est-à-dire à contraindre la nature et à la rendre sujette à l'esprit, et déposant les inclinations et les habitudes du vieil Adam, *à se revêtir du nouveau, créé en justice et en sainteté*[4].

La pratique des vertus religieuses fut dès lors toute son application, et singulièrement la sainte humilité et l'oraison. Notre Mère Marie-Aimée de Blonay avait pris l'habit avec elle, et ces deux vertus furent l'unique objet de l'entreprise de ces novices, qui devinrent en peu d'années deux grandes maîtresses. Elles se rendirent soudain très intelligentes en la vie spirituelle, [et voulaient tout faire à perfection et rien à demi;] et les saintes instructions avec tant de rares exemples dont elles ont éclairé l'Institut ne sont que les fruits de cette sainte semence.

Le père et la mère de celle dont nous décrivons la vie, pour la grande estime qu'ils faisaient de son esprit et de

[1] Le 25 janvier 1612, jour même de son entrée à la Visitation; car, dans ces commencements, l'usage n'était pas encore introduit de faire précéder la vêture de quelques semaines d'essai.

[2] Act., IX, 6. — [3] Philipp., III, 20. — [4] Éphés., IV, 24.

sa vertu, lui laissaient beaucoup faire tout ce qu'elle voulait, sans y trouver à redire ni la contredire, de manière qu'elle vécut dans une grande liberté tout le temps qu'elle fut dans leur maison, ce qui lui fit contracter une forte inclination et habitude pour l'indépendance et une telle aversion pour la soumission, que la peine qu'elle eut à la vaincre et à la détruire fut un rude exercice à sa vertu. Et comme cette passion était la plus véhémente en son cœur, elle la combattit avec plus d'ardeur; et lorsque la précipitation ou la promptitude, qui était comme naturelle à son humeur, la faisait emporter à quelque faute légère, c'était un sujet de grande consolation pour les Sœurs de voir les humiliations qu'elle faisait pour l'expier et pour en faire amende honorable. On la voyait venir dans le chapitre ou dans le réfectoire avec un sentiment de dévotion si humble et si rabaissé, employer les moyens que la religion nous fournit pour réparer ces manquements ordinaires, que l'on a souvent ouï dire à notre digne Mère de Chantal que la grande pureté de conscience à laquelle cette chère Mère aspirait, lui donnait des extraordinaires sentiments de contrition, et qu'elle ne croyait pas lui avoir ouï dire une coulpe, quelque légère que fût la chose dont elle s'accusât, qu'elle ne l'accompagnât de quantité de larmes.

Pour contenter l'ardent désir qu'elle avait de détruire entièrement cette humeur opiniâtre et rebelle qui lui faisait tant de peine, et bien fonder son esprit en la sainte humilité pour laquelle son cœur soupirait nuit et jour, on la laissa quelque temps dans les charges les plus basses et dans les fonctions les plus viles et les plus humiliantes à l'œil humain, pour que, se témoignant fidèle aux petits emplois, elle devînt plus digne et plus capable des grands services que ses rares talents faisaient espérer à la Congrégation.

On ne saurait exprimer avec quelle allégresse elle s'employait à ces petits ministères, ni avec quels soin, dévotion, exactitude et ponctualité, elle observait ce qui lui était ordonné; ce que l'on peut dire, c'est que, *ne vivant qu'en esprit*[1], elle faisait les plus petites choses entrant dans l'esprit de notre Sauveur, qui, dans la maison de Nazareth ou dans la boutique de saint Joseph, s'occupait aux plus petites choses en son enfance avec le même esprit et la même élévation qu'il a fait ensuite les plus éclatantes actions de sa vie. Cette chère Mère entrait dans cette disposition et dans cet esprit, et ce doux sentiment intérieur reluisait sur son visage avec tant de bonne grâce, que l'on ne pouvait la voir agir sans l'aimer et sans l'admirer.

Dès le commencement, elle reçut un don de Dieu singulier de parler si efficacement, et avec une si charmante et religieuse modestie, des grandeurs de sa divinité et de l'excellence des vertus chrétiennes, qu'elle touchait soudain très sensiblement les cœurs de ceux à qui elle parlait, et les enflammait de l'amour des choses célestes. Et lorsqu'elle discourait de l'oraison, c'était avec tant de clarté, de solidité et d'énergie, que les esprits les plus stupides étaient éclairés, et les volontés les plus glacées et les plus endurcies étaient fléchies et embrasées de ce feu divin qui consumait si suavement son âme. Et l'humilité, qui est tout ingénieuse et qu'elle avait choisie pour sa reine, s'apercevant que la pureté de ses discours la faisait admirer de tous ceux qui l'écoutaient, elle ne manquait pas d'industrie pour éluder leurs louanges : « Ne pensez pas, disait-elle, que je sois fort savante et fort intelligente du mystère de l'oraison dont je parle; je dis ce que j'ai lu et non pas ce que j'ai expérimenté, et je vous conjure de m'obtenir de mon Dieu la grâce de pouvoir pratiquer

[1] Galat., v, 25.

et savourer ce que je raconte. » Néanmoins on voyait clairement que cette intime et douce science lui venait de son expérience, qui est seule la maîtresse légitime en l'art de prier et d'aimer. Et, quoiqu'elle fût si fort affectionnée à parler de Dieu en tous ses entretiens, elle n'était point onéreuse ni à charge; au contraire, ses récréations étaient gaies et naïves, et qui ne laissaient pas moins de satisfaction et de plaisir que d'édification et d'utilité, [et avait grandement à cœur dans icelles de faire des entreprises et défis pour la pratique de la vertu, surtout de sa chère humilité.]

CHAPITRE IV

SIX ANS APRÈS SA PROFESSION, ELLE DEMANDE D'ÊTRE REMISE DANS LE NOVICIAT; APRÈS QUOI, ELLE EST COMPAGNE DE NOTRE DIGNE MÈRE ET APRÈS TIENT PLACE DE SUPÉRIEURE EN CE PREMIER MONASTÈRE

Quelque progrès qu'une bonne âme puisse faire dans la vertu, l'humilité qui l'abaisse à mesure que la charité l'élève, l'oblige à s'estimer toujours imparfaite, parce que, par un discernement céleste, Dieu lui apprend à distinguer ce qui est de lui en elle, et ce qui vient seulement d'elle; cela fait, dit notre vénérable Fondateur, que les plus grands Saints, ayant presque achevé l'ouvrage de leur perfection, ne pensent pas d'avoir seulement bien commencé.

C'étaient les véritables sentiments de notre Sœur Claude-Agnès, laquelle plus Dieu l'élevait par des lumières et connaissances extraordinaires, plus elle avait de bas sentiments de sa voie, qu'elle disait n'être autre que petite, basse, humiliante, abjecte et sujette à toute correction et contradiction, et que tous ses attraits intérieurs l'appelaient sans cesse à cet abaissement. Et pour en joindre la pratique au désir, cette très chère Mère, ayant déjà vécu six ans dans la religion, et ayant fait un progrès extraordinaire dans la vertu, n'estima pas seulement dans son cœur de n'être que novice; mais croyant en effet d'avoir besoin d'apprendre les premiers fondements de la perfection religieuse, elle demanda instamment d'être remise dans le

noviciat, pour y être exercée dans toutes les pratiques de mortification, de soumission et de pénitence. Son désir parut si sincère et si fervent, que cette grâce lui fut accordée; et, comme elle était douée d'une plus haute lumière, elle commença ce second noviciat avec plus d'ardeur et de zèle que le premier, quoiqu'elle l'eût fait dans une entière observance; elle redoubla sa ferveur en cette nouvelle école, se rendant si exacte à tous ses exercices, méthodes et pratiques du noviciat, que son exemple sera éternellement proposé dans l'Institut à toutes les prétendantes, pour leur servir de modèle. Elle disait ses fautes avec une ingénuité et une candeur si sincère, et les déclarait par le menu avec une fidélité si exacte et une simplicité si naïve, que la directrice l'écoutait avec une profonde révérence, plutôt comme une maîtresse qui l'instruisait, que comme une disciple qui eût besoin de ses lumières. Elle bénissait Dieu de voir cette chère âme si simple, si pure et si éclairée sur tous les mouvements de son cœur, et si enflammée de l'amour divin.

On lui donna la commission d'apprendre à lire et à chanter l'office divin aux autres novices, et elle s'y employa avec tant d'industrie, qu'elles apprenaient plus vers elle en un mois que vers d'autres en trois et en quatre. Et le plus important, c'est qu'elle leur enseignait à même temps par son exemple la solide vertu; et, comme dit notre Mère de Châtel qui était directrice, elle leur apprenait à lire dans le Cœur de Jésus mourant sur la croix, qui est *le livre scellé de sept sceaux écrit dedans et dehors*[1], et qui n'a été ouvert qu'à l'ouverture de son sacré côté, et livre dans lequel tous les célestes amants lisent en gros caractères les secrets de son amour et de ses mystères[2].

[1] Apoc., v, 1.

[2] Il est touchant de le constater, dès l'origine, les Filles de la Visitation se sentent attirées vers le Cœur de Jésus, et longtemps avant de rayonner

Elle leur enseignait aussi à chanter en esprit, et à faire avec une profonde révérence et une attention suave cet exercice angélique du chœur.

Notre digne Mère de Chantal, allant faire la fondation de Grenoble, la choisit pour sa compagne; et sa rare modestie, son visage toujours égal et serein, et ses paroles dévotes et affables, la firent tellement aimer en cette ville-là, qu'on ne pouvait l'y voir à moitié, et tous ceux qui eurent l'honneur de conférer avec elle des choses de Dieu en furent tellement édifiés, qu'ils ne pouvaient assez louer sa vertu et son mérite.

Notre digne Mère, allant faire la fondation de notre monastère de Bourges et de celui de Paris [1], la laissa pour assistante en ce premier monastère d'Annecy, exerçant la charge de Supérieure en son absence en qualité de commise, selon la constitution.

Cette grande âme, généreusement humble et humblement généreuse, prit le gouvernement de cette maison et s'y comporta avec une si haute sagesse, conserva une observance si exacte avec tant de douceur, que toute la maison fut remplie d'édification, et le dehors même fut embaumé de cette odeur précieuse, chacun admirant sa conduite et sa vertu.

La ferveur extraordinaire qui animait ses désirs la porta dans l'excès dont saint Bernard blâme lui-même le zèle de sa première conduite. Cette ardente passion qu'elle avait de s'immoler au pur amour comme une victime d'expiation et de pénitence, la rendit un peu trop rigoureuse à

comme un astre étincelant sur leur Institut, par les grandes révélations de Paray, ce divin Cœur, dans des communications plus intimes, se présente à elles comme le Livre de vie, où chacune peut étudier les secrets de la sainteté.

[1] Sainte J.-F. de Chantal partit d'Annecy, pour faire ces fondations, en octobre 1618.

soi-même, étant très indulgente pour supporter les infirmités des autres, de manière que, n'ayant pas les avis de notre vénérable Père, ni de notre très digne Mère de Chantal pour régler ses austérités, elle fit des pénitences et des mortifications excessives, qui portèrent un notable préjudice à sa santé. Et comme l'humilité, qui avait jeté de si profondes racines dans son cœur, lui faisait tenir son propre jugement suspect en ce qui concernait sa conduite particulière, elle consulta sur ce point M. Michel Favre, confesseur de notre vénérable Père, et qu'il avait laissé pour confesseur de ce monastère. Dieu le permettant ainsi, il lâcha un peu trop les rênes à sa ferveur, et elle a avoué depuis que ce zèle indiscret avait beaucoup altéré sa santé et lui avait ruiné l'estomac; mais, quoique depuis elle fût toujours assez infirme de corps, sa langueur ne paraissait pas, la joie de son cœur toujours uni à Dieu, qui se répandait sur son visage, la rendant imperceptible.

CHAPITRE V

ELLE EST ENVOYÉE POUR LA FONDATION DU MONASTÈRE D'ORLÉANS, OU DIEU BÉNIT SA CONDUITE

Cette vertueuse Mère ayant laissé des marques de son zèle et de sa bonne estime au monastère de Grenoble, et conduisant cette maison[1] avec une humilité et zèle admirable, ne pensait à autre chose qu'à se déposer de sa charge ; mais elle se trouva bien surprise, car notre digne Mère étant à Paris, et ayant reconnu par une très heureuse expérience, la force de cet esprit qu'elle avait formé sur le sien, l'envoya querir avec d'autres de nos Sœurs pour la fondation du monastère d'Orléans, où la gloire de notre Institut devait être plus éclatante et recevoir une splendeur particulière devant Dieu et devant les hommes[2]. Et ce fut aussi pour le projet de cette fondation et sur le départ de cette chère Mère, que notre vénérable Père fit cet entretien admirable *De l'Espérance,* qu'elle-même eut le soin de recueillir fidèlement, comme elle avait fait de la plupart de ses sermons et de ses colloques ou entretiens spirituels.

Étant Supérieure en ce nouvel établissement, on vit plus que jamais éclater sa vertu sincère et sa force généreuse à ne point s'étonner des difficultés et des obstacles qui se présentèrent. Tous les cœurs lui furent acquis dès qu'elle fut connue en cette ville-là; chacun estimait à honneur de

[1] Le monastère d'Annecy.

[2] La fondation du monastère d'Orléans eut lieu le 9 septembre 1620.

pouvoir conférer avec elle et de l'ouïr discourir de Dieu, et néanmoins elle fit voir ce que saint Bernard estime très rare : une profonde humilité hautement honorée. Tous ces applaudissements qu'on rendait à sa vertu ne lui firent pas relâcher un point de son abaissement intérieur ; au contraire, elle s'humiliait d'autant plus devant Dieu qu'elle se voyait plus honorée devant les hommes. Et cependant elle continuait sa sainte entreprise avec une si grande naïveté et ingénuité, qu'elle n'avait rien de gêné ni rien de contraint ou de sévère pour les autres, bien qu'elle fût toujours plus rigoureuse à soi-même, et qu'elle fit des mortifications si extraordinaires, que l'on ne peut désavouer qu'elle n'ait un peu excédé en ces pratiques, par un trop grand zèle.

Elle prit pour maxime fondamentale de son gouvernement la douce charité, l'exacte observance de ses règles et l'humilité profonde. Et, s'étant munie de ces rares vertus, elle régit son monastère avec un si grand amortissement de ses passions et de ses inclinations, que son naturel prompt et actif ne paraissait point, et ses filles ont assuré ne lui avoir jamais vu faire de répréhensions qu'avec une si raisonnable douceur, qu'il était visible, en son maintien et en ses paroles, qu'elle agissait au-dessus d'elle-même, et que la nature cédait à la grâce, par une douce attention et application de son esprit en Dieu.

Sa conduite paraissait toute sage et toute judicieuse ; on la voyait toujours ferme, tranquille et suave dans les événements contraires, remettant le succès de tout à la divine Providence, entre les mains de laquelle elle s'était abandonnée sans réserve. Cette confiance amoureuse était sa consolation et son appui, disant souvent à ses filles : « Voyez-vous, mes chères Sœurs, j'apprends tous les jours de plus en plus par expérience qu'il faut laisser tout conduire à Dieu ; n'est-il pas le Maître, et faut-il trouver

étrange qu'il dispose selon sa volonté qui ne peut errer, et qui ordonne tout pour notre avantage, quoique nous ne sachions pas le connaître ? » Et l'effet a bien répondu à son espérance, la divine Bonté ayant béni son gouvernement de plusieurs bénédictions spirituelles extraordinaires.

Pour le temporel, elle laissa la maison d'Orléans très bien accommodée de ce qui est requis en une maison religieuse, quoique ce monastère n'ait eu ni fondatrice ni bienfaitrice, que la divine Providence et la sage conduite de cette Mère, les vertus de laquelle lui acquirent un tel crédit dans l'esprit de tous, qu'elle faisait non seulement les affaires du monastère avec un bonheur nonpareil, mais encore elle assistait tous ceux qui employaient sa charité dans leurs besoins et dans leurs nécessités pressantes. Et les grâces que les écoliers de Savoie, [qui vont beaucoup étudier à Orléans,] en mille rencontres fâcheuses, ont obtenues par son entremise, ont fait connaître qu'au milieu de la France elle était l'appui et la protection de ceux de sa patrie (*a*).

(*a*) Ils avaient un fréquent recours à elle pour leur obtenir grâce quand ils avaient eu quelque querelle, et elle, avec son ordinaire affabilité et humilité, obtenait des seigneurs et magistrats tout ce que sa charité la sollicitait de demander.

CHAPITRE VI

DE SES DÉVOTIONS ET DU GRAND AMOUR QU'ELLE A EU POUR DIEU

Si la vertu, selon l'estime de notre vénérable Père, n'est autre chose que l'ordre et le règlement de l'amour, une conduite si sage, et accompagnée d'une charité si effective pour les créatures, n'était en cette chère Mère qu'un écoulement de l'amour effectif qu'elle avait pour Dieu ; amour fervent, constant et vigoureux, qui ne pouvait souffrir en soi l'ombre du péché sans le combattre et sans le détruire, et amour qui la faisait beaucoup souffrir lorsqu'elle voyait que Dieu était offensé.

De là, naissaient ces tendres sentiments qu'elle avait pour les pécheurs, et ces ruisseaux de larmes qu'elle versait pour leur conversion et pour satisfaire à la divine justice, concevant autant de douleur des péchés de son prochain que si elle-même en eût été coupable ou complice, parce que le motif principal de l'horreur qu'elle en avait était plus l'injure qu'il fait à Dieu que le dommage qu'il fait à la créature, et qu'elle le détestait moins parce qu'il détruit son bonheur, que parce qu'il ravit la gloire de son divin Maître, qui n'est pas moins déshonoré par le péché de notre prochain que par notre propre crime. Et ces réflexions produisaient en elle ce grand zèle du salut des âmes, qu'elle a si fréquemment inculqué et recommandé à ses filles comme le pur esprit des Filles de notre Institut, qui doivent être les vraies filles du pur amour, [leur

remontrant souvent que l'amour de Dieu doit produire le zèle du salut des âmes, et que, si nous suivions l'intention de nos règles, nous prierions continuellement pour cela. Et, à ce sujet, elle leur représentait souvent l'exemple de sainte Thérèse de Jésus, dont le cœur ayant été blessé avec une flèche d'or, décochée de la main d'un séraphin, et languissant après cette blessure amoureuse, Notre-Seigneur lui dit pour exciter son courage : « Désormais, comme ma vraie épouse, vous serez tout zèle pour procurer mon honneur, » pour déclarer qu'une amante n'est pas épouse si elle n'est zélée, ni bien zélée si elle n'aime fortement comme doit faire une épouse.

Si son amour était fort et ardent à raison du zèle, pour détruire ce qui pouvait déplaire aux yeux de son Bien-Aimé, il n'était pas moins doux et affectif pour goûter la suavité des mystères qui honorent ses grandeurs infinies, et où l'âme peut savourer dans la propre source les plénitudes de son esprit.

Ainsi elle avait des tendresses particulières pour le mystère du très auguste Sacrement de l'autel ; elle le visitait souvent pour l'adorer et pour *répandre son âme,* à l'imitation de la mère de Samuel, *devant le tabernacle*[1]. *Enivrée de ce moût céleste qui germe les vierges*[2], on l'a vue très fréquemment, quoiqu'elle fît son possible pour se dérober aux yeux des créatures, humblement prosternée devant l'autel, répandant beaucoup de larmes et faisant un sacrifice de douleur et d'expiation pour adorer ce Dieu immolé d'une manière non sanglante, qui se présente à son Père comme une victime d'amour pour les hommes. Elle paraissait avec un visage si enflammé qu'il était aisé à juger que le feu du pur amour avait allumé le bûcher de son cœur, et qu'il avait consumé entièrement toutes ses

[1] I Rois, I, 15. — [2] Zach., IX, 17.

affections, pour honorer la consommation des élus, qui est accomplie en cet unique holocauste; et très souvent elle demeurait ensuite des jours tout entiers sans boire ni manger, ne pouvant trouver aucun goût à nul aliment terrestre, après avoir goûté en esprit la suavité de ce Pain des anges.

Sa dévotion n'était pas moins singulière, quoiqu'elle fût moins sensible, pour le mystère adorable de la très sainte Trinité, qui est la base et le fondement de tous les mystères. Voici comme elle en parle en une de ses redditions de compte de son intérieur : « Dieu me tient maintenant, dit-elle, dans l'admiration des antithèses que la foi nous enseigne et nous fait croire dans le mystère ineffable de la Trinité et dans celui de l'Incarnation, nous obligeant d'adorer, en l'un, trois personnes sous l'unité d'une seule essence, et en l'autre, trois essences, c'est à savoir le corps, l'âme et la divinité de Jésus, sous l'unité d'une seule et très unique personne. Mon cœur se fondrait volontiers toutes les fois que j'admire cette Unité trine qui subsiste dans cette Unité unique, indivisible et très simple; et, pour passer de la considération à l'affection, je conjure ces trois divines Personnes de remplir les trois puissances et facultés de mon âme, et d'y former l'image accomplie de leurs ineffables opérations, puisqu'elle n'a été créée que pour être honorée de l'impression de ce caractère très auguste. Quelquefois je demande au Père d'affermir ma mémoire par la sainte espérance et de lui communiquer sa puissance pour relever ma faiblesse; je demande au Fils le don de la foi, qui répond à ses lumières, et au Saint-Esprit, l'amour, qui est le propre caractère de sa divine mission. Et parce que la vraie dévotion ne doit pas être seulement affective pour enflammer la volonté, mais qu'il faut pour sa perfection qu'elle soit opérante et qu'elle passe jusqu'à l'œuvre, considérant comme mon Dieu a imprimé

plusieurs ternaires sacrés dans la plupart des créatures, pour honorer le mystère de la très sainte Trinité, unissant mes pensées à ses desseins éternels, je veux faire d'ordinaire les pratiques et les actions spirituelles et corporelles par le nombre de trois, surtout les oraisons jaculatoires. »

Quand cette chère Mère donnait quelque défi [1] [ou] pratique spirituelle à ses filles, comme c'est la coutume dans notre Institut, pour élever toujours l'esprit en Dieu par des inventions ingénieuses, c'était ordinairement au nombre ternaire.

L'on ne pouvait attendre d'une âme si respectueuse pour tous les mystères de Dieu, qu'une révérence et vénération profonde de tout ce qui appartient à son culte. Et comme l'on ne peut dignement honorer la personne si l'on ne révère son image, cette chère Mère, qui aimait Dieu si parfaitement, avait aussi une grande dévotion pour les images; et lorsqu'elle passait aux lieux où elles sont exposées dans la maison, on la voyait se recueillir et rentrer en soi-même, pour faire quelque acte intérieur de vénération, et disait à ses filles que les saintes images sont des ressouvenirs visibles de la présence de Dieu, et des livres ouverts où les savants et les ignorants, sans avoir fréquenté les écoles, peuvent lire dans un clin d'œil toute la vie d'un Saint; et que, de même que *la foi entre par l'ouïe de la parole divine* [2] dans le cœur, la dévotion y entre par les yeux, à la vue des images.

Elle disait encore que si l'on doit honorer les images, à plus forte raison les Saints, qui sont les copies vivantes des grandeurs de Dieu, singulièrement la sainte Vierge, qu'il veut que l'on honore d'un culte séparé et plus sublime.

[1] Dans les usages de la Visitation, donner un défi c'est proposer la pratique d'une vertu spéciale à la pieuse émulation de la communauté.

[2] Rom., x, 17.

Sa confiance envers cette sainte Vierge était solide et toute filiale, s'adressant à elle en toutes ses nécessités et lui disant avec une simplicité enfantine : « Ma bonne et sainte Mère, je ne saurais faire une telle ou une telle chose. Vous voyez mon impuissance et mon peu de lumière et de vue dans mes conduites : je ne sais par où commencer ce dessein, ni comme quoi j'en peux venir à bout ; je vous conjure donc, ma bonne Mère, de m'instruire et de suppléer à mon imbécillité. » Et, ayant fait cette prière, elle demeurait tranquille, et elle trouvait ordinairement que toutes ses peines et ses difficultés insensiblement étaient dissipées, dont elle rendait grâces à sa chère Maîtresse, qui l'avait si visiblement assistée dans son besoin [1]. Quelque maladie qu'elle eût et quelque affaire pour importante qu'elle fût, jusqu'à sa mort, elle n'a jamais manqué de dire tous les jours son chapelet en l'honneur de la Vierge, avec une attention et une application d'esprit tout extraordinaire sur les excellences et vertus de cette divine Mère, et exhortait doucement toutes ses filles à faire en esprit [2], ce précieux exercice du chapelet et rosaire.

[1] Cette chère Mère avait apporté de Savoie une petite statue de la très sainte Vierge. Dès son arrivée, elle la constitua maîtresse et gardienne des provisions de blé, de la farine, de la boulangerie et du four ; et, sous sa direction, elle se fit la première boulangère et Sœur converse de cette fondation. Elle passait ordinairement cette petite Vierge sous la masse de la pâte afin de la faire lever, et, dans les autres temps, elle la mettait sur l'armoire au pain, comme en étant la distributrice.

(*Annales inédites de la Visitation d'Orléans.*)

[2] C'est-à-dire avec attention intérieure et application d'esprit.

CHAPITRE VII

D'UNE VISITE CÉLESTE DONT ELLE FUT HONORÉE LE JOUR DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE

L'an 1623, le propre jour de l'Assomption de la Vierge glorieuse, l'Époux sacré l'honora d'une visite céleste, se communiquant à elle en cette manière : elle était en récréation avec la communauté dans une allée qui est proche de la chambre des assemblées, et, s'entretenant avec ses filles des grâces que notre bon Père avait reçues de la sainte Vierge, et en particulier de ce qu'il avait écrit en l'une de ses épîtres qu'il est né entre les octaves de cette glorieuse et triomphante Reine, soudain cette heureuse bergère, qui paissait son troupeau de l'herbe salutaire de ses dévots entretiens, fut investie d'une odeur céleste, dont toute la communauté fut participante avec une suavité nonpareille. Et cette chère âme, ne pouvant plus soutenir l'affluence des délices qui inondaient son cœur ni tenir contenance, tant la faveur du ciel la tirait hors de soi-même, elle se jeta dans la chambre qui était toute proche, et, tombant presque en défaut [1] par la violence d'une syncope d'amour, elle s'appuya sur un siège, et son visage parut si éclairant et si ravi, qu'à peine les Sœurs qui l'avaient suivie pouvaient-elles la regarder, ni supporter une si éclatante lumière, cette beauté brillante croissant à [mesure] que l'odeur allait s'augmentant.

[1] Défaillance.

Après l'obéissance qui se donne à midi, selon l'ordre de l'Institut[1], on tâcha de la conduire dans sa chambre pour prendre un peu de repos. Entrant dans ce petit séjour, où cette âme dévote était accoutumée de converser avec Dieu, les Sœurs furent étonnées de sentir que la céleste odeur y était si douce et si forte, qu'elles pensèrent toutes demeurer là, sans pouvoir faire autre chose que de jouir de cette suavité.

Une Sœur, s'approchant des images qui étaient dans cette bénite cellule, trouva qu'elles étaient toutes embaumées de la douceur du parfum; et sentant le tour du lit, qui était de futaine [blanc], la petite table et le siège, elle trouva qu'ils répandaient la même suavité, ce qui causa un saint étonnement à toute la communauté, mais qui s'augmenta beaucoup, voyant que tout ce jour-là et tout le lendemain ces célestes odeurs continuèrent généralement en tous les endroits du monastère; et il semblait que ce fût un petit paradis terrestre, où l'on n'avait pas les haleinées passagères de l'Arabie heureuse, mais une constante suavité, et qui était plus suave que l'ambre ni le musc. C'est ainsi que notre chère Mère Supérieure d'Orléans nous l'écrit, ajoutant même que cette douce odeur embaumait si fort les portions lorsqu'elles étaient à table, qu'elles se trouvaient rassasiées de cette sainte odeur, et qu'elles les quittaient sans y toucher, ne pouvant ni boire ni manger, tant l'abondance de l'odeur surnaturelle remplissait leur cœur et leur esprit.

Un grand et docte Père de religion, auquel on communiqua cette grâce, que nous ne savons pas bien exprimer, dit que cette Mère était une fidèle Épouse du Cantique, et

[1] L'obéissance est un exercice régulier qui, deux fois par jour, réunit toute la communauté pour recevoir les ordres et les recommandations de la Supérieure.

qu'elle *montait du désert comme une pointe de fumée d'aromates*[1] (*b*).

(*b*) Dès le jour que le Ciel eut fait une faveur si signalée à cette sainte communauté, la Mère fut inspirée de faire tremper une petite pièce de toile qui était teinte au sang de notre bienheureux Père dans de l'eau, puis la donner à boire à des fébricitants, qui, en étant guéris, chacun commença à avoir là son recours; et la bonne Mère avait prou à faire tous les jours à appliquer les saintes reliques (car on voulait que ce fût elle), sur le grand nombre de personnes qui se présentaient.

... Notre bienheureux Père s'est complu à gratifier extraordinairement les deux maisons qu'elle a gouvernées, surtout celle d'Orléans, en l'église de laquelle Dieu a opéré, par l'intercession de ce Bienheureux, des grands et fréquents miracles, et ce bon peuple lui est si dévot qu'il nomme cette église non point *de la Visitation Sainte-Marie,* mais *de saint François de Sales.* Le nombre des messes qui s'y disent pour invoquer son assistance est si grand, qu'il passe souvent trente et quarante par jour.

---

[1] Cant., III, 6.

CHAPITRE VIII

DE LA GRANDE RÉVÉRENCE QUE L'ON A EUE ENSUITE POUR NOTRE VÉNÉRABLE PÈRE DANS LA VILLE D'ORLÉANS ET DE PLUSIEURS MERVEILLES QUE DIEU Y A OPÉRÉES

Tirez-moi après vous, dit l'Amante du Cantique à son Bien-Aimé, *et nous courrons à l'odeur de vos parfums*[1]. Il n'y en a qu'une seule, dit notre vénérable Père, qui demande d'être attirée, et elle répond au pluriel : *Nous courrons,* parce qu'étant une fois attirée, la douceur et la force de son exemple oblige toutes ses compagnes à courir à l'odeur de ses parfums.

Ce miracle a paru dans l'attrait de cette fidèle épouse, notre chère Mère Claude-Agnès, qui, étant embaumée de cette divine onction que nous venons de décrire, attira non seulement ses compagnes, mais toute la ville d'Orléans, et jusqu'aux plus éloignées provinces, où la douceur de cette odeur s'étant répandue, on ne peut croire l'affluence de peuple et de personnes de tout sexe et de toute qualité, qui ont depuis accouru de toutes parts dans l'église du monastère d'Orléans, pour y bénir les magnificences de Dieu. L'on ne peut dire la révérence que l'on y a conçue pour la mémoire vénérable de notre illustre Père, ni le respect que l'on a pour ce monastère que ce cher Père a honoré d'une dilection particulière ; aussi il semble que Dieu s'est complu d'y faire de plus fréquents et de plus

[1] Cant., I, 3.

rares miracles[1]. Et la piété des fidèles leur ayant inspiré de faire plusieurs vœux à Dieu, lui offrant les mérites de son Serviteur, l'on assure que les fébricitants et les autres malades guérissent miraculeusement et qu'ils y reçoivent des grâces très extraordinaires, comme l'on peut voir par les dépositions qui ont été faites devant les députés du Saint-Siège.

Notre Sœur M.-L.[2] étant saisie d'une forte apoplexie, qui dura quelques jours, de sorte que les médecins la tinrent pour morte dès lors qu'ils la virent, lui trouvant le pouls intermittent, elle reçut les saintes huiles au même temps que l'on donnait l'habit à deux novices. Cependant il lui vint une appréhension d'apporter trop d'incommodité à la communauté si elle mourait ce jour-là; elle demanda du repos à Notre-Seigneur par les mérites du Serviteur de Dieu son bon Père, qui lui accorda ce jour-là et la nuit suivante, qu'elle passa dans une grande tranquillité. Le matin, le médecin, étant venu, demanda à quelle heure elle était trépassée; il fut fort étonné de la trouver en vie, et en meilleure disposition que le jour précédent. La Mère Claude-Agnès, alors Supérieure d'Orléans, qui nous en a

[1] Pendant le long séjour que saint François de Sales fit à Paris en 1619, à la suite du prince cardinal de Savoie, il était allé passer un mois entier à Orléans, sur l'invitation de l'évêque de cette ville, Mgr de l'Aubespine, son admirateur et son ami, qui voulut lui voir exercer toutes les fonctions pastorales. Le Saint avait excité le plus vif enthousiasme, et par sa bonté s'était gagné tous les cœurs; de là, ce mouvement de piété et ces touchantes marques de confiance que l'on vit éclater à Orléans aussitôt après sa mort, arrivée en 1622.

Des faveurs prodigieuses y répondirent en si grand nombre, que Mgr Frémyot, l'un des juges délégués par le pape Urbain VIII, se rendit à Orléans dans l'été de 1628, afin d'informer juridiquement sur les miracles opérés par l'intercession du Serviteur de Dieu. Il était accompagné des Pères dom Juste Guérin et dom Maurice Marin, Barnabites. Les dépositions furent si nombreuses, qu'on en remplit plusieurs coffres, disent les Annales du monastère, et il fallut renoncer à les recueillir toutes.

[2] Sœur Marie-Louise de Balot (*Année sainte*, Ier volume.)

fait la relation par écrit, ajoute qu'elle lui dit que, si elle eût voulu demander à Dieu, par les mérites de son grand Serviteur, sa parfaite guérison, il [la] lui eût aussi bien accordée que ce délai, que la seule charité l'avait obligée de demander ; mais que, n'y voyant plus aucun empêchement ou nécessité, elle aimait mieux aller voir Dieu ce jour-là même, sans attendre davantage. Et cette chère Mère lui ayant dit qu'elle ne désirait pas qu'elle mourût si tôt, et qu'elle demandât sa guérison par obéissance, elle se recueillit en soi-même, et, ayant présenté à Dieu les mérites de son grand Serviteur, elle pria la Mère de lui appliquer ses reliques au plus fort de son mal; ce qu'ayant fait, au même moment, elle fut parfaitement guérie [1].

Cette chère Mère ajoute que notre Sœur [M.-M^te^] [2], laquelle avait déjà reçu plusieurs faveurs par les mérites de notre vénérable Fondateur, ayant une jambe toute perdue, de sorte que depuis plusieurs mois il la fallait porter à la messe, et ne pouvant même se soutenir pour se mettre au lit sans l'aide de deux Sœurs, elle la supplia de lui permettre de demander à Dieu par les mérites de notre vénérable Père, le seul pouvoir d'aller aux communautés, demande qu'elle n'avait encore osé faire, craignant de contrevenir à cette sainte indifférence que cet homme de Dieu recommande avec tant d'exactitude en son dernier document : « Ne demandez rien, ne refusez rien. » Et la Mère lui ayant ordonné de le faire et de dire neuf jours durant un *Ave maris stella* à cette intention, le lendemain matin, elle fut fortement inspirée de rendre grâces à Dieu de sa guérison, ce qu'elle fit dans le lit; et quand l'infirmière la voulut aider à se lever et la porter à son ordinaire : « Ma chère Sœur, dit-elle, laissez-moi marcher, Notre-Seigneur

[1] Cette guérison miraculeuse s'opéra le 12 septembre 1624.
[2] Sœur Marie-Marguerite Salomon.

m'a guérie. » Et depuis elle assista à toutes les actions de communauté sans peine.

Quatre Pères Jésuites et le confesseur du monastère et tous ses parents qui savaient l'état de sa maladie précédente, l'ayant vue ainsi guérie miraculeusement, louèrent Dieu et lui rendirent grâces du miracle qu'il avait fait en la personne de la fille, pour honorer et pour manifester la vertu et le mérite du Père de nos âmes. Et Mgr d'Orléans [1], à son retour, étant averti de cette grâce, en fit un procès-verbal et de plusieurs autres merveilles que Dieu a opérées dans l'église dudit monastère par les mérites de son bon Serviteur.

Notre Sœur Marie-Nicole, [qui est une autre Sœur Claude-Simplicienne,] ayant un ulcère incurable en une jambe, avec une grande inflammation depuis trois mois, qui l'empêchait de pouvoir marcher, sans que tous les remèdes humains lui eussent pu donner le moindre allègement à sa douleur, ayant fait une neuvaine et levé tous les autres remèdes, le troisième jour que son mal était le plus douloureux, elle vit en songe qu'une bluette de la boule de feu qui tomba sur le pupitre de notre vénérable Père [2] était rejaillie sur sa plaie; et le matin elle se trouva parfaitement guérie, sans qu'il restât nulle marque de l'ulcère ni de la cicatrice. Et la chère Mère Claude-Agnès, écrivant à notre digne Mère, ajoute ces paroles :

« Le miracle a paru fort grand; mais, en vérité, ma chère Mère, la voie où cette chère Sœur a été élevée dès cet instant est encore plus merveilleuse, étant parvenue dans un état où elle a autant de peine à se divertir de la

[1] Gabriel de l'Aubespine, sacré le 28 mai 1604, mort le 15 août 1630. Ce prélat s'est signalé par son savoir, son zèle et sa piété.

[2] Saint François de Sales avait été favorisé de la vision de ce globe de feu le 25 mars 1615, alors qu'il s'occupait à composer son *Traité de l'amour de Dieu*.

continuelle attention et de l'application de son esprit en la présence de Dieu, que moi à m'y mettre. O ma chère Mère, que je suis confuse d'être une si indigne fille d'un si digne Père ! »

Nous devons attribuer une bonne partie de ces grâces aux ferveurs de notre Mère Claude-Agnès, ayant été faites en suite de cette visite céleste dont elle fut honorée ; et, comme le baume, la myrrhe et les parfums ont une grande vertu pour guérir les plaies, nous pouvons dire sans crainte que ces opérations miraculeuses ont été les effets de l'odeur suave dont en sa considération il plut à Dieu d'embaumer le monastère.

Notre-Seigneur renouvela la même faveur encore une autre fois, comme nous apprenons par les lettres que cette chère Mère Claude-Agnès en écrivit à notre digne Mère de Chantal en ces termes : « Ma très digne Mère, dit-elle, Dieu continue à favoriser cette petite communauté d'Orléans ; et encore le jour de l'Ascension dernière 1624, notre monastère fut entièrement parfumé des célestes odeurs ; mais elles étaient si suaves et si également fortes, qu'elles nous faisaient presque perdre la respiration. Elles durèrent tout ce jour-là et la plus grande partie du lendemain. Toute notre communauté jouit avec une merveilleuse consolation de cette visite sacrée, qui répandit dans les cœurs quantité de bonnes lumières, d'ardeurs et de saintes affections et résolutions pour la pratique des solides vertus. »

Nos chères Sœurs, parmi tant de senteurs et de parfums, ne pouvaient-elles pas dire avec saint Paul : *Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ* [1] en tous lieux ?

[1] II Cor., II, 15.

CHAPITRE IX

DES MAXIMES QU'ELLE SUIVAIT POUR LA CONDUITE DE SES FILLES, ET D'UN TRAIT MÉMORABLE DE SON ARDENTE CHARITÉ

La douce conduite de notre Mère Claude-Agnès était *comme un baume répandu*[1] dans tous les cœurs de ses filles, qu'elle animait à la pratique des vertus avec une sainte émulation. Elle avait un esprit égal et universel envers toutes. Elle ne souffrait aucune mollesse ou tendresse sensible, ayant une horreur extrême pour toutes ces caresses fades que l'on colore du titre de bon naturel ou d'amitié, disant qu'il n'est rien qui gâte plus les esprits que de les laisser dans ces vains amusements.

Son désir n'était que de les porter droit à Dieu sincèrement, cordialement et généreusement, usant dans les rencontres d'une prudence judicieuse pour ne pas croire légèrement ce qu'on lui disait du prochain, et le pesant mûrement devant Dieu, et tâchant d'excuser l'intention si l'action paraissait inexcusable. Avec cette circonspection, elle pénétrait doucement le fond des cœurs et discernait les esprits, pour apporter le remède convenable avec une suave charité, qui laissait les cœurs beaucoup satisfaits et contents, et dans le désir de profiter de ses avis et des remontrances salutaires qu'elle faisait en la présence de Dieu, avec un tel rabaissement, que souvent elle se blâmait plus que celle qui avait manqué : humilité qui faisait fendre les cœurs les plus insensibles.

[1] Cant., I, 2.

Elle disait peu de paroles de caresse à ses filles, sinon que la charité le requît; mais elle leur témoignait son véritable amour par le prompt service qu'elle leur rendait en leurs nécessités spirituelles et corporelles, compatissant à leurs infirmités avec un sentiment si charitable, qu'elle désirait même de souffrir leurs maux pour les en voir délivrées. Et comme ses désirs étaient aussi efficaces que sincères, elle obtint quelquefois l'effet de cette demande, comme l'exemple que nous allons alléguer le fait comprendre, et combien était ardente la charité qu'elle avait pour ses filles.

Deux ans avant sa mort, une de ses religieuses, étant travaillée d'une violente colique, ne la supportait pas extérieurement avec toute la patience et soumission à la volonté de Dieu qu'exige la perfection religieuse; ce qui toucha si fort le cœur de la charitable Mère que, se mettant à genoux dans un coin de l'infirmerie, elle demanda avec larmes à Notre-Seigneur que, si tel était son bon plaisir, il délivrât cette souffrante de cette colique, et qu'il eût la bonté de lui en faire un présent. Et cette prière, qui était produite par une charité si fervente, pénétra si promptement les cieux, que tout soudain elle fut atteinte de cette forte colique, qu'elle a gardée jusqu'à la mort; et l'autre en demeura délivrée, et n'en a jamais depuis ressenti la moindre douleur; mais son cœur a été si embaumé de la charité sans exemple de sa chère libératrice, qu'elle l'a racontée sans cesse avec une grande tendresse et reconnaissance.

Elle voulait que toutes ses filles marchassent cordialement par l'heureuse voie d'une vraie et sainte observance, avec une suave liberté et joie d'esprit, leur disant que cette douce paix, cette joie et cette allégresse intérieure sont les fruits de la charité qu'une âme religieuse doit recueillir et goûter dans le monastère.

Elle avait grand soin à ménager le bien de la maison, ne faisant aucune dépense superflue, ou contre l'humilité et la pauvreté religieuse, évitant également l'épargne sordide et la prodigalité, ne se confiant pas à ses soins ni à son industrie, et ne se reposant que sur la bonté paternelle de la Providence, qui ne lui manqua jamais, et qui en certaines rencontres lui pourvut en des besoins comme par miracle.

Le monastère d'Orléans se trouva un jour presque sans blé, et sans argent pour en acheter; la Sœur qui avait la charge de veiller sur les provisions l'en avertit[1]. Elle, inspirée de Dieu, dit à la Sœur : « Ma fille, confiez-vous en Dieu, et donnez votre bénédiction sur le peu de blé qui reste, et espérez en sa providence. » La Sœur, croyant qu'elle ne lui ordonnait pas tout de bon, ne le fit pas; mais ensuite, faisant scrupule d'avoir manqué à la simplicité de l'obéissance, elle en dit sa coulpe au réfectoire, et cette chère Mère lui dit : « Ma chère Sœur, toute la communauté ira faire ce à quoi vous avez manqué. » Et se levant, [s'en alla] avec grande dévotion, accompagnée de toute la communauté, et étant arrivée dans le grenier, après une longue prière, elle commanda à toutes les Sœurs d'y donner une bénédiction unanime; et dès ce jour-là on prit de ce petit monceau de blé à l'ordinaire, qui fut sans doute miraculeusement multiplié, ayant duré, contre toute apparence et toute espérance humaine, jusqu'à ce que la Bonté divine leur envoyât de quoi pour en acheter [d'autre].

Sa franchise cordiale n'empêchait pas qu'elle ne fût extrêmement retenue, fuyant et détestant en soi et en ses filles toute sorte de légèreté, qu'elle disait être grandement contraire à la parfaite pureté. Et pour conserver cette vertu

[1] Selon toute probabilité, cette économe devait être la Sœur Barbe-Marie le Gaufre, qui reçut le voile à Paris des mains de sainte J.-F. de Chantal, et fut envoyée par elle à la fondation du monastère d'Orléans.

angélique sans altération, elle avait soin d'interdire à ses filles tous vains discours [ou] nouvelles mondaines, ne les entretenant que des grâces de leur Époux, du bonheur des souffrances et des richesses de la croix, qui était son plus cher entretien, parce que, disait-elle, il n'en est point qui porte plus efficacement une âme à la nudité du cœur et à la mortification de la nature rebelle, et corrompue en son origine. Et les Sœurs qui ont demeuré longtemps sous sa conduite assurent qu'elles lui ont vu souvent le visage éclairant comme un astre, quand elle leur parlait de la puissance et de l'amour de la croix, et de l'obligation que nous avons, en qualité de chrétiennes et de religieuses, de crucifier tout notre intérieur et tout notre extérieur avec Jésus-Christ (*c*).

Les paroles de louange et les vains applaudissements lui étaient en détestation, et, dans les occasions, elle les retranchait par un silence si doux, si grave et si religieux, que l'on se trouvait obligé de changer de discours, connaissant visiblement que ces flatteries et complaisances lui étaient un glaive de douleur qui lui outre-perçait très sensiblement le cœur.

Son courage et son exactitude à maintenir la pureté des constitutions de notre Institut parut singulièrement en des rencontres où elle tint ferme à quelques personnes de haute condition qui, sous d'apparentes nécessités, se rendaient trop faciles à procurer des entrées dans son monastère, leur représentant combien cette facilité pouvait nuire à la perfection de l'Institut, qui ne veut point de mélange du dehors, et leur faisant ses humbles remontrances avec tant de prudence et de respect, qu'ils lui cédaient sans

(*c*) La sainte pudeur reluisait sur le visage de cette chère Sœur et en l'étroite mortification de tous ses sens, laquelle naissait indubitablement, comme de sa vraie cause, de la mortification de toutes ses passions et facultés intérieures de son âme.

peine, et ils restaient extrêmement édifiés et consolés de son zèle et de sa ponctualité.

Elle obéissait avec grande humilité et promptitude à Nosseigneurs les prélats, et ils honoraient aussi si fort le gouvernement de cette Mère, qu'ils n'ordonnaient dans leurs visites, sinon qu'on lui obéît.

M. Quesnel, dont nous parlerons ci-après, dit qu'il commença à reconnaître la spéciale révérence que cette Servante de Dieu portait à ses Supérieurs, quelques jours après leur arrivée à Rennes. Il fut question de réduire en contrat les conditions de la fondation, où il se trouva quelque difficulté entre Mgr de Rennes et la fondatrice, ce qui semblait devoir toucher la bonne Mère. « Mais cette grande âme, dit M. Quesnel, qui possédait une grande paix, ne donna aucun signe extérieur que de soumission et d'obéissance, sans vouloir contester avec ce sage prélat, et se tournant vers moi, dit encore M. Quesnel, elle se contenta de me dire : « C'est l'œuvre de Dieu, recommandons-le-lui et le laissons faire (*d*). »

(*d*) Avec toute sorte de prochains, elle traitait dans une grande rondeur et franchise, mais surtout envers ses religieuses, évitant, autant que la charité le pouvait permettre, tout ce qui sentait l'autorité et maîtrise. Cette façon de procéder lui acquérait un grand ascendant sur les esprits et les lui rendait pliables, maniables et faciles à les porter au bien, qui était son unique désir et son travail continuel...

Sa charité était entière envers les malades, pourvoyant à leurs nécessités avec une vigilance toute particulière, allant même au-devant de ses inférieures, prenant garde à leurs nécessités et infirmités, pour leur apporter du soulagement, et leur donnait une parfaite confiance d'aller à elle en tous leurs maux, tant intérieurs qu'extérieurs : elle ne leur eût néanmoins pas souffert d'être tendres sur elles-mêmes, ains voulait les voir courageuses à se surmonter en tout.

Quant à la sainte pauvreté, elle était si rigoureusement exacte, qu'elle ne voulait rien du tout de singulier, en habits, en cellule

On ne la voyait jamais oisive, et nonobstant qu'elle fût étique avec une toux pulmonique, la plus profonde et la plus mauvaise qui se puisse imaginer, accompagnée même d'un mal de tête continuel et d'une fièvre lente qui la minait peu à peu, elle avait toujours son ouvrage à la main, [qui était de filer de la laine,] lors même qu'il fallait être au parloir, à moins que ce fût pour y entretenir quelque prélat, ou quelqu'autre personne de grand respect[1], disant que la pauvreté religieuse des Filles de l'Institut était de ne point perdre le temps qui appartient à la religion; ce qui fit que les personnes du dehors, lui trouvant toujours le fuseau à la main et si occupée, la nommèrent la grande et la sainte bergère.

et au vivre : autant que l'extrémité de son mal le lui permit, elle ne voulut prendre que des viandes communes, et témoignait une grande gratitude à la Sœur dépensière de ce que, sans mystère, elle la traitait comme les autres, ainsi qu'elle le lui avait commandé. Lorsque ses maladies requéraient des particularités, elle avait fort soin qu'il n'y eût rien de superflu, ains la juste suffisance et nécessité, et disait que, saine ou malade, une religieuse doit tenir cette règle de ne prendre ou recevoir que le vraiment nécessaire.

---

[1] On lisait dans la Vie manuscrite : *...personnes de grand respect, pratique qu'elle avait apprise de notre digne Mère que nous ne voyons jamais désoccupée; aussi est-elle cette femme forte qui, mettant la main à choses si grandes que le gouvernement de tout un Institut et de tant d'autres affaires d'importance, ne laisse pas de prendre et tourner son fuseau.*

Cette incidente a été biffée par sainte J.-F. de Chantal, dont on reconnaît l'écriture dans la phrase de liaison qui suit.

CHAPITRE X

DU ZÈLE ET DE L'ATTRAIT QU'ELLE EUT POUR GAGNER A DIEU LES AMES

Cette parfaite amante ayant eu l'honneur de conduire un si grand nombre de religieuses à la perfection de l'amour divin, son zèle n'a pu être content qu'elle n'ait vu les étrangers qui la visitaient renoncer à eux-mêmes et à leurs vanités pour se consacrer à Dieu. C'était l'un des plus doux attraits qu'elle eût reçus du Ciel, plusieurs personnes qualifiées, mais encore extrêmement mondaines, ayant été rangées au chemin de la vertu par ses remontrances. Et, entre les autres, un ecclésiastique de haute naissance, qui avait une ardente passion pour la chasse et pour le jeu, et qui était entièrement engagé dans les divertissements des conversations du monde qui étouffent l'esprit de Dieu, se retira de cet indigne commerce qui déshonorait son caractère, et reçut avec soumission les avis salutaires de cette fille forte, destinée, comme une autre Judith, pour faire des remontrances, aux prêtres, qui sont les oints du Seigneur, et qui sut ménager son esprit avec tant d'adresse, que chacun s'étonnait de son changement. Et comme c'était un personnage doué d'un très bel esprit et qui avait de grands talents, elle le fit résoudre à prêcher et à faire des conférences spirituelles. Avec un respect tout cordial, elle lui faisait dire son oraison et les points de ses entretiens spirituels; et, ce qui est le plus important, elle lui persuada de donner en aumônes aux pauvres tout l'argent qu'il avait

accoutumé de jouer, et d'employer en saintes lectures tout le temps qu'il perdait auparavant au jeu, à la chasse et aux autres divertissements des compagnies. Et quand ce bon seigneur parlait d'elle, il la nommait, après Dieu, l'unique cause de sa conversion et de son salut, et il protestait qu'elle lui avait plus enseigné que personne du monde, et que, s'il était un jour bienheureux, après la miséricorde de Dieu, il aurait l'obligation de sa félicité à la charité de cette chère Mère.

Pour faire ces admirables conversions et pour gagner le prochain à Dieu, elle se servait de cette belle méthode qu'elle avait apprise de notre vénérable Fondateur, de gagner premièrement le cœur par le dépouillement intérieur et par une sainte occupation en Dieu, disant que celui qui a gagné le cœur a tout gagné, et qu'il n'est pas malaisé de corriger l'extérieur et de le composer à ce que l'on désire, lorsque l'on a pris l'empire sur l'âme et que la volonté s'est rendue. Aussi voyait-on l'extérieur de ceux qui suivaient ses avis réformé suavement sur les règles des vertus chrétiennes. Pour conserver la paix intérieure, elle inculquait la mortification des passions et de la propre volonté, par une très humble soumission à la conduite de ceux qui gouvernent.

La grâce qu'elle avait pour converser avec les séculiers était accompagnée d'une si charitable prudence et d'une piété si touchante, que tous ceux qui lui parlaient se retiraient pleins d'édification et de désir d'aimer Dieu. Mgr le cardinal de Retz archevêque de Paris, ne lui ayant parlé qu'une seule fois, demeura si édifié de sa vertu et si satisfait de son religieux entretien, qu'ensuite il en fit une estime très particulière; et étant supplié d'employer son autorité pour faire vendre une place pour achever le monastère de nos Sœurs d'Orléans, il le fit avec tant d'affection et de bonté, qu'il donna une chaîne du prix de cent écus

d'or à la femme de celui qui devait vendre, pour faciliter l'achat de cette place à la bonne Mère.

Celle qui avait un si grand soin des personnes étrangères ne mettait pas en oubli ses proches, que la nature et la grâce lui devaient rendre plus chers. Ce qu'elle fit pour retirer sa cadette des vanités du monde en rend un bon témoignage, et les instantes prières qu'elle en fit par lettres à nos Sœurs de Chambéry, sont une preuve constante qu'absente et présente, elle ne pensait à autre chose qu'à attirer les âmes à Dieu.

La lettre qu'elle écrivit à son autre sœur [1], qui était déjà religieuse au même monastère, sur son avancement intérieur en la vertu, en est aussi une preuve :

« Ma chère sœur, lui dit-elle, je prie Notre-Seigneur de vous donner autant de courage et autant d'amour que je vous en désire pour marcher toujours en avant, mais d'un pas de géant, s'il se peut, en la voie de la perfection. Bon Dieu, que je vous désire généreuse! Certes, je le dois d'autant plus que j'expérimente que, faute de l'être, je ne fais rien qui vaille. Il me vient en pensée de vous dire que, sur toutes choses, vous soyez constante à surmonter tout ce qui peut altérer la simplicité enfantine avec laquelle, selon l'esprit de l'Institut, vous devez ouvrir votre cœur à votre Supérieure, nonobstant tous les petits mouvements

[1] Sœur Marie-Innocente Joly de la Roche réalisa pendant toute sa vie religieuse la parole qu'avait dite sainte Jeanne-Françoise de Chantal en la recevant à la Visitation de Chambéry, au mois de septembre 1625 : *Cette âme réussira grandement bien au service de Notre-Seigneur.* Successivement assistante et directrice dans sa maison de profession, Supérieure aux monastères de Belley et de la Val-d'Aoste, elle se montra toujours saintement indépendante des créatures et totalement livrée au bon plaisir divin. « Un quart d'heure d'oraison suffit, disait-elle, pour me dédommager de toutes mes peines. La croix est mon partage, Jésus mon héritage. » Elle entra définitivement en possession de cet héritage inestimable, le 8 janvier 1665. (*Année sainte*, Ier volume.)

de défiance ou de crainte que l'amour-propre, qui fait naître des contradictions où il n'y en a point, pourrait vous suggérer de contraire. Vous ne sauriez croire, ma chère Sœur, combien cette sincérité, cette [naïve] franchise et ouverture de cœur avec ceux qui nous conduisent, nous cause de bien ; elle produit insensiblement une suave familiarité avec Dieu, à laquelle je vous conjure aussi de vous rendre très affectionnée, traitant confidemment avec lui et lui parlant avec respect, comme une fille à son père, et sans crainte, comme une épouse avec son époux. Je ne sais si je peux croire de vous ce que je dois dire de moi, qu'il faut que ce que nous faisons l'une et l'autre ne vaille guère, puisque nous n'avons pas encore pu obtenir de Notre-Seigneur la grâce de rendre notre cadette religieuse ; la charité me défend d'avoir ce sentiment de votre vertu, et la vérité vous oblige de le croire de mon ingratitude envers Dieu, et du peu de fidélité que j'ai à répondre à ses grâces. »

Lorsqu'elle sut que cette jeune sœur était religieuse[1], elle écrivit à notre Mère de Châtel, qui était sa Supérieure, de la bien exercer en l'humilité et en la mortification de toutes ses passions. « Ma très chère Mère, lui manda-t-elle, vous avez gagné à Jésus-Christ une petite rebelle que le monde lui disputait ; que son Nom soit béni et glorifié éternellement de cette conquête, et qu'il en soit lui-même

[1] Cette jeune sœur reçut le voile au monastère de Chambéry, et embauma la communauté d'un tel parfum de vertu, que dans le volume des Vies manuscrites, joignant sa biographie à celle de son aînée, la Mère de Chaugy a fait de la cadette ce bel éloge : « Bien que cette chère novice n'ait porté notre saint habit que dix mois, ç'a été une aurore de vertus, qui courait si vite en ce sacré chemin du ciel, que véritablement nous pouvons dire, ayant vu en ce peu de temps sa course être si prompte, active et fervente, qu'elle a atteint au désirable midi, où, sans ombre, elle voit avec sa chère sœur le divin Époux. » Sœur Marie-Agnès Joly de la Roche décéda le 29 juin 1630, à l'âge de vingt-cinq ans. (*Année sainte*, VIe volume.)

votre unique récompense! Enfin, ma chère amie, par vos soins, l'esclave a été faite l'épouse de son divin Maître; mais je prie Votre Charité de vous ressouvenir qu'il fallait *couper les ongles et les cheveux à l'esclave, pour être déclarée libre*[1]; et que, faisant passer cette chère sœur *de l'esclavage du monde à la liberté des enfants de Dieu*[2], vous ne devez lui laisser aucune de ses habitudes mondaines, qui naissent des inclinations et des passions du vieil Adam, qui sont comme les ongles et les cheveux de la nature qui, étant corrompue, ne produit plus que des superfluités si elles ne sont retranchées. »

Elle écrivit aussi à sa sœur ces belles paroles : « Reconnaissez, ma chère sœur, la grâce que Dieu vous a faite et le rang d'honneur où il vous a élevée. Oh! Dieu, que le refus que vous avez fait si longtemps de ses sacrées semonces, soit à jamais devant vos yeux pour vous humilier; mais qu'à jamais aussi le souvenir de ses divins attraits, et de l'amoureuse recherche que l'Amant céleste a faite de votre cœur pour l'unir au sien, demeure vivement imprimé dans votre mémoire, pour vous faire estimer le prix de votre vocation et l'excès de sa trop grande charité, qui doit vous obliger, ne pouvant l'aimer dans l'excès (puisque, ne pouvant l'aimer autant comme il est aimable, tous nos amours, au regard de sa bonté infinie, seront toujours défectueux et diminutifs), de l'aimer du moins autant que vous pourrez, sans terme et sans mesure. »

Étant dans la maladie dont elle mourut, notre Mère de Châtel lui écrivit le progrès que cette chère novice faisait dans la vertu, qui en effet se rendait le modèle d'une haute perfection et presque aussitôt achevée que commencée, et elle lui fit cette réponse : « Vous êtes admirable, lui dit-elle, ma chère Mère, à récréer les pauvres

[1] Deut., XXI, 11, 12. — [2] Rom., VIII, 21.

malades. Oh! béni soit mon Dieu! qu'ai-je plus à souhaiter ici-bas, puisque cette chère sœur a quitté la vanité, et qu'elle embrasse l'humilité chrétienne, des bras de la charité, dans la maison de Dieu! » Et, toute mourante qu'elle était, elle écrivit les paroles suivantes à ses deux chères sœurs, qui étaient dans le même monastère : « Courage! leur dit-elle, les chères filles de Dieu, les filles de la Vierge sa sainte Mère, et de notre vénérable Père! Allons et marchons dans la voie de nos Pères et de nos Mères d'un air tout particulier. Toute mourante que je suis, je vous déclare cette voie : c'est le mépris de nous-mêmes et le désir et l'acceptation de l'abjection, par une volonté cordiale et sincère, estimant toute notre joie d'être traitées comme les [moindres,] indignes et les plus imparfaites du monastère, et tâchant cependant de nous rendre les plus dociles, les plus respectueuses et les plus souples et obéissantes, [les plus douces, joyeuses, affables et cordiales de toutes.]

En une autre lettre, elle leur mandait : « Mes chères sœurs, je vous conjure de toute mon affection de vous dépouiller entièrement de l'esprit d'Adam et de demander à Dieu qu'il crée en vous un esprit nouveau, c'est-à-dire l'esprit de notre Institut, qui est le vrai esprit de Jésus-Christ, et de vous rendre fidèles à le bien recevoir, ce que vous ferez, étant reconnaissantes de la grâce que Dieu vous a faite de vous avoir choisies, non seulement pour être ses servantes et les filles de la sainte Vierge, ce qui est un bonheur inestimable, mais ses propres épouses. Oh! bon Dieu, mes chères sœurs, qu'est-ce que cette faveur n'exige pas de nous! Elle demande un amour très pur et très parfait, une soumission et une humilité très entière, et une dévotion très solide; c'est ce que mon cœur vous désire : l'amour de Dieu, l'obéissance et la soumission envers vos Supérieurs, et la dévotion et le respect pour

tout ce qui concerne l'Institut, faisant une estime singulière de tout ce qui en dépend, jusqu'aux moindres coutumes et cérémonies. » Paroles qui font également paraître la révérence qu'elle avait pour l'Institut, et le zèle pour le salut des âmes.

CHAPITRE XI

DU DON D'ORAISON QUI LUI FUT COMMUNIQUÉ

Il est véritable que Dieu réserve ses communications les plus secrètes à l'âme qui prie, qui reçoit d'autant plus excellemment l'impression de sa vertu, qu'elle est plus séparée des autres objets, retirée en elle-même, et pourtant éloignée d'elle-même par la mortification.

Tel fut l'heureux état de cette âme dépouillée de soi-même et de toutes les inclinations de la nature corrompue, qui sont les accidents et les restes de ce *corps de la mort*[1] et du composé funeste qu'il faut détruire. Son oraison était un saint recueillement et un écoulement suave de son âme en Dieu, par un total abandonnement d'elle-même à sa providence; ce qui répandait une grande paix intérieure dans son cœur, et qui produisait des ardents désirs d'amour et de souffrance. Et comme la matière dépouillée reçoit aisément diverses formes, cette âme toute nue devant Dieu en l'oraison, était réduite en des états bien différents. Elle y était quelquefois gratifiée du don des larmes, qu'elle laissait innocemment couler de ses yeux, sans rien faire pour les exciter ni pour les retenir, se laissant en tout conduire au bon plaisir de Dieu, sans choix et sans désir particulier, et s'abandonnant à la suave conduite de son Père céleste comme un enfant d'amour, étant très indifférente de marcher par la voie des consolations ou par celle des sécheresses.

[1] Rom., VII, 24.

Celles-ci ne lui manquèrent pas, la divine Bonté l'ayant éprouvée par des peines intérieures de deux sortes, et toutes deux très cuisantes et très douloureuses. Premièrement, par la privation de tous les sentiments sensibles de la dévotion, la tenant dans de grandes sécheresses, des impuissances et des obscurités d'esprit lamentables. Secondement, il la faisait souffrir par la véhémence de son divin amour; sur quoi elle disait que les assauts que l'amour livre quelquefois à l'âme sont si violents, qu'elle en demeure suavement et très douloureusement blessée, souffrant des tourments et des blessures inexprimables, quoiqu'elles soient à même temps accompagnées de douceurs qui surpassent tout sentiment, de manière qu'elle peut dire avec David : *Selon la multitude de mes douleurs, vos consolations ont rempli* et surnagé *de joie mon âme*[1]; et quoiqu'il semble que l'amour arrache l'âme, ce tourment est si agréable à l'amante, qu'elle souffrirait une douleur incomparablement plus insupportable, si elle croyait de devoir être guérie de cette blessure amoureuse.

Sur la fin de ses jours, ne pouvant faire l'oraison au chœur, à cause de la toux véhémente qui la travaillait sans relâche et qui eût diverti les autres, elle allait au noviciat ou dans un oratoire, et, ne croyant pas d'être aperçue en ce lieu écarté, elle donnait soulagement à sa ferveur, se prosternant par terre. Et, pour le respect qu'elle portait à la présence divine, elle priait toujours les genoux nus contre terre, et elle ne se tenait en solitude qu'à genoux ou toute debout.

Une fois, comme elle était en retraite, il arriva que l'assistante, ayant quelque chose à lui dire, entra dans sa cellule après avoir heurté, se persuadant qu'elle eût répondu : Au nom de Dieu, selon la coutume; mais elle la

[1] Ps. XCIII, 19.

trouva à genoux dans un ravissement, les bras en croix, le visage si lumineux, qu'elle ne pouvait la regarder. Les larmes coulaient doucement et abondamment le long de son visage, et quelquefois elle faisait un petit élan et une plainte douce et amoureuse, qui donna la curiosité à la Sœur de la regarder plus attentivement. Mais, ayant jeté les yeux sur elle pour la seconde fois, elle fit scrupule de se trouver en la chambre de cette chère épouse, tandis qu'elle prenait un si doux sommeil avec son Époux; ce qui l'obligea de sortir sans bruit, laissant cette bien-aimée toute seule avec son Bien-Aimé, dans ce commerce amoureux qui est le souverain bonheur de l'amoureuse Sulamite, dit notre vénérable Père.

Environ demi-heure après, l'assistante, étant retournée en la cellule, trouva sa chère Mère dans le même état extatique où elle l'avait laissée, toujours immobile, les bras en croix et les larmes coulant de ses yeux; mais [elle] parlait tout haut et tout amoureusement à son cher Époux. Et l'ayant regardée, elle la trouva plus belle et plus éclairante que les deux premières fois; et ne pouvant contenir sa joie, elle baisa son vêtement par respect, et voyant qu'elle ne s'en apercevait pas, elle prit dessus sa table de quoi écrire les admirables paroles qu'elle prononçait par forme d'élans embrasés, l'un après l'autre. Mais, par malheur, cette âme humble ayant trouvé l'écrit dans la cellule de l'assistante, elle lui en fit une forte réprimande et le brûla, consacrant aux flammes un trésor qui méritait le jour d'une éternelle lumière, ne nous en étant resté que ceux-ci : « O amour de mon Dieu, disait-elle, je me perds dans vos excès de vous attacher à une si vile créature que moi et si indigne de vos grâces ! O amour de mon Époux ! Que ferai-je pour me conformer à cet Amant tout aimable ! » Quelque temps après, elle disait avec un doux souris : « Oui, certes, Seigneur, je le ferai; et

pour cet effet j'offre mon cœur, mon âme, mon corps et tout mon être à votre divine Majesté, et voici que je m'abandonne toute à vous pour souffrir toute sorte de tourments intérieurs et extérieurs. Oui, Seigneur, je m'abandonne toute à vous sans réserve. Je remets le soin de moi-même entre vos bras paternels. »

Quelque exercice appela l'assistante, qui laissa toujours sa chère Mère attachée aux saintes mamelles de l'Époux. Et environ trois quarts d'heure après, étant revenue à soi, elle sortit de sa cellule, et des Sœurs qui l'envisagèrent la trouvèrent si extraordinairement belle, et je ne sais quoi de si majestueux et de si brillant sur son visage, comme en celui de Moïse descendant de la montagne où il eut ce doux commerce avec Dieu sous la nuée, qu'en restant éblouies, elles allèrent le dire à l'assistante, qui, conservant encore dans son cœur ce mystère qu'elle avait vu, fut extrêmement consolée de n'être pas seule, et que ses compagnes eussent été participantes d'un petit échantillon de la consolation qu'elle avait eue si abondante en cette vue. Enfin elle alla dire à la Mère le sujet pour lequel elle était venue; et lui ayant dit pourquoi en une affaire pressée elle avait retardé si longtemps à l'en avertir, l'assistante se mit à sourire, en sorte que la Mère lui commanda de lui déclarer d'où lui provenait ce souris. Elle lui obéit, et cette vraie humble, confuse de s'être vue découverte, [demeura rouge et quasi immobile,] et lui défendit, à l'imitation de notre Sauveur aux apôtres, après le mystère de la Transfiguration, de parler à personne de cette vision qui en était un écoulement et une image.

Or il arriva un jour que cette chère Mère étant affligée d'une maladie aiguë, l'assistante lui dit à l'oreille : « Ma Mère, voilà des effets des offres que vous fîtes à Notre-Seigneur, lorsque vous fûtes tant consolée à l'oraison. » Elle la mortifia sensiblement, et lui dit si c'était ainsi

qu'elle avait appris à obéir, et si elle avait mis en oubli la défense qu'elle lui avait faite d'en jamais ouvrir la bouche. Néanmoins, un jour que la même assistante lui racontait les peines qu'elle souffrait en son intérieur, il échappa à la Mère de lui avouer que, depuis le jour qu'elle l'ouït s'engager à la suite de Jésus souffrant, elle avait senti son corps chargé de douleurs si grandes, que souvent les larmes lui en venaient aux yeux; mais qu'en son âme elle avait [de temps en temps] de grandes consolations et des lumières intérieures qui lui faisaient goûter de si grandes délices au milieu de ses souffrances, que le soulagement lui était plus pénible que la douleur. On vit aussi dès lors [en son extérieur], avec l'augmentation de ses douleurs, une si grande abondance de tranquillité et de patience, qu'il semblait qu'elle eût acquis l'impassibilité qui n'est réservée que pour l'état de la gloire.

CHAPITRE XII

DE SON HUMILITÉ ET DE SES LUMIÈRES

Entre toutes les leçons que notre vénérable Père nous a enseignées, l'humilité a toujours été des premières en rang, cet homme de Dieu ayant très parfaitement compris que l'Esprit divin ne repose que sur l'âme humble, et ne répand l'abondance de ses lumières que dans le cœur qui fuit le jour et l'éclat du monde, et qui se tient doucement à l'ombre salutaire de l'arbre de la croix.

Si les lumières de tous les Saints ont eu ce privilège, notre Mère Claude-Agnès en a été hautement gratifiée : son cœur n'a pas été moins humble que son esprit éclairé, et l'on aurait peine à dire si les vues sublimes qu'elle a eues de Dieu l'ont plus élevée devant lui que les sentiments qu'elle a eus de son néant l'ont abaissée dans son estime particulière.

Outre le don de sapience, qui semble lui avoir été communiqué avec celui de l'oraison infuse, et qui lui découvrit de si hautes vérités et si secrètes des mystères divins, des voies de Dieu sur les âmes et des opérations du saint amour, on ne peut douter qu'elle n'ait reçu le don de science pour l'intelligence des Écritures, auxquelles elle donnait des sens si beaux et si naïfs, et des explications si claires des passages qui semblaient les plus obscurs, que les plus savants docteurs avouaient qu'elle possédait une science surnaturelle.

Mgr de Rennes[1] et trois autres personnes de mérite et d'éminente doctrine, traitant un jour avec elle des choses spirituelles, on prit pour sujet la candeur et la simplicité chrétienne, et l'astuce ou la ruse qui lui est opposée; sur quoi fut allégué l'exemple d'Azarias, conducteur de Tobie au voyage de Ragès, qui semblait ne s'ajuster pas avec la rondeur naïve de la vérité toute nue. Mgr de Rennes, s'adressant à elle, lui dit : « Ma Mère, dites-nous vos pensées là-dessus. » Elle s'en excusa avec une profonde humilité, tant pour le respect de l'Écriture, que pour la considération de Sa Grandeur et de tant de personnes savantes, en la présence desquelles elle était indigne de parler. Mais ce grand prélat lui ayant dit que l'*obéissance est meilleure que les sacrifices*[2], son humilité étant obligée de céder à ce commandement, elle dit ses pensées sur la conduite de cet Azarias, ajustant si bien la signification de ce nom avec tout ce que Raphaël avait dit et fait durant ce voyage, se faisant connaître avec l'office et les fonctions qu'il devait exercer en cette mission, qu'elle montra admirablement qu'il n'y avait point eu de dissimulation ni de duplicité, ce qui mit toute la compagnie en étonnement. Et M. Quesnel, qui était présent, ajoute qu'en toute occasion il avait reconnu qu'elle possédait un très haut degré de science infuse.

Le révérend Père Recteur des Jésuites [qui confessait extraordinairement notre communauté] d'Orléans, et connaissait combien son esprit était éclairé, lui commanda de méditer sur l'Évangile de saint Matthieu, et d'écrire soigneusement les réflexions que Dieu lui inspirerait. Elle le fit avec soumission, et notre très digne Mère de Chantal l'ayant priée de lui envoyer son travail, elle le fit avec ces

[1] Pierre de Cornulier, né à Nantes en 1575, mort le 22 juillet 1639, après avoir occupé pendant vingt ans le siège épiscopal de Rennes.

[2] I Rois, xv, 22.

humbles paroles : « Voilà le livret que l'on vous a transcrit ; mais, mon Dieu, ma digne Mère, je voudrais bien qu'après ma mort l'on ne vît rien qui puisse donner le moindre souvenir de moi ni qui puisse entretenir l'opinion très fausse que l'on a conçue qu'il y ait quelque chose de bon en moi. Il me semble que si j'avais pu détromper ceux qui ont bonne opinion de moi, je mourrais contente ; mais je crains extrêmement que cela ne me donne bien de la peine à l'heure de ma mort. »

L'humilité, qui était sa chère vertu, la tenait ainsi dans l'abaissement à mesure que ses hautes lumières et ses connaissances l'élevaient près de Dieu. Lorsqu'elle fut mise assistante dans ce monastère d'Annecy et qu'elle y exerça la charge de Supérieure, elle ordonna à une Sœur de lui venir dire deux fois le jour quelque sentence de l'humilité, pour s'en rafraîchir la mémoire et pour en renouveler son attention. Il semblait qu'à mesure qu'elle fuyait à perte d'haleine [l'estime], l'estime l'allait suivant, comme l'ombre le corps ; et plus elle s'anéantissait devant Dieu, et plus Dieu se complaisait à l'agrandir dans l'esprit des hommes ; ce que ne pouvant empêcher, elle tâchait toujours, avec une adresse agréable, de faire tomber le discours de quelqu'un de ses défauts, et elle le faisait avec une si religieuse modestie et une si bonne foi, que l'on voyait que cela était sans feinte, et qu'il procédait en vérité du fond de son cœur, ce qui causait encore un effet tout contraire à celui qu'elle s'était promis ; ceux qui admiraient une ingénuité si candide, s'en retournaient toujours d'auprès d'elle avec meilleure estime qu'ils n'étaient venus.

Elle avait commandé à sa coadjutrice de lui dire tous les jours ses fautes. Elle lui ordonna même, en vertu de sainte obéissance, de lui dire sincèrement tout ce qu'elle avait jamais remarqué de défaut en elle, en la présence du révérend Père Recteur des Jésuites d'Orléans, auquel elle avait

conféré de son âme. L'humble Mère se mit à genoux, et l'obéissante fille lui dit avec simplicité tout ce qu'elle avait pu juger et remarquer d'imparfait en elle; sur quoi, ce digne Père exagérant pour augmenter son mérite, il la mortifia puissamment et lui imposa une pénitence très sévère. Et après cette action il fit appeler en particulier la coadjutrice, et lui dit de n'être point surprise de ce procédé, parce que cette bonne Mère l'avait pressé avec tant d'instance d'agir de la sorte qu'il avait cru être obligé de satisfaire à son excès d'humilité, et qu'elle avait un désir si pressant de confesser même ses péchés devant tout le monde, pour être plus méprisée, qu'il ne savait que dire, sinon que véritablement il l'estimait une sainte; qu'elle lui disait souvent les larmes aux yeux : « Mon bon Père, diffamez cette superbe; écrivez mes péchés en la place publique, afin que le monde soit désabusé de cette misérable, qui le trompe si faussement par une faible apparence d'un peu de vertu (*e*). »

Les mouvements qui la poussaient à ces actes peu usités étaient si puissants, qu'elle était suavement contrainte de suivre l'attrait, comme elle fit encore une autre fois. Ayant dit quelques paroles qui lui semblaient un peu trop rudes à une Sœur de grande vertu, soudain elle se prosterna à ses pieds et lui en demanda pardon, la priant de lui en

(*e*) Le révérend Père dom Maurice Marin, Supérieur du couvent des Barnabites de Paris, nous a dit que lorsqu'il était à Orléans avec le révérend Père dom Juste Guérin, pour recevoir les dépositions des miracles que notre saint Fondateur a opérés en ce lieu-là, il avait une si merveilleuse édification de voir cette bonne Mère, qu'il entrait en un saint étonnement de sa douce, vraie et très profonde humilité; que l'on ne connaissait qu'elle était Supérieure qu'en son rabaissement... Son ardent désir de l'humiliation allait toujours rejaillissant et produisant des actes de cette sainte vertu.

ordonner la même pénitence qu'elle eût méritée si elle eût commis cette faute. Et la bonne Sœur, se témoignant plus mortifiée de la mortification qu'elle avait causée à la chère Mère que de sa propre humiliation, elle la conjura de ne lui pas ravir son mérite et lui laisser accomplir avec joie sa pénitence.

Après qu'elle fut déposée de Supérieure, elle s'alla jeter à genoux devant l'assistante, à laquelle la charge fut remise pour assez longtemps [1], et lui dit en l'embrassant cordialement : « Ma chère Sœur, je vous rendrai une entière obéissance, commandez-moi [librement]; au nom de Dieu, n'épargnez point mon orgueil et mortifiez-moi à toute heure selon ma très grande nécessité; autrement vous en rendrez compte devant Dieu (*f*). » Elle poursuivit celle qui lui succéda, si humblement et si constamment, lui alléguant des raisons si fortes, qu'elle ne put lui refuser la demande qu'elle lui fit de retourner au noviciat, pour être exercée aux fonctions de celles qui commencent, où elle se rendit plus sujette que nulle autre aux plus petites observances, [ordonnances et défis d'icelui,] se tenant dans un

(*f*) Dieu permit que l'assistante l'exerçât comme si jamais elle n'eût été sa Mère; mais cette vraie humble avait si bien gagné l'esprit de l'assistante, qu'elle lui faisait croire ce qu'elle croyait elle-même par son humilité, qu'il y allait de la conscience de ne pas agir de la sorte, et ne voulait non plus se mêler des affaires que si elle n'eût point été en charge. Si l'assistante lui en voulait parler, et qu'à cause de ses continuelles infirmités elle témoignât qu'elle désirait que l'on la laissât ignorante de tout, elle s'allait promptement jeter à ses pieds pour lui demander pardon, avec larmes et exagération de sa faute.

---

[1] Par suite de circonstances particulières, qui seront exposées dans l'*Histoire des Fondations*, après la déposition de la Mère Claude-Agnès Joly de la Roche, Sœur Jeanne-Françoise le Tellier gouverna pendant plusieurs mois la communauté d'Orléans, en qualité d'assistante commise.

recueillement et une admirable démission. Elle fut même un temps que, pour rendre un compte plus exact et plus fidèle de ses fautes, elle les écrivait sur un papier, son humilité intérieure la tenant toujours attentive à toutes les pratiques de cette sainte vertu, disant partout ses coulpes avec larmes, et observant plus ponctuellement toutes les occasions d'abjection et de mépris que la plus jeune novice; de sorte qu'elle mérite d'être proposée comme le miroir des vraies et parfaites humbles.

Aussi notre très digne Mère de Chantal disait qu'elle était le modèle accompli des Supérieures déposées, et qu'elle n'avait jamais vu une Fille de la Visitation plus humble, et que ce lui était un martyre intérieur que l'on dît seulement qu'elle était bonne religieuse. Les grandes vues qu'elle avait de son néant lui faisaient croire qu'elle trompait et abusait tout le monde; que, nonobstant son bel esprit, on n'a vu personne moins attaché à son propre jugement, et que jamais on n'a pu lui persuader qu'elle eût la moindre capacité du monde pour le gouvernement, et qu'elle ne se soumettait à porter le fardeau de la charge que par pure obéissance, et par l'humble générosité et force d'esprit dont Dieu l'avait douée.

CHAPITRE XIII

DE LA FONDATION DU MONASTÈRE DE RENNES

La parfaite confiance que notre Mère Claude-Agnès avait établie sur la providence de Dieu, et sa grande humilité qui relevait toutes ses actions, parut beaucoup en la fondation de ce monastère-là, qui fut procurée par les RR. PP. Jésuites, et poursuivie par Mme la présidente de la Hautaye, laquelle s'en rendit fondatrice[1]. Plusieurs traits remarquables sont à observer en cet établissement : premièrement la mortification et la modestie de M. Quesnel, alors bénéficier à Romagne, qui, allant à Orléans accompagner une de ses filles spirituelles, qui avait dessein d'être de notre Institut, et la présentant au monastère, fut si peu curieux, qu'il ne parla point aux religieuses, et ne discerna pas seulement de quelle couleur était leur habit. Mais, étant retourné en Bretagne, notre Mère Claude-Agnès ayant été obligée de lui écrire sur quelque affaire importante, ce très vertueux personnage trouva tant de solidité et de sentiments de piété dans cette lettre, qu'il conçut un ardent désir de communiquer des choses saintes avec la bonne Mère, ce que ne pouvant par présence, il le fit par lettres avec une très intime consolation. Et ayant appris que l'on procurait l'établissement de notre monastère de Rennes, il s'y employa de tout son pouvoir, et n'épargna

[1] C'est par erreur que les précédentes éditions portent : *Mme de la Chataye.* La fondatrice du premier monastère de la Visitation de Rennes était Renée de Quengo, veuve de messire Olivier du Châtelier, seigneur de la Hautaye.

ni soins ni poursuites pour en obtenir toutes les permissions. Et comme il eut ce qu'il désirait en ce point, il s'éleva un faux bruit dans la maison de ville, que Mgr d'Orléans ne voulait donner la permission pour que notre Mère Claude-Agnès sortît de son diocèse pour venir fonder ce nouveau monastère à Rennes; ce qui fit prendre conclusion que les Sœurs ne seraient point reçues à moins que cette chère Mère, dont la renommée avait rempli tous les esprits de l'odeur de ses vertus, ne fût la première qui mît la main à ce grand ouvrage. Et il fallut que M. Quesnel vînt de Romagne à Orléans, pour tirer parole de Monseigneur; et Mme la présidente de la Hautaye alla prendre cette bonne Mère avec ses religieuses, pour commencer l'établissement.

Comme elles furent à quelques lieues de Rennes, messieurs de la ville l'envoyèrent prier de différer un peu d'y entrer, parce que les seigneurs et les dames se préparaient pour la venir recevoir en pompe et en cérémonie, tant la haute estime de sa vertu lui avait acquis d'empire sur les esprits et de vénération dans les désirs d'un chacun. Mais elle, qui fuyait les applaudissements et les honneurs autant qu'ils la suivaient, pria le cocher de toucher tant plus vite, et elle obtint de la compagnie que l'on ne s'arrêterait point pour le dîner, afin que, surprenant un chacun, elle entrât sans bruit et sans éclat de nul appareil mondain; ce qui augmenta l'estime que l'on avait conçue de sa vertu, voyant d'abord reluire en elle l'amour de la simplicité et de l'humilité religieuse. Cette diligence ne put empêcher néanmoins qu'elle ne reçût de grands honneurs à son entrée; et peu après les officiers de la ville couverts, de leurs robes de satin blanc passementées d'hermine, avec les armes de la ville, lui rendirent visite en corps, et lui offrirent les présents et les services de la ville[1].

[1] L'établissement du premier monastère de Rennes se fit le 27 octobre 1628.

Son humilité faisant ainsi admirer la simplicité de notre Institut, la confiance parfaite qu'elle témoigna avoir en la providence de Dieu fit merveilleusement approuver sa candeur. Incontinent après leur arrivée, Mgr de Rennes reçut des lettres d'un seigneur de marque, que la reine mère avait chargé d'obtenir de Sa Seigneurie la permission pour que les religieuses Bénédictines du Calvaire s'établissent à Rennes. Ce digne prélat, qui affectionnait du tout l'avancement de l'établissement de la Visitation, se trouva perplexe sur cette requête, ne sachant presque à quoi se résoudre, et craignant que cela portât préjudice à nos Sœurs, ou qu'il leur fît peine de voir un établissement si prompt être fait sur le leur. Dans cette irrésolution, il pria M. Quesnel, qu'il estimait beaucoup pour sa vertu, de savoir le sentiment de la Mère. Et dès que la proposition lui en fut faite : « Vraiment, dit-elle à M. Quesnel, mon très cher père, qui sommes-nous, nous autres petites Filles de la Visitation, qui nous devons tenir si basses? Monseigneur nous rend confuses d'avoir tant de bonne volonté pour nous ; mais assurez-le que nous connaissons Notre-Seigneur être un si bon Père et un si riche Maître, qu'il ne saurait avoir trop d'enfants et trop de serviteurs, et que non seulement nous ne penserons point recevoir du dommage par l'établissement de ces bonnes religieuses, mais une douce consolation de voir que plusieurs s'assemblent pour servir notre bon Dieu. » Elle ajouta plusieurs paroles pour faire voir en quel degré notre Institut honore toutes les autres religions et voudrait les servir. Le bon M. Quesnel ayant rapporté cette réponse à Mgr de Rennes, [tous deux conclurent] que c'était une réponse vraiment religieuse et d'une âme qui vivait dans l'esprit doux, humble, tranquille et charitable des enfants de l'Évangile.

Dès qu'elle eut paru dans Rennes, elle y fut dans l'estime qu'elle avait acquise dans Orléans, parce que sa vertu

l'accompagnait partout. Et Notre-Seigneur, qui l'avait honorée de ses visites précieuses et de ses parfums qui embaumèrent le couvent d'Orléans, lui fit la même grâce en celui de Rennes, dont elle écrivit en ces termes à notre digne Mère de Chantal : « Nous avons demeuré quelque temps, lui dit-elle, sans ressentir les visites odoriférantes de Notre-Seigneur; mais, environ la Saint-Jean, nous les sentîmes toutes universellement à diverses fois, et principalement le matin, environ les huit heures. A l'entrée, elles étaient si fortes, que le prêtre qui nous dit la sainte messe les sentit aussi dans la sacristie, et cela dura environ une heure.

« Hélas ! ma chère Mère, vous avez éloigné votre pauvre Agnès jusqu'au bout du monde! Il n'y a point de vos nouvelles, et je veux croire que ce sont mes péchés qui m'ont éloignée de vous et qui me causent cette privation. Mais quoique nous soyons au bout du monde, notre vénérable Père ne laisse pas de nous y venir visiter avec ses saintes odeurs, si souvent que rien plus, et par ce moyen il a fait un changement intérieur en une de nos Sœurs domestiques, que l'on estime miraculeux. Elle était toute simple, et ne pouvait goûter notre vocation. Comme elle pleurait à chaudes larmes de ne rien sentir comme les autres, Notre-Seigneur la visita avec ses suaves odeurs neuf jours entiers de suite, et durant ce temps-là elle n'osa en parler, de crainte de l'orgueil ; mais au bout de cela, se trouvant toute changée, elle ne put cacher la grâce qu'elle avait reçue. Hé ! ma chère Mère, pourquoi le bon Dieu ne me change-t-il point? Demandez-lui [en] la raison, et priez-le qu'il fasse en moi ce changement désirable ! »

CHAPITRE XIV

DE SES MALADIES ET DES PEINES INTÉRIEURES QU'ELLE SOUFFRIT POUR NOTRE-SEIGNEUR

Le monastère de Rennes, jouissant d'une si douce paix sous la conduite de cette bonne Mère, vit aussitôt son bonheur altéré par l'appréhension de la perdre, et, peu de temps après, par l'effet, ne l'ayant possédée qu'environ deux ans et quelques mois, et même dans un surcroît de toutes les infirmités qu'elle traînait depuis plusieurs années, sans qu'elle omît pour cela aucune chose des devoirs de sa charge. Il semblait que plus elle approchait de sa fin, et plus elle était soigneuse d'exhorter ses filles et de les enflammer par ses paroles et par ses exemples à l'acquisition des solides vertus. Elle leur disait souvent que le chemin de la croix, soit intérieure, soit extérieure, est le plus assuré, le plus court et le plus désirable, pourvu que l'on ait du courage et de l'amour.

D'autres fois, pour s'humilier, elle leur disait qu'elle connaissait bien qu'enfin ses infidélités obligeaient Notre-Seigneur de la mener par le chemin sec et aride ; mais qu'elle estimait cela comme un grand bénéfice pour son âme, et que, s'en réjouissant, elle tâcherait de ne rien relâcher de ses exercices ordinaires, puisqu'en tout elle voyait la volonté de Dieu. Elle leur inculquait surtout la sincère dilection et le support mutuel et charitable les unes des autres, et les y excitait par son exemple. Et les Sœurs assurent que jusqu'à la fin de sa vie elle eut une

charité si grande de tout ce qui les concernait, qu'elles étaient dans l'admiration, comme quoi souffrant tant de maux, elle pouvait appliquer son attention à tant de petites choses, d'autant qu'elle n'eût su voir un esprit un moment en peine sans lui apporter du remède ; et Dieu bénissait si visiblement son [soin], qu'un seul mot de sa bouche ou une simple démonstration de sa bonté maternelle faisait de grands effets sur leurs cœurs, et leur servait d'un doux soulagement en leurs tentations ou afflictions intérieures.

Les croix et les épines faisaient alors ses délices et ses plaisirs, et son Bien-Aimé se complaisait de la transformer en la vive image de Jésus crucifié, la gratifiant de tant de douleurs extérieures et de si extrêmes délaissements intérieurs, langueurs et obscurités mentales, qu'elle se trouva réduite dans une entière nudité et pauvreté d'esprit, et cette voie d'humiliation parut indifférente [à cette] fidèle épouse, pourvu qu'elle adhérât toujours à son *Bien-Aimé,* qu'elle tenait aussi fidèlement sur son sein quand il *lui était un bouquet de myrrhe*[1] très amère, que lorsqu'elle le tenait sur son cœur comme *une fleur* agréable et comme *un* beau *lis*[2] qui répand une délicieuse odeur, [et disait à ses filles qu'il ne faut point s'abuser, ni estimer que l'on a un amour véritable s'il ne subsiste toujours parmi les délaissements, travaux et douleurs.]

Rendant compte de son intérieur à notre digne Mère de Chantal, environ deux mois avant sa mort, elle lui écrivit ces paroles : « Il est vrai, ma très chère Mère, Dieu me fait cette grâce, qu'il n'y a partie sur mon corps qui n'ait sa continuelle et particulière souffrance, ni aucune puissance et faculté de mon âme et de mon esprit qui n'ait sa tribulation ; mais, ma chère Mère, qu'importe-t-il, je vous prie, comme a écrit notre bon et unique Père, en quelle sauce

[1] Cant., I, 12 — [2] *Ibid.*, II, 1.

ce divin Maître nous mette, pourvu que nous fassions sa volonté? Priez pour moi, afin que devant ma mort je devienne humble et patiente. J'ai appris depuis peu dans Gerson que celle qui ne souffre pas de bon cœur pour le Bien-Aimé ne mérite pas le nom d'amante. Or il me semble que je veux souffrir de bon cœur, mais c'est avec si peu d'humilité et avec tant de superbe, que j'ai bien sujet de craindre. »

Et notre très digne Mère de Chantal lui fit cette courte et très utile réponse : « Je vois l'état admirable où la bonté de Dieu vous tient. Oh! quand est-ce que vous avez mérité tant de grâces que de souffrir en tout le corps et en tout l'esprit! Par cette voie, Dieu vous veut tout à lui, et il demande que, pour l'amour de lui, vous vous détachiez absolument de toutes choses; cela veut dire non seulement des soulagements corporels, ce qui est peu à votre courage, mais encore de toute consolation, lumière et sentiment intérieur, afin que lui seul vous soit toutes choses. Que de trésors en cet abîme d'afflictions! Nous pensons que tout est perdu; et c'est là où nous goûtons la plus suave, la plus simple et la plus délicate union de notre esprit avec le bon plaisir de Dieu, sans mélange de nulle science, intelligence ni satisfaction, et c'est correspondre fidèlement aux plus hauts desseins qu'il ait sur nous, que de s'abandonner entièrement à sa volonté dans cette souffrance. »

Ses maux plus pressants étaient une fluxion qui lui tombait sur le poumon et qui lui causait une toux si véhémente, qu'elle ne pouvait [reposer] ni jour ni nuit; une colique bilieuse la travaillait encore, présent que sa charité lui fit demander à Dieu pour en délivrer une autre. Un mal de tête continuel accompagnait tous ces maux et rendait plus sensible la fièvre lente qui la rendait étique et qui ne la quittait jamais, de manière qu'elle ne paraissait qu'un squelette, à qui ne restaient plus que la peau et les os.

Et parmi des maux si extrêmes elle ne laissa pas d'exercer les fonctions de sa charge et d'ouïr la sainte messe, jusqu'à quelques semaines devant son décès, qu'à raison des fréquentes pamoisons où elle tombait, le médecin lui ordonna de tenir la chambre.

Dans cette cellule, elle faisait ses exercices spirituels avec une aussi grande et aussi ponctuelle fidélité que si elle n'eût point eu de mal. Et pour récompenser la perte qu'elle faisait, ne pouvant assister aux exercices de la communauté, elle commanda de nouveau à ses infirmières de l'avertir de tous les défauts qu'elles remarqueraient en elle, craignant, disait-elle, que ses infirmités la rendissent plus négligente à veiller sur elle-même.

Ce fut en ce même temps que, n'ayant plus la force de faire la discipline, elle commanda à [sa] coadjutrice de la lui donner de sa main; à quoi il fallut obéir, mais [c'était] avec [une] si grande compassion, voyant ce corps à demi sec, qu'elle se fit dispenser de ce commandement par les Supérieurs, qui défendirent aussi à la Mère d'user de cette extrême sévérité en un état si pitoyable; [car jusqu'au non plus, elle se tint ferme à toutes les observances de l'Institut.]

Écrivant à une de ses amies, et lui ouvrant confidemment le fond de son cœur, elle l'exhorta d'abhorrer comme l'enfer toute sorte de vanité et de fonctions éclatantes devant les yeux des créatures, lui protestant qu'elle n'avait point de plus pesante croix que de voir la fausse estime que l'on avait conçue d'elle, et qu'au reste elle lui disait sans fard, selon la loi de leur sainte amitié, que, nonobstant ses maladies corporelles qui s'augmentaient puissamment, elle se sentait plus forte d'esprit que jamais, la vivacité de ses passions étant amortie, et ne sentant plus en son cœur qu'une augmentation d'union avec Dieu et une affection de se rendre toujours plus conforme à sa divine volonté.

CHAPITRE XV

DE SA MORT, ET DES DISPOSITIONS AVEC LESQUELLES ELLE SE PRÉPARA A CE DERNIER PASSAGE

Comme le privilège d'une belle vie, c'est d'être tout occupée en Dieu, l'avantage et la prérogative d'une heureuse mort, c'est de n'être pas imprévue ; et c'est la grâce que Dieu fait souvent à ceux qui l'ont servi fidèlement, et dont, après un grand nombre de Saints et de Saintes, notre Mère Claude-Agnès a été gratifiée.

Deux mois avant son décès, elle fit appeler M. Quesnel, et lui dit : « Mon cher Père, il est temps d'aviser à donner ordre à la maison : je m'en vais. » Quoiqu'il comprit très bien ce qu'elle voulait dire, il lui répliqua : « Eh bien ! ma Mère, où voulez-vous aller ? — En l'autre monde, dit-elle, où Notre-Seigneur m'appelle. » Il voulut lui dire que Dieu, par sa bonté, la laisserait encore pour le bien de l'Ordre et de sa maison. « Non, non, dit-elle, mon Père; je n'ai plus que deux mois, encore aurai-je bien peine d'attendre. » Et puis elle ajouta : « Voyez-vous, mon cher Père, Notre-Seigneur veut ôter à nos Sœurs leur chétive Mère, et il leur veut donner votre charité pour mère et votre zèle pour père. » Ce qu'elle lui dit d'autant que M. Peschant, docteur en Sorbonne et théologal de l'Église de Rennes, homme de grande piété et qui servait de confesseur ordinaire [au] monastère, étant décédé, la bonne Mère avait jeté les yeux sur ce vertueux personnage pour le prier de succéder à sa charge, comme il était doué de ses rares talents et de ses vertus, et qui dès lors quitta tous ses bénéfices et

fit vœu de servir de confesseur aux Sœurs, pour l'amour de Celle dont elles ont l'honneur d'être les filles.

Quelques jours après, sa fièvre s'étant redoublée et des accidents extraordinaires ayant fait appréhender quelque surprise, elle reçut tous ses sacrements avec de très grands sentiments de piété. Néanmoins son départ de cette vie fut encore un peu différé, pour lui laisser le mérite de souffrir plus longtemps; et dans cet intervalle elle fit écrire à notre très digne Mère les paroles suivantes :

« Ma chère Mère, me voici enfin prête d'aller paraître devant Dieu. Je lui demande pardon, et à vous aussi, d'avoir si mal servi vos filles, qui sont ses épouses, et d'avoir si peu profité des sages enseignements que j'ai reçus de Votre Charité. Nos Sœurs vous manderont sans doute que je souffre beaucoup; mais je vous assure, ma digne Mère, que ce n'est pas autant que mon orgueil et que mes péchés le méritent. » Et sur l'apostille de la lettre, elle ajouta : « [Mettrai-je pas ce mot de ma main pour] dire à cette unique Mère de mon cœur que, si je fusse morte en l'extrémité où j'étais, je mourais avec une entière paix et suavité sur l'espérance des miséricordes de mon Dieu, et j'attends encore cette heure tant désirée avec allégresse intérieure. Quand la justice de mon Dieu a redoublé mes souffrances, il a plu à sa bonté de soulager mon esprit, et il m'a mise dans un autre état intérieur. Béni soit-il en toutes choses! »

Se voyant si abattue, elle pria instamment d'être déposée de sa charge de Supérieure. « Donnez-moi, disait-elle, ce cher contentement, que je meure en l'aimable condition de simple religieuse, et que mes maladies vous persuadent ce que n'ont pu mes désirs; vous deviez toujours avoir cru ce que vous voyez, que je suis inutile à tout, hors à vous donner de la peine. » On ne voulut pas néanmoins déférer à sa très humble requête; ce qui l'obligea, s'oubliant

entièrement de soi-même et de tout ce qui la touchait, de continuer ses soins pour la conduite du monastère ; ce qui pourtant ne dura guère, son enflure s'étant augmentée tout à coup si extraordinairement, qu'on croyait à toute heure qu'elle dût l'étouffer, et l'on ne pouvait même la remuer qu'elle ne tombât en syncope. Notre-Seigneur lui ôta le corps avant l'esprit ; ce n'était plus qu'un assemblage d'os attachés à une peau si desséchée, et si digne de compassion, qu'on ne pouvait la voir sans larmes. Ses plus longs sommeils n'excédaient pas un demi-quart d'heure, si bien que l'on peut dire avec vérité qu'elle n'avait point de repos que celui de son cœur, et elle eût pu dire, tout au contraire de l'Épouse, à laquelle d'ailleurs elle était si conforme : « Je veille en mes travaux et mon cœur repose[1], prenant un doux sommeil sur le sein de mon Bien-Aimé, demeurant paisible, tranquille et contente dans les effets de sa divine volonté. »

M. Quesnel dit que durant cette maladie elle parut plutôt un ange qu'une créature humaine, et que si, durant sa vie, elle avait pratiqué le document de notre vénérable Père : « Ne demandez rien et ne refusez rien, » elle l'observa encore plus excellemment durant ses souffrances, ne lui étant jamais échappé aucune parole d'impatience, quelque pressantes que fussent ses douleurs. Le seul Nom de Jésus était dans son cœur et dans sa bouche, et lorsqu'il lui parlait de la récompense qu'elle recevrait dans le ciel, elle jetait les yeux sur un crucifix, disant avec componction et douleur d'esprit : « Hé ! Seigneur, miséricorde à une infidèle pécheresse ! »

Toute sa consolation durant ses plus grands maux était d'ouïr lire l'office, puisqu'elle ne pouvait pas y assister ; sur quoi, un jour, il arriva une chose qui fut tenue

[1] Cant., v, 2.

pour miraculeuse. Une Sœur lui récitant l'office, l'ennemi, désespéré de l'attention qu'elle avait aux divines paroles, y apporta de la distraction : une mouche d'une monstrueuse grosseur entra dans l'oreille [de la bonne Sœur qui lisait l'office à sa chère Mère], et lui donna un mal de tête si violent, que l'on crut qu'elle en perdrait l'esprit. L'on courut promptement au chirurgien qui, avec ses ferrements et son expérience dans cet art, n'y put apporter aucun remède; ce que voyant cette Mère presque agonisante, ayant fait retirer le chirurgien, elle fit une douce prière à Dieu, et tout sur l'heure la Sœur fut parfaitement guérie, sans que jamais l'on ait su ce qu'était devenue cette importune bestiole, pour laquelle chasser, Dieu prit plaisir que sa bien-aimée s'émût, comme jadis Abraham, pour chasser cette volée de mouches qui venaient interrompre la tranquillité de son sacrifice.

Peu de jours avant son décès, elle tint son chapitre et changea les officières pour maintenir l'observance de la règle, [et faire alors ce qu'elle ne pourrait accomplir au dernier jour de l'an.] Elle établit assistante[1] celle qu'elle jugea la plus capable selon Dieu, en la seule présence duquel elle agissait. Elle exhorta toutes les Sœurs, avec de saintes et très ardentes paroles, à la parfaite observance, et leur dit très souvent, comme saint Jean à ses disciples : « Soyez unies dans la parfaite charité, mes chères Sœurs, et demeurez en une douce concorde : tout votre bien dépend de cette bonne intelligence. Aimez-vous selon Dieu et vivez avec simplicité : vous aurez la paix de Dieu avec vous. Supportez-vous charitablement, et Dieu vous supportera miséricordieusement. » Ensuite elle conjura toute la communauté, les larmes aux yeux, de ne rien dire qui la touchât après sa mort, et que si elles voulaient conserver quelque

[1] Sœur Marie-Renée de Guéroust, l'une des fondatrices du premier monastère de Rennes.

souvenir d'elle, ce ne fût que de sa misère, pour demander à Dieu de lui faire miséricorde, et pour recommander son âme pécheresse à sa bonté infinie (*g*).

Mgr de Rennes, qui estimait parfaitement sa vertu, la visita plusieurs fois pendant les derniers jours de sa vie ; et le peu qu'elle lui pouvait dire, c'était de le supplier en toute humilité de continuer sa sainte affection envers son monastère et pour tout l'Institut. Le soir du jour qu'elle mourut, ce digne prélat, qui désirait se trouver à cet heureux trépas, ayant demandé au médecin si elle passerait la nuit, et le médecin ayant dit qu'elle verrait encore la nouvelle année, M. Quesnel s'étant approché de son lit, et lui ayant dit le sentiment du médecin, et demandé s'il demeurerait, elle ne lui répondit rien. Comme elle avait accoutumé [de lui dire qu'il n'en] était besoin, [ce] silence fit connaître qu'elle avait une autre connaissance que le médecin, et que l'heure de son trépas ne lui était pas inconnue.

Après le départ de Monseigneur, elle demeura toujours persévérante dans une profonde paix ; et comme on la voyait dans une si grande tranquillité et suavité, nonobstant de si grands maux, on ne put s'empêcher de lui dire qu'elle était bien heureuse d'aller recevoir [les] éternelles récompenses de ce qu'elle avait fait et souffert pour l'amour

(*g*) Outre tous ses maux, il lui vint sur sa fin un ulcère au gosier qui lui causait de cruelles douleurs, et ne pouvait avaler une demi-cuiller de bouillon sans grandes peines, desquelles elle ne dit jamais un petit mot de plainte, et à peine savait-on son mal que par la violence que l'on voyait qu'elle se faisait pour obéir au médecin et à l'infirmière, prenant gracieusement et sans réplique ce qu'il leur plaisait.

M. Quesnel était contraint d'entrer tous les jours, parce qu'à tout coup l'on croyait qu'elle allait trépasser, et qu'il lui faudrait faire la recommandation de l'âme, mais elle lui disait : « Mon Père, retirez-vous, je ne m'en dois pas encore aller. Je vous ferai demander quand il sera temps. »

de Dieu. Cela lui déplut fort, et elle dit humblement et fortement : « Hé! au nom de Dieu, ne parlez à cette pécheresse que de la miséricorde de Dieu; qu'ai-je fait qui mérite récompense? Je ne recherche que la divine clémence et la miséricorde de Jésus, mon unique Sauveur et mon appui très ferme. »

Comme Matines sonnèrent, elle dit aux Sœurs qu'elle irait bientôt vers son céleste Époux. Elles fondirent en larmes à cette parole, et voulant demeurer proche d'elles : « Non, mes Sœurs, leur dit-elle, allez rendre votre devoir à Dieu; il me reste assez de temps pour vous attendre. » Matines étant achevées, et les Sœurs de retour, elle demanda M. Quesnel, qui étant en son hospice hors de la ville, elle pria qu'on fît venir M. Horlandez, chapelain, demandant de recevoir encore l'absolution avant que mourir. Elle se confessa avec une grande contrition de ses péchés; ensuite elle demanda de communier pour la dernière fois, ce qu'elle fit avec une dévotion angélique, exhortant encore les Sœurs à l'union avec Dieu, et à l'amour cordial et réciproque entre elles. Elle fit de nouveau des actes de foi, d'espérance et de charité; elle demanda pardon à toute la communauté, et demeura environ demi-heure à faire son action de grâces, pendant laquelle, sans aucun mouvement, [ains] dans un doux repos, ayant le visage riant, sa belle âme fut détachée de cette partie mortelle, et alla rendre ses actions de grâces éternelles à Celui qui l'avait enrichie de tant de sacrés dons. Elle décéda le trente décembre, l'an 1630, en présence de M. Horlandez, très vertueux personnage, et de toute la communauté, âgée seulement de trente-huit [à trente-neuf] ans, dont elle en avait passé environ dix-neuf dans l'Institut. Son visage demeura si beau, que l'on eût dit qu'elle était plutôt dans le doux sommeil d'un gracieux repos que dans celui de la mort.

CHAPITRE XVI

DES HONNEURS QUI LUI FURENT RENDUS APRÈS SA MORT

Lorsque la nouvelle de [la] précieuse mort [de cette chère Mère] fut sue dans la ville, le peuple, qui l'honorait singulièrement, accourut à la foule pour faire toucher quelque chose au corps de cette vénérable défunte, que la voix publique proclamait comme une sainte.

Mgr de Rennes fut incomparablement touché de cette mort, et demeura presque toujours à considérer dans la bière ce chaste dépôt, qui avait été le domicile de tant de grâces. Il voulut lui-même faire ses funérailles, accompagné de tout le clergé, avec grande solennité, et même par dévotion il voulut garder quelque chose qui lui eût appartenu, par forme de relique. Il avait désiré d'avoir son portrait, peu après qu'elle fut arrivée à Rennes ; mais n'ayant pu l'obtenir de sa modestie durant qu'elle était en vie, un peintre qu'il fit venir l'exécuta après sa mort, disant : « J'aurai d'elle défunte ce que par humilité elle n'a pu m'accorder étant vivante (*h*). »

(*h*) On lit dans la Vie manuscrite la variante qui suit :

Pendant la vie de cette très digne Fille de la Visitation, ce grand prélat avait désiré d'en avoir un portrait, ce qu'elle avait très humblement et constamment refusé, et comme ce bon seigneur lui fit objecter par M. Quesnel, que notre bienheureux Père, par un esprit de sainte et apostolique condescendance, avait bien permis que l'on l'eût pourtrait, pour la satisfaction de ceux qui le requéraient, elle fit cette sage réponse : « Mon cher Père, quand j'aurai pourtrait

Plusieurs personnes de qualité voulurent avoir quelque chose qui lui eût servi et l'enfermèrent comme des reliques, par un sentiment de piété singulière.

Les religieuses étaient comblées de douleur d'avoir fait une telle perte, et elles ne pouvaient trouver aucune consolation qu'en la seule volonté de Dieu, et dans l'espérance de la gloire que possédait celle dont elles faisaient les obsèques.

Notre digne Mère de Chantal avoua qu'elle avait été touchée jusqu'au fond du cœur, d'autant que notre Institut perdait l'un de ses plus dignes sujets, et auquel il a une obligation éternelle d'avoir eu le soin de recueillir les Entretiens de notre vénérable Père et un grand nombre de ses sermons, Dieu l'ayant douée d'une si heureuse mémoire[1], qu'elle rapportait mot à mot ce que notre bon prélat avait prêché, plusieurs jours après [l'avoir ouï]. Et le public est redevable à sa diligence de cet ouvrage, où toutes les personnes spirituelles puisent et goûtent une si pure dévotion ; et il eût été à désirer que quelqu'autre eût été aussi fidèle à rédiger par écrit toutes ses actions

en moi toutes les vertus de mon saint Fondateur, alors très volontiers j'en lairrai tirer une copie. »

M. Quesnel dit à Monseigneur que, s'il ne le lui commandait, elle ne le permettrait jamais. « Non, dit ce digne prélat, je ne le lui veux pas commander, quoique je le désirasse, car je crains de la trop affliger. » Mais ce dévot prélat voyant le corps de cette bénite défunte dans la bière : « Que l'on me fasse venir mon peintre, dit-il; j'aurai d'elle défunte ce que par humilité elle ne m'a pas voulu accorder étant vivante. »

---

[1] La Vie manuscrite portait : « Dieu l'avait douée *de la plus grande et heureuse mémoire qui se puisse guère trouver, au moins entre celles de son sexe.* » Sainte J.-F. de Chantal, jugeant sans doute cette phrase un peu exagérée, l'a modifiée comme il suit : *Dieu l'avait douée d'une grande et heureuse mémoire.*

vertueuses et ses saintes paroles, qui nous seraient de grande consolation et d'une inestimable utilité. Il faut adorer la volonté de Dieu, et nous contenter du peu que nous avons pu recueillir.

Elle est la neuvième de notre Institut, et nous avons lieu d'espérer qu'elle est entre les neuf chœurs des anges, chantant la gloire immortelle de son divin Époux [1].

Quelque temps après sa mort, une fidèle servante de Dieu a assuré qu'elle l'a vue en habit de gloire, dans une prairie émaillée de très belles et très odorantes fleurs; qu'elle était accompagnée d'une autre religieuse de l'Ordre, et que, l'ayant laissée un peu à l'écart, elle tira à part celle qui eut la vision et lui donna un excellent avis sur quelque manquement intérieur, et puis elle disparut. Et les visibles progrès que cette servante de Dieu fit dès lors dans la perfection sont des témoignages que sa vision n'a pas été imaginaire, mais réelle et véritable.

La Mère Supérieure d'Orléans assure qu'étant directrice, une sienne novice fut délivrée d'une forte tentation pour avoir fait une prière à Dieu, lui représentant les mérites de cette sienne servante, et pour avoir porté sur sa tête, par révérence, un peu de ses cheveux.

Une Sœur de Rennes étant travaillée d'une goutte très violente en un genou, qui ne lui laissait aucun repos ni jour ni nuit, elle fut tout soudain guérie par l'application d'un peu de sang de la défunte, que son infirmière lui appliqua réduit en poudre.

M. le médecin qui l'avait servie, personnage très docte et de très haute vertu, se trouvant atteint d'une violente colique, à laquelle il perdait lui-même sa science, ne

[1] Le texte original portait : *Nous la croyons entre les neuf chœurs des anges.* Sainte J.-F. de Chantal a corrigé et écrit : « *Nous espérons en la divine Bonté* qu'elle est entre les neuf chœurs des anges. »

sachant plus quel remède y faire, envoya demander la ceinture de la défunte, et tout sur l'heure il fut entièrement guéri.

Le révérend Père de [La Rongère[1]] Jésuite, a protesté avoir reçu plusieurs grâces du Ciel par les intercessions de cette vénérable servante de Dieu, qu'il invoquait tous les jours en son particulier, gardant par révérence son chapelet comme une relique.

M. Quesnel, docte, pieux et fort éclairé en la direction et au discernement des consciences, a gardé les lettres qu'elle lui avait écrites, comme des gages sacrés; et quant à ses vertus: « J'en ai, dit-il, conservé dans ma mémoire ce que j'en ai pu dérober, cette bonne Mère étant toujours attentive à ne rien faire paraître des merveilles que Dieu avait opérées en elle (*i*). »

Le révérend Père [dom] Juste Guérin, confesseur des sérénissimes Infantes de Savoie [et maintenant notre bon]

(*i*) « Il était difficile de discerner lequel présidait le plus en cette chère Mère, ou la majesté, ou l'affabilité; car elle engravait un saint respect en l'âme de ceux qui la regardaient, et tout ensemble leur coulait dans le cœur une certaine confiance d'une sincère communication, et un puissant désir de pratiquer ses saints conseils. Son gouvernement était égal dans la maison, et plus d'amour que de crainte, quoique sa vertu la rendit respectable en un souverain degré à ses inférieures. Elle se servait des douces inventions que le Saint-Esprit lui suggérait pour convertir le pécheur sans l'affliger ni le confondre. Elle tenait toujours son cœur en une telle égalité, que jamais on ne remarquait de changement en elle, sinon lorsqu'on eût voulu dire quelque chose qui lui eût tourné à louange; et soudain on la voyait rougir et se confondre. » Jusques ici sont les paroles de M. Quesnel.

---

[1] Le Père de La Rongère (et non de *Rougères*, comme portent les anciennes éditions) était fils de François de Quatrebarbes, seigneur de La Rongère et de Louise de La Croix. Cette famille, très illustre en Anjou, existe encore aujourd'hui.

évêque de Genève, et qui a été commis par le saint Siège pour les informations de la vie et des miracles de notre vénérable Père, dit en un mot qu'elle a été une parfaite et accomplie Fille de la Visitation, ou l'on n'en verra jamais.

Le révérend Père dom Maurice Marin, Supérieur des Pères Barnabites de Paris, ayant ouï dire qu'une médaille qui avait été de notre Mère Claude-Agnès faisait des merveilles, ajouta : « Je ne m'en étonne pas, et je m'étonnerais plutôt si elle n'en faisait point, puisque Dieu ne manque jamais, d'une façon ou d'une autre, d'exalter les humbles; et je ne sais, ajouta-t-il, s'il y eut jamais une [âme] plus attentive à la pratique de l'humilité que cette Mère. »

Sa chère et fidèle compagne de religion et de noviciat, notre Mère Marie-Aimée de Blonay, devant qu'être avertie de son décès, en eut une connaissance distincte et très sensible. Elle avait promis à notre Mère Claude-Agnès de prier tous les jours pour elle devant le cœur de notre vénérable Père[1], et au même instant de sa mort, s'acquittant de sa promesse, elle fut investie d'une odeur céleste très douce, et eut une vue intellectuelle très claire que sa chère compagne s'en allait dans la gloire; ce qu'elle écrivit de Lyon, le jour suivant, à notre digne Mère de Chantal, dans sa simplicité et confiance toute cordiale, lui écrivant que sans doute les premières nouvelles que l'on aurait de Rennes seraient que sa bonne compagne est dans le ciel (*j*).

(*j*) Plusieurs autres grands serviteurs de Dieu ont les mêmes sentiments de feu notre chère Sœur, et quoique cette opinion soit universelle, et que ceux qui l'ont connue pendant sa vie l'invoquent et la nomment bienheureuse et sainte, nous ne lui avons pas voulu donner ces titres, tant pour nous tenir dans l'humilité religieuse

[1] Cette insigne relique était conservée au premier monastère de Lyon, que gouvernait la Mère M.-A. de Blonay.

que parce que nous savons que le Saint-Esprit a dit qu'il faut que la louange vienne des étrangers et non de nous-mêmes, qui nous contentons de rapporter nuement et sincèrement ce que nous avons appris des vertus de cette très honorée Sœur; et, bien que ce soit peu à l'égal de ce qu'elle était, ce petit recueil suffira pour nous rendre agréables à Dieu, si nous imitons ce qu'il contient de cette fidèle servante de Dieu, auquel soit gloire, honneur, bénédiction et louange immortelles en l'infinité des siècles. *Amen.*

Écrite et dressée en ce premier monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Annecy, 1636.

DIEU SOIT BÉNI!

EXTRAIT DU LIVRE DES VŒUX DU PREMIER MONASTÈRE DE LA VISITATION D'ANNECY

L'an 1630, le 30 de décembre, environ les onze heures et demie du soir, mourut en Notre-Seigneur notre chère et bien-aimée Sœur Claude-Agnès Joly, assistée du confesseur de la maison et de la communauté, et après avoir reçu, demi-heure auparavant, la très sainte communion. Elle était professe de notre monastère d'Annecy, où elle fut assistante, et gouverna en l'absence de la Supérieure qui était allée en quelque fondation, environ quatorze mois; après quoi, elle fut envoyée à la fondation d'Orléans pour y être Supérieure, et après ses trois ans elle fut derechef élue; elle exerça cette charge et toutes les autres qu'elle avait auparavant eues avec beaucoup d'humilité et très grande prudence et un support et patience tout à fait remarquable.

Elle avait une fort basse estime d'elle-même et de tout ce qu'elle faisait, cachant soigneusement le bien qui était en elle : plus on l'honorait, plus elle tâchait de s'abaisser. Sa plus grande douleur était l'estime que l'on faisait d'elle, laquelle était si grande, que l'on la tenait communément pour sainte; car même

après sa mort l'on allait au monastère demander des choses qui avaient touché à sa personne. Elle cherchait l'humiliation et le mépris d'elle-même avec une avidité nonpareille et aimait tant ces chères vertus que, s'il lui eût été loisible, elle eût fait des actes de folie pour se faire mésestimer et mépriser. Après qu'elle fut déchargée de la supériorité, elle était si très fort aise et contente de ne plus commander mais d'obéir que, serrant étroitement la Sœur assistante, elle lui dit qu'elle lui serait bien obéissante, comme elle le fit bien paraître tout le temps qu'elle demeura déposée, pendant lequel elle se tint dans un rabaissement et respect si grand, qu'elle tirait les larmes des yeux des Sœurs, lesquelles sentaient un grand désir de l'imiter. Elle avait l'esprit d'humilité et l'habitude des actes si fortement engravés dans son cœur que rarement elle en perdait l'occasion. La douceur de sa conduite était extrêmement grande, ne faisant pour l'ordinaire paraître en ses corrections nulle aigreur; au contraire, l'on voyait un tendre et amoureux désir de la perfection d'une chacune. Son support envers le prochain était très grand, tâchant toujours de l'excuser, autant qu'elle pouvait selon Dieu; surtout, elle était pour les absents. Elle attendait les esprits qui étaient sous sa charge, avec une patience admirable.

Notre-Seigneur lui avait donné la possession de ces deux chères vertus de douceur et patience sur sa fin, si pleinement qu'il semblait qu'elle n'avait plus de sentiment contraire, car, parmi ses plus pressantes douleurs, ses paroles et actions étaient la douceur et suavité même. Sa conformité à la volonté de Dieu était très grande, ce qui faisait que jamais on ne la voyait émouvoir de rien, demeurant ferme et tranquille en tout événement, remettant le succès de tout à la providence de Dieu, la bonté duquel lui donnait très libéralement les fruits de sa confiance, faisant réussir les choses qui semblaient les plus éloignées, mieux qu'elle ne l'avait su désirer.

Sa conversation si affable et cordiale a attiré plusieurs personnes des plus avant dans le monde, à un changement de vie tout remarquable. Elle était très fidèle à la présence de Dieu, ce que l'on voyait reluire en son maintien humble, grave, dévot et modeste, qui faisait, qu'à la regarder seulement, on rentrait en soi-même. Elle avait l'esprit universel, le jugement bon, qui ne faisait rien qu'avec mûre considération.

Elle était fort spirituelle et éclairée; sa dévotion était toute générale et très singulière à la très sainte Trinité, qui lui avait donné des lumières tout extraordinaires; elle en parlait très hautement. Elle avait aussi une grande dévotion au très saint Sacrement et à la Mère de Dieu, à laquelle elle offrait tous les jours son chapelet, quelle maladie qu'elle eût. La confiance qu'elle eut à notre bienheureux Père était admirable [*et lui a*] *inspiré de tremper de la toile trempée dans son sang dans de l'eau, pour en faire boire aux malades, qui s'en trouvaient grandement bien et la plus grande partie guérissaient. Elle ne perdait point ses exercices, quelle maladie qu'elle eût; c'était une âme des plus éclairées, une conscience si parfaitement pure et délicate, qu'il ne se peut rien dire de plus. Les Pères Jésuites, à qui elle conférait de sa conscience, disent que c'était une vraie sainte. Elle a été travaillée de grandes peines d'esprit et parfois si pressantes, qu'elle tirait les larmes des yeux à ceux qui la voyaient et qui savaient sa peine, laquelle elle souffrait avec une soumission à la volonté de Dieu toute remarquable. Elle disait qu'elle ne s'était point vue un quart d'heure sans souffrir, spécialement sept ou huit années avant sa mort.*

La qualité du mal dont cette chère [*Mère*] *est morte était une fluxion qui lui tombait sur la poitrine, qui lui causait une toux si extrême, qu'elle ne reposait presque ni jour ni nuit. Elle était aussi travaillée d'une grande colique et d'un fort fréquent mal de dents et de tête et d'une fièvre étique. Il n'y avait presque partie en son corps qui ne souffrît. Elle fut envoyée en cet état, l'an 1628, à la fondation de Rennes pour y être Supérieure, où elle exerça cette charge environ deux ans, après lesquels elle mourut, laissant cette maison toute nouvelle grandement affligée pour la perte qu'elle faisait d'une si bonne Mère. Elle était âgée d'environ quarante ans, et a porté le saint habit de religion environ dix-neuf ans. Elle est enterrée en notre monastère de Rennes.*

Nous supplions très humblement l'infinie bonté de notre très doux Seigneur et Époux la loger en son saint et désirable repos. Amen.

Sœur Jeanne-Françoise Frémyot.

PROTESTATIO AUCTORIS

Lector, adverte, ut si quæ in recensendis elogiis ac gestis harum religiosarum hoc libello complexa fui, ultra mores illarum ac vitæ sanctitatem et populorum erga easdem obsequia, superantia vires humanas, quæ miracula videri possint, et ad futurorum præsagia, revelationes et alia beneficia in mortales collata quoquo modo trahi valeant; ita tibi propono, ut nolim accipi, tanquam ab Apostolica Sede examinata et approbata, sed ut ea quæ a sola auctorum suorum fide pondus obtineant; nec ideo aliam quam humanam historiam sapiant. Quare etiam inhærendo decretis fel. rec. Urbani VIII cum declarationibus ab eodem editis, quoad venerationem et cultum, firmiter testatum volo, me hisce lucubrationibus nolle quidquam venerationis aut cultus majoris eisdem tribuere, vel famam et opinionem sanctitatis earumdem augere, nec illarum existimationi aliquid adjungere, ullumque gradum facere ad futuram quandoque illarum canonizationem aut miraculorum comprobationem, sed omnia a me relinqui in eo statu, quem hisce meis lucubrationibus seclusis per se obtinerent, non obstante quocumque longissimi temporis cursu. Hoc tam sancte profiteor, quam decet eam quæ Sanctæ Sedis apostolicæ obsequentissima filia haberi cupit et ab illa in omni sua actione dirigi.

Ego Soror Francisca Magdalena de CHAUGY,
de Visitatione B. M. V.

Deus sit benedictus!

VIVE JÉSUS!

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME

Approbation de Mgr l'évêque d'Annecy V
Préface VII
Permission et approbation de Mgr l'illustrissime et révérendissime Charles-Auguste de Sales, évêque et prince de Genève . XXIX
A notre saint Père le Pape Alexandre VII XXXI
Bref du Pape Alexandre VII XXXIX
Protestatio auctoris XL

LA VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

MARIE-JACQUELINE FAVRE

SECONDE RELIGIEUSE

DE LA VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

CHAPITRE I. De sa naissance, de son éducation et de ses qualités naturelles 5
— II. Du combat qu'elle souffrit sur le choix d'une vocation 11
— III. Étant recherchée en mariage, elle déclare sa vocation 15
— IV. Elle se joint à notre très digne Mère de Chantal pour commencer notre Institut 19
— V. Elle commence d'être exercée par des tentations . . 23
— VI. Elle souffre de très grandes distractions, et, pour se recueillir en Dieu, elle fait un vœu de très grande perfection 27
— VII. Sa conduite est admirée dans la ville de Lyon . . 30
— VIII. De son humilité, et du bon usage qu'elle fit des maladies 33
— IX. Elle va établir le monastère de Montferrand, et le respect qu'on lui défère 37

Chapitre X. Son arrivée à Dijon, où elle convertit une demoiselle hérétique 42
— XI. Elle est appelée à Annecy, et ensuite envoyée pour établir le monastère de Bourg-en-Bresse. 49
— XII. De sa mission à Paris et à Troyes, et des peines qu'elle y souffre. 54
— XIII. De son second triennal à Paris, et de l'humilité de sa conduite 61
— XIV. Son admirable obéissance en son retour à Chambéry. 64
— XV. Du respect qu'elle portait à notre très digne Mère de Chantal. 73
— XVI. De sa pauvreté et pureté angélique 76
— XVII. De son humilité 80
— XVIII. De sa conduite admirable envers ses filles . . . 84
— XIX. De sa prudence, conversant avec les personnes séculières 88
— XX. De l'amour qu'elle avait pour sa vocation 90
— XXI. De sa dévotion et du don d'oraison qui lui fut communiqué. 92
— XXII. De ses peines intérieures. 97
— XXIII. De sa patience 102
— XXIV. Continuation de cette matière. Son voyage à Nevers et son zèle pour la clôture 107
— XXV. Son retour à Chambéry. De sa dernière maladie et de son heureuse mort. 114
— XXVI. Des témoignages d'honneur qui ont été rendus à sa vertu 119
— XXVII. Du titre de *Grande* que notre vénérable Fondateur lui avait donné 125
Extrait du Livre des vœux du premier monastère de la Visitation d'Annecy. 127

LA VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

JEANNE-CHARLOTTE DE BRÉCHARD

TROISIÈME RELIGIEUSE

DE LA VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

Chapitre I. De sa naissance et de son enfance 133
— II. De sa conduite jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. . . . 139
— III. Elle s'adonne entièrement à la piété, et reçoit de très grandes grâces 144
— IV. Elle est fortifiée dans le désir de se donner à Dieu, et s'adonne à la méditation 148

CHAPITRE V. Dieu lui fait voir dans un songe l'Institut où il la désirait. 152
— VI. Elle fait dessein de se rendre Carmélite, et des obstacles qui se présentèrent. 157
— VII. Elle est appelée à notre Institut par une autre vision. 164
— VIII. Elle entre avec notre très digne Mère pour commencer notre Institut; sa probation et sa profession. 169
— IX. De son attention en Dieu, et des grâces qu'elle reçut en ce commencement. 174
— X. De sa conduite gouvernant notre monastère d'Annecy, et du zèle qu'elle eut pour le salut de son père. 179
— XI. Des travaux qu'elle souffrit dans l'établissement de notre monastère de Moulins en Bourbonnais. . . 185
— XII. Elle donne d'excellentes maximes pour toutes celles qui sont en charge 191
— XIII. Le grand progrès qu'elle fit dans Moulins pour le spirituel et pour le temporel. 197
— XIV. Des peines qu'elle souffrit dans l'établissement du monastère de Riom en Auvergne 201
— XV. Elle empêche d'être réélue à Riom pour la quatrième fois 204
— XVI. Elle est renvoyée à Moulins, où Dieu bénit visiblement sa conduite. 207
— XVII. De son retour à Riom, et du soin qu'elle eut de se préparer à la mort 210
— XVIII. De sa dernière maladie et de sa mort précieuse. 215
— XIX. L'éloge ou l'abrégé de ses vertus 220
Extrait du Livre des vœux du premier monastère de la Visitation d'Annecy. 227
CHAPITRE XX. Comme son corps est demeuré incorruptible après sa mort. 229

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

I. Relation de ce qui s'est passé à l'ouverture du corps de notre Mère de Bréchard, le 23 mai 1645 237
II. Procès-verbal de la reconnaissance des restes de notre Mère de Bréchard 239

SUPPLÉMENT

Les restes de la Mère de Bréchard, de 1645 jusqu'à nos jours. — Miracles opérés par la Servante de Dieu. — Démarches pour sa béatification 241

LA VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

PÉRONNE-MARIE DE CHATEL

CINQUIÈME RELIGIEUSE

DE LA VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

CHAPITRE I. De sa naissance et de son éducation jusqu'à l'âge de quinze ans 252
— II. De l'affermissement de son cœur en Dieu, et de la première inspiration qu'elle eut pour la vie religieuse 258
— III. D'une forte inclination dont elle triompha par la sainte lecture et par la prière 263
— IV. La lecture des livres de Grenade la confirme dans sa vocation 267
— V. Elle fait des aumônes pour obtenir le don de persévérance dans le désir de sa vocation 274
— VI. Elle occupe son esprit à réfléchir en Dieu sur toutes choses 280
— VII. A son retour en Savoie, elle est fortement combattue sur le sujet de sa vocation 284
— VIII. Dieu lui fait connaître l'Institut où il l'avait destinée 288
— IX. De sa réception dans notre Institut et de son noviciat 294
— X. De l'office qui lui fut donné étant novice, et de la fidélité qu'elle eut pour Dieu en l'exerçant 299
— XI. La sainte Vierge la guérit miraculeusement de son mal de jambe 302
— XII. L'excellent don d'oraison qui lui fut alors communiqué, étant encore novice 306
— XIII. Excellent avis sur cette matière 310
— XIV. De sa profession, et d'une grande maladie qu'elle eut bientôt après 316
— XV. Elle fut mise économe, et Notre-Seigneur fit une rare merveille par elle 321
— XVI. D'un rude combat qu'elle souffrit et d'une grande consolation qu'elle reçut 325
— XVII. Continuation de la même matière 332
— XVIII. De l'abnégation de soi-même et de son entier dénuement de tout, hors de Dieu 335
— XIX. De l'exercice de la présence de Dieu 339
— XX. Elle consulte le révérend Père Isnard, Jésuite, et, suivant son avis, elle s'adonne à la lecture des saintes Lettres 347

CHAPITRE XXI. Sa conduite dans Grenoble 354
— XXII. D'une extrême langueur dont elle fut travaillée. 361
— XXIII. Elle demande d'être déposée de sa charge. . . . 365
— XXIV. Elle est réélue à Grenoble contre sa volonté, et son élection cassée à sa prière 371
— XXV. De sa conduite dans nos monastères d'Annecy et de Chambéry, où elle fut Supérieure 374
— XXVI. Elle fait plusieurs fondations, et son esprit s'occupe en Dieu en tous lieux. 382
— XXVII. Excellente déclaration de son intérieur 386
— XXVIII. Elle est réélue Supérieure de ce monastère d'Annecy; des vertus qu'elle pratiqua dans l'exercice de cette charge. 394
— XXIX. De sa charité envers les malades. 400
— XXX. De sa conduite formée sur celle de Jésus-Christ. 405
— XXXI. Combien elle fut exacte en l'observance des vœux. 414
— XXXII. Combien elle a paru détachée de l'amour de ses parents 417
— XXXIII. De ses mortifications et de son humilité. . . . 420
— XXXIV. Du don d'oraison infuse qui lui fut communiqué. 428
— XXXV. De sa méthode pour l'oraison et pour d'autres exercices. 432
— XXXVI. De sa dévotion à la Vierge et à son bon ange. 439
— XXXVII. De sa dernière maladie 444
— XXXVIII. Suite de la même matière, et de son heureux trépas. 448
— XXXIX. De l'estime que les personnes de mérite ont conçue de sa vertu 454
Extrait du Livre des vœux du premier monastère de la Visitation d'Annecy. 460

LA VIE DE NOTRE TRÈS HONORÉE MÈRE

CLAUDE-AGNÈS JOLY DE LA ROCHE

NEUVIÈME RELIGIEUSE

DE LA VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

CHAPITRE I. De sa naissance et des vertus de ses père et mère. . 467
— II. D'un grand péril où Dieu la préserva; du vœu de chasteté qu'elle fit en action de grâces, et du premier attrait de sa vocation. 469
— III. De son entrée en religion et du grand progrès qu'elle fit en la pratique de l'humilité et de l'oraison étant novice. 474

CHAPITRE IV. Six ans après sa profession, elle demande d'être remise dans le noviciat ; après quoi, elle est compagne de notre digne Mère, et après, tient place de Supérieure en ce premier monastère. 480
— V. Elle est envoyée pour la fondation du monastère d'Orléans, où Dieu bénit sa conduite. 483
— VI. De ses dévotions et du grand amour qu'elle a eu pour Dieu. 486
— VII. D'une visite céleste dont elle fut honorée le jour de l'Assomption de la sainte Vierge. 491
— VIII. De la grande révérence que l'on a eue ensuite pour notre vénérable Père dans la ville d'Orléans, et de plusieurs merveilles que Dieu y a opérées. 494
— IX. Des maximes qu'elle suivait pour la conduite de ses filles, et d'un trait mémorable de son ardente charité 499
— X. Du zèle et de l'attrait qu'elle eut pour gagner à Dieu les âmes. 505
— XI. Du don d'oraison qui lui fut communiqué. 512
— XII. De son humilité et de ses lumières. 517
— XIII. De la fondation du monastère de Rennes 523
— XIV. De ses maladies et des peines intérieures qu'elle souffrit pour Notre-Seigneur. 527
— XV. De sa mort et des dispositions avec lesquelles elle se prépara à ce dernier passage. 531
— XVI. Des honneurs qui lui furent rendus après sa mort. 537
Extrait du Livre des vœux du premier monastère de la Visitation d'Annecy. 542
Protestatio auctoris. 545

DIEU SOIT BÉNI !

22498. — Tours, impr. Mame.

BX 4543.7 .C47 1892 SMC
Chaugy, Francoise Madeleine
Les vies de quatre des
premieres meres de l'Orde de
47232876